



Le Castelo Lillois



Mises de fait 1597-1661

Par Christophe Yernaux



Hors-série
n° 23 – juin 2016
Dépouillements

Carembault – Ferrain – Mélantois – Pévèle – Weppes

ISSN 2494-5315

LES MISES DE FAIT

Coutumes et usages de la ville, taille, banlieue et échevinage de Lille. Edité à Gand en 1676.

Salle et bailliage de Lille

TITRE XIX.

Des Mises de fait.

I. Article

Par l'usage, pour en vertu de commission de mise de fait, qui se decerne seulement par nostre Gouverneur de Lille ou son Lieutenant, apprehender à titre particulier, ou faire créer hypothèque de, & sur biens, meubles, fiefs, maisons & heritages, est requis preparativement faire apparoir dudit titre, par lettres, instrumens, ou tesmoins, ce qu'il n'est requis pour faire apprehension à titre vniuersel, laquelle mise de fait se decrete sur vn simple defaut à ce adjourne en especial le Seigneur, son Bailly ou Lieutenant de qui lefdits biens sont tenus ou gifans, & s'il n'y a l'un d'eux residens en ladite Ville & Chastellenie de Lille, le Seigneur superieur, son Bailly ou Lieutenant.

II.

Par la Coustume, mise de fait decretée est equipollée à desheritement & adheritement, & emporte vigueur de sentence au regard des signifiez & adjournez en especial, & ne peut prejudicier à celuy non ayant esté especialement signifié & adjourné.

III.

Telle mise de fait ne despossede personne ny attribue droict à l'impetrant jusques qu'elle soit decretée, & apres ledit decretement elle se retrotraict au jour de la main-mise, & se peut icelle mise de fait aussi bien faire apres le trespas du contractant que de son vivant, sans estre requis reconnoissance estre prealablement faite par l'heritier de tel trepassé.

Ville de Lille

CHAPITRE XII

De matiere de mise de fait

Article j.

Par la coustume de ladite Ville & Eschevinage de Lille, on peut apprehender par mise de fait toutes successions, soient biens meubles portatifs ou autres, sans se qu'il soit requis faire apparoir du titre, mais suffit de l'alla(i)guer.

II.

Par ledit usage : qui veut apprehender par mise de fait autre chose à titre particulier, est requis faire préalablement apparoir dudit titre par lettres, instrumens, ou temoins, doit estre ladite verification communiquée au defendeur, & la copie luy accordée à ses despens s'il le requiert avant proposer defences.

III.

Par ledit usage : Vn louagier se peut faire mettre de fait en la maison louée pour seureté de son louage, combien que l'heritier ne luy ait ce expressement consenty, en faisant apparoir de son titre par lettres, instrumens, ou témoin.

IV.

Par ledit usage : Mises de fait deuément faites & decretées pour seureté d'aucunes choses engendrent & créent hypothèque dès l'instat de la main mise.

V.

Par ledit usage : Vne mise de fait se doit signifier en especial au Prevost de Lille ou son lieutenant & autres à qui se peut toucher : Et ne peut prejudicier à ceux qui à ce ne seroient signifier & adjourner en especial.

VI.

Par ledit usage : Mise de fait decrete au premier jour contre les defaillans sans plus faire d'évocation ni adjournement.

VII.

Par ledit usage : Mise de fait deuément decretée se equipolle à desheritement & adheritement, & emporte force de sentence, passe & vaille en vigueur de chose jugée, n'est qu'il y ait appellation interjectée dudit decretement.

La mise de fait est un terme utilisé dans les coutumes de Picardie, d'Artois et de Flandre pour désigner la prise de possession judiciaire d'un bien, c'est une hypothèque réelle. Je reprends ici ce qu'en dit Philippe Antoine MERLIN¹ :

Les raisons :

- Réaliser un contrat de transmission de propriété ou un bail.
- Procurer à un exécuteur testamentaire et à un légataire la délivrance des biens à administrer.
- Mettre une veuve en possession de son douaire. Dans l'intérieur de la France cette hypothèque est tacite et ne justifie donc pas de mise de fait.
- Créer une hypothèque en cas de dette.
- Ensaisiner² un héritier légitime dans une succession qui lui est dévolue.

Les formalités :

Il faut avoir un titre de droit ou des témoignages. Seuls les actes reçus par les notaires et déposés au greffe ont force de loi. Dans le présent document j'ai signalé ces titres entre parenthèses avec le nom du notaire ou de la juridiction devant laquelle l'acte a été passé. A noter que pour l'année 1597 ces informations sont rarement mentionnées.

Il est inutile au demandeur d'avoir l'autorisation écrite dans le contrat de procéder à une mise de fait. De même la créance dont on veut s'assurer peut être échue ou pas. La mise de fait peu être demandée du vivant ou non du contractant même si la dette n'a pas été reconnue par ses héritiers.

Les biens concernés :

Tout ce qui est inclus dans les successions, les biens meubles et immeubles y compris les marchandises.

Les démarches :

- Obtenir d'un juge compétent une commission qui en autorise l'exploitation. Pour Lille les échevins sont compétents, pour le reste de la châtellenie de Lille c'est le juge royal ordinaire, donc la Gouvernance. Les officiers de la justice de Templemars étaient autrefois autorisés à les accorder mais un arrêt du Parlement de Flandre du 21 novembre 1686 le leur a défendu. Ces demandes sont conservées dans la sous-série 2 B 29 aux Archives Départementales du Nord. Elles sont moins complètes que les mises de fait elles-mêmes. Le demandeur doit préciser le lieu de son domicile afin que chacun puisse venir à lui en cas de litige.
- On expédie la commission de mise de fait pour l'exploiter par un huissier ou un sergent du siège de Lille ce qui met le demandeur en possession du bien qu'il a en vue.
- Le sergent dont le domicile est précisé pour la même raison que pour le demandeur, se rend alors sur les lieux où se trouvent les biens. S'il s'agit d'une terre féodale il se transporte sur le chef-lieu mais s'il s'agit de fiefs cottiers, roturiers ou allodiaux il se transporte sur chaque pièce de terre parce que l'une ne dépend pas de l'autre. Le demandeur n'a pas besoin d'être présent.
- Le sergent se rend chez les parties intéressées pour leur signifier la mise de fait et leur demande de comparaître devant le juge si elles ont des objections ou si elles acceptent celle-ci. Les parties intéressées sont : les propriétaires des biens ou susceptibles de l'être (succession) et les seigneurs immédiats (et non supérieurs, sauf si le seigneur local est étranger ou inconnu) de qui relèvent ces biens ou leurs représentants (je n'ai signalé dans cet ouvrage que ceux qui se trouvent à l'échelon local). On le signale aux seigneurs des lieux parce qu'on ne peut recevoir que de leurs mains les droits de propriété et d'hypothèque. Par contre pour des biens mobiliers tenus de personne en particulier il devrait être inutile d'aviser les seigneurs des biens sur lesquels ils se trouvent. Toutefois, dans la châtellenie de Lille, il faut s'adresser aux seigneurs lorsqu'on veut acquérir des droits réels sur des meubles ou prendre hypothèque ou saisine.

¹ *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, 4^{ème} édition, Tome 8, 1813 consultable sur Gallica.

² Prendre possession pour...

- La comparution a lieu à la Gouvernance. Puis un décret est promulgué (parfois la démarche est abandonnée).

Validité :

La commission obtenue au début de la démarche doit être exécutée dans l'année qui suit sous peine de devenir caduque. C'est le décrément de la mise de fait qui produit le plein effet de celle-ci mais à la date rétroactive de la main mise (de la demande de mise de fait).

Résultat :

- Pour réaliser un contrat translatif de propriété : elle dépouille le vendeur ou donateur et ensaisine l'acheteur ou le donataire : "*mise de fait equipolle à déshéritement et adhéritement*".
- Pour un locataire : elle lui donne la préférence sur ceux à qui le propriétaire pourrait avoir accordé un autre bail et lui assure la jouissance de son bail tout le temps qu'il doit durer, sans pouvoir être exclus par un acheteur, donataire ou autre succession à titre particulier du bailleur.
- Pour un légataire : elle équivaut à la délivrance des biens à lui échus.
- Pour une dette : les créanciers ne peuvent profiter de l'hérédité d'un défunt sans mise de fait. Elle constitue alors une espèce de saisie judiciaire. Ceux qui ont demandé mise de fait ont la préférence sur les autres créanciers.
- Pour une veuve : les héritiers peuvent consentir à ce qu'elle profite de son douaire auquel cas la mise de fait est inutile, dans l'autre cas, ou en cas de doute, elle demande mise de fait.
- Pour un héritier : comme héritier il n'a pas besoin de mise de fait car "*le mort saisit le vif*" sauf vis-à-vis des seigneurs dont les biens sont tenus. Le seigneur n'est pas tenu de reconnaître pour son vassal ou censitaire celui qui n'a pas été mis de fait en possession des héritages à lui échus.

Lorsqu'il s'agit de biens immeubles la dette suit le bien, lorsqu'il s'agit de biens meubles elle cesse lorsque ces biens sortent de la possession du débiteur. Pour palier à ce problème pour les créanciers il est considéré que comme les meubles d'une maison et les marchandises d'une boutique composent une universalité, l'hypothèque du créancier se perpétue par une espèce de subrogation légale, en se transmettant des choses vendues sur celles que le débiteur achète avec le prix des effets qu'il vend. Donc, même si les marchandises ont changé entre l'inventaire et la saisie, elles portent toujours la même créance.

Qui paye ?

Si le débiteur a consenti par contrat à la mise de fait c'est le créancier qui paye. Si le créancier l'a fait lui-même sans le consentement du débiteur c'est le débiteur qui paye.

L'usage des mises de fait a cessé avec la fin des justices seigneuriales, elles furent remplacées par la transcription des contrats au greffe du tribunal et au bureau des hypothèques.

LE DOCUMENT

Les Archives Départementales du Nord conservent deux types de registres :

- Les demandes de mise de fait en sous-série 2 B 29
- Les mises de fait en sous-série 2 B 30

Ce sont les premiers registres du second type qui ont été dépouillés ici. Ils concernent les périodes suivantes :

- 2 B 30 / 1 du 09/01/1597 au 03/10/1597 avec 1721 actes
- 2 B 30 / 2 du 21/01/1633 au 27/07/1640 avec 105 actes
- 2 B 30 / 3 du 10/05/1658 au 21/06/1659 avec 177 actes
- 2 B 30 / 4 du 04/07/1659 au 16/07/1660 avec 197 actes
- 2 B 30 / 5 du 10/09/1660 au 07/10/1661 avec 332 actes

Il y a donc des manques qui pourraient être compensés par les demandes de mises de fait mais dont le contenu est bien moins riche que la mise de fait elle-même. D'autres registres de la sous-série 2 B 30 concernent les périodes suivantes.

La présente série offre plusieurs intérêts :

- Elle couvre une période pour laquelle les documents sont rares.
- Elle couvre toute l'étendue de la châtellenie de Lille.
- Elle donne souvent des filiations.

2 B 30 / 1 n°7 en 1597 : Jean DUMONT laboureur à Quesnoy fils et héritier de feu Daniel qui fut fils et héritier de feu Collart, Antoine PAREE et Jacquemine DUMONT sa femme, fille d'Antoine qui fut fils et héritier du dit Collart.

- Elle nous informe sur la vie de nos ancêtres.
- Elle permet d'avoir l'inventaire des biens de nos ancêtres (comme ceux de maître DESMARESCAUX, notaire à Verlinghem par exemple en 2 B 30 / 3 n°129).

Le cas particulier de 1597

La partie concernant l'année 1597 est assez particulière. Les actes y sont beaucoup plus nombreux que les autres années et les cessions de plaids tout autant. Par contre les informations sont beaucoup plus succinctes que les autres années : rare mention du notaire, lieux pas toujours indiqués, pas de description précise des biens, les personnes signifiées ne sont pas signalées, sommes réclamées parfois ridicules (quelques sols). En milieu d'année les renseignements augmentent mais restent moins importants que les années suivantes.

Les raisons d'établir une mise de fait

Précisons quelques cas les plus souvent rencontrés :

- Les baux parfois oraux qui sont officialisés; lorsque le locataire n'est pas certain que le bailleur détient tous les droits pour le lui donner; lorsque le locataire veut être certain de conserver le bail à la mort du bailleur ou à la vente du bien; lorsque le locataire ne veut pas sortir; pour s'assurer d'avoir droit aux biens de son locataire s'il ne paye pas...
- Les paiements pour cause de "dépenses de bouche" dans les auberges, les salaires des officiers de la Gouvernance, paiement de vente de blé, draps, animaux, viande, bois, matériel, vin...
- Les impôts contestés, les retards de paiement de la taille, des rentes seigneuriales.
- Les jugements locaux contre lesquels certains font appel et demandent suspension de la peine ou restitution des confiscations en attendant le procès, le paiement des amendes, les demandes de trouver caution (*pleige*), les procès à reprendre après la mort de celui qui l'avait engagé, la demande de déposer une somme précise entre les mains de la Justice pour être sur de pouvoir la récupérer en cas de condamnation (*namptissement*), l'absence à une convocation (*défaut*), les saisies.
- Les successions : à commencer par celle d'une veuve (ou pas encore) qui se réserve une partie de la succession conformément à son contrat de mariage, les successions en général s'il y a un risque de contestation, les comptes demandés aux tuteurs, les ventes faites par ceux-ci sans en avertir les cotuteurs ou les frères et sœurs devenus majeurs des dits enfants mineurs.
- Les rentes héritières pour vérifier que l'héritier est bien informé qu'il doit continuer le règlement annuel ou lors de la vente d'un bien hypothéqué par une rente pour que le nouveau propriétaire le sache également ou pour lui demander de racheter la rente en donnant au rentier et non au vendeur le montant initial de la rente...

Informations reprises.

Pour l'année 1597 la quasi-totalité des informations a été retranscrite. Pour les autres années la description précise des biens n'a pas été reprise ni les personnes signifiées lorsqu'il s'agissait de personnages sans intérêt pour l'histoire locale (gouverneur, receveurs de la châtellenie...).

J'ai mis en évidence (encadré) un certain nombre d'actes présentant des informations intéressantes ou peu ordinaires comme ceux concernant les logements de soldats en 1597.

Comment retrouver un acte ?

Il suffit de se rendre aux Archives Départementales du Nord pour y trouver les gros registres contenant les actes. Malheureusement les pages n'ont pas été numérotées ni les feuillets foliotés. Il faudra donc utiliser la date donnée en en-tête pour repérer la cession puis évaluer la position de l'acte lors de celle-ci.

Comprendre le relevé

- La référence du document aux A.D.59 : 2 B 30 / 1 (**2B30 n1**)
- Le numéro d'acte : je l'ai créé par commodité (**/212**)
- La date de cession du plaid : **09/01/1597**
- Le numéro de photo : me permettant de retrouver facilement un acte dans mes archives (**34**)
- Le demandeur : ou *impétrant(e)* (**D:**)
- Notaire : indication de la date de l'acte établissant le droit et du notaire ou de la juridiction devant laquelle il est passé (**05/05/1620 Arnould DUPONT notaire**)
- Contre : ou *signifié(e)*, terme n'impliquant pas forcément d'hostilité (Cf. introduction) (**C:**)
- Raison : la raison pour laquelle la mise de fait est demandée (**R:**)
- Signifié(s) : Autres personnes averties de la mise de fait mais non signalées comme étant directement visées (**S:**)

VOCABULAIRE

Acquis (en l') : Au lieu de.

Boire de grains : Mesure de grain.

Desroder : Supprimer l'assolement triennal.

Errements : Procès qui "tombe en quenouille".

Exécuter : Mettre en application une condamnation, généralement par une saisie.

Foeur : Avesture, fourrage.

Keulte : Bière.

Nam(p)tir : Mettre une somme d'argent entre les mains de la Justice (sorte de caution).

Transport : Succession ou vente.

Veure : Toison de mouton.

2 B 30 / 1

Es plais tenus par nous Jehan VIRON escuier Sr de Redepas etc. conseiller du Roy nre Se et lieutenant de hault et noble Sr Monsieur le Gouverneur du Souverain bailliaige de Lille, Douay, Orchies et des appartenances en la Salle audit Lille le joeudy du IXe de janvier XVc IIIxx dix sept et fut fait ce quil sensieult.

2B30 n1/01 - 09/01/1597 (2)

D: Michel DELOBEL laboureur à Erquinghem Lys

C: Pierre AUDENT sans titre de bail.

R: Le premier à 9 cens à Radinghem en trois pièces occupés par le second sans bail, souhaite l'obliger à sortir du bail et saisir les fruits.

2B30 n1/02 - 09/01/1597 (3)

D: Noël et Françoise LEMESRE, Grard FABVIER et Marie LEMESRE sa femme, les dits LEMESRE enfants de feu Noël et de feu Jeanne GRANDSIRE.

C: Pierre et Jean TRESEL et Jean DEBOULOIGNE

R: Feu lors vivant Guillaume TRESEL a fait donation d'une rente héritière de 15 livres parisis par an au rachat de 300 livres obligeant Charles TRESEL et Marie DENNETIERES sa femme au profit des Dames des Pretz en Douai, lettre que doivent les seconds, afin d'obtenir les 300 livres et les arrérages.

2B30 n1/03 - 09/01/1597 (3)

D: Hugues PAYELLE de Gruson.

C: Jean MIROUL d'Annappes.

R: Le premier a été redevable par cédille vers le second de 50 florins carolus à cause de la livraison d'une jument. La cédille ne lui ayant pas été rendue malgré le règlement de la dette.

2B30 n1/04 - 09/01/1597 (3)

D: Damoiselle Anne DELEMER veuve de maître Claude MIROUL.

C: Messire Lamoral comte DE LIGNE et noble Marie DE MELUN sa compagne.

R: Le premier a droit de diverses lettres de rente de Dame Yolande DE WERCHIN princesse d'Espinoy et Messire Charles DE MELUN baron d'Antoing vendues au dit MIROUL 50 florins carolus par an au rachat de 800 florins carolus depuis rendues exécutoire à l'encontre de la seconde, fille de la dite Yolande. Demande la saisie de biens du dit prince pour la somme de 50 florins.

2B30 n1/05 - 09/01/1597 (4)

D: Jacques LESCORNET administrateur des biens délaissés par le trépas de Jeanne LESCORNET veuve de Guillaume ROGIER et Marie LESCORNET sœur et héritière viagère de la dite Jeanne.

C: Jean LEPE bourgeois de Lille.

R: Le second a acheté une maison sur laquelle une rente est posée que Pierre DELECROIX et Marie PLOUCQUET sa femme et Nicolas BOURGEOIS Sr de le Becque ont créés vers le dit Guillaume ROGIER pour 18 florins 15 patards l'an.

2B30 n1/06 - 09/01/1597 (4)

D: Jean BOUREL procureur postulant

C: Charles PARENT de Wavrin.

R: Le premier a droit par transport de lettres de rente devant les hommes de fief de Wavrin obligeant Nicolas PARENT vers Michel BUISINE et ses enfants pour 6 livres parisis 5 sols par an. Le second ayant acheté des biens sur lesquels les rentes sont dues.

2B30 n1/07 - 09/01/1597 (5)

D Jean POLLET marchand à Lille naguère époux de maintenant défunte Marie DESCAMPS qui fut fille et héritière de Pierre.

C: Jean DUMONT laboureur à Quesnoy fils et héritier de feu Daniel qui fut fils et héritier de feu Collart, Antoine PAREE et Jacquemine DUMONT sa femme, fille d'Antoine qui fut fils et héritier du dit Collart.

R: Le premier a droit de lettres de rente contre les seconds, le dit Collart ayant créé la lettre pour 6 livres par an vers Marion DUVRELIER.

2B30 n1/08 - 09/01/1597 (5)

D: Gilles DUTHILLEUL fils et héritier de feu Meurisse.

C: Gabriel et Pierre DUMOLLIN, Jean DESCAMPS et (blanc) DUMOLLIN sa femme.

R: Le premier a droit de lettre de rente contre les seconds, enfants et héritiers de feu Pierre qui l'avait créée pour 12 florins et 10 Patards par an.

2B30 n1/09 - 09/01/1597 (5)

D: Mathis DEVILLERS et Toussaint CABIT tuteurs de Clément et Jean DELANNOY enfants mineurs de feu Jean et de Péronne CABIT.

C: Thiery DUBAR époux de Luce WARTIEL auparavant veuve de Pierre LETHERY.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente contre les seconds qui l'ont créée envers lui pour 10 florins 5 patards par an.

2B30 n1/10 - 09/01/1597 (5)

D: Jean BOURGEOIS procureur postulant à Lille.

C: Jean CAULLIE d'Armentières ayant en bail une maison rue au Sac à Armentières et Jeanne DAUXY dite Jennon fournière veuve de Jean LEROUX et avant d'Antoine COCQUIEL.

R: La seconde a acheté de feu Pierre DESWATINES une autre maison dans la dite rue affectée d'hypothèque d'une rente qu'Antoine RIBREUCQ et autres ont créé vers le demandeur pour 39 florins carolus par an.

2B30 n1/11 - 09/01/1597 (6)

D: Jacques DELOS sergent à Lille.

C: Noëlle DENGLOS veuve de Nicolas DESPLANCQUES, Jacques BLANCQUART et Marguerite DESPLANCQUES sa femme, Marie LEGH... veuve de Germain LEPOIVRE.

R: Le premier a droit par transport d'une lettre de rente contre les seconds, à cause des dits Nicolas et LEPOIVRE qui l'ont créé vers Jean DOMMESSENT dit Gorgon pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/12 - 09/01/1597 (6)

D: Georges et Filles DELEBOE enfants d'Etienne et donataires d'Antoine FASCON.

C: François DOULTRELEAUWE serrurier à Lille.

R: Les premiers ont une lettre de rente contre le second devant les échevins de Lille pour 37 florins 10 patards par an.

2B30 n1/13 - 09/01/1597 (6)

D: François WATRELOS d'Armentières.

C: Gilles BOUCHERY laboureur à Capinghem.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 72 livres parisis.

2B30 n1/14 - 09/01/1597 (6)

D: Gabriel VINCHENT de Nochie châtelainie d'Audenarde.

C: Pasquier COGET de Templeuve en Pévèle.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 7 livres de gros.

2B30 n1/15 - 09/01/1597 (6)

D: Hubert DELEBASSEE.

C: Louis ROGIN d'Ennevelin à la Verderue.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 36 livres parisis.

2B30 n1/16 - 09/01/1597 (6)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Jean DESCAMPS de Ronchin.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 30 florins carolus.

2B30 n1/17 - 09/01/1597 (7)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Jacques AHAIGE et Michel WERCQUIN d'Englos.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 28 florins.

2B30 n1/18 - 09/01/1597 (7)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Hubert HUREL.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 28 florins carolus.

2B30 n1/19 - 09/01/1597 (7)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Adrien DELEMARRE et Adrien? (surcharge) PHILIPPE son pleige.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 5 livres de gros.

2B30 n1/20 - 09/01/1597 (7)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Jacques MUTEAU et Michel LORTHIOIR de Santes.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par les seconds pour 27 florins carolus.

2B30 n1/21 - 09/01/1597 (7)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Claude WERCQUIN de Lomme.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 30 florins carolus et autre de 28 florins carolus.

2B30 n1/22 - 09/01/1597 (7)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Jean BEHAGLE de Radinghem.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second.

2B30 n1/23 - 09/01/1597 (7)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Louis LOMBART de Radinghem.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 28 florins carolus.

2B30 n1/24 - 09/01/1597 (7)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Pierre DESCAMPS laboureur au Maisnil.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 28 florins carolus.

2B30 n1/25 - 09/01/1597 (8)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Marc DELAVAL laboureur au Maisnil.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 28 florins carolus.

2B30 n1/26 - 09/01/1597 (8)

D: Michel DUCELIER de Lille.

C: Marin WACRENIER laboureur à Ennetières à Pierre WAMBACQ sergent à Lille.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par les seconds pour 80 livres parisis.

2B30 n1/27 - 09/01/1597 (8)

D: Thomas LEMAISRE Sr de Blanches Mailles.

C: Jean DEFLOCQ laboureur à Santes.

R: Le premier a droit par transport d'une dette reconnue par le second vers Gaspard BRASSART pour 264 livres parisis.

2B30 n1/28 - 09/01/1597 (8)

D: Jean DOUCHET le jeune.

C: Jean DELERUE laboureur à Seclin.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 251 livres 15 sols.

2B30 n1/29 - 09/01/1597 (8)

D: Maître Pierre MARTIN prêtre pasteur de La Madeleine.

C: Laurent BEGHIN du Maisnil.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second.

2B30 n1/30 - 09/01/1597 (8)

D: Jean DENCLOS époux de Claude DECUINGHEM.

C: Pierre FRULEUX de Beaucamps.

R: Le premier a donné un bail au second.

2B30 n1/31 - 09/01/1597 (8)

D: Jacques DEVENDEVILLE fils de feu Nicolas.

C: Mathias MESREL de Cysoing.

R: Le premier a baillé un fief de 7 bonniers 1/2 au second.

2B30 n1/32- 09/01/1597 (9)

D: Gilles VANDENDESCHANTE écuyer, Sr de Pumbecque époux de Damoiselle Barbe THIEULLAINE.

C: Gilles FREMIN, Jean LEURENS et sa femme.

R: Le premier a baillé un moulin à blé à Templeuve aux seconds.

2B30 n1/33 - 09/01/1597 (9)

D: Charles DEREIGNAULCOURT de Fretin.

C: Oste FRANQUET d'Ennevelin.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 52 livres parisis.

2B30 n1/34 - 09/01/1597 (9)

D: Pierre DUBUS brasseur à Menin.

C: Meurisse DECORDES de Flers.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 91 livres 10 sols.

2B30 n1/35 - 09/01/1597 (9)

D: Pierre DUBUS brasseur à Menin.

C: Marc TAHON hôte à Frelinghien (Vrelenghehem).

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 54 livres parisis.

2B30 n1/36 - 09/01/1597 (9)

D: Damoiselle Jeanne SIX veuve de Jean LECLAT.

C: Jacques LHERMITE fils de feu Antoine, bourachier à Armentières.

R: Le premier a baillé une maison sur 10 cens au second.

2B30 n1/37 - 09/01/1597 (9)

D: Isaac SALLADIN hôte.

C: Jérôme MOREL de Marquillies.

R: Le premier a une dette reconnue par le second pour 21 florins 9 patards.

2B30 n1/38 - 09/01/1597 (10)

D: André COUSIN ayant le gouvernement de Madeleine COUSIN sa fille.

C: Thomas VANDALLE, Pierre, Jacques et François BLANCQUART pleiges et cautions d'Allard TELLART.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par les seconds.

2B30 n1/39 - 09/01/1597 (10)

D: Pierre DEBAILLON marchand grossier à La Bassée.

C: André COUSIN de La Bassée.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second.

2B30 n1/40 - 09/01/1597 (10)

D: Charles BONDUEL greffier de Wavrin.

C: Pierre LEROUGE l'aîné.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 135 livres parisis pour acquittement devant le receveur de Sainghin en Weppes.

2B30 n1/41 - 09/01/1597 (10)

D: Messieurs les religieux de Saint Christophe à Phalempin.

C: Martin DUBOIS de Marquillies.

R: Les premiers ont droit d'une dette reconnue par le second pour 19 livres 13 sols.

2B30 n1/42 - 09/01/1597 (10)

D: Messieurs les religieux de Saint Christophe à Phalempin.

C: Jacques DEFACHE laboureur à Salomé.

R: Les premiers ont droit d'une dette reconnue par le second pour 36 livres 14 sols parisis.

2B30 n1/43 - 09/01/1597 (10)

D: Messieurs les religieux de Saint Christophe à Phalempin.

C: Jean DESCAMPS laboureur à Marquillies.

R: Les premiers ont droit d'une dette reconnue par le second pour 40 livres 3 sols.

2B30 n1/44 - 09/01/1597 (11)

D: Messieurs les religieux de Saint Christophe à Phalempin.

C: Marc DORESMIEULX d'Hantay.

R: Les premiers ont droit d'une dette reconnue par le second pour 17 livres 17 sols.

2B30 n1/45 - 09/01/1597 (11)

D: Messieurs les religieux de Saint Christophe à Phalempin.

C: Jérôme MOREL laboureur à Marquillies.

R: Les premiers ont droit d'une dette reconnue par le second pour 35 livres 2 sols.

2B30 n1/46 - 09/01/1597 (11)

D: Messieurs les religieux de Saint Christophe à Phalempin.

C: Gilles DESCAMPS laboureur à Marquillies.

R: Les premiers ont droit d'une dette reconnue par le second pour 41 livres 15 sols.

2B30 n1/47 - 09/01/1597 (11)

D: Messieurs les religieux de Saint Christophe à Phalempin.

C: Nicolas CARTON laboureur à Marquillies.

R: Les premiers ont droit d'une dette reconnue par le second pour 24 livres parisis 2 sols.

2B30 n1/48 - 09/01/1597 (11)

D: Noël BRIDOUL receveur.

C: Jean SRET de Nomain.

R: Le premier a baillé 3 cens de pré à Genech au second.

2B30 n1/49 - 09/01/1597 (11)

D: Jean VELLERAT marchand à La Bassée.

C: Henri JACQUEMONT de Marquillies.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second.

2B30 n1/50 - 09/01/1597 (11)

D: Jean DUBOIS le jeune de Fromelles.

C: Pierre DESCAMPS laboureur au Maisnil.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 36 livres parisis.

2B30 n1/51 - 09/01/1597 (11)

D: Jean HERRENG ayant droit par transport.

C: Charles LEFEBVRE bailli d'Herlies.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 164 livres 14 sols parisis.

2B30 n1/52 - 09/01/1597 (12)

D: Adrien RAMERY bourgeois de Lille.

C: Mahieu DEROUBAIX de Saint André.

R: Le premier a droit d'une dette reconnue par le second pour 100 livres parisis.

2B30 n1/53 - 09/01/1597 (12)

D: Marguerite LEFEBVRE veuve de Jacques DEGANDT de Ronchin.

C: Jean VERDIERE laboureur à Radinghem.

R: Le premier a baillé une maison sur 8 cens au second.

2B30 n1/54 - 09/01/1597 (12)

D: Pierre MINART.

C: Guillaume LEBLANCQ laboureur à Roubaix.

R: Le premier a vendu pour 36 livres parisis de laine.

2B30 n1/55 - 09/01/1597 (12)

D: Michel DELOBEL.

C: Pierre AUDENT.

R: Le second doit 4 livres paris de rendage.

2B30 n1/56 - 09/01/1597 (12)

D: Noble Jean DE LA VICHTE Sr de Neuwenhove, Benere etc.

C: Charles CUVILLON de Seclin.

R: Le second doit 187 livres 10 sols qu'il a promis de payer à l'acquit d'Antoine BALLET son oncle naguère receveur de Carvin et Espinoy pour une année de deux rentes héritières en quoi Madame la princesse d'ESPINOY est obligée.

2B30 n1/57 - 09/01/1597 (12)

D: Jean DUGARDIN fils et héritier de Jean.

C: Quentin FLINOIS d'Avelin.

R: Le second doit la moitié du rendage de 7 cens pour 17 livres 15 sols.

2B30 n1/58 - 09/01/1597 (13)

D: Jean DUGARDIN fils et héritier de Jean.

C: Adam LECLERCQ de Flers.

R: Le second doit 42 livres paris pour la revente des labeurs sur ses terres venant d'Absalon LECLERCQ.

2B30 n1/59 - 09/01/1597 (13)

D: Jean DUGARDIN fils et héritier de Jean.

C: Martin BURETTE faubourg des Rigneaux à Lille.

R: Le second doit 4 années de rendage de 4 cens de pré à Mons en Baroeul pour 31 livres parisis.

2B30 n1/60 - 09/01/1597 (13)

D: Pierre MIGNART.

C: Antoine CAZIER de Mouvaux.

R: Le premier a livré pour 24 livres parisis de laine.

2B30 n1/61 - 09/01/1597 (13)

D: Allard GALLIOT fils et héritier de feu Bauduin.

C: Catherine ROGEAU fille et héritière de Robert et de Marie VANOBTALLE.

R: Le premier a livré pour 50 livres parisis de clous, aches, fer et autres.

2B30 n1/62 - 09/01/1597 (13)

D: Jean BOUCHIER marchand de laine à Lille.

C: Salmon DELEPLANCQUE de Tourcoing.

R: Le premier a livré de la laine pour 10 livres de gros.

2B30 n1/63 - 09/01/1597 (13)

D: Jean LHEURIDAN l'aîné procureur spécial de Jean LHEURIDAN le jeune.

C: Bauduin MENGIER laboureur à Houplin lez Seclin.

R: Le premier a livré 5 rasières 1 havot de blé pour une année de cense de 4 cens.

2B30 n1/64 - 09/01/1597 (13)

D: Jean LHEURIDAN l'aîné procureur spécial de Jean LHEURIDAN le jeune.

C: Bauduin MENGIER laboureur à Houplin lez Seclin.

R: Le premier a livré 2 rasières 3 quarels de blé pour le demi-rendage de 4 cens.

2B30 n1/65 - 09/01/1597 (14)

D: Balthazar DEFAMECHON de Courrières.

C: Jean CARRETTE de Pont à Vendin.

R: Le premier a loué au second dix sacs à 1 sol la semaine.

2B30 n1/66 - 09/01/1597 (14)

D: Pierre MULLIER.

C: François DEGHERMAUPRET d'Hem.

R: Décompte restant 10 livres de gros de la vente de grains.

2B30 n1/67 - 09/01/1597 (14)

D: Gilles BRABANT.

C: Jacques DUBURG le jeune.

R: Dette de 17 livres 11 sol.

2B30 n1/68 - 09/01/1597 (14)

D: Bernard HENDRICQ marchand briffetier.

C: Guillaume DEDELPORTE meunier à Tourcoing.

R: Dette du second pour 3 florins carolus à cause de livraison de peaux de chamois.

2B30 n1/69 - 09/01/1597 (14)

D: Quentin POPPET maréchal à Orchies.

C: Jean SIRET de Nomain.

R: Dette du second pour 29 livres parisis à cause de livraison de ferraille et ouvrage de maréchal.

2B30 n1/70 - 09/01/1597 (14)

D: Quentin POPPET maréchal à Orchies.

C: Jacques DEREIGNAUCOURT d'Orchies.

R: Dette du second pour 30 livres parisis à cause de livraison de ferraille et ouvrage de maréchal.

2B30 n1/71 - 09/01/1597 (14)

D: Jean HEDDEBAULT hôte.

C: Jacques DUBURQUE de Bachy.

R: Dette du second pour 4 livres 10 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/72 - 09/01/1597 (14)

D: Jean HEDDEBAULT hôte.

C: Jean DEHELLIN fils de la veuve BALLURO à Cysoing.

R: Dette du second pour 72 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/73 - 09/01/1597 (14)

D: Jean HEDDEBAULT hôte.

C: Betreumieux MULLIER de Cysoing.

R: Dette du second pour 4 livres 6 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/74 - 09/01/1597 (14)

D: Mathias CARDON.

C: Jean COCHET fils de feu Wallerand de Gondecourt.

R: Dette du second pour 9 livres 15 sols à cause de vente de draps.

2B30 n1/75 - 09/01/1597 (15)

D: Mathias CARDON.

C: Jean DELEVALLE dit Bretin.

R: Dette du second pour 20 livres 2 sols 6 deniers à cause de vente de draps.

2B30 n1/76 - 09/01/1597 (15)

D: Le couvent de SAINT CHRISTOPHE à Phalempin.

C: Jacques FACHE de Salomé.

R: Dette du second pour 16 livres 11 sols parisis pour les années 92 et 93 de rentes seigneuriale pour les terres de Jean VICHERY par lui occupées et autre 53 sols 9 deniers pour le quart de 5 cens de terre venant de la veuve Jean DUROT.

2B30 n1/77 - 09/01/1597 (15)

D: Le couvent de SAINT CHRISTOPHE à Phalempin.

C: Jean NIEULET.

R: Dette du second pour 12 sols de reste d'une plus grande somme à cause du relief à la mort de Pierre LEFEBVRE.

2B30 n1/78 - 09/01/1597 (15)

D: Jean FLINOIS receveur du fief de Fretin dépendant d'Haubourdin.

C: Etienne POILVESCHE de Fretin.

R: Dette du second pour 8 livres 9 deniers parisis à cause deux années de rentes seigneuriales de 2 cens 3 quartrons de terres.

S: Michelle DILLIES et Mahieu POILVESCHE.

2B30 n1/79 - 09/01/1597 (15)

D: Jean FLINOIS receveur du fief de Fretin dépendant d'Haubourdin.

C: Michel DILLIES.

R: Dette du second pour 26 livres 4 sols 4 deniers parisis de rentes seigneuriales pour 7 cens de terre pour 1591-1593.

2B30 n1/80 - 09/01/1597 (15)

D: Jean VELLERAT marchand à La Bassée.

C: Jean REPILLEZ d'Herlies.

R: Dette du second pour 7 florins 14 patards à cause de la livraison de draps.

2B30 n1/81 - 09/01/1597 (15)

D: Pierre DELEBECQUE hôte de Saint Bertin.

C: Jean BOUCHERY censier de la "cense des deux Trelles".

R: Dette du second pour 4 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/82 - 09/01/1597 (15)

D: Nicolas WANNEAU de Lille.

C: Jacques BECQUART demeurant hors de la Porte de la Barre à Lille.

R: Dette du second pour 12 livres parisis à cause de livraison d'un anneau d'or.

2B30 n1/83 - 09/01/1597 (15)

D: Pierre DELEZENNES marchand grossier.

C: (rien) jadis meunier de Pont à Marcq.

R: Dette de 77 livres parisis à cause de livraison de grosserie.

2B30 n1/84 - 09/01/1597 (15)

D: Pierre DELEZENNES marchand grossier.

C: Jean DEDEUXVILLES de Bersée.

R: Dette du second pour 22 livres 5 sols parisis à cause de livraison de grosserie.

2B30 n1/85 - 09/01/1597 (16)

D: Toussaint FACON marchand mercier à Lille.

C: Antoine LECLERCQ de Noyelles.

R: Dette du second pour 16 livres 17 sols parisis à cause de livraison de mercerie.

2B30 n1/86 - 09/01/1597 (16)

D: Quentin DEFFONTAINES, boucher.

C: Guillaume DUQUESNE d'Englos.

R: Dette du second pour 22 livres parisis de reste à cause de livraison de la moitié d'une bête à cornes.

2B30 n1/87 - 09/01/1597 (16)

D: Jean BRABANT procureur spécial des curateurs de Jean LÉBOUCQ.

C: Nicolas CAULLIER d'Armentières.

R: Dette du second pour 12 livres 10 sols parisis pour une année de rente héritière.

2B30 n1/88 - 09/01/1597 (16)

D: Michel DELEPREE de Lille.

C: Robert FOUBERT de Cappelle en Pévèle.

R: Dette du second pour 34 livres parisis de dépenses de bouche dans la maison de feu Jean BREUWART.

2B30 n1/89 - 09/01/1597 (16)

D: Jacques MAS hôte.

C: Jean VISSELIN de Flers (rayé?)

R: Dette du second pour 15 livres 6 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/90 - 09/01/1597 (16)

D: Jacques MAS hôte.

C: Thomas COCQUEL wauthier.

R: Dette du second pour 17 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/91 - 09/01/1597 (16)

D: Jacques MAS hôte.

C: Jean GOUSSELARE laboureur à Mérignies.

R: Dette du second pour 20 Livres 6 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/92 - 09/01/1597 (16)

D: Jacques MAS hôte.

C: Pierre JACQUET hôte à Croix.

R: Dette du second pour 4 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/93 - 09/01/1597 (16)

D: Jacques MAS hôte.

C: Christophe DELESPIERE brasseur à Croix.

R: Dette du second pour 12 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/94 - 09/01/1597 (16)

D: Jacques MAS hôte.

C: Noël POLLET, boucher à Willems.

R: Dette du second pour 4 livres 10 sols parisis de dépenses de bouche.

2B30 n1/95 - 09/01/1597 (17)

D: Jacques MAS hôte.

C: Jean PARENT de Willems.

R: Dette du second pour 17 livres 12 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/96 - 09/01/1597 (17)

D: Betreumieux DELECOURT hôte à Annappes.

C: Georges DUPONCHEAU de Camphin en Pévèle.

R: Dette du second pour 6 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/97 - 09/01/1597 (17)

D: Jacques DELEPLANCQUE hôte à Hem.

C: Roland MEURISSE de Forest paroisse d'Ascq.

R: Dette du second pour 72 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/98 - 09/01/1597 (17)

D: Maître Pierre DEMANNARE chirurgien.

C: Jean CROMBET de Templeuve en Pévèle.

R: Dette du second pour 14 livres parisis pour avoir sauvé et guérit son fils Gilles d'un coup d'épée en la tête.

2B30 n1/99 - 09/01/1597 (17)

D: Jean CHARLET hôte.

C: Jacques MESSEANT du Maisnil.

R: Dette du second pour 4 livres 14 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/100 - 09/01/1597 (17)

D: Jean CHARLET hôte.

C: Pierre BECQUART laboureur à Deûlémont.

R: Dette du second pour 5 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/101 - 09/01/1597 (17)

D: Jacques HACQUELART et Jacques LEPLAT.

C: Charles LELONG de Frelinghien.

R: Dette du second pour 10 livres parisis de reste à cause de livraison de bois.

2B30 n1/102 - 10/01/1597 (18)

D: Hubert DELEVALLEE laboureur à Gondécourt.

C: (28/10/1596 Jean MOREL notaire) Jeanne MARCQUANT veuve de Jean LEMERCHIER de Wachemy (Chemy).

R: La seconde devant lui donner 320 livres parisis qu'il avait prêté à Pierre et Jean LEMERCHIER ses enfants, elle lui a baillé 4 cens de labour à Gondécourt pour 20 ans.

S: Jean MOREL bailli de Gondécourt, Jérôme MOREL lieutenant du bailli de Messieurs de St Piat à Seclin, à la dite et ses dits enfants.

2B30 n1/103 - 09/01/1597 (19)

D: Pierre et Jean LEMERCHIER frères de Wachemy (Chemy).

C: (10/09/1597) Bauduin DELECOURT de Ronchin.

R: Le second a vendu 9 cens à Chemy.

S: Hippolyte BRAEM bailli de la seigneurie de le Hamede.

2B30 n1/104 - 09/01/1597 (20)

D: Jean DELESCLUSE de Lannoy subrogé au lieu de François DANTHIN.

C: (13/12/1591 devant les échevins de Tournai) Jean SOHIER et Betreumine BRASSART sa femme.

R: Suite au procès entre les seconds, le dit DANTHIN et Marie FRANCOIS sa femme à propos de l'hoirie de feu Jean FRANCOIS père de le dite, ils ont convenu que le premier prendrait 500 florins sur la succession.

S: Charles DELANNOY bailli du Sr de Lesquin et de Douvrin, Gilbert MIROUL et Rostrude DETROYE sa femme, maître Pasquier MARLEN procureur spécial de Guillaume PARENT et Guillaume DELECOURT père et tuteur de François.

2B30 n1/105 - 09/01/1597 (20)

D: Jean HERRENG et Jérôme CAULLIER brasseurs à Lille.

C: (5/05/1593 Victor FACHE notaire) Antoine DESQUENNES et Nicolas DASTUES brasseurs.

R: Les seconds ont baillé deux parts et une part de moulin à moudre grain.

S: Denis LAMBELIN et Nicolas DATICHES.

2B30 n1/106 - 09/01/1597 (21)

D: Jacques DESCAMPS fils et héritier de feu Mathienette DAUXY femme de Pierre DESCAMPS.

C: Jean DAUXY de Frelinghien.

R: Suite au décès de sa mère plusieurs lui sont échus qui ont été administrés par le dit DAUXY son tuteur avec d'autres qui lui doit 1200 florins.

2B30 n1/107 - 09/01/1597 (21)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: (27/08/1591 devant les auditeurs de Lille) Philippe CAMBIER fils de feu Philippe, sayeteur et Aliénor OUDART veuve de Pierre DESAINS.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 12 florins 10 patards par an au rachat de 200 florins carolus depuis perdue.

2B30 n1/108 - 09/01/1597 (22)

D: Damoiselle FASSE veuve de Roger DEVENDEVILLE.

C: Tous.

R: La première a fait vendre par exécution de justice 9 cens de labour appartenant à Henri DUBOIS, sa femme et ses enfants à Noël FISCHER pour 202 livres parisis dont il reste à payer 28 livres 14 sols et 8 deniers d'après le greffier de Faumont à Nomain.

2B30 n1/109 - 09/01/1597 (22)

D: Jean DUMORTIER écuyer, curateur de Monsieur Louis DUMORTIER son frère.

C: Philippe DESMARESCAULX et ses enfants.

R: Le second a pris en cense une ferme sur 3 bonniers et 10 bonniers 15 cens à Baisieux.

S: Adrien DESMARESCAULX son fils qui doit de déporter du bail.

2B30 n1/110 - 09/01/1597 (23)

D: Noël LECANDELE.

C: Charles PARENT et Nicolas PARENT son frère et caution.

R: Dette du second pour 193 livres parisis de reste échues à Pâques 1592 à cause de livraison de deux tonneaux.

2B30 n1/111 - 09/01/1597 (23)

D: Lion PETIT Sr de Bethounnes et Jacques DELACHAPPELLE Sr de Courtembus tuteurs des enfants de feu Valentine DELACHAPPELLE épouse de Jacques PETIT Sr de Libersart.

C: Marc DEROUVROY et Anseline CUVELIER.

R: Les seconds doivent une lettre de rente de 12 florins et 10 patards par an au rachat de 200 florins carolus rendue exécutoire par Maximilien CUVELIER fils et héritier du dit feu Anselot.

2B30 n1/112 - 09/01/1597 (24)

D: Jeanne OLLIVIER veuve de Jean DELEZENNES et fille et héritière de feu Jean OLLIVIER.

C: Collart OLIVIER.

R: Le dit Collart est obligé par lettre de rente envers Mathieu BERNARD pour 5 livres parisis par an reconnue exécutoire par à l'encontre de Pierre GODDIN.

2B30 n1/113 - 09/01/1597 (24)

D: Jeanne OLLIVIER veuve de Jean DELEZENNES et fille et héritière de feu Jean OLLIVIER.

C: Jacquemine DESMONS.

R: La seconde doit une rente héritière au dit feu père pour 31 patards 6 deniers par an reconnue exécutoire par Philippe DEREIGNAULCOURT.

2B30 n1/114 - 09/01/1597 (24)

D: Robert DUBOIS collecteur de la taille d'Ennetières en Weppes.

C: Pierre GHESQUIERE.

R: Le second doit 25 sols parisis de reste de 10 livres 5 sols de taille.

2B30 n1/115 - 09/01/1597 (25)

D: Clément LANDRIEU bailli de Bercus paroisse de Mouchin et Quentin LEPROUX laboureur à Mouchin.

C: Le collecteur de Bachy.

R: Ils tiennent en cense plusieurs labours, le premier sur 14 bonniers à Bachy et le second 11 bonniers qui sont taxables à la taille de Bachy mais ont eut à subir le logement de soldats.

2B30 n1/116 - 09/01/1597 (25)

D: Jonas DEBELVALET écuyer.

C: Maximilien DELAHAYE écuyer, Sr de la Fresnoye et Demoiselle Anne DELACAUCHIE.

R: Les seconds ont vendu une ferme sur 54 mesures 12 verges 1/2 à Rolencourt, Bellencourt et Guignencourt.

S: Jean QUENTIN, Mathias CARDON, Laurent COMBLE et Jean LECHERF ministres commis aux personnes et biens des orphelins de Lille, Nicolas WIDELoup dit de Flandres, Pierre BOURGEOIS, Jean CARPENTIER, Martin SNETSBAUET, Adrien VANDENHEEDE écuyer Sr de l'Espière.

2B30 n1/117 - 09/01/1597 (26)

D: Louis LEPE laboureur à Gondécourt.

C: Clément LEPE laboureur à Chemy ayant acheté des biens affectés par une rente.

R: François LEPE a créé en lettre de rente vers Hippolyte BRAEM procureur pour 18 florins et 15 patards par an.

2B30 n1/118 - 09/01/1597 (27)

D: Philippotte WIBERT veuve avec enfants de feu Adrien OUDART.

C: (Gens de Loi d'Hem) Jean DELEBARRE et Jeanne DEFFONTAINES sa femme auparavant veuve de Betreumieux PAYELLE.

R: Le dit Betreumieux a créé une lettre de rente héritière vers le dit feu OUDART de 18 livres 15 sols parisis par an.

2B30 n1/119 - 09/01/1597 (27)

D: Wallerand HANGOUART Sr de Laurye.

C: (Betreumieux WILLATTRE notaire) Jean DUGARDIN, Florent et Wallerand YZERBIT de Seclin.

R: Le premier a baillé 19 bonniers 4 cens de bois à Wahagnies.

2B30 n1/120 - 09/01/1597 (27)

D: Jacques DEBAUDIMONT hôte.

C: La veuve Nicolas PETIT de Wannehain.

R: Dette du second pour 18 livres 3 sols parisis.

2B30 n1/121 - 09/01/1597 (27)

D: Jacqueline DESRUMAUXX veuve de Pierre BUCQUET et Cornille CHARLAT.

C: (Nicolas DETENRE notaire) Simon DEHELLEMMES et Jeanne HACHE sa femme.

R: Le premier a baillé 12 cens.

2B30 n1/122 - 09/01/1597 (27)

D: Toussaint BAUDUIN.

C: Simon DUHAION laboureur à Hantay.

R: Le second doit 21 livres de gros.

2B30 n1/123 - 09/01/1597 (28)

D: Sieur Jean BRACQUART prêtre coute de l'église saint Etienne et administrateur de la chapelle et maison des BONS ENFFANS.

C: (Victor HACHE notaire) Antoine GRANDSIRE et Pasques LHERNOULD sa femme.

R: Le premier a baillé 28 cens de labour.

2B30 n1/124 - 09/01/1597 (28)

D: Jean PICAUVET époux de Marie DESMARESCAULX auparavant veuve de Jean DUMEZ.

C: Guy Abraham DELANNOY, boucher.

R: Le second doit 8 livres parisis restant de plus grande somme à cause de livraison de bêtes à cornes et autres.

2B30 n1/125 - 09/01/1597 (28)

D: Hans VANOST.

C: Roger DELEPLANCQUE et (blanc) LECOCQ sa femme fille et héritière de feu Pierre.

R: Les seconds doivent 9 livres 13 sols parisis à cause de dépenses de bouche du dit feu père.

2B30 n1/126 - 09/01/1597 (28)

D: Hans VANOST.

C: Olivier GENAR...

R: Le second doit 12 livres parisis.

2B30 n1/127 - 09/01/1597 (28)

D: Allard DELANDAS et Marie DELEZENNES sa femme.

C: Jean DUBOSQUEL.

R: Le second doit 60 livres de reste à cause de fromages.

2B30 n1/128 - 09/01/1597 (28)

D: Pierre DUBUS brasseur à Menin.

C: Jean DESPINNOY hôte à Wasquehal.

R: Le second doit 26 livres à cause de livraison de 4 rondelles.

2B30 n1/129 - 09/01/1597 (29)

D: Philippe CARBONNEL procureur et receveur de Simon CARBONNEL.

C: Charles CUVILLON laboureur à Seclin.

R: Le second doit 164 florins carolus restant de 364 florins à cause de six vingt (120) blanches bêtes vendues.

2B30 n1/130 - 09/01/1597 (29)

D: Messieurs les abbé et religieux de SAINT CHRISTOPHE à Phalempin.

C: Antoine THIBAUT maréchal à Ennevelin.

R: Le second doit 17 livres 11 sols 6 deniers de rentes seigneuriales pour des terres appartenant à Adrien FILLET.

2B30 n1/131 - 09/01/1597 (29)

D: Messieurs les abbé et religieux de SAINT CHRISTOPHE à Phalempin.

C: Julien DELANNOY.

R: Le second doit 14 livres 1 sol 6 deniers de rentes seigneuriales pour l'occupation de terres appartenant à Adrien FILLET.

2B30 n1/132 - 09/01/1597 (29)

D: Noël LEDET hôte.

C: (blanc) veuve de Nicolas PETIT.

R: La seconde doit 7 livres à cause de dépenses de bouche par son mari.

2B30 n1/133 - 09/01/1597 (29)

D: Charles LEGROUL.

C: Adrien DESREUX de Chéreng.

R: Le second doit 16 livres parisis à cause de dépenses de bouche et avoir nourri à sa charge certains soldats.

2B30 n1/134 - 09/01/1597 (29)

D: Nicolas DENNEQUIN.

C: Jean HAZE de Tourcoing.

R: Le second doit 19 livres 15 sols parisis à cause de vente de laine en mars 1595.

2B30 n1/135 - 09/01/1597 (29)

D: Antoine THIBAUT maréchal (à Ennevelin).

C: Jean FLINOIS d'Ennevelin.

R: Le second doit 60 sols à cause de dépenses de bouche faites par deux soldats que le dit FLINOIS a amené.

2B30 n1/136 - 09/01/1597 (29)

D: Nicolas PENNEQUIN.

C: Allard FLAMENG de Tourcoing.

R: Le second doit 24 livres 6 sols parisis de reste de la vente d'un sac de houblon.

2B30 n1/137 - 09/01/1597 (29)

D: Mathias COUSTENOBLE.

C: Pierre DELEVOYE de Comines.

R: Le second doit 8 livres parisis de reste de 20 livres à cause de pareille somme que le premier a payé à Gérard DEGHESELLE.

2B30 n1/138 - 09/01/1597 (29)

D: Noël LEDET hôte.

C: Mathis LEMESRE de Wannehain.

R: Le second doit 60 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/139 - 09/01/1597 (30)

D: Noël LEDET hôte.

C: Mathis TOURNOYE de Wannehain.

R: Le second doit 60 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/140 - 09/01/1597 (30)

D: Antoine LEZPE.

C: Nicolas DELEVALLEE.

R: Le second doit 30 livres parisis à cause de la vente de waras.

2B30 n1/141 - 09/01/1597 (30)

D: Antoine LEPE.

C: Pierre MARCHANT laboureur.

R: Le second doit 14 livres parisis de reste de la vente de plusieurs bêtes à cornes.

2B30 n1/142 - 09/01/1597 (30)

D: Marie VANTHUNE veuve de Jacques WAMPE.

C: Jean SPINNEWIN.

R: Fin d'errements.

2B30 n1/143 - 09/01/1597 (30)

D: Jacques LECONTE carlier.

C: Antoine TESTELIN et Antoinette LEFEBVRE sa femme, Jean DELEVOYE, Jean DEWILDE, Jacques DESRUMAULX, François DEGOUY, Nicolas DEGOUY, Jacquemine DESRUMAULX sa femme, Andrieu BRUNIN et Jeanne DEGOUY sa femme et Charles DESRUMAULX.

R: Entérinement.

2B30 n1/144 - 09/01/1597 (30)

D: Jean DEFFONTAINES procureur, maître Wallerand MIROUL et les héritiers de feu Claude MIROUL vivant avocat postulant.

C: Jean WARTEL, Jean DUBURG et Pierre FORMONT héritiers à cause de leurs femmes de feu Louis WARTIEL.

R: Les seconds doivent les salaires des premiers.

2B30 n1/145 - 09/01/1597 (31)

D: Jean DENIS avocat, Adrien LAILLIER procureur et Jacques MOTHEZ sergent à ce siège.

C: Pierre MULLIER brasseur.

R: Le second doit les salaires des premiers.

2B30 n1/146 - 09/01/1597 (31)

D: Simon CHAVATTE naguère sergent à ce siège.

C: Jacques DEHENNION et autre contre Nicaise DUGARDIN.

R: Pour le salaire du premier.

2B30 n1/147 - 09/01/1597 (31)

D: Samson DEFFONTAINES sergent à ce siège.

C: Jean BOUSSEMARE.

R: Pour le salaire du premier.

2B30 n1/148 - 09/01/1597 (31)

D: Gaspard COYART naguère sergent à ce siège.

C: Jacques LEFEBVRE d'Herlies.

R: Pour le salaire du premier.

2B30 n1/149 - 09/01/1597 (31)

D: Adrien LAILLIER procureur et Jacques MOTHEZ sergent à ce siège.

C: Mathieu Jean et Guillaume ROMON père et fils.

R: Les seconds doivent les salaires des premiers.

2B30 n1/150 - 09/01/1597 (31)

D: Adrien VERDIERE.

C: Jeanne DELESCLUSE veuve de Symphorien LECLERCQ fille et héritière avec d'autres de feu Louis DELESCLUSE, Noël DELESCLUSE fils de feu Philippe de Roubaix, Marie LECLERCQ sa femme fille du dit Symphorien détenteurs et occupants de biens affectés par une rente.

R: Défaut de paiement de rente.

2B30 n1/151 - 09/01/1597 (31)

D: Antoine HACOUL ayant droit par transport.

C: Noël DANTREULLES de Seclin.

R: Défaut de paiement de rente.

2B30 n1/152 - 09/01/1597 (31)

D: Robert GILLES procureur.

C: Simon VINCHANT de Templeuve en Pévèle.

R: Défaut de paiement de rente.

2B30 n1/153 - 09/01/1597 (31)

D: Pierre DE POLLINCHOVE marchand à Tournai.

C: Rémy et Simon ROUSSEAU oncles paternels et Arnould ROUSSEAU cousin paternel, Toussaint VERDIERE grand-père et Guillaume VERDIERE oncle du côté maternel de Simon, François et Jacques ROUSSEAU enfants mineurs de feu Nicolas.

R: Défaut de paiement de rente.

2B30 n1/154 - 09/01/1597 (32)

D: Denis DEPREYS Sr Descleppes.

C: Rémy et Simon ROUSSEAU oncles paternels et Arnould ROUSSEAU cousin paternel, Toussaint VERDIERE grand-père et Guillaume VERDIERE oncle du côté maternel de Simon, François et Jacques ROUSSEAU enfants mineurs de feu Nicolas.

R: Défaut de payement de rente.

2B30 n1/155 - 09/01/1597 (32)

D: Vincent, Antoine, Jacques, Jean, Pierre et Bastienne DUBUS enfants et héritiers de feu Jeanne DUGARDIN.

C: Balthazar LEMESRE.

R: Diminution de bail.

2B30 n1/156 - 09/01/1597 (32)

D: Robert FOUBERT.

C: Balthazar LEMESRE.

R: Diminution de bail (acte suivant identique).

2B30 n1/157 - 09/01/1597 (32)

D: Gillette BONVARLET veuve de Roch DESMAZIERES.

C: Balthazar LEMESRE.

R: Diminution de bail.

2B30 n1/158 - 09/01/1597 (32)

D: Hugues DESQUENNES procureur de Jean GAILLART et Marie DELECROIX sa femme.

C: (06/01/1595 Jean DELAHAYE, notaire) Roland DELEHAYE greffier de Lannoy époux de Péronne MARISSAL assisté de Jacques DELANNOY son procureur.

R: Les seconds ont baillé une maison sur 7 cens à Willems et autres terres, bail qu'ils ne peuvent satisfaire.

2B30 n1/159 - 09/01/1597 (34)

D: Jean BOUREL procureur d'Arthus DESRUIELLES.

C: (6/04/1550 devant les échevins d'Armentières) Hippolyte BRAEM procureur de maître Hippolyte PETITPAS avocat fiscal, maître Mathias DEPARMENTIER procureur fiscal et Jean DEWARENGHIEN receveur des annotations.

R: Robert MILLON a vendu à Jacques DUPONCEL le 5° d'une maison à Armentières chargée de rente héritière de 6 livres 5 sols parisis par an. La dite maison appartient maintenant entièrement à feu (blanc) WICCART et, à son décès à Jean WICCART pour la moitié et l'autre moitié à Tristram WICCART ses enfants, payant chacun la moitié de la rente mais le dit Jean s'est retiré des pays de par de ça comme suspect d'hérésie sa moitié a été annotée au profit de Sa Majesté. François BARBRY dit avoir acquis le droit de la dite rente dont le dit DESRUIELLES paye la moitié sous prétexte qu'il est détenteur et occupé de la dite maison, pour laquelle rente il a requis en garants les dits fiscaux.

2B30 n1/160 - 09/01/1597 (35)

D: Pierre DURETS.

C: Chrétien LEFEBVRE et Jeanne LEROY sa femme fille et héritière avec feu Marie LEROY femme du dit demandeur, de feu Thomas LEROY.

R: Ambroise DEMON demande le règlement d'une rente obligeant Antoine DUFLOCCQ et sa femme et aujourd'hui le dit Thomas LEROY comme ayant acheté un l'héritage hypothéqué au payement de la rente pour laquelle ils sont tous solidaires.

2B30 n1/161 - 09/01/1597 (35)

D: Jacques QUENIPEL.

C: Daniel MAUROIT de Fretin.

R: Le second a prononcé certaines paroles injurieuses à son déshonneur, disant il y a six semaines que le premier est venu voler son chariot et cheval pour quoi il fut condamné à l'escondit et lui payer 600 florins.

2B30 n1/162 - 09/01/1597 (36)

D: Jean FACHE et Catherine LOGHE (ou LEGHE) sa femme.

C: Mathurin BURETTE.

R: Le second doit 34 livres à cause de la succession de ses parents.

2B30 n1/163 - 13/01/1597 (37)

D: Jean DEBUIGNE bourgeois de Lille.

C: (16/06/1586) Antoine MATHON fils de feu Gilles, laboureur à Ascq alors époux, aujourd'hui veuf de Marie OUDART qui fut fille et héritière d'Isabeau DELESPIERE veuve de Jean OUDART et elle-même fille et héritière de Jeanne DELEDICQUE veuve de Guillaume DELESPIERE.

R: Les seconds ont vendu une rente héritière de 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an au rachat de 50 florins obligeant Antoine DELEBARRE et Catherine LEPERS sa femme au profit de la dite DELEDICQUE depuis 1561, puis, suite à la vente du dit DELEBARRE du bien hypothéqué à Josse DOCLO ce dernier en est redevable et par reformation la veuve Jacques PENNEQUIN. Réformation à laquelle s'oppose le premier par procès auquel le second est solidaire et caution.

2B30 n1/164 - 13/01/1597 (39)

D: Jean et Marguerite PONCHEL enfants de feu Pierre et autres, David MASQUELIER.

C: Michel LEHOUCQ laboureur à Verlinghem.

R: Le second a été condamné lors d'un procès.

2B30 n1/165 - 13/01/1597 (39)

D: Jean DOUCHET receveur à Lille.

C: Jacques MILLE charpentier à Armentières.

R: Le second a acheté par décret la maison de "L'anneau d'or" à Armentières sur laquelle le premier a droit de rente de 12 livres 10 sols par an obligeant Andrieu BACCLE précédent propriétaire qui devait déjà 43 livres 3 sols 9 deniers parisis.

2B30 n1/166 - 13/01/1597 (40)

D: Adrien DUCHASTEL fermier des biens et revenus de la chapelle Notre-Dame à Lys lez Lannoy.

C: Mathieu GONSE.

R: Appartiennent à la dite chapelle 18 cens de labour à Roubaix occupés sans contrat par le second.

2B30 n1/167 - 13/01/1597 (41)

D: Isabeau, Marie, Catherine et Jacquemine DETZ filles de feu Philippe qu'il eut d'Isabeau BOUTRY.

C: Josse BOUTRY leur oncle.

R: Le second a été nommé tuteur des dits enfants il y a de nombreuses années sans qu'il n'en ait rendu aucun compte.

2B30 n1/168 - 13/01/1597 (41)

D: Pierre VANORSELE receveur des héritiers de feu Marie HEDDEBAULT et ayant droit personnellement par transport.

C: Pierre TRESEL fils et héritier de feu Pierre.

R: Le dit père du second était redevable avec d'autres d'une lettre de rente de 6 florins 5 patards par an au profit de Pierre GRULLOIS.

2B30 n1/169 - 13/01/1597 (42)

D: Demoiselle Jeanne ALLERAN (ou AWERAN) dernièrement veuve de Jean DESQUIENS.

C: Mathieu DELEZENNES laboureur à Louvil(?).

R: Le second occupe une maison affectée par une hypothèque obligeant Gabriel DELANDAS pour 31 florins 5 patards par an.

2B30 n1/170 - 13/01/1597 (42)

D: Demoiselle Marie DE THIEFFRIES veuve de Jean RICQUE qui avait acquis droit par transport.

C: Georges MARIAGE fils et héritier de feu Pierre et feu Jeanne HEDDEBAULT sa femme.

R: Les parents du second ont créé une lettre de rente de 9 florins 7 patards 6 deniers tournois par an vers Augustin LEBLANCQ.

2B30 n1/171 - 13/01/1597 (43)

D: Jeanne DELEGLISE veuve de Robert MEURISSE qui fut neveu et héritier de feu Antoine FASCON.

C: Philippe LETHELIER et Jaspine DEROUBAIX sa femme fille et héritière de feu Gaspard.

R: Le dit Gaspard a créé une lettre de rente de 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/172 - 13/01/1597 (43)

D: Nicolas MEURISSE neveu et héritier de feu Antoine FASCON et feu Sainte MEURISSE sa femme.

C: Philippe LETHELIER et Jaspine DEROUBAIX sa femme fille et héritière de feu Gaspard.

R: Le dit Gaspard a créé une lettre de rente de 12 florins 10 patards par an.

2B30 n1/173 - 13/01/1597 (43)

D: Messire Philippe DE TENREMONDE, chevalier, Sr de Bachy, Mérégnies etc.

C: Jacques DEBEAUCARNES de Roncq.

R: Suite au compte rendu des rentes seigneuriales du Thilloeul, le second lui est redevable de 227 livres 8 sols 10 deniers 3 parties 1/2 et 2/3 de partie.

2B30 n1/174 - 13/01/1597 (43)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Philippe BEHAGLE d'Armentières.

R: Le second doit 42 livres parisis.

2B30 n1/175 - 13/01/1597 (43)

D: Gauthier DUCOULOMBIER époux de (blanc) DUGARDIN et Guillaume LHERNOULT époux de (blanc) DUGARDIN sœurs et héritières de feu Charles DUGARDIN naguère receveur de Roubaix.

C: Philippe FLOURIN meunier et Jeanne CAUCHETEUR sa femme de Roubaix.

R: Le dit feu Charles ayant baillé aux seconds un moulin à vent et sa maison.

2B30 n1/176 - 13/01/1597 (44)

D: Messire Pierre DE TENREMONDE chevalier, Sr de Monbrechain.

C: Jacques DUBURG le jeune, laboureur à Bachy.

R: Le second doit 60 livres 16 sols parisis.

2B30 n1/177 - 13/01/1597 (44)

D: Wallerand HENNOCCQ et Nicolas CLAUWART marglisseurs de l'église de Bachy.

C: Jacques DUBURG le jeune, laboureur à Bachy.

R: Le second doit 60 Livres 17 sols 2 deniers obole parisis.

2B30 n1/178 - 13/01/1597 (44)

D: Bauduin DE LA CHAPPELLE Sr de Rupilly à Mérignies.

C: Jacques BOIDIN.

R: Le premier a baillé au second une maison sur 5 quartiers.

2B30 n1/179 - 13/01/1597 (44)

D: Jean ESCAMBOURG.

C: (Andrieu CHARLES notaire) Jean BOSQUILLON d'Armentières répondant pour Pierre son fils.

R: Le dit Pierre doit 900 livres parisis.

2B30 n1/180 - 13/01/1597 (44)

D: Jean BOSQUILLON, marchand boucher à Armentières.

C: (Michel BUCQUET notaire) Antoine HANCQUART marchand à Armentières.

R: Le second doit 200 livres.

2B30 n1/181 - 13/01/1597 (45)

D: Jean DOUCHET le jeune procureur et receveur spécial de Damoiselle Jeanne DE FOURMESTRAUX veuve d'Etienne DENIS.

C: Martin BRASME censier "de le Motte" à Lambersart.

R: Le second doit encore 60 livres parisis pour l'achat de 2 cens à feu Antoine DENIS procureur et receveur spécial de la dite Jeanne.

2B30 n1/182 - 13/01/1597 (45)

D: Jean DORCHIES laboureur.

C: Claude BEGHIN de Wavrin.

R: Le second doit encore 306 livres pour l'achat de 437 gerbes de lin.

2B30 n1/183 - 13/01/1597 (45)

D: Louis DEBAISIEU de Ronchin.

C: Mahieu LELEU de Mouchin.

R: Le second doit 21 livres parisis à cause de prêt.

2B30 n1/184 - 13/01/1597 (45)

D: Pierre BUS brasseur à Menin.

C: Pierre GRUART hôte sur la place de Tourcoing.

R: Le second doit 81 livres 16 sols parisis à cause de livraison de grain.

2B30 n1/185 - 13/01/1597 (45)

D: Pierre OSTIN chapelier à Comines.

C: Mahieu RAOUL fournier.

R: Le second doit 6 livres parisis restant de la vente de bourées.

2B30 n1/186 - 13/01/1597 (45)

D: Jacques MAES hôte.

C: Jacques TESTELIN de Gondécourt.

R: Le second doit 5 livres 16 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/187 - 13/01/1597 (46)

D: Jacques MAES hôte.

C: Jean BRUNEAU et Péronne VANGHENDT sa femme d'Halluin.

R: Le second doit 8 livres 10 sols à cause de prêt.

2B30 n1/188 - 13/01/1597 (46)

D: Jacques MAES hôte.

C Jean VANGHENDT hôte.

R: Le second doit 16 livres 16 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/189 - 13/01/1597 (46)

D: Damoiselle Jacqueline BLANCQUART veuve d'Antoine DEBOULLONGNE.

C: Guillaume LHERNOULD héritier à cause de sa femme de feu Charles DUGARDIN.

R: Les seconds doivent 27 livres 6 sols parisis à cause de vente de viandes.

2B30 n1/190 - 13/01/1597 (46)

D: Pierre DELEZENNES.

C: Gilbert GRANDSIRE de Marcq en Pévèle (Pont à Marcq).

R: Le second doit 35 livres parisis à cause de marchandise de grosserie.

2B30 n1/191 - 13/01/1597 (46)

D: Pierre WAMBACQ sergent à ce siège.

C: Jean HACOUL et Martin QUENNIPEL laboureur.

R: Les seconds doivent 100 florins restant à cause de la vente de pièces de terre.

2B30 n1/192 - 13/01/1597 (46)

D: Arnould GOUDONCLE tuteur de Nicolas, Antoine, Jeanne, Catherine et Marie DARTHOIS enfants et héritiers de feu Gard, messieurs les ministres généraux de la charité des pauvres de Lille ayant soing et sollicitude de la nourriture et entretien des dits enfants.

C: Josse LECONTE dit Mannaise Allenne de Neuville en Ferrain.

R: Le second doit 66 livres parisis à cause de la vente par le dit Gard de terres et jardin.

2B30 n1/193 - 13/01/1597 (46)

D: Andrieu DEBUIRE et Philippotte (blanc) sa femme.

C: Jean DENOYELLE procureur.

R: Le second doit 28 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/194 - 13/01/1597 (46)

D: Isabeau MESMACQ veuve de maître Martin HEUWIN fondeur de cloches.

C: Philippe DELEPORTE lieutenant, Pierre DELEPORTE et Jean DUBAR marglisseurs de Neuville en Ferrain.

C: Les seconds doivent 12 livres parisis restant de la vente de cloches livrées à Neuville.

2B30 n1/195 - 24/01/1597 (47)

D: Andrieu DEBOULLONGNE de Seclin.

C: (2/11/1695 Jacques DURIES notaire) Noël MANNIER fils de feu Jean de Gondécourt.

R: Le second a vendu 1 cent 1/2 de labeur à Seclin.

S: Victor HACHE bailli de la seigneurie d'Ostenghe à Seclin.

2B30 n1/196 - 24/01/1597 (48)

D: Andrieu DEBOULLONGNE de Seclin command d'Arnould THIEULLAINE.

C: (4/08/1595) Charles GHESTEM.

R: Le second a vendu le quart de 4 cens 1/2 de labeur à Seclin.

S: Pierre MIROUL bailli du fief de Cocquemplus à Seclin.

2B30 n1/197 - 24/01/1597 (48)

D: Damoiselle Aliénor DEBONNIERES dite de SOUASTRE veuve avec enfants de Michel LEMAHIEU Sr d'Avesnes.

C: (11/02/1581 Jean BOUREL notaire) Jean DESCAMPS meunier à Loos.

R: Lui appartiennent 17 cens 1 quartron de labeur à Loos qu'elle et son mari ont baillé au second pour 10 ans dont il doit les trois dernières années.

2B30 n1/198 - 24/01/1597 (49)

D: Martin VANDERBECQUE marchand à Ypres.

C: Antoine BARRON et Hubert HUREL.

R: Le premier a une maison sur 7 cens et 3 cens 1/2 quartron de labeur, 4 cens de jardin et 10 cens de labeur au Maisnil et Radinghem qu'il a baillé aux seconds.

2B30 n1/199 - 24/01/1597 (50)

D: Mathis DATICHES bailli et receveur du prieuré d'Englos.

C: Pierre LEFEBVRE charpentier.

R: Les premiers ont une maison à Ennetières en Weppes sur 4 cens et 1/2 bonnier de labeur à Englos occupés par le second qui doit partir.

2B30 n1/200 - 24/01/1597 (51)

D: Christophe MOULLON et Marie WAUCQUIER sa femme fille et héritière de feu Damoiselle François FACHE aquisitrice.

C: Damoiselle Jeanne DE TENREMONDE fille de feu Jacques Sr des Blanchés Mailles.

R: La seconde doit une lettre de rente de 14 florins 1 patard 3 deniers tournois par an au rachat de 225 florins depuis reconnue exécutoire par Damoiselle Adrienne DE TENREMONDE veuve de maître Philippe LEPERS, sa sœur et héritière. Des biens de la seconde furent saisis en juillet entre les mains de Jeanne DILLIES veuve de Jean DELECOURT et Jean DELECOURT son fils qui occupe une cense lui appartenant pour payer 42 florins 3 patards 3 deniers tournois pour trois années de rente.

S: Sr DE CLERIEU tuteur avec autre de (blanc) DELATTRE fille de feu Gaspard Sr Doudenhove et de Damoiselle Catherine LEPERS.

2B30 n1/201 - 24/01/1597 (52)

D: Gaspard DUFOSSE sergent de la prévôté.

C: Quentin BILLAU de Mouchin.

R: Le premier a baillé 9 cens de terre à Mouchin.

2B30 n1/202 - 24/01/1597 (52)

D: Noël DUBURG laboureur à Bachy.

C: (24/02/1596) Jacques DUBURG son fils laboureur à Bachy.

R: Le second a promis de payer cinq années de rente l'obligeant avec Jeanne DEMADRE sa femme que le premier a payé à sa place.

2B30 n1/203 - 24/01/1597 (53)

D: Andrieu DUHAION laboureur à Chemy.

C: Les manants et gens de loi de Chemy.

R: Le premier s'est départi du louage de terres appartenant à Jacques BULTEL et Jean DUVAL et ayant logé et trois fois fait dîner des soldats envoyés chez lui à la décharge des autres manants de Chemy, le premier pour 113 livres parisis dont un mouton, 10 pièces de chaire de bœuf, pain blanc, cinq lots 1/2 qu'il est allé chercher à Seclin, facheaux, lots de bière, poules, avoine, warras, œufs, vinaigre, gingembre et autres.

2B30 n1/204 - 24/01/1597 (54)

D: Jean DELECOURT fils de Jean, Jean DELECOURT fils de Philippe et Antoine MORTREUL tous d'Annœullin proche de Carnin.

C: Les bailli, juges rentiers et cotiers de Carnin.

R: Les second ont promis de les dédommager pour loger gendarmes tant de pied que de cheval venant à Carnin.

2B30 n1/205 - 24/01/1597 (55)

D: Pierre LAMANT héritier avec d'autres de Jean QUENEULTE.

C: Gabriel QUENEUTE qui a été commis son tuteur.

R: Le second n'ayant pas rendu les comptes de sa tutelle.

S: Péronne DUTHOIT veuve du dit Gabriel.

2B30 n1/206 - 24/01/1597 (55)

D: Charles DEHALLUIN sergent de Fournes neveu et héritier de Gertrude DEHALLUIN veuve d'Isambart HECQUINNE dont le mari est mort il y a 14 ans de maladie contagieuse à Fournes.

C: Feu François PARENT (*le sergent le lui signifie !*).

R: La dite veuve par Marie MAS sa garde a fait mettre entre les mains du dit François PARENT lors bailli de Fournes 370 livres 15 sols pour payer ses dettes puis elle est morte du mal pestilentiel quelques jours après. Le dit n'a pas rendu compte.

2B30 n1/207 - 24/01/1597 (56)

D: Jeanne DELESPIERRE veuve de Jean VANSTIENPUT.

C: Lion CHOCQUET.

R: Le second doit 108 florins carolus de reste de 600 Florins.

2B30 n1/208 - 24/01/1597 (56)

D: Florent DORENGE.

C: Jean DENOYELLE fils de Roland.

R: Le second doit 84 livres parisis.

2B30 n1/209 - 24/01/1597 (57)

D: Jean BUSAILLE collecteur de la taille de Mouchin.

C: Henri DUTHOIT.

R: Le second doit 28 livres 8 sols 3 deniers parisis à cause de taille.

2B30 n1/210 - 24/01/1597 (57)

D: Les échevins de Seclin et Jean BAILLET.

C: Antoine DEFAUCOMPRET de Seclin.

R: Procès entre eux.

2B30 n1/211 - 24/01/1597 (57)

D: Noël DECANDELE marchand à Lille.

C: Jean DEQUINT meunier de Gondecourt demeurant à Nomain et (blanc) MAUPAYE sa femme fille et héritière de feu Jacques.

R: Le dit feu Jacques a créé une lettre de rente vers le premier de 4 florins 2 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/212 - 24/01/1597 (58)

D: Noël DECANDELE marchand à Lille.

C: (blanc) veuve de Mahieu LÉBOUCQ et (blanc) LÉBOUCQ fille du dit feu Mahieu.

R: Le dit feu Mahieu ayant créé une lettre de rente de 7 florins 16 patards 3 deniers tournois par an.

2B30 n1/213 - 24/01/1597 (58)

D: Dame Jeanne DE BAUFFREMEZ veuve avec enfants de Messire Jean DE POTTES vivat chevalier, Sr d'Aulnoy qui fut neveu et héritier de feu maître Nicolas DE POTTES vivant prêtre chanoine et aussi mère et héritière mobilière de feu Jacques DE POTTES qui fut neveu et héritier par bénéfice d'inventaire de feu Jacques DE POTTES écuyer, Sr de Heronfontaine qui pareillement fut neveu et héritier du dit Nicolas.

C: Jean, Charles et Louis SOUPLET enfants et héritiers de feu Jean.

R: Le dit feu Jean SOUPLET et Jeanne BOTTIN sa femme ont créé une lettre de rente vers le dit Nicolas de 18 florins 15 patards par an.

2B30 n1/214 - 24/01/1597 (58)

D: Dame Jeanne DE BAUFFREMEZ veuve avec enfants de Messire Jean DE POTTES vivat chevalier, Sr d'Aulnoy qui fut neveu et héritier de feu maître Nicolas DE POTTES vivant prêtre chanoine et aussi mère et héritière mobilière de feu Jacques DE POTTES qui fut neveu et héritier par bénéfice d'inventaire de feu Jacques DE POTTES écuyer, Sr de Heronfontaine qui pareillement fut neveu et héritier du dit Nicolas.

C: Arnould RINGO et Antoinette FAUCON sa femme de Camphin, fille et héritière de feu Laurent, Antoine VALLEE, Pierre MALLET et Jacquemine VALLEE sa femme, Antoine DELEBECQUE et Jeanne ALLEE sa femme de Phalempin, les dits VALLEE enfants et héritiers de feu Melchior.

R: Jeanne DECARNIN veuve de Jean PIETIN a créé une lettre de rente vers le dit Nicolas de 7 livres 10 sols parisis par an.

2B30 n1/215 - 24/01/1597 (59)

D: Allard GALLIOT fils et héritier de feu Bauduin de Lille.

C: (Allard THEVELIN notaire) Catherine ROGEAU fille et héritière de feu Robert de Comines.

R: Marie VANESLANDE veuve du dit Robert ROGEAU devait 17 livres de gros.

2B30 n1/216 - 24/01/1597 (59)

D: Jean VANZAUTE marchand et Jacquemine CUVILLON sa femme.

C: Wallerand LEFEL Sr de Linde fils et héritier de feu maître Jean.

R: Guillaume, Jean et Josse LEFEL ont créé une lettre de rente à Antoine DESPRETZ de 25 florins par an.

2B30 n1/217 - 24/01/1597 (59)

D: Gilles DELESPIERRE bourgeois.

C: Jacques DESMONS fils et héritier de feu Louis et de (blanc) JACQUART qui fut fille et héritière de feu Lion demeurant à Avelin.

R: Le dit Lion a créé une lettre de rente de 12 florins 10 patards par ans vers Piat CAMBIER.

2B30 n1/218 - 24/01/1597 (59)

D: Damoiselle Isabeau DE BAUFFREMEZ dame du fief du Bois.

C: Nicolas CAULLIER de Phalempin.

R: Le second ayant acheté du bois.

2B30 n1/219 - 24/01/1597 (59)

D: Noël LECANDELE.

C: Pierre et Andrieu DUHAION de Bauvin.

R: Le second doit 120 livres.

2B30 n1/220 - 24/01/1597 (60)
D: Noël LECANDELE.
C: Jean GRARD de Gondécourt.
R: Le second doit 135 livres parisis.

2B30 n1/221 - 24/01/1597 (60)
D: Noël LECANDELE.
C: Paul LEVIEULX de Wavrin.
R: Le second doit 72 livres 60 sols.

2B30 n1/222 - 24/01/1597 (60)
D: Noël CANDELE.
C: François LEROY hôte à Wavrin.
R: Le second doit 40 livres parisis.

2B30 n1/223 - 24/01/1597 (60)
D: Noël CANDELE.
C: Thomas LEGHIES et Melchior DANDRIGNIES de Wavrin.
R: Les seconds doivent 52 livres parisis.

2B30 n1/224 - 24/01/1597 (60)
D: Noël LECANDELE.
C: Jean GRARD de Gondécourt.
R: Le second doit 204 livres parisis.

2B30 n1/225 - 24/01/1597 (60)
D: Noël LECANDELE.
C: Jacques MESSETIEP(?) du Maisnil.
R: Le second doit 38 livres parisis.

2B30 n1/226 - 24/01/1597 (60)
D: Noël LECANDELE.
C: Michel LEMICHIEL.
R: Le second doit 60 livres parisis.

2B30 n1/227 - 24/01/1597 (61)
D: Noël LECANDELE.
C: Pierre DURES laboureur à Marquillies.
R: Le second doit 50 livres.

2B30 n1/228 - 24/01/1597 (61)
D: Lambert LONGHESPEE époux d'Antoinette DESCAMPS.
C: (Toussaint CASTELLAIN notaire) Nicolas DESCAMPS meunier d'Ascq.
R: Dans le contrat de mariage du premier le second a promis de payer 50 livres.

2B30 n1/229 - 24/01/1597 (61)
D: Jacques DUMORTIER et Marie DELEBECQUE sa femme et Madeleine DELEBECQUE sœurs, enfants et héritières de feu Noël.
C: (Jacques FARVACQUE notaire) Pierre MOTTE peigneur de sayette à Tourcoing et Jean MOTTE son frère et répondant.
R: Le second a pris en bail du dit Noël un ouvroir et chambre avec grenier dans la maison appelée "le Temple" à Tourcoing.

2B30 n1/230 - 24/01/1597 (61)

D: Damoiselle Aliénor DE BONNIERES dite de SOUASTRE veuve de Michel LEMAHIEU Sr d'Avesnes.

C: (Jean BOUREL notaire) Jean DESCAMPS meunier de Loos.

R: La première a baillé 17 cens 1 quartron de labeur.

2B30 n1/231 - 24/01/1597 (61)

D: Jean DEFRELIN (ou DEFREZY) Sr de Beuvrecq et Michel DE GOMMER Sr de Schoovelde maîtres et gouverneurs de l'hôpital St Julien à Lille.

C: (Jean DELESAULCH notaire) Noël et Jean COMBLET frères.

R: Les premiers ont baillé plusieurs parties de terres.

2B30 n1/232 - 24/01/1597 (62)

D: Jean DEFRELIN (ou DEFREZY) Sr de Beuvrecq et Michel DE GOMMER Sr de Schoovelde maîtres et gouverneurs de l'hôpital St Julien à Lille.

C: Antoine LECLERCQ et Catherine DELEDEUSLE sa femme.

R: Les premiers ont baillé aux seconds.

2B30 n1/233 - 24/01/1597 (62)

D: Jean DEFRELIN (ou DEFREZY) Sr de Beuvrecq et Michel DE GOMMER Sr de Schoovelde maîtres et gouverneurs de l'hôpital St Julien à Lille.

C: Louis WACRENIER et Pierre DELEGOE écuyer.

R: Les seconds doivent 65 livres 3 sols parisis et 6 deniers.

2B30 n1/234 - 24/01/1597 (62)

D: Jean DELORTHIOIR fils de feu Ogier.

C: (Jacques FARVACQUE notaire) Pasquier FAUVACQUE fils de Daniel, et Marguerite WILLEPART sa femme de Tourcoing.

R: Les seconds doivent 150 livres parisis.

2B30 n1/235 - 24/01/1597 (62)

D: (blanc) JUMONT veuve d'Antoine DELECOURT.

C: Jacques et Thomas BOTTIN frères.

R: (Jean DEFLIVES notaire) Les seconds doivent 25 livres de gros.

2B30 n1/236 - 24/01/1597 (62)

D: François Constant CARPENTIER.

C: (Louis VATTIN notaire) André POTTIER.

R: Le second doit 166 livres parisis.

2B30 n1/237 - 24/01/1597 (63)

D: Jean LECHERF.

C: (Betreumieux WILLATTRE notaire) Catherine MEURICE veuve de Nicolas MATHON.

R: Le premier a baillé aux seconds 15 cens 1/2 à Sailly.

2B30 n1/238 - 24/01/1597 (63)

D: Maître Georges BOUREL receveur de la seigneurie de Basinghehem.

C: Pierre RAOUL de Wattignies.

R: Le second doit 36 livres 13 sols 6 deniers parisis.

2B30 n1/239 - 24/01/1597 (63)

D: Noël DUBURG laboureur à Bachy.

C: Jacques DUBURG son fils.

R: Le second doit 72 livres parisis.

2B30 n1/240 - 24/01/1597 (63)

D: Marc CORNU.

C: Michel GRIMBERT d'Hantay.

R: Le second doit 11 livres 15 sols.

2B30 n1/241 - 24/01/1597 (63)

D: Marc CORNU.

C: Anselme BILLAU laboureur à Marquillies.

R: Le second doit 47 livres 16 sols parisis.

2B30 n1/242 - 24/01/1597 (63)

D: Marc CORNU.

C: Vincent HOCQ meunier d'Hantay.

R: Le second doit 31 livres 18 sols parisis.

2B30 n1/243 - 24/01/1597 (64)

D: Dierick VANDENKERCKOVE.

C: Simon DERVEAUX de Tourcoing.

R: Le second doit 53 livres 2 sols parisis.

2B30 n1/244 - 24/01/1597 (64)

D: Robert MESSEANT laboureur à Salomé.

C: Jean BILLAU manouvrier à Salomé.

R: Le premier à baillé une maison sur 9 cens.

2B30 n1/245 - 24/01/1597 (64)

D: Nicolas DEFACHE et Jacques DEFACHE son caution.

C: (Michel BUCQUET notaire) Jean COULLART.

R: Le second a baillé 7 mencaudées 1 cent de terre.

2B30 n1/246 - 24/01/1597 (64)

D: Mahieu DEROUBAIX.

C: Jean PREVOST.

R: Le second doit 18 livres parisis à cause de vente et livraison de bois.

2B30 n1/247 - 24/01/1597 (64)

D: Damoiselle Michelle DESRUMAILX veuve de Mathis SCRIECK.

C: Georges DERIN de Comines.

R: Le second doit 36 livres parisis à cause de prêt.

2B30 n1/248 - 24/01/1597 (64)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Moïse DUGARDIN de Tourcoing.

R: Le second doit 85 livres 16 sols parisis à cause de vente et livraison de laines.

2B30 n1/249 - 24/01/1597 (64)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Roger FAUVARCQUE de Tourcoing.

R: Le second doit 156 livres restant de la vente et livraison de laine.

2B30 n1/250 - 24/01/1597 (65)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Balthazar BARBION de Tourcoing.

R: Le second doit 114 livres de reste de livraison de laine.

2B30 n1/251 - 24/01/1597 (65)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Salomon DEMASSELIER de Tourcoing.

R: Le second doit 110 livres parisis à cause de vente de laine.

2B30 n1/252 - 24/01/1597 (65)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Martin THIBREGHIEN.

R: Le second doit 68 livres paris restant de la vente de laine.

2B30 n1/253 - 24/01/1597 (65)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Jean TOLLIN au Carlier à Tourcoing.

R: Le second doit 354 livres 10 sols à cause de vente de laine.

2B30 n1/254 - 24/01/1597 (65)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Jacques ODOU.

R: Le second doit 37 livres parisis à cause de la vente de laine.

2B30 n1/255 - 24/01/1597 (65)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Arnould THIBREGHIEN de Tourcoing.

R: Le second doit 45 livres 16 sols à cause de vente de laine.

2B30 n1/256 - 24/01/1597 (65)

D: Dierick VANKERKHOVE marchand à Lille.

C: Pierre DESREUX de Tourcoing.

R: Le second doit 89 livres 12 sols parisis de reste de vente de laine.

2B30 n1/257 - 24/01/1597 (65)

D: Pasquier DESCAMBOURG charton à Armentières.

C: Jacques MILLE charpentier à Armentières.

R: Le second doit 13 florins 10 patards à cause de voiturage de bois qu'il a été cherché à Roncq.

2B30 n1/258 - 24/01/1597 (65)

D: François DOMMESSENT brasseur à Fleurbaix.

C: Antoine DEHENNION d'Erquinghem.

R: Le second doit 7 livres parisis à cause d'un tonneau de forte bière pour le service (*funéraire?*) de sa mère et 58 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/259 - 24/01/1597 (65)

D: Louis FLAMENG de Bondues.

C: Jacques DELERUE demeurant près du moulin de le Vigne à Wambrechies.

R: Le second doit 5 livres parisis à cause d'argent prêté à Antoinette FLAMENG sa première femme.

2B30 n1/260 - 24/01/1597 (66)

D: Jean RENS.

C: Noël DEMONS au faubourg du Molinel à Lille.

R: Le second doit 13 livres à cause de la vente d'un pourceau.

2B30 n1/261 - 24/01/1597 (66)

D: Jean RENS.

C: Jérôme WAULA... de Wattignies.

R: Le second doit 21 livres à cause de la livraison d'un pourceau.

2B30 n1/262 - 24/01/1597 (66)

D: Antoine LEFEBVRE.

C: Marie DUVELLIER veuve de Pierre MANCHE de Camphin.

R: La seconde doit 8 livres 10 sols de reste pour travail effectué.

2B30 n1/263 - 24/01/1597 (66)

D: Noël MASQUELIER pour lui et comme père et tuteur de Marie MASQUELIER.

C: Romain HERRENG demeurant à Hostel paroisse de Bachy.

R: Le second ayant revendu le bien que le premier lui a vendu sur lequel il se réservait un ormeau et un saule comptant 12 livres parisis et livraison d'un jambon de 60 sols, 4 livres 10 sols pour la moitié du droit de médiation du dit marché à la fille du dit MASQUELIER et 35 sols pour 7 quesneaux.

2B30 n1/264 - 24/01/1597 (66)

D: Antoine DEBRUINNE de Mouchin.

C: Valentin HORNES de Nomain.

R: Le second doit 4 livres 17 sols à cause de vente de sayette.

2B30 n1/266 - 24/01/1597 (66)

D: Antoine DEBRUINNE de Mouchin.

C: Piat DESMONS de Nomain fils et héritier de feu Péronne (blanc) veuve de Jean DESMONS.

R: Le second doit 12 livres à cause de vente de laine.

2B30 n1/267 - 24/01/1597 (66)

D: Robert MESSEANT.

C: Jean BILLAU dit Lardu de Salomé.

R: Le second doit 35 livres à cause d'aide pour le logement de soldats.

2B30 n1/268 - 24/01/1597 (67)

D: Jean CARDON le jeune.

C: François MEURISSE du faubourg des Regneaux à Lille.

R: Le second doit 80 florins 4 patards de reste à cause de vente de molée.

2B30 n1/269 - 24/01/1597 (67)

D: André DUHAION.

C: Jean LALLO le jeune.

R: Le second doit 21 livres à cause de vente de lignière.

2B30 n1/270 - 24/01/1597 (67)

D: Marc CORNU hôte.

C: Jacques QUENEULTE de Marquillies.

R: Le second doit 4 livres 2 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/271 - 24/01/1597 (67)

D: Pierre DURIES le jeune.

C: Jean BOUSSEMARE laboureur demeurant au dit lieu.

R: Le second doit 14 livres 10 sols à cause de labeur fait par la bête chevaline du premier.

2B30 n1/272 - 24/01/1597 (67)

D: Georges HUBERT gorlier à Tournai.

C: Charles LETHELIER d'Ascq.

R: Le second doit 9 livres 17 sols à cause d'ouvrage de gorlerie.

2B30 n1/273 - 24/01/1597 (67)

D: Pierre PINCHON.

C: Léonard(?) DELANNOY de Tourcoing.

R: Le second à été condamné à une amende au profit du premier.

2B30 n1/274 - 24/01/1597 (67)

D: Jeanne SIX veuve de Jean LECAT.

C: Jacques LHERMITTE.

R: Procès entre eux.

2B30 n1/275 - 24/01/1597 (67)

D: Pierre DEWARENGHIEN.

C: Jean FLINOIS et Péronne THERY sa femme, Martin QUENIPEL et Barbe THERY sa femme filles de feu Jean, Chrétienne LETHERY veuve de Wallerand CALLAU, Jean CALLAU fils du dit, Anne GRANDPRE veuve d'Antoine PETIT, Guillaume JACQUART et Jeanne HEDDEBAULT sa femme.

R: Procès entre eux.

2B30 n1/276 - 24/01/1597 (68)

D: Antoine TRACHET.

C: Guillaume ALLARD manouvrier à Ennetières lez Avelin.

R: Procès entre eux.

2B30 n1/277 - 24/01/1597 (68)

D: Gaspard DUFOSSE naguère sergent à ce siège.

C: Oste STRUPPART laboureur à Nomain.

R: Le second doit son salaire de sergent.

2B30 n1/278 - 24/01/1597 (68)

D: Jean DEFFONTAINES procureur et maître Wallerand MIROUL avocat.

C: Antoine HAUWIEL fils de feu Antoine, époux de (blanc) auparavant veuve de Pierre BERNARD.

R: Procès entre eux.

2B30 n1/279 - 06/02/1597 (69)

D: Martine GHESQUIERE fille à marier de Jean de Mons en Baroeul.

C: (23/12/1593 Jacques DELERUE notaire) Vaast CORDONNIER de Fives.

R: Le second doit 700 livres parisis à cause de prêt.

S: Pierre FORFEBVRE lieutenant de Roubaix, Laurent et Pierre CORDONNIER pour eux et Adrien DECOUROUBLE aussi tuteurs de François, Mathieu et Madeleine CORDONNIER enfants et héritiers du dit Vaast.

2B30 n1/280 - 06/02/1597 (70)

D: Noble homme Adrien BETTE Sr de Fontaine, Warwane etc. et maître Denis LEGUILLEBERT conseiller et premier pensionnaire de Lille, tuteurs de Damoiselle Renée DELADOUVE fille et héritière de feu noble Bernard vivant Sr de Sainghin en Mélantois etc.

C: Tous.

R: Lui est succédée la terre, fief et seigneurie de Sainghin au dit lieu, Péronne en Mélantois, Ennevelin, Pont à Marcq, Lompret et Neuville. Désirant appréhender des arbres sur le chemin de Péronne au marais devant la maison de François PIPPELART et autres arbres.

S: Jean MAS lieutenant de bailli de Sainghin en Mélantois.

2B30 n1/281 - 06/02/1597 (71)

D: Marc HERRENG le jeune et Jeanne LEBLANCQ sa femme de Beaucamps.

C: (6/02/1596 Mathis DATIS notaire) Georges TANCRE de Deûlémont au nom de Jacques et Michel ses fils.

R: Le second a baillé 11 cens de jardin et labour à Deûlémont nommés "la petite tache"

S: Pierre CATTRIE et Pierre CASTIEL.

2B30 n1/282 - 06/02/1597 (72)

D: Jean LEBLANCQ et Marguerite PROVOST sa femme de Roubaix.

C: (20/12/1594 devant notaire) Adrien DESRUMAULX.

R: Le second a baillé une maison sur 10 cens à Roubaix.

S: Maximilien DELEVAL bailli de Roubaix et Gaspard LEPERS.

2B30 n1/283 - 06/02/1597 (72)

D: Gérard CHARLET laboureur à Radinghem.

C: Guillaume CHOMBART et Jeanne PLOIART sa femme, Jean BECQUART et sa femme.

R: Le premier a acheté en 1595 une maison et terres sur 24 cens 1/2 à Erquinghem et Radinghem occupés par Jean MELSEANT.

2B30 n1/284 - 06/02/1597 (73)

D: Antoine DEFFONTAINES, boucher de la "Grande Boucherie".

C: (3/05/1596 Jean DELEROYERE notaire) Simon VASSAL wautier hors la porte du Molinel à Lille.

R: Le second en règlement de 303 livres 6 sols qu'il lui doit à cause de la vente de peux de moutons, lui a cédé une maison qu'il a en arrentement au dit faubourg appartenant à l'hôpital saint Nicolas de Lille.

2B30 n1/285 - 06/02/1597 (74)

D: Alexandre DELEMER collecteur de la taille d'Avelin.

C: Françoise PENNEQUIN veuve de François LEPE d'Ennevelin.

R: La seconde doit 22 livres 10 sols à cause de taille.

2B30 n1/286 - 06/02/1597 (74)

D: Hubert DELEZENNES collecteur de la taille d'Ennevelin.

C: Simon BRIET censier "d'Engremont".

R: Le second doit 137 Livres à cause de taille.

2B30 n1/287 - 06/02/1597 (74)

D: Guillaume BILLAU et Antoine MOREL naguère collecteurs de Marquillies.

C: Martin DUBOIS de Marquillies.

R: Le second doit 40 sols à cause de taille.

2B30 n1/288 - 06/02/1597 (75)

D: Léon DELEMOTTE et Marie CARLIER sa femme.

C: Jean DELEBASSEE de Mouchin.

R: Le second doit 120 florins 10 patards restant de 500 florins qu'il doit depuis le 26/06/1595 à cause de la formature mobilière due à la dite Marie par le trépas de sa mère qui fut femme du second ainsi qu'à ses demi-frère et sœur moins 50 florins à cause de trois vaches.

2B30 n1/289 - 06/02/1597 (75)

D: David DECOMONT d'Orchies.

C: Gilles BARAINE (plus loin BARINNE).

R: Le second doit 72 livres parisis à cause de livraison d'avoine, ayant saisi 4 plats d'étain et un réau en sa maison, ce à qui Adrien LEMESRE, tierce partie, s'est opposé.

2B30 n1/290 - 06/02/1597 (76)

D: Françoise DOUDELET veuve dernièrement de Jean PLATEAU et auparavant de Jean DEMONCHY.

C: Maître Gilbert DELACOUSTURE fils et héritier de feu Gilles détenteur et occupé affectés par une rente.

R: Le second doit le cours d'une rente à cause que le dit feu Gilles à créé vers Agnès DELACOUSTURE veuve de Jean MAHIEU la rente de 37 florins 10 patards par an.

2B30 n1/291 - 06/02/1597 (76)

D: Nicolas WATTRELOS époux de Martine BOUSSEMARE fille et héritière de feu Guillaume et nièce et donataire de feu Péronne ESCAFFETTE veuve de Jean PARENT.

C: Maximilien CUVELIER fils et héritier avec d'autres de feu Claire LEGUILLEBERT veuve d'Anselme CUVELIER ayant en leur vivant acheté la maison hypothéquée.

R: La première a droit d'une rente héritière de 6 livres 5 sols par an obligeant Simon DERONNE et Catherine WILLANT sa femme.

2B30 n1/292 - 06/02/1597 (76)

D: Jean GRARD dit de Bruxelles.

C: Jacques GRARD dit de Bruxelles fils et héritier de feu Jacques et de feu Marie LEPERS.

R: Le second doit le cours d'une lettre de rente que feu Pierre LEMETTRE et Jacques GRARD dit de Bruxelles ont créée au profit d'Antoinette BRUNEL fille de feu Pierre pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/293 - 06/02/1597 (77)

D: Pierre FASSE bourgeois de Lille veuf de Damoiselle Marie DAMART fille et héritière de feu Grard et père et tuteur des enfants qu'il en eut.

C: Roland DUCASTEL laboureur à Halluin.

R: Le second a acheté 2 vieux bonniers à Halluin affectés par une lettre de rente de 12 livres 10 sols par an obligeant Josse DEFFOSSEZ.

2B30 n1/294 - 06/02/1597 (77)

D: Demoiselle Pasquine CORNILLE veuve de Josse SERROELS de Comines.

C: Damoiselle Jacqueline TACCOEN Veuve de Georges LEROULS écuyer, sœur et plus prochaine héritière de feu Pierre TACCOEN vivant écuyer.

R: Le dit Pierre a créé une rente de 12 Livres par an devant les échevins de Comines.

2B30 n1/295 - 06/02/1597 (77)

D: Jean CUVILLON procureur postulant.

C: Jacques DESMONS laboureur à le "cense de Beaufet" à Avelin et Cyprienne LEMESRE sa femme auparavant veuve de Jean JACQUART.

R: Le dit JACQUART a créé une lettre de rente de 18 florins 15 patards par an.

2B30 n1/296 - 06/02/1597 (78)

D: Damoiselle Aliénor DEBONNIERES dit DE SOUASTRE veuve de Michel LEMAHIEU Sr d'Avesnes.

C: Marguerite GHESQUIERE veuve de Jacques ROUSSEL le jeune pour elle et comme mère et tutrice de Martin, Jean, Gilles et Isabeau ROUSSEL.

R: Le dit feu Jacques et messire Charles comte DEGMONT ont créé une lettre de rente de 37 florins 10 patards par an.

2B30 n1/297 - 06/02/1597 (78)

D: Etienne CAZIER tondeur de grande forche de Lille et Martine WAUCQUIER sa femme, Etienne CRISTAL et Marie WAUCQUIER sa femme.

C: Lucquette THIBAUT veuve de Pierre WAUCQUIER, Charles MAGREZ et Isabeau WAUCQUIER sa femme et Guillaume WAUCQUIER seul tuteur d'Anne, Marie et Françoise WAUCQUIER enfant du dit feu Pierre.

R: Pierre WAUCQUIER a créé une lettre de rente de 6 florins 5 patards par an vers Gilbert WAUCQUIER. Autre acte : les mêmes suite au partage entre les dites Martine et Marie WAUCQUIER et consorts des biens du dit feu Pierre WAUCQUIER, la dite Lucquette et ses enfants ont promis de payer à Martine et Marie WAUCQUIER 13 Livres 6 sols 8 deniers pour leur part.

2B30 n1/298 - 06/02/1597 (78)

D: Jacques BAUWET marchand à Lille veuf de Damoiselle Jacqueline FREUMAULT fille et héritière de feu Demoiselle Claire HERRENG veuve de Georges FREMAULT.

C: Etienne CHUFFART laboureur à Marcquain et Marie DELACESSOYE sa femme, Adrien LEMESRE époux de Catherine BARINNE auparavant veuve d'Allard DELACESSOYE, les dits sœurs, enfants et héritières de feu Marguerite PETIT qu'elle eut en premières noces de feu (blanc) DELACESSOYE, les dits CHUFFART, LEMESRE et BARINNE tuteurs des enfants du dit feu Allard DELACESSOYE.

R: Georges DELETOMBE et la dite Marguerite PETIT sa femme ont créé 12 florins 10 patards de rente héritière par an.

2B30 n1/299 - 06/02/1597 (79)

D: Demoiselle Marguerite LEROULX veuve de Jean BOUCQUENOIS, fille et héritière de Thomas LEROULX.

C: Georges et Jacques MARIAGE enfants et héritiers de feu Pierre MARIAGE détenteurs et occupants d'héritages affectés par une rente.

R: Jacques PATTIN et Jeanne DUTHOIT sa femme ont créé une lettre de rente de 15 livres 12 sols 6 deniers par an vers Demoiselle Chrétienne DELEFORTRIE veuve de Jean DESPRETZ.

2B30 n1/300 - 06/02/1597 (79)

D: Jean CARLIER hôte de "la Plaine Lune" à Lille.

C: Pierre FLAMENG laboureur à Ennetières.

R: Le second doit à Antoine BUISINE 34 Livres à cause de vente de blé.

2B30 n1/301 - 06/02/1597 (79)

D: Jean DELEVALLEE.

C: Amand ROGEAU et Jérôme DECAIGNY son caution.

R: Le second doit 50 livres.

2B30 n1/302 - 06/02/1597 (79)

D: Dame Catherine HAVET veuve de messire Paul DELAGRANGE vivant chevalier, Sr de Nédonchel.

C: Gard COMBLET lieutenant de bailli de Cysoing.

R: Le second doit 270 livres 5 sols.

2B30 n1/303 - 06/02/1597 (80)

D: Martine GHESQUIERE fille à marier.

C: Laurent CORDONNIER de Fives, Adrien DECOUROUBLE de Flers et Pierre CORDONNIER tuteurs des enfants et héritiers de feu Vaast CORDONNIER.

R: Le dit feu Vaast doit 400 livres.

2B30 n1/304 - 06/02/1597 (80)

D: Antoine MAILLART de Templeuve en Pévèle.

C: (Sébastien FRANQUERUE notaire) Jean DUPONCHEL de Cysoing.

R: Le second doit 70 livres 12 Sols.

2B30 n1/305 - 06/02/1597 (80)

D: Frédéric BILLAU.

C: Guillaume BILLAU fils de feu François.

R: Le second doit à Isaac SALLADIN 25 florins 8 patards et autres 52 patards.

2B30 n1/306 - 06/02/1597 (80)

D: Jean LECHERF bourgeois.

C: Antoine LEFEBVRE fils et héritier de feu Antoine, caution de Raes WARDAVOIRE.

R: Le dit WARDAVOIRE doit 126 florins 15 patards.

2B30 n1/307 - 06/02/1597 (80)

D: Valérien MALLET.

C: (Jean CUVILLON notaire) Françoise ROBICQUET veuve de Mathieu TREFFEL de Camphin.

R: La seconde a pris en bail 13 cens 1/2 de labour à Camphin.

2B30 n1/308 - 06/02/1597 (81)

D: Jacques VANBROUCKE.

C: (Gilles FERRET notaire) Philippe TOURNEMINE fils de feu Philippe de Seclin.

R: Les tuteurs des enfants d'Arnould DENOIELLE ont baillé au second une maison sur 5 cens.

2B30 n1/309 - 06/02/1597 (81)

D: Simon DUBOSQUEL et Jean CRETON.

C: (Simon CHAVATTE notaire) Pierre MASENGHE fils de Jean et Nicolas DEFRETIN son caution.

R: Le second doit 13 livres de gros.

2B30 n1/310 - 06/02/1597 (81)

D: Hubert LEPERS couvreur de tuiles à Lille.

C: (Clément DELEFOSSE notaire) Jean GRARD laboureur à Gondécourt et Marie DUROT sa femme.

R: Les seconds doivent 109 livres 10 sols.

2B30 n1/311 - 06/02/1597 (81)

D: Alexandre TREFFET fils de Jean, laboureur à Ennevelin.

C: (Jerenne DUBUS) Jacques DUPISRE laboureur à Fives caution de Jacques HALLE.

R: Le dit HALLE doit 7 livres 10 sols de gros.

2B30 n1/312 - 06/02/1597 (81)

D: Guillaume DESBUISSONS de Lille.

C: Jean DEHARNES de Ronchin.

R: Le second doit 50 livres.

2B30 n1/313 - 06/02/1597 (82)

D: Christophe DESANTES marchand boucher à Lille.

C: Jean MUTEAU, boucher à Houplin.

R: Le second doit 100 Livres à cause de la vente d'une grasse génisse.

2B30 n1/314 - 06/02/1597 (82)

D: Louis CARPENTIER.

C: Guillaume LEGROUL de Phalempin.

R: Le second doit 10 livres de reste de plus grande somme à cause de rendage de cense.

2B30 n1/315 - 06/02/1597 (82)

D: François DHOMESSENT brasseur.

C: Guillaume CHOMBART laboureur à Radinghem.

R: Le second doit 9 livres 8 sols 11 deniers à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/316 - 06/02/1597 (82)

D: Robert GILLES procureur.

C: Antoine CHOMBART charpentier à Tourcoing.

R: Le second doit 3 florins 18 patards à cause de salaire.

2B30 n1/317 - 06/02/1597 (82)

D: Damoiselle Isabeau DEROUBAIX veuve de Pierre DECROIX.

C: Antoine DEPREUDHOMME.

R: Le second doit 60 livres 16 sols 6 deniers de reste à cause de la vente de drap.

2B30 n1/318 - 06/02/1597 (83)

D: Pierre WAROCQUIEL de Cysoing.

C: Antoine LEMESRE hôte à Lesquin.

R: Le second doit 68 livres à cause de la vente de deux cens de facheaux et deux cens de fagots.

2B30 n1/319 - 06/02/1597 (83)

D: Pierre WAROCQUIEL de Cysoing.

C: François DESMONS de Quennaumont paroisse de Cysoing.

R: Le second doit 6 livres 15 sols pour dépenses de bouche et à cause de chênes.

2B30 n1/320 - 06/02/1597 (83)

D: David PETIT brasseur.

C: Gervais STEEN.

R: Le premier a droit de 13 livres 2 sols à cause de dépenses de bouche par transport de Jeanne LECLERCQ veuve de Samson MIGNOT.

2B30 n1/321 - 06/02/1597 (83)

D: David PETIT brasseur ayant droit comme ci-dessus.

C: Jean PETIT.

R: Le second doit 13 livres 7 sols 6 deniers à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/322 - 06/02/1597 (83)

D: David PETIT brasseur ayant droit comme ci-dessus.

C: Pierre DESMONS maréchal.

R: Le second doit 15 livres 16 sols 9 deniers à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/323 - 06/02/1597 (83)

D: Valérien MAZLLET.

C: Françoise ROBICQUET veuve de Mathieu TREFFEL de Camphin.

R: La seconde doit 13 livres 10 sols à cause de revente de 3 rasières d'avoine sur le rendage de 13 cens 1/2 et 33 livres 6 sols 8 deniers à cause de vente de 4 rasières de wartries et 18 livres pour l'achat de 6 havots de blé le tout moins 38 livres déjà payés.

2B30 n1/324 - 06/02/1597 (83)

D: Vénérables et discrets Messieurs le religieux abbé et couvent de SAINT CHRISTOPHE de Phalempin.

C: Robert DEROUBAIX d'Ennetières lez Avelin.

R: Le second doit 7 livres 17 sols de rentes seigneuriales.

2B30 n1/325 - 06/02/1597 (84)

D: Antoine BRURINNE marchand.

C: Noël MASENGHE de Mouchin.

R: le second doit 28 livres à cause de vente de fromage.

2B30 n1/326 - 06/02/1597 (84)

D: Luc DUHEM.

C: Gilles MALBRANCQUE d'Halluin.

R: Le second doit 18 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/327 - 06/02/1597 (84)

D: Jean DEMONCHY écrivain.

C: André POTTIER charpentier hors la porte des Rigneaux à Lille.

R: Le second doit 20 livres de reste à cause de livraison de bois d'écrinerie.

2B30 n1/328 - 06/02/1597 (84)

D: Betreumieux BOUCHERY.

C: Catherine DEHOULINNES veuve de Philippe BOUCHERY.

R: La seconde doit 14 livres à cause de la vente d'un métier et 60 sols pour vente d'un passe et autres 7 livres pour la vente de deux chemises d'homme.

2B30 n1/329 - 06/02/1597 (84)

D: Pasquier DESTAILLEUR hôte.

C: Jacques DESBONNETS grassier à Comines.

R: Le second doit 6 livres 5 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/330 - 06/02/1597 (84)

D: Piat GRAVELIN Brasseur à Esquermes.

C: Jean DEHELLIN de Noyelles.

R: Le second doit 154 livres 7 sols à cause de la vente de boire de grain.

2B30 n1/331 - 06/02/1597 (84)

D: Pierre DELEZENNES marchand grossier.

C: Arnould GRULLOIS de Wannehain.

R: Le second doit 51 livres 13 sols à cause de la vente de marchandise de grosserie.

2B30 n1/332 - 06/02/1597 (84)

D: Demoiselle Jacqueline BLANCQUART veuve d'Antoine DEBOULLONGNE.

C: Arnould BEAUVENTRE frère et héritier de feu Adrien.

R: Le second doit 15 livres à cause de livraison de viandes.

2B30 n1/333 - 06/02/1597 (84)

D: Jean DUBAR d'Annappes.

C: Jean HALLE fils de Rémy et Jean PLATIEL de Wambrechies.

R: Les seconds doivent 7 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/334 - 06/02/1597 (85)

D: Maître Pierre DENAVARRE chirurgien.

C: Pierre DESPREZ de Hellin paroisse d'Ennevelin.

R: Le second doit 50 livres.

2B30 n1/335 - 06/02/1597 (85)

D: Jean BOUCHERY brasseur à Armentières ayant droit par transport de la veuve Jacques NYS.

C: Pierre DAMBRE de Radinghem.

R: Le second doit 6 livres 15 sols de reste à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/336 - 06/02/1597 (85)

D: Jean BOUCHERY brasseur à Armentières ayant droit par transport de la veuve Jacques NYS.

C: Pierre LEROUGE charpentier à Wavrin.

R: Le second doit 17 livres 12 sols de reste à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/337 - 06/02/1597 (85)

D: Jean BOUCHERY brasseur à Armentières ayant droit par transport de la veuve Jacques NYS.

C: La veuve Vaast DODEINE.

R: La seconde doit 40 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/338 - 06/02/1597 (85)

D: Jean BOUCHERY brasseur à Armentières ayant droit par transport de la veuve Jacques NYS.

C: Daniel BRUNEL de Radinghem.

R: Le second doit 17 livres 11 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/339 - 06/02/1597 (85)

D: Jean BOUCHERY brasseur à Armentières ayant droit par transport de la veuve Jacques NYS.

C: Wallerand FLOURET manouvrier à Wavrin.

R: le second doit 96 livres dont reste 23 livres à payer.

2B30 n1/340 - 06/02/1597 (85)

D: Jean BOUCHERY brasseur à Armentières ayant droit par transport de la veuve Jacques NYS.

C: Thomas POTTIER.

R: Le second doit 55 livres 12 sols 6 deniers.

2B30 n1/341 - 06/02/1597 (85)

D: Pierre WILLOCQUEL détailleur de draps à Lille.

C: Antoine GRANDSIRE bailli d'Ennevelin.

R: Le second doit 15 livres 13 sols à cause de vente de draps.

2B30 n1/342 - 07/02/1597 (86)

D: Marc LOCQUIFFIER laboureur à Roubaix.

C: Thomas LALLEMANT.

R: Il a acheté une maison à Jean BLAUWART que le second occupe et d'où il doit sortir.

2B30 n1/343 - 07/02/1597 (87)

D: Pierre GHEMART laboureur à Erquinghem sur la Lys.

C: André HERRENG et Pierre DELAVAL charpentier et scieur à Fromelles.

R: Le premier a plusieurs flacques de chênes es bois des censes du Hem à Fromelles estimés 36 livres et achetés du receveur de Rosimbois que les seconds ont emporté.

2B30 n1/344 - 07/02/1597 (87)

D: Adrien DESQUIEBS bourgeois de Lille procureur spécial de Wallerand DELEBECQUE marchand à Cologne, Mahieu DELEBECQUE et Philippe DESURMONT tuteurs de Jeanne DELEBECQUE, le dit DESURMONT aussi en son nom privé.

C: Philippe TEIZE de Bondues.

R: Les premiers ont une ferme sur 7 bonniers à Bondues occupée par le second qui doit sortir.

2B30 n1/345 - 07/02/1597 (88)

D: Jacques BOUTRY laboureur à Capinghem époux de Michelle DESMAZIERES, Maximilien LEVESQUE de Capinghem époux de Catherine DESMAZIERES, les dites filles et héritières de feu Etienne DESMAZIERES et de feu Jacquemine DELEBOE.

C: Pierre DESMAZIERES d'Ennetières en Weppes leur oncle paternel.

R: Passé de longues années les dites femmes ont été pourvues de tuteurs dont le second qui n'a pas rendu les comptes.

2B30 n1/346 - 07/02/1597 (89)

D: Charles BEHAGLE laboureur à Houplines sur la Lys.

C: (Jean CUVILLON notaire) Jean BEHAGLE fils de feu Lambert de Verlinghem caution de Philippe BEHAGLE.

R: Le second doit 33 livres.

2B30 n1/347 - 07/02/1597 (89)

D: Pierre LECOCQ d'Ennetières.

C: Martin LESAFFRE, Jacquemine DELEFORTRIE sa femme et Jean DELEFORTRIE enfants et héritiers de feu Mahieu DELEFORTRIE.

R: Le dit Mahieu a vendu au premier 3 florins 2 patards 6 denier tournois de rente héritière par an.

2B30 n1/348 - 07/02/1597 (89)

D: Nicolas PETIT marchand à Anvers.

C: (Devant les échevins d'Anvers) Michel DUBOIS, Josse TANT et Antoinette LEMAN tuteurs de Marie DUBOIS fille de feu Gilbert, sœur et héritière de feu Louise DUBOIS de Tourcoing.

R: Isabeau DUBOIS veuve de Gilbert DUBOIS et la dite Louise sa fille doivent 37 livres de gros.

2B30 n1/349 - 07/02/1597 (90)

D: Arnould THIEULLAINE Sr du Fermont.

C: Jacquemine DUSOLLIER fille et héritière de feu Gilles et de feu Marguerite HOUZET, Cornille et Nicolas DUSOLLIER enfants et héritiers de feu Gilles le jeune aussi détenteurs et occupants.

R: La dite HOUZET et Gilles DUSOLLIER ont créé une lettre de rente de 60 sols parisis par an garantie sur un bien qu'ils occupent.

2B30 n1/350 - 07/02/1597 (90)

D: Valentin MASURE laboureur à Santes.

C: (Nicolas GOULLON notaire) Paul LEVIEU laboureur à Wavrin.

R: Le premier a baillé 14 cens de labour à Santes.

2B30 n1/351 - 07/02/1597 (90)

D: Valentin MASURE laboureur à Santes.

C: (Nicolas GOULLON notaire) Jérôme DEROULLERS laboureur à Santes.

R: Le second doit 60 livres parisis.

2B30 n1/352 - 07/02/1597 (90)

D: François VANPITTEGHEM de Quesnoy sur Deûle.

C: (Germain DELETOMBE notaire) Jean DUMOLLIN laboureur à Verlinghem.

R: Le second a promis de décharger le premier vers Mathieu SIX tuteur des enfants de Jean LEFEBVRE pour 200 florins carolus.

2B30 n1/353 - 07/02/1597 (90)

D: Luc CARPENTIER.

C: Maître Jean MOREL bailli de Gondécourt.

R: Le second doit 168 livres parisis dont il reste 60 livres à payer.

2B30 n1/354 - 07/02/1597 (91)

D: Gilles LECHAMBRE.

C: Martin DEBUISNE de Wattrelos.

R: Le second doit 8 livres 2 sols.

2B30 n1/355 - 07/02/1597 (91)

D: Nicolas DUFLOCQ de Sainghin en Mélantois.

C: Pierre DURETZ le jeune de Marquillies.

R: Le second doit 58 livres parisis.

2B30 n1/356 - 07/02/1597 (91)

D: Maître Jean DELACOUSTURE prêtre, Philippe DERENTY et Damoiselle Françoise DELACOUSTURE.

C: (Nicolas PARENT notaire) Jean LEMERCHIER laboureur à Chemy.

R: Le second a pris en bail de Jean DOUCHET au nom des premiers la moitié de 3 bonniers 12 cens de labour à Chemy.

2B30 n1/357 - 07/02/1597 (91)

D: Roger HOVIN marchand détailleur de draps à Lille.

C: Jacques LEMESRE et Martin CAHU de Baisieux.

R: Les seconds doivent à Josse KINT 32 livres cédées au premier.

2B30 n1/358 - 07/02/1597 (91)

D: Jacques MOREL marchand à Lille.

C: Michel BOUTRY de La Bassée.

R: Le second doit 4 livres de gros à cause de prêt.

2B30 n1/359 - 07/02/1597 (92)

D: Jacques DUMORTIER, Marie DELEBECQUE et Madeleine DELEBECQUE enfants et héritiers de feu Noël DELEBECQUE.

C: Guillaume DESMACLIERS dit Sochon de Tourcoing.

R: Le second doit 15 livres de rendage de 4 cens de jardin et 1 cent de pré.

2B30 n1/360 - 07/02/1597 (92)

D: Jean BOUCHIER.

C: Jean POLLET de Tourcoing.

R: Le second doit 1 livre 10 sols 9 denier de gros à cause de laine.

2B30 n1/361 - 07/02/1597 (92)

D: Roland DEBEAUMARES procureur postulant à Lille.

C: Jacques DELECOURT brasseur à Baisieux.

R: Le second doit le salaire du premier.

2B30 n1/362 - 07/02/1597 (92)

D: Charles FROIDURE procureur.

C: Marie OCHIN veuve d'Allard PREVOST, Grard AUXESCACHES et Pierre LENGART tous de Salomé.

R: Les seconds séparément doivent le salaire du premier.

2B30 n1/363 - 07/02/1597 (92)

D: Jean POILLON ayant droit des salaires de feu Guillaume DEHEULST procureur.

C: Maurice DURIES de Seclin et Josse CHOCQUET.

R: Les seconds doivent le salaire du dit Guillaume.

2B30 n1/364 - 07/02/1597 (92)

D: Demoiselle Marguerite DECOUROUBLE veuve de Jean MONDESIN vivant sergent à ce siège.

C: Pierre LIEVIN de Lille et Guillaume DEFRANCHE époux de Marie LEMAHIEU auparavant veuve d'Arthus MARCHANT.

R: Le second doit le salaire du premier.

2B30 n1/365 - 07/02/1597 (93)

D: Gilbert DEFOURMESTRAUX, Pierre GRISSON, Pierre WICCART et Damoiselle Marguerite DECOUROUBLE tuteurs des enfants et héritiers de feu Balthazar COENE vivant sergent à ce siège.

C: Arnould THIEULLAINE Sr du Fermont.

R: Le second doit le salaire du dit COENE.

2B30 n1/366 - 07/02/1597 (93)

D: Philippe DUBOIS bourgeois de Lille.

C: Arnould GRULLOIS de Wannehain.

R: Le second a été condamné vers le premier.

2B30 n1/367 - 07/02/1597 (93)

D: Jean DEFLANDRES.

C: Jean VISELIN de Flers.

R: Le second a été condamné vers le premier.

2B30 n1/368 - 07/02/1597 (93)

D: Jean POTTIER.

C: Adrien LEBLON et Roland DUPLOUY d'Ascq.

R: Les seconds ont été condamnés.

2B30 n1/369 - 07/02/1597 (93)

D: Oste FRANQUET laboureur.

C: Gilles VANDENDECHAUTE écuyer, Sr de Pumbecque.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/370 - 07/02/1597 (93)

D: Jacques MOREL marchand.

C: Grard DESCRIVERE de Tourcoing.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/371 - 07/02/1597 (93)

D: Jacques MOREL.

C: Jacques DELEMOTTE de Tourcoing.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/372 - 07/02/1597 (93)

D: Jean FLINOIS receveur du fief de Fretin dépendant d'Haubourdin.

C: Etienne POILVESCHE de Fretin.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/373 - 07/02/1597 (94)

D: Jacques MOREL.

C: Hubert THIBERGHEN de Tourcoing.

R: Etant en procès ensemble.

2B30 n1/374 - 07/02/1597 (94)

D: Simon PIETIN hôte.

C: Grard LEROUGE de Fretin.

R: Etant en procès.

2B30 n1/375 - 07/02/1597 (94)

D: Noël LEDETZ hôte.

C: Mathis TOURNOY et Mathis LEMESRE.

R: Sont en procès.

2B30 n1/376 - 07/02/1597 (94)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRANDEME.

C: Philippe CAMBIER et Aliénor OUDART veuve de Pierre DESAINS de Lille.

R: Sont en procès.

2B30 n1/377 - 07/02/1597 (94)

D: Demoiselle Jacqueline DESRUMAUX.

C: Simon DEHELLELLES et Jeanne AHAIGES sa femme.

R: Sont en procès.

2B30 n1/378 - 07/02/1597 (94)

D: Jean DEBRABANT procureur de Betreumieux LIBERT et Jean DEFFONTAINES procureur de Guillaume DELACHAPPELLE Sr d'Estaimpuis caution du dit LIBERT.

C: (19/04/1578 Pierre DUPONT notaire) Jacques VAAS et Philippotte GRISSON sa femme.

R: Les seconds ont vendu à Philippe TOURNEMINE docteur en médecine une lettre de rente de 18 florins 15 patards au rachat de 300 florins obligeant Florent Waignon et Jean DUBOIS et dont le dit LIBERT est héritier du dit TOURNEMINE. Depuis quoi Adrien VANDENHEE écuyer Sr de l'Espiere a droit du dit LIBERT à cause de droits seigneuriaux et arrérages de rentes seigneuriales dont il reste 292 livres 6 deniers parisis.

2B30 n1/379 - 07/02/1597 (95)

D: Roland MAUROIT.

C: Antoine DEFAULCOMPRET de Seclin.

R: Michelle DEFIVES veuve de Jean DUQUESNE a attaqué le premier pour avoir paiement de 16 livres restant de deux années de rente héritière pour laquelle somme le second ayant acheté la terre hypothéquée par la rente.

2B30 n1/380 - 07/02/1597 (96)

D: Jean RABAULT.

C: Jean DESRUIELLES naguère sergent à ce siège et sa femme veuve en premières noces de Michel RABAULT.

R: Antoinette COCQUEL veuve de Jean BAIART a attaqué le premier à cause d'une année de rente de 31 livres 5 sols par an pour lequel se second s'est porté garant.

2B30 n1/381 - 07/02/1597 (96)

D: Marie CAULLIER veuve de Robert DUBOIS vivant collecteur d'Ennetières en Weppes.

C: Marin WACRENIER et Jérôme (blanc) son beau-fils. Puis Pierre GHESQUIERE d'Ennetières.

R: Le second doit 4 livres 6 sols et 5 livres 17 sols 2 deniers moitié de 11 livres 14 sols 4 deniers qu'il doit avec son beau-fils à cause de taille et 10 livres 3 sols. Puis au second pour 7 livres 4 sols à cause de taille.

2B30 n1/382 - 20/02/1597 (97)

Arnould SEGARD laboureur Allennes pour lui et comme mari de Marie BUTTIN et comme père et tuteur de Marie SEGARD.

C: (11/04/1593 Mathis DATHIS notaire) Marie BUISINE fille à marier de feu Jean d'Allennes.

R: La second a donné au premier, son filleul 50 livres parisis à prendre après son trépas et le 26/03/1595 devant Thomas DUTHOIT notaire aux dits BUTTIN-SEGARD. Jeanne DELESALLE veuve de Jean COCHET d'Allennes devait à la dite Marie le reste de 500 livres, de même Catherine CORNILLE veuve de Jacques DUMEZ 50 livres parisis, de même Catherine LUTTIN veuve de Jean DEBEAUPRET 50 livres. La dite Marie SEGARD aussi sa filleule 100 florins à prendre sur les héritiers de François BEHAGLE d'Englos sur ce qu'ils lui doivent et une vache, une soyoire de fer et toutes bagues qu'elle trouvera le jour de son trépas.

S: Pierre BEHAGLE héritier du dit François, Gilles LEBOUQC bailli d'Allennes.

2B30 n1/383 - 20/02/1597 (98)

D: Sébastien ALATRUYE dit de le Vigne, bourgeois et marchand à Lille.

C: (1591) Le couvent de LOOS.

R: Il a acheté le fief "de le lesquerie" en 5 parties de pré et jardin à Esquermes avec partie de rivière avec viviers pour la moitié à l'encontre du couvent de Loos.

2B30 n1/384 - 20/02/1597 (100)

D: Gaspard LESTIEVENON et Laurent DAUCHY curateurs des biens de Jean FASCON expaysé, neveu et héritier en ligne collatérale de feu Catherine FASCON veuve de Josse RIDDE.

C: Tous.

R: Suite au décès de la dite FASCON lui est succédée la moitié de différents biens à Fretin et Wattignies.

S: Françoise DOUDELET veuve de Jean PLATEAU et auparavant de Jean DEMONCHY, Jean DURIES et Noël DEHELLIN occupants qui doivent sortir.

2B30 n1/385 - 20/02/1597 (101)

D: Pierre MULLIER brasseur.

C: (2/09/1594) Barbe DELEPIERRE veuve de Jacques BRUNEAU.

R: Le premier a baillé le cabaret "Bethleem" à Fives à la seconde qui n'a pas payé le bail et doit en sortir.

2B30 n1/386 - 20/02/1597 (102)

D: Chrétienne DEMEAULX d'Armentières.

C: Jean BONNECHANDELLE occupé du bien.

R: Elle a acquit par décret une maison pour 100 ans et un jour sur 2 bonniers 8 à 10 cens appartenant à Suzanne GILLON rebelle à sa majesté que le second occupe sans droit.

2B30 n1/387 - 20/02/1597 (102)

D: Jean THIBAUT et Jacquemine DEBAISIEU sa femme d'Annappes.

C: Jean LIENNART et sa femme d'Annappes.

R: Il leur appartient une maison à Annappes sur 14 cens baillée aux seconds pour six ans finissant en 1598 ce qu'ils doivent leur signifier.

2B30 n1/388 - 20/02/1597 (103)

D: Barbe WAIGNON veuve de Josse DUCHASTEL, mère et tutrice de ses enfants et François WAIGNON seul tuteur des dits enfants.

C: Martin BOUCHERY de Verlinghem.

R: Les enfants ont droit du 7° d'une maison à Verlinghem occupée par le second au rendage de 400 livres par an mis qui doit des arrérages.

2B30 n1/389 - 20/02/1597 (103)

D: François LABIN fils de feu Jean, meunier à Lille et auparavant à Ennevelin.

C: Louis DEBUISON d'Ennevelin.

R: Peu après le ravitaillement de la ville de la Fer il y a environ 8 mois plusieurs soldats tant Italiens que autres ont, par charge suivant billet et ordonnance des bailli et gens de loi d'Ennevelin, été logés un soldat Italien à la charge du demandeur et du second. Le premier les nourrissant et entretenant trois à quatre jours et nuits tous deux, sous la promesse du second de le rembourser de la moitié des frais portant 16 florins carolus.

2B30 n1/390 - 20/02/1597 (104)

D: Claire BRUNEL veuve de Guillaume HETTE.

C: Pierre POUILLE.

R: Le second a baillé une choque de maisons porte de la Barre à Lille dont deux sont occupées sans droit par Philippe COUSIN.

2B30 n1/391 - 20/02/1597 (104)

D: Pierre HALLET et Pierre MILLIER tuteurs des enfants de Jean HALLET et Antoine CASTIEL époux d'Antoinette DESTOMBES auparavant veuve de Jacques DELOBEL.

C: Les curateurs de Roger LEPERS.

R: Les premiers avec Nicolas HALLET ont vendu à André CORMONTAIGNE dit Turpin une maison sur 8 cens 1/2 1612 livres, déductions faites reste 1483 livres 2 sols à propos de la quelle somme plusieurs crédeurs du dit Nicolas ont réclamé la moitié mais ont trop perçu au dépend des dits mineurs. Surplus entre les mains des curateurs de feu Roger LEPERS et Damoiselle Marie MIROUL sa veuve et maître Wallerand MIROUL licencier es lois son (père?).

2B30 n1/392 - 20/02/1597 (105)

D: Jean LEROUGE collecteur de la taille de Camphin en Carembault.

C: Gilles BAILLET de Carnin.

R: Le second doit 9 livres 12 sols à cause de taille.

2B30 n1/393 - 20/02/1597 (105)

D: Wallerand DUMARES receveur de la charité des pauvres de Saint Maurice à Lille.

C: Antoine DEFLANDRES.

R: Le second doit 23 sols 2 deniers parisis de rente héritière par an, rente déclaré exécutoire par Damoiselle Catherine DESPLANCQUES veuve du second dont elle doit 8 livres 2 sols.

2B30 n1/394 - 20/02/1597 (106)

D: Gilles VANDENEECHOUTE écuyer, Sr de Pumbecque, époux de Damoiselle Barbe THIEULLAINE.

C: (Alexandre LESCOUFFE notaire) Pierre et Hubert DELEZENNES frères.

R: Le premier a baillé la "cense d'Engremont" à Ennevelin auparavant occupée par François GRANDSIRE sauf le château, motte, eaux et ce que tient en cense Oste FRANCQUET avec tous les héritages qui appartiennent à la chapelle d'Engremont que le premier tient en cense depuis 1590 pour 1400 livres par an pour les arrérages à propos desquels le dit Hubert a obtenu lettres patentes de sa Majesté en 1595 prévoyant un paiement échelonné qu'il n'a pas respecté.

2B30 n1/395 - 20/02/1597 (107)

D: Demoiselle Marguerite CUVILLON veuve de Wallerand HENNOCCQ.

C: Guillaume FLAMENG.

R: Le dit HENNOCCQ ayant été en procès contre le second, sa veuve reprend la cause.

2B30 n1/396 - 20/02/1597 (107)

D: Pierre DE CROIX écuyer, Sr de Wasquehal, fils et héritier de feu Jean.

C: Messire Philippe Guillaume DE NASSAU prince d'Orange, comte de Buren etc.

R: Le second est neveu et héritier en ligne directe de feu Messire Maximilien DEGMONT chevalier de l'Ordre du Roi notre site, comte de Buren, Leerdam etc. et feue Dame Françoise DE LANNOY sa compagne et aussi détenteur et occupeer des fiefs, seigneuries et héritages affectés par deux rentes. L'une de 125 livres parisis au rachat de 2000 et l'autre de 200 livres parisis par an au rachat de 4250 livres parisis dont le dit feu comte était obligé.

2B30 n1/397 - 20/02/1597 (108)

D: Demoiselle Isabeau DELANDAS veuve de Philippe DEGHERBODE écuyer, Sr de la Haye, sœur et héritière de feu Demoiselle Antoinette DEBETHENCOURT veuve de Wallerand DELANDAS écuyer, Sr de Heulle.

C: Messire Philippe Guillaume DE NASSAU prince d'Orange, comte de Buren etc.

R: Le second est neveu et héritier en ligne directe de feu Messire Maximilien DEGMONT chevalier de l'Ordre du Roi notre site, comte de Buren, Leerdam etc. et feu Dame Françoise DE LANNOY sa compagne et aussi détenteur et occupeur des fiefs, seigneuries et héritages affectés par deux rentes. Il doit deux lettres de rente de 75 et 100 florins par an.

2B30 n1/398 - 20/02/1597 (108)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Michel LEGHIER de Lille.

R: Le second a acheté un bien affecté par une lettre de rente obligeant Michel CABIT et sa femme vers Wallerand WATRELOS pour 4 florins 2 patards 9 deniers tournois par an.

2B30 n1/399 - 20/02/1597 (108)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Frédéric LEFEBVRE de La Bassée.

R: Le second a acheté un bien affecté par une lettre de rente obligeant Jean BEGART et Marguerite LEPAN sa femme pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/400 - 20/02/1597 (108)

D: Jean DUJARDIN fils et héritier de feu Jean.

C: Jeanne MASQUELIER veuve de Jean DUFAU de Cysoing.

R: La seconde doit répondre d'une lettre de rente obligeant Evrard HACHE veuve Jean DUJARDIN pour 5 florins carolus par an.

2B30 n1/401 - 20/02/1597 (109)

D: Jean DEJONGHE fils et héritier de feu Péronne DESCRIVE qui fut fille et héritière de feu Daniel.

C: François VERBROUCQ dit Rencke, hôte à Menin et Antoinette DURIEU sa femme fille et héritière de feu Georges.

R: Les seconds ont une place vide où il y avait une maison à Halluin tenue de Péruwez affectée par une rente obligeant le dit Georges vers feu Daniel DESCRIVERE pour 18 florins carolus par an.

2B30 n1/402 - 20/02/1597 (109)

D: Antoine HENNART neveu et héritier de feu Adrien.

C: Jacques ROUSSEL, Vaast DESRUMAULX et Marie ROUSSEL sa femme et Marguerite GHESQUIERE veuve de Jacques ROUSSEL le jeune en la dite qualité et mère et tutrice de Martin, Jean, Gilles et Isabeau ROUSSEL, les dits ROUSSEL neveux et nièces et héritiers de feu Jacques ROUSSEL l'aîné.

R: Le dit feu Jacques ROUSSEL a créé une lettre de rente vers le dit feu Adrien pour 56 florins 5 patards par an.

2B30 n1/403 - 20/02/1597 (109)

D: Jean BOURGEOIS procureur postulant à Lille.

C: Jean BOSQUILLON et Marie PERCHE sa femme auparavant veuve avec enfants de Pierre SAINCTIVE.

R: Les seconds sont propriétaires de 6 cens à Armentières hypothéqués par une rente obligeant Martin DURIBREUCQ et autre pour 39 florins carolus par an.

2B30 n1/404 - 20/02/1597 (110)

D: Dom Philippe DE ROBLES Sr de Laleval, fils et héritier de haut et puissant Sr Dom Jacques DE ROBLES vivant baron de Willy qui fut fils et héritier de feu Dame Jeanne DE SAINTQUENTIN, dame du dit lieu à son trépas veuve de Messire Gaspard DE ROBLES vivant chevalier, Sr du dit lieu.

C: Messire Maximilien DE SAINTE ALDEGONDE, chevalier, Sr de Noircarmes, Wisques, Zudausque, Genech, Bourghelles, Avelin etc., frère et héritier de messire Lamoral DE SAINTE ALDEGONDE vivant chevalier, Sr des dits lieux qui fut fils et héritier de noble et puissante Dame Bonne DE LANNOY, Dame de Mongoval etc. veuve de bonne mémoire messire Philippe DE SAINTE ALDEGONDE Sr de Noircarmes, mère et tutrice légitime de ses enfants.

R: Le second doit cinq lettres de rente obligeant la dite Bonne DE LANNOY vers messire Gaspard DE ROBLES pour 829, 103, 100, 117 et 233 florins par an.

2B30 n1/405 - 20/02/1597 (110)

D: Guillaume DEROUBAIX, Arnould BAUE et Antoine HOVINNE tuteurs de Jean et Marguerite DEROUBAIX enfants de feu Jean, neveu et nièce en ligne directe et héritiers de feu Mahieu DEROUBAIX qui fut neveu en ligne collatérale et héritier de feu Collette DEROUBAIX.

C: Antoine et Jacques MOUTON de Tourcoing, frères et héritiers de feu Jean qui fut fils et héritier de feu Christophe.

R: Le dit Christophe a créé une lettre de rente de 6 livres 5 sols parisis par an.

2B30 n1/406 - 20/02/1597 (110)

D: Gilles DELESPIERE bourgeois de Lille.

C: Bernard DELOS.

R: Le second a acheté un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente de 12 florins 10 patards par an obligeant Louis LOMBART.

2B30 n1/407 - 20/02/1597 (110)

D: Robert DELABUISSIERE Sr de Coquerel.

C: (Bauduin MUISSART notaire) Antoine LEVICQ écuyer, Sr du Bertolf frère et héritier de Damoiselle Marguerite LEVICQ.

R: Le second possède du fief de Riencourt à Allennes venu de sa sœur qui fut femme du premier et dont il est question dans leur contrat de mariage.

2B30 n1/408 - 20/02/1597 (111)

D: Damoiselle Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Pierre DEHELLIN laboureur à Ennetières lez Avelin.

R: Le second doit à Pierre DURANT 71 livres parisis.

2B30 n1/409 - 20/02/1597 (111)

D: Arnould DELETOMBE et Jeanne DENOIELLES sa femme auparavant veuve de François MESCART.

C: (Guillaume LEWATHIER et Antoine FASCON notaires) Jean CUVELIER de La Bassée.

R: Le second a promis de décharger la dite DENOIELLES d'une rente héritière de 250 florins en principal vers Isabeau BOUTRY.

2B30 n1/410 - 20/02/1597 (111)

D: Gilbert PREVOST de Lannoy.

C: (Antoine DELATTRE notaire) Pierre HESPEL laboureur à Templeuve en Dossemer.

R: Le second doit au premier 300 livres parisis.

2B30 n1/411 - 20/02/1597 (111)

D: Michel DEGRUISONS laboureur à Fromelles.

C: Jean DURIES d'Erquinghem sur la Lys.

R: Le second doit au premier 24 livres parisis.

2B30 n1/412 - 20/02/1597 (111)

D: Jacques DOUCHET bourgeois et marchand.

C: (Nicolas GOULLON et Thomas DUTHOIT notaires) Jean LEBLANCQ de Lambersart.

R: Le second doit 200 livres parisis au premier.

2B30 n1/413 - 20/02/1597 (112)

D: Jean FLINOIS receveur du fief de Barghes.

C: Mahieu RAOUL laboureur à Wattignies.

R: Le second doit 56 livres 7 sols 3 deniers parisis au premier.

2B30 n1/414 - 20/02/1597 (112)

D: Laurent HAVERBELLE meunier à Wattignies.

C: François LEFEBVRE de Noyelles.

R: Le second doit 52 livres parisis au premier.

2B30 n1/415 - 20/02/1597 (112)

D: Pierre LEPE frère et héritier de feu Nicole à son trépas veuve de Jean DELECOURT.

C: Jacques BOUTRY carlier à Wambrechies.

R: Le second doit 50 florins au dit DELECOURT.

2B30 n1/416 - 20/02/1597 (112)

D: Daniel MAUROIT.

C: (Hippolyte BRAEM notaire) Thomas FABVIER d'Ennevelin.

R: Le second doit 9 livres de gros au premier.

2B30 n1/417 - 20/02/1597 (112)

D: Daniel MAUROIT.

C: Pierre MASENGHE.

R: Le second doit 11 livres de gros au premier.

2B30 n1/418 - 20/02/1597 (112)

D: Gilles VANDENECHOUTE écuyer, Sr de Pumbecque.

C: Laurent DELEZENNES laboureur à Antreuil (Avelin).

R: Le second lui doit cent 1/2 de glui.

2B30 n1/419 - 20/02/1597 (112)

D: Jean DEDEUXVILLES.

C: Philippe LEFEBVRE de Mons en Pévèle.

R: Le premier lui a baillé 12 cens de terre.

2B30 n1/420 - 20/02/1597 (113)

D: Adrien DEJONGHE.

C: Jacques CABILLAU de Bousbecque.

R: Le second lui doit 3 livres de gros.

2B30 n1/421 - 20/02/1597 (113)

D: Romain FRUICT marchand à Lille.

C: Philippe SIX.

R: Le second doit 25 livres parisis au premier.

2B30 n1/422 - 20/02/1597 (113)

D: François CAPPIN laboureur.

C: Mahieu DESBIENS et Pierre WAUCQUIER.

R: Vente d'avestures.

2B30 n1/423 - 20/02/1597 (113)

D: Jean BECQUART tanneur.

C: (Jean MOREL notaire) Marc LONNAR.

R: Le second lui doit 186 florins.

2B30 n1/424 - 20/02/1597 (113)

D: Marguerite LEFEBVRE veuve de Jacques DEGAND.

C: (Jerenne DUBUS notaire) Jean VERDIERE.

R: Le premier lui a baillé une maison sur 8 cens à Ronchin.

2B30 n1/425 - 20/02/1597 (113)

D: Jean DELETOUR.

C: Antoine LEPLAT de Marcq en Baroeul.

R: Le second lui doit 20 livres parisis pour avoir vaqué plusieurs jours à ses affaires.

2B30 n1/426 - 20/02/1597 (114)

D: Bauduin MUISSART procureur.

C: Jean CAULLIER de La Bassée.

R: Le second doit 38 patards 6 deniers.

2B30 n1/427 - 20/02/1597 (114)

D: Pierre DESBUCQUOIS.

C: Antoine LE VICQ écuyer, Sr du Beltolf.

R: Le second doit 800 livres 4 sols.

2B30 n1/428 - 20/02/1597 (114)

D: Henri FRANCHOIS marchand.

C: Pierre WICCART de Fleurbaix.

R: Le second doit 51 florins à cause de vente et livraison d'une pièce de vin de Gascogne.

2B30 n1/429 - 20/02/1597 (114)

D: Jean RENS.

C: Jacques USBIT hôte à Fournes.

R: Le second doit 10 florins en l'acquit de Pierre LEFEBVRE à cause de vente d'un pourceau au dit LEFEBVRE.

2B30 n1/430 - 20/02/1597 (114)

D: Jean BOIDIN marchand.

C: François DELEBOE brasseur.

R: Le second doit 12 livres parisis de reste à cause de vente de deux pourceaux.

2B30 n1/431 - 20/02/1597 (114)

D: Jean RENS.

C: Jacques BOUSSEMARE de Lomme.

R: Le second doit 18 livres parisis de reste à cause de vente de deux pourceaux.

2B30 n1/432 - 20/02/1597 (114)

D: Pierre MONNET.

C: Jacques DEMOUVAUX.

R: Le second doit 17 livres 10 sols 6 deniers parisis à cause de vente de bois scié.

2B30 n1/433 - 20/02/1597 (114)

D: Noël MASQUELIER laboureur.

C: Denis PLANCQUE laboureur à Loos.

R: Le second doit 40 sols à cause de certain écot et charité payé par le dit Noël pour le second à rabattre au dernier argent qu'il lui devra comme pleige de Catherine BERNARD ce qu'il n'a fait.

2B30 n1/434 - 20/02/1597 (114)

D: Oste FRANCQUET.

C: Gilles VANDENECHOUTE écuyer, Sr de Pumbecque.

R: Le second doit 205 livres 4 sols parisis pour avoir nourri 19 bêtes à corne 17 jours à l'avenant de 2 sols par jour chacune bête, item 32 sols parisis qu'il a payé à Michel LEFEBVRE grassier pour un havot de sel, item 52 sols pour deux havots de blé livrés en novembre 1591 par charge de l'ajourné à la veuve BRETON, item 25 sols pour avoir acheté 4 wenchés et une quenille de fer pour son chariot, item 5 livres parisis pour avoir été cherché sa femme avec deux chevaux d'Aigremont vers Tournai et retour, item pour un thunon de far qu'il a laissé à sa sortie de cense pour 40 sols, item avoir restitué une chenelle et des escailles laissés au dit lieu pour 20 sols, item pour 24 sols de salaire d'avoir été cherché trois tonneaux de bière à Ennetières, item 16 livres parisis pour avoir charrié quatre jours son bois à ses chariots, item 17 livres qu'il a payé à Jean DEFLANDRES, item 50 sols parisis de salaire d'avoir ringhuillié(?) 5 cens de terre, le tout moins 126 livres que le premier doit au second.

2B30 n1/435 - 20/02/1597 (115)

D: Jean DEDEUXVILLES.

C: Philippe LEFEBVRE.

R: Le second doit 5 livres parisis pour une rasière d'avoine il y a deux ans.

2B30 n1/436 - 20/02/1597 (115)

D: Adrien DEJONGHE.

C: Jacques CABILLAU.

R: 15 livres à cause de vente de beure et prêt, 6 livres 18 sols pour la moitié d'un escot en la taverne de "Ambroise" à Bondues.

2B30 n1/437 - 20/02/1597 (115)

D: Jean MUTEAU hôte.

C: Bauduin MENGIER laboureur.

R: 34 livres parisis de reste à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/438 - 20/02/1597 (115)

D: François CAPPON laboureur.

C: Jean LEFEBVRE laboureur.

R: Le second doit 36 livres parisis à cause de livraison de 27 rasières de blé de reste pour deux années de cense.

2B30 n1/439 - 20/02/1597 (115)

D: Jacques BOUSSEMARE.

C: Roland DELEPLANCQUE.

R: Le second doit 14 livres parisis de reste à cause de vente de lin.

2B30 n1/450 - 20/02/1597 (116)

D: Pasquier et Hugues COCQUEL.

C: Jacques LELEU de Willems.

R: Le second doit 72 livres 11 sols parisis payés par leur père à Jean BAILLET en acquis du second à cause de vente d'une pièce de lin.

2B30 n1/451 - 20/02/1597 (116)

D: Jean DUTHOIT teinturier.

C: Jean MATHON.

R: Le second doit 7 livres à cause de prêt.

2B30 n1/452 - 20/02/1597 (116)

D: Jean DESROUSSEAUX.

C: Philippe DENOELLE censier des "Obeaux".

R: Le second doit 37 livres à cause de vente de tercheul.

2B30 n1/453 - 20/02/1597 (116)

D: Jean POTTEAU et Demoiselle Marie DUHAMEL veuve de Gilles NOLF.

C: Jacques BOIDIN laboureur à Prêmesques.

R: Le second doit 21 livres 8 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/454 - 20/02/1597 (116)

D: Marguerite POTTEAU veuve de Georges BINART.

C: Mathis DATICHES.

R: Le second doit 9 livres parisis à cause de vente.

2B30 n1/455 - 20/02/1597 (116)

D: Nicolas et Jacques ALLAUWE pour eux et Liévin DENOULLY administrateur avec d'autres des biens d'Oste ALLAUWE, les dits ALLAUWE enfants et héritiers de feu Vincenette DUTRO veuve d'Olivier ALLAUWE.

C: Laurent PLANCH(ON?) et Lucquette MULLIER sa femme auparavant veuve de Georges LECOCQ.

R: Les seconds doivent une rasière de blé acquittant cense et reste d'arréage de cense de 1590 et autre rasière au lieu de quatre rasières de terceul.

2B30 n1/456 - 20/02/1597 (116)

D: Marguerite POTTEAU veuve de Georges BINART.

C: Thomas POTTIER.

R: Le second doit 34 livres à cause de vente de marchandise de buffetrie.

2B30 n1/457 - 21/02/1597 (117)

D: Messieurs les religieux, abbé et couvent de l'église et abbaye NOTRE-DAME de Loos.

C: Le Sieur de BEAUREPAIRE et les enfants de Marie DELECAMBRE.

R: Appartiennent aux premiers 2 bonniers 2 cens de labour à Sequedin occupés par Pasquier et Allard DELEPIERRE père et fils tenant des enfants de feu Marie DELECAMBRE vivante femme d'Adrien VERDIERE et de deux sens aux terres du Sieur de BEAUREPAIRE dont la contenance a changée vérifiée par Jean DESAINS fils de feu Jacques, parteur et mesureur de la châtellenie de Lille.

2B30 n1/458 - 21/02/1597 (119)

D: Pierre DEFIVE brasseur à Fives.

C: (22/11/1596 Jean et Simon CUVILLON notaires) Feu lors vivant Hugues HALLE et Marie MILLESCAMPS sa femme.

R: Les seconds doivent 1040 livres parisis à cause de vente de keulte et boire de grain et cense du cabaret "Le Grand Havet".

2B30 n1/459 - 21/02/1597 (119)

D: Gaspard CANSIE époux de Jeanne DUTRIES fille et héritière de Marie DEVENDEVILLE veuve d'Hugues DUTRIES.

C: (Jean BRABANT notaire) Tous.

R: La dite Marie DEVENDEVILLE a donné à la dite Jeanne et Marie sa sœur les revenus de trois ans sur ses fiefs qu'elle a assigné à Pierre son fils à Ennevelin et environs que tient en cense Antoine DURIES.

2B30 n1/460 - 21/02/1597 (120)

D: Jeanne MARCQUANT veuve de Jean LEMERCHIER de Chemy.

C: Jean DESBIENS à Gondecourt.

R: Lui appartiennent 6 cens de labour à Gondecourt naguère occupés par Jean DESBIENS sans droit.

2B30 n1/461 - 21/02/1597 (120)

D: Maître Jean LEMAIRE prêtre pasteur de Prêmesques.

C: et DE CAMBRONNE à Prêmesques.

R: Appartient à la cure une dîme à Prêmesques à l'encontre de Messieurs de Saint Pierre dont une partie est occupée sans droit par le second.

2B30 n1/462 - 21/02/1597 (121)

D: Jeanne DE WARENGHIEN veuve de François DANIEL, fille et héritière de feu Hélène COCQUIN veuve de François DE WARENGHIEN.

C: (30/11/1588) Jean POLLET.

R: Le second a pris en cense 2 bonniers 1 cent de terre à Mons en Pévèle dont il n'a pas payé le rendage.

2B30 n1/463 - 21/02/1597 (121)

D: Nicolas DE SAINT AUBIN receveur à Lille.

C: DUROT et MARISSAL cités ci-après.

R: Jacques POISSONNIER sergent de la Gouvernance a fait saisir es mains de Mathis MARISSAL Josse DUROT les deniers et grains qu'ils doivent à Messire Charles DELEHAMEDDE chevalier, seigneur de Chéreng pour être acquitté de deux rentes héritières de 800 florins dus à Pierre DE CROIX écuyer Sr de Wasquehal et autre 800 florins deus aux enfants de François DE BEAUFFREMEZ écuyer dont le premier doit jouir.

2B30 n1/464 - 21/02/1597 (122)

D: Florent DORENGE bourgeteur à Lille, neveu en ligne collatérale et héritier de feu Laurent.

C: Mathieu DELIGNY.

R: Le dit Laurent a délivré es mains de Mathieu DELIGNY procureur certaine lettre de 125 livres de quoi Jean DECALLAN greffier de Nomain comme ayant acheté une maison qu'il occupe à Nomain est redevable mais dont le premier ne peut jouir.

2B30 n1/465 - 21/02/1597 (123)

D: Christophe NOULLET couturier et Marie WAUCQUIER sa femme seule fille et héritière de Françoise FACHE qui fut femme de Hues DANCOISNES.

C: Jacques DILLIES censier de "la Malladrie".

R: Le second occupe des biens affectés par une hypothèque dont Damoiselle Jeanne DE TENREMONDE fille de feu Jacques, écuyer, Sr des Blanches Mailles a vendu 14 florins 1 patard 3 deniers tournois de rente héritière par an.

2B30 n1/466 - 21/02/1597 (123)

D: Thomas ROGEAU marchand à Armentières.

C: (Joachim CORNET notaire) Jean SENESCHAL tanneur.

R: Le premier a baillé au second 8 cens de jardin.

2B30 n1/467 - 21/02/1597 (123)

D: Hippolyte BRAEM procureur.

C: Guillaume CHOMBART de Radinghem.

R: Le second doit 4 florins 14 patards.

2B30 n1/468 - 21/02/1597 (123)

D: Antoine DEHARNES.

C: Louis FERRET et sa femme.

R: Les seconds doivent 36 florins.

2B30 n1/469 - 21/02/1597 (123)

D: Nicolas BRAEM maréchal.

C: (Jacques BOSQUILLON notaire) Antoine GRANDSIRE bailli d'Ennevelin.

R: Le second doit 114 livres parisis.

2B30 n1/470 - 21/02/1597 (124)

D: Martin DELEBARRE, boucher.

C: (Jacques DELERUE notaire) Robert DEROUBAIX et Etienne COLLETTE.

R: Les seconds doivent 8 livres de gros.

2B30 n1/471 - 21/02/1597 (124)

D: Jean DEMELENTHOIS.

C: Jacques BERNARD carlier et Jeanne RIVELLOIS sa femme de Phalempin.

R: Les seconds doivent 52 florins 2 patards et 2 deniers tournois.

2B30 n1/472 - 21/02/1597 (124)

D: Marguerite VERNAN veuve d'Antoine DATICES.

C: Jean GOUSELARE et Antoine CARPENTIER de Mérignies.

R: Les seconds doivent 60 livres parisis.

2B30 n1/473 - 21/02/1597 (124)

D: Pierre DESMAZIERES pour lui et Laurent, Antoine et Pierre DESMAZIERES, Pasquier BOUCHERY et Jacquemine DESMAZIERES sa femme, Antoine POTTIER et Catherine DESMAZIERES sa femme, Jean DOMESSENT et Marie DESMAZIERES sa femme, les dits DESMAZIERES enfants et héritiers de feu Jacques.

C: (Clément WALLERANE notaire) Jacques BOUSSEMARE laboureur à Lomme.

R: Le second doit à Pierre et au dit feu Jacques 200 livres parisis.

2B30 n1/474 - 21/02/1597 (124)

D: Charles BONDUÉL greffier de Wavrin et Marguerite WATRELOS sa femme fille et héritière de feu Jeanne DUBOIS veuve de Philippe WATRELOS.

C: François MALBRANCQUE et Jeanne DEROUWART sa femme auparavant veuve de Jean DENOEUUVILLE de Wavrin.

R: Les seconds doivent 110 livres parisis à cause des funérailles du dit DENOEUUVILLE, warras, souliers, le logement de la veuve et ses enfants du 24/12/1594 jusqu'à son second mariage après pâques quasimodo 1595 et prêt par compte fait à Noël 1594.

2B30 n1/475 - 21/02/1597 (125)

D: Antoine LEPE.

C: André DUHAION.

R: Le second doit 18 livres 10 sols parisis pour l'avoir servi et assisté en août dernier.

2B30 n1/476 - 21/02/1597 (125)

D: Laurent LHERNOULD.

C: Antoine FLAMENT cordonnier.

R: Le second doit 8 livres 15 sols parisis de reste de vente de bois.

2B30 n1/477 - 21/02/1597 (125)

D: Laurent LHERNOULD.

C: François CARON.

R: Le second doit 7 livres parisis à cause de vente d'une choque.

2B30 n1/478 - 21/02/1597 (125)

D: Guillaume DELEBARRE.

C: Laurence BEAUVENTRE veuve de Jean DUGARDIN.

R: La seconde doit 2 rasière et 3 havots de blé à cause d'arrérage de cense.

2B30 n1/479 - 21/02/1597 (125)

D: François CACQUET bailli d'Hérrin, fermier de la dîme de Phalempin.

C: Jean DELEVALLEE censier de "Rouvroy".

R: Le second doit 16 livres parisis à cause de ferme de maiolle de 1596.

2B30 n1/480 - 21/02/1597 (125)

D: Jacques DUBOSQUEL sergent à ce siège.

C: Robert VANGHENDT.

R: Le second doit 50 livres parisis de reste de rachat de la ferme des veaux pour un an finissant le 28/07/1596.

2B30 n1/481 - 21/02/1597 (126)

D: Madeleine ROSTIN veuve de Jean ROUSSEL.

C: Jean MORTELESQUE.

R: Le second doit 96 livres parisis suite à la vente d'un cheval de poil gris.

2B30 n1/482 - 21/02/1597 (126)

D: Jean POTTEAU hôte à Lille.

C: Thomas POTTIER hôte "Au Groin" sur le chemin d'Armentières.

R: Le second doit 22 livres de reste d'argent payé à son acquis au bailli de Lille.

2B30 n1/483 - 21/02/1597 (126)

D: Charles MANISIET.

C: Guillaume HERRENG fils de Michel d'Escobecque.

R: Le second doit 13 livres parisis à cause de marchandise de grosserie.

2B30 n1/484 - 21/02/1597 (126)

D: Damoiselle Marguerite LEROULX veuve de Jean BOUCQUENOIS, fille et héritière de Thomas LEROULX ayant acquis droit de lettres de rentes.

C: Georges et Jacques MARIAIGE enfants et héritiers de feu Pierre.

R: Le père des seconds a détenu et occupé des biens affectés par l'hypothèque d'une rente.

2B30 n1/485 - 21/02/1597 (126)

D: Jean DE MONCHEAUX.

C: Louis DESMAZIERES.

R: Le second doit payer les frais d'une mise de fait.

2B30 n1/486 - 21/02/1597 (127)

D: Henri GILLES fils de Jean.

C: Urbain DE MELENTHOIS.

R: Le second doit payer les frais d'une mise de fait.

2B30 n1/487 - 21/02/1597 (127)

D: Maître Antoine MUISSART avocat et Bauduin MUISSART procureurs.

C: Pierre CAILLET.

R: Payement des salaires des premiers.

2B30 n1/488 - 21/02/1597 (127)

D: Les tuteurs des enfants de Balthazar COENE vivant sergent.

C: François FERNANDE le jeune.

R: Pour avoir payement du salaire du premier.

2B30 n1/489 - 21/02/1597 (127)

D: Charles FROIDURE procureur.

C: Madeleine CARPENTIER veuve d'André BUISINE, autre Jean VICHERY, autre la veuve Nicolas BECQUET.

R: Le payement du salaire du premier.

2B30 n1/490 - 21/02/1597 (127)

D: Moran LEFEBVRE.

C: Etienne CHUFFART.

R: Pour avoir payement du salaire du premier.

2B30 n1/491 - 21/02/1597 (127)

D: La veuve Thomas LEROULX ci-dessus pour Pierre MULLIER.

C: Gilbert DUTHOIT de Flers.

R: Défaut.

2B30 n1/492 - 21/02/1597 (127)

D: Marc LOCQUIFIER.

C: Thomas LALLEMAN.

R: Défaut de payement.

2B30 n1/493 - 21/02/1597 (127)

D: Maître Jacques BOUSSEMARE.

C: Lucquette MULLIER veuve de Simon DELATTRE, Gilles VANEECHOUTE écuyer, Sr de Pumbecque, François CLICQUET et la veuve Jean MULLIER.

R: Payement de retard.

2B30 n1/494 - 21/02/1597 (128)

D: Arnould DE POUQUES écuyer, Sr de Fuile(?).

C: Jacques BARBIEUR, Jean DEWARENGHIEN et Jean LEPE, Jean DUGARDIN, Pierre DUFOREST l'aîné, Jacques GOUBE et Messire Adrien DOIGNIES chevalier, Sr de Willerval.

R: Payement de retard.

2B30 n1/495 - 21/02/1597 (128)

D: Hippolyte BRAEM procureur de Daniel MAUROIT d'une part, Guillaume FRANCOIS assisté de Jean NORREUL son procureur d'autre part.

C: Jacques DELATTRE coutier de cheval.

R: Le second a livré au dit FRANCOIS un cheval de poil brun baye hongre pour 13 livres de gros dont 3 livres comptant et le reste par cédille du 24/03/1596 obligeant le dit avec Daniel MAUROIT. Le dit FRANCOIS a revendu le cheval comme à lui seul appartenant. Le second a vendu la dette à Jean DUFOIR hôte à Lille pour laquelle le dit BRAEM est solidaire à son corps défendant.

2B30 n1/496 - 21/02/1597 (129)

D: Damoiselle Isabeau DELACOSTURE veuve de Guillaume DELELYS

C: Jean MOREL procureur de Toussaint VERDIERE tuteur de Péronne VERDIERE fille de feu Guillaume ajournée d'autre part.

R: Demoiselle Roberte BLANCART veuve de Guillaume VERDIERE devant les juges et bailli de Cysoing le 02/09/1551 pour vendre à Robert MARTIN 18 cens d'héritage à Esquermes avec une maison. Héritage que le dit MARTIN a revendu à Nicolas LUCAS fils de Nicolas dont les héritiers ont revendu à Demoiselle Catherine BRIDOUL veuve de Jacques MEURISSE. Or il est que Jean HERRENG et Péronne VERDIERE sa femme se qualifiant de fille et héritière du dit Guillaume ont appréhendé le dit héritage par mise de fait, le signifiant à Mahieu et Jean MEURISSE enfants et héritiers de Catherine BRIDOUL qui ont transmis aux héritiers de Nicolas LUCAS et eux-mêmes à la première comparante. Le dit DELELYS a payé une rente dont le lieu est chargé. Le dit tuteur doit prendre garant.

2B30 n1/497 - 21/02/1597 (129)

D: Mathurin BURETTE.

C: Cyprien PLATEAU porteur au sac à Lille pleige et répondant de Vaast et Marie FACHE enfants d'Antoine et en son nom privé assisté de Pierre BOURGEOIS.

R: Jean FACHE fils de feu Antoine et héritier de Nicolas son frère a fait ajourner le demandeur pour avoir payement de 23 livres parisis procédant de la succession de ses parents et Nicolas son frère dont les dits FACHE enfant ont reçu le montant du dit BURETTE leur tuteur. Le dit PLATEAU doit prendre garant.

2B30 n1/498 - 21/02/1597 (130)

D: Mahieu HAZE.

C: Robert SIX.

R: A propos de 30 florins et 16 florins pour linges et vivres délicats, 12 florins pour les douleurs et angoisse et 200 florins carolus de 20 patards pièce et salaire du médecin pour lesquels le second doit trouver garant.

2B30 n1/499 - 06/03/1597 (131)

D: Pierre CAZIER.

C: (14/02/1597) Jacques BOUSSEMARE laboureur à Lomme.

R: Le premier a acheté au second un cheval de poil baye avec un chariot qu'il lui a promis de livrer le dimanche suivant pour 242 livres et 18 livres de carité. Le second n'a pas livré alors que le premier avait été à l'amende de 15 florins carolus pour n'avoir pu effectuer un voyage avec chariot et chevaux avec un commissaire des guerres de sa majesté le lundi suivant vers Calais et a payé 12 florins à un autre chartier pour faire le voyage à sa place.

2B30 n1/500 - 06/03/1597 (132)

D: Claire RAMERY veuve de Gilles DELOS de Radinghem.

C: (23/04/1596) Jacques DUMEZ de Radinghem.

R: Certains gens de guerre sont venus à Radinghem pour lesquels la communauté a imposé logement et fourres chez la dite pour trois soldats avec toute leur suite, chariots et bagages de divers langages à la charge de la communauté participant chacun sur le pied pour elle de 9 bonniers 8 cens, Henri BOUSSEMARE 7 bonniers 7 cens, François BARRON 2 bonniers 10 cens, Antoine PLANCQUE 4 cens, Jacques DUPONT le jeune 15 cens, Jacques DUMEZ l'aîné carlier 5 bonniers 13 cens, Gilles DENNEQUIN 3 bonniers 1 cent et Jacques DUMEZ de mainé 6 bonniers 12 cens. La dépense des dits soldats porte 90 livres 16 sols parisis revenant chacun cent 3 sols 1 denier 2 partis et le bonniers 25 patards dont il est à la charge du dit Jacques DUMEZ 16 livres 17 sols qu'il refuse de payer, laissant le tout à la charge de la comparante.

2B30 n1/501 - 06/03/1597 (133)

D: Les prieuse et religieuses de l'hôpital SAINT ANDRE dit du Bruisle au château de Tournai.

C: Mahieu CAUDRELIER.

R: Les premières ont deux rentes, l'une de 7 livres 10 sols et l'autre 75 sols par ans mises en ordre sur les deniers procédant d'un héritage vendu par Agnès CAUDRELIER veuve de Philippe CROMBET et Jean CROMBET à Mahieu CAUDRELIER, ce dernier ayant nampti le montant de la vente sous les mains du dépositaire de ce siège pour 32 livres parisis, les rentes devant à ce jour 103 livres parisis obligeant le dit Mahieu à augmenter son namptissement.

2B30 n1/502 - 06/03/1597 (133)

D: Quentin LEPROULX et Clément LANDRIEU.

C: Les gens de loi de Bachy.

R: Les gens de Bachy ne veulent asseoir aux impôts les premiers comme forains mais depuis ont fait accord avec Gaspard MALLET bailli, Guillaume BRACONNIER greffier, Nicolas CLAUWART et Guillaume CHOCQUET hommes de fief et échevins de Bachy pour ne payer que la moitié de ce que payent les gens de Bachy pour la taille mais Hubert LECOCQ collecteur leur demande la totalité n'ayant preuve de l'accord.

2B30 n1/503 - 06/03/1597 (134)

D: Antoine DURIES collecteur de la taille de Camphin lez Seclin.

C: Jean MARCHANT de Chemy, Jean LALLOE le jeune, Pierre MARCHANT, Gaspard DELECAMBRE, Germain LABBE, Jean MAUNIER, Noël WAUCQUIER, Jean BERTOUL, Hubert DELEVALLEE, Jean MAUPAYE, Jean DELECOURT, Antoine MORTREUL, Sébastien LABBE, Bernard GOMMER, Gilles BAILLET, Betreumieux DELECOURT, Pierre WARCAING, Jean PATTIN, Oste PARENT, Bauduin FAUCOMPRET, Nicolas FAUCOMPRET, Jean TARELLE, Noël RIVELLOIS, André DELEBOURSE, Augustin DELEVALLEE, Nicolas LEMESRE, Bauduin CORNILLLOT tuteur d'Antoine CORNILLLOT fils de feu Noël vivant collecteur de la taille d'Armentières et Etienne CHOMBART.

R: Les seconds doivent diverses sommes de taille pour 1596.

2B30 n1/504 - 06/03/1597 (136)

D: Demoiselle Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Jean PATERNE demeurant hors de la porte d'Erquinghem sur la Lys à Armentières ayant acheté un bien hypothéqué.

R: Daniel BARBAIZE et Marie LEFEBVRE sa femme et Bauduin BARBAIZE ont créé une lettre de rente vers la première comparante pour 7 florins 16 patards par an et autre de 15 florins 12 patards 6 deniers tournois.

2B30 n1/505 - 06/03/1597 (137)

D: Mathieu LEFEBVRE.

C: Bernard DELOS de Marquillies ayant acheté un bien hypothéqué.

R: Louis LOMBART et Antoine HENNEBAU ont créé une rente de 6 florins 5 patards par ans vers le Sieur Thomas LEMESRE.

2B30 n1/506 - 06/03/1597 (137)

D: Maître Rasme (blanc), Jean RICQUIER, Antoine DUPARCQ et Martine RICQUIER veuve de Jacques BONNEHEM.

C: Toussaint, Bauduin et Antoine DRUON ayant acheté une maison hypothéquée à La Bassée.

R: Guillaume EFFET(?) a créé une lettre de rente de 12 livres parisis par an vers Jacques LECLERCQ.

2B30 n1/507 - 06/03/1597 (137)

D: Mahieu ROHART époux d'Antoinette GHESQUIERE fille et héritière avec d'autres de feu Pierre qui avait acquis droit de son vivant.

C: Jeanne ALLOE veuve de Jacques NIS

R: Guillaume BLANCQUART et sa femme ont créé une lettre de rente de 3 florins 18 patards 1 denier obole par an.

2B30 n1/508 - 06/03/1597 (137)

D: Gaspard DUFOSSE sergent à la prévôté de Lille.

C: Marie MACQ fille d'Anne LERUSTERE

R: Le premier a une lettre de rente de 3 florins 2 patards 6 deniers par an au rachat de 50 florins obligeant Jean MACQ et Anne LERUSTERE sa femme.

2B30 n1/509 - 06/03/1597 (137)

D: Bernard VENNIEL.

C: Jacques BOTTIN de Provin.

R: Le second doit 60 florins carolus.

2B30 n1/510 - 06/03/1597 (138)

D: André VELLE.

C: Philippe TOURNEMINE hôte.

R: Le second doit 57 livres parisis.

2B30 n1/511 - 06/03/1597 (138)

D: Jean BASSECOURT.

C: (Mathieu LEFRANCQ notaire) Pierre LEROUGE.

R: Le second a pris en cense 10 cens de labour.

2B30 n1/512 - 06/03/1597 (138)

D: Jean DEBUISNES.

C: Jacques DEZIDDE.

R: Le second doit 50 livres parisis.

2B30 n1/513 - 06/03/1597 (138)

D: Chrétienne DE MEAUX.

C: (Jean MOREL notaire) Denis CHOMBART.

R: Le second a pris en bail une maison sur 15 cens et 4 cens de pré.

2B30 n1/514 - 06/03/1597 (138)

D: Jean CORSIN.

C: Louis DUBUS d'Avelin.

R: Le second doit 72 livres parisis.

2B30 n1/515 - 06/03/1597 (138)

D: Jean LECHERF.

C: Charles CUVILLON laboureur.

R: Le second doit 69 livres.

2B30 n1/516 - 06/03/1597 (139)

D: Jean LECHERF.

C: (Jean LÉBOUCQ notaire) Charles CUVILLON.

R: Le second occupe en avant-bail de Denis DUGARDIN 5 quartiers de labour appartenant au premier.

2B30 n1/517 - 06/03/1597 (139)

D: Regnault HERNAIN (ou HERVAIN) tanneur.

C: Pierre DELERUELLE couturier et Laurent LEROUGE son beau-père et caution de Wattignies.

R: (Hippolyte BRAEM notaire) Le dit DELERUELLE a pris en bail du premier 12 cens de labour à Wattignies.

2B30 n1/518 - 06/03/1597 (139)

D: Jeanne DUSAUCHON veuve de Jean POILVESCHE.

C: (Olivier DELEBECQUE notaire) Ferdinand DURETZ et sa femme.

R: Les seconds ont pris en bail une maison sur 4 cens.

2B30 n1/519 - 06/03/1597 (139)

D: Michel DUBOIS brasseur.

C: Jeanne DUSAUSON veuve de Jean POILVESCHE.

R: La seconde doit 103 livres parisis.

2B30 n1/520 - 06/03/1597 (139)

D: Mathieu TRESEL laboureur.

C: Etienne POILVESCHE et Martine LEMOISNE sa femme.

R: Les seconds doivent 72 livres parisis.

2B30 n1/521 - 06/03/1597 (139)

D: Jean DEFOURMESTRAUX.

C: (Maurice DURIES notaire) Jean DUGARDIN fournier et Catherine YOLENT veuve de Louis YSERBIT.

R: Le premier a vendu aux seconds une lettre de rente pour 900 livres parisis de 31 florins 5 patards par an au rachat de 500 florins.

2B30 n1/522 - 06/03/1597 (140)

D: Jean DEFOURMESTRAUX.

C: (Maurice DURIES notaire) Isambart HACOUL.

R: Le second doit 21 livres 4 sols parisis.

2B30 n1/523 - 06/03/1597 (140)
D: Nicolas MONVOISIN l'aîné.
C: Charles et François DELEBOE frères.
R: Les seconds doivent 476 florins carolus.

2B30 n1/524 - 06/03/1597 (140)
D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.
C: Jean CORNILLE et Thomas FARVACQUE son beau-fils.
R: Les seconds doivent 36 livres parisis de reste.

2B30 n1/525 - 06/03/1597 (140)
D: Robert DESION.
C: Isabeau WARCOING veuve de Grard MALBESIN.
R: La seconde doit 50 livres parisis.

2B30 n1/526 - 06/03/1597 (140)
D: Jean DELANNOY fils et héritier avec d'autres de feu Venant.
C: Hippolyte DELECOURT hôte.
R: Le second doit 6 livres 4 sols parisis de reste à cause de vente de grasserie et un escot à lui prêté par le dit feu Venant.

2B30 n1/527 - 06/03/1597 (140)
D: Jean DELANNOY fils et héritier avec d'autres de feu Venant.
C: Jacquemine MAUPAYE veuve de Jacques LEBORGNE.
R: La seconde doit 5 livres parisis à cause de vente de grasserie.

2B30 n1/528 - 06/03/1597 (141)
D: Grégoire HACOUL lieutenant de bailli de Messieurs de Saint Piat de Seclin.
C: Jacques DUBOIS de Thumeries.
R: Le second doit 11 livres parisis à cause d'une amende sur a juridiction de Messieurs de Saint Piat de Seclin.

2B30 n1/529 - 06/03/1597 (141)
D: Arthus DELEVALLEE d'Allennes.
C: Antoine MENGIER de Gondcourt.
R: Le second doit 13 livres parisis à cause de vente de bois.

2B30 n1/530 - 06/03/1597 (141)
D: Jean CORSIN.
C: Gilles CHRETIEN.
R: Le second doit 18 livres 6 sols parisis de reste à cause de mieux vaille de barrat d'une vache et livraison de bois.

2B30 n1/531 - 06/03/1597 (141)
D: Vincent DELEMOTTE charpentier.
C: Pierre GONSE marglisseur, Philippe DELESPIERRE, Gilles HESPEL lieutenant de bailli, Jean DELESPIERRE et Antoine CASTIEL manants de Croix.
R: Les seconds doivent 216 livres pour ouvrage de charpentage et autres par lui et ses ouvriers à l'église de Croix.

2B30 n1/532 - 06/03/1597 (141)

D: Grard DUQUESNE.

C: Pierre DASSONVILLE.

R: Le second doit 72 livres pour ouvrage de charpentage en sa maison.

2B30 n1/533 - 06/03/1597 (141)

D: Guillaume CHOCQUET.

C: Wallerand LIETART.

R: Le second doit 84 livres parisis à cause de vente de 5 cens de facheau et 5 cens de fagots.

2B30 n1/534 - 06/03/1597 (141)

D: Charles DEGHESTEM.

C: La veuve de Betreumieux SIX.

R: La seconde doit 9 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/535 - 06/03/1597 (141)

D: Marie ZOENE femme et procuratrice de Pierre HENDRICQ.

C: Guillaume KENEULTE.

R: Le second doit 13 livres 16 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/536 - 06/03/1597 (141)

D: Guillaume MILLESCAMPS.

C: Pierre LESTIENNE d'Armentières.

R: Le second doit livrer 6 rasières de charbon d'ormeaux au nom de Jean DENYS en récompense d'un manteau de drap noir que le demandeur a vendu au dit DENYS et à défaut 36 livres parisis.

2B30 n1/537 - 06/03/1597 (142)

D: Wallerand LIETART.

C: Jacques DE WANEHAING.

R: Le second doit 36 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/538 - 06/03/1597 (142)

D: Wallerand LIETART.

C: Nicaise BONNET.

R: Le second doit 14 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/539 - 06/03/1597 (142)

D: Wallerand LIETART.

C: François DOUVIGNIES.

R: Le second doit 7 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/540 - 06/03/1597 (142)

D: Wallerand LIETART.

C: Guillaume CHOCQUET.

R: Le second doit 60 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/541 - 06/03/1597 (142)

D: Wallerand LIETART.

C: Philippe LIETART.

R: Le second doit 63 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/542 - 06/03/1597 (142)

D: Wallerand LIETART.

C: Gilles CROMBET de Bercus.

R: Le second doit 11 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/543 - 06/03/1597 (142)

D: Wallerand LIETART.

C: Jean LEGRAND de Cobrieux.

R: Le second doit 7 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/544 - 06/03/1597 (142)

D: Wallerand LIETART.

C: Nicolas LIETART.

R: Le second doit 7 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/545 - 06/03/1597 (142)

D: Antoine LEPE.

C: Antoine GRARD de Gondecourt.

R: Le second doit 10 livres à cause de somme payée à sa place.

2B30 n1/546 - 06/03/1597 (142)

D: Antoine LEPE.

C: Jean DUGARDIN d'Hérrin.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/547 - 06/03/1597 (142)

D: Hippolyte BRAEM procureur.

C: Jean HACOUL de Has paroisse d'Avelin.

R: Le second à livrer 7 rasières 2 havots de blé acquittant cense pour le rendage de 14 cens de terre qu'il occupe jusqu'à la St Rémy 1596, somme à payer à sa sortie.

2B30 n1/548 - 06/03/1597 (142)

D: Abraham LUYTON marchand à Lille.

C: Lambert SELON de Tourcoing.

R: Le second doit 66 Livres 16 sols parisis à cause de vente de filet de sayette.

2B30 n1/549 - 06/03/1597 (143)

D: Jean LEGRAND naguère hôte.

C: Betreumieux ROUZEE.

R: Le second doit 30 livres 3 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/550 - 06/03/1597 (143)

D: Jean DOUCHET l'aîné.

C: Olivier COISNE de Bas-Warneton.

R: Le second doit 72 livres parisis à cause de droit seigneurial sur la seigneurie de le Ponte.

2B30 n1/551 - 06/03/1597 (143)

D: Jean CAULLIER d'Attiches.

C: Jean DAPVRIL le jeune.

R: Le second doit 10 livres 10 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/552 - 06/03/1597 (143)

D: Adrien LHOIR(?).

C: Jacques AHAIGE d'Englos.

R: Le second doit 46 livres à cause de prêt.

2B30 n1/553 - 06/03/1597 (143)

D: Jean DESPLANCQUES hôte.

C: Jean MESSEANT.

R: Le second doit 61 sols 6 deniers à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/554 - 06/03/1597 (143)

D: Jean COMBLET hôte à Cysoing.

C: Antoine MANISENT.

R: Le second doit 7 livres 14 sols parisis à cause de dépenses de bouche et demi-an de louage d'une maison.

2B30 n1/555 - 06/03/1597 (143)

D: Jean VIENNE.

C: Jean MESSEANT.

R: Le second doit 15 livres 10 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/556 - 06/03/1597 (143)

D: Jean VIENNE.

C: Outre VANLANNOOTTE boucher.

R: Le second doit 26 livres 6 sols à cause de vente de mouton.

2B30 n1/557 - 06/03/1597 (143)

D: Jacques MAS hôte.

C: Toussaint DECOTIGNIES.

R: Le second doit 77 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/558 - 06/03/1597 (143)

D: Hercules VASSEUR.

C: Pierre CRISTAL.

R: Le second doit 65 livres à cause d'arriérage de cense et blé.

2B30 n1/559 - 06/03/1597 (143)

D: Antoine CARPENTIER époux de Willemine DELANNOY fille et donatrice de Marguerite DESBONNETZ veuve d'Antoine DELANNOY.

C: Jacques MEURISSE.

R: Le second doit 10 livres 17 sols à cause de travaux avec ses chevaux.

2B30 n1/560 - 06/03/1597 (144)

D: Antoine CARPENTIER époux de Willemine DELANNOY fille et donatrice de Marguerite DESBONNETZ veuve d'Antoine DELANNOY.

C: Jean MILLESCAMPS.

R: Le second doit 22 livres parisis à cause de vente de laine.

2B30 n1/561 - 06/03/1597 (144)

D: Jean LEMAHIEU.

C: Pierre LECOCQ laboureur à Lompret et Monsieur le procureur fiscal.

R: Accord à propos d'une cause.

2B30 n1/562 - 06/03/1597 (144)

D: Jean DEFLANDRES.

C: Jean LEFEBVRE l'aîné.

R: Le second doit (blanc) à maître Jean SPELMAN chirurgien à Wambrechies à cause de blessure.

2B30 n1/563 - 06/03/1597 (144)

D: Thomas PINTE.

C: Jérôme DE ROULLERS.

R: François LECLERCQ hôte à Lille fait comparaître le premier pour avoir paiement de 4 livres 10 sols parisis à cause de dépenses de bouche faites par le second chez lui dont il est caution.

2B30 n1/564 - 07/03/1597 (146)

D: Michel MANCHE et Martine CARDON sa femme, Philippe BILLOUET et Marie CARDON sa femme, Jacques SIX et Marie SIX sa femme, Mahieu BLANCQUART et Catherine SIX sa femme, les dits SIX enfants et héritiers de feu Isabeau CARDON femme de Martin SIX, les dites CARDON filles et héritières de feu Chrétienne LEPERS et Isabeau DELOBEL et aussi de Noël LEPERS son frère qui fut aussi fils et héritier des dits Jean et Isabeau DELOBEL.

C: Tous.

R: Leurs sont succédés des biens venus de la dite Chrétienne, chacune des filles pour un tiers à Carnin (une fois Carvin), entre Allennes et Gondecourt.

S: Jacques DELECOURT bailli d'Herlies à cause de la seigneurie de Carnin, Maître Jean MOREL bailli de Gondecourt, Péronne DEROUBAIX veuve de Jean CRESPEL, Guillaume DEROUBAIX, maître Gilles COUSTURE et Marie DEROUBAIX sa femme et Demoiselle Françoise PETITPAS veuve de Jean LEPERS.

2B30 n1/565 - 07/03/1597 (148)

D: Abraham RAOUL fils et héritier de feu Antoine de Loos.

C: Pierre LEPLAT.

R: Le dit feu Antoine RAOUL a pris en bail du second une maison sur 5 cens à Loos.

2B30 n1/566 - 07/03/1597 (148)

D: Marguerite DEGRIMAUPONT veuve d'Antoine DESTOMBES.

C: Jacques CASTEL.

R: Lui appartient une ruelle de Mouvaux à Tourcoing vers le vinage des Tombes à Mouvaux sur laquelle elle a fait planter 8 obeaux et ormeaux à la place d'autres arbres que son mari a fait abattre. Pourtant le second a abattu ou fait abattre de nuit le dit plantin prétextant que la ruelle lui appartient. Il lui devra 50 livres parisis et lui sera interdit de la troubler dans sa possession.

2B30 n1/567 - 07/03/1597 (149)

D: Jean et Jacques HANCQUART enfants et héritiers de feu Jean et feu Catherine LELONG.

C: Charles LELONG de Frelinghien.

R: Leur appartient une maison sur un cent à Frelinghien que le second a occupé sans en avoir payé le rendage de 18 livres par an soit 162 livres en tout. De plus doit sortir (acte suivant).

2B30 n1/568 - 07/03/1597 (150)

D: Maître Pierre ENGRAMMEL prêtre pasteur de Frelinghien et Jean LAMIRANT, fermier des dîmes de l'évêque de Tournay.

C: Jean WERCQUIN censier de "Chastel de Frelinghien".

R: Les dit premier et l'évêque ont droit depuis 40 ans, voire de temps immémoriaux, de lever les dîmes des cochons et agneaux à la St Marc fin avril. Le second n'a pas payé 1595 et 1596 pour 40 agneaux devant 36 livres parisis.

2B30 n1/569 - 07/03/1597 (150)

D: Jean DESCAMPS marchand à Lille.

C: Catherine HENNART veuve de Thomas BRAEM.

R: Jacques LEROY, sa femme et Antoine CHARLET doivent les arriérages de cense à la seconde, somme saisie par le premier pour avoir payement de 80livres parisis que la dite veuve lui doit à cause de livraison de draps et prêt.

2B30 n1/570 - 07/03/1597 (150)

D: Damoiselle Jeanne DELCHAMBRE de Lomme.

C: (2/12/1592 Clément WALLERAVE notaire) Jean AUSINS fils de feu Pierre, laboureur à Pottes.

R: Le second a pris en bail la "cense du Chastelet" à Pottes sur 21 bonniers 4 cens avec dîmeron dont il n'a pas payé les deux premières années pour 499 florins 10 patards et 168 florins.

2B30 n1/571 - 07/03/1597 (151)

D: Pierre DE MOCHY, Charles DESMARESCAULX, Eleuthère DESCAMPS et la veuve Pierre DAIGREMONT demeurant à Bouvines.

C: Le collecteur de Cysoing.

R: Les premiers occupant des héritages à Cysoing comme forains mais sont assis à la taille et frais de guerre comme résidents.

S: Mathias MESREL lieutenant de bailli, Lion CHOCQUET rewart, Pierre LESCROHART, Georges DANIEL échevins, Louis DEMADRE greffier et autres manants de Cysoing.

2B30 n1/572 - 07/03/1597 (152)

D: Jean LEMAHIEU fils à marier de feu Charles.

C: Allard GERY se qualifiant de lieutenant de bailli de Lille.

R: Lui appartient un manteau de drap noir, un haut de chausse violet, une bourse avec quatre livres, un pourpoint de toile blanche, chicque(...) avec tailli vert, une mandille de drap violet doublée de baicque vert, une courtelace et une paire de gants. Le second les lui a pris pour les emporter chez le bailli de Lille Messire Chrétien DE SARAZIN chevalier, Sr de Lambersart son maître sans aucune raison.

2B30 n1/573 - 07/03/1597 (152)

D: Pierre LANSEL bourgeois à Orchies.

C: Jean LEBLON laboureur à Willems.

R: Le second doit 8 livres parisis de reste de 84 livres à cause de vente d'un poulain.

2B30 n1/574 - 07/03/1597 (153)

D: Noël DEGAND.

C: Denis AUPOING fils et héritier de feu Guillaume et de feu Catherine WARCOING.

R: Les dits parents ont créé une lettre de rente vers Guillaume PETITPAS pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/575 - 07/03/1597 (153)

D: Mathieu DELIGNY procureur.

C: Philippe BRUNEL d'Illies.

R: Le second doit 100 florins carolus.

2B30 n1/576 - 07/03/1597 (153)

D: Louis BRIDOUL marchand.

C: (Mathieu DELIGNY notaire) Charles CUVILLON de Seclin.

R: Le second a pris en bail 2 bonniers à Seclin.

2B30 n1/577 - 07/03/1597 (154)

D: Vaast DURIES.

C: Gilles DEBOURGHE (DELOURGHES?) d'Illies.

R: Le second a pris en bail 5 cens pris en 9 cens à Salomé.

2B30 n1/578 - 07/03/1597 (154)

D: Jean CAULLET.

C: Pierre DESCAMPS laboureur au Maisnil.

R: Le second doit 15 livres de gros.

2B30 n1/579 - 07/03/1597 (154)

D: Louis CAULLET.

C: Antoine DELAVAL laboureur au Maisnil.

R: Le second a vendu au premier une jument.

2B30 n1/580 - 07/03/1597 (154)

D: Jean CAULLET.

C: Abraham LEFEBVRE laboureur à Radinghem.

R: Le premier a vendu un cheval hongre de poil gris.

2B30 n1/581 - 07/03/1597 (154)

D: Jean VELLERAT.

C: Antoine REGNIER d'Illies.

R: Le second doit 26 florins.

2B30 n1/582 - 07/03/1597 (154)

D: Martin DEGRUISSONS.

C: (Charles DUPONT notaire) Jacques et Pasquier DUBOIS.

R: Les seconds doivent 58 livres parisis et 10 livres.

2B30 n1/583 - 07/03/1597 (154)

D: Guillaume MILLESCAMPS ayant droit par transport.

C: Philippe DECAMP demeurant au faubourg des Rigneaux à Lille.

R: Le second doit à Antoine BOIDIN et François DEHARDUIN 49 livres 13 sols 4 deniers de gros.

2B30 n1/584 - 07/03/1597 (155)

D: Gauthier BERTOUL.

C: Françoise ROBICQUET veuve de Mathieu TREFFEL.

R: A propos d'une taxe de 8 florins 10 patards.

2B30 n1/585 - 07/03/1597 (155)

D: Nicolas WAIGNON procureur ayant droit par assignation.

C: (Maurice DURIES notaire) Pierre et Simon CRESPEL, le second son caution.

R: Le second doit à Jean BAILLET 55 livres parisis.

2B30 n1/586 - 07/03/1597 (155)

D: Michel DELEWALLE laboureur.

C: Mathienette DEHELLIN veuve de Toussaint FOURMANNOIR et Jean CAPPON.

R: Le second a baillé un cabaret à Sainghin en Mélantois à Noël DUBOIS et Marguerite TRESEL sa femme pour lequel les seconds sont caution.

2B30 n1/587 - 07/03/1597 (155)

D: Jean RENS.

C: Robert DEROUBAIX d'Avelin.

R: Le second doit 28 florins 10 patards de reste à cause de vente de pourceaux et décompte.

2B30 n1/588 - 07/03/1597 (156)

D: Pierre MULLIER.

C: Guillaume GRANDSIRE caution de Simon DEHENNEUZE.

R: Le second doit 65 livres parisis à cause de vente et livraison de boires de grains.

2B30 n1/589 - 07/03/1597 (156)

D: Bernard MALLET charpentier.

C: Regnault HERVAIN.

R: Le second doit 8 livres parisis de reste à cause d'ouvrage de charpentage en sa maison et en la court de la basserie "Desmazures" lui appartenant et 8 livres à sa maison.

2B30 n1/590 - 07/03/1597 (156)

D: Jérôme LEMARTIN bourgeois à Orchies.

C: Pierre LANSEL laboureur à Mouchin.

R: Le second doit 9 livres 4 sols 3 deniers à cause de vente de toile et 40 livres parisis en l'acquit de Paul BONVARLET son beau-frère.

2B30 n1/591 - 07/03/1597 (156)

D: François DEHAULTERNE marchand à Douai.

C: Gard FRANCHOIS brasseur époux de (blanc) auparavant veuve de Jean DUBOIS.

R: Le second doit 46 livres 1 sol à cause de reste de vente de toile.

2B30 n1/592 - 07/03/1597 (156)

D: Paul BRISELANCE fils et héritier de feu Jérôme.

C: Charles DELEVALLEE laboureur à Wattiesart paroisse de Seclin.

R: Le second doit 24 livres parisis pour un an d'occupation d'un grenier.

2B30 n1/593 - 07/03/1597 (156)

D: Jean VELLERAT.

C: Antoine REGNIER d'Illies.

R: Le second doit 31 florins 18 patards 9 deniers tournois à cause de vente de draps.

2B30 n1/594 - 07/03/1597 (156)

D: Pierre WERBROUCQ.

C: Jean CUIGNET demeurant hors de la porte saint Pierre à Lille.

R: Le second doit 63 sols parisis à cause de vente d'un lot 1/2 d'huile.

2B30 n1/595 - 07/03/1597 (156)

D: Martin TRUFFAULT et Péronne BRESOUL sa femme auparavant veuve avec enfants de Denis DEGRUISONS.

C: Balthazar DENOYELLE ministre des pauvres d'Ennetières.

R: Le second doit 24 livres 5 sols 6 deniers 1 parti dont le dit Denis a droit du temps de son administration de la pauvreté.

2B30 n1/596 - 07/03/1597 (156)

D: Martin TRUFFAULT et Péronne BRESOUL sa femme auparavant veuve avec enfants de Denis DEGRUISSONS.

C: (Jean LÉBOUCQ notaire) Michel LEGHIES, Laurence MASURE sa femme.

R: Les seconds doivent 350 livres parisis.

2B30 n1/597 - 07/03/1597 (157)

D: Jean DEGRUISSONS.

C: Louis DESMAZIERES.

R: Le second doit 108 livres 15 sols parisis.

2B30 n1/598 - 07/03/1597 (157)

D: Pierre MENGIER époux de Bauduine CAMBIER auparavant veuve de Pierre DEMEY.

C: Pierre LÉROUGE de Wavrin.

R: Le second doit 32 livres parisis de reste à cause du rendage d'une maison.

2B30 n1/599 - 07/03/1597 (157)

D: Jean DELOBEL.

C: (Antoine MANISENT notaire) Jean MONNET de Bouvines.

R: Le second a pris en bail un bonnier.

2B30 n1/600 - 07/03/1597 (157)

D: Jean COMBLE hôte.

C: François DESMONS.

R: Le second doit 4 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/601 - 07/03/1597 (157)

D: Maître Piat MOUTON licencier es droits, greffier civil de Lille ayant droit par transport.

C: Les bailli et gens de Loi et communauté d'Ennevelin.

R: Les seconds doivent 500 livres parisis à Thomas PIETIN hôte à cause de dépenses de bouche chez le dit PIETIN qu'il a transporté à Venant DE TOURMIGNIES et celui-ci à Pierre WARCAING puis au premier comparant.

2B30 n1/602 - 07/03/1597 (157)

D: Michel DESBUISSONS cordonnier.

C: Jean LANDRIEU de Templeuve en Pévèle.

R: Le second doit 34 patards à cause de vente de souliers.

2B30 n1/603 - 07/03/1597 (157)

D: Jean DUPONT procureur postulant à Lille.

C: Thomas COCQUEL laboureur à Lompnet.

R: Le second doit le salaire du premier.

2B30 n1/604 - 07/03/1597 (158)

D: Robert GILLES procureur pour lui et ayant droit des salaires de Noël WAIGNON.

C: Louis LEPLAT, Jean et Josse DESBONNETS, Jacques LEPLAT, Pasque BOUILLET et Vaast DELEFORTRIE.

R: Les seconds doivent des salaires.

2B30 n1/605 - 07/03/1597 (158)

D: Samson DEFFONTAINES, sergent à ce siège.

C: Hubert PARENT puis Jérôme MASURE laboureur puis Hubert BRAEM puis Jean BLANCQUART l'aîné puis Jean DECROIX écuyer Sr de Dadizele.

R: Les seconds doivent son salaire.

2B30 n1/606 - 07/03/1597 (158)

D: Maître François DELEFORTRIE avocat, Michel DESTREES procureur et Jacques POISSONNIER sergent à ce siège.

C: Simon BEGHIN.

R: Le second doit le salaire des premiers.

2B30 n1/607 - 07/03/1597 (158)

D: Jacqueline DESRUMAUX.

C: Simon DEHELLEMES et sa femme de Bouvines.

R: Le second doit payer des frais.

2B30 n1/608 - 07/03/1597 (158)

D: Marc LOCQUIFIER de Roubaix en vertu d'acte de défaut.

C: Thomas LALLEMAN.

R: Le second doit payer des frais.

2B30 n1/609 - 07/03/1597 (158)

D: Antoine BRUNNIE(?).

C: Noël MASENGHE laboureur à Mouchin puis Valentin HORNET de Mouchin.

R: Les seconds doivent payer des frais.

2B30 n1/610 - 07/03/1597 (158)

D: Noël MASQUELIER.

C: Romain HERRENG de Bachy.

R: Le second doit payer des frais.

2B30 n1/611 - 07/03/1597 (158)

D: Jean RENS.

C: Noël DUMONT de Wazemmes.

R: Le second doit payer des frais.

2B30 n1/612 - 07/03/1597 (159)

D: Noël MASQUELIER.

C: Denis PLANCQUE laboureur.

R: Le second doit payer des frais.

2B30 n1/613 - 07/03/1597 (159)

D: Maître Mathias DEPARMENTIER licencier es lois époux de Damoiselle Antoinette WAIMEL fille et héritière de feu Mathieu.

C: Jacques LEGILLON et Marguerite LEGILLON sa femme.

R: Les seconds doivent payer les frais.

2B30 n1/614 - 07/03/1597 (159)

D: Nicaise HERMEZ.

C: Jean CORNILLOT.

R: Le second doit payer des frais.

2B30 n1/615 - 07/03/1597 (159)

D: Denis BOIDIN chirurgien.

C: Guillaume LEROY demeurant es faubourgs de Courtrai.

R: Le second doit 9 florins à cause de chirurgie à sa femme.

2B30 n1/616 - 21/03/1597 (159)

D: Antoine FEUTRIER le jeune laboureur à Erquinghem sur la Lys.

C: (22/02/1597 devant les notaires royaux d'Arras) Demoiselle Isabeau BARE veuve de Jean DE DOUAY pour elle et forte de Florence HENNEDOUCE sa nièce.

R: Le premier a baillé 12 cens de jardin à Erquinghem sur la Lys, 2 cens de pré, 2 bonniers 1/2, 30 cens de labour et 3 cens 1/2 de labour.

S: Bernard DUBACQUEROT bailli du comte d'EGMONT, Jacques DIEUSSART bailli de la Vigne, Jacques et Martin DELOS.

2B30 n1/617 - 21/03/1597 (160)

D: Simone DEBAY veuve de Jean VANDRIESSCHE et Pierre CARDON son fils.

C: (11/03/1594 Gilles FERRET notaire) Feue lors vivante Jeanne BAIS veuve de Pierre LEMESRE.

R: La seconde a baillé l'hôtellerie "Le Repos" hors la porte saint Pierre.

S: Alexandre LEMESRE, Piat LABBE et Jeanne LEMESRE sa femme et Françoise LEMESRE enfants et héritiers de la dite.

2B30 n1/618 - 21/03/1597 (161)

D: Martine CASTELAIN veuve avec enfants de Regnault HERNAIN (ou HERVAIN).

C: Guillaume LÉBOUCQ de Lille.

R: Lui appartient une hôtellerie au faubourg de la Barre à Lille "Les Trois Rois" en laquelle réside le second auquel sa mari a accordé une remise de bail clos jusque mi-mars mais il ne veut en sortir.

2B30 n1/619 - 21/03/1597 (162)

D: Josse BOUCHE fils et héritier de feu Guillaume qui avait acquis rente du second

C: Josse COENE.

R: Le père du premier a droit d'une rente de 10 florins 18 patards 9 deniers par an au rachat de 175 florins garantie sur un bien depuis vendu et que le second doit rembourser.

2B30 n1/620 - 21/03/1597 (162)

D: Barbe DELANNOY veuve de Pierre LEPLAT.

C: (26/06/1591) Marie VIENNE veuve de Pasquier DELANNOY.

R: La première à baillé une maison sur un bonnier 15 cens à Bondues dont elle doit se déporter.

2B30 n1/621 - 21/03/1597 (162)

D: François et Venant DUPRET frères, enfants et héritiers de feu Françoise DURETZ.

C: (15/07/1595 devant Maurice DURIES, Jean LEGRARD, maître Jean MOREL et Michel LEGHIES) Pasquier DELEVALLEE naguère époux de la dite Françoise DURETZ et Jeanne DELEVALLEE sa fille.

R: Le second devait faire état des biens de sa feu femme pour que les premiers en aient la moitié.

2B30 n1/622 - 21/03/1597 (163)

D: Thomas LEVIELLE pour lui et comme époux de Jeanne PLANCQUE héritière de Jeanne PLANCQUE sa nièce.

C: Etienne PLANCQUE.

R: Le premier a par achat de novembre 1591 3 cens de terre à Loos, le second voulant encore les occuper après août sans en avoir bail prolongé.

2B30 n1/623 - 21/03/1597 (164)

D: Jacques DELEVALLEE et Jeanne CUVELIER sa femme d'Englos.

C: Jean BARTIER d'Englos.

R: Les premiers ont une maison sur 2 cens 1 quartron à Englos par retrait de proximité occupée par le second sans titre.

2B30 n1/624 - 21/03/1597 (164)

D: Jacques DELOS laboureur à Wambrechies.

C: (8/10/1593) Antoine FEUTRIER, laboureur à Armentières.

R: Damoiselle Isabeau BAUE veuve de Jean DEDOUAY pour elle et forte de Florence HENNEDOUCHE ont donné en bail au premier 12 cens de jardin, 2 cens de pré, 2 bonniers 1/2 de labeur, 33 cens 1/2 de labeur à Armentières pour neuf ans débutant en 1596 mais occupés par le second qui ne veut en sortir.

2B30 n1/625 - 21/03/1597 (165)

D: François GHESQUIERE laboureur à Houplines.

C: Feu lors vivant Josse HOLLEBECQUE.

R: Le premier a baillé au second une maison sur 30 cens à Frelinghien ne pouvant le donner en avant-bail ce que pourtant sa veuve Péronne DEBEAUPRET a fait à Michel LIEVIN de Frelinghien qui est de plus en retard de rendage.

2B30 n1/626 - 21/03/1597 (165)

D: Demoiselle Françoise BLAUWART veuve de Guillaume GHEMART.

C: Jacques DILLIES et Martine TRIEL sa femme héritière de feu André BOUCHERY.

R: Le mari de la première avait droit par transport d'une lettre de rente obligeant Gilles BOUCHERY vers Liévin DELESPINNE pour 25 livres parisés par an au rachat de 400 livres parisés.

2B30 n1/627 - 21/03/1597 (166)

D: Josse GHESQUIERE procureur et receveur spécial de Pierre CATRIE de Deûlémont, héritier de Jean.

C: Laurent LEMAHIEU fils et héritier de feu Jean.

R: Le premier a une lettre de rente de 6 florins 5 patards par an obligeant le dit feu Jean vers le dit CATRIE.

2B30 n1/628 - 21/03/1597 (166)

D: Gilbert GRANDSIRE, Hercule DE LOUVIGNIES veuf de Marie GRANDSIRE, père et tuteur de ses enfants, Pasquier COGET époux de Marie (sic) GRANDSIRE, les dits GRANDSIRE enfants et héritiers de feu Elias.

C: Mahieu MAHIEU bourgeois de Lille.

R: Le dit Elias a droit par donation par Guillaume TRESEL de lettre de rente hypothéquée sur 18 cens 3 quartrons de labeur à Marcq en Baroeul que le second a acheté obligeant Jeanne DECROIX et autres vers Pierre RADOUL pour 34 livres 7 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/629 - 21/03/1597 (166)

D: Jean FOURLESTRAUX ayant droit par transport.

C: Pierre DELECOURT et Michelle DURIES sa femme de Fontaine, paroisse de Wavrin, fille et héritière de feu Jacques.

R: Le second a droit d'une lettre de rente donnée de la seigneur d'Annœullin, obligeant Jacques DURIES vers Thomas SOGELENT pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/630 - 21/03/1597 (166)

D: Balthazar DENOYELLE.

C: Gilles CAZIER laboureur à Ennetières en Weppes.

R: Le second doit 5 livres de gros.

2B30 n1/631 - 21/03/1597 (167)

D: Balthazar DENOYELLES fils et héritier de Jeanne LONGHESPEE veuve de Philippe DENOYELLE.

C: (Mathis DATICHES notaire) Gilles CAZIER.

R: Le second a pris en bail 6 cens 1/2 de labeur.

2B30 n1/632 - 21/03/1597 (167)

D: Jean DEHELLIN brasseur.

C: Pierre DUTHOIT hôte.

R: Le second doit 260 livres parisis.

2B30 n1/633 - 21/03/1597 (167)

D: Guillaume TERRIN laboureur à Bondes.

C: (Jean GHESQUIERE notaire) Antoine CORNILLE.

R: Le second doit 103 livres parisis.

2B30 n1/634 - 21/03/1597 (167)

D: Maître Pierre DESMERPONT avocat postulant au conseil d'Artois.

C: Garin DELERUIELLE.

R: Le second doit 100 Florins carolus.

2B30 n1/635 - 21/03/1597 (167)

D: Pierre DUFOREST receveur de l'hôpital SAINT NICOLAS à Lille.

C: Antoine MOREL laboureur à La Madeleine et Arnould WILLEMONT son caution.

R: Le second a pris en bail 13 cens 1/2 de labeur à La Madeleine.

2B30 n1/636 - 21/03/1597 (167)

D: Gaspard DUFOSSE sergent en la prévôté de Lille.

C: Nicaise GAHID bailli de Mouchin.

R: Le second doit 100 livres parisis.

2B30 n1/637 - 21/03/1597 (168)

D: Péronne DELEPORTE veuve d'Antoine DEBERTAULT dit de Hollande vivant bourgeois à Lille.

C: (Guillaume SCRIECK notaire) Louis DELECOURT caution de Pierre DELECOURT.

R: Le second a pris en bail une maison sur un bonnier 8 cens à Baisieux.

2B30 n1/638 - 21/03/1597 (168)

D: Louis MASETTE laboureur à Provin.

C: Jean DELEBOURSE de Lille.

R: Le second doit 34 livres parisis.

2B30 n1/639 - 21/03/1597 (168)

D: Pierre DUMOLLIN.

C: (Nicolas WAIGNON notaire) Jean DESCAMPS brasseur à Wicres.

R: Le second doit 163 livres 17 sols parisis.

2B30 n1/640 - 21/03/1597 (168)

D: Jean, Marie et Marie (sic) DELECOEULLERIE frère et sœurs pour eux et forts de Jacques, Jean et Marie DELECOEULLERIE enfants de feu André, Isabeau DELECOEULLERIE et ses enfants qu'elle eut d'Eloi DELECOEULLERIE et de Jean DELEBECQUE.

C: (27/11/1596) Jacques DEMARCQUILLIES laboureur à Englos.

R: Suite à la vente des biens de feu Jean DEMARQUILLIES devant la justice.

2B30 n1/641 - 21/03/1597 (168)

D: Pierre LORFEBVRE laboureur à Roubaix.

C: Antoine POLLET de Wattrelos.

R: Le second doit 175 livres.

2B30 n1/642 - 21/03/1597 (169)

D: Nazart DELEVAL meunier de Péronne.

C: Philippe DESCATOIRES et Gilles VILLETTE de Templeuve en Pévèle.

R: Par un écrit sur le livre de Vincent CROMBET hôte à Péronne les seconds ont reconnu devoir 34 florins carolus.

2B30 n1/643 - 21/03/1597 (169)

D: Dom Jean MACHICLER prêtre pasteur de Fromelles.

C: Michel HECQUINE laboureur à Wavrin.

R: Le second doit 54 livres parisis et 4 rasières de blé attesté par Lambert SOHIER et Henri DELECOEULLERIE à cause de dîme moins 6 havots de blé et 14 livres parisis.

2B30 n1/644 - 21/03/1597 (169)

D: Pierre BRABANT charpentier.

C: André DEBUIRE hôte à Bondues.

R: Le second doit 37 livres 13 sols à cause de livraison de bois mis en œuvre en la maison qu'il occupe.

2B30 n1/645 - 21/03/1597 (169)

D: Antoine BRIDOUL marchand détailleur de draps.

C: Jacques DELOBEL.

R: Le second doit 21 livres 3 sols parisis à cause de vente de draps.

2B30 n1/646 - 21/03/1597 (169)

D: Amand COMBLET.

C: Toussaint LAMBELIN.

R: Le premier a eut des dépenses à cause du logement de soldats fait en sa maison au carême 1596 dont le second doit la moitié.

2B30 n1/647 - 21/03/1597 (170)

D: Jean MAHETTE de Provin.

C: Marie SAUVAIGE veuve de Laurent CAMBIER et Luc CAMBIER son fils de Marquillies.

R: La seconde doit 14 livres 2 sols parisis à cause de vente d'avesture de lin sur 4 cens de terre à Provin.

2B30 n1/648 - 21/03/1597 (170)

D: Toussaint DUPISRE cabaretier.

C: Antoine DE MOL écuyer Sr d'Escobecque.

R: Le second doit 50 livres 10 sols pour un escot fait en la maison du dit DIPISTE.

on y vout edire et dy oultre record de seoy
raisoz d'indit founde en la cause de seoy
romparant pardevant nous Rois de
beaumarz et pardevant d'indit Jure et d'indit
Et Jure de seoy raigoz pardevant d'indit Jure
d'indit pardevant beaumarz d'indit nous dy
ramonant a fait Jure de seoy fut et t'indit
rout d'indit ad ce que edent adrount fut d'indit
constaint et d'indit pardevant Jure et
fadit Jure. Son rapportant pour tout
premier Jure d'indit adrount et d'indit
de seoy et sur ce nous avons fadit cause
reimpe a seoy Jure

Ed. 603

Un regard de seoy ~~seoy~~ grabant d'indit
reute par seoy grabant. Contre d'indit d'indit
Jure d'indit a d'indit Jure de seoy
Courant la somme de toutes d'indit
a cause de seoy d'indit et d'indit de seoy
maison pardevant d'indit et que a seoy
se tout d'

Ed. 604

Un regard de seoy au point d'indit marquant
de d'indit d'indit seoy seoy grabant Contre
Jure de seoy Jure de seoy Contre la
somme de d'indit d'indit seoy seoy a
cause de d'indit d'indit d'indit et que a
seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy

Un regard de seoy au point d'indit seoy
seoy Contre tous d'indit seoy seoy
seoy Contre la somme de quarante d'indit
seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy
seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy
seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy
seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy
seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy
seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy seoy

A.D.59 – 2 B 30 / 1 (n°644, 645 et 646)

2B30 n1/649 - 21/03/1597 (170)

D: Jean RESTEAU hôte.

C: Arnould CUVILLON.

R: Le second doit 7 livres 10 Sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/650 - 21/03/1597 (170)

D: Jean DESCAMPS.

C: François DEBEAUSART laboureur à Wambrechies.

R: Le second doit 6 livres parisis de reste à cause de vente de draps.

2B30 n1/651 - 21/03/1597 (170)

D: Jacques DELEVALLEE hôte.

C: Florent BUISINE d'Englos.

R: Le second doit 88 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/652 - 21/03/1597 (170)

D: Jacques DELEVALLEE, hôte.

C: Michel WARCAING.

R: Le second doit 33 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/653 - 21/03/1597 (170)

D: Betreumieux DELECOURT hôte.

C: Gillette CAUCHETEUR veuve de Liévin DELEHAYE.

R: La seconde doit 84 livres parisis que le premier a payé comme caution de la seconde à Thomas MOREL pour une bête chevaline.

2B30 n1/654 - 21/03/1597 (170)

D: Betreumieux DELECOURT hôte.

C: Walleguin LIBERT.

R: Le second doit 30 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/655 - 21/03/1597 (170)

D: Betreumieux DELECOURT hôte.

C: Daniel PARMENTIER.

R: Le second doit 51 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/656 - 21/03/1597 (170)

D: Jacques DELEPLANCQUES hôte.

C: Jean DELEBARRE.

R: Le second doit 11 livres 8 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/657 - 21/03/1597 (170)

D: Jean DESROUSSEAUX.

C: Marie (blanc) veuve de Mathieu PLATEAU.

R: La seconde doit 15 livres parisis à cause de prêt.

2B30 n1/658 - 21/03/1597 (171)

D: Alexandre ADAN.

C: Mathieu COISNE laboureur à Flers.

R: Le second doit 24 livres parisis à cause de dépenses de bouche et vente de foin.

2B30 n1/659 - 21/03/1597 (171)

D: Jacques BOCHART naguère hôte.

C: Antoine BONVOISIN de Camphin.

R: Le second doit 11 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/660 - 21/03/1597 (171)

D: Jacques MAS hôte.

C: Hippolyte LHERNOULT brasseur à Roubaix.

R: Le second doit 10 livres 16 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/661 - 21/03/1597 (171)

D: Jacques MAS hôte.

C: Jacques DUBURG de Bachy.

R: Le second doit 24 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/662 - 22/03/1597 (172)

D: Laurent DELETRAMERIE, Jacques DUPISRE et Jacquemine DELETRAMERIE sa femme et Michelle DELETRAMERIE dernièrement veuve de Jean FREUMAUT, les dits DELETRAMERIE enfants et héritiers de feu Sébastien et de Jeanne BERNARD.

C: Tous.

R: Leur appartiennent 1/4 de la moitié d'une maison sur 10 cens à Annappes.

2B30 n1/663 - 22/03/1597 (173)

D: Michel PERCOUT kentilleur à Lille.

C: (2/05/1584 devant les hommes de fief de la Hamedde enclave de Neuville en Ferrain) Jeanne DEBAUVE (?DEBAINE plus loin) veuve de Josse DELEBEULCKE et auparavant de Sébastien DE GERMAUPRET.

R: La seconde a vendu 15 cens de labour à Neuville 246 livres parisis.

S: Gilles MALFAICT bailli de la seigneurie de la Hamedde et Maximilien DELEVAL pour son fief des Meurins, Antoine STALLIN et Jeanne DE GHERMAUPRET sa femme, François DELEPORTE et Romaine DE GHERMAUPRET sa femme et Marie DE GHERMAUPRET fille à marier.

2B30 n1/664 - 22/03/1597 (173)

D: Eloi CHARLET ayant droit par transport.

C: (27/09/1596) Martin DELOS d'Erquinghem sur la Lys.

R: Le second doit à Guillaume CHARLET 21 livres de gros à cause de vente d'un hongre de poil gris.

2B30 n1/665 - 22/03/1597 (174)

D: Martin QUENNIPEL laboureur à Seclin command de Jean HACOUL.

C: Tous.

R: Le dit HACOUL a acheté à Pierre WAMBACQ sergent à ce siège 4 cens quartron 1/2 pris en 17 cens 1/2 à Seclin que le dit WAMBACQ a acheté comme délaissés vacants par le trépas de Josse DESMONS.

2B30 n1/666 - 22/03/1597 (175)

D: Jean HACOUL laboureur à Has paroisse d'Avelin.

C: Tous.

R: Il a acheté à Pierre WAMBACQ sergent de la gouvernance de Lille une maison sur 3 cens 3 quartrons à Has, 2 cens, 5 quartrons, 7 quartrons.

2B30 n1/667 - 22/03/1597 (176)

D: Arnould SEGARD laboureur à Hallennes.

C: (août 1596) Vincent CAULET gorlier à Englos.

R: Le second lui a baillé 4 cens de pré à Hallennes lez Haubourdin.

2B30 n1/668 - 22/03/1597 (176)

D: Damoiselle Isabeau BILLOT veuve de Jacques DEHAUSY et Elias BURETTE son nouveau censier.

C: Jean LALLOE le jeune.

R: Le second occupe une cense sur laquelle il doit laisser fiens et étrains ce que la premier craint qu'il ne fasse pas.

2B30 n1/669 - 22/03/1597 (177)

D: Philippe LESAFFRE, Jean DELEBOURSE et Jacques DEHENNIN tuteurs de Jean et Antoine TURPIN du côté paternel et Louis LECLERCQ et François DEWAILLY tuteurs maternels, les dits enfants héritiers de feu Antoine TURPIN leur père.

C: Marie LEROY veuve du dit Antoine TURPIN, épouse en secondes noces avec Marc COUSIN hôte à Fournes.

R: Les seconds doivent fournir l'inventaire des biens et dettes des parents des premiers.

2B30 n1/670 - 22/03/1597 (177)

D: Marie DESAILLY veuve de Jacques DE VENDEVILLE, fille et héritière de feu Antoine.

C: Jean DELERUE, Arnould LEMESRE et Catherine DELERUE sa femme, Pierre MAHETTE et Louise DELERUE sa femme, Jacqueline DELERUE, Antoine et Marie DELERUE enfants d'âge.

R: La première a droit d'une lettre de rente donnée de la justice de Camphin obligeant Antoine DELERUE au profit du dit Antoine DESAILLY pour 15 florins carolus par an échue aux seconds.

2B30 n1/671 - 22/03/1597 (178)

D: Sire Antoine CHUFFART prêtre ayant droit par transport.

C: Jean FABVIER époux d'Antoinette BERNARD fille et héritière du dit feu Pierre.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente obligeant Pierre BERNART et Catherine COCHET sa femme pour 12 florins 10 patards par an depuis reconnue exécutoire par les seconds dont ils doivent deux années.

2B30 n1/672 - 22/03/1597 (179)

D: Henri DEBONNIERES écuyer et Damoiselle Marguerite DECROIX dite Drumez sa femme.

C: Martin MUETTE.

R: Le second doit une lettre de rente obligeant Antoine BARINE et sa femme au profit des premiers pour 12 florins 10 patards par an.

2B30 n1/673 - 22/03/1597 (179)

D: Maître Pierre DELANNOY fils et héritier de feu Pierre.

C: Damoiselle Jacqueline TACOEN veuve de Georges LEROUX, sœur et héritière de feu Pierre.

R: La seconde doit une lettre de rente garantie par des biens qu'elle occupe. Lettre donnée des échevins de Comines obligeant le dit Pierre TACOEN pour 10 livres 10 sols parisis par an.

2B30 n1/674 - 22/03/1597 (179)

D: Germain LEFEBVRE ayant droit par transport.

C: Isabeau DUPONT veuve de Donas DESMONS.

R: La seconde possède des biens hypothéqués par une lettre de rente obligeant François DUPONT et Jeanne VALLOIS sa femme vers Jean DESLOBBES pour 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/675 - 22/03/1597 (180)

D: Maître Marc DELERUE ayant droit par transport.

C: Jean LALLOE de Chemy.

R: Le second possède des biens affectés par l'hypothèque d'une rente obligeant Jean DURIES et sa femme vers Hugues DELECOURT pour 9 florins 7 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/676 - 22/03/1597 (180)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU ayant droit par transport.

C: Philippotte MORTREUL veuve de Pierre LEMERCHIER.

R: Le mari de la seconde a acheté un bien affecté par une lettre de rente obligeant Jean FREVIN et Marie DUCASTILLON sa femme vers Charles DUPONT pour 3 florins 2 patards 6 deniers par an.

2B30 n1/677 - 22/03/1597 (180)

D: Gilles POTTEAU.

C: Philippe DESCAMPS époux de Jossine LECLERCQ et Philippe DELELYS neveux et héritiers de feu Jean PREVOST.

R: Les seconds doivent une lettre de rente obligeant le dit PREVOST vers le premier pour 18 livres 15 sols parisis par an.

2B30 n1/678 - 22/03/1597 (180)

D: Nicolas DELECOURT fils et héritier de feu Jérôme et Catherine GRARD veuve du dit Jérôme.

C: (Mathis DATICHES notaire) Pierre et Antoine DELECOURT enfants et héritiers de feu François.

R: Le dit François devait au dit Jérôme 20 florins carolus.

2B30 n1/679 - 22/03/1597 (180)

D: François DELEFORTRIE.

C: (Jacques CORNET notaire) Abraham LEFEBVRE de Radinghem.

R: Le second doit 7 livres de gros et 15 florins au premier.

2B30 n1/680 - 22/03/1597 (181)

D: François DELEFORTRIE.

C: (Germain DELETOMBE notaire) Abraham LEFEBVRE de Radinghem.

R: Le second doit 76 livres parisis.

2B30 n1/681 - 22/03/1597 (181)

D: Antoine BLONDEL sergent au baillage de Lille.

C: Jean DECOTIGNIES fils de feu maître Pasquier.

R: Le second doit 14 livres parisis.

2B30 n1/682 - 22/03/1597 (181)

D: Josse VERDIERE receveur.

C: Mathieu HENNART fils de Pierre du Maisnil.

R: Le second doit 206 livres 6 sols 10 deniers.

2B30 n1/683 - 22/03/1597 (181)

D: Sire Antoine CHUFFART prêtre.

C: Antoine DUBUS de Capelle en Pévèle.

R: Le second doit 27 livres parisis.

2B30 n1/684 - 22/03/1597 (181)

D: Jean FLOURET.

C: (Jacques WILLAUT notaire) Hubert HUREL.

R: Le premier a baillé 12 cens 1/2.

2B30 n1/685 - 22/03/1597 (181)

D: Maître Charles MIROUL.

C: (Guillaume SCRIECK notaire) Jean LAMANT de Camphin.

R: Le premier a baillé 19 cens de terre à Camphin.

2B30 n1/686 - 22/03/1597 (181)

D: Jean POILLON.

C: (Marc DUBUS notaire) Jeanne LEMERCHIER veuve de Philippe GODDIN.

R: La seconde doit 60 livres 10 sols parisis.

2B30 n1/687 - 22/03/1597 (182)

D: Jean POILLON.

C: Christophe DESMARESCAULX.

R: Le second doit 56 livres parisis.

2B30 n1/688 - 22/03/1597 (182)

D: Jean BAES brasseur à Menin.

C: (Dierick VERBECQUE notaire) Jean VAN GHEND et Jeanne SETTE sa femme.

R: Les seconds doivent 100 livres de gros.

2B30 n1/689 - 22/03/1597 (182)

D: Jean BOUSSEMARE.

C: (Frédéric BILLAU notaire) Antoine BOUSSEMARE fils de Robert de Marquillies.

R: Le second doit 22 livres 17 sols.

2B30 n1/690 - 22/03/1597 (182)

D: Antoine DENOYELLE laboureur.

C: (Noël THUMEREL notaire) Jacques BOUTRY.

R: Le second doit 114 livres parisis.

2B30 n1/691 - 22/03/1597 (182)

D: Gilles DUTHOIT.

C: Piat DESQUIENS fils et héritier de feue Marie GOUBE.

R: Un procès étant entre le premier et la dite feue mère.

2B30 n1/692 - 22/03/1597 (182)

D: Maître Hubert MERLIOT prêtre doyen de l'église collégiale saint Piat de Seclin, receveur de Monsieur LOMBART.

C: Hubert DELEVALLEE laboureur à Gondécourt.

R: Le second doit 6 havots de blé à raison de 2 cens 1 quartron de terre pris en 6 cens pour l'an 1595, 6 havots d'avoine pour 1596, 10 havots de blé pour l'occupation de 3 cens 1 quartron parfaits des dits 6 cens pour 1595 et 10 havots d'avoine pour l'an 1596.

2B30 n1/693 - 22/03/1597 (183)

D: Guillaume DESRUMAUX marchand détailleur de draps.

C: Guillaume LECONTE de Wattrelos.

R: Le second doit 18 livres 2 sols parisis à cause de vente de draps.

2B30 n1/694 - 22/03/1597 (183)

D: Philippe DUJARDIN, Gauthier DUCOULLOMBIER époux de Marie DUJARDIN et Guillaume LHERNOULD époux de (blanc) DUJARDIN, les dits DUJARDIN frère et sœurs et héritiers de feu Charles vivant receveur de Roubaix.

C: Daniel LECLERCQ hôte à Roubaix.

R: Le second doit 8 livres 6 sols à cause d'un mont de bois étant alors en la cense et sur les terres de "Quenaucamp" à Leers et 6 livres parisis pour autre mont de bois vendu par leur père en 1594.

2B30 n1/695 - 22/03/1597 (183)

D: Philippe DUJARDIN, Gauthier DUCOULLOMBIER époux de Marie DUJARDIN et Guillaume LHERNOULD époux de (blanc) DUJARDIN, les dits DUJARDIN frère et sœurs et héritiers de feu Charles vivant receveur de Roubaix.

C: Olivier LE GUILLEBERT hôte à Roubaix.

R: Le second doit 56 livres parisis à cause de la 9ème montre de bois de 19 ormeaux marqués d'un coup à lui vendus en 1595 à Wattrelos, 51 livres 10 sols pour la moitié de 103 livres auquel il a porté le prix de la 15ème montre de 11 ormeaux marqués de deux coups demeurés au dit Olivier et Betreumieux LOCQUIFIER, 8 livres 8 sols pour autre vente de bois et 5 livres 5 sols pour un grand huich à lui vendu.

2B30 n1/696 - 22/03/1597 (183)

D: Jean RENS.

C: Michel BLANCQUART demeurant hors de la porte saint Pierre.

R: Le second doit 19 florins à cause de vente de deux pourceaux et 15 florins de reste pour vente de plusieurs pourceaux.

2B30 n1/697 - 22/03/1597 (184)

D: Jean DELEZENNES cabaretier.

C: Martin LEROUGE.

R: Le second doit 22 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/698 - 22/03/1597 (184)

D: Orselle(?) CASTIEL veuve d'Hubert BEUDART.

C: Lambert CAPPON époux de (blanc) CROMBET fille et héritière de feu Pierre de Lomme.

R: Les seconds doivent 36 livres parisis de reste à cause de vente d'une coupe de plat bois.

2B30 n1/699 - 22/03/1597 (184)

D: Jean BOUSSEMARE demeurant au Petit Hantay.

C: Antoine BOUSSEMARE fils de feu Robert.

R: Le second doit 7 livres 6 sols pour somme payée à sa place.

2B30 n1/700 - 22/03/1597 (184)

D: Pierre DESMULLIERS receveur de la seigneurie du Breucq.

C: François LAMIRAND.

R: Le second doit 175 livres parisis de reste de rendage de cense de la dite seigneurie pour Noël 1595.

2B30 n1/701 - 22/03/1597 (184)

D: Pierre DUFOREST procureur postulant à ce siège.

C: Michel GRIMBERT d'Illies.

R: Le second doit le salaire du premier.

2B30 n1/702 - 22/03/1597 (184)

D: Pierre DUFOREST procureur postulant à ce siège.

C: Marie MALET veuve d'Eleuthère ROMON.

R: La seconde doit le salaire du premier.

2B30 n1/703 - 22/03/1597 (184)

D: Adrien LAILLIER procureur.

C: Jeanne DESBARBIEUR veuve d'Antoine HANNOTEL.

R: La seconde doit le salaire du premier.

2B30 n1/704 - 22/03/1597 (184)

D: Jean CRESPIEN et ceux de la justice des Wattines.

C: Jean BUSCAILLE de Nomain.

R: Le second doit payer les dépenses d'un procès (plusieurs fois).

2B30 n1/705 - 22/03/1597 (184)

D: Damoiselle Marie MUISSART veuve de François DEPATRE écuyer.

C: Messieurs de SAINT PIAT de Seclin et Noël DUJARDIN.

R: Pour le trépas d'icelui naguère advenu.

2B30 n1/706 - 22/03/1597 (185)

D: Cornille DEGAND.

C: Denis AUPOING fils et héritier de feu Guillaume et de feue Catherine WARCOING.

R: Défaut de payement.

2B30 n1/707 - 22/03/1597 (185)

D: Noël BRIDOUL receveur.

C: Philippe FLOURIN.

R: Défaut de payement.

2B30 n1/708 - 22/03/1597 (185)

D: François WATTRELOS.

C: Charles DUPONT.

R: Pierre WAMBACQ sergent à ce siège a naguère à la requête du second, procureur commencé l'exécution sur les biens du premier en sa maison y établissant gardes pour avoir fournissement d'une sentence rendue à ce siège le 04/05/1596 touchant de rapporter les quittances mentionnées, bien fumer et cultiver les terre, croisser les haies en temps et saison convenables et de, en fin de cense, laisser tous fiens et étrains procédant des dites terres et 21 cens 1/2 de houreaux et espinchures d'obeaux et ormeaux 8 cens 1/2 et 1/2 quartron ce à quoi il a satisfait mais le dit DUPONT a refusé le payement des mains du dit sergent.

2B30 n1/709 - 22/03/1597 (186)

D: Maître Wallerand MIROUL avocat, Jean DEFFONTAINES procureur et Pierre DUFOREST procureur.

C: Michel GRIMBERT puis Denis LEFEBVRE puis Grégoire POISSONNIER puis Jean DELECOEULLERIE époux d'Antoinette JOURDIN auparavant veuve de Jean DESMARETZ.

R: Les seconds doivent chacun leurs salaires (pour le premier pour Pierre FAIGNART maréchal à Herlies défailant).

2B30 n1/710 - 22/03/1597 (187)

D: Maître Jean DENYS avocat et Michel BUCQUET procureur.

C: Charles GHESQUIERE époux de Jeanne SERROEN fille et héritière de Gilles.

R: Le second doit le salaire des premiers.

2B30 n1/711 - 22/03/1597 (187)

D: Maître Jean DENYS avocat et Michel BUCQUET procureur.

C: Antoine PARE et Jacquemine DUMONT sa femme pour eux et comme veuve d'Hubert LEHOUCQ.

R: Les seconds doivent les salaires des premiers.

2B30 n1/712 - 22/03/1597 (187)

D: Maître Jean DENYS avocat et Michel BUCQUET procureur.

C: Mahieu ROUSSEL héritier à cause de sa femme d'Antoine DESRUMAUXX et Jacques DESRUMAUXX.

R: Les seconds doivent les salaires des premiers.

2B30 n1/713 - 22/03/1597 (187)

D: Simon CHAVATTE naguère sergent à ce siège.

C: Barbe CRESPEL veuve de Jean ROLLAND puis maître Marc DELERUE puis Guillaume DEROUBAIX héritier de feu Jean LEPERS.

R: Les seconds doivent chacun le salaire du premier.

2B30 n1/714 - 22/03/1597 (187)

D: Jean POILLON ayant droit des salaires de feu Guillaume DEHEULST vivant procureur.

C: Jean DELANDAS et Philippotte BRISELANCE veuve de Gabry DELANDAS.

R: Les seconds doivent le salaire du dit feu Guillaume.

2B30 n1/715 - 22/03/1597 (187)

D: Jean POILLON ayant droit des salaires de feu Guillaume DEHEULST vivant procureur.

C: Simon HENNEUZE puis Pierre MASENGHE puis Nicolas DEFRETIN.

R: Les seconds doivent chacun le salaire du dit feu Guillaume.

2B30 n1/716 - 22/03/1597 (187)

D: Pierre FREUMAULT.

C: Gilles LEPERS charton à Marcq en Baroeul.

R: Le second a injurié le premier à son grand scandale et déshonneur un lundi il y a cinq à six semaines en février dernier, le dit LEPERS sortant de la maison de la mère du dit Pierre qu'il l'ai payé pour avoir servi le premier et sa mère comme charton lui a dit qu'il widoit avec le dit LEPERS enfant de lere et larron et qu'il estoit lere parfait, rïterant le dit mot de lere plusieurs fois qui sont injures atroces que le dit demandeur pour garder son honneur n'a pu endurer. Le dit LEPERS a été condamné à deux escondits, l'un à ce siège et en l'église paroissiale de Marcq à l'heure de grand messe revêtu de linge blanc avec torche en main et dire les paroles in forma, de donner aux pauvres de Marcq deux rasières de blé convertis en pain et de payer les frais.

2B30 n1/717 - 22/03/1597 (188)

D: Pierre DELEPLANCQUE et Péronne DARRAS sa femme.

C: Allard DELOBEL.

R: Fut dite que la dite Péronne est femme de bien. Il y a cinq semaines le dit DELOBEL était au logis où pend l'enseigne "Saint Antoine" occupé par Antoine LAMBELIN hors la porte de la Barre avec d'autres ayant dit que la dite Péronne est ribaude et qu'il le savait pour l'avoir vu en copulation charnelle avec autre que son mari. Le second a été condamné.

2B30 n1/718 - 22/03/1597 (189)

D: Jean CARPENTIER.

C: Jean LETURCQ et Jean BOUCHIN sergent à ce siège.

R: Le dit BOUCHIN à la requête du dit LETURCQ a saisi une jument de poil gris appartenant à Jacques BOTTIN. La jument a été vendue à cri public au dit premier pour 48 livres paris compris 10 patards au crieur. Pourtant Pasque BOTTIN veuve avec enfants de Jacques LESION maintient que la dite jument lui appartient ce que la justice lui a accordé.

2B30 n1/719 - 22/03/1597 (190)

D: Jean BOUREL procureur.

C: (4/05/1596 devant les auditeurs du souverain baillage de Lille) Maître Jean TAVERNE et Damoiselle Antoinette INGHELVERT.

R: Les seconds ont vendu une lettre de rente du 06/04/1582 obligeant Adrien DUPLOICH Sr de Beaumez vers Jacques DE VENDEVILLE, Piat LEMESRE et compagnie pour 18 florins 15 patards par an au rachat de 300 florins. Le premier a vendu plusieurs héritages affectés par l'hypothèque de la dite rente mais les biens étant hypothéqués plusieurs fois il risque de ne rien recevoir. Pierre DUPLOICH et ses sœurs s'y sont opposé (2 actes).

2B30 n1/720 - 17/04/1597 (192)

D: Pierre HANNEDOUCHE de La Bassée.

C: Pierre VICHERY rewart de Lillers, Hubert DUROT, Antoine VERBO et Toussaint BAUDUIN échevins de La Bassée.

R: Le dernier février 1597 des rewart et échevins de La Bassée ont jugé contre lui dans son affaire contre Michel LEGILLON pour quoi il demande appel et garant.

2B30 n1/721 - 17/04/1597 (193)

D: Jean BURIEEER laboureur à Evregnies.

C: (25/02/1597) Jacques MALFAICT lieutenant du prévôt, Guillaume DESBUCQUOIS, Gilles FARVACQUES, Betreumieux DELESCLUSE, Pasquier MERLE et Nicolas LECLERCQ échevins de Lannoy.

R: Les lieutenant de bailli et échevins de Lannoy ont rendu une sentence à son préjudice au profit d'Isabeau PLOUVIER veuve de Jean LIAIGRE de Lannoy pour quoi il porte appel et demande caution.

2B30 n1/722 - 17/04/1597 (193)

D: Michel DEHELLEMMES fils de feu Jean de Labbroie paroisse d'Ennevelin.

C: Maître Mathias DEPARMENTIER procureur fiscal du roi et Charles MULLIER.

R: Le premier est accusé avec Gabriel POULTRAIN fils de Martin, d'avoir battu et blessé Charles MULLIER fils de Nicolas.

2B30 n1/723 - 17/04/1597 (194)

D: Antoine BOULLENGIER l'aîné.

C: (8/02/1591) Tous.

R: Le dit jour fut traité mariage entre Antoine BOULLENGIER fils du premier et Marguerite SOHIER à présent sa femme au court duquel il fut dit que le dit fils aurait de la succession de Barbe BENNET sa mère, première femme du dit demandeur, la quart d'une maison à Armentières payée 375 livres parisis par son père le 16/07/1591.

S: François LEBOURGEOIS lieutenant de bailli d'Armentières.

2B30 n1/724 - 17/04/1597 (195)

D: Vincent PAYELLE laboureur et Marguerite LALLEMAN sa femme d'Esquermes.

C: (1/02/1595 Clément DELEFOSSE notaire) Claude DE SMERPONT écuyer, Sr de la Vacquerie.

R: Le second lui a baillé une ferme sur 4 bonniers à Esquermes pour neuf ans.

2B30 n1/725 - 17/04/1597 (196)

D: Pierre DESCAMPS bourgeois de Lille.

C: (2/085/1581 devant les auditeurs du souverain baillage de Lille) Jean THIBAUT et Mathienette LESION sa femme et Guillaume LESION.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 12 florins 10 patards par an garantis sur des biens à Provin.

S: Mathieu MAHETTE bailli, Noël, Antoine et Nicolas LESION, Mathieu GRARD et Quintine LESION sa femme, les dits LESION enfants de feu Guillaume, Luc LESION et Mathienette LESION sa femme auparavant veuve du dit THIBAUT.

2B30 n1/726 - 17/04/1597 (196)

D: Antoinette MATHON fille de feu Grard de Bondues.

C: (3/12/1596 Pierre DELETOMBE notaire) Tous.

R: Marie MATHON sa sœur; à présent défunte, lui a donné pour ses services tous ses biens en une maison sur 6 cens à Bondues.

S: Gilbert et Jean MATHON frères.

2B30 n1/727 - 17/04/1597 (197)

D: Jacques DUFOUR manouvrier à Thumeries.

C: Défunt, lors vivant Antoine HANNOTEL et Jeanne BAUDOUL sa femme à présent sa veuve.

R: La dite veuve est restée es biens et dette l'espace de six semaines environ la St Rémy 1594 pour lequel terme lui est légalement du par dessus ses dépenses de 15 patards par jours et autant gagneraient autres serviteurs et manouvriers au dit quartier en cette saison, somme qu'elle doit payer pour le dit temps.

2B30 n1/728 - 17/04/1597 (198)

D: Jeanne MAUPAYE, Louis LEPE époux de Marguerite MAUPAYE, les dits MAUPAYE enfants et héritières de feu Roger et de Cyprienne MARCHANT.

C: Nicolas MAUPAYE, Jean MOREL et Pierre BERTOUL.

R: Par le trépas de leur père furent commis tuteurs les seconds qui ont régi 22 cens de terre à Gondécourt pendant 9 à 10 ans, ont vendu la moitié d'une maison à Gondécourt à l'encontre de (blanc) MARCHANT, se sont accordé pour leur formature lors du remariage de leur mère avec Jean DUPRET sans en avoir rendu compte.

S: Charles DEFRANCHE époux d'Antoinette BERTOUL nièce et héritière du dit feu Pierre seul tenu et poursuivable.

2B30 n1/729 - 17/04/1597 (198)

D: Valérien MALLET et Bernard GOMMER.

C: (9/12/1539) Antoine LETHERY le jeune.

R: Les premiers ont droit de lettre de rente de 5 florins par an obligeant Antoine LETHERY et Pasque LAGACHE sa femme vers maître Nicolas DE POTTES. Le second a droit de l'argent pour la vente par son père d'une maison sur 4 cens qu'il doit namptir sous la main de justice.

2B30 n1/730 - 17/04/1597 (199)

D: Jacques COURTY de La Bassée et Catherine ROBELIN sa femme auparavant veuve de Mahieu DUBUS avec enfants.

C: (23/09/1584) Jacques WICCART et (blanc) DUBUS sa femme.

R: Lors du contrat de mariage à la dite date entre le dit DUBUS et la dite ROBELIN il a été promis par Jean DUBUS et Isabeau DEGRUIONS ses parents 50 florins ce qu'ils n'ont pas fourni.

2B30 n1/731 - 17/04/1597 (200)

D: Jacqueline DELANNOY fille de feu Pasquier.

C: (St Rémy 1592) Zacharie DESPLANCQUES et Barbe DELANNOY.

R: Son père dans gravement malade et elle mineure a été vendu par décret de justice une maison sur 29 cens 1/2 à Bondues pour 766 livres parisis à Zacharie DESPLANCQUES qui, aussi le décret passé et avant l'an du retrait diminué les dits édifices de 500 livres. Et considérant Barbe DELANNOY veuve de Pierre LEPLAT, sœur du dit Pasquier considérant la vilité du prix de la dite vente, le dit lieu valant plus du double a fait retrait à titre de proximité. La première étant maintenant âgée de 20 ans le montant de la vente a été revu à 1000 livres pourtant la dite Barbe y a abattu des arbres pour 100 livres parisis. Le dit Zacharie doit rendre 500 Livres et la dite Barbe lui laisser le dit lieu et réparer ce qu'elle en a profité.

2B30 n1/732 - 17/04/1597 (200)

D: Gaspard DUFOSSE sergent en la prévôté de Lille.

C: (14/05/1591 Pierre LEMONNIER notaire) Pierre LEBACQUERE fils de feu Pierre de Nomain.

R: Le second a tenu en cense une maison "Le Verd Thison" à Nomain sur 9 cens et 4 cens de jardinage du premier avec des haies. Le second a pris l'initiative de découvrir le toit de la maison et prendre à son profit tous les combles et étraîns et coupé la haie pour 150 florins carolus.

2B30 n1/733 - 17/04/1597 (201)

D: Hubert HENRY et Pierre HENRY son fils, sayeteurs à Lille.

C: Antoine QUIENBECQ hôte au logis de "La Rouse" au faubourg de la Barre.

R: Au dit Hubert appartient un manteau de drap noir avec un collet decangeant que le second détient à cause de dette d'écot pour 18 patards.

2B30 n1/734 - 17/04/1597 (202)

D: Jeanne SCREVE veuve de Pierre PARENT.

C: Jeanne LALLOE veuve de Jacques NYS.

R: Ayant un procès entre la première et le dit feu NYS qui doit être repris.

2B30 n1/735 - 17/04/1597 (202)

D: Damoiselle Marie MUISSART veuve de François DEPATTIE écuyer.

C: Willemine QUENOCQUART veuve de Noël DUGARDIN.

R: Un procès étant en cours contre le de Noël qui doit être repris.

2B30 n1/736 - 17/04/1597 (202)

D: Nicolas GREVE marchand à Douai ayant droit par transport.

C: (24/03/1594 devant les notaires royaux d'Artois) Mahieu MAHETTE.

R: Le premier a droit de 225 florins carolus du contrat de mariage de Philippe RIVELLOIS, Mahieu MAHETTE et autres ont promis de payer au dit Philippe.

2B30 n1/737 - 17/04/1597 (202)

D: Philippe RIVELLOIS laboureur à Carvin.

C: Mahieu MAHETTE.

R: Le second doit trois sommes à cause du contrat de mariage du premier.

2B30 n1/738 - 17/04/1597 (202)

D: Demoiselle Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU ayant droit par transport.

C: Jean, Laurent, Hubert et Pierre DELEZENNES enfants et héritiers de feu Denis.

R: Le dit feu Denis et autres ont créé une lettre de rente vers Marie GRAU veuve de Vincent PARISIS pour 37 florins 10 patards par an.

2B30 n1/739 - 17/04/1597 (203)

D: Bauduin DEHENNIN veuve de Jean LEMESRE, nièce et héritière en ligne collatérale de feu Pierre LE THIEULLIER.

C: Jacques DESMONS d'Avelin époux de Severanne LEMESRE auparavant veuve de Jean JACQUART.

R: Le dit feu Jean et sa femme doivent 6 florins 5 patards de rente héritière par an.

2B30 n1/740 - 17/04/1597 (203)

D: Roland TREZEL.

C: Allard LEROY de Deûlémont.

R: A cause de lettres de taxe surannées par lesquelles appert les dépenses demandées par le dit TREZEL avoir été taxé à la charge du dit LEROY pour 2 florins et 14 patards.

2B30 n1/741 - 17/04/1597 (203)

D: Françoise WAIGNON veuve de Josse DUCASTIEL.

C: Catherine DESCRIVERE veuve avec enfants de Jean CARDON l'aîné.

R: Le dit Jean CARDON et Jean son fils ont été condamnés à 400 livres parisis.

2B30 n1/742 - 17/04/1597 (203)

D: Gilles DENOYELLE procureur postulant au conseil provincial d'Artois.

C: Thomas BOTTIN fils de Jean.

R: Les dépenses demandées par le premier ont été taxées pour 6 livres 9 deniers tournois et autre pour 8 livres 12 sols tournois.

2B30 n1/743 - 17/04/1597 (203)

D: Pierre WILLANT bourgeois de Lille

C: (Roland DEBEAUMARES notaire) Jacques QUENIPEL laboureur à Avelin.

R: La veuve Charles DENOULLY de laquelle le premier est cousin et héritier, a baillé au second 18 cens de labour et 6 cens de mesurage.

2B30 n1/744 - 17/04/1597 (203)

D: Antoine BLONDEL sergent au bailliage de Lille.

C: Claude HOCHART hôte à Ligny.

R: Le second doit 20 livres parisis.

2B30 n1/745 - 17/04/1597 (204)

D: Antoine BLONDEL sergent au bailliage de Lille.

C: Noël MASQUELIER laboureur à Bachy.

R: Le second doit 12 livres 14 sols.

2B30 n1/746 - 17/04/1597 (204)

D: Pierre DESULMON (DESURMONT) et Marie DESROUSSEAUX.

C: (Jacques FARVACQUE greffier de Tourcoing) Pierre MOTTE et Barbe DEREWARDE sa femme.

R: Les premiers ont baillé un bien aux seconds.

2B30 n1/747 - 17/04/1597 (204)

D: Jean DE WARENGHIEN receveur du domaine de sa majesté à Lille et Damoiselle Françoise DE WARENGHIEN veuve de Philippe CARLE pour eux et héritiers de Damoiselle Noëlle DUPUICH veuve de maître Jean DE WARENGHIEN.

C: (Pierre DEHEULST notaire) Jacques DENGLOS laboureur à Wavrin.

R: Par acte Antoine LEVESQUE a reconnu devoir 950 livres 3 sols pour laquelle somme le dit Jacques et Michel son fils se sont portés caution.

2B30 n1/748 - 17/04/1597 (204)

D: Mahieu SOHIER.

C: Jacques MESSEANT et Françoise CHARLET sa femme.

R: Les seconds doivent 82 livres parisis.

2B30 n1/749 - 17/04/1597 (204)

D: Robert CROCHERON et Pierre BRUNEL ministres des pauvres du Maisnil.

C: Jacques MELSEANT du Maisnil.

R: Le second doit 48 livres 13 sols parisis.

2B30 n1/750 - 17/04/1597 (204)

D: Antoine DUBOSQUEL écuyer, Sr du Coustre.

C: (Jean BAIART notaire) Pierre PREVOST carlier et Roland CAPPON lieutenant de bailli de Verlinghem son caution.

R: Le second doit deux mille et cinquante parisis (*sic*).

2B30 n1/751 - 17/04/1597 (205)

D: Marguerite BOUREL veuve de Martin DESRUMAULX.

C: (Georges BOUREL notaire) Adrien LIETART fils et héritier de feu Jean de Nomain.

R: Le dit feu Martin a baillé au dit feu Jean 4 cens de pré à Nomain.

2B30 n1/752 - 17/04/1597 (205)

D: Marguerite BOUREL veuve de Martin DESRUMAULX.

C: (Georges BOUREL et Gilles BRABANT notaires) Adrien LIETART laboureur à Nomain.

R: La dite veuve a baillé au second 4 cens de pré à Nomain.

2B30 n1/753 - 17/04/1597 (205)

D: Jean, Marie et Mariette DELECOEULLERIE frère et sœurs pour eux et Jacques, Jean et Marie DELECOEULLERIE enfants de feu André, Isabeau DELECOEULLERIE, Charles, Marguerite et Martine DELECOEULLERIE ses enfants qu'elle eut d'Eloi DELECOEULLERIE et de Jean DELEBECQUE collecteur de la vente qu'ils ont faite des biens de feu Jean DELECOEULLERIE.

C: Antoine BUISINE de Beaucamps et Martin TRUFFAULT son caution.

R: Le second a acheté des meubles pour 41 livres 8 sols parisis.

2B30 n1/754 - 17/04/1597 (205)

D: Charles BERNARD bailli de Fretin ayant droit par transport.

C: (Jacques DEGRAVE notaire) Wallerand SENESCHAL fils de feu Pierre, et Michelle LEURIDAN sa femme.

R: Les seconds doivent à Jean et Catherine GODSCHAELCK 1381 livres 5 sols parisis.

2B30 n1/755 - 17/04/1597 (205)

D: Jean LEMETTRE époux de Jacqueline TAHON et Adrien DE GRUISSONS neveu et héritier de feu Pierre ACQUART.

R: (Joachim CORNET notaire) Jean SEGON Et sa femme héritiers de feu Jean DUPRET.

R: Le dit DUPRET s'est constitué caution de Jacquemine DELECOEULLERIE pour 108 florins carolus.

2B30 n1/756 - 17/04/1597 (206)

D: Jean DECARNES fils de Toussaint, laboureur à Pérenchies.

C: Roger CAULLE et Charles RIDDE, Simon LUTHUN et Michel HECQUINNE;

R: Les seconds doivent 35 livres 16 sols de reste à cause de vente d'avesture de 15 cens à Pérenchies.

2B30 n1/757 - 17/04/1597 (206)

D: Gilles MARIAGE.

C: Pierre DESCAMPS du Maisnil.

R: Le second doit 7 livres 4 sols 6 deniers parisis à la place de Pierre CHARLET pour façon de toile.

2B30 n1/758 - 17/04/1597 (206)

D: Antoinette MARIAIGE veuve de Thomas HUREL.

C: Pierre DESCAMPS du Maisnil.

R: Le second doit 19 livres parisis de reste à cause de vente d'un bœuf.

2B30 n1/759 - 17/04/1597 (206)

D: Jean RENS.

C: Simon PIETIN de La Follie paroisse de Wattignies.

R: Le second doit 28 livres parisis de reste à cause de la vente de plusieurs pourceaux.

2B30 n1/760 - 17/04/1597 (206)

D: Vincent CAULLET.

C: Pierre DESCAMPS du Maisnil.

R: Le second doit 18 livres parisis à cause de plusieurs ouvrages de gorlier.

2B30 n1/761 - 17/04/1597 (206)

D: Pierre GRISSON, Gilbert FOURMESTRAUX, Pierre WICCART et Demoiselle Marguerite DECOUROUBLE veuve de Jean MONDEFIN(?) tuteurs des enfants et héritiers de feu Balthazar COENE.

C: Pierre GHEMART laboureur à Erquinghem.

R: Le second doit 6 livres parisis de reste à cause de salaires du dit COENE.

2B30 n1/762 - 17/04/1597 (207)

D: Jérôme MARTIN d'Orchies.

C: Louis WAUCQUIER laboureur à Nomain.

R: Le second doit 36 livres parisis à cause de vente de toile et grosserie.

2B30 n1/763 - 17/04/1597 (207)

D: Jacques DUBUS le jeune de Mouchin.

C: Noël MASENGHE de Mouchin.

R: Le second doit deux rasières de blé à cause de l'occupation de 1/2 bonnier de terre jusqu'à Noël dernier.

2B30 n1/764 - 17/04/1597 (207)

D: Guillaume DE WARENGHIEN.

C: Jacques DUBUS fils de feu Michel.

R: Le second doit 100 livres parisis à la place de Robert FOUBERT qui doit des rentes seigneuriales des terres qu'il tient en se du Sr des Plancques et sa mère et autre 66 livres de reste de 144 livres à cause de vente de terre.

2B30 n1/765 - 17/04/1597 (207)

D: Antoine WAROCQUIER.

C: Pierre DELEZENNES laboureur à Templeuve.

R: Le second doit 8 livres 12 sols de reste à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/766 - 17/04/1597 (207)

D: Samson DEFFONTAINES sergent à ce siège.

C: Jacques TESTELIN laboureur à Gondécourt.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de vente d'une selle de cheval.

2B30 n1/767 - 17/04/1597 (207)

D: Noël MASQUELIER laboureur à Bachy.

C: Jacques DUBURG laboureur à Bachy.

R: Le second doit 24 Livres parisis pour trois années d'occupation de la moitié d'une grange jusqu'en 1590 et 10 livres parisis pour avoir emmené le fien hors de la maison vers St Rémy 1595 contre le gré du demandeur.

2B30 n1/768 - 17/04/1597 (207)

D: Françoise (blanc) veuve de François POTTIER hôtesse à Lille.

C: François DESMONS laboureur à Avelin.

R: Le second doit 16 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/769 - 17/04/1597 (208)

D: Madeleine ROSTIN veuve de Jean ROUSEL.

C: Antoine WAUCQUIER dit lenfault laboureur à Avelin.

R: Le second doit 60 livres parisis à cause de vente de cheval de poil noir.

2B30 n1/770 - 17/04/1597 (208)

D: Jean MANCHE et maître Eustache BRUNIN tuteurs de Léon et Catherine COISSEAU enfants et héritiers sous bénéfice d'inventaire de Michelle MANCHE veuve de Claude COISSEAU.

C: Pierre LEPLAT et Mahieu WARLOP.

R: Les seconds doivent 17 livres 3 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/771 - 17/04/1597 (208)

D: Antoine DELEBASSEE de Genech.

C: Laurent PLANCHON brasseur à Fretin.

R: Le second doit 49 livres 6 deniers à cause de vente de bois.

2B30 n1/772 - 17/04/1597 (208)

D: Antoine DELEBASSEE de Genech.

C: Antoine HEDDEBAUT.

R: Le second doit 22 Livres à cause de la vente d'une paire de sacs.

2B30 n1/773 - 17/04/1597 (208)

D: Antoine DELEBASSEE de Genech.

C: Jacques HEDDEBAULT charpentier à Templeuve en Pévèle.

R: Le second doit 9 livres de reste à cause de vente de bois.

2B30 n1/774 - 17/04/1597 (208)

D: Antoine DELEBASSEE de Genech.

C: Louis FAVA de Nomain.

R: Le second doit 10 livres 11 sols de reste à cause de vente de bois.

2B30 n1/775 - 17/04/1597 (208)

D: Antoine DELEBASSEE de Genech.

C: Pierre DELABBAIE de Nomain.

R: Le second doit 5 livres parisis de reste à cause de vente de bois.

2B30 n1/776 - 17/04/1597 (208)

D: Antoine DELEBASSEE de Genech.

C: Frédéric DEBACKERE et Quentin MARTINACHE tous deux de Nomain, Michel CUIGNET laboureur, Antoine DUTRIES laboureur et Antoine DUBUS tous trois de Capelle, Etienne POILVESCHE, Pierre DESPRETZ de Fretin et Jean ALLAVAIN laboureur à Ennevelin.

R: Les seconds doivent 12 livres, 5 livres 17 sols, 12 livres, 4 livres 11 sols, 11 livres, 11 livres 11 sols, 15 livres et 12 livres le tout à cause de vente de bois.

2B30 n1/777 - 17/04/1597 (209)

D: Jacques MAS.

C: Thomas POTTIER hôte à la Chapelle d'Armentières.

R: Le second doit 76 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/778 - 18/04/1597 (209)

D: Gilles REGNAULT fils de feu Philippe, marchand à Lille.

C: (8/10/1575) Tous.

R: Le dit Philippe a reconnu avoir trois enfants tels qu'Hubert, Philippe et Marie en premières noces de feu Marie LEMIEUVRE au profit desquels il a fait partage de leur part paternelle. Le dit Philippe a encore enfants en secondes noces de Jeanne LEMESRE auparavant veuve de Jacques CORNET tels que Gilles, Allard, Denis, André, Noël, Françoise, Philippotte et Marguerite REGNAULT au quel Gilles il a donné une maison sur un bonnier à Wasquehal acheté avec la dite Jeanne de Louis LEROULX à charge de payer aux autres enfants 600 florins carolus.

S: Hubert REGNAULT.

2B30 n1/779 - 18/04/1597 (210)

D: Vénérables et discrètes Dames les abbesses et religieuses du couvent de SAINTE MARIE MADELEINE d'Estrun lez Arras.

C: Claudine GRANDEL.

R: En raison de terres appartenant au dit couvent dues aux religieux de SAINT ANDRE en Cambrésis deux rasières de blé par an dont elle ont donné bail à feu Pierre LEBLANCQ qui devait les payer puis à Antoine et Allard LEBLANCQ héritiers du dit feu Pierre et Claudine GRANDEL veuve du dit feu Allard fils et héritier du dit feu Antoine puis à Louis BAUVIN, à force que le dit BAUVIN a payé 39 années de rente pour la moitié et le dit LEBLANCQ devait payer l'autre rasière. Les religieux demandant le règlement de la moitié des 39 années.

2B30 n1/780 - 18/04/1597 (211)

D: François COCHET boulanger à Lille.

C: Robert BAICLER (plus loin BACQUELER) d'Armentières.

R: Suite à l'accord entre eux dans lequel le second a reçu un manteau à condition de livrer 2 cens 1/2 de bourées, bonne et léalle marchandise mais depuis a renvoyé le manteau que le premier a refusé.

2B30 n1/781 - 18/04/1597 (212)

D: Pierre et Simon DUTHOIT laboureurs à Marcq en Baroeul.

C: Jean PLATIEL, Jean HALLE et Martin DUTHOIT.

R: Charles DUTHOIT et Jacquemine HALLE sa femme de Marcq en Baroeul ont été entachés de la maladie contagieuse dont ils sont morts ayant laissé deux enfants vivants en garde des seconds, leurs oncles. Les premiers ayant promis de fournir par moitié avec les seconds les dépenses nécessaires des dits enfants pour 6 livres de gros mais les dits gardes sont en défaut de paiement tant de bouche que de feu. Les enjoignent de payer 36 livres parisis moitié de 72 livres.

2B30 n1/782 - 18/04/1597 (212)

D: Jean LEPERS laboureur à Mouvaux.

C: Jean AGAIGES le jeune de Tourcoing.

R: Il y a un an le premier a livré au second un cheval contre 12 hotteux de pommes de diverses sortes à la saison des fruits suivante et par-dessus 20 patards payée par le premier pour dépenses de bouche, ce que le second n'a fait que pour 6 hotteux.

2B30 n1/783 - 18/04/1597 (213)

D: Louis BLANCQUART charpentier à Lille.

C: Jean DESNOEULLIN d'Attiches.

R: Le premier a vendu au second les coupilles procédant de 12 chênes en la fosse d'Esleux pour 13 livres parisis qu'il a promis de payer et d'abattre les chênes certain jour auquel le premier a envoyé trois chartiers avec leurs chevaux contraints de revenir mains vides, n'ayant le second abattu ce qui lui a coûté 3 florins 15 patards.

2B30 n1/784 - 18/04/1597 (213)

D: Jacques TRAINEL et sa femme.

C: Thomas DELECROIX et sa femme du hameau de Fauquissart paroisse de Laventie.

R: Les seconds ont pris en bail une maison et autre édifices sur 10 mesures 16 verges au dit hameau depuis 1595 mais sont en défaut de paiement. Demande de sortie de cense.

2B30 n1/785 - 18/04/1597 (214)

D: Denis CHOCQUET laboureur à Sainghin en Mélantois.

C: Jean DUPRET de Péronne.

R: Le premier est en procès contre Jacques MOTHEZ sergent à ce siège reposant sur le serment du second concernant 2 doubles ducats pour le droit de l'église de Péronne que la femme du premier a payé.

2B30 n1/786 - 18/04/1597 (214)

D: Pierre DE MAEDA marchand de la nation d'Espagne.

C: (7/03/1597) Jean VIDAINIER.

R: Le second doit 20 livres de gros.

2B30 n1/787 - 18/04/1597 (215)

D: Jean DUTHOIT laboureur à Marquette.

C: (novembre 1595) Jean CASTIEL fils de feu Jean.

R: Le premier a été commis marglisseur de l'église de Marquette avec à présent défunt Martin TREBIT pour deux ans depuis la dite date il a fait célébrer les messes fondées par feu Sire Jean DE ROUBAIX pour 15 livres parisis par an payées à Sire Martin DEWALLE prêtre chapelain en l'abbaye de Marquette pour 18 livres. Ayant été contraint par Jacques DUBOSQUEL sergent à ce siège de célébrer les dites messes ou de restituer à Jean CASTIEL se disant neveu et héritier du dit feu Jean DE ROUBAIX 300 livres parisis et le cours d'icelle depuis la cessation des messes. Depuis le dit CASTIEL est mort et son fils Jean, second comparant, a repris le procès qui empêche la célébration des messes, la dite donation étant entre les mains de justice.

2B30 n1/788 - 18/04/1597 (216)

D: Antoine DAVID laboureur à Bourghelles.

C: Isambart ROBERT collecteur.

R: Le premier tient en bail divers héritages sur le dîmage de Cysoing à raison desquels les bailli, lieutenant, rewart et échevins de Cysoing ont demandé exécution à la requête de leur collecteur à cause du non paiement des tailles comme forain. Ayant trouvé accord devant DEMADRE leur greffier et le Sr de Wannehain, grand bailli, qu'il ne payera plus que les envois ordinaires sans comprendre

dépenses de logement de soldats ni autres manants ce que les dits n'ont pas respecté, en particulier le second qui prétend le faire saisir.

2B30 n1/789 - 18/04/1597 (216)

D: Jean DOUCHET hôte à Lille.

C: Maître Gilles COUSTURE.

R: Le second doit 123 livres 6 sols parisis ayant obtenu mise de fait sur la vente que le second a fait à Martin DECROIX d'une maison à La Madeleine mais la somme remise entre les mains du procureur ne compte pas trois cens aussi vendus.

2B30 n1/790 - 18/04/1597 (217)

D: Nicolas MULLIER laboureur à Péronne.

C: (juillet 1577 devant les auditeurs à Lille) Gilbert FOURMESTRAUX.

R: Martin DEVIENE et sa femme doivent depuis la dite date 9 florins 7 patards 6 deniers de rente héritière par an au rachat de 150 florins au profit de Jean DEPOIX et maintenant que doit Philippe MULLIER laboureur à Hem comme ayant acheté le bien hypothéqué. Le premier ayant racheté le dite rente es mains de Paul BALTUS époux de Marie DUTHOIT fille et héritière de feu Michelle BARBIEUR veuve du dit Jean DEPOIX (*sic*). Pourtant le second réclame le droit de la rente qui doit pourtant être cassée et lacérée comme nulle.

2B30 n1/791 - 18/04/1597 (218)

D: Gilles DESAINS sergent à ce siège.

C: Nicaise POLLET hypothécaire et Gaspard FLAMENG son caution.

R: Le premier a droit de 18 livres 5 sols pour mesurage d'un lieu manoir occupé par Betreumieux DELEHAYE appartenant à Robert DECAMBRAÏ à la demande du second.

2B30 n1/792 - 18/04/1597 (218)

D: Antoine DOBY collecteur de la taille d'Avelin.

C: Arnould BEAUVENTRE.

R: Le premier a commencé à faire saisir le second pour avoir paiement de 67 sols 6 deniers pour son contingent de la taille de 1595 à quoi il s'est opposé après avoir nampti la dite somme pour laquelle il doit trouver caution.

C: Thomas DEGORNAÏN d'Avelin pour 43 sols parisis de reste.

2B30 n1/793 - 18/04/1597 (218)

D: Antoine DESCAMPS collecteur de la taille de Templeuve en Dossemer.

C: Jean HACCART Sr du Carnoy.

R: Samson DEFFONTAINES sergent de la gouvernance de Lille a commencé la saisie du second pour obtenir paiement de 19 livres 12 sols parisis de taille.

2B30 n1/794 - 18/04/1597 (219)

D: Martin DELECOURT curateur de Guy FABVREL fils et héritier de feu Antoine.

C: Michel LEMAHIEU.

R: Le second doit 62 florins 10 patards pour deux années d'arriérage d'une rente héritière.

2B30 n1/795 - 18/04/1597 (219)

D: Pasquier COISNE cordewannier à Linselles.

C: Jean GHESQUIERE de Linselles.

R: Le second doit 90 livres parisis à cause de vente de souliers pour les pauvres de Linselles durant le temps où le second était pauvriseur.

2B30 n1/796 - 18/04/1597 (219)

D: Michel DEGHESTEM père et tuteur des enfants venus et à venir de Marguerite HUVINO.

C: Jeanne GOURDIN, jeune fille à marier.

R: Jean DUBOIS et Alix LUDART sa femme doivent au premier 18 livres parisis pour le louage d'une maison jusqu'en 1596 et ont nampti les dits deniers mais la seconde s'est opposée à la dite saisine.

2B30 n1/797 - 18/04/1597 (220)

D: Guillaume BERNARD écuyer ayant droit par transport.

C: Damoiselle Dionnora DULANT veuve de Jacques DESTRAIELLES vivant écuyer, Sr de Mouchin, Pierre, Jacques et Jean DESTRAIELLES écuyers, enfants du dit feu Jacques qui fut fils et héritier de feu Jean et le dit Jean fils et héritier de feu Michel.

R: Les seconds doivent une lettre de rente constituée par le dit feu Michel vers Damoiselle Catherine DELANDAS veuve de Caron DESTRAIELLES pour 30 livres 10 sols parisis par an.

2B30 n1/798 - 18/04/1597 (220)

D: Etienne CABIT laboureur à Esquermes.

C: Antoine et Pierre PIPPELART pour eux et comme frères, enfants et héritiers de feu Péronne DUTHILLOEUL veuve de Jean PIPPELART.

R: les seconds ont créé une lettre de rente au profit du premier pour 62 florins 10 patards par an.

2B30 n1/799 - 18/04/1597 (221)

D: Noël LECANDELE marchand.

C: Jean BUISINNE de Santes.

R: Le second détient et occupe des biens affectés par l'hypothèque d'une rente alors que Gaspard CORNNAVOIR doit 96 livres parisis.

2B30 n1/800 - 18/04/1597 (221)

D: Damoiselle Marie DECORTE veuve de maître Claude DECOUROUBLE Sr de le Vigne.

C: Messire Lamoral comte DE LIGNE et de Facquemberghe et Dame Marie DE MELUN sa compagne princesse d'Espinoy fille et héritière de feu Dame Yolande DE WERCHIN occupants des fiefs et héritages délaissés par la dite défunte Dame.

R: La dite feu Dame a créé une lettre de rente de 50 florins carolus par an. Autre acte contre la dite DE WERCHIN comme sœur et héritière de feu Pierre DE WERCHIN sénéchal de Hainaut à charge de payer ses dettes qui avait créé une lettre de rente au profit de maître Wallerand DECOUROUBLE dont le dit Claude fut fils pour 50 florins carolus par an. Autre acte contre la dite DE MEULIN comme sœur et héritière de feu Messire Charles DE MEULIN prince d'Espinoy pour une rente par la dite DE WERCHIN et le dit DE MEULIN au profit du dit feu maître Claude pour 25 florins carolus par an.

2B30 n1/801 - 18/04/1597 (221)

D: Antoine DESAILLY et Jacques DEVENDEVILLE tuteurs de Gilles et Antoinette DEVENDEVILLE enfants de feu Jacques, Nicolas DESAINTAUBIN seul tuteur d'Antoine DEVENDEVILLE fils de feu Antoine, Eustache HERRENG père et héritier mobilière de feu Bauduin HERRENG qu'il eut de feu Marie DEVENDEVILLE et Jacques DEVENDEVILLE fils de feu Jacques ayant droit par transport.

C: Françoise CRANIN veuve de Jacques CORNILLLOT qui fut fils et héritier de feu Betreumieux

R: La seconde détentrice et occupateur de 5 cens un quartron de mesure à Ennecourt tenus de Camphin affecté par l'hypothèque d'une rente créée par le dit Betreumieux au profit d'Antoine CLICQUET pour 10 livres parisis par an.

C: Jean FOURMENT laboureur à Camphin.

R: Le second détient et occupe 5 quartrons à Camphin qu'il a acheté à Antoine WARTEL ou ses hoirs affectés par l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Pierre FASCON et sa femme au profit de Jean DESAILLY pour 15 livres parisis par an.

2B30 n1/802 - 18/04/1597 (222)

D: Maître Jean MELSIALIS prêtre chanoine et receveur de l'office de la fabrique de l'église collégiale de SAINT PIERRE de Lille.

C: Nicolas HAUWEL receveur de Lestrin demeurant au château du dit lieu, époux de Catherine CRUGEOT fille de feu Dominique et de feu Cornille LEGILLON, la dite Catherine nièce et héritière de feu Georges LEGILLON et Catherine COUSTURIER sa femme, le dit HAUWEL et maître Louis DENOUEFGLISE tuteurs des autres enfants et héritiers du dit CRUGOT et Cornille LEGILLON.

R: Jossine JANNE (ou JAUNE) veuve de Jean LEGILLON, Georges LEGILLON fils du dit feu Jean et Catherine COUSTURIER sa femme ont créé une lettre de rente au profit de maître Etienne REULIN pour 38 florins carolus par an.

2B30 n1/803 - 18/04/1597 (222)

D: Charles DELARUYELLE pour lui et comme administrateur des biens et affaires d'Antoine DELARUIELLE son frère enfants et héritiers de feu Antoine qui fut fils et héritier de feu Damoiselle Cascoine DU BACQ sœur et héritière de feu Philippe DU BACQ l'aîné.

C: Nicolas HAUWEL receveur de Lestrin demeurant au château du dit lieu, époux de Catherine CRUGEOT fille de feu Dominique et de feu Cornille LEGILLON, la dite Catherine nièce et héritière de feu Georges LEGILLON et Catherine COUSTURIER sa femme, le dit HAUWEL et maître Louis DENOUEFGLISE tuteurs des autres enfants et héritiers du dit CRUGOT et Cornille LEGILLON.

R: Jean LEGILLON a créé une lettre de rente au profit du dit Philippe DU BACQ pour un livre 5 sols parisis par an.

2B30 n1/804 - 18/04/1597 (223)

D: Jean HACCART Sr du Carnoy.

C: Jean POTTE et Jean LENFANT tuteurs des enfants de Gilles POTTE tels que Jean, Nicolas, Hubert, Marie (?) Madeleine et Barbe POTTE qu'il eut de feu Jeanne LENFANT.

R: Les dits parents ont pris en cense du premier 16 bonniers 3 quartiers de bois à la Hovardrie par acte devant les prévôt et jurés de Tournai.

2B30 n1/805 - 18/04/1597 (223)

D: Marie DEBERTAULT dite de Hollande veuve d'Oste CORNILLE qui avait acquis droit par transport.

C: Jean DELEZENNES fils et héritier de feu Denis, Jean FLINOIS époux de Péronne LETHERY fille et héritière de feu Jean et Martin CORNILLOT époux de Barbe LETHERY fille du dit feu Jean, Jean et Gilles LANDRIEU enfants et héritiers de feu Olivier.

R: Les dits Denis DELEZENNES, Jean LETHERY et Olivier LANDRIEU ont créé une lettre de rente de 37 livres 10 sols parisis par an.

2B30 n1/806 - 18/04/1597 (223)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Jacques DUMONT et Nicolas GOUBE curateurs des biens de feu Jacques DEBOULLONGNE.

R: Le second a créé une lettre de rente de 21 florins 15 patards par an.

2B30 n1/807 - 18/04/1597 (223)

D: Madeleine TRACHET de Lille ayant droit par transport.

C: Regnault MORDACQUE fils et héritier de feu Anne BAUDOUL veuve de Jacques WAUCQUIER et auparavant de Martin MORDACQUE détentrice et occupeuse avec Martin et Hubert VALLOIS de biens affectés par une hypothèque.

R: Les seconds occupent un cent affectée par une rente créée par la dite BAUDOUL au profit d'Antoine TRACHET pour 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/808 - 18/04/1597 (224)

D: Messieurs les doyen et chapitre de SAINT PIERRE de Lille.

C: (Oste WALLE notaire) Jean LE GUILLEBERT et sa femme.

R: Les premiers ont baillé 4 bonniers à Fromelles.

2B30 n1/809 - 18/04/1597 (224)

D: Charles RIDDE laboureur à Beaucamps.

C: Louis DESMAZIERES fils de feu Engrand, laboureur à Radinghem.

R: Le second doit 256 livres parisis au premier moins 6 havots de blé et 10 livres parisis pour demi cent d'écartelage d'ormeaux.

2B30 n1/810 - 18/04/1597 (224)

D: Lion DESPRETZ laboureur à Mons en Pévèle.

C: Philippe LEMESRE d'Avelin.

R: Le second doit 72 livres parisis.

2B30 n1/811 - 18/04/1597 (224)

D: Noël et Jean LECANDELE marchands.

C: Antoine BONVOISIN et Noël GOMMEZ de Camphin.

R: Les seconds doivent 30 florins carolus.

2B30 n1/812 - 18/04/1597 (224)

D: Noël et Jean LECANDELE marchands.

C: Jean BURETTE laboureur à Wavrin.

R: Le second doit 28 florins.

2B30 n1/813 - 18/04/1597 (224)

D: Gard FARVACQUE laboureur à Willems.

C: Gilles DELATTRE hôte à Hem.

R: Le second est redevable au premier.

2B30 n1/814 - 18/04/1597 (224)

D: Philippe MASUREL laboureur à Tourcoing.

C: Wallerand MOREL de Tourcoing.

R: Le second doit 41 livres de gros.

2B30 n1/815 - 18/04/1597 (225)

D: David DECOUNNONT(?) marchand.

C: Laurent PLANCHON de Fretin.

R: Le second doit 127 livres 4 sols parisis.

2B30 n1/816 - 18/04/1597 (225)

D: Paul MOREL et Simon DOBY tuteurs d'Henri BEGHIN fils de feu Henri.

C: Vaast HERMAN et Jean WARCAING son caution.

R: Le second a pris en bail une maison à Hérrin.

2B30 n1/817 - 18/04/1597 (225)

D: Damoiselle Anne BERTEN veuve de Nicolas DEVENDEVILLE.

C: Valentin HERMEZ de Nomain.

R: Le second a pris en bail une maison sur 8 cens.

2B30 n1/818 - 18/04/1597 (225)
D: Nicolas LEGROUL.
C: Pierre BILLET de La Neuville en Phalempin.
R: Le second doit 40 livres parisis.

2B30 n1/819 - 18/04/1597 (225)
Nicolas DEFACHE.
C: Vincent HOCQ d'Hantay.
R: Le second doit 17 livres 10 sols parisis.

2B30 n1/820 - 18/04/1597 (225)
D: Noël GHESQUIERE.
C: Gilles BONTE.
R: Le second doit 193 livres 12 sols 6 deniers parisis.

2B30 n1/821 - 18/04/1597 (226)
D: Jean DECAESTEKERE bourgeois époux de Damoiselle HOUVINE.
C: Alexandre LECLERCQ laboureur à Templeuve en Dossemer.
R: Le second a pris en bail 6 cens de terre.

2B30 n1/822 - 18/04/1597 (226)
D: Guillaume DEBOILLEUX dite de Bapalmes.
C: Gaspard PETIT meunier, à présent défunt, caution de Martin DEHELLIN.
R: Le dit DEHELLIN doit à Jacques DELECOURT 88 livres parisis.

2B30 n1/823 - 18/04/1597 (226)
D: Pierre LEGROUL hôte à Libercourt.
C: Antoine LEGROUL du Petit Wahagnies.
R: Le second doit 38 patards de reste à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/824 - 18/04/1597 (226)
D: François DEVALLOIS hôte.
C: Louis DELECOURT brasseur à Baisieux caution de (blanc) hôte au Triez Desain.
R: Le second doit 9 livres 6 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/825 - 18/04/1597 (226)
D: Jean CUIGNET hôte.
C: Lion DELEMOTTE laboureur à Mouchin.
R: Le second doit 16 livres parisis.

2B30 n1/826 - 18/04/1597 (226)
D: Jean DESWAIMEAUX.
C: (blanc) veuve de Martin DORCHIES.
R: La seconde doit 10 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/827 - 18/04/1597 (226) D: Nicolas LEGROUL. C: Gaspard DUBOIS de Thumeries. R: Le second doit 7 livres 5 sols parisis pour dégâts faits par ses vaches.

2B30 n1/828 - 18/04/1597 (227)

D: Jean DESWAIMEAUX.

C: Laurent TEFFEL de Martinsart paroisse de Seclin.

R: Le second doit 12 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/829 - 18/04/1597 (227)

D: Jean DESWAIMEAUX.

C: Jean MORTELESCQUE.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/830 - 18/04/1597 (227)

D: Mayken ZOENE épouse et procuratrice de Pierre HENDRICQ.

C: Jean HOCHEDÉ d'Erquinghem.

R: Le second doit 4 livres 10 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/831 - 18/04/1597 (227)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Thomas DELEFOSSE de Gondécourt.

R: Le second doit 12 livres 6 sols parisis à cause de plus grande somme pour vente d'étamette.

2B30 n1/832 - 18/04/1597 (227)

D: Nicolas DATICHES brasseur.

C: Pierre BARRAT demeurant "Au Dolfin".

R: Le second doit 34 livres 11 sols à cause de vente de boire de grain.

2B30 n1/833 - 18/04/1597 (227)

D: Marguerite POTTEAU veuve de Georges BINART.

C: Michelle LOLLIEUR veuve de Jean ROGIER.

R: la seconde doit 17 livres 10 sols à cause de vente de marchandise de buffetie.

2B30 n1/834 - 18/04/1597 (227)

D: Pierre GHESQUIERE laboureur à Verlinghem.

C: Jacques DESROUSSEAUX boulanger.

R: Le second doit rendre 3 sacs neufs de 4 aulnes de toile chacun qu'il lui a prêté depuis la St Luc dernier ou 12 livres parisis.

2B30 n1/835 - 18/04/1597 (227)

D: Pierre LEGROUL hôte.

C: Jean DUBOSQUEL.

R: Le second doit 6 livres 8 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/836 - 18/04/1597 (227)

D: Nicolas LAURENS.

C: Mathienette PARMENTIER veuve d'Augustin CARTON.

R: La seconde doit 17 livres parisis à cause de vente de bois et 5 livres parisis de rendage de cense de 5 cens de terre.

2B30 n1/837 - 18/04/1597 (227)

D: Hubert DUGARDIN.

C: Pierre MASENGHE laboureur à Thumeries.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de vente de bois.

2B30 n1/838 - 18/04/1597 (228)

D: Jean CARDON et Pierre DUMORTIER.

C: Jacques SELOSSE de Tourcoing caution de Jean SELOSSE.

R: Le second doit payer les dépenses d'un procès.

2B30 n1/839 - 18/04/1597 (228)

D: Jean DELEVALLEE.

C: Jean GUILLEBERT d'Allennes.

R: Le second doit payer les frais d'un procès.

2B30 n1/840 - 18/04/1597 (228)

D: Gard HOCHÉPIEDT poissonnier de mer.

C: Jean BUISINE maçon à Santes.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/841 - 18/04/1597 (228)

D: Gard HOCHÉPIEDT poissonnier de mer.

C: Gaspard BRASSART et Catherine GOSSART sa femme et Jean DUFLOCQ.

R: Les seconds ont été condamnés.

2B30 n1/842 - 18/04/1597 (228)

D: Gard HOCHÉPIEDT poissonnier de mer.

C: Jean BURETTE, Jacques BURETTE et Robert HERLANT.

R: Les seconds ont été condamnés.

2B30 n1/843 - 18/04/1597 (228)

D: Noël LECANDELE marchand.

C: Jean LEQUIND meunier et (blanc) MAUPAIE sa femme fille et héritière de feu Jacques.

R: Les seconds ont été condamnés.

2B30 n1/844 - 18/04/1597 (228)

D: Jean DORCHIES demeurant sur Riedescrupt(?).

C: Claude BEGHIN de Wavrin.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/845 - 18/04/1597 (229)

D: Pierre LEPER frère et héritier de feu Nicole veuve de Jean DELECOURT.

C: Jacques BOUTRY de Wambrechies.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/846 - 18/04/1597 (229)

D: Nicolas MANCHE.

C: Simon MANCHE de Camphin.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/847 - 18/04/1597 (229)

D: Hippolyte BRAEM procureur postulant à ce siège.

C: Noël LECANDELE, Jacques DANCOISNES, Guillaume DEBAPALMES et Charles DELEVALLEE.

R: Les seconds ont été condamnés.

2B30 n1/848 - 18/04/1597 (229)

D: Philippe CAMBIER fils de feu Philippe.

C: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

R: La seconde a été condamnée.

2B30 n1/849 - 18/04/1597 (229)

D: Damoiselle Bonne DE PONTREWART veuve de Martin DE REBREMETTES écuyer, Sr de Thibauville.

R: Louis DESMAZIERES.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/850 - 18/04/1597 (229)

D: Liénart DUMORTIER.

C: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

R: La seconde a été condamnée.

2B30 n1/851 - 18/04/1597 (229)

D: Maître Jean MOREL, Michel BUCQUET et consorts.

C: François BOURGEOIS d'Armentières.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/852 - 18/04/1597 (229)

D: Jean POILLON ayant droit des salaires de feu Guillaume DEHEULST vivant procureur postulant à ce siège.

C: Julien LAGACHE laboureur demeurant hors de la porte de la Barre à Lille, François DUGARDIN fils d'Allard de Seclin et Jean CARLIER laboureur à Thumeries.

R: Les seconds doivent les salaires du dit DEHEULST.

2B30 n1/853 - 18/04/1597 (230)

D: Etienne BERNISSE procureur.

C: Josse DUBUS de Flers et Jean LEGRAND de Flers.

R: Les seconds doivent les salaires du premier.

2B30 n1/854 - 18/04/1597 (230)

D: Jacques DELANNOY procureur.

C: Georges MASUREL de Tourcoing et Jean DOIGNIES d'Ennevelin.

R: Les seconds doivent le salaire du premier.

2B30 n1/855 - 18/04/1597 (230)

D: Charles FROIDURE procureur.

C: Philippe BRUNEL d'Illies, Gilles DESCAMPS, Jean LAIGNEL époux de la veuve d'Antoine PENNEQUIN, Catherine ROGEAU veuve de Thomas DORESMIEULX, Antoine MILLEVILLE, la veuve Jacques CAPPON, Jean DECOURCHELLES, Martin MELSEAN, Eloi GHESQUIERE, Noël LESTIENNE, Michel DURIES, Jean LYS, Jacques CAULLET, Antoine HENNECQUIN, Marie DELATTRE veuve de Pierre DEGRUISONS et Simon BONNET maréchal à Herlies.

R: Les seconds doivent chacun le salaire du premier.

2B30 n1/856 - 18/04/1597 (231)

D: Samson DEFFONTAINES sergent à ce siège.

C: Antoine HEDDEBAULT.

R: Le second doit le salaire du premier.

2B30 n1/857 - 18/04/1597 (231)

D: Jean PREVOST.

C : Paul THOIR.

R: Pierre OUVRY caution d'office de Simon CHAVATTE naguère sergent à ce siège pour rendre compte de 54 livres parisis que le second à payé, les devant au premier.

2B30 n1/858 - 18/04/1597 (231)

D: Michel LEHOUCK laboureur à Verlinghem.

C: Maître Wallerand MIROUL licencier es lois, Roland CAPPON et Gilles DESAINS sergent à ce siège.

R: Les seconds doivent prendre caution dans le procès avec Jean, Marguerite DUPONCHEL et autres contre le premier. Le dit sergent ayant reçu 50 livres 3 sols parisis et mesurage pour 10 livres 12 sols, le dit CAPPON pour le tiers de 9 renchères 15 livres pour droit seigneurial et de relief 41 livres 10 sols parisis, le dit MIROUL nommé créancier hypothécaire pour 260 livres 16 sols parisis. Depuis la quelle vente les dits DUPONCHEL enfants de feu Pierre et les enfants du dit feu Grard se disant neveux et nièces en ligne collatérale et donataires de feu Jeanne DUPONCHEL ont demandé à ce que le premier se déporte du bail de la dite maison et leur paye le rendage depuis 1582.

2B30 n1/859 - 18/04/1597 (233)

D: Jean BEGHIN fils et héritier avec d'autres de feu Jacques ayant Antoine DUGARDIN fils et héritier de feu Antoine comme garant.

C: Nicolas DEHEULST et Marguerite BEGHIN sa femme et Damoiselle Marie BLAUWART veuve de Jacques HUVINOT.

R: Le premier a fait exploiter feu, lors vivant Chrétien LEROULX le 15/07/1545 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille ayant créé au profit du dit feu Jacques HUVINOT 6 florins 5 patards de rente héritière par an au rachat de 100 florins carolus pour sureté de la quelle rente le 24/05/1546 il a fait asseoir main sur 20 cens de fief en deux pièces à Mons en Pévèle. Depuis le dit HUVINOT l'a vendue au premier qui l'a vendue le 15/05/1566 au dit feu, lors vivant Antoine DUGARDIN. Les dits héritages hypothéqués ayant été depuis vendus mais le dit DUGARDIN a été débouté de son droit, le fruit de la dite vente étant réservé à payer d'autres dettes prioritaires au profit de Sébastien DESELIERS créancier.

2B30 n1/860 - 18/04/1597 (235)

D: Jean LEBLON.

C: (17/07/1595) Josse DUFRESNE laboureur à Genech.

R: Le second doit à Pierre LANSEL d'Orchies 84 livres parisis à cause de la vente d'un poulain moins 8 livres d'écot pour lequel il a engagé un procès dans lequel le premier s'est avancé.

2B30 n1/861 - 02/05/1597 (237)

D: Jacques DELEVALLEE.

C: Mathis DATICES.

R: Le premier a été ajourné par Jacques DELOS sergent à ce siège à la requête du second mais ce dernier ne s'est pas présenté entraînant ainsi des frais.

2B30 n1/862 - 02/05/1597 (237)

D: Vénérables et discrètes Dame du Couvent Notre-Dame de MARCQUETTE.

C: Oste DELEDICQUE peigneur de sayette et laboureur à Wasquehal.

R: Les dites ont obtenu lettres patentes de sa majesté obligeant ceux qui doivent rentes foncières et seigneuriales de servir rapport et dénombrement, le second ayant par achat 18 cens de labour à Wambrechies, 4 cens de pré et 4 cens moins le tiers de pré qu'il n'a pas déclaré.

2B30 n1/863 - 02/05/1597 (239)

D: Simon DEGRUISSONS fils de Jean de La Bassée.

C: Nicolas DELECAMBRE.

R: Suite à la sentence rendue des rewart et échevins de La Bassée au profit du second le premier s'est porté en appel.

2B30 n1/864 - 02/05/1597 (239)

D: François MARCHANT père et tuteur d'Isambart, Pierre, Alexandre, Gilles Pasque et Jeanne MARCHANT mineurs qu'il eut de feu Jeanne DELECAMBRE.

C: Nicolas HERMAN et Guillaume MARLIERE occupants.

R: Aux dits enfants sont échus 9 à 10 cens de terre à Carnin et Allennes et 5 cens de labour à Carnin venant de leur mère comme sœur et héritière de feu Claude DELECAMBRE mort il y a quatre ans, demandant aux seconds de lui payer le loyer.

S: Gaspard et Michel DELECAMBRE.

2B30 n1/865 - 02/05/1597 (240)

D: Maître Jean DELECOURT chanoine de l'église collégiale SAINT PIAT de Seclin, Amand DELECOURT, Jean DELECOURT fils de feu Jean, Jacquemine DELECOURT sa femme, Philippe MAUROIT et Jeanne DELECOURT sa femme, les dits Jean, Amand, Jacquemine et Jeanne enfants et donataires de feu Hippolyte qu'il eut de Michelle DECAIGNY à présent sa veuve et héritiers de feu Antoine DELECOURT leur frère.

C: (29/07/1597 Jacques et Maurice DURIES notaires) Tous.

R: Le dit Hippolyte DELECOURT a donné à ses enfants la moitié d'une maison à Hérrin sur 2 cens qu'il a acheté à Artus LECLERCQ et Marie BEAUVENTRE sa femme, la moitié de 1 cent 1/2 quartier achetés des mêmes, moitié de 4 cens, moitié de 2 cens, moitié d'autres 2 cens le tout à Hérrin, moitié de 3 cens à Gondécourt, moitié de 4 cens 3 quartiers et autres moitiés de terres à l'entre de sa dite femme. Le dit Hippolyte est mort en avril dernier ayant à charge des rentes foncières et seigneuriales et deux obits par ans à Hérrin.

S: A la dite veuve, Thomas BAREL et Marguerite DELECOURT sa femme, Chrétien DELECOURT, Noël FERBU pour lui et comme tuteur des enfants qu'il eut de Jeanne DELECOURT.

2B30 n1/866 - 02/05/1597 (243)

D: Antoine et Maître Jacques DELERUIELLE enfants et héritiers de Jeanne LOCQUE veuve de François DEFORCHEVILLE l'aîné et auparavant de Vaast DELERUIELLE de La Bassée.

C: (12/03/1597 Jean MOREL et Jean BRABANT notaire) Tous.

R: Le dit jour le dit DEFORCHEVILLE étant en procès contre les premier ont trouvé accord moyennant 1600 florins carolus à payer en deux fois par le dit dont 1000 à sa mort et un cent de labour près des fossés de La Bassée venant de leur mère occupait dernièrement Pierre DEHAILLIES avec rente de 84 florins 74 livres de gros en principal obligeant Michel LEPESQUEUR et Jean HERNU de Cuinchy lez La Bassée restant 933 florins qu'il doit rendre suite aux conditions de son contrat de mariage et rendre compte des achats fait durant leur mariage. *Long inventaire de la maison mortuaire.*

2B30 n1/867 - 02/05/1597 (245)

D: Henri DUMONT laboureur à Prêmesques.

C: Germain FREUMAULT dit Bon Temps.

R: Le premier avec Jean WERCQUIN, Jacques BOUSSEMARE et Jean DESBUISSONS ont des gerbes de blé délaissées par Claude WERCQUIN vendues à la requête de ses créiteurs ce que le second refuse prétendant avoir droit au quart.

2B30 n1/868 - 02/05/1597 (246)

D: Toussaint LÉBOUCQ.

C: (24/05/1596) Jean DELINSELLES et Antoinette DUPONT sa femme.

R: Le premier a fait saisir par Jacques MOTHEZ sergent à ce siège les deniers entre les mains de Charles ROUZEE qu'il doit aux seconds pour avoir payement de 150 livres parisis pour 12 années d'une rente héritière.

2B30 n1/869 - 02/05/1597 (246)

D: Damoiselle Catherine DOSSINIÈS veuve avec enfants de feu Jean MASSELOT vivant sieur d'Aulnoit qui fut neveu et héritier de maître Nicolas DEPOTTES et de Jacques DEPOTTES qui fut fils et héritier de feu messire Jean et neveu héritier de feu Jacques DEPOTTES, les dits Jean et Jacques neveux et héritiers du dit feu Nicolas DEPOTTES.

C: (19/05/1593) Meurice BLEGUIN et Quitinne LEPE sa femme d'Avelin.

R: Jean FLINOIS receveur des héritiers du dit feu Nicolas DEPOTTES a baillé aux seconds une maison sur 4 cens 1 quartier à Avelin, 16 cens 3 quartiers de labour et 4 cens de bosqueaux pour 9 ans commençant en 1592 mais ils n'ont payé le loyer. Demande de sortie de cense.

2B30 n1/870 - 02/05/1597 (247)

D: Jacques DELEVALLEE et Jeanne CUVÉLIER sa femme d'Englos.

C: Mathis DASTICES, maître Jean BRIDOUX docteur en médecine et Jacques DELOS.

R: Les premier ont rattrait à titre de proximité de la vente qu'a faite Jean BARTIER et Jeanne CUVÉLIER sa femme depuis rattrait et revendu par Jacques BARTIER, ils ont purgé l'achat tant moins du prix duquel marché ils ont retenu des premières hypothèques 400 livres parisis et désirant décharger de la dite retenue ils ont nampté la dite somme sous le dépositaire de ce siège. Afin que les seconds apportent et mettent à court leurs lettres et obligations.

2B30 n1/871 - 02/05/1597 (248)

D: Grard MENGIÈRE.

C: Martin DELOS et Péronne HOCHEDÉ sa femme et Jacques DELOS laboureur à Wambrechies leur caution.

R: Lui appartient une ferme sur 12 bonniers 12 cens à Erquinghem Lys que les seconds ont tenu en cense ayant promis d'entretenir les édifices ce qu'ils n'ont fait.

2B30 n1/872 - 02/05/1597 (248)

D: Jean ACCOLLET et Maximilien LHOIR.

C: (26/07/1596) Pierre WAIMEL.

R: Par sentence à cette court des deniers de la vente que les premiers ont fait au second des 2/3 de 1/2 bonnier de terre à Wambrechies pour 7 livres de gros le cent. La somme plus 30 sols pour les lettres de purge et 149 livres 10 sols parisis devait être payée mais l'acheteur a trop peu nampté.

2B30 n1/873 - 02/05/1597 (249)

D: Antoine DENOYELLE collecteur de la taille à Ennetières en Weppes.

C: Jean BEHAGLE, Arnould CUVÉLIER, Crespin DELOBEL, Jean MARTIN et la veuve Jean DESAINS tous d'Ennetières.

R: Les seconds doivent chacun leur contingent de la taille.

2B30 n1/874 - 02/05/1597 (249)

D: Antoine DESMILLESCAMPS et Hubert BRAÈME.

C: Louis LEMESRE.

R: Le second doit 13 livres 10 sols parisis d'arriérages de cense pour une maison sur 3 cens à Attiches.

2B30 n1/875 - 02/05/1597 (250)

D: Les tuteurs de Simon DELECOURT et Nicolas DELECOURT.

C: Bernard DELEHAYE frère et héritier de feu Bauduin DELEHAYE.

R: Afin de reprendre le procès entre eux.

2B30 n1/876 - 02/05/1597 (250)

D: Grard HOCHÉPIED marchand.

C: La veuve Jean DACHEVILLE.

R: Afin de reprendre le procès entre eux.

2B30 n1/877 - 02/05/1597 (250)

D: Clément BOTTEMAN et Marie DEGAND sa femme et Claude LANNOY Sr du Mollin.

C: Nicolas GOUBE et Jacques DUMONT curateurs des biens de feu Jacques DEBOULLONGNE puis Bernard DELEHAYE frère et héritier par bénéfice d'inventaire de feu Bauduin.

R: Afin de reprendre des procès entre eux.

2B30 n1/878 - 02/05/1597 (251)

D: Jean BRABANT l'aîné.

C: Jean DELANDAS.

R: Pour avoir nouveau procureur au lieu de Jean BRABANT e jeune naguère son procureur à propos d'un procès entre eux.

2B30 n1/879 - 02/05/1597 (251)

D: Charles DESPRETZ, Jacques POTTEAU et Claire DESPRETZ sa femme pour eux, Henri DESPRETZ, Herman SCHALABRE et Jean DECOUROUBLE tuteurs de Charles REUWE fils d'Adrien et de feu Claire DESPRETZ.

C: Jacques, Augustin, Noël, Denis et Antoine DUMEZ et Jeanne DUMEZ veuve de Pierre HAZE frères et sœur, enfants de feu Jeanne BRESOUL veuve de Denis DUMEZ.

R: La dite veuve devant une lettre de rente de 6 Florins 5 patards par an. Puis contre Jean DUMEZ et Marie CORDONNIER sa femme et les dits enfants qui ont pris en cense une maison pour lequel la dite BRESOUL s'était portée caution.

2B30 n1/880 - 02/05/1597 (251)

D: Jacquemine BECHELER veuve de Noël DORCHIES avec enfants.

C: Jacques BERTOUL frère et héritier de Pierre, Charles DEFRANCE et Antoinette BERTOUL sa femme, Mahieu LEMOUNIER et Jeanne BERTOUL sa femme, sœurs, nièces et héritières du dit feu Pierre.

R: Le dit Pierre devait une lettre de rente de 3 florins 2 patards 6 deniers par an.

2B30 n1/881 - 02/05/1597 (252)

D: Damoiselle Marguerite DEHENNIN.

C: François DUROT de Gondécourt.

R: Le second possède et occupe un bien hypothéqué par succession de Wallerand son frère pour une lettre de rente obligeant Nicolas DEHENNIN et sa femme pour 7 florins 16 patards 3 deniers par an.

2B30 n1/882 - 02/05/1597 (252)

D: Charles SALLEMBIER époux de Damoiselle Jeanne LESCOUFFLE auparavant veuve de Louis DEBERTAULT dit de Hollande.

C: Damoiselle Jeanne HANGOUART veuve de Maître Jean LESEL et maître Jean LESEL licencier es loix fils et héritier du dit.

R: Le dit feu Jean LESEL a créé une lettre de rente de 37 florins 10 patards par an au profit d'Allard ROYART.

2B30 n1/883 - 02/05/1597 (252)

D: Pierre HAVET époux de Gabrielle DORCHIES.

C: Claude DELECOURT époux de (blanc) JOVENEL fille et héritière de feu Balthazar.

R: Le second doit une lettre de rente obligeant le dit Balthazar au profit de la dite Robinette (*sic*) pour 3 florins 2 patards 6 denier tournois par an.

2B30 n1/884 - 02/05/1597 (253)

D: Jean DEMONCHEAUX époux de Marguerite WARLOP fille et héritière de feu maître Bauduin et de feu Anne BRAEM.

C: Laurent PLANCHON brasseur à Fretin époux de Lucquette MULLIER auparavant veuve de Georges LECOCQ, Antoine DOBY et Denis LECOCQ tuteurs de Toussaint DURIES fils et héritier de feu Bauduin et de feu Jacquemine VERDIERE, Thomas et Pierre LECOCQ frères, enfants et héritiers de feu Georges et de la dite VERDIERE à son trépas femme du dit Georges LECOCQ.

R: Le dit Georges LECOCQ et sa femme ont créé une lettre de rente héritière vers le dit Bauduin WARLOP et sa femme de 9 florins 7 patards 6 deniers tournoi par an.

2B30 n1/885 - 02/05/1597 (253)

D: Jean BRABANT procureur.

C: Gillette BONVARLET veuve de Roch DESMAZIERES.

R: Pierre DESMAZIERES de Genech est obligé par une lettre de rente héritière de 9 florins 7 patards 6 deniers tournois par an vers le premier. Le dit DESMAZIERES en son vivant verhoissant(?) de la dite lettre pour 4 livres 4 deniers obole par an au rachat de 74 livres 14 sols 2 deniers.

2B30 n1/886 - 02/05/1597 (253)

D: Etienne CAZIER et Martine WAUCQUIER sa femme, Etienne CRESTAL et sa femme.

C: Michel DILLIES et Licquette THIBAUT sa femme auparavant veuve de Pierre WAUCQUIER.

R: Le dit feu WAUCQUIER a créé une lettre de rente de 6 florins 5 patards par an au profit de Gilbert WAUCQUIER et pour autre acte devant Fenalle(?) LESCOUFFE notaire à Fretin lors du partage entre Martine et Marie WAUCQUIER, Lucquette THIBAUT, Isabeau, Anne, Marie et François WAUCQUIER ses enfants et leurs tuteurs des biens du dit feu Pierre WAUCQUIER par lequel la dite Lucquette a promis à Martine et Marie WAUCQUIER femmes des demandeurs la somme de 13 livres 6 sols 8 deniers pour le fournissement de leur part à cause d'une maison à Fretin à vendre pour payer les dettes.

2B30 n1/887 - 02/05/1597 (254)

D: Sire Pierre DEMONCHEAUX prêtre chanoine de la collégiale saint Pierre à Comines.

C: Jean LEPE bourgeois de Lille.

R: Le second a acheté un bien affecté par une rente donnée à Tournai par Pierre DELECROIX et Nicolas BOURGEOIS Sr de le Becque vers le dit demandeur pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/888 - 02/05/1597 (254)

D: Mathieu DELIGNY procureur ayant droit par transport.

C: Hubert, Gilles, Allard, Denis et Noël REGNAULT, Louis DUTRIES et Philippotte REGNAULT sa femme, Charles COUZIN et Marguerite REGNAULT sa femme, Philippe DUBOIS et Françoise REGNAULT sa femme.

R: Les seconds fondés en hoirie de feu Pierre REGNAULT leur père. Louis LEROULX a créé une rente héritière de 12 florins 10 Patards par an vers Gilles NOLF.

2B30 n1/889 - 02/05/1597 (254)

D: Maître Jacques DUBOSQUEL maître et administrateur des biens de l'hôpital Saint Jean l'Evangéliste dit Saint Sauveur à Lille.

C: Noël, Pierre et Grand LEZY, Robert DEHENNIN et Marie LEZY sa femme enfants et héritiers de feu Valérien.

R: Le dit Valérien a créé une lettre de rente de 37 florins 10 patards par an restant en cours 65 livres 17 sols 9 deniers 1 party 1/2 par an au rachat de 153 livres 4 sols 6 deniers parisis.

2B30 n1/890 - 02/05/1597 (254)

D: Josse DOCLO ayant droit par transport.

C: Jean DECALLONNE d'Ascq.

R: Le second a créé une lettre de rente de 4 livres parisis par an.

2B30 n1/891 - 02/05/1597 (255)

D: Noël LECANDELE.

C: Jean GROUZET.

R: Le second doit 18 florins 10 patards.

2B30 n1/892 - 02/05/1597 (255)

D: Robert DEHERRIN et Catherine DUBOIS sa femme auparavant veuve de Nicolas LEBRUN.

C: Etienne DUGARDIN, Antoine LECLERCQ et Marie DUGARDIN sa femme, les dits DUGARDIN enfants et héritiers de feu Jean.

R: Le dit feu Jean DUGARDIN doit certaines sommes au premier.

2B30 n1/893 - 02/05/1597 (255)

D: Jean DUGARDIN marchand à Courtrai.

C: (Maurice DURIES notaire) Quentin CARPENTIER laboureur à Seclin.

R: Le premier a baillé au second 20 cens de terre à Seclin.

2B30 n1/894 - 02/05/1597 (255)

D: Mathieu LELEU fils et héritier de feu Jean.

C: (Les rewart et échevins de La Bassée) Guillaume PEUTEMAN, Mathieu SAUVAIGE et Jeanne PEUTEMAN sa femme, Georges POISSONNIER et Madeleine PEUTEMAN sa femme, les dits PEUTEMAN enfants et héritiers de feu Marie CARLIER à son trépas femme de Laurent PEUTEMAN.

R: Le dit PEUTEMAN et sa femme ont pris à leur charge deux lettres de rente héritières l'une de 100 livres et l'autre de 50 livres obligeant Jean LELEU vers Charles BRABANT et Marc BOUSSEMARE.

2B30 n1/895 - 02/05/1597 (255)

D: François GLORIAN époux de Marie LETHERY auparavant veuve de Jean ODENT.

C: (Mathis DATICES notaire) Florent BUISINNE d'Englos.

R: Le second doit à la dite Marie 56 florins 5 patards.

2B30 n1/896 - 02/05/1597 (256)

D: Mathias DATICHES clerc d'Englos.

C: Jean DEMAUGREZ laboureur à Hallennes.

R: Le second a pris en bail 3 cens de terre. Autres 16 cens "au dit DUQUESNE" (*sic*). Autre au dit DUQUESNE et Barbe DELEBECQUE sa femme pour une maison sur 4 cens et 8 cens 1/2 quartron de labour.

2B30 n1/897 - 02/05/1597 (256)

D: Pierre MARCHANT brasseur.

C: Jacques THIBAUT de Provin.

R: Le dit BOTTIN (sic) doit 150 livres parisis.

2B30 n1/898 - 02/05/1597 (256)

D: Marguerite DELEPLANCQUE veuve de Nicolas HENNEQUIN.

C: Pierre HENNEQUIN.

R: Suite au traité de mariage entre les premiers le second a donné au dit Nicolas son fils en deux fois 150 livres.

2B30 n1/899 - 02/05/1597 (256)

D: Pierre LEPE.

C: Mathieu DEFLANDRE de Fives.

R: Le second doit 150 livres parisis.

2B30 n1/900 - 02/05/1597 (256)

D: Antoine et maître Jacques DELERUIELLE enfants et héritiers de feu Jeanne LOCQUE à son trépas femme de François FORCHEVILLE l'aîné et auparavant de Vaast DELERUIELLE.

C: (Jean MOREL et Jean BRABANT notaires) Le dit FORCHEVILLE.

R: Le second a promis de leur payer 1600 florins carolus.

2B30 n1/901 - 02/05/1597 (257)

D: Antoine DESPRETZ marchand de bêtes à cornes en son nom, le dit, Jacques DESPRETZ, Nicolas GHURE et Marc DUGARDIN comme tuteurs de David DESPRETZ fils mineur du dit Antoine.

C: (Adrien LAILLIER notaire) Charles DELEBOE et Jean PRUS son caution.

R: Le second a acheté un certain nombre de bœufs dont il reste 877 florin à payer compris 25 florins à David DESPRETZ.

2B30 n1/902 - 02/05/1597 (257)

D: Mathieu SOHIER.

C: (Adrien LAILLIER notaire) Grand FRANCHOIS de Thumeries.

R: Le second doit 34 livres 10 sols parisis dont il reste dues 21 livres 10 sols.

2B30 n1/903 - 02/05/1597 (257)

D: Mathieu SOHIER.

C: (Adrien LAILLIER notaire) Pierre TOUSSAINS hôte.

R: Le second doit 17 livres 3 sols 6 deniers parisis.

2B30 n1/904 - 02/05/1597 (257)

D: Oste DELEPORTE.

C: (Clément DELEFOSSE notaire) Antoine LEVESQUE d'Escobecque.

R: Le second doit 39 livres parisis.

2B30 n1/905 - 02/05/1597 (257)

D: Eustache HOVELACQUE.

C: (Clément WALLERAND notaire) Denis, Jean et Noël DUMEZ frères.

R: Le dit Denis et ses frères ses cautions doivent 100 livres parisis.

2B30 n1/906 - 02/05/1597 (258)

D: Pierre BEHAGLE d'Englos.

C: (Mathis DATIS notaire) Jean DUMEZ.

R: Le second doit 50 florins carolus.

2B30 n1/907 - 02/05/1597 (258)

D: Michel LEMESRE marchand à Lille.

C: Antoine GRANDSIRE bailli d'Ennevelin.

R: Le second doit 132 livres parisis.

2B30 n1/908 - 02/05/1597 (258)

D: Michel LEMESRE marchand à Lille.

C: Pierre DUVIVIER laboureur.

R: Le second doit 10 livres de gros.

2B30 n1/909 - 02/05/1597 (258)

D: Martin LEBAILLY.

C: (Clément WALLERAND notaire) Arnould SEGARD d'Hallennes.

R: Le second doit 100 livres parisis.

2B30 n1/910 - 02/05/1597 (258)

D: Marie CORNILLE veuve de Philippe OPATIN, les curateurs de Nicolas FOURMESTRAUX, Gaspard DUFOSSÉ époux de Marguerite WAIGNON, Jean DOUCHET l'aîné époux de Catherine WAIGNON comme père et tuteur, le dit DUFOSSÉ ayant aussi droit par achat de Jeanne WAIGNON et ses enfants et Catherine WAIGNON veuve de Robert GHURE.

C: (Nicolas GOUBE notaire) Gaspard et Olivier LESTRIEVENON de Thumesnil paroisse de Fâches.

R: Les dits feux Jacques AUPATIN, DUFOSSÉ et consorts ont baillé aux dits LESTIEVENON 12 cens de labour.

2B30 n1/911 - 02/05/1597 (258)

D: Jacques DEFLANDRES Sr de Fromont et Jean WILLEMEN tuteurs d'Antoine DEPARMENTIER fils mineur de feu Paul et de Damoiselle Jeanne DEFLANDRES.

C: (Michel BUCQUET et Jacques DEGRAVE notaires) Mathieu CAULLIER d'Armentières.

R: Le second a pris à sa charge une rente.

2B30 n1/912 - 02/05/1597 (259)

D: Nicolas STRATE.

C: Gilles BONTE de Neuville en Ferrain.

R: Le second doit 40 livres 13 sols parisis.

2B30 n1/913 - 02/05/1597 (259)

D: Antoine LEFEBVRE fils et héritier de feu Antoine.

C: Wallerand LIETART de Bachy.

R: Le second doit 32 livres parisis.

2B30 n1/914 - 02/05/1597 (259)

D: Balthazar ODET amodiateur des biens du duc DE VENDOSMES.

C: (Nicolas WAIGNON notaire) Gaspard COYART naguère sergent à ce siège.

R: Le premier a des droits dans la châtelainie de Lille.

2B30 n1/915 - 02/05/1597 (259)

D: Jean CARPENTIER hôte.

C: Jean DESCAMPS de La Bassée.

R: Le second doit 162 livres 10 sols et autres 96 livres.

2B30 n1/916 - 02/05/1597 (259)

D: Michel DUCELIER.

C: Luc CARPENTIER.

R: Le second avec d'autres doit 527 livres 10 sols un denier de gros.

2B30 n1/917 - 02/05/1597 (259)

D: Jacques TRAINEL et sa femme.

C: Thomas DECROIX.

R: Le second a pris en bail une maison sur 10 mesures 16 verges.

2B30 n1/918 - 02/05/1597 (260)

D: Valentin MASURE.

C: Paul LEVIEU de Santes.

R: Le second doit 8 rasières de blé sur la terre qu'il occupe de 8 cens à Santes.

2B30 n1/919 - 02/05/1597 (260)

D: Amand ROGEOAU.

C: Noël DESCAMPS d'Houplin lez Seclin.

R: Le second doit 4 livres parisis pour carité de louage d'une maison qu'il a promis de rendre au premier.

2B30 n1/920 - 02/05/1597 (260)

D: Guillaume CRYEL.

C: Antoine PARISIS de Seclin.

R: Le second doit 30 livres parisis de reste à cause de livraison d'un cheval hongre.

2B30 n1/921 - 02/05/1597 (260)

D: Pierre MARCHANT brasseur.

C: Jacques THIBAUT.

R: Le second doit 12 livres parisis à cause de vente de deux tonneaux de boire de grain.

2B30 n1/922 - 02/05/1597 (260)

D: Pierre MARCHANT brasseur.

C: Louis LEPE et Jean MAUPAIE.

R: Les seconds doivent 24 livres parisis à cause de prêt.

2B30 n1/923 - 02/05/1597 (260)

D: Antoine PATIN.

C: Pierre MARCHANT.

R: Le second doit 24 livres parisis pour waras d'un hongre et une jument.

2B30 n1/924 - 02/05/1597 (260)

D: Oste LALLEMAN hôte.

C: Jean HALLE.

R: Le second doit 38 livres 3 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/925 - 02/05/1597 (260)

D: Oste LALLEMAN hôte.

C: Quentin DELEVAL.

R: le second doit 16 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/926 - 02/05/1597 (261)

D: Jean BLONDIN hôte.

C: Thierry VALLOIS.

R: Le second doit 12 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/927 - 02/05/1597 (261)

D: Jean BLONDIN hôte.

C: Jean DENOYELLE procureur.

R: Le second doit 16 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/928 - 02/05/1597 (261)

D: Jérôme MOREL.

C: Noël BILLAU lieutenant bailli de Marquillies et Grégoire POISSONNIER.

R: Les seconds au nom du dit village doivent 50 patards par une partie pour avoir mené des soldats à Calonne, item 40 patards pour autres soldats à Richebourg et autres 30 Patards pour soldats à Cuinchy sauf 55 patards pour sa part de taille.

2B30 n1/929 - 02/05/1597 (261)

D: Alexis LECOCQ.

C: Jacques DELEMOTTE.

R: Le second doit 15 livres parisis pour une année de louage.

2B30 n1/930 - 02/05/1597 (261)

D: Piat DEROUBAIX.

C: Florent YSERBIT.

R: Le second doit 18 livres parisis pour la revente de deux rasières de blé pour l'occupation de 5 cens de terre et autres 5 rasières d'avoine.

2B30 n1/931 - 02/05/1597 (261)

D: Jean DELATTRE Maximilien.

C: La veuve de Marc RASSEL.

R: La seconde doit 12 livres parisis à cause de vente de draps.

2B30 n1/932 - 02/05/1597 (261)

D: Antoine DASSONNEVILLE et Jeanne VERDIERE sa femme, Pierre et Jossine VERDIERE enfants et héritiers de feu Antoine.

C: Pierre DEUBIN?

R: Le second doit 43 livres parisis à cause de vente d'une vache et plusieurs biens.

2B30 n1/933 - 02/05/1597 (261)

D: Jean CAMBIER.

C: Lambert CAPPON de Lomme.

R: Le second doit 42 livres 10 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/934 - 02/05/1597 (261)

D: Pasquier BRIX.

C: Guillaume WERRIN manouvrier.

R: Le second doit 9 livres pour une année de cense pour 1595.

2B30 n1/935 - 02/05/1597 (261)

D: Pasquier BRIX.

C: Laurent BRIX.

R: Le second doit 10 livres pour une année de cense pour 1596.

2B30 n1/936 - 02/05/1597 (262)

D: Germain DELERUIELLE.

C: Jean HEDDEBAULT laboureur à Noyelles.

R: Le second doit 12 livres parisis à cause de vente de chair.

2B30 n1/937 - 02/05/1597 (262)

D: Marguerite DEROUCO...

C: Charles CRESPEL bailli et Denis LESTIENNE collecteur de Fournes.

R: Les seconds doivent 14 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/938 - 02/05/1597 (262)

D: Betreumieux DELEHAYE.

C: Simon LEFEBVRE de Houplin lez Seclin.

R: Le second doit 45 livres pour arriérages de cense à déduire 7 livres parisis.

2B30 n1/939 - 02/05/1597 (262)

D: Betreumieux MASUREL procureur et receveur spécial d'Olivier MOUTON époux de Françoise MASUREL et François DAMETTE époux de Catherine MASUREL.

C: Pierre PIPPELART de Phalempin.

R: Le second doit 150 livres parisis pour arriérage de cense jusqu'en 1596.

2B30 n1/940 - 02/05/1597 (262)

D: Demoiselle Jeanne VAAST(?) veuve de Jacques LEZAIRE.

C: Jean MUTEAU de Houplin lez Seclin.

R: Le second doit 21 livres de reste pour livraison de cuir.

2B30 n1/941 - 02/05/1597 (262)

D: Jean ALLAVAINÉ.

C: Jacques QUENNIPEL laboureur à Avelin.

R: Le second doit 72 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/942 - 02/05/1597 (262)

D: Meurisse PRINGHIEL.

C: Jacques LESCAILLET puis Pierre BOSQUILLON l'aîné puis Martin DESMARCAY et Cornille MARCQUANT sa femme.

R: Le second doit 23 livres parisis à cause de vente de toile, 42 livres parisis pour livraison de génisse et 110 sols parisis à cause de vente de toile.

2B30 n1/943 - 02/05/1597 (262)

D: Gilles COUVE hôte.

C: Antoine DEROULLERS.

R: Le second doit 11 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/944 - 02/05/1597 (262)

D: Jacques MAS hôte.

C: Jean DESPINNOY hôte.

R: Le second doit 4 livres 10 Sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/945 - 02/05/1597 (263)

D: Nicolas STRAT hôte.

C: Martin COUROUBLE d'Halluin, puis Luc BOLLE de Neuville en Ferrain, puis Guillaume DELAOUSSE de Neuville en Ferrain.

R: Les seconds doivent 9 livres 5 sols 5 deniers à cause de dépenses de bouche, 5 livres 4 sols parisis pour même raison, 8 livres 4 sols 6 deniers pour même raison.

2B30 n1/946 - 02/05/1597 (263)

D: Pierre DELEBECQUE.

C: Grand DESOBRIS de Lambersart puis Denis POLLET.

R: Les seconds doivent 22 livres 7 sols parisis à cause de dépenses de bouche et 12 choques d'ormeaux vendues pour 6 livres parisis.

2B30 n1/947 - 02/05/1597 (263)

D: André DEBUIRE hôte.

C: Jean DUMORTIER de Tourcoing puis Louise LELEU veuve de Jacques FARVACQUE.

R: Les seconds doivent 13 livres 13 sols, 4 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/948 - 02/05/1597 (263)

D: Jérôme DUBUS ayant droit de Charles BONNIER.

C: Antoine LEPE de Chemy.

R: Le second doit 12 livres pour la mise à prix d'une choque de deux maisons vendues par LEPE, 25 livres parisis pour le tiers de six renchères et 40 livres pour le salaire pour avoir comme notaire passé la dite vente.

2B30 n1/949 - 02/05/1597 (263)

D: Jean POTTEAU hôte.

C: Gilles DEPREMESQUES de Santes.

R: Le second doit 64 livres 5 sols 6 deniers parisis à cause de dépenses de bouche pour lui et la communauté de Santes.

2B30 n1/950 - 02/05/1597 (264)

D: Jean DELAHAYE hôte.

C: Antoine CAULLIER de Santes.

R: Le second doit 9 livres 7 sols 6 deniers pour sa part de la dépense de Santes par certains soldats.

2B30 n1/951 - 02/05/1597 (264)

D: Marie DUHAMEL veuve de Gilles NOLF.

C: Jacques DEBEAUMARES.

R: le second doit 38 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/952 - 02/05/1597 (264)

D: Nicolas DATICHES brasseur ayant droit par transport de Nicolas LEFEBVRE.

C: Betreumieux ALLOE de Bondues.

R: Le second doit 48 livres parisis à cause de dépenses de bouche chez le dit LEFEBVRE.

2B30 n1/953 - 03/05/1597 (264)

D: Pierre MONNET l'aîné.

C: Jean DESBOUVRIES et Jacquemine MONNET sa femme auparavant veuve de Mathieu DELEMARRE, Adrien DELEMARRE, Nicolas LECLERCQ et Michel COUSIN se disant tuteurs des enfants du dit feu Mathieu.

R: Lui appartient une maison sur 4 (*rien*) longée par des arbres que personne d'autre que lui ne peut couper que pourtant les seconds veulent abattre et espincher.

2B30 n1/954 - 03/05/1597 (265)

D: Noël CARTON de Quesnoy sur Deûle et Georges LESAIGE.

C: (26/02/1597 Germain DELETOMBE notaire) Jean DEMAUGRE laboureur à Hallennes.

R: Les premiers ont baillé au second une partie de 3 cens de jardin et autres 9 cens 1/2 de labour en 1596 et 1597 assignés au dit LESAIGE et ses enfants par partage pour 92 livres à l'avenant du bonnier faisant par calcul devant le dit notaire 92 livres au bonnier soit payé 57 livres 8 sols par an alors qu'il doit 71 livres 17 sols 6 deniers par erreur de calcul.

2B30 n1/955 - 03/05/1597 (266)

D: Jeanne LOHEM fille et héritière de Marguerite MARMUSE vivante femme de Pierre LOHEM qui fut fille et héritière de feu Jean et de feu (blanc) DEBUSART qui était fille et héritière de feu Grard DEBEAUSART.

C: Guillaume LECONTE d'Herlies.

R: Le second propriétaire d'un bien chargé doit une lettre de rente héritière obligeant Cornille DEROCQ vers le dit Grard pour 31 patards 3 deniers par an.

2B30 n1/956 - 03/05/1597 (266)

D: Jean ROHART.

C: (Melchior DEMARCQUILLIES notaire) Hugues DUTHOIT.

R: Le premier a baillé au second des terres.

2B30 n1/957 - 03/05/1597 (266)

D: Denis ROTY brasseur.

C: Jean BRAS de Saily lez Lannoy.

R: Le second doit 112 livres parisis.

2B30 n1/958 - 03/05/1597 (266)

D: Nicole ROUSSEAU veuve de Charles FRUICT.

C: (Pierre DEHEULST notaire) Michel WERCQUIN et Isabeau DENOYELLE sa femme.

R: Les seconds doivent 100 florins carolus.

2B30 n1/959 - 03/05/1597 (266)

D: Jérôme DECOULLONG ayant droit par transport de Guillaume BAPALMES.

C: Marguerite CROMBET veuve de Simon CROMBET, Mathieu WAUCQUIER et Hubert DELEBASSEE ses beaux-fils et plaiges.

R: Les seconds doivent 75 livres parisis.

2B30 n1/960 - 03/05/1597 (267)

D: Jean POTTIER.

C: Michel DUBAR d'Hem.

R: Le second doit 80 livres parisis à cause de vente de bois.

2B30 n1/961 - 03/05/1597 (267)

D: Jean DESMET.

C: Pierre FARVACQUE, boucher.

R: Le second doit 33 livres parisis à cause de vente de 11 brebis et 10 agneaux.

2B30 n1/962 - 03/05/1597 (267)

D: Antoine LECLERCQ.

C: Gilles CARTON d'Hem.

R: Le second doit 70 sols parisis à cause de prêt.

2B30 n1/963 - 03/05/1597 (267)

D: Jean DELEZENNES cabaretier.

C: Allard CROMBET dit de LANDAS de Templeuve en Pévèle puis Pierre DENGREMONT de Templeuve, puis Antoine DESCATOIRE de Templeuve, puis Mahieu DUBURG d'Ennevelin, puis Jean HELBAULY de Mérignies, puis Jean LANDRIEUX de Templeuve.

R: Les seconds doivent 26 livres parisis de reste à cause de dépenses de bouche, 9 livres 4 sols, 10 livres 10 sols, 72 sols, 4 livres 10 sols et 36 livres parisis pour la même raison.

2B30 n1/964 - 03/05/1597 (267)

D: Pierre MULLIER ayant droit par la somme suivante par la veuve Jacques BRUNEAU.

C: Thomas DEHENNION de Fives.

R: Le second doit 26 livres 14 sols parisis à cause de dépenses de bouche chez la dite veuve.

2B30 n1/965 - 03/05/1597 (268)

D: Nicolas DEHALLUIN.

C: Jacques LEMAHIEU l'aîné de Wambrechies puis Michel NOTTEBART soyeur à Wambrechies puis Jacques PREVOST de Marquette.

R: Les seconds doivent 16 livres 6 sols à cause de dépenses de bouche, 10 livres 13 sols et 17 livres parisis pour la même raison.

2B30 n1/966 - 03/05/1597 (268)

D: Guillaume DEBAILLOEUL hôte.

C: Guillaume DUBOIS pour Jean DESPRETZ, puis le même, puis Pasquier STEP.

R: Les seconds doivent 10 livres pour dépenses de bouche, une rasière de blé de reste pour arriérage de cense et 8 livres de reste pour dépenses de bouche.

2B30 n1/967 - 03/05/1597 (268)

D: Grégoire DESPRETZ.

C: Jean DUBOSQUEL.

R: Le second doit 50 livres parisis de reste à cause de vente de veaures.

2B30 n1/968 - 03/05/1597 (268)

D: Jean POILLON ayant droit des salaires de feu Guillaume DEHEULST vivant procureur à ce siège.

C: François MOREL laboureur puis Jean GHESQUIERE notaire.

R: Les seconds doivent des salaires.

2B30 n1/969 - 03/05/1597 (268)

D: Valentin MASURE.

C: Paul LEVIEU.

R: Le second a été condamné aux dépenses de court.

2B30 n1/970 - 03/05/1597 (269)

D: Allard LAMBELIN.

C: Nicolas LEMESRE d'Hérrin.

R: Le second a été condamné aux dépenses de court.

2B30 n1/971 - 03/05/1597 (269)

D: Jean DECASTEKERE bourgeois de Lille.

C: Alexandre LECLERCQ de Templeuve en Dossemer.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/972 - 03/05/1597 (269)

D: Arnould THIEULLAINE Sr du Fermont ayant droit par transport.

C: Jacquemine DUSOLLIER fille et héritière de feu Gilles, Pierre et Nicolas FLORIN enfants et héritiers de (blanc).

R: Les seconds occupent un bien chargé d'hypothèque.

2B30 n1/973 - 03/05/1597 (269)

D: Antoine DESAILLY et Jacques DEVENDEVILLE tuteurs de Gilles et Antoinette DEVENDEVILLE enfants de feu Jacques, Nicolas DESAINCTAUBIN seul tuteur d'Antoine DEVENDEVILLE fils de feu Antoine, Eustache HERRENG père et héritier mobilière de Bauvain qu'il eut de feu, lors vivante Marie DEVENDEVILLE et héritière (sic) de celle-ci et Jacques DEVENDEVILLE fils de feu Jacques.

C: Françoise CRAUWIN veuve de Jacques CORNILLOT qui fut fils et héritier de feu Betreumieux.

R: La seconde est propriétaire de 5 cens un quartron de mesure à Camphin au hameau d'Ennecourt.

2B30 n1/974 - 03/05/1597 (269)

D: Pierre MULLIER.

C: François DEGHERMAUPRET d'Hem.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/975 - 03/05/1597 (270)

D: Jacques DELEVALLEE hôte.

C: Florent BUISINE d'Englos.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/976 - 03/05/1597 (270)

D: Pierre HENNEDOUCHE.

C: Jean JOURDIN.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/977 - 16/05/1597 (270)

D: Michel DELECOURT prévôt d'Hennin-Liétard.

C: (St Rémy 1595) Nicolas DEFRETIN.

R: Le second pour récompenser le premier de certains plaisirs et vacations pour vendre des porcs il lui a donné 1/2 cent d'écartelage de pommiers ou cerisiers à Ostricourt ou payera 6 florins carolus ce qu'il n'a fait.

2B30 n1/978 - 16/05/1597 (271)

D: Mathieu HORNET laboureur à Mouchin.

C: (25/03/1594) Damoiselle Anne SOURDEAU veuve de Lion DESREVEAUX.

R: La seconde a baillé 2 bonniers 4 cens de labour en deux pièces à Mouchin.

S: Nicaise GAHIDDE bailly de Mouchin.

2B30 n1/979 - 16/05/1597 (272)

D: Gilles DEFRESNES de Néchin, Jean, Michel et Pierre FAVREL enfants de feu Thomas.

C: Jacques PLOUCQUET, Jean DUPRET, Pasquier DEFFRENNES, Jean CORNU et Nicolas DUCASTILLON de Néchin.

R: Catherine THERY épouse du dit Gilles et auparavant veuve de Charles FAVREL dont les seconds ont hérité. Ils ont une maison sur 12 cens à Néchin avec piedsente sur laquelle on ne peut passer mais les seconds veulent le faire.

2B30 n1/980 - 16/05/1597 (272)

D: Antoine DUBOIS et Marguerite DELANNOY sa femme et Catherine DELANNOY sœurs, filles et héritières de feu André et de feu Catherine DECALLONNE.

C: Michel DECALLONE.

R: Le second ayant été leur tuteur sans avoir rendu compte de son tutorat dont la vente de meubles et neuf ans de bail de 6 cens de pré à 18 livres l'an faisant en tout 400 livres et 62 livres parisis.

S: François HORNET de Mouchin, époux de Gabrielle DECALLONNE fille et héritière du dit Michel.

2B30 n1/981 - 16/05/1597 (273)

D: Martine CASTEL mère et tutrice de Louis, Pasquier et Marie LELEU qu'elle eut d'Eloi LELEU.

C: Jean DARTHOIS.

R: le second a occupé des biens appartenant à Louis LELEU leur grand-père dont ils sont héritiers. Le dit a démoli une grange qui servait de clôture de la cour sans l'accord du dit Louis et la mise à un autre endroit moins convenable. Afin de la remettre là où elle était.

2B30 n1/982 - 16/05/1597 (273)

D: Martine CASTEL mère et tutrice de Louis, Pasquier et Marie LELEU qu'elle eut d'Eloi LELEU.

C: Jean DARTHOIS époux de Marguerite LELEU.

R: Les premiers sont héritiers de Louis LELEU leur grand-père dont des meubles actuellement chez le second et sa femme, fille du dit feu Louis, qui doit en dresser l'inventaire. La dite Marguerite étant morte sans enfant, le dit Eloi a hérité d'elle.

2B30 n1/983 - 16/05/1597 (274)

D: Lambert Richard DE POSTELLA écuyer, Sr de Willecassault.

C: Michel DESPRETZ laboureur à Mérégnies.

R: Le second a pris en bail la "cense de Willecassault" sur 8 bonniers de terres à la roye revenant à 24 bonniers. Le second ayant négligé la première roye.

2B30 n1/984 - 16/05/1597 (275)

D: Antoine DENOYELLE collecteur de la taille d'Ennetières en Weppes.

C: François BRAME de Lomme.

R: Le second doit 66 livres 9 sols pour son contingent de la taille pour Noël 1593.

2B30 n1/985 - 16/05/1597 (275)

D: Jean DECAMBRONNE collecteur de la taille de Lomme.

C: André LEVESQUE laboureur à Lambersart, Eustache CARPENTIER laboureur à Sequedin puis Bauduin CRESPIEN.

R: Les seconds doivent 29 livres 10 sols, 149 livres 10 sols et 27 livres pour leur contingent de la taille.

2B30 n1/986 - 16/05/1597 (276)

D: Olivier RAOUL.

C: Clément LANDRIEU bailli de Bercus.

R: Le second doit 11 Livres de reste de 72 livres parisis pour une année de rendage d'une maison sur 2 bonniers 5 cens à Bercus.

2B30 n1/987 - 16/05/1597 (276)

D: Cornille LECONTE ayant droit par transport.

C: Jacques COUSIN, Jean SERUS et Marie DESMARESCAULX sa femme, Philippe FASSE et Françoise DESMARESCAULX sa femme, Jacques LECLERCQ et Antoinette COUSIN sa femme tous héritiers de feu Antoinette LEPERS vivante femme d'Antoine COUSIN.

R: Les dits COUSIN et sa femme ont créé une lettre de rente héritière de 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/988 - 16/05/1597 (276)

D: Jacquemine BACHELER veuve de Noël DORCHIES.

C: Gaspard POTTIER naguère époux de Jacqueline LEDRU auparavant veuve de Nicolas HEDDEBAULT dit Guedin.

R: Le dit HEDDEBAULT et sa femme ont créé une lettre de rente héritière de 14 florins 10 patards par an.

2B30 n1/989 - 16/05/1597 (277)

D: Bauduin DE LA CHAPPELLE Sr de Rupilly, ayant droit par transport.

C: Vincent, Jacques, Jean et Sébastien DUBUS enfants et héritiers de feu Michel vivant époux de Jeanne DUGARDIN fille et héritière de feu Arnould.

R: Le dit Arnould a créé une lettre de rente héritière de 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an au profit de Laurent WAUCQUIER.

2B30 n1/990 - 16/05/1597 (277)

D: Antoine DESAILLY époux de Damoiselle Jeanne CARDON fille et héritière de feu Guillaume ayant en son vivant acquis le droit.

C: Etienne DEMARSY et Clarette ROUZEE sa femme auparavant veuve de Pierre DESCAMPS de Marquillies.

R: Le dit DESCAMPS et sa femme ont acheté un bien hypothéqué par une lettre de rente obligéant Anselme ROUZEE et sa femme vers Pierre BRAME pour 62 sols 6 deniers par an.

2B30 n1/991 - 16/05/1597 (277)

D: Michelle DEFIVE veuve de Jean DUQUESNE, sœur et héritière de feu Jean par partage.

C: Arnould DEBEAUVENTRE laboureur à Seclin ayant acheté à Roland MAUROIT.

R: Le second a acheté 2 cens 1/2 à Attiches affectés par l'hypothèque d'une lettre de rente obligéant Romain et Roland MAUROIT vers le dit feu Jean DEFIVE pour 18 florins 15 patards par an.

2B30 n1/992 - 16/05/1597 (277)

D: Damoiselle Catherine HESTER veuve de Jacques DEHENNIN Sr de Ghillenghien ayant acquis droit par transport.

C: Denis LEPIPRE fils et héritier de François qui avait acheté un bien hypothéqué.

R: Le second possède un bien hypothéqué par une rente créée par Chrétienne BOUTRY veuve de Noël LEPIPRE vers Antoine LEPIPRE pour 12 florins 10 patards par an.

2B30 n1/993 - 16/05/1597 (278)

D: Guillaume DESMILLESCAMPS de Lille.

C: Lambert CAPPON de Lomme.

R: Le second doit 12 livres parisis.

2B30 n1/994 - 16/05/1597 (278)

D: Louis DEMADRE receveur de la baronnie de Cysoing.

C: Jacques DELECOURT.

R: Le second doit 100 Livres 16 sols parisis.

2B30 n1/995 - 16/05/1597 (278)

D: Philippotte WIBERT veuve d'Adrien OUDART et Agnès LIBERT fille de feu Allard, tous deux héritières de feu Gérardine DEFFONTAINES veuve dernièrement de Gédéon SIX.

C: (Jean CAHU notaire) Pierre DUMOLLIN laboureur à Gruson.

R: La dite Gérardine a baillé au second 13 cens de terre.

2B30 n1/996 - 16/05/1597 (278)

D: Antoine WATRELOS.

C: Pierre AUDENT et Martin TRUFFAULT son caution.

R: Le second doit 7 livres de gros.

2B30 n1/997 - 16/05/1597 (278)

D: Jean DUFOUR tavernier.

C: Jean GOUSELARE.

R: Le second doit 40 livres parisis.

2B30 n1/998 - 16/05/1597 (278)

D: Demoiselle Isabeau LEMOISNE veuve avec enfants de feu Martin DELEBOE.

C: Robert DUBOIS et Françoise QUENOCART sa femme.

R: Le dit DELEBOE a baillé aux seconds une maison sur 2 bonniers 14 cens 1/2 et 17 verges.

2B30 n1/999 - 16/05/1597 (279)

D: Jean DUGARDIN.

C: Jean DUBOSQUEL de La Neuville paroisse de Phalempin puis Antoine DALLENNES fils de feu Jacques d'Houplin lez Seclin.

R: Les seconds doivent 106 livres et 62 livres 14 sols parisis.

2B30 n1/1000 - 16/05/1597 (279)

D: Jean, Gard et Philippe CARDON frères, enfants et héritiers de feu Gilles, Gilles, Antoine et Jacques CARDON frères, enfants et héritiers de feu Hugues, neveux et héritiers du dit feu Gilles.

C: (Jean NOIRENT notaire) Gabrielle ROGIER veuve de Jacques DEREGNAULCOURT.

R: La dite veuve a pris à sa charge une rente héritière de 400 livres obligeant Jean CAUDRELIER et Denis DELEZENNES vers le dit feu Gilles CARDON pour 4 années d'arriérage.

2B30 n1/1001 - 16/05/1597 (279)

D: Louis DELEPLANCQUE époux de Jacqueline DUCASTILLON auparavant veuve de Philippe RAOUL.

C: Louis WACRENIER laboureur à Noyelles.

R: Le second doit au dit RAOUL 30 livres parisis de reste.

2B30 n1/1002 - 16/05/1597 (279)

D: Jacques DEHENNIN.

C: Jean Gabry HOCQ.

R: Le second doit 300 livres parisis.

2B30 n1/1003 - 16/05/1597 (279)

D: Mahieu LELEU ayant droit par transport.

C: Fery POLLIE laboureur à Hérrin.

R: Le second doit à MOREL 15 Florins carolus.

2B30 n1/1004 - 16/05/1597 (280)

D: Antoine DELAPLACHE et Louis CARLIER.

C: (Jean MOREL notaire) François MARCHANT laboureur à Gondécourt.

R: Le second doit 120 livres parisis.

2B30 n1/1005 - 16/05/1597 (280)

D: Philippe HETS receveur de Monsieur le comte DEGMONT.

C: Nicolas DEFRETIN de Thumeries.

R: Le second doit le paiement de la vente de plusieurs coppes de bois de fiennes.

2B30 n1/1006 - 16/05/1597 (280)

D: Michel et Nicolas BONNAVENTURE, Paul DEBACQUERE et Adam DELINSELLES comme tuteurs de Robert et Catherine BONNAVENTURE enfants et héritiers de feu Demoiselle Cécile DEBACQUERE à son trépas femme de Jean HULLIN et auparavant de Jean BONNAVENTURE.

C: (Guillaume SCRIECK notaire) Le dit Jean HULLIN.

R: Suite au partage des biens de la dite défunte le second a promis de payer aux dits tuteurs par une partie 599 livres 19 sols 2 deniers et autre partie 115 livres parisis.

2B30 n1/1007 - 16/05/1597 (280)

D: Josse VERDIERE receveur.

C: (Pierre DUPONT notaire) Guillaume GRANDSIRE de Fretin.

R: Le second a pris à sa charge une rente de 38 livres 10 sols parisis par an.

2B30 n1/1008 - 16/05/1597 (280)

D: Lamoral DE MOL écuyer, Sr d'Esterbeecke, fils et héritier de Dame Françoise LESAUVAIGE à son trépas veuve de Messire Jean DE MOL, chevalier.

C: (Pierre DUPONT procureur et notaire) Jean GRANDSIRE père, Michel, Guillaume et Jean GRANDSIRE ses enfants.

R: Les seconds ont pris à leur charge une rente de 1000 livres.

2B30 n1/1009 - 16/05/1597 (281)

D: Martin DUPONT.

C: Mahieu WAUCQUIER dit Lenfant de Templeuve en Pévèle.

R: Le second doit 28 livres parisis.

2B30 n1/1010 - 16/05/1597 (281)

D: Pasquier COISNE cordonnier à Linselles.

C: Pierre DUCASTEL fils de Jacques de Bousbecque.

R: Le second doit 17 livres 7 sols parisis à cause de vente de cuir.

2B30 n1/1011 - 16/05/1597 (281)

D: Jean LEFEBVRE hôte.

C: François DEROULLERS de Frelinghien.

R: Le second doit 16 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1012 - 16/05/1597 (281)

D: Noël LEMESRE.

C: Jacques DOIGNIES.

R: Le second doit 20 livres parisis à cause de vente d'un manteau et un pourpoint.

2B30 n1/1013 - 16/05/1597 (281)

D: Jean DELEBARRE.

C: Nicolas DEHALLUIN de Wambrechies.

R: Le second doit 4 livres 11 sols 8 deniers de gros à cause de vente d'un bœuf.

2B30 n1/1014 - 16/05/1597 (281)

D: Jean BLONDIN naguère hôte du "Petit Menin".

C: Arnould CUVILLON.

R: Le second doit 21 livres 18 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1015 - 16/05/1597 (282)

D: Toussaint DEFFONTAINE laboureur.

C: Adrien DESREUX.

R: Le second doit 50 livres parisis à cause d'une année de rendage et autres 36 livres parisis pour précédent louage.

2B30 n1/1016 - 16/05/1597 (282)

D: Gaspard DUFOSSE ayant droit par transport de Noël DUBURG.

C: Jacques DUBURG de Bachy.

R: Le second doit 40 livres 10 sols parisis pour deux années de l'avant-cense d'un bonnier de pré et labour par le dit Noël.

2B30 n1/1017 - 16/05/1597 (282)

D: Noël DUBURG.

C: Mahieu WAUCQUIER de Bachy.

R: Le second doit 2 rasières tournaisiennes de grain de mars en fèves, pois ou wartries à cause de l'occupation de 1/2 bonnier de terre.

2B30 n1/1018 - 16/05/1597 (282)

D: Damien LALLAU hôte.

C: Gilles CARNOYE de Bachy puis Mahieu LELEU puis Jean HOUSE de Mouchin et enfin Jean DELABBIE de Mouchin.

R: Les seconds doivent 78 sols, 13 livres 13 sols, 5 livres et 7 livres 2 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1019 - 16/05/1597 (282)

D: Jean LETURCQ.

C: Bernard DELOS laboureur à Marquillies.

R: Le second doit 13 florins carolus à la place de Guillaume BLONDINAU à cause d'ouvrages de charpentier.

2B30 n1/1020 - 16/05/1597 (282)

D: Louis DELEPLANCQUE époux de Jacqueline DUCASTILLON auparavant veuve de Philippe RAOUL.

C: Louis WACRENIER de Noyelles puis Adrien LECLERCQ de Wattignies.

R: Les seconds doivent 7 livres 13 sols 6 deniers parisis à cause de prêt et écot et l'autre 6 livres parisis de reste à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1021 - 16/05/1597 (283)

D: Marguerite POTTEAU veuve de Georges BINART.

C: Jean DEDEUXVILLES époux de Jeanne CABY auparavant veuve de Michel GOUBE.

R: Le second doit 13 livres 10 sols parisis à cause de vente de chamoy(?).

2B30 n1/1022 - 17/05/1597 (284)

D: François DUPUICH laboureur à Ancoisne paroisse d'Houplin lez Seclin.

C: (16/09/1592) Mahieu MAHETTE bailli de Provin et Marie RIVELLOIS sa femme, Jean et Philippe RIVELLOIS frères de la dite Marie.

R: Le premier a acheté aux seconds la moitié de 5 bonniers 11 cens de labour à Houplin à l'encontre de Guillaume HESPEL puis le 23 janvier dernier des dits Jean et Philippe RIVELLOIS les deux parts d'un sixième des dits héritages à l'encontre de Jean HESPEL, Antoine BALLEET, la veuve Gilles LECLERCQ et le dit acheteur.

2B30 n1/1023 - 17/05/1597 (286)

D: Vénérables et discrètes Dames abbessse et religieuses du couvent de l'église et abbaye DU REPOS NOTRE DAME de Marquette.

C: (21/02/1597) Georges DESTAILLEURS.

R: Elles ont fait saisir entre les mains de Jean CLERCQ de Lille tous les deniers qu'il doit au second pour avoir payement de 7 rasières 2 havots de blé pour trois années de rendage de la moitié de 12 cens de terres et autre 12 rasières 3 havots d'avoine pour 5 années de rendage.

2B30 n1/1024 - 17/05/1597 (287)

D: François CUIGNET meunier.

C: Etienne CHOCQUET hôte à Baisieux.

R: Il y a 10 ou 12 ans le second a vendu au premier un cheval de poil fauveau 34 livres parisis et 4 livres de carité payés comptants. Depuis certain soldat maintient que le cheval lui appartient à ce que prétend aussi le dit CHOCQUET qui ne veut pas lui rendre l'argent.

2B30 n1/1025 - 17/05/1597 (287)

D: Guillaume FLAMENG, Antoine Nicolas ROUSSEL et Pierre ROUZEE ayant droit par transport.

C: (2/10/1582 Jean BOUCQUENOIS notaire) Martin ROUSSEL, Jean WILLANT et Guillaume FLAMENG manants de La Madeleine pour eux et les autres manants.

R: Les seconds doivent à Marie COCHEFER 52 florins carolus à cause de prêt qu'ils n'ont toujours pas remboursés restant 79 livres parisis.

2B30 n1/1025 - 17/05/1597 (288)

D: Jean ROLLOF ayant droit par transport.

C: François BARBIEUR.

R: Le second doit 6 florins 5 patards pour une année de rente héritière. Demande de caution.

2B30 n1/1026 - 17/05/1597 (288)

D: Jean MAHETTE collecteur de Provin.

C: Antoine DELOBEL de Bauvin.

R: Le second doit 27 livres parisis pour son contingent de la taille.

2B30 n1/1027 - 17/05/1597 (289)

D: Roland DEVILLERS Sr du dit lieu, bailli de Marchiennes.

C: Martin GLORIEULX de Wattrelos.

R: Le second possède un bien hypothéqué par une lettre de rente obligeant Mathieu FERRET et sa femme vers le premier pour 25 florins carolus par an.

2B30 n1/1028 - 17/05/1597 (289)

D: Jean DE BERTAULT dit de Hollande.

C: Michel DENNETIERES, Jean QUENEUWEZ époux de Jeanne DENNETIERES et Jean DENNETIERES enfants et héritiers de feu Jacques de Capelle en Pévèle.

R: Le dit feu Jacques a créé une lettre de rente héritière de 6 florins 5 patards par an au profit du premier. Autre acte au titre d'enfants et héritiers de feu Jacques et de feu Marie OLLIVIER. Autre acte contre les mêmes sauf le dit Michel pour une lettre de baillies obligeant Marie OLLIVIER veuve de Jacques DENNETIERES et Michel DENNETIERES son fils vers le dit premier pour 3 florins 2 patards 6 deniers par an.

2B30 n1/1029 - 17/05/1597 (289)

D: Louis CROMBET dit Briet, fils et héritier de feu Jean.

C: Louis DE BUISSY fils et héritier de feu Denis de Gamans, paroisse de Lesquin.

R: Le second doit une lettre de rente créée par Catherine OLLIVIER veuve de Guy DEBUICHY et Denis son fils vers Jean CROMBET pour 31 patards 3 deniers tournois par an.

2B30 n1/1030 - 17/05/1597 (290)

D: Pierre DURIN et Jacques MOREL tuteurs d'Antoine, Huber, Jean, Pierre et Nicolas HOUPLON enfants et héritiers de feu Pierre ayant acquit droit.

C: Toussaint GHESQUIERE et Marie BEGHIN sa femme, Antoine MOREL et Marguerite BEGHIN sa femme de Marquillies filles et héritières de feu Gaspard BEGHIN.

R: Le dit feu Gaspard a acheté des biens chargés d'hypothèque par une rente obligeant Balthazar SIX et Jeanne DELOBEL sa femme vers Liévin WALLET pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1031 - 17/05/1597 (290)

D: Noël et Jean LECANDELE père et fils.

C: Jean PARENT laboureur à Sainghin en Mélantois.

R: Le second doit 30 florins carolus.

2B30 n1/1032 - 17/05/1597 (290)

D: Jean DEBOFFRE.

C: Grard LEROUGE laboureur à Fretin.

R: Le second doit 100 livres parisis.

2B30 n1/1033 - 17/05/1597 (290)

D: Michel BOUTRY et Isabeau BONNEAVENTURE sa femme fille et héritière de feu Jean.

C: Jean HULLIN naguère marié de Cécile LEBACRE auparavant veuve du dit feu Jean BONNAVENTURE.

R: Le second doit 115 livres 7 sols 2 deniers.

2B30 n1/1034 - 17/05/1597 (290)

D: Gilbert HEDDEBAULT sergent de la prévôté.

C: (Jacques DELANNOY notaire) Gaspard DELATTRE marié de Louise DEPIEVENAIGE nièce et héritière de feu Balthazar GRUART.

R: Le dit Gaspard devait livrer 12 rasières de blé au premier.

2B30 n1/1035 - 17/05/1597 (291)

D: Roland TRESEL.

C: Philippe LEMESRE.

R: Le second doit 84 livres parisis.

2B30 n1/1036 - 17/05/1597 (291)

D: Jean HETTE laboureur au faubourg des Malades.

C: (Jerenne DUBUS notaire) Baudoïn DEROUBAIX fils de Mathelin et Pierre BLANCQUART.

R: Les seconds doivent 150 livres parisis.

2B30 n1/1037 - 17/05/1597 (291)

D: Henri DEBAUFFREMEZ fermier de la dîme d'Illies époux de Damoiselle Louise BALLETT auparavant veuve de Jean HENNACE.

C: (Frédéric BILLAU notaire) Arnould CAPPON, Guillaume et Pierre LEROY et Philippe BRUNEL du hameau de Transloy à Illies.

R: Le premier a donné en avant-bail aux seconds la dîme du Transloy.

2B30 n1/1038 - 17/05/1597 (291)

D: Pierre WARCAING laboureur à Carnin (ou Carvin).

C: Melchior DAUDRUMEZ de Wavrin.

R: Le second doit 103 facelets de lin pour 24 sols chacun.

2B30 n1/1039 - 17/05/1597 (291)

D: Philippe DERIFFLART écuyer, Sr d'Ytre.

C: Simon BRIET d'Ennevelin.

R: Le second doit 27 livres de gros.

2B30 n1/1040 - 17/05/1597 (291)

D: Jean BOUCHIN sergent à ce siège.

C: Etienne CAUDRELIER.

R: Le second doit 15 livres parisis.

2B30 n1/1041 - 17/05/1597 (292)

D: Jacques PIPPELART marchand à Aire.

C: Pierre LESTIENNE d'Armentières.

R: Le second doit 598 florins restant 211 florins 5 patards.

2B30 n1/1042 - 17/05/1597 (292)

D: Jean WERCQUIN laboureur à Frelinghien.

C: (Antoine LESTIEVENON notaire) Grard BECQUART.

R: Le second a pris en bail 7 cens un quartron de pré.

2B30 n1/1043 - 17/05/1597 (292)

D: Antoine LESTIENNE.

C: Jean BACQUART du Maisnil.

R: Le second doit 18 livres de gros.

2B30 n1/1044 - 17/05/1597 (292)

D: Noël et Jean LECANDELE père et fils.

C: Hector DELECOURT de Hérrin.

R: Le second doit 29 florins carolus.

2B30 n1/1045 - 17/05/1597 (292)

D: Noël LECANDELE.

C: Jean MAUROIT et Noël RIVÉLOIS d'Allennes.

R: Les seconds doivent chacun 63 livres parisis.

2B30 n1/1046 - 17/05/1597 (292)

D: Catherine MARCHANT fille de feu Antoine.

C: Gaspard LESTIEVENON de Thumesnil paroisse de Fâches.

R: Le second doit livrer 4 havots 1/2 de blé et autant d'avoine pour sa part d'arriéage de 5 quartrons de terre qu'il a occupé jusqu'août 1595.

2B30 n1/1047 - 17/05/1597 (293)

D: François DUQUESNE sayeteur.

C: Josse WARTEL de Templeuve.

R: Le second doit 9 livres parisis pour arriéage de 3 cens de pré depuis mars 1596.

2B30 n1/1048 - 17/05/1597 (293)

D: Mahieu WAUCQUIER.

C: Laurent PLANCHON.

R: Le second doit 24 livres parisis pour une année de rendage de pré et autres 33 livres parisis à cause vente de bois.

2B30 n1/1049 - 17/05/1597 (293)

D: François DUQUESNE sayeteur.

C: Mahieu DUBOIS de Templeuve puis Mahieu CROMBET de Templeuve.

R: Le second doit 10 livres parisis de reste de l'achat de 2 cens de terre à labour à Templeuve et autres 16(?) sols parisis de rendage des dites terres depuis mars 1596 jusqu'à la vente. Et CROMBET 12 livres parisis pour arriéage de cense depuis mars 1596.

2B30 n1/1050 - 17/05/1597 (293)

D: Marie SCRIECK épouse et procuratrice de Jérôme CAULLIER.

C: Bauduin DELECOURT hôte du "Verd Lincheul" à Ronchin.

R: Le second doit 21 livres 6 sols à cause de vente de keulte et décompte et pour restitution de 6 rondelles widenghes (vides) ou, à faute de ce, paiement de 40 sols chacune.

2B30 n1/1051 - 17/05/1597 (293)

D: Pierre DELEBECQUE hôte.

C: Raes WARDAVOIR de Camphin lez Tournai.

R: Le second doit 7 livres 2 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1052 - 17/05/1597 (293)

D: Toussaint BAUDUIN.

C: Marie DELEBECQUE veuve de Jacques JACQUEMONT du Maisnil.

R: Le second doit 32 livres parisis à cause de vente d'échopperie.

2B30 n1/1053 - 17/05/1597 (293)

D: Jean SUWIN cureur.

C: André DELEPLANCQUE et Jacques BECQUART.

R: Les seconds doivent 23 livres parisis pour un escot qu'il leur a prêté le 30 mars 1596.

2B30 n1/1054 - 17/05/1597 (294)

D: Jacques FATREZ meunier de Baisieux.

C: André FATREZ.

R: Le second doit 11 livres 14 sols à cause de vente d'une vache.

2B30 n1/1055 - 17/05/1597 (294)

D: Jean DECALLONNE.

C: Raes WARDAVOIR.

R: Le second doit 10 livres 6 sols parisis, 19 sols, 70 sols, 56 sols et 6 livres parisis à cause de dépenses de bouche et décompte.

2B30 n1/1056 - 17/05/1597 (294)

D: Pasquier SIX hôte.

C: Jean DESBUCQUOIS de Bondues.

R: Le second doit 5 livres 10 sols parisis à cause de paiement par le premier au logis d'Antoine DECOURCHELLES pour dépenses du second avec Alphonse DELEBECQUE, Jacques DESMAISTRES et autres qu'ils ont promis de rembourser par le dernier que d'entre eux se trouveroit en la dite maison du dit Pasquier, qui fut le second.

2B30 n1/1057 - 17/05/1597 (294)

D: Jean MUTEAU.

C: Simon AMAND de Baisieux.

R: Le second doit 31 livres parisis pour la gouverne d'un enfant.

2B30 n1/1058 - 17/05/1597 (294)

D: Jean MUTEAU hôte à Seclin.

C: Betreumieux DELEHAYE brasseur.

R: Le second doit 13 livres parisis pour avoir par charge du dit second foui certain camp de terre.

2B30 n1/1059 - 17/05/1597 (294)

D: Jean MUTEAU hôte à Seclin.

C: Jean MENGIER(?) laboureur.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1060 - 17/05/1597 (294)

D: Rose CASTEL veuve de Pasquier DESTAILLEUR.

C: Louis FLAMENG.

R: La première reprend le procès qui avait commencé entre son mari et le second.

2B30 n1/1061 - 17/05/1597 (295)

D: François LEBOURGEOIS.

C: Etienne LIAGRE et Marie LEBOURGEOIS sa femme, maître Jean et Agnès LEBOURGEOIS, enfants et héritiers de Damoiselle Claude CUVILLON.

R: Reprise de procès.

2B30 n1/1062 - 17/05/1597 (295)

D: Maître Pierre DAUSTRICOURT, Nicaise DAEM et (blanc) DAUSTRICOURT sa femme enfants et héritiers de feu Hubert.

C: Gilles VANDENEECHAUTE Sr de Pumbecque.

R: Reprise de procès.

2B30 n1/1063 - 17/05/1597 (295)

D: Françoise DOUDELET veuve de Jean DEMOUCHIN.

C: Pierre DUTHOIT.

R: Reprise de procès.

2B30 n1/1064 - 17/05/1597 (295)

D: Pierre LECOQC d'Ennetières.

C: Martin LESAFFRE et Jacquemine DELEFORTRIE sa femme et Jean DELEFORTRIE.

R: Suite à acte de défaut (retrait d'un procès?).

2B30 n1/1065 - 17/05/1597 (295)

D: Toussaint DEFFONTAINES.

C: Adrien DESREULX.

R: Suite à acte de défaut pour un procès.

2B30 n1/1066 - 17/05/1597 (295)

D: Thomas RAMERY.

C: Honoré DUBUS.

R: Le second a acheté un bien hypothéqué ce qu'il a contesté et a été condamné.

2B30 n1/1067 - 17/05/1597 (295)

D: Guillaume MILLESCAMPS.

C: Philippe LECAMP du faubourg des Rigneaux à Lille.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/1068 - 17/05/1597 (296)

D: Bauduine DEHENNIN veuve de Jean LEMESRE, nièce en ligne collatérale et héritière de feu Pierre LETHIEULLIER.

C: Jacques DESMONS laboureur à Avelin époux de Severaine LEMESRE auparavant veuve de Jean JACQUART.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/1069 - 17/05/1597 (296)

D: François CAPPON laboureur à Haubourdin.

C: Mahieu DESBIENS et Pierre WAUCQUIER d'Hérrin.

R: Les seconds ont été condamnés.

2B30 n1/1070 - 17/05/1597 (296)

D: Oste LALLEMAN.

C: Quentin DELEVAL laboureur à Bondues.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/1071 - 17/05/1597 (296)

D: Symphorien DYSSEMBECQ.

C: Lambert CAPPON laboureur à Lomme.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/1072 - 17/05/1597 (296)

D: Jean MUTEAU hôte à Houplin.

C: Robert MOREL de Seclin.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/1073 - 17/05/1597 (296)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Thomas DELEFOSSE de Gondecourt.

R: Le second a été condamné.

2B30 n1/1074 - 29/05/1597 (297)

D: Maître François SIMON prêtre chapelain de l'église collégiale SAINT PIERRE de Lille et receveur de l'office des grands clercs.

C: Jacques BOIDIN et sa femme.

R: Appartient au dit office 3 quartiers de labour à Prêmesques occupés par le second qui se vante de les tenir après St Rémy prochain alors qu'il n'en aura plus bail. Signification de sortir à la St Rémy.

2B30 n1/1075 - 29/05/1597 (298)

D: Jean DEFOURMESTRAUX bourgeois et marchand à Lille.

C: (28/02/1593 Maurice DURIES notaire Jean DUGARDIN fournier à Seclin et Catherine YOLENT veuve de Louis YZERBIT.

R: Les seconds ont promis de payer 1000 livres parisis, 1/3 à la St Rémy, autre à la St Jean Baptiste 1597 et dernier à St Jean Baptiste 1598 et deux douzaines de bon lin avec le dernier tiers garantis sur leurs biens.

S: Nicolas LEMMENS bailli de l'échevinage de Seclin, Pierre DEHEULST bailli de la Srie de Langlée.

2B30 n1/1076 - 29/05/1597 (299)

D: Pierre LEBLANCQ l'aîné.

C: (28/09/1590) Marc HERRENG et Jeanne LEBLANCQ sa femme.

R: Le premier a baillé aux seconds 13 cens 1/2 de jardin et maison et 4 bonniers 1/2 de labour. Les dits ont desroyé (*supprimé l'assolement triennal*) par deux fois sans avoir fait amendement. Fin de cense.

2B30 n1/1077 - 29/05/1597 (299)

D: Jean et Toussaint DELOBEL enfants et héritiers de feu Guillaume.

C: Mathieu BOURDON censier "du Sart".

R: Suite au partage entre ledit Guillaume, Charles DELOBEL et autres frères et sœurs des biens de feu Jean DELOBEL et Jeanne DECARNES leurs parents leur ont été assignés une pièce de 5 cens 2 verges 3/4 verge pris en 10 cens 5 verges 1/2 de labour à Wasquehal à condition que le second lui laisse le passage sur la pièce à lui échue, terre à laquelle le second a droit actuellement.

2B30 n1/1077b - 29/05/1597 (299b)

D: Pierre DELEBECQUE.

C: Pierre LESAFFRE fils et héritier de feu Jean.

R: Le second a acheté un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant le dit feu Jean vers Eustache LIENART pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1077c - 29/05/1597 (299b)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU ayant droit par transport

C: Jacques DUBUS de Templeuve en Pévèle.

R: Le second détient un bien affecté par une lettre de rente obligeant Jacques CASTELAIN pour 6 livres 5 sols parisis par an.

2B30 n1/1078 - 29/05/1597 (300)

Philippotte LUPART veuve de Philippe MOUTON.

C: (Jacques DURIES notaire) Josse NUTTEN de Bousbecque.

R: Le second doit 33 livres parisis.

2B30 n1/1079 - 29/05/1597 (300)

D: Simon BATAILLE et Madeleine DEVENDEVILLE sa femme.

C: (Jacques DELERUE notaire) Pierre WARTEL de Capelle en Pévèle fils et héritier de feu Jeanne PASQUIER veuve de Martin WARTEL.

R: La dite défunte doit 100 livres parisis.

2B30 n1/1080 - 29/05/1597 (300)

D: Maître Georges BOUREL receveur.

C: Martin DEGRUISONS brasseur près du riez de Canteleu paroisse d'Esquermes.

R: Le second a pris en bail la pêcherie du Gar qu'a droit de prendre le Sr e BACHY depuis le rivage du Vault jusqu'au pinchon de Quesnoy.

2B30 n1/1081 - 29/05/1597 (300)

D: Antoine TERRET auditeur ordinaire de la chambre des comptes à Lille ayant droit par transport.

C: (Gilles VANHULSE notaire) Jean DENIS de Lille pleige et caution de Galien LALLEMAN.

R: Le dit LALLEMAN doit à Antoinette CORNILLE 113 livres 3 sols 8 deniers dont il reste 27 livres 3 sols 8 deniers à payer.

2B30 n1/1082 - 29/05/1597 (300)

D: Jean DEFOURMESTRAUX bourgeois.

C: (Jacques DELERUE notaire) Noël COMBLET.

R: Le premier a baillé au second divers biens.

2B30 n1/1083 - 29/05/1597 (300)

D: Guillaume CUVILLON procureur.

C: Pierre GHEMART de la Chapelle Grenier.

R: Le second doit 10 livres parisis.

2B30 n1/1084 - 29/05/1597 (301)

D: Jacques VANBROUCQUE receveur des religieux de Loos.

C: Antoine DESMILLESCAMPS d'Attiches puis Hubert BRASME meunier d'Attiches puis Pierre DOIGNIES d'Attiches puis Eloi DOIGNIES l'aîné d'Attiches.

R: Les seconds doivent 37 livres 7 sols parisis, 27 livres 7 sols 3 deniers, 17 livres 9 sols 2 deniers et 43 livres 2 deniers parisis.

2B30 n1/1085 - 29/05/1597 (301)

D: Michel DECOTIGNIES de Loos.

C: Pierre DUBAR de Sailly.

R: Le second doit 7 livres 15 sols parisis à cause de reste et meubles vendus.

2B30 n1/1086 - 29/05/1597 (301)

D: Pierre LEBLANCQ l'aîné.

C: Marc HERRENG et Jeanne LEBLANCQ sa femme.

R: Les seconds doivent 280 livres 2 sols 6 deniers parisis pour une année 1/2 de cense de 5 bonniers 5 cens.

2B30 n1/1087 - 29/05/1597 (302)

D: Pierre WERBROUCQ marchand.

C: Guillaume LEBOUQC hôte au faubourg de la Barre.

R: Le second doit 19 livres 16 sols 4 deniers de gros à cause de la vente d'huile grasse.

2B30 n1/1088 - 29/05/1597 (302)

D: Jean CRETON hostelain à Lille.

C: Jacques DUBOSQUEL et Anne LERICHE sa femme.

R: Les seconds doivent 101 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1089 - 29/05/1597 (302)

D: Pierre MULLIER.

C: Antoine LEMESRE de Lesquin.

R: Le second doit 95 livres parisis à cause de vente de boire de grains.

2B30 n1/1090 - 29/05/1597 (302)

D: Pierre MULLIER.

C: Guillaume HAVRELANT.

R: le second doit 8 livres parisis à cause de vente d'une rondelle de keulte.

2B30 n1/1091 - 29/05/1597 (302)

D: Denis LAMBELIN brasseur.

C: Adrien THONNEL demeurant au Pont à Canteleu.

R: Le second doit 9 livres de gros pour l'achat d'une vache noire environ la Chandeleur dernière, laquelle était dès lors et auparavant pourrie tellement que le jour des Cendres suivant elle est morte de la dite pourriture et autre somme de 3 livres de gros pour la nourriture de la dite vache et soins.

2B30 n1/1092 - 29/05/1597 (302)

D: Denis LAMBELIN brasseur.

C: Simon DUTHOIT de Marcq en Baroeul.

R: Le second doit 84 livres parisis restant de 9 livres 10 sols de gros pour le prix d'une vache que le dit Simon lui a vendu au Carême dernier, laquelle était dès lors et auparavant toute pourrie, ce qu'il a signifié au dit vendeur qui a refusé de la lui rembourser. Depuis elle est morte et estimée 30 livres parisis, restant du 24 livres parisis.

2B30 n1/1093 - 29/05/1597 (302)

D: Jacques, François et Martin BERNARD, Nicolas Waignon époux de Catherine BERNARD, Paul DEFOURMESTRAUX époux de Marguerite BERNARD, les dits BERNARD enfants et héritiers de Demoiselle Catherine DUGARDIN et donataires universels de feu Jean DUGARDIN leur grand-père.

C: Simon VERDIERE laboureur à Engrin paroisse de Lesquin.

R: Le second doit 5 havots 1/2 de blé de reste de rendage de la dépouille d'août 1596, un havot 1/2 de blé de l'août 1593 à cause de la moitié des héritages par lui occupés délaissés du dit feu Jean DUGARDIN et 49 livres 18 sols 6 deniers parisis pour la moitié des avoines qu'il doit depuis et compris l'an 1588 compris le rendage de la moitié du tiers d'un tiers de 9 cens 1/2 de jardin jusque et compris la dépouille d'août 1596.

2B30 n1/1094 - 29/05/1597 (303)

D: François DUPRET hôte à Wicres.

C: Michel MOREL laboureur à Wicres.

R: Le second doit 6 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1095 - 29/05/1597 (303)

D: Jean RAMERY kentiller.

C: Robert FOUBERT et Antoine DUBUS de Capelle en Pévèle puis Robert FOUBERT laboureur à Templeuve en Pévèle au hameau de la Chapelle puis François DUHEM au dit lieu.

R: Les seconds doivent 80 livres parisis, 39 livres 16 sols à cause de vente de kentillerie et 14 livres parisis pour la même raison.

2B30 n1/1096 - 29/05/1597 (303)

D: Louis DESCAMPS marchand détailleur de draps.

C: Pierre TRESEL laboureur à Fretin puis Isambart DUBREUL de Seclin.

R: Les seconds doivent 33 livres 18 sols et 18 livres 1 sol parisis à cause de vente de draps.

2B30 n1/1097 - 29/05/1597 (303)

D: Martin DEGRUISSONS.

C: Antoine WARCOING et Pierre THEVELIN curateur des biens de feu Antoine DELEHAYE.

R: Reprise de procès. Les dits curateurs ne se sont pas présentés.

2B30 n1/1098 - 30/05/1597 (305)

D; Guillaume DESBONNETZ de Tourcoing.

C: (16/09/1595 Clément DELEFOSSE notaire) Philippe DESCAMPS peigneur de sayette hors de la Porte du Molinel à Lille.

R: Le second a baillé au premier une maison sur 3 cens 1/2 à Tourcoing pour 6 ans moyennant 30 livres parisis en deux termes et ayant le premier prêté 60 livres parisis pour deux années.

S: Pierre DEHOLLEBECQUE lieutenant de bailli de Tourcoing, Jean DELELYS, Thomas DELAOUTRE, Guillaume DELAOUTRE son fils, Philippe DELELYS et Philippe DESCAMPS bailleurs.

2B30 n1/1099 - 30/05/1597 (306)

D: Philippe LEPETIT écuyer, Sr de Villers.

C: (6/03/1597) Charles, comte d'EGMONT, prince de Gavre, Ber d'Auxy le Château, Sr des villes d'Armentières, Ninove, terres et Sries d'Erquinghem, Verlinghem, Radinghem, Saint Simon Raisse, Neuve Eglise, Eggerloor etc.

R: Le second pour les bons et agréables services du premier pendant cinq ans et pour ceux rendus à feu Monsieur le comte d'EGMONT son frère pendant deux ans qui, par lettre de commission du 12/08/1586 données au château d'Erquinghem a ratifié les dispositions de la Dame comtesse douairière d'EGMONT lors sa compagne au profit d'Arthus DE GHISTELLES écuyer, Sr de Rymersch, de l'état de grand bailli d'Armentières, terres et seigneuries en dépendant avec la lieutenance du bailliage et baronnie de Saint Vaast au Pays de l'Alleu et dans la même donation de confirmer avec clause expresse de ne le point destituer ou déporter sans lui fournir une fois la somme de 3000 florins préalablement. Mais voulant pour certaines bonnes raisons entendre à la destitution et déport du dit Rymersch en fournissant la dite somme. Le dit comte d'EGMONT en considération des dits services veut lui donner sa vie durant le grand baillage d'Armentières, terres et seigneuries d'Erquinghem, Verlinghem, Radinghem, Saint Simon et Rasse, Neuf Ergelo et la lieutenance de son bailliage de Saint Vaast, leurs appendances et dépendances, lui accordant de même la conciergerie du château d'Erquinghem avec la bassecour et jardinage appelé "Nocquerie" tant seulement si le temps que le dit comte n'y fera sa résidence à la charge de garder les droits, hauteurs et prééminences du dit Sr comte. Lui accordant de faire appréhender par mise de fait.

S: Messire Chrétien DE SARRAZIN chevalier, Sr de Lambersart grand bailli, maître Jean DENIS lieutenant de la Salle de Lille, François LEBOURGEOIS lieutenant de bailli d'Armentières et au dit Charles comte d'EGMONT.

2B30 n1/1100 - 30/05/1597 (307)

D: Jean ROUSSEL tanneur à Armentières.

C: Denis BRETON cordonnier.

R: Le premier a acheté comme command de Jean DUTHOIT une maison à Armentières appartenant au second front au marché, tenant par l'arrière au vieux fossé avec tout ce qui la compose, tenant à clous, chevilles, ciment et racines. Le second a emporté plusieurs parties pour 80 florins environs.

2B30 n1/1101 - 30/05/1597 (308)

D: Robert BACLER.

C: (Jacques CORNET notaire) François COCHET boulanger.

R: Le second a vendu au premier 200 000 briques bonne et léalle marchandise passant esgard de Lille à livrer au rivage du dit Lille, la moitié à la Pentecôte, l'autre à la procession de Lille moyennant 6 livres 8 sols parisis chacun mille de brique, 20 livres de gros à l'entretenant et 20 livres de gros au profit des pauvres. Voulant réaliser le contrat sous peine de payer les dites 40 livres de gros.

2B30 n1/1102 - 30/05/1597 (309)

D: Hermès DUBRUISLE.

C: (15/06/1596) Jacques DUBURG le jeune, Simon LEMESTRE et Louis CARRETTE de Bachy.

R: Appartient au premier contre Bauduin POUILLART et Jeanne CROMBET sa femme auparavant veuve d'Antoine MASQUELIER par décision de justice à titre de vivenotte ou autrement la moitié d'une maison sur 7 cens 1/2 tenus du Sr de BACHY, 3 cens de labour à Bachy et 18 cens de labour au fief de Montiffault étant biens patrimoniaux du dit MASQUELIER, appartenant au dit premier la propriété et jouissance de 2 cens de labour à Bachy, le dit lieu occupé par David MASQUELIER et autres par les seconds sans en avoir titre valable et prétendant continuer la dite occupation.

2B30 n1/1103 - 30/05/1597 (310)

D: Henri MOREL laboureur à Nieppe.

C: (09/05/1597) Louis DESMAZIERES.

R: Le premier a acheté au second un cheval de poil baye âgé de trois ans à Armentières au logis "Béthune" en présence de Jacques DESPRETZ marchand à Lille, Mahieu LESAFFRE hôte au dit logis et autres moyennant 25 livres de gros moins 184 livres parisis que le dit second lui doit de reste. Le premier devant aller le lendemain chez le second voir le cheval mais il ne le lui a pas donné.

2B30 n1/1104 - 30/05/1597 (310)

D: Les manants et habitants de MOUCHIN.

C: Journallement les bailli et gens de loi de Mouchin représentés par Etienne TRESON (ou TRESOU).

R: Lors qu'il arrive des gens de guerre pour être logés et accommodés les billets ne se dresse à l'équité et selon que s'observe aux villages voisins, étant autant taxés celui qui n'occupe qu'un bonnier ou deux de terre que celui qui en tient 10, 12 ou 15 bonniers, de quoi n'y a aucun fondement de raison pour laquelle faute redresser les dits impétrants s'en sont plaints plusieurs fois aux seconds pour y mettre l'ordre requis devant payer au même pieds que les tailles, de quoi ils n'ont voulu entendre.

2B30 n1/1105 - 30/05/1597 (311)

D: Sire Michel LEMHIEU prêtre chapelain de Saint Piat de Seclin ayant droit par transport.

C: François MARCHANT.

R: Le premier a fait exécuté le second pour avoir payement de 3 florins 15 patards pour une année de rente obligeant Augustin DELEVALLEE vers Jacques CARDON puis le second par achat des biens hypothéqués à quoi il s'oppose.

2B30 n1/1106 - 30/05/1597 (311)

D: Jean GRARD dit de Bruxelles.

C: Jacques GRARD dit de Bruxelles son frère.

R: Le premier a fait exécuter le second pour avoir payement de 97 livres parisis 13 sols, moitié de 97 florins 13 patards dus aux enfants et héritiers de Vinchenette DUTROT veuve d'Olivier ALLAUWE pour réfection et priserie des moulins tenus par la dite veuve et délaissés par le trépas de feu Jacques GRARD et feu Marie LEPERS suivant lettres de partage entre les dits frères, leurs enfants à quoi s'est opposé le dit Jacques pour un bekre d'argent et une pièce de toile.

2B30 n1/1107 - 30/05/1597 (312)

D: Denis DUPISRE, Gilbert MALFAICT et Wallerand DESBONNETS tuteurs d'Antoine et Péronne MALFAICT enfants et héritiers de feu François.

C: Jean et Antoine PROUVOST et Jean SELOSSE.

R: Les seconds doivent 303 livres 16 sols 6 deniers parisis.

2B30 n1/1108 - 30/05/1597 (312)

D: Damoiselle Catherine DOSSIGNIES veuve avec enfants de Jean MASSELOT vivant Sr de Ginganes, d'Aulnoy etc. neveu et héritier de feu maître Nicole DEPOTTES prêtre chanoine de Saint Piat de Seclin.

C: Jean OCHIN fils et héritier de feu François et Jeanne FLINOIS d'Attiches.

R: Les dits parents ont créé une lettre de rente de 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an au profit du dit chanoine.

2B30 n1/1109 - 30/05/1597 (312)

D: Antoine BLONDEL sergent à masse au bailliage de Lille ayant droit par transport.

C: Olive MAUPAYE veuve de Martin CAMBIER d'Allennes.

R: La seconde a acheté un bien hypothéqué par une lettre de bail obligeant Nicolas SCAT pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1110 - 30/05/1597 (313)

D: Gérard DELANNOY, Damoiselle Catherine DELANNOY veuve de maître Robert WARLOP, Jean WARLOP et Jacqueline DELANNOY sa femme, Louis DESCAMPS et Agnès DELANNOY sa femme, les dits DELANNOY enfants et héritiers de feu Demoiselle Betreumine DEROUBAIX veuve de Jean DELANNOY et héritiers de Catherine DEROUBAIX sa sœur.

C: (Jean et Pierre BOURGEOIS notaires) Jean FABVIER et Marie DELERUE sa femme de Seclin.

R: Les seconds ont pris en cense 2 bonniers de terre à Seclin.

2B30 n1/1111 - 30/05/1597 (313)

D: Robert PETIT et Simon CARDON époux de (blanc) PETIT ayant droit par partage et autrement.

C: Hubert DELEBASSEE et Catherine CROMBET sa femme, Mahieu WAUCQUIER et Marie CROMBET sa femme, les dites CROMBET filles et héritières de feu Marguerite CROMBET veuve de Simon CROMBET.

R: La dite Marguerite CROMBET a acheté des biens hypothéqués par une rente créée par Collart DUPONCHEL vers Jeanne DEMONCHY pour 73 sols parisis par an.

2B30 n1/1112 - 30/05/1597 (313)

D: Sylvestre BLERVACQUE et Henri ROBILLART tuteurs de Martine PETIT fille de feu Gaspard.

C: Denis, Pierre et Antoine LESTIENNE, Marc COUSIN et Hélène LESTIENNE sa femme, Guillaume DEMARCQUILLIES et Marguerite LESTIENNE sa femme, Anselme BURIER et Catherine LESTIENNE sa femme et Jeanne LESTIENNE, les dits LESTIENNE enfants et héritiers de feu Jean et de feu Jeanne LEROY.

R: Les dits parents ont créé une lettre de rente vers Toussaint DELEBOE pour 4 florins 13 patards 9 deniers par an.

2B30 n1/1113 - 30/05/1597 (314)

D: Martin DEWARLERS ayant droit par transport.

C: Jacques DUBUS et Anne (blanc) sa femme héritière de feu Pasquier THONNEAU et Saintine DASSONNEVILLE.

R: Le dit feu Pasquier a créé une lettre de rente de 3 florins 2 patards 6 deniers par an vers Pierre DUQUESNE.

2B30 n1/1114 - 30/05/1597 (314)

D: Jean AGACHE laboureur à Quesnoy sur Deûle.

C: (Germain DELETOMBE notaire) Guillaume DESMARESCAULX et Jacques DESMARESCAULX son pleige et caution.

R: Le dit Guillaume doit 100 florins carolus.

2B30 n1/1115 - 30/05/1597 (314)

D: Merle VANMARCQUE laboureur à Warneton.

C: (Adrien FASCON notaire) Jacquemine VANMARCQUE veuve de Floris BONDUEL demeurant au logis de Pierre DESRUMAULX à Deûlémont.

R: La seconde doit 20 livres de gros.

2B30 n1/1116 - 30/05/1597 (314)

D: Guillaume VANOOSTHOREN receveur de Comines et grand bailli d'Halluin.

C: Jeanne VISAIGE veuve d'Antoine CATAIGNE d'Armentières.

R: Le second a acheté du premier un cheval dont il reste 9 livres de gros à payer.

2B30 n1/1117 - 30/05/1597 (314)

D: Jean BOUCHIER marchand à Lille.

C: (Jacques FARVACQUE notaire) François FARVACQUE et Marie DUBOIS sa femme.

R: Les seconds doivent 73 livres 13 sols de gros.

2B30 n1/1118 - 30/05/1597 (314)

D: Péronne DUCOUROUBLE veuve de Gilles ROUSSEL.

C: Piat SELOSSE de Mouvaux.

R: Le second doit 66 Livres 7 sols parisis moins 7 livres pour un havot de blé déjà livré.

2B30 n1/1119 - 30/05/1597 (315)

D: Pierre DUFOREST l'aîné, ministre et receveur de l'hôpital SAINT NICOLAS en Lille.

C: (Pierre DUFOREST le jeune, notaire) Philippe LETHELIER et Jaspinne DEROUBAIX sa femme.

R: Le premier a baillé aux seconds 17 cens 2 verges de labour et autres 8 cens de terres et un bonnier 1/2 et 16 cens de terre en deux pièces.

2B30 n1/1120 - 30/05/1597 (315)

D: Jean BUSCAILLE ayant droit par transport.

C: Louis WAUQUIER brasseur à Nomain.

R: Le second doit à Philippe COURTECUISSÉ et autres 109 livres.

2B30 n1/1121 - 30/05/1597 (315)

D: Jean FOURMESTRAUX receveur spécial des tuteurs des enfants de François LEPIPRE et Isabeau VERDIERE veuve d'Antoine DENIS.

C: (Jean DOUCHET le jeune, notaire) Michel DELEMARRE laboureur à Sainghin en Mélantois.

R: Le premier a baillé au second 22 cens de labour à Sainghin et Ascq.

2B30 n1/1122 - 30/05/1597 (315)

D: François LEBATTEUR laboureur.

C: Jean DESCAMPS de Marquillies.

R: *[Pas de fin à cet acte]*

2B30 n1/1123 - 30/05/1597 (316)

D: Jean AHAIGE laboureur à Tourcoing.

C: Josse DELEMOTTE de Tourcoing.

R: Le second doit 7 livres 14 sols parisis de reste à cause de vente entre eux il y a environ quatre ans.

2B30 n1/1124 - 30/05/1597 (316)

D: Paul STROBE fermier du passage des bêtes venant de Flandres à Comines.

C: Balthazar COUSTENOBLE de Lomme.

R: Le second doit 9 livres 10 sols parisis pour droit d'impôt fourfait à raison de ses bêtes passant au dit lieu.

2B30 n1/1125 - 30/05/1597 (316)

D: Jacques MOREL.

C: Jean DELECOURT d'Armentières.

R: Le second doit 34 livres parisis à cause de vente de grasserie.

2B30 n1/1126 - 30/05/1597 (316)

D: Jean BOUCHIER marchand de ligne à Lille.

C: Ogier FARVACQUE et Grard LESTIENNE de Tourcoing.

R: Les seconds doivent 2 livres 15 sols 11 deniers de gros à cause de vente de laine.

2B30 n1/1127 - 30/05/1597 (316)

D: Jacques DESPLANCQUES.

C: Claude BEGHIN de Wavrin.

R: Le second doit 6 livres parisis pour avoir fait coupler et couvrir de son cheval sa jument.

2B30 n1/1128 - 30/05/1597 (316)

D: Martin DUPONT hôte.

C: David WARESQUEL laboureur et carton à Louvil.

R: Le second doit 33 livres 13 sols parisis que le second a reçu d'André POINGNART marchand en l'acquis du dit DUPONT.

2B30 n1/1129 - 30/05/1597 (316)

D: Pierre MULLIER.

C: Philippe TOURNEMINE demeurant à le Fossemare paroisse de Seclin.

R: Le second doit 17 livres parisis à cause de vente de boire de grains.

2B30 n1/1130 - 30/05/1597 (316)

D: Gilbert MAS de Marcq en Baroeul.

C: Antoine CORNILLE le jeune de Marcq en Baroeul.

R: Le second doit 17 florins de reste à cause de vente d'une vache et bois.

2B30 n1/1131 - 30/05/1597 (317)

D: Isabeau DEFLANDRES veuve de Thomas LEMESRE.

C: Pierre LEMESRE laboureur à Lesquin.

R: Le second doit deux rasières et 2 havots de blé de reste pour la dépouille d'août dernière.

2B30 n1/1132 - 30/05/1597 (317)

D: Marie LABBE veuve de Roger PREVOST.

C: Jean HAVRELANT de Lesquin.

R: Le second doit 58 livres parisis de reste de 100 livres qu'il a promis de payer en l'acquit de Madame DEHENNIN.

2B30 n1/1133 - 30/05/1597 (317)

D: Damien LALLAU hôte.

C: Gilles LIETART de Bachy.

R: Le second doit 4 livres 17 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1134 - 30/05/1597 (317)

D: Thomas LAGACHE de Phalempin.

C: Martin QUENNIPEL et Catherine DESCOUTIER sa femme héritier avec d'autres de feu Françoise BELTREMIEU veuve d'Adrien BAILLET.

R: Les seconds doivent 16 livres parisis pour un voyage fait pour la communauté de Phalempin à la charge de la justice du dit lieu et donc le dit Adrien a charge comme collecteur.

2B30 n1/1135 - 30/05/1597 (317)

D: Pierre PILLOT de Loos.

C: Simon VOLLANT de Loos.

R: Le second doit 16 livres parisis à cause d'une année de louage de maison et 6 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1136 - 30/05/1597 (317)

D: Jean FLINOIS receveur à Lille.

C: Martin HAVET de Phalempin.

R: Le second doit 50 livres 9 sols parisis de reste à cause de la vente de bois en mai 1593.

2B30 n1/1137 - 30/05/1597 (317)

D: Mathieu DELECOURT laboureur.

C: Nicaise BOUTRY l'aîné, laboureur à Carnin.

R: Le second doit restituer 3 rasières et 1 havot de blé de cense mesure de Seclin et 1 havot de soile mesure de Seclin que le premier lui a prêté.

2B30 n1/1138 - 30/05/1597 (317)

D: Georges HUBERT marchand à Tournai.

C: Jean POTTIER de Wattignies.

R: Le second doit 77 livre de reste de vente de Wartries et avoine.

2B30 n1/1139 - 30/05/1597 (317)

D: Cornille LECONTE ayant droit par transport.

C: Jacques COUSIN, Jean SERRUS et Marie DESMARESCAULX sa femme, Philippe LESAFFRE et Françoise DESMARESCAULX sa femme, Jacques LECLERCQ et Antoinette COUSIN sa femme tous héritiers de feu Antoinette LEPERS.

R: Lettre de rente à reconnaître exécutoire.

A partir d'ici la raison n'est plus expliquée, on peut supposer qu'il s'agit toujours de la même : une lettre de rente à reconnaître exécutoire.

2B30 n1/1140 - 30/05/1597 (318)

D: Gilles BONTE brasseur.

C: Jean DELEBARRE dit Caillet de Tourcoing.

R: Lettre de rente ?

2B30 n1/1141 - 30/05/1597 (318)

D: Jean DELEBARRE marchand.

C: Nicolas DEHALLUIN de Halluin.

R: Lettre de rente ?

2B30 n1/1142 - 30/05/1597 (318)

D: Antoine DELEBASSEE marchand de bois.

C: Jacques DUBOIS charpentier à Templeuve en Pévèle.

R: Lettre de rente ?

2B30 n1/1143 - 30/05/1597 (318)

D: Jean SUWIN cureur.

C: André PLANCQUE et Jacques BECQUART.

R: Lettre de rente ?

2B30 n1/1144 - 30/05/1597 (318)

D: Jean DELEHAYE hôte à Esquermes.

C: Antoine CAULLIER laboureur à Esquermes.

R: Lettre de rente ?

2B30 n1/1145 - 30/05/1597 (318)

D : Nicolas DEHALLUIN.

C: Jacques PREVOST de Marquette puis Jacques MAHIEU l'aîné.

R: Lettre de rente ?

2B30 n1/1146 - 30/05/1597 (318)

D: Noël LEROULX fils de feu Pierre, tisserand d'étamette à Armentières.

C: Abraham DESMADRIL parmentier à Radinghem et Maître Mathias DEPARMENTIER procureur du roi.

R: Le premier est chargé par information préparatoire d'avoir agressé, battu et navré le second qui allait son chemin à Lomme dont il a été affolé pour quoi il a été libéré jusqu'au jour de sa convocation. Leur demande d'être déclaré absout et quitte.

2B30 n1/1147 - 30/05/1597 (319)

D: Franchisque RAES fils de feu Antoine d'Armentières.

C: Abraham DESMADRIL parmentier à Radinghem et Maître Mathias DEPARMENTIER procureur du roi.

R: Le premier est chargé par information préparatoire d'avoir agressé, battu et navré le second qui allait son chemin à Lomme dont il a été affolé pour quoi il a été libéré jusqu'au jour de sa convocation. Leur demande d'être déclaré absout et quitte.

2B30 n1/1148 - 12 et 13/06/1597 (320)

D: Pierre HOVINE de Lille, Philippe DELANNOY et Gilles DESURMONT de Tourcoing tuteurs de Robert, Guillaume, Madeleine, Catherine et Marguerite DELANNOY enfants mineurs de feu Piat et de feu Marie DELANNOY.

C: Jean DESBARBIEURS, François DELEBECQUE tuteurs des enfants de Jean DELESPIERE, Martin DESTOMBES, Philippe THIBREGHIEN ministres des pauvres de Tourcoing, Jean DUMORTIER, Jacques DEBEAUCARNES, Guillaume OSTINE, Augustin RAMERY, Hans VANGHENDT, la veuve Pierre VANHEULLE, Jean DESMAISTRES, Jean VANCAMERE, Jean DEBUISNES, Guillaume FONTAINE, Pierre HEUVELE, Pierre SCOMONT, Josse CAZIER, Jean SAMIN, Maître Jean (blanc) chirurgien, Jean MEURISSE, Guillaume DUMOLLIN, Pierre COULLON procureur postulant à Tournai, Jean DUQUESNE, Pasquier COISNE, Jean et maître Georges BOUREL, Claire LECHERF veuve de Jean DESPRETZ et Roger

HOVIN crédateurs.

R: Les dits défunts à leurs trépas terminés aux champs étaient chargés de diverses dettes, charges et obligations en rentes héritières et autrement dont ils n'ont pas connaissance ni de l'état de la maison mortuaire se sont le dits tuteurs champêtres comme gens rustiques et simples en tel fait pour et au nom des dits enfants portés héritiers des dits défunts. Ayant obtenu autorisation de vendre divers biens, si est qu'ils trouvent l'hoirie trop onéreuse par excéder les dettes pour le pris et valeur que pourrait porter, étant les dits héritiers journellement inquiétés par les crédateurs. S'étant informés de remède convenable pour être relevés de la dite fondation d'hoirie et des dites lettres d'autorisation de vente, leur a trouvé leur être besoin d'avoir recours vers sa Majesté pour obtenir lettres qu'ils ont présenté à Jacques WARESQUEL huissier d'armes.

2B30 n1/1149 - 12 et 13/06/1597 (322)

D: Guillaume DELERUIELLE époux de Jeanne LEROUGE et Bon COSMAN époux de Catherine LEROUGE filles et héritières de Martine DELECOURT épouse de Martin LEROUGE.

C: Leur père.

R: Par le trépas de la dite DELECOURT leur est succédée une maison avec jardin à Noyelles à l'encontre du dit père et ses autres enfants tels que Jacques, Nicolas et Piat LEROUGE sur 3 cens 1/2.

S: Aux dits et à Chonnette LEROUGE fille du dit Martin.

2B30 n1/1150 - 12 et 13/06/1597 (322)

D: Jacques BOURSETTE meunier de Wavrin.

C: (avril 1597) Pierre DEFACHE et sa femme.

R: Les seconds lui ont baillé 6 cens de labeur à Wavrin.

2B30 n1/1151 - 12 et 13/06/1597 (323)

D: Chrétien LEFEBVRE laboureur à Radinghem.

C: (1596) Jean DELOBEL de Radinghem.

R: Ont été logés et fourrés au dit Radinghem quelques gens de guerre par ordonnance des bailli et gens de loi de Radinghem dont deux soldats, un cheval, une jument et bagages chez le premier à charge répartie moyennant 12 bonniers 2 cens 1/2 de terre a labeur au marc la livre dont il a 5 bonniers 8 cens 1/2, sur lui et le dit Jean DELOBEL pour 4 bonniers 10 cens, Jacques DELECOURT 4 cens et Pierre DEGRISON couvreur, un bonnier 12 cens. Portant la dit dépense 29 livres 2 sols 6 deniers, revenant au bonnier 48 sols soit 11 livres 2 sols pour DELOBEL qu'il n'a pas payé.

2B30 n1/1152 - 12 et 13/06/1597 (324)

D: Jean DAUDRUMÉZ de Radinghem.

C: Olivier DUGAVRE de Radinghem.

R: Le second a logé un soldat avec un gougart et deux chevaux sur le pied de 11 bonniers 14 cens, lui possédant 5 bonniers 9 cens, Pierre LEURIDAN 2 bonniers 13 cens, Noël VALLENDICQ 15 cens, Georges DEFIVES 10 cens et Olivier DUGAVRE un bonnier 14 cens. La dépense portant 26 livres 9 sols parisis revenant à 44 sols et 5 bonniers au bonnier (sic) dont 4 livres 3 sols 6 deniers et 3 partis parisis au second qui n'a pas réglé. Autre acte contre Pierre LEURIDAN à charge de 6 livres 8 sols 8 deniers un party parisis.

2B30 n1/1153 - 12 et 13/06/1597 (324)

D: Pierre DEGRAVE hôte à Houplines.

C: Pierre SIX d'Houplines.

R: Il a logé au dit village une compagnie de soldats Espagnols qu'on appelait "mutinez" par ordonnance des bailli et échevins, à la charge de Pierre SIX 15 soldats. Lesquels soldats, au lieu d'aller au logis du dit SIX, sont venus loger cher le demandeur allant faire chercher le dit SIX, c'est sa femme qui vint, son mari étant à Lille, lui demandant de les loger avec 6 gougarts un jour 1/2 moyennant 60 sols le soldat soit 45 livres parisis que le second n'a pas payé.

2B30 n1/1154 - 12 et 13/06/1597 (325)

D: Jean, André, Grard, Antoinette et Anne DEFLEFORTRIE enfants de feu André et de Catherine LEPLAT.

C: Jean BONDUEL, hôte à Deûlémont.

R: Par le trépas de leur mère leur appartiennent 6 cens de jardin tenus du fief et seigneurie de Champagne dite de Laouette à Deûlémont. Georges TANCRE et Jean DAUSSY se disant tuteurs des enfants d'Antoine DEBAILLOEUL les ayant trainé en procès durant lequel il n'est loisible à personne de jouir du dit bien et pourtant le second s'est mis à cultiver le dit jardin et se vante d'abattre les arbres ce qu'il a commencé à faire.

2B30 n1/1155 - 12 et 13/06/1597 (326)

D: Allard CROMBET fils de feu Clément, laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: Guillaume ROGIN.

R: Le second a laissé en la maison du premier un enfant nommé Guillaume que Jeanne CROMBET a eut de Louis ROGIN fils du dit Guillaume durant son mariage, ne voulant le prendre, usant de menaces et propos injurieux lui demande de reprendre l'enfant et de payer les frais de nourriture.

2B30 n1/1156 - 12 et 13/06/1597 (326)

D: Damoiselle Anne DELEMER veuve de maître Claude MIROUL.

C: (29/10/1596) Messire Charles comte d'EGMONT fils et héritier de feu Messire Lamoral d'EGMONT.

R: Elle a fait saisir entre les mains de Jacques BACQUART receveur et Jean LEFEBVRE hôte à Armentières les droits d'afforage et impôts qu'ils doivent au second pour avoir payement de 200 livres parisis pour deux années d'une rente héritière.

2B30 n1/1157 - 12 et 13/06/1597 (327)

D: Chrétien LESCOUFFLE bourgeois de Lille.

C: Josse CHOMBART (plus loin JOMBART) de Tourcoing.

R: Lui appartient une maison à Tourcoing compris 18(?) cens de labour par lui acquis le nombre de 7 bonniers cent 1/2 occupés par le second qu'il n'a pas à desroyer ni froisser les dites terres mais les laisser à droite roye avant de quitter celles-ci.

2B30 n1/1158 - 12 et 13/06/1597 (327)

D: Pierre DUPONT et Charles PINCHON.

C: Catherine HEDDEBAULT veuve de Pierre MOUTON.

R: Reprise de procès entre eux.

2B30 n1/1159 - 12 et 13/06/1597 (327)

D: Antoine DENOYELLE collecteur d'Ennetières en Weppes.

C: Jacques BOUTRY.

R: Le second doit 8 livres 13 sols parisis pour son contingent de la taille.

2B30 n1/1160 - 12 et 13/06/1597 (328)

D: Nicolas DELECAMBRE de La Bassée.

C: Paul LEVIEU.

R: Le second doit 45 florins de reste de 119 florins à cause de vente de soucristion à Pâques dernier.

2B30 n1/1161 - 12 et 13/06/1597 (328)

D: Isabeau LEFEBVRE veuve d'Etienne DAILLY ayant droit par transport.

C: Jacques DURIES époux de Marie DUGARDIN fille de feu Simon.

R: La première a une lettre de rente de 6 livres 5 sols par an obligeant Pierre et Simon DUGARDIN vers Jacques DESREMAUX et depuis prononcée exécutoire à l'encontre du second qui doit 31 livres 5 sols parisis pour 5 années de rente.

2B30 n1/1162 - 12 et 13/06/1597 (329)

D: Crépin DELOBEL époux de Marie JUYER fille et héritière de feu Michel ayant droit par transport.

C: Jean TAHON époux de Catherine WERQUIN fille et héritière de feu Laurent.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente de 9 florins 7 patards 6 deniers tournoi par an obligeant le dit Laurent WERQUIN vers Pierre CUVILLON depuis reconnue exécutoire par le second qui doit 14 Florins 15 patards de reste de deux années.

2B30 n1/1163 - 12 et 13/06/1597 (329)

D: Marguerite VERNAN.

C: Jean GONSELAERE.

R: Le second doit 60 livres parisis avec Antoine CARPENTIER pour avoir été gardé 40 jours en la maison de DESSAULX infecté de la maladie contagieuse.

2B30 n1/1164 - 12 et 13/06/1597 (329)

D: Philippe DESCOURS bourgeois de Lille acquiescent d'une lettre de rente.

C: Pasquier BOUCHERY fils et héritier de feu Gilles de la Chapelle d'Armentières.

R: Le dit feu Gilles et Jeanne CRYEE sa femme ont créé une lettre de rente de 25 livres parisis par an vers le dit DESCOURS.

2B30 n1/1165 - 12 et 13/06/1597 (330)

D: Guillaume SCRIECK ayant droit par transport.

C: Vincent BATEAU de Seclin.

R: Le second doit une lettre de rente obligeant Nicolas MOLLET et autres vers Pierre LETHIEULLIER pour 15 florins 12 Patards 6 deniers tournoi par an garantie par un bien acheté par le second.

2B30 n1/1166 - 12 et 13/06/1597 (330)

D: Philippe BLONDIN le jeune époux de Suzanne LEDOULX fille et héritières de feu Valentin.

C: Jean DUTRIEZ.

R: Le second a acquis un bien garantie d'une lettre de rente obligeant Nicolas HAUWERT et Françoise DUMARETZ sa femme vers Thomas DELEZENNES et autres pour 3 florins 2 patards 6 deniers tournoi par an.

2B30 n1/1167 - 12 et 13/06/1597 (330)

D: Dames Claire LEMPEME(?) veuve de Wallerand LESEL, fille de feu Antoine et de feu Demoiselle Jeanne OYSEL et héritière de celle-ci.

C: Jean et Mahieu DURIES père et fils.

R: Les seconds sont propriétaire d'un bien hypothéqué par une lettre de rente donnée des bailli et hommes de fief de Sainghin en Mélantois obligeant Gabry GOSSART vers André MIRLIER.

2B30 n1/1168 - 12 et 13/06/1597 (330)

D: Antoine PATTIN d'Allennes.

C: Jean MORTREUL de Fives.

R: Le second doit payer un hongre de poil noir.

2B30 n1/1169 - 12 et 13/06/1597 (330)

D: Jeanne SEROUL veuve dernièrement de Guillaume ROGIER.

C: (Jacques DEBEAUCARNE notaire) Denis BOUCHERY caution de Pierre LEPLAT.

R: Le dit LEPLAT a pris en bail 9 cens.

2B30 n1/1170 - 12 et 13/06/1597 (331)

D: Demoiselle Catherine DESEQUEDIN veuve de Michel LEFEBVRE.

C: Jean LELEU de La Madeleine.

R: Le second doit 30 florins carolus.

2B30 n1/1171 - 12 et 13/06/1597 (331)

D: Mahieu FOURNIER.

C: Simon PIETIN de Wattignies.

R: Le second doit 88 livres 8 sols.

2B30 n1/1172 - 12 et 13/06/1597 (331)

D: Robert CROCHERON et Pierre BINAULT ministres des pauvres du Maisnil.

C: Jacques MELSEANT et Mahieu MOREL.

R: Les seconds doivent aux pauvres 48 livres 13 sols 10 deniers.

2B30 n1/1173 - 12 et 13/06/1597 (331)

D: Noël LECANDELE.

C: Jacques BOUSSEMARE de Lomme.

R: Le second doit 120 livres parisis.

2B30 n1/1174 - 12 et 13/06/1597 (331)

D: Noël et Jean LECANDELE père et fils.

C: Gilles MATTON d'Hem et Noël POLLET son caution.

R: Le second doit 24 livres parisis.

2B30 n1/1175 - 12 et 13/06/1597 (331)

D: Messieurs les doyen et chapitre de l'église collégiale SAINT PIAT de Seclin.

C: (Nicolas HERRENG notaire) Jean DERON laboureur et hôte au Maisnil.

R: Le second a pris en bail une dîme au Maisnil.

2B30 n1/1176 - 12 et 13/06/1597 (331)

D: Josse LECONTE hôte.

C: (Dierick VERBECQUE notaire) Jacques DELEPORTE laboureur à Neuville en Ferrain.

R: Le second doit 2 livres de gros et promis de faire tradition effective de l'héritage mentionné.

2B30 n1/1177 - 12 et 13/06/1597 (332)

D: Romain FRUICT marchand.

C: Jacques SPELBOU et Robert BACLES.

R: Les seconds doivent 50 livres 8 sols de gros.

2B30 n1/1178 - 12 et 13/06/1597 (332)

D: Romain FRUICT marchand.

C: Jean COUZIN.

R: Le second doit 17 livres 10 sols de gros.

2B30 n1/1179 - 12 et 13/06/1597 (332)

D: Jacques DELEMOTTE neveu et héritier en ligne collatérale de feu Jacques DELATTRE.

C: Mathias MESREL.

R: Le second devait au dit feu Jacques 22 livres parisis.

2B30 n1/1180 - 12 et 13/06/1597 (332)

D: Jean BRABANT procureur ayant droit par transport.

C: Thierry DEREGNAULCOURT de fretin caution d'Oste FRANQUET.

R: Le dit FRANQUET doit à Hubert DELEZENNES 72 livres parisis.

2B30 n1/1181 - 12 et 13/06/1597 (332)

D: Jean MARTIN, tisserand de toile.

C: (Mathis DATICES notaire) Guillaume DUQUESNE d'Englos.

R: Le second a pris en bail 2 cens et 1/3 cent de jardin à Englos.

2B30 n1/1182 - 12 et 13/06/1597 (332)

D: Nicolas et Philippe SCORION père et fils.

C: Nicolas DEFRETIN de Thumeries.

R: Le second doit 240 livres parisis.

2B30 n1/1183 - 12 et 13/06/1597 (333)

D: Jean LAIGNIEL laboureur à Illies.

C: Jean CROUSE de Salomé.

R: Le second doit de l'argent pour lui et comme caution de Toussaint COUVREUR.

2B30 n1/1184 - 12 et 13/06/1597 (333)

D: Jean DE MAUGRE.

C: (Antoine DESAUTIER notaire) Arnould SEGARD caution de Jérôme BATAILLE.

R: Le second doit 37 livres parisis.

2B30 n1/1185 - 12 et 13/06/1597 (333)

D: Le dit Jean DE MAUGRE époux d'Isabeau BELTREMIEU, Jean BELTREMIEU et Noël CARTON époux de (blanc) héritiers et donataires de feu Jacques LESAIGE et feu Jeanne LEFEBVRE.

C: Lambert LEPLUS de Beaucamps.

R: Le second doit au dit feu LESAIGE 100 livres parisis.

2B30 n1/1186 - 12 et 13/06/1597 (333)

D: Guillaume CUVILLON procureur.

C: Michel BUISINNE d'Erquinghem Lys.

R: Le second doit 11 Livres 18 sols et 48 sols parisis.

2B30 n1/1187 - 12 et 13/06/1597 (333)

D: Michel DELEFORTRIE.

C: Jacques SIGIER de Comines.

R: Le second doit 6 livres de gros.

2B30 n1/1188 - 12 et 13/06/1597 (334)

D: François BARBIEUR.

C: (Jérôme DUBUS notaire) Daniel MAUROIT de Fretin.

R: Le second doit 13 livres 6 sols de gros.

2B30 n1/1189 - 12 et 13/06/1597 (334)

D: Messieurs les prieur et couvent des CHARTREUX DU MONT SAINT ANDRE lez Tournai.

C: (Jean DEROEUERE notaire) Jacques DEZIDDE et Françoise DESREVEAUX sa femme de Baisieux.

R: Les seconds ont pris en bail la "cense du Petit Molinel" à Baisieux.

2B30 n1/1190 - 12 et 13/06/1597 (334)

D: Guillaume CRYEL hôte à Allennes.

C: Nicolas LEGUILLEBERT d'Allennes puis Péronne DEROUBAIX veuve de François BERTOUL de Seclin.

R: Le second doit 7 livres 7 sols parisis et 64 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1191 - 12 et 13/06/1597 (334)

D: Jean DELEZENNES cabaretier.

C: Jean et Melchior LECLERCQ père et fils.

R: 13 livres 14 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1192 - 12 et 13/06/1597 (334)

D: Jean LEBORGNE de Gondcourt.

C: André MARCHANT de Gondcourt.

R: Le second doit 10 livres 10 sols parisis qui ont été avancés pour vendre une maison à Gaspard DELECAMBRE.

2B30 n1/1193 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: Antoine BLONDEL sergent au bailliage de Lille.

C: Maître Flourens YSERBIT de Seclin.

R: Le second doit 10 livres parisis pour la moitié d'un escot prêté sur ce qu'il devait bailler en dedans un mois au premier 20 exploits ce qu'il n'a fait.

2B30 n1/1194 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: Nicolas SOHIER de Lille.

C: Guillaume LEBOUQCQ hôte.

R: 19 livres de gros à cause de vente de pièces de vin.

2B30 n1/1195 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: François LABIN meunier.

C: Robert LESCOUFFLE fils de feu Allard du Maresquel paroisse d'Ennevelin.

R: Le second doit 13 livres 14 sols parisis à cause de plusieurs biens meubles qu'il a achetés.

2B30 n1/1196 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: Jean TACQUET.

C: Pierre DELECOURT fils de Jacques, laboureur à Baisieux.

R: Le second doit 18 livres parisis pour avoir moulu en son moulin.

2B30 n1/1197 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: Jean TACQUET meunier.

C: Pierre DELECOURT fils de Jacques.

R: Le second doit une rasière de blé moulu.

2B30 n1/1198 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: Nicolas VREBELLE(?) boucher à Halluin.

C: Antoine LELEU de Bousbecque.

R: Le second doit 32 livres parisis de reste à cause de vente d'un bœuf.

2B30 n1/1199 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: Jacques DEBEAUMEZ hôte.

C: Jean LANDRIEU fils de feu Michel d'Hem.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1200 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: Pierre DEGRAVE hôte.

C: Thomas DESYON d'Houplines.

R: Le second doit 101 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1201 - 12 et 13/06/1597 (335)

D: Louis DESCAMPS marchand.

C: Pierre LEFEBVRE de Wavrin puis Pasquier DUBOIS de Sequedin.

R: Les seconds doivent 9 livres 11 sols et 17 Livres 17 sols 6 deniers parisis à cause de vente de draps.

2B30 n1/1202 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Michel LEMESRE marchand.

C: Pierre LEFEBVRE de Wavrin.

R: Le second doit deux rasières de blé.

2B30 n1/1203 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Henri COLPART.

C: Antoine WILLECOMME de Fromelles.

R: Le second doit 7 livres 8 sols parisis de reste à cause de prêt.

2B30 n1/1204 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Jacques MOREL grassier.

C: Chrysole ROGIER de Comines.

R: Le second doit 131 livres 2 sols à cause de vente de grasserie.

2B30 n1/1205 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Marguerite DUPRET veuve de Philippe DEFFONTAINES.

C: Jean DEHARNES.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de vente de chair.

2B30 n1/1206 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Ferdinande DURETZ hôte.

C: Jacques DEFACHE.

R: Le second doit 7 livres 1 sol parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1207 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Philippe MIGNART marchand.

C: Laurent PLANCHON.

R: Le second doit 30 florins de reste à cause de vente de grains.

2B30 n1/1208 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Jacques ROUZEE collecteur de la vendue des biens de feu Antoine WARESQUEL.

C: Jean DEHARNES.

R: Le second doit 11 livres 2 sols à cause d'un benneau acheté.

2B30 n1/1209 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Isabeau DEFLANDRES veuve de Thomas LEMESRE.

C: Noël PINTE lieutenant de Fâches.

R: Le second doit 3 rasières de blé de reste de rendage de cense pour la dépouille 1596.

2B30 n1/1210 - 12 et 13/06/1597 (336)

D: Roland DAUDRUMÉZ de Santes.

C: Robert WAMBLE de Santes.

R: Le second doit 12 livres parisis à cause de dépenses de bouche et pour sa part que le premier à payé comme parchonnier avec lui.

2B30 n1/1211 - 12 et 13/06/1597 (337)

D: Clément LANDRIEU de Mouchin.

C: Louis DEBAISIEU de Mouchin.

R: Le second doit 12 livres 12 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1212 - 12 et 13/06/1597 (337)

D: Louis MAHETTE fils de Jean de Provin.

C: Jean MALLEBRANCQUE de Wavrin.

R: Le second doit 6 livres 12 sols parisis à cause de prêt.

2B30 n1/1213 - 12 et 13/06/1597 (337)

D: Marc PLANCQUE collecteur de la vendue des biens de feu Jacques LESAIGE et feu sa femme.

C: Jacques DEMARCQUILLIES d'Englos.

R: Le second doit 4 livres 12 sols à cause de biens achetées à la dite vendue.

2B30 n1/1214 - 12 et 13/06/1597 (337)

D: Antoine LOUAIGE laboureur.

C: Jean MESSEANT de Comines.

R: Le second doit 54 livres de reste à cause de vente de grain.

2B30 n1/1215 - 12 et 13/06/1597 (337)

D: Pierre WERRIN naguère pauvriseur de l'église de Wahagnies.

C: Jacques BAUDUIN de Wahagnies, puis Jean BRISSE l'aîné, puis Nicolas LEGROUL de Thumeries, puis Pierre TOUSSAINS, puis Pierre BOURLÉNS de Wahagnies, puis Nicolas BOBY et Jean PENNEQUIN de Wahagnies, puis Jacques CLARISSE de Wahagnies, puis André GONTHIER, puis Benoît PENNEQUIN, puis Félix POLLART bailli et autres gens de loi de Wahagnies.

R: Les seconds doivent diverses sommes à cause de rentes foncières et seigneuriales.

2B30 n1/1216 - 12 et 13/06/1597 (338)

D: Adrien DUPISRE hôte.

C: Pierre POLLET de Camphin puis Nicolas LEURENS de Wahagnies.

R: Le second doit 72 sols parisis et l'autre 42 sols parisis à cause de dépenses de bouche et restitution d'un pot de coeuvre que Gardine BILLET femme du dit DUPISRE et auparavant veuve de Guillaume POLLET a prêté au dit LEURENS ou, faute de restitution, de payer 5 florins et aussi 2 cens de gerbes.

2B30 n1/1217 - 12 et 13/06/1597 (338)

D: François VUIST de Comines.

C: Jean DEFLANDRES Sr de Lempire.

R: Le second doit 1100 livres parisis à cause de la vente d'une maison à Comines.

2B30 n1/1218 - 12 et 13/06/1597 (338)

D: Demoiselle Isabeau DEFLANDRE veuve de Thomas LEMESRE.

C: (Nicolas DETENRE notaire) Noël PINTE de Santes.

R: Le second a pris en bail 13 cens.

2B30 n1/1219 - 12 et 13/06/1597 (339)

D: Adrien DUPISRE époux de Grardine BILLET auparavant veuve de Guillaume POLLET.

C: Jean CAILLEAUX de La Neuville en Phalempin.

R: Le second doit 24 livres parisis.

2B30 n1/1220 - 12 et 13/06/1597 (339)

D: Pierre ROZE époux de Catherine BEGHIN fille et héritière de Pierre qui avait droit par transport.

R: Philippe CAUDRELIER de Sainghin en Mélantois.

R: Le second possède un bien hypothéqué par une rente obligeant Jacques DEHELLENES pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1221 - 12 et 13/06/1597 (339)

D: Josse LETURCQ.

C: Jean DURIES d'Erquinghem.

R: Le second doit 6 florins à cause de la vente d'un cheval blondeau.

2B30 n1/1222 - 12 et 13/06/1597 (339)

D: Pierre LORFEBVRE de Roubaix.

C: Antoine POLLET laboureur à Wattrelos.

R: Défaut.

2B30 n1/1223 - 12 et 13/06/1597 (339)

D: Damoiselle Marie DE BERTAULT dite de Hollande veuve d'Oste CORNILLE ayant acquis droit par transport.

C: Jean DELEZENNES fils et héritier de feu Denis, Jean FLINOIS et Péronne LETHERY sa femme, Martin CORNILLON et Barbe LETHERY sa femme filles et héritières de feu Jean, Jean et Gilles LANDRIEU enfants et héritiers de feu Olivier.

R: Défaut.

2B30 n1/1224 - 12 et 13/06/1597 (340)

D: Marguerite DERECOURT veuve de Jacques DRUON.

C: Charles CRESPEL et Denis LESTIENNE collecteur de Fournes.

R: Les seconds ont été condamnés es dépens du premier défaut.

2B30 n1/1225 - 12 et 13/06/1597 (340)

D: Balthazar ODET fermier et amodiateur des biens du duc DE VENDOMES en la châtellenie de Lille.

C: Gaspard COYART.

R: Le second condamné aux dépenses.

2B30 n1/1226 - 12 et 13/06/1597 (340)

D: Jean DOUCHET l'aîné.

C: Guillaume VANOOSTHOREN receveur de Comines.

R: Le second à été condamné aux dépenses de retard.

2B30 n1/1227 - 12 et 13/06/1597 (340)

D: Maximilien CUVELIER fils et héritier de feu Anselot.

C: Guillaume ROUVROY fils et héritier de feu Marc de Marquillies.

R: A la requête des tuteurs des enfants de Damoiselle DELACHAPPELLE veuve de Jacques PETIT Sr d'Ehbersart le premier a été exécuté pour obtenir paiement de 12 florins 10 patards d'une année d'arriérage d'une rente héritière obligeant les dits Anselot et Marc de 16 juin 1563. Le premier demande au second un caution d'autant que le dit Marc a été seul à bénéficier de la dite rente.

2B30 n1/1228 - 12 et 13/06/1597 (341)

D: Jean MAHIEU marchand époux de Demoiselle Antoinette FASSE.

C: (14/07/1588 Jean DELEGRANGE et Jean BAIART notaires) Damoiselle Jacqueline FASSE veuve e François POUILLE, Jacques FASSE et Etienne Pierre FASSE et Damoiselle Agnès FASSE veuve de Roger DEVENDEVILLE, les dits FASSE avec la dite Antoinette et feu Jacques FASSE enfants et héritiers de feu François sauf le dit Jacques fils et héritier du dit feu Jacques.

R: Le dit feu François a fait partage de ses biens dont à la dite Antoinette la "cense du Tries" à Marcq en Baroeul sur 11 bonniers 12 cens, 22 cens de labour et 3 cens de pré que le dit François avait acquis de Pierre ARTHUS plus 7 quartrons de terre acquis de Gilles COUSTURE sans la charger de rente néanmoins Gilbert GRANDSIRE, Hercules de LOUVIGNIES et Pasquier COCHET ayant droit d'une lettre de rente de 33 florins 7 patards 6 deniers tournois par an obligeant Jeanne DECROIX veuve de Jean DUCASTIEL et Jacques CARDON fils de Jean vers Pierre RADOUL depuis le 16 février 1563 qui serait garantie par une hypothèque sur 18 cens 3 quartrons de labour.

2B30 n1/1229 - 12 et 13/06/1597 (343)

D: Jean et Arnould DESCAMPS.

C: (6/06/1584 les bailli et gens de Loi de l'échevinage de Frelinghien) Josse DESMILLESCAMPS.

R: Le second avec Antoine DELEMONTAIGNE ont pris en tutelle les corps et biens de Jacques DESCAMPS leur fils mineur de Pierre et de Mathienette DAUSSY et depuis le dit Jacques s'est marié et est donc déchargé de tutelle et a demandé au dit DAUSSY (*sic*) de rendre compte de sa gestion ou de payer 1200 florins carolus. Le dit Arnould DESCAMPS s'est porté caution du dit DAUSSY pour 1/4 avec comme garant le dit Josse DESCAMPS (*sic*) qui doit se joindre à lui.

2B30 n1/1230 - 12 et 13/06/1597 (343)

D: François BARBIEUR demandeur sur garant.

C: (7/06/1576 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Jean GONSELARE.

R: Le premier avec Antoine VILLETTE bailli et autres manants de Mérignies ont créé un lettre de rente de 6 florins 5 patards par an garantie sur la taille dont le second est collecteur et l'a à sa charge mais n'a pas payé la dernière année. Jean DELECOURT acquisateur de la dite rente a fait exécuter le premier pour avoir paiement qui demande au second d'être son garant.

2B30 n1/1231 - 12 et 13/06/1597 (344)

D: Jean DEPARMENTIER, greffier de ce siège et Robert LAIGNIEL tuteurs de François, Catherine et Antoinette FERNANDE enfants mineurs de François qu'il eut de Damoiselle Agnès DEPARMENTIER.

C: (7/09/1596 les échevins de Lille) Le dit François FERNANDE.

R: Le dit père a fait partage de ses biens leur promettant de garder, gouverner, entretenir, vêtir, chausser, alimenter et administrer leurs nécessités selon leur état et qualité jusqu'à leur âge et un an outre, les envoyer à l'école, leur faire apprendre leur créances et instruire son dit fils pour être appliqué à entremise honnête comme à bon père appartient. A donné de formature de leur mère 4500 florins carolus à fournir lors de leur âge ou mariage à leur choix. Leur a laissé certains accoutrements, bagues et bijoux mentionnés au dit partage dont il a la garde moyennant priserie faite le 7 février dernier pour 800 florins carolus. Il a accepté mise de fait qui a été faite à Wambrechies, Armentières, Erquinghem Lys, Sainghin en Mélantois, Gruson et Seclin où ses biens se trouvent. A Wambrechies le fief et seigneurie de Clisquesnoy à une maison de plaisance assise sur

motte, maison de censier enclose d'eau sur 12 bonniers 8 cens, moitié du "fief et seigneurie de L'espINETTE" sur 3 bonniers 8 cens, une maison à Armentières sur 15 verges 1/2 devant le "Touquet Bauvin", un lieu manoir fief nommé "Fief des Clocquettes" à Sainghin (*et autres terres spécifiées dans l'acte*).

2B30 n1/1232 - 26/06/1597 (347)

D: Abraham LEBLANCQ.

C: (../05/1581 Jean DELEBARRE notaire) Les enfants de feu Florent BUISINE.

R: Le premier a baillé au feu second une maison et des terres aux second qui a reconnu lui devoir 1575 florins carolus garantis sur ses biens à Radinghem dont une partie est à l'encontre du premier.

S: Jean QUENOCART bailli du Maisnil, Michel LEGHIES et Jérôme MASURE tuteurs des dits enfants.

2B30 n1/1233 - 26/06/1597 (348)

D: Jean DEBUIGNES de Lille.

C: (16/06/1583) Antoine MATHON fils de feu Gilles, naguère mari de Marie OUDART qui fut fille et héritière de feu Isabeau DELESPIERE veuve de Jean OUDART, la dite Isabeau fille et héritière de feu Jeanne DELEDICQUE veuve de Guillaume DELESPIERE.

R: La dit DELEDICQUE a vendu une lettre de rente de 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an au rachat de 50 florins carolus obligeant Antoine DELEBARRE et Catherine LEPERS sa femme du 06/05/1556 garantie sur leurs biens mais ils sont insolvents. Le second, comme successeur des vendeurs est garant du paiement de la rente et doit payer les arriérages.

2B30 n1/1234 - 26/06/1597 (349)

D: Pierre et Jean SALLEMBIER frères, enfants de feu Bruno et de feu Françoise DESBARBIEURS.

C: Antoinette et Marie SALLEMBIER leurs sœur, la première épouse de Robert LEZY et la seconde de Pierre DESREULX.

R: Par le trépas de leur mère leur est échue la moitié d'une maison sur 3 bonniers à Wasquehal à l'encontre de Marie DESBARBIEUR qui fut femme de Pasquier VU... ou ses enfants et la moitié de 21 cens de labour à Fives à son encontre dont le dit Bruno a reçu le louage depuis la mort de la dite Françoise advenu avant l'an 1576 jusque 1591 et par le dit Jean jusque 1593. Le dit Bruno est mort sans avoir rendu compte de sa recette ayant laissé les dites filles qui ont à rendre-compte de la recette depuis la mort de la dite Françoise ou payer 850 florins carolus.

2B30 n1/1235 - 26/06/1597 (349)

D: Dama Madame Marie Chrétienne DEGMONT princesse de Mansfelt, mère ayant la garde noble d'Alexandre DE BOURNONVILLE comte de Henin Liétard, Sr de Bondues etc.

C: Les échevins de Bondues.

R: Il doit être procédé à la priserie des blé et avoine des rentes seigneuriales de la seigneurie de Bondues dont les seconds sont tenus de prendre le prix du froment es deux mercredis proches l'un devant l'autre après la saint Rémy sur le froment étant en char ou charrettes contenant un muid et en sac au second prix de la vente du dit froment quy est le moyen des trois chars charrettes ou sac pour le pris de chacun mercredi donné à congure en faire le choix par le Sr ou son commis et quand à l'avoine doivent aussi rapporter les deux prix des mercredis de même la saint André le tout en déduits 4 deniers sur la rasière de blé et deux deniers sur la rasière d'avoine. Lesquelles priseries doivent se faire par les dits échevins en nombre de Loi accompagnés du bailli. Ce qu'ils n'ont pas fait.

S: Antoine WAIGNON bailli, Pierre LELEU et autres échevins de Bondues.

2B30 n1/1236 - 26/06/1597 (350)

D: Jean POLLET marchand à Lille.

C: Jean DUMONT fils de Collart.

R: Le premier a droit d'une rente héritière de 6 livres 5 sols parisis par an au rachat de 100 Livres parisis obligeant le dit Collart DUMONT vers Marie DUVRELIER. Son fils doit 18 livres 15 sols.

2B30 n1/1237 - 26/06/1597 (351)

D: Damoiselle Françoise PETITPAS veuve de Jean LEPERS Sr de Berthelin par partage avec les héritiers.

C: Noël et Guillemette DESAINS frère et sœur, enfants et héritiers de feu Jeanne LEFEBVRE veuve de Guillaume DESAINS.

R: La mère des seconds a créé une lettre de rente de 37 florins 10 patards par an.

2B30 n1/1238 - 26/06/1597 (351)

D: Antoine THONNEL laboureur.

C: Guillaume DUQUESNE.

R: Le second a été condamné à 9 livres parisis.

2B30 n1/1239 - 26/06/1597 (351)

D: Gilbert PREVOST de Lannoy.

C: Jean VINCQUIERE fils de Louis, et Barbe DECOTIGNIES sa femme et Cornille DESNOUETTES de Watrelos.

R: Les seconds possèdent 5 cens 1/2 quartron de terre affectés par une lettre de rente de 10 livres 10 Sols parisis par an obligeant Jean DUFOREST et Bonne DECOURCHELLES sa femme.

2B30 n1/1240 - 26/06/1597 (351)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: Pierre et Jean HACQUELOT frères et héritiers d'Antoine.

R: Le dit feu Antoine a créé une lettre de rente de 7 florins 16 patards 3 deniers tournois par an.

2B30 n1/1241 - 26/06/1597 (352)

D: Noble Dame Adrienne DE MASTAING veuve de noble Sieur Messire Jean DE BERGHES chevalier, Sr de Belure, Bailloeu, Val etc. mère ayant l'administration de Damoiselle Marie DE BERGHES sa fille en bas-âge.

C: (DILLIES et DUSAULCHOIR notaires royaux à Béthune) Mathieu SAUVAIGE de Marquillies.

R: Le second a pris en bail 10 cens de labour à Marquillies.

2B30 n1/1242 - 26/06/1597 (352)

D: Jean LEURIDAN fils célibataire de feu Pasquier d'Annappes.

C: (François DEBEAUMARES notaire) Jean FIEBVE et Simon DELESPIERRE son caution.

R: Le second doit 100 florins carolus.

2B30 n1/1243 - 26/06/1597 (352)

D: Jean DEFRELIN Sr de Beuvrecq, fils et héritier de feu Jean.

C: Jean FABVIER et Jean CRESPIEU d'Avelin.

R: Les seconds ont acheté ou occupé un bien hypothéqué par une lettre de rente de 70 sols parisis par an obligeant Jean MAUROIT.

2B30 n1/1244 - 26/06/1597 (352)

D: Charles DUPONT, Jean LEDUCQ et Antoine ROYART tuteurs de Pierre et Jean MOUTON et Michel PERCOURT seul tuteur de Charles ROYART, héritiers par bénéfice d'inventaire de feu Antoine DUBUS.

C: (Jean DUPONT notaire) Hector SLOIVRE (SLOVERE) laboureur à Comines.

R: Le second avec Jean PINCQUET et sa femme ont pris en bail une maison à Wervicq.

2B30 n1/1245 - 26/06/1597 (352)

D: Abraham DUQUESNOY.

C: Jacques AHAIGE et Betreumieux BOIDIN son caution.

R: Le second doit 19 livres de gros.

2B30 n1/1246 - 26/06/1597 (353)

D: Antoine DELECOURT époux d'Adrienne LEMESRE fille et héritière de feu Pasquier.
C: (Hippolyte BRAEM notaire) Gaspard MASQUELIER et Barbe DEROUBAIX sa femme.
R: Les seconds doivent 300 livres parisis.

2B30 n1/1247 - 26/06/1597 (353)

D: Pierre LEMESRE époux de Marguerite EMPIS.
C: Robert EMPIS.

R: Le second a promis lors du contrat de mariage de la dite Marguerite, sa fille de lui donné avant août suivant 25 florins carolus.

2B30 n1/1248 - 26/06/1597 (353)

D: Jean BOUCHIER marchand de laine.

C: (Mathieu DELIGNY notaire) Hugues POUCHIN et Guillaume DESMAISTRE son beau-frère et caution (prob. de Tourcoing).

R: Les seconds doivent 9 livres 7 sols 10 deniers de gros.

2B30 n1/1249 - 26/06/1597 (353)

D: Jean BUISINNE.

C: Mahieu LEBOUQC caution de Josse LEBOUQC et Laurence CREPEL sa femme.

R: Les seconds doivent 444 livres parisis.

2B30 n1/1250 - 26/06/1597 (353)

D: Damoiselle Catherine DE WARENGHIEN veuve de Nicolas DUBOSQUEL vivant écuyer, Sr de le Berghe.

C: (François LEBOURGEOIS notaire) Antoine DUBURG de Templeuve en Pévèle.

R: Le mari de la première a baillé au second la charge de bailli et receveur de ses fiefs et seigneuries de Huart, Quattresau, Juries, Desmacquetz et de la Croisette à Drumé.

2B30 n1/1251 - 26/06/1597 (354)

D: Félix DELESTREE.

C: Louis DESMAZIERES.

R: Le second doit 182 livres parisis.

2B30 n1/1251 - 26/06/1597 (354)

D: Roland CAPPON fils de Roland.

C: (Antoine LESTIEVENON notaire) Leger LEGUILLEBERT hôte à Frelinghien caution de Jacques DUBOIS et sa femme.

R: Les seconds doivent 196 livres parisis.

2B30 n1/1252 - 26/06/1597 (354)

D: Marguerite FISCHER veuve d'Adrien DESCAMPS.

C: (Jean BOURGEOIS notaire) Mahieu DEROUBAIX et Barbe DUCASTIEL sa femme.

R: Les seconds doivent 300 livres parisis.

2B30 n1/1253 - 26/06/1597 (354)

D: Vincente BAUDART.

C: Mathis DATHIS d'Englos.

R: Le second doit 100 florins carolus.

2B30 n1/1254 - 26/06/1597 (354)

D: Guillaume BOUTRY et Nicolas SOHIER tuteurs de Marie, Françoise, Isabeau et Toussaint DEMONS, Jacques DEBEAUMARES époux d'Agnès DEMONS, les dits DEMONS enfants et héritiers de feu Toussaint.

C: (Betreumieux LEMICQUIEL notaire) Jean DUBOIS fils de Jean.

R: Le dit feu Toussaint a baillé au second 6 cens 28 verges de terre.

2B30 n1/1255 - 26/06/1597 (354)

D: François DUQUESNE fils de feu Gaspard.

C: (Nicolas DETENRENOTE notaire apostolique) Grard BATAILLE de Seclin.

R: François DUQUESNE fils âgé de feu Gaspard ou ses tuteurs ont baillé au dit BATAILLE 8 cens 1/2 de labour.

2B30 n1/1256 - 26/06/1597 (355)

D: Jacques DEHENNION de Lille.

C: Mahieu DEROUBAIX laboureur.

R: Le second doit 34 livres 10 sols parisis de prêt.

2B30 n1/1257 - 26/06/1597 (355)

D: Thomas DUVRELIER meunier.

C: Pierre FASCON.

R: Le second doit 18 livres parisis à cause de vente de blé de multure.

2B30 n1/1258 - 26/06/1597 (355)

D: Louis BRIDOUL et Françoise DEBAVIÈRE sa femme.

C: Noël DUGARDIN de Seclin.

R: Touchant la livraison de 10 rasières 3 havots de blé de reste d'arriérage de cense, 9 douzaines de lin pour plusieurs années de rendage de cense et 120 livres de reste de revente d'avoine à cause de 3 bonniers 4 cens de terre.

2B30 n1/1259 - 26/06/1597 (355)

D: Louis BRIDOUL et Françoise DEBAVIÈRE sa femme.

C: Allard PETIT laboureur à Seclin.

R: Touchant la livraison de 2 rasières 1/2 de blé de reste de rendage de cense de 2 bonniers 2 cens et pour avoir paiement de 22 livres parisis à cause de revente de 10 rasières d'avoine et avoir livraison de 6 bottes de lin de reste de rendage.

2B30 n1/1260 - 26/06/1597 (355)

D: Louis BRIDOUL et Françoise DEBAVIÈRE sa femme.

C: François POUILLE.

R: Touchant la livraison de 10 rasières de blé à cause de cense, 1/2 havot de blé de reste et 4 bottes de lin pour les années 1595 et 1596.

2B30 n1/1261 - 26/06/1597 (355)

D: Roland PARQUET procureur et receveur spécial de Pierre SAIN...

C: Robert DUBOIS de Frelinghien.

R: Le second doit 39 livres 10 sols parisis à cause de labour fait en 1595.

2B30 n1/1262 - 26/06/1597 (356)

D: Jean DESWAIMEAU hôte.

C: Jean BA... de Thumeries puis Guillaume GRANDSIRE puis la veuve Jean PLANCQUE d'Ennevelin.

R: Les seconds doivent 10 livres, 13 livres 5 sols et 13 livres 5 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1263 - 26/06/1597 (356)

D: Pierre WERRIN naguère marglisseur de l'église de Wahagnies.

C: Laurent BRISSE de Wahagnies puis Piat POLLART tuteur des enfants et héritiers de feu Pasquier POLLET puis Pierre VANHEULLE.

R: les seconds doivent 6 livres 6 sols, 16 livres parisis et 6 livres 6 sols parisis à cause de rentes foncières et seigneuriales.

2B30 n1/1264 - 26/06/1597 (356)

D: Pierre CHARLEM receveur de la Dame DE BELURE.

C: Grégoire POISSONNIER.

R: Le second doit 10 livres 8 sols 7 deniers de reste à cause des terres de Marie LEMICHIEL tenues de Marquillies pour arriérage de rentes seigneuriales à St Rémy 1590 déduction faite de 28 livres parisis payées à la place du dit CHARLEM à "l'hôtellerie de Saint Jacques" près Notre-Dame de Grâce.

2B30 n1/1265 - 26/06/1597 (356)

D: Michel PERCOURT.

C: Jean DUFLOCQ laboureur à Santes.

R: Le second doit 41 livres 10 sols parisis de reste à cause de vente d'un lit parchevenché.

2B30 n1/1266 - 26/06/1597 (356)

D: François DUQUESNE fils et héritier de Françoise HEDDEBAULT à son trépas veuve de Gaspard DUQUESNE.

C: Grard BATAILLE.

R: Le second doit 6 havots de blé pour arriérage de cense.

2B30 n1/1267 - 26/06/1597 (357)

D: Frère Adrien BA... religieux de l'HOPITAL NOTRE-DAME.

C: Wallerand HENNEBELLE de Seclin.

R: Le second doit 18 rasières ... havots de blé pour arriérage de cense.

2B30 n1/1268 - 27/06/1597 (357)

D: Jacques DEBRACQUAVAL et Toussaint LESCHEVIN tuteurs des enfants et héritiers de feu Pierre DEFFRENNES, Michel DECOTIGNIES et Barbe DEBRACQUAVAL sa femme auparavant veuve de dit feu Pierre DEFFRENNES, le dit Pierre frère et héritier de feu Jean.

C: Tous.

R: Par succession du dit feu Jean mort il y a 7 à 8 ans, leur appartiennent 6 cens à prendre en 8 cens à Leers.

Jean DUPRET bailli du Quesnoy, Claudine DEFFRENNES veuve de Michel DELERUE et Jean LORTHIOIR.

2B30 n1/1269 - 27/06/1597 (358)

D: Louis HAIART censier "de Coupigny" à Fournes.

C: La veuve du Sr de COUPIGNY.

R: Le premier doit 1100 livres pour une 1/2 année de rendage en déduisant 300 livres pour lesquels il est obligé avec le feu Sr de COUPIGNY

S: Louis DE MAILLY Sr du Quesnoy, Claude et Arnould CARLIER receveurs.

2B30 n1/1270 - 27/06/1597 (358)

D: Guillaume DAMIDDE et Louis MAHETTE tuteurs des enfants mineurs de feu Philippe DAMIDDE.

C: Feu Antoine DE HOLLANDE.

R: Jean BAILLET doit au premier une lettre de rente de 17 florins carolus 14 patards 2 deniers tournoi par an au profit de feu Damoiselle Barbe BAILLET. Les biens du second ont été saisis chez le second et depuis chez sa veuve.

2B30 n1/1271 - 27/06/1597 (359)

D: Paul DEZUYT sayeteur à Lille.

C: (27/03/1595 Jacques DELERUE notaire) La veuve Jean DUBAR et Jacquemine MAUPAYE veuve de Jacques LEBORGNE de Gondecourt.

R: Feu, lors vivant, Séverin WINCRE a donné au premier la vie durant de Marie DEZUYT sa sœur ou jusqu'à son mariage après la mort du contractant divers héritages patrimoniaux qu'il délaisserait à son trépas qui est le tiers de 34 cens de labour à Gondecourt occupés par les secondes suivant bail du 24/03/1593 devant Jérôme DUBUS notaire. Depuis le dit Séverin est mort en août 1595. Les secondes doivent les arriérages de cense.

2B30 n1/1272 - 27/06/1597 (360)

D: Jean LEQUINT et Marie LEMERCHIER sa femme, Vaast MORTREUL et Chrétienne LEMERCHIER sa femme.

C: Feu Philippe GODDIN ayant laissé Piate GODDIN épouse d'Antoine LEPE.

R: Mathieu LEMERCHIER et Piate LEGRAIN sa femme demeurant à Chemy sont morts il y a plusieurs années laissant cinq enfants dont Marie et Chrétienne auxquelles ils ont laissé plusieurs biens administrés par le second qui n'en a pas rendu compte.

2B30 n1/1273 - 27/06/1597 (360)

D: Gaspard DUFOSSE sergent en la prévôté de Lille.

C: Jacques PRONNE clerc de Mouchin.

R: Appartiennent au premier par achat 5 cens de terre à Mouchin occupées par le second sans titre.

2B30 n1/1274 - 27/06/1597 (361)

D: Nicolas WAIGNON procureur postulant à ce siège.

C: Jean DELEVAL de Linselles.

R: Appartiennent au premier 2 bonniers 10 cens de terre en plusieurs pièces à Linselles de la comprise de la "Cense des Bers" occupés par le second dont le bail expirera à la St Rémy prochaine au loyer de 31 livres parisis le bonnier et 400 livres parisis par an pour le cense faisant vers les 2 bonniers 10 cens 9 bonniers 8 cens dont il doit un an pour les 2 bonniers 10 cens.

2B30 n1/1275 - 27/06/1597 (361)

D: Les bailli, gens de Loi et manants de Templeuve en Pévèle.

C: (30/04/1597) Tous les contrevenants.

R: Divers soldats ont été logés pour lesquels les premier souhaitent asseoir une taille sur les manants intranes en fonction des bonniers qu'ils occupent.

2B30 n1/1276 - 27/06/1597 (362)

D: Jean DEBOFFRE acquisateur de lettres de bailles de 6 florins 5 patards de rente héritière par an, autre de 9 florins 7 patards 6 deniers tournois par an.

C: Feus Simon CROMBET et sa femme.

R: Les seconds doivent les dites lettres de rente et aujourd'hui Hubert DELEBASSEE et Catherine CROMBET sa femme, Mahieu WAUCQUIER et Marie CROMBET sa femme filles et héritières des dits seconds.

2B30 n1/1277 - 27/06/1597 (362)

D: Demoiselle Willemine DE MAUGENDRE veuve de Pierre AUDENT.

C: Jean, Pierre et Claire DELERUE et la femme du dit Jean.

R: La première a droit d'une lettre de rente de 25 florins carolus par an au rachat de 400 florins carolus obligeant les seconds contre Adrienne LEDUCQ veuve d'Adrien DELERUE de Bondues, Jacques et Charles DELERUE, Jacques DESBUCQUOIS et Isabeau DELERUE sa femme, les dits DELERUE enfants et héritiers du dit feu Adrien qui avait acheté une maison sur 12 cens à Bondues hypothéquée par la dite rente.

2B30 n1/1278 - 27/06/1597 (363)

D: Nicolas ROBERT.

C: Betreumieux GRIGNON et Jeanne BUISINE sa femme, Lion BILLAU et Antoinette BUISINE sa femme et Jacques BUISINE tous enfants et héritiers de feu Thomas et de feu Jeanne PIETIN.

R: Le premier a une lettre de rente obligeant les seconds pour 12 florins 10 Patards par an.

2B30 n1/1279 - 27/06/1597 (363)

D: Nicolas ROBERT.

C: La veuve d'André BUISINE.

R: Le premier a droit de lettre de rente obligeant les seconds et à l'origine Adrien REUWE pour 62 florins 10 patards par an.

2B30 n1/1280 - 27/06/1597 (363)

D: Madeleine DESPLANCQUES veuve de Jean LE GUILLEBERT.

C: Dame Anne DE WITTEM veuve avec enfants de Messire Jacques DOIGNIES chevalier, Sr d'Estrée etc.

R: La seconde doit une lettre de rente à titre de veuve et comme tutrice de noble Charles Philippe et Guillaume DOIGNIES ses enfants à Zègre DUBOIS dit de Hoves écuyer, Sr de Hérignies pour 75 florins carolus par an.

2B30 n1/1281 - 27/06/1597 (363)

D: Damoiselle Marie DUPONT veuve de maître Philippe CARLE qui fut neveu et héritier de Damoiselle Jeanne BAUE veuve de Jean DELEROYERE.

C: Noël PLOUVIER et autres et aujourd'hui François PLOUVIER caudrelier son héritier.

R: La première a droit d'une lettre de rente de 75 livres parisis par an donnée des échevins d'Armentières.

2B30 n1/1282 - 27/06/1597 (363)

D: Damoiselle Antoinette DURETZ veuve de Philippe HANGOUART.

C: Antoine DEGRIMAUPONT fils d'Isambart de Roubaix.

R: Le second a acheté à son père un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente pour 6 livres 5 sols parisis par an.

2B30 n1/1283 - 27/06/1597 (364)

D: Arnould THIEULLAINE Sr du Fermont ayant droit par transport.

C: maître Pierre LEJOSNE Sr de Frumefort.

R: Le second a acheté un lieu de plaisance affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente donnée de la prévôté d'Esquermes pour 100 florins carolus par an vers Jean DECASSELLE.

2B30 n1/1284 - 27/06/1597 (364)

D: Maître Jacques BOSQUILLON prêtre pasteur de Fretin ayant droit par transport.

C: François COCHET de Seclin.

R: Le second a acheté un bien affecté par une lettre de rente obligeant Luc DESPRETZ et sa femme vers le premier et les administrateurs des biens de Marguerite DUPONCHEL pour 12 florins 10 patards par an.

2B30 n1/1285 - 27/06/1597 (364)

D: Maître Jacques BOSQUILLON prêtre pasteur de Fretin.

C: Jeanne HAMET veuve de Nicolas BOUTRY qui fut fils et héritier de feu Betreumieux.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente vers Alexandre DELEBOURSE pour 4 florins 13 patards 9 deniers tournois par an et autre de 2 florins carolus par an.

2B30 n1/1286 - 27/06/1597 (364)

D: Messieurs les doyen et chapitre de l'EGLISE COLLEGIALE SAINT PIERRE de Lille.

C: Pierre LEPLAT laboureur à Lomme et Péronne CASTEL sa femme fille et héritière de feu Josse CASTEL.

R: Devant les gens de Loi de Tourcoing Damoiselle Philippotte FREUMAULT veuve de Jean DANSET a créé une lettre de rente à maître Jean DURLIN pour 100 sols parisis par an, reconnue exécutoire par le dit feu Jean CASTEL.

2B30 n1/1287 - 27/06/1597 (364)

D: Jacques FRERON prêtre chapelain de la collégiale saint Pierre de Lille et receveur de la carité de saint Jean l'Evangeliste fondée en la chapelle de saint Michel au cimetière de saint Pierre.

C: maître Pierre LESECQ fils et héritier de feu maître Jean LESECQ l'aîné.

R: Le second doit une lettre de rente héritière reconnue exécutoire par le dit feu Jean LESECQ, obligeant Pierre DEFFONTAINES et Jeanne DUBOIS sa femme vers la dite carité pour 6 livres parisis par an.

2B30 n1/1288 - 27/06/1597 (365)

D: Paul BRISELANCE époux de Florence DE THIEFFRIES.

C: Jean DEGRUISSONS et Jean DELOBEL tuteurs des enfants de Pierre AUDENT et d'Antoinette DEGRUISSONS sa femme qui fut fille et héritière d'Isabeau BILLAU.

R: Les seconds doivent une lettre de rente héritière de 12 florins 10 patards par an obligeant la dite BILLAU veuve de Thomas GRUISSONS.

2B30 n1/1289 - 27/06/1597 (365)

D: Simon BEGHIN fils et héritier de feue Isabeau VANSTHORE veuve d'Antoine BEGHIN.

C: Pasque DEBAY veuve d'Augustin COUSIN.

R: Les seconds ont acheté un héritage affecté par une lettre de rente donnée des bailli et gens de Loi des Dames de l'ABBIETTE pour leur seigneurie à Fromelles obligeant Antoine LECANDELE vers Guillaume DESPAING pour 45 livres parisis par an.

2B30 n1/1290 - 27/06/1597 (365)

D: Jeanne PHILIPPE (ou FLIPO) veuve d'Alexandre BERUISSE.

C: Jean DUMONT, Jean SIX et Marie DUMONT sa femme, enfants et héritiers de feu Daniel DUMONT.

R: Le dit feu Daniel a acheté un bien affecté par une lettre de rente obligeant Jacques GHESQUIERE et Marie DUMORTIER sa femme vers Antoine DEBERTAULT dit de Hollande pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1291 - 27/06/1597 (365)

D: Arnould THIEULLAINE Sr du Fermont.

C: Wallerand YSERBIT hôte à Seclin.

R: Le second doit 8500 briques qu'il doit livrer au premier.

2B30 n1/1292 - 27/06/1597 (365)

D: Noël et Jean LECANDELE père et fils.

C: Hugues PIPPART et Jean GOSARE de Leers.

R: Les seconds doivent 72 livres parisis.

2B30 n1/1293 - 27/06/1597 (366)

D: Noël et Jean LECANDELE père et fils.

C: Michel DOBY et David RASSEL.

R: Les seconds doivent 30 Florins carolus.

2B30 n1/1294 - 27/06/1597 (366)

D: Abel et Simon DELEBECQUE et Pierre LESTIENNE pour eux et comme tuteurs des enfants de Jean DENIS et des enfants Jean PETILLON.

C: (Michel BRICQUET notaire) Antoine LESTIENNE brasseur à Armentières.

R: Le second a pris en bail une brasserie à Armentières.

2B30 n1/1295 - 27/06/1597 (366)

D: André LHERMITTE fils et héritier de feu Pierre.

C: Jacques LEFER.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente passée devant les échevins d'Armentières et Saint Simon obligeant Gilles PINCHON et aujourd'hui le second comme ayant acheté une maison affectée par la rente.

2B30 n1/1296 - 27/06/1597 (366)

D: Guillaume DEFRANCHE époux de Marie LEMAHIEU auparavant veuve d'Artus MARCHANT.

C: (Nicolas DETENRE notaire) Jean GRARD de Gondecourt.

R: Le dit feu Artus a baillé 4 cens de terre au second.

2B30 n1/1297 - 27/06/1597 (366)

D: Vénérables et discrètes Dames abbesse et religieuses du couvent dit du REPOS NOTRE DAME à Marquette.

C: Gaspard PARET laboureur à Quesnoy sur Deûle.

R: Le second doit 56 livres 6 sols parisis.

2B30 n1/1298 - 27/06/1597 (366)

D: Jacques FLAMENG.

C: Willemine LEPLAT veuve de Robert FLAMENG, Jean FLAMENG, Jacques DELERUE naguère mari d'Antoinette FLAMENG, Louis, Jacques et Pierre FLAMENG enfants et héritiers du dit Robert.

R: Le dit feu Robert doit 200 Livres parisis.

2B30 n1/1299 - 27/06/1597 (367)

D: Marie LABBE veuve de Roger PREVOST.

C: François DUBOSQUEL Sr Destradins de Mérignies.

R: Le second doit 29 livres parisis.

2B30 n1/1300 - 27/06/1597 (367)

D: Martin DEGRUISSONS.

C: (Charles DUPONT notaire) Jacques et Pasquier DUBOIS de Sequedin.

R: Les seconds doivent 68 livres 6 sols parisis.

2B30 n1/1301 - 27/06/1597 (367)

D: Guillaume LEWATIER époux d'Isabeau DELEFOLLIE, nièce et héritière de feu Jacquemine JACQUIGNART veuve d'Antoine FASCON.

C: Simon LEFEBVRE laboureur à La Bassée.

R: Le second a pris en bail 21 cens de labour à La Bassée.

2B30 n1/1302 - 27/06/1597 (367)

D: Augustin CARTON.

C: Martin DUBOIS laboureur à Marquillies.

R: Le second doit 100 livres parisis.

2B30 n1/1303 - 27/06/1597 (367)

D: Pierre WOULTERS fils et héritier avec d'autres de feu Mathieu.

C: Jacques LHEURIDAN de Flers.

R: Le second et François GHESART doivent au dit feu Mathieu 33 livres parisis.

2B30 n1/1304 - 27/06/1597 (367)

D: Antoine DESCAMPS.

C: Frédéric DELOS de La Bassée fils et héritier de feu Antoine.

R: Le dit feu Antoine DELOS a été condamné à 27 florins 16 patards.

2B30 n1/1305 - 27/06/1597 (368)

D: Péronne LEDOULX veuve de Pierre BOUSSEMARE représentée par Noël DESAUVAIGE receveur des biens et revenus de Jacques BOUSSEMARE.

C: (Frédéric BILLAU greffier de la seigneurie d'Hantay) Jacques BOUSSEMARE de Fromelles.

R: Le second doit 891 livres 16 sols 3 deniers parisis.

2B30 n1/1306 - 27/06/1597 (368)

D: Jacques BOUSSEMARE de Lomme.

C: (Mathis DATICHES notaire) Jacques AHAIGE laboureur à Englos.

R: Le premier a baillé au second une maison sur 4 bonniers.

2B30 n1/1307 - 27/06/1597 (368)

D: Jean BECQUART marchand tanneur.

C: (Jean MOREL notaire) Guillaume LECLERCQ et Toussaint POLLET.

R: Marc TONNAR(?) doit au premier 186 florins 6 patards.

2B30 n1/1308 - 27/06/1597 (368)

D: André BONNEL laboureur à Radinghem.

C: Pierre DESCAMPS laboureur au Maisnil.

R: Le second doit 62 livres parisis.

2B30 n1/1309 - 27/06/1597 (368)

D: Jean BOIDIN.

C: Guillaume LIENART dit Bouchere du Maisnil.

R: Le second doit 40 livres parisis.

2B30 n1/1310 - 27/06/1597 (368)

D: Louis PARISIS de Lille.

C: Jean GRANDSIRE.

R: Le second doit 6 livres 8 sols parisis pour deux quesnes de vin moyennant une kenne de vin de 64 sols parisis de reste sous condition que si le dit impétrant ne seroit le banquet des noces de Michel GRANDSIRE le jeune comme seroit aujourd'hui advenu, icelui ajourné devrait rendre le double.

2B30 n1/1311 - 27/06/1597 (369)

D: Catherine DESPLANCQUES veuve d'Antoine DEFLANDRES.

C: Hubert BRAEM meunier d'Avelin.

R: Le second doit 34 livres 12 sols à cause de revente de 11 rasières de blé en août dernier.

2B30 n1/1312 - 27/06/1597 (369)

D: Antoine LEMERCHIER.

C: Oste PARENT d'Allennes.

R: Le second doit 4 livres parisis qu'il a promis de lui payer au cas qu'il lui fit vendre une grange ce qui a été par son moyen affectué.

2B30 n1/1313 - 27/06/1597 (369)

D: Daniel GLORIAN.

C: Lion COLBAU receveur à Wavrin.

R: Le second doit 8 livres 8 sols parisis à cause de vente de trois oisons pour le banquet des noces de sa fille.

2B30 n1/1314 - 27/06/1597 (369)

D: Bauduin BERUISSE.

C: Jacquemine MAUPAYE veuve de Jacques LEBORGNE.

R: Le second doit 49 livres 17 sols parisis à cause de vente de draps.

2B30 n1/1315 - 27/06/1597 (369)

D: Bauduin BERUISSE.

C: Noël RIVELLOIS d'Allennes.

R: Le second doit 49 livres 12 sols 9 deniers comme caution de Nicolas LE GUILLEBERT pour 21 livres 16 sols à cause de vente de draps.

2B30 n1/1316 - 27/06/1597 (369)

D: Wallerand DESPRETZ.

C: Noël LEZY laboureur à Avelin.

R: Le second doit 9 livres parisis de reste de compte fait à cause de dépenses de bouche et ouvrage de carlier.

2B30 n1/1317 - 27/06/1597 (369)

D: Wallerand DESPRETZ.

C: Jacques FABVIER d'Avelin.

R: Le second doit 9 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1318 - 27/06/1597 (369)

D: Wallerand DESPRETZ comme collecteur des deniers de la vendue des biens délaissés par feu Gilbert ALLAVAIN et sa feue femme.

C: François DUGARDIN hôte.

R: Le second doit 20 livres parisis à cause de foer par lui acheté à la dite vendue.

2B30 n1/1319 - 27/06/1597 (369)

D: Jacques ROUZEE collecteur des deniers de la vendue des biens de feu Antoine WARESQUEL.

C: Noël PREVOST de Forest paroisse d'Ascq puis François CHOCQUET d'Ascq puis Antoinette PIETRE veuve de Jean FRANCHOMME.

R: Les seconds doivent 4 livres 12 sols, 6 livres et 4 livres 16 sols parisis pour achats.

2B30 n1/1320 - 27/06/1597 (370)

D: Pierre FOURMENT l'aîné.

C: Jean FOURMENT de Camphin.

R: Le second doit la livraison de 6 rasières 1/2 de soucrion et un havot de ligninse à cause de vente d'une génisse âgée de 2 ans.

2B30 n1/1321 - 27/06/1597 (370)

D: Pierre FOURMENT l'aîné.

C: Claude CRAUWIN meunier à Camphin.

R: Le second doit 15 florins 10 patards de reste à cause de vente d'un cheval et 5 patards de denier à Dieu avec 1/2 havot de blé.

2B30 n1/1322 - 27/06/1597 (370)

D: Nicolas CAUCHETEUR d'Hem.

C: Pierre DUPISRE boucher à Wattrelos.

R: Le second doit 84 livres parisis à cause de vente d'une vache et 6 moutons à la Toussaint 1595.

2B30 n1/1323 - 27/06/1597 (370)

D: Georges HUBERT.

C: Jean CHUFFART de Gruson.

R: Le second doit 11 livres parisis de reste à cause de vente d'avoine.

2B30 n1/1324 - 27/06/1597 (370)

D: Pierre FRANCHOMME.

C: Adrien ROHART.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause d'un coffre vendu par le premier.

2B30 n1/1325 - 27/06/1597 (370)

D: Etienne VANDERHAEGHE messenger de Bruxelles.

C: Pierre SALMON de Wattrelos.

R: Le second doit 72 sols parisis pour certain avis levé et à ce siège par le dit impétrant touchant certaine rémission de un sien fils.

2B30 n1/1326 - 27/06/1597 (370)

D: Hubert LEPERS et Rose CASTEL sa femme auparavant veuve de Pasquier DESTAILLEUR hôte.

C: Pierre FRANCHOMME.

R: Le second doit 5 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1327 - 27/06/1597 (370)

D: Philippe AUPATTIN procureur spécial de Damoiselle (blanc) CORNILLE sa mère.

C: Michel et Guillaume GRANDSIRE.

R: Les seconds doivent 192 livres 5 sols parisis en arriérage d'une rente héritière et revente de blé et avoine qu'ils doivent avec Jean GRANDSIRE leur père.

2B30 n1/1328 - 27/06/1597 (370b)

D: Antoine DEMOUVAULX hôte.

C: Michel DELEMARRE laboureur en Sainghin en Mélantois.

R: Le second doit 12 livres 10 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1328 - 27/06/1597 (370b)

D: Pierre DESPRETZ carlier.

C: Noël COMBLET lieutenant de bailli de Lesquin.

R: Le second doit 42 livres parisis moins une rasière de blé pour avoir mené hors du village avec charrette et chevaux des gens de guerre pour la communauté de Lesquin.

2B30 n1/1329 - 27/06/1597 (370b)

D: Martin DEMAILLY hôte.

C: Marie LEPE veuve de Jean DANCOISNES.

R: La seconde doit 8 livres 2 sols parisis de reste à la place de la veuve Pierre LENGART.

2B30 n1/1330 - 27/06/1597 (370b)

D: Jean DELANNOY.

C: Michelle DECAIGNY veuve d'Hippolyte DELECOURT.

R: La seconde doit reprendre un procès contre le premier.

2B30 n1/1331 - 27/06/1597 (370b)

D: Noël LECANDELE, marchand.

C: Pasquier DUPISRE d'Allennes.

R: Pour un procès entre eux.

2B30 n1/1332 - 27/06/1597 (370b)

D: Jean LEBORGNE l'aîné, Jean MARCHANT, Germain LABBE, Germain DELEVALLEE, Georges DEWATTIGNIES, Jean WARCOING, Jacques HENNRON, Jean LEBORGNE fils de Noël, tous de Gondcourt.

C: Jean LALLOE mayeur, Antoine LEPE collecteur, Nicolas DELAVALLEE, Jean LEMERCHIER, Jérôme DECAIGNY, Jean LALLOE l'aîné, Noël LABBE, Jean MARCHANT et Elias BURETTE gens de Loi et manants de Chemy.

R: Les impétrants se trouvent grandement intéressés contribuant aux villages de Chemy et Gondcourt en ce temps où on loge des soldats bien que ne demeurant pas à Chemy.

2B30 n1/1333 - 27/06/1597 (371)

D: Messieurs des doyen et chapitre de l'EGLISE COLLEGIALE SAINT PIAT de Seclin.

C: Jean DERONCQ laboureur et hôte au Maisnil.

R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1334 - 27/06/1597 (371)

D: Artus B(âtard) DE MELUN écuyer, Sr des Frennes.

C: Artus NOVE de Pottes.

R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1335 - 27/06/1597 (371)

D: Jean POTTIER.

C: Michel DUBAR d'Hem.

R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1336 - 27/06/1597 (371)
D: Marie LABBE veuve de Roger PREVOST.
C: Jean HAVRELANT de Lesquin.
R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1337 - 27/06/1597 (372)
D: Jérôme MARTIN.
C: Pierre LANSEL laboureur à Mouchin.
R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1338 - 27/06/1597 (372)
D: Louis DESCAMPS.
C: Isambart DUBRUSLE de Seclin.
R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1339 - 27/06/1597 (372)
D: Noël et Jean LECANDELE.
C: Jean BURETTE de Wavrin.
R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1340 - 27/06/1597 (372)
D: Michel DELEPREE.
C: Abraham LEFEBVRE et sa femme.
R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1341 - 27/06/1597 (372)
D: Pierre PILLOT.
C: Simon VOLLANT de Loos.
R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1342 - 27/06/1597 (372)
D: André DEBURE hôte.
C: Louise LELEU veuve de Jacques FARVACQUE puis Jean DUMORTIER.
R: En vertu d'acte de défaut.

2B30 n1/1343 - 27/06/1597 (372)
D: Marie DECACANT veuve de Louis LEFEBVRE et auparavant de Grégoire HAZE.
C: (30/04/1690 Barnabé SIX notaire) Mahieu HAZE son fils.
R: Le première avec ses beaux-fils Pierre LEMANNOIR et Catherine HAZE sa femme, Robert SIX et Isabeau HAZE sa femme, Antoine MASQUELIN et Antoinette HAZE sa femme ont baillé au second un lieu manoir sur 14 cens de jardin, 2 cens de pré et 3 bonniers 4 cens de labour à Wambrechies pour 6 ans depuis 1588 pour 192 livres parisis à payer en deux fois.
S: Allard FASCON et Barnabé SIX laboureurs et gens de Wambrechies ce connaissant qui ont fait priserie.

2B30 n1/1344 - 10/07/1597 (375)
D: Jean WARTEL époux de Catherine DUBOIS fille et héritière de feu Charles de Templeuve en Pévèle.
C: (3/02/1589) Gilles FREMIN meunier de Templeuve en Pévèle.
R: Louis DUBOIS second a baillé au dit feu Charles 4 cens de pré es "Prés Bauduin" à Templeuve avec l'avesture d'herbe de 1597 mais le second détient renclos en sa maison et étables le dit foer et herbe sans aucun titre.
S: Pierre HEDDEBAULT fils de feu Jean chez qui se trouve l'herbe.

2B30 n1/1345 - 10/07/1597 (376)

D: Arnould LETHERY et Jeanne LELLEMANT sa femme d'Escobecque.

C: (24/07/1591 Hippolyte BRAEM notaire) Mathias PLANCQUE d'Escobecque.

R: Le Sieur Pierre TOULOUZE prêtre propriétaire de Radinghem et Escobecque a baillé une partie gerbe 1/2 qu'il a acquis d'Abraham DUQUESNOY et autre gerbe 1/2 à cause de sa cure et 9 gerbes sur 13 cens de labour à Escobecque pour 7 ans depuis 1591 et autres avestures dont certaines sont menacées d'être battues par le second.

2B30 n1/1346 - 10/07/1597 2B30 n1 - 10/07/1597)

D: Gilles et Antoine BOUCHERY tuteurs avec Michel DELOS de Gilles BOUCHERY fils de Jean.

C: Le dit Michel DELOS.

R: Le dit Michel a eu la mamance (*gouvernance*) des biens appartenant au dit Gilles venant de feue Péronne DELOS sa mère dont le dit Michel DELOS il n'a pas rendu compte.

2B30 n1/1347 - 10/07/1597 (378)

D: Vincent WILLOT dit de Pernes marchand à Lille.

C: (30/09/1596) Jean COOPMAN laboureur à Halluin.

R: Le second a vendu au premier 8 cens de labour à Halluin tenus du Thilleul pour en jouir le jour de werp endedans 40 jours moyennant 5 sols de denier à Dieu, 8 livres de carité et 12 livres à la femme du vendeur, à Guillaume VANDENKNOQUE 60 sols et autant à Toussaint CASTELLAIN médiateurs du dit marché, 60 sols au notaire pour ses écrits. Si le vendeur ne tenait pas son marché endedans les 40 jours il fouferait la peine de 100 livres : 1/3 aux pauvres d'Halluin, 1/3 au roi et le dernier tiers à l'acheteur ce que le vendeur n'a pas fait. Il doit donc payer la peine et rembourser tous les frais et dépenses.

2B30 n1/1348 - 10/07/1597 (378)

D: Philippe DEBOUVIGNES laboureur à Hem naguère mari de Françoise DEMADRE et ayant droit.

C: Jean DEDIEU, Nicolas CLAUWART et Gaspard MALLET laboureurs à Bachy.

R: Les seconds ont acheté un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Jacques DELEMOTTE fils de feu Quentin pour 9 florins 7 patards 6 deniers par an.

2B30 n1/1349 - 10/07/1597 (379)

D: Oste PARENT laboureur à Hallennes.

C: Françoise DELECOURT veuve de Martin DORCHIES.

R: La seconde doit 20 livres 10 sols de gros.

2B30 n1/1350 - 10/07/1597 (379)

D: Abraham DUQUESNOY de Radinghem.

C: Marc DUVAL du Maisnil en Weppes.

R: Le second doit 72 livres parisis.

2B30 n1/1351 - 10/07/1597 (379)

D: Abraham DUQUESNOY de Radinghem avant-censier d'Abraham son père.

C: (Pierre COUSIN notaire) Abraham LEBLANCQ fils et héritier de feu Jean du Maisnil.

R: Le dit Abraham père a donné en avant-bail au dit Jean LEBLANCQ les dîmes des champs sur un bonnier 5 cens à Radinghem.

2B30 n1/1352 - 10/07/1597 (379)

D: Jacques et Jean DELECAMBRE marchands.

C: Jeanne PRONNIER veuve de Louis DUBOIS.

R: La seconde doit 254 livres 16 sols 7 deniers de gros.

2B30 n1/1353 - 10/07/1597 (380)

D: Betreumieux MASUREL ayant droit par achat.

C: (Mathias SCRIECK et Jean CUVILLON notaires) Arnould LECOCCQ et Marie TIERCH sa femme de Flers.

R: Feu Jean CUVILLON receveur des Etats de Lille a baillé en cense aux seconds la maison, cense et terres de "Pretz" sur 21 bonniers.

2B30 n1/1354 - 10/07/1597 (380)

D: Jacques BERNARD le jeune ayant droit par transport.

C: Guillaume BURETTE hôte à Santes.

R: Le second doit à (blanc) BILLAU 84 livres parisis.

2B30 n1/1355 - 10/07/1597 (380)

D: Allard THEVELIN curateur commis aux biens de feu Marguerite BOURGEOIS veuve de Betreumieux DUBAR et Roland DEBEAUMARES pour lui et ayant droit des curateurs commis aux biens de feu François DEBEAUMARES.

C: (19/07/1591 Jean CUVILLON greffier de Messieurs de St Pierre de Lille) Noble Adrien BETTE Sr de Fontaine.

R: Devant le dit greffier fut passée la vente par la dite feu Marguerite BOURGEOIS au second d'une fermette sur 3 bonniers 4 cens à Hem tenue de St Pierre.

2B30 n1/1356 - 10/07/1597 (380)

D: Mahieu DELABARGE marchand.

C: (Betreumieux WILLETTE notaire) Gaspard HOYEL meunier de Sainghin et Guillemette LECOUP sa femme.

R: Les seconds ont acheté au premier un cheval à payer 15 livres 5 sols parisis de reste.

2B30 n1/1357 - 10/07/1597 (380)

D: Guillaume PIETIN époux de Marguerite DUMONT, Cornille DUGAND époux de Jeanne DUMONT et Isabeau DUMONT veuve d'Antoine ROHART, les dites DUMONT nièces et donataires de feu Isabeau DELATTRE veuve de Roland RAMERY.

C: (Jacques WILLAUT notaire) Quentin LEPROULX laboureur à Mouchin.

R: Le second doit 227 livres 10 sols parisis.

2B30 n1/1358 - 10/07/1597 (381)

D: Gérard PLONCQUET (ou PLOUCQUET) laboureur à Hem et Chrétienne LECLERCQ sa femme sœur et héritière de feu Nicaise.

C: Betreumieux LECLERCQ frère et aussi héritier du dit feu Nicaise de Lannoy.

R: Le second doit 84 livres parisis de reste du tiers de 252 livres qu'il devait au dit Nicaise à cause de prêt.

2B30 n1/1359 - 10/07/1597 (381)

D: Florent DORENGE neveu et donataire de feu Laurent DORENGE.

C: Agnès LAMBELIN veuve de Toussaint LAMBELIN.

R: La seconde doit 35 livres 15 sols parisis à cause de vente de bois et 36 sols parisis de reste de taille.

2B30 n1/1360 - 10/07/1597 (381)

D: Florent DORENGE neveu et donataire de feu Laurent DORENGE.

C: Jacques ROUZEE de Sainghin.

R: Le second doit 13 livres 19 sols au premier partie comme bailli de la vendue des meubles et partie parce que le second s'est porté caution de Michel THIBAULT.

2B30 n1/1361 - 10/07/1597 (382)

D: Jean DECKE marchand de bêtes à cornes à Hazebrouck.

C: Jacques WAIGNON boucher à La Bassée.

R: Le second doit 50 livres à cause de livraison au fils du second d'une génisse.

2B30 n1/1362 - 10/07/1597 (382)

D: Pasque LEBAY veuve d'Augustin COUSIN.

C: Pasquier CAILLEAU d'Aubers.

R: Le second doit 10 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1363 - 10/07/1597 (382)

D: Alexandre TREFFET pour lui et comme mari de Barbe WARTEL.

C: Adrien THIBAULT maréchal à Hellin paroisse de Templeuve en Pévèle.

R: Le second doit 20 florins de reste de rendage d'une maison à Ennevelin.

2B30 n1/1364 - 10/07/1597 (382)

D: Alexandre TREFFET pour lui et comme mari de Barbe WARTEL.

C: Balthazar WAUCQUIER d'Ennevelin.

R: Le second doit 2 florins 10 patards de reste à cause du rendage de 5 cens de terre et 13 florins pour rendage de cense à Jean ARCQUINGHEM qui est lui-même redevable au premier à cause du louage d'une maison.

2B30 n1/1365 - 10/07/1597 (382)

D: Maître Pierre MARTIN prêtre pasteur de La Madeleine.

C: Jacques AHAIGES laboureur à Englos.

R: Le second doit 12 livres 12 sols 8 deniers obole de reste pour deux années de sous-rentes.

2B30 n1/1366 - 10/07/1597 (382)

D: Betreumieux MASUREL marchand.

C: Arnould LECOQ et Marie TIERCH sa femme.

R: Les seconds doivent 450 livres de reste à cause de livraison de 38 rasières de blé et une année de rendage de cense eschevale.

2B30 n1/1367 - 10/07/1597 (382)

D: Antoine CAMBECQUE hôte.

C: Nicolas VERDIERE pleige et caution de Jean DELEMER.

R: Le second doit 5 livres 10 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1368 - 10/07/1597 (383)

D: Philippe DEBOUVIGNES laboureur à Hem.

C: Philippe LIETART de Bachy.

R: Le second doit 20 livres parisis pour deux années de cense de 2 cens de terre et pour 64 sols que le premier à payé pour lui.

2B30 n1/1369 - 10/07/1597 (383)

D: Regnault HERVAIN hôte à Lannoy.

C: Jacques DEZIDDE laboureur à Baisieux.

R: Le second doit 55 livres 14 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1370 - 10/07/1597 (383)

D: Guillaume LECLERCQ.

C: Jacques DEZIDDE laboureur à Baisieux.

R: Le second doit 28 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1371 - 10/07/1597 (383)

D: Marie DUHAMEL veuve de Gilles NOLF.

C: Betreumieux DETOURCOING de Bondues.

R: Le second doit 13 livres 10 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1372 - 10/07/1597 (383)

D: Louis DESCAMPS marchand détailleur de draps.

C: Antoine BOUVIER de Camphin lez Tournai.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de vente de draps.

2B30 n1/1373 - 11/07/1597 (384)

D: Antoine LEBORGNE de Bauvin.

C: (../05/1597) Jean MAHETTE se disant collecteur de Provin.

R: Le second ayant droit d'Alexandre LAIGNIEL, sergent du dit lieu présent Mahieu MAHETTE bailli, Olivier GERARD, Antoine LESCUTIER et Pierre CAMBIER juges ou échevins du dit lieu ont fait vendre par exécution de justice un cheval hongre de poil blondeau appartenant au premier comparant pour avoir payement de 53 livres 12 sols parisis que le dit Jean MAHETTE maintenait qu'il devait pour l'assiette de la taille de Noël dernier 1596 pour quelques terres qu'il occupe à Provin contre laquelle vente le premier s'est porté appelant et pour soutenir et défendre la dite exécution et vente les voir corriger et si mestier est rappeler et mettre au néant.

2B30 n1/1374 - 11/07/1597 (385)

D: Maître Jean POULTRAIN prêtre, chantre et chanoine de l'église COLLEGIALE SAINT PIAT de Seclin.

C: (3/06/1597) Paul DE FOURMESTRAUX fils de Jean, bourgeois de Lille.

R: Le second a vendu 12 cens de labour en deux pièces à Seclin pour 700 livres parisis.

2B30 n1/1375 - 11/07/1597 (386)

D: Vaast WARBIER époux d'Antoinette CHARLET, père et tuteur des enfants qu'il en eut.

C: (13/03/1517-sic Roland DEBEAUMARES notaire) Laurence REGNART dernièrement veuve de Jacques BARBRY et auparavant de Jacques CHARLET au Maisnil.

R: La seconde a promis de donner à la dite Antoinette pour formoture paternelle 260 livres parisis et a reconnu que le charpentage d'un bien lui appartenant sur 4 cens au Maisnil a été payé par le premier comparant pour 200 livres.

S: Georges BARISSSEL et Madeleine CHARLET sa femme.

2B30 n1/1376 - 11/07/1597 (387)

D: Antoine DESAILLY bourgeois de Lille.

C: (9/11/1591 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Jean PROUVOST.

R: Le second a créé une lettre de rente héritière de 6 florins 5 patards par an au rachat de 100 florins carolus.

S: Gilles BAILLET de Carnin qui a de l'argent appartenant au second.

2B30 n1/1377 - 11/07/1597 (387)

D: Louis DESTOMBES laboureur à Bondues.

C: Michel DESCAMPS de Bondues.

R: Le premier a droit de cense et louage d'un tiers du moulin et héritage à Bondues appelé "Le moulin du Verd Bois" à usance de moudre blé pour 9 ans depuis mai dernier à l'encontre pour les 2/3 restants du second dont le premier a jouit la première semaine et le dit DESCAMPS deux autres après qui il a voulu reprendre le moulin à son tour ce que le second lui a refusé.

2B30 n1/1378 - 11/07/1597 (388)

D: François WATRELOS laboureur à Armentières.

C: (27/12/1595) Gilles BOUCGHERY d'Armentières.

R: Le premier a renoncé à son bail de maison et terres appartenant à Charles DUPONT procureur par achat de Dame DE NEUFVILLE au profit du second nouveau censier qui refuse de lui laisser jouir de 3 cens jusqu'à la fin du bail moyennant 30 livres qu'il devra payer à sa place.

2B30 n1/1379 - 11/07/1597 (389)

D: Vénérables et discrètes Dames les dame abbesse et religieuses du REPOS NOTRE-DAME lez Marquette.

C: Toussaint DELESALLE laboureur à Marcq en Baroeul.

R: A la dite abbaye appartient la branche de dîme dite "Lagacherie" à Flers et Wasquehal à elle pour 2/3 à l'encontre du curé et de Messieurs de St Pierre à Lille pour le tiers restant à Flers et à Wasquehal a droit des 2/3 à l'encontre des doyen et CHAPITRE NOTRE-DAME DE TOURNAI dont une partie à Wasquehal sur un bonnier un cent en manoir et jardins est occupée par le second qui, depuis 20 ans, prélève la dîme sans aucun droit ayant depuis la réduction des villes de Menin et Ypres tous les dits héritages été avestis et dépouillés au moins 4 fois pour le blé, 4 pour l'avoine et 4 ghesquières (*jachères*) ce qu'il doit cesser et rembourser.

2B30 n1/1380 - 11/07/1597 (390)

D: Jacques MIGNOT collecteur de Wambrechies.

C: Jean DEHALLUIN de Wambrechies.

R: Le premier a demandé exécution du second pour avoir payement de 83 livres de reste pour son contingent de la taille pou Noël 1596.

2B30 n1/1381 - 11/07/1597 (390)

D: Antoine DOBY collecteur de la taille d'Avelin.

C: Vincent DUTHOIT d'Avelin.

R: Le second doit 56 sols 4 deniers parisis de reste pour son contingent de la taille à la St Jean 1595.

2B30 n1/1382 - 11/07/1597 (390)

D: Georges ROGIER collecteur de la taille de Wazemmes.

C: Jean LEMESRE brasseur à Wazemmes.

R: Le second doit 15 livres 5 sols 6 deniers parisis pour son contingent de la taille à Noël 1596.

2B30 n1/1383 - 11/07/1597 (390)

D: Pierre DELEFORTRIE laboureur à Hallennes.

C: Michel BRABANT chartier du rivage.

R: Le second doit 54 livres de reste de 160 livres à cause de vente d'un cheval brun baye.

2B30 n1/1384 - 11/07/1597 (391)

D: Maître Gilbert DE LA CHAPELLE prêtre, doyen et chanoine de l'église collégiale d'Antoing, fils et héritier de feu Jacques vivant Sr de Courtembus.

C: Antoine DESPATURES.

R: Le second doit reprendre un procès commencé avec le dit feu Jacques.

2B30 n1/1385 - 11/07/1597 (391)

D: Antoine DESCAMPS.

C: Frédéric VICHERY fils et héritier de feu Jean.

R: Le second doit reprendre un procès commencé par le dit feu Jean.

2B30 n1/1386 - 11/07/1597 (391)

D: Simon BATAILLE ayant droit par transport.

C: Maillard DEHAUE tanneur à Armentières.

R: Le second a acheté une maison hypothéquée par une lettre de rente passée devant les échevins d'Armentières pour 8 livres 6 sols 8 deniers par an.

2B30 n1/1387 - 11/07/1597 (392)

D: Arnould THIEULLAINE Sr du Fermont ayant droit par transport.

C: Martin QUENIPEL fils et héritier de feu Philippe.

R: Le dit feu Philippe a acheté un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Martin CHOCQUEL et sa femme vers Nicolas DECHAVESIE... pour 6 livres 5 sols parisis par an.

2B30 n1/1388 - 11/07/1597 (392)

D: Vénérables et discrets Srs Messieurs les doyen et CHAPITRE DE L'EGLISE COLLEGIALE DE SAINT PIERRE de Lille.

C: Arnould THIEULLAINE Sr du Fermont et André DEBOULLONGNE.

R: Les seconds possèdent des biens au dîmage d'Esclauwiers à Seclin affectés par l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Charles DUBRON vers les Grands Obits de la dite église pour 18 florins 15 patards par an.

2B30 n1/1389 - 11/07/1597 (392)

D: Jeanne HEDDEBAULT veuve de Pierre BAUE l'aîné ayant droit par transport.

C: Martin DELESPAULT fils et héritier de feu Gilbert.

R: Le dit feu Gilbert doit 6 florins 5 patards de rente héritière par an.

2B30 n1/1390 - 11/07/1597 (392)

D: Noël et Jean LECANDELE père et fils, marchands.

C: Jacqueline DUMOLLIN veuve de Jean GAUWIN.

R: La seconde doit 60 florins aux premiers.

2B30 n1/1391 - 11/07/1597 (393)

D: Simon CHAVETTE.

C: Pierre LEFEBVRE fils de feu Allard.

R: Le second doit avec d'autres 120 livres 15 sols 9 deniers parisis dont il reste 80 livres 5 sols 9 deniers à payer et autres 365 livres 1 sol 1 denier à cause de prêt.

2B30 n1/1392 - 11/07/1597 (393)

D: Charles DESBONNETS de Neuville.

C: (Gilles MALFAICT notaire) Claude DELEPORTE d'Ennetières en Weppes.

R: Le second doit 6 livres de gros.

2B30 n1/1393 - 11/07/1597 (393)

D: Jean BOUCHIER marchand de laine.

C: Noël GHESQUIERE de Bondues.

R: Le second doit 52 livres 5 sols de gros dont il reste 8 livres 13 sols 10 deniers de gros.

2B30 n1/1394 - 11/07/1597 (393)

D: Gilles VANDENEECHAUTE écuyer, Sr de Pumbecque.

C: (Allard LESCOUFFLE et Jean BAIART notaires) Gilles FREMON caution de Jean LAURENS et sa femme de Templeuve.

R: Jean WARTEL bailli du dit Sr a baillé au dit LAURENS et la femme le moulin à moudre blé de Templeuve avec un moulin à cheval.

2B30 n1/1395 - 11/07/1597 (394)

D: Maître Nicolas DEFOURMANNOIR époux de Marguerite LAIGNEL.

C: (BUCQUET notaire) Charles DELEBARRE époux d'Isabeau COUSTENOBLE fille et héritière de feu Martin d'Armentières.

R: Le premier a baillé au dit feu Martin 28 cens de terre à Armentières.

2B30 n1/1396 - 11/07/1597 (394)

D: Damoiselle Marie DE LA CHAPPELLE veuve de Guillaume DUBOSQUEL vivant écuyer, Sr du Coustre.

C: Antoine FRUICT laboureur à Sainghin en Mélantois.

R: Le première a baillé au second 21 cens de terre à Sainghin.

2B30 n1/1397 - 11/07/1597 (394)

D: Maître CORNILLE DEGLAS prêtre, procureur et administrateur de monsieur maître Adrien DE CROY chanoine de Nivelles et chapelain de Saint Vaast à Bourghelles.

C: (Devant les tabellions de Tournai) Marie WARLOP veuve de Jean BEGHIN de Cysoing.

R: Le premier a baillé à la seconde des parties d'héritages.

2B30 n1/1398 - 11/07/1597 (394)

D: Arnould DE THIEULLAINE Sr du Fermont ayant droit par transport.

C: (Robert DURIES notaire à Seclin) Martin QUENIPEL laboureur à Martinsart paroisse de Seclin.

R: Le second et d'autres doivent à Jean BAILLET 115 livres parisis.

2B30 n1/1399 - 11/07/1597 (394)

D: Damoiselle Péronne DELEPORTE veuve d'Antoine DE BERTAULT dit de Hollande.

C: (Maurice DURIES notaire) Antoine GRANDSIRE d'Ennevelin.

R: Le second doit 122 livres parisis.

2B30 n1/1400 - 11/07/1597 (395)

D: Vénérables et discrets Sr Messieurs les religieux et COUVENT DE SAINT CHRISTOPHE de Phalempin.

C: Antoine DERE et Catherine MARIEE sa femme de Phalempin.

R: Les premiers ont baillé aux seconds 10 bonniers 4 cens 20 verges de terres.

2B30 n1/1401 - 11/07/1597 (395)

D: Jean FLINOIS receveur.

C: (Pierre DEHEULST notaire) Martin QUENIPEL laboureur à Seclin.

R: Le premier a baillé au second la moitié de 6 cens de terre à Avelin.

2B30 n1/1402 - 11/07/1597 (395)

D: Abraham et Jean DELERUE père et fils de Marcq en Baroeul.

C: Jean et Antoine DEHENNION frères de Marcq en Baroeul et Wasquehal.

R: Les seconds doivent 150 livres parisis.

2B30 n1/1403 - 11/07/1597 (395)

D: Abraham DELERUE fils de Jean de Marcq en Baroeul.

C: Jean DEHENNION de Marcq en Baroeul.

R: Le second doit 12 livres parisis.

2B30 n1/1404 - 11/07/1597 (395)

D: Antoine DESCAMPS de Wavrin.

C: (Charles DUPONT notaire) Martin DUBOIS de Marquillies.

R: Le second doit 94 livres parisis.

2B30 n1/1405 - 11/07/1597 (396)

D: Simon CHAVATTE naguère sergent à ce siège.

C: Pierre LEFEBVRE fils de feu Allard.

R: Le second doit 30 livres parisis payés à feu maître Philippe LEPERS, 8 livres 10 sols parisis pour un voyage à Wattrelos afin de faire sortir quelques soldats y logés et 34 livres 16 sols pour les dépenses par lui et autres manants de Wattrelos pour aller visiter le chanoine ZUIGHEM.

2B30 n1/1406 - 11/07/1597 (396)

D: Simon CHAVATTE naguère sergent à ce siège.

C: Jacques TRENTESAULX laboureur à Wattrelos.

R: Le second doit 30 livres parisis pour dépenses de bouche par lui et autres manants de Wattrelos à Gand à "L'Etoile".

2B30 n1/1407 - 11/07/1597 (396)

D: Jean MAUPAYE.

C: Hubert DELEVALLEE de Gondécourt.

R: Le premier a livré 6 havots de blé sous espoir de jouir de la moitié de 13 cens de terre accordés en bail par le second en avant-cense et autre partie 5 livres parisis pour avoir avec ses deux chevaux labouré 4 cens de terre tenus en cense par le second, autres 11 livres 10 sols de carité à propos de la dite terre, autres 48 sols de taille pour la moitié des dits 13 cens à Noël 96 et 7 livres parisis pour le demi fouy fait sur portin d'icelle terre, n'ayant pu en jouir.

2B30 n1/1408 - 11/07/1597 (396)

D: Dierick VANDENKERCHOVE marchand à Lille.

C: Jean CORNILLE de Tourcoing.

R: Le second doit 37 livres 15 sols de reste à cause de vente de laine.

2B30 n1/1409 - 11/07/1597 (396)

D: Philippotte DEBRUIELLE veuve de Toussaint HEDDEBAULT.

C: Jacques LEFORT de Tourcoing.

R: Le second doit 66 livres 2 sols parisis de reste à cause de livraison de grosserie.

2B30 n1/1410 - 11/07/1597 (397)

D: Jacques HERRENG de Prêmesques.

C: Denis BRETON d'Armentières.

R: Le second doit un cuir et dépenses de bouches.

2B30 n1/1411 - 11/07/1597 (397)

D: Jacques CAIGNEL hôte à Armentières.

C: Hector LEROULX d'Armentières.

R: Le second doit 18 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1412 - 11/07/1597 (397)

D: Antoine MANCHE hôte à Camphin.

C: Antoine LEFEBVRE de Camphin.

R: Le second doit 187 livres 4 sols à cause de dépenses de bouche et pour paiement à sa place.

2B30 n1/1413 - 11/07/1597 (397)

D: Jérôme VANHEYE procureur spécial de Jeanne DESCRETONS fille et héritière de feu Pierre.

C: Jean LECOMTE gardeur à Armentières.

R: Le second doit 24 livres 11 sols à cause de deux années de bail de la moitié d'une maison et 7 livres de gros dernier paiement de l'achat de la dite moitié de maison.

2B30 n1/1414 - 11/07/1597 (397)

D: Marguerite DELEZENNES veuve d'Eloi ROUSSEAU.

C: Pierre DUBURG de Genech.

R: Le second doit 4 livres 2 sols 6 deniers parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1415 - 11/07/1597 (397)

D: Denis PASQUIER fils de feu Nicolas.

C: Grand PASQUIER son fils de Templeuve en Pévèle.

R: Le second doit 24 livres parisis pour 4 années de rente viagère.

2B30 n1/1416 - 11/07/1597 (397)

D: Marguerite DELEZENNES veuve d'Eloi ROUSSEAU.

C: Mathieu DELEZENNES de Templeuve en Pévèle puis Jean HEDDEBAUT laboureur au riez à la Haige, puis Pierre DELEZENNES de Templeuve en Pévèle, puis Gabry WARTEL de Templeuve en Pévèle.

R: Les seconds doivent 7 livres 8 sols, 13 livres 10 sols, 11 livres 6 sols et 10 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1417 - 11/07/1597 (398)

D: Jean FLINOIS receveur du "fief Gosset".

C: Antoine GRANDSIRE d'Ennevelin fils de feu Gilbert.

R: Le second doit 58 livres parisis pour 5 années de rente seigneuriale des 2/3 d'un bonnier.

2B30 n1/1418 - 11/07/1597 (398)

D: Hubert LEPERS époux de Rose CASTIEL auparavant veuve de Pasquier DESTAILLEURS.

C: Pierre FASCON de Loos.

R: Le second doit 5 Livres 10 Sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1419 - 11/07/1597 (398)

D: Adrien DUPISRE.

C: Gilles MENGIER d'Houplin.

R: Le second doit 13 livres 2 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1420 - 11/07/1597 (398)

D: Simon PIETIN hôte.

C: Jean DALLENNES fils de Jacques d'Houplin puis Jacques TESTELLIN de Gondécourt puis Pierre MENGIER, puis François LEVIEU, puis Jean LEMERCHIER de Chemy, puis Antoine DARTHOIS de Gondécourt, puis Nicolas DELERUIELLE de Noyelles puis Robert MOREL puis Antoine DALLENNES fils de Jacques.

R: Les seconds doivent 6 livres 11 sols, 19 livres 12 sols, 15 livres 2 sols 6 deniers, 77 sols, 5 livres 15 sols 6 deniers, 5 livres 5 sols, 29 livres 16 sols, 20 livres 10 sols et 8 livres 15 sols 6 deniers parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1421 - 11/07/1597 (399)

D: Richard LEVAISSEAU.

C: Robert DEROUBAIX et Etienne COLLETTE d'Avelin.

R: Les seconds doivent 151 livres 4 sols parisis pour vente de 24 rasières d'avoine.

2B30 n1/1422 - 11/07/1597 (399)

D: Jean FLINOIS receveur du "fief de Gosset".

C: Gaspard POTTIER de Templeuve en Pévèle.

R: Le second doit 22 livres 3 sols 9 deniers parisis.

2B30 n1/1423 - 11/07/1597 (399)

D: Pierre FLAMENG et Guillaume LELEU ayant droit par transport.

C: Willemine LEPLAT veuve de Robert FLAMENG, Jean FLAMENG, Jacques DELERUE naguère mari d'Antoinette FLAMENG, les dits FLAMENG enfants et héritiers du dit feu Robert, Jacques, Louis, Pierre et Mahieu LEPLAT frères à Bondues.

R: Les seconds doivent une lettre de rente et ne se sont pas présentés. Lettre reconnue exécutoire.

2B30 n1/1424 - 11/07/1597 (399)

D: Martin DEGRUISSONS.

C: Jacques et Pasquier DUBOIS de Sequedin.

R: Les seconds doivent une lettre de rente. Ne se sont pas présentés.

2B30 n1/1425 - 11/07/1597 (399)

D: Marie CORNILLE veuve de Jacques AUPATTIN, les curateurs de Nicolas DE FOURMESTRAUX, Gaspard DUFOSSE époux de Marguerite WAIGNON, Jean DOUCHET époux de Catherine WAIGNON, père et tuteur de ses enfants et Catherine WAIGNON veuve avec enfants de Robert GH...

C: Gaspard et Olivier LESTIEVENON de Thumesnil.

R: Les seconds doivent une lettre de rente. Ne se sont pas présentés.

2B30 n1/1426 - 11/07/1597 (400)

D: Antoine DEBOFFRE.

C: Gérard LEROUGE de Fretin.

R: Le second doit une lettre de rente. Ne s'est pas présenté.

2B30 n1/1427 - 11/07/1597 (400)

D: Jean, André, Gard, Antoinette et Annette DELEFORTRIE enfants et héritiers de Catherine LEPLAT veuve d'André DELEFORTRIE.

C: (Personne n'est mentionné)

R: Le second doit une lettre de rente. Ne s'est pas présenté.

2B30 n1/1428 - 11/07/1597 (400)

D: Noël SAUVAIGE procureur spécial de la veuve Pierre BOUSSEMARE et Jacques BOUSSEMARE son fils.

C: Jacques BOUSSEMARE de Fromelles.

R: Le second doit une lettre de rente. Ne s'est pas présenté.

2B30 n1/1429 - 11/07/1597 (400)

D: Pierre DEGRAVE hôte.

C: Thomas DESION d'Houplines.

R: Le second doit une lettre de rente. Ne s'est pas présenté.

2B30 n1/1430 - 11/07/1597 (400)

D: Martin DUPOT hôte.

C: David WARESQUEL charton à Louvil.

R: Le second doit une lettre de rente. Ne s'est pas présenté.

2B30 n1/1431 - 11/07/1597 (400)

D: Jean DELEZENNES cabaretier.

R: Mahieu DUBURG de Templeuve en Pévèle puis Jean HEDDEBAULT de Mérignies, puis Pierre DENGREMONT de Templeuve en Pévèle, puis contre Allard CROMBET, puis Antoine DESCATOIRE de Templeuve en Pévèle.

R: Les seconds doivent 72 sols, 4 livres 10 sols et 9 livres 4 sols parisis (pas de somme pour les deux derniers) à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1432 - 25/07/1597 (401)

D: Jacques FOURMANOIR fils de feu Olivier de Pottes.

C: Claude LAUSNAY bailli de Pottes.

R: A la dénonciation d'Adrien et Josse HEREMBAULT père et fils et Josse CARNAIGE le second a saisi le premier pour avoir brisé quelque verrière de l'église de Pottes contre quoi il s'est porté appelant.

2B30 n1/1433 - 25/07/1597 (402)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU ayant droit par transport.

C: (18/09/1590 Clément DELEFOSSE notaire) Jean DUHOT fils de feu Antoine, et Marguerite TRAMERIE sa femme.

R: Les seconds doivent à Philippe HERRENG 1100 livres parisis à cause de prêt garantis par des biens à Wattignies.

S: André POLLET bailli de Wattignies.

2B30 n1/1434 - 25/07/1597 (403)

D: Les Dames pieuses, religieuses et couvent de la NEUVE ABBINETTE en Lille.

C: (13/09/1595) Pierre et Vincent LEBAY frères, enfants de feu Jean de Fromelles.

R: Les seconds en pris en bail 25 cens de terre à Fromelles dont ils doivent trois années de rendage.

2B30 n1/1435 - 25/07/1597 (404)

D: Jean ROMONT prêtre chapelain, Betreumieux LEFEBVRE, Jean COUZIN, Pierre PERCHE et Thibaut PETILLON ministres de la Chapelle Grenier à Erquinghem sur la Lys.

C: Guillaume GILLES fils et héritier de feu Antoine.

R: La chapelle a deux rentes de 65 sols et 10 sols 6 deniers par an que devait payer le dit Antoine GILLES et que sont fils ne paye plus depuis 6 ans.

2B30 n1/1436 - 25/07/1597 (405)

D: Jean ROMONT prêtre chapelain, Betreumieux LEFEBVRE, Jean COUZIN, Pierre PERCHE et Thibaut PETILLON ministres de la Chapelle Grenier à Erquinghem sur la Lys.

C: (6/05/1579 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Martin et Thomas POLLET frères.

R: Les seconds ont créé une rente héritière de 4 florins 13 patards 9 deniers par an au rachat de 75 florins carolus garantis sur les biens du dit Thomas qu'il devait hypothéquer, ce qu'il n'a pas fait.

2B30 n1/1437 - 25/07/1597 (405)

D: Damoiselle Marie MUISSART veuve de François DEPATRE écuyer.

C: 08/11/1690) Jean DUMOLLIN laboureur et Jeanne DUCOUROUBLE sa femme.

R: Les seconds ont pris en bail 11 bonniers 5 cens de labour à Verlinghem pour 9 ans depuis la St Rémy 1592 mais n'on pas payé le rendage. Demande de sortir.

2B30 n1/1438 - 25/07/1597 (406)

D: Noble Dame Madame Marie Chrétienne D'EGMONT, princesse de Mansfelt, mère ayant la garde noble d'Alexandre DE BOURNONVILLE comte de Hennin Liétart, Sr de Wasquehal.

C: Antoine DESAINS clerc de Lannoy.

R: Pour la dite seigneurie a été commis greffier Antoine DESAINS ayant passé depuis plusieurs années plusieurs actes œuvres de Loi inscrits dans des registres qu'il a emporté. Demande de restitution.

2B30 n1/1439 - 25/07/1597 (406)

D: Pierre DURETS et Marie BACQUELLER sa femme de Marquillies.

C: (27/11/1595 Nicolas GOULLON) Jacques BURETTE et Jeanne DELEVALLEE sa femme de Santes.

R: Les seconds ont baillé aux premiers le tiers d'une maison et labour à Wicres que François DUPRET occupe.

2B30 n1/1440 - 25/07/1597 (407)

D: Jean DOUCHET le jeune.

C: (19/03/1697 Arnould DENOYELLE, notaire) Guillaume CHOMBART de Radinghem.

R: Le second a vendu une maison sur 4 cens et 7 cens de labour et 12 cens pour 1600 livres parisis mais il ne s'en est pas déshérité.

2B30 n1/1441 - 25/07/1597 (407)

D: Pierre MALLET laboureur à Bachy.

C: Sr Michel LEMAHIEU.

R: Samson DEFFONTAINES sergent a fait exécuter le premier au nom du second pour avoir paiement de 12 livres 10 sols parisis pour deux années de rente héritière sans que le second ait caution.

2B30 n1/1442 - 25/07/1597 (408)

D: Guillaume TERRIN laboureur à Bondues.

C: (Jean GHESQUIERE notaire) Antoine CORNILLE de Marcq en Baroeul.

R: Le premier a fait exécuter le second pour avoir paiement de 99 livres parisis de reste de 103 livres par acte chez le dit notaire à cause de prêt qu'il devait rembourser le mercredi suivant la Pentecôte 1594. Pour avoir main levée.

2B30 n1/1443 - 25/07/1597 (408)

D: Jean ROMONT prêtre chapelain, Betreumieux LEFEBVRE, Jean COUZIN, Pierre PERCHE et Thibaut PETILLON ministres de la Chapelle Grenier à Erquinghem sur la Lys.

C: Jacques HASTREMAN fils et héritier de feu Arnould.

R: Le second occupe un bien affecté par l'hypothèque d'une rente obligeant Jacques BRUNET et Willemine ROUSSEL sa femme pour 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an qu'il doit reconnaître exécutoire.

2B30 n1/1444 - 25/07/1597 (409)

D: Jean ROMONT prêtre chapelain, Betreumieux LEFEBVRE, Jean COUZIN, Pierre PERCHE et Thibaut PETILLON ministres de la Chapelle Grenier à Erquinghem sur la Lys.

C: Philippe LESAFFRE et Marie DETORNAY sa femme.

R: Les seconds occupent 13 cens de labour hypothéqués par une rente de 21 sols par an obligeant Jeanne DHOMMESSENT et autres qu'ils doivent reconnaître exécutoire.

2B30 n1/1445 - 25/07/1597 (409)

D: Jean CABIT acquisateur.

C: Jean PIEDANNAS fils et héritier de feu Philippe et de feu Philippotte DELONGHEHAYE sa femme.

R: Les dits défunts ont créé une lettre de rente de 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an que le second doit reconnaître exécutoire.

2B30 n1/1446 - 25/07/1597 (409)

D: Philippe DEYDEGHEM écuyer, Sr des Wattines fils et héritier de feu Dame Agnès GHISELIN à son trépas veuve de Jacques DEYDEGHEM fille et héritières de feu Damoiselle Madeleine DE CROIX veuve de noble homme Georges GHISELIN.

C: Guillaume SAMIN fils et héritier de feu Daniel et d'Antoinette CATTRIE sa femme.

R: Le second a acheté une maison affectée par une hypothèque d'une rente devant les gens de Loi de la Srie de le Motte obligeant Martin LOMBART et sa femme vers le dit feu Georges pour 10 livres 10 sols parisis par an.

2B30 n1/1447 - 25/07/1597 (409)

D: Jacques CAPPON marchand tanneur acquisateur.

C: Jean HOUZET taillandier à Seclin.

R: Le second occupe 3 cens de terre affectés par l'hypothèque d'une rente obligeant Piat DEHELLIN et Michelle LENRY sa femme pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1448 - 25/07/1597 (410)

D: Guillaume MARMET (ou MANNET) fils de feu Philippe, boucher à Armentières.

C: (Jean DECAYE notaire) Jacques LEFEBVRE d'Armentières.

R: Le premier a baillé au second et à Jacques SEUWIN et Jeanne PICAREE sa femme une maison à Armentières.

2B30 n1/1449 - 25/07/1597 (410)

D: Michel DEGRUISSONS de Fromelles.

C: André HERRENG laboureur à Fromelles.

R: Le second a vendu 12 cens de fagots de bois à pied de 8 à 9 pames.

2B30 n1/1450 - 25/07/1597 (410)

D: Pierre GHEMART laboureur à Erquinghem sur la Lys.

C: Guillaume DUQUESNE d'Englos.

R: Le second doit 22 livres parisis.

2B30 n1/1451 - 25/07/1597 (410)

D: Hans GERARD marchand.

C: Jacques AGACHE laboureur à Avelin.

R: Le second avec Simon BATAILLE doivent 965 livres parisis.

2B30 n1/1452 - 25/07/1597 (410)

D: Antoine DEMONCHEAUX époux de Damoiselle Marguerite LACHIER et Françoise LACHIER filles de Guillaume.

C: (Nicolas DETENRE notaire) Jacques AGACHE et Marie BATAILLE sa femme.

R: Feu, lors vivant Jean LACHIER a baillé aux seconds 9 bonniers 1 cent 1/2 de labour.

2B30 n1/1453 - 25/07/1597 (410)

D: Sr Georges CHOCQUET prêtre.

C: (Oste WALLE notaire) Guillaume WAUCQUIER et Jean DUPRET de Fretin.

R: Le premier a baillé 10 bonniers 7 cens de labour.

2B30 n1/1454 - 25/07/1597 (411)

D: Louis CROMBET fils de Jean.

C: (François FOURMENT notaire) Antoine CABIT laboureur à Ennevelin.

R: Le premier a baillé 8 cens de labour es Mollières à Templeuve en Pévèle.

2B30 n1/1455 - 25/07/1597 (411)

D: Louis CROMBET fils de Jean.

C: (François FOURMENT notaire) Gilles CROMBET fils de feu Louis et Jean CROMBET son caution.

R: Le second a baillé une maison sur 3 bonniers.

2B30 n1/1456 - 25/07/1597 (411)

D: Louis CROMBET fils de Jean.

C: (François FOURMENT notaire) Jean et Gilles VILLETTE de Templeuve en Pévèle.

R: Le premier a baillé 22 cens.

2B30 n1/1457 - 25/07/1597 (411)

D: Josse NUTTEN, Martin GOBERT et Guillaume VANDAMME ministres des pauvres d'Halluin.

C: Jeanne PIAT veuve de Pierre VANHEULLE.

R: La seconde a créé une rente héritière de 16 livres de gros en principal au denier 16 garantie par l'hypothèque de 1/2 bonnier à Halluin tenu de Bourgogne et a promis de payer aux pauvres en mai dernier 1/2 muid de soille mesure d'Halluin.

2B30 n1/1458 - 25/07/1597 (411)

D: Antoine DOUCHIN laboureur et manouvrier à Esquermes.

C: Jean LEROULX laboureur à Esquermes.

R: Le second doit 13 livres 3 sols parisis pour avoir fagoté.

2B30 n1/1459 - 25/07/1597 (412)

D: Simon DARRAS hôte à Templeuve en Pévèle.

C: Maître Pierre NAVARRE puis Gilles CROMBET laboureur à Hellin paroisse d'Ennevelin puis Mahieu WAUCQUIER puis Hubert DELEBASSEE et maître Pierre DENAVARRE.

R: Le second doit 14 livres de reste de 16 livres parisis, 14 livres, 3 livres 8 sols et 25 livres 18 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1460 - 25/07/1597 (412)

D: Pierre LEPE frère et héritier de feu Nicole LEPE veuve de Jean DELECOURT.

C: Gaspard DESPATURES de La Madeleine puis Jacques NOTTEBART de Marquette puis Jean DEROULLERS de Marquette puis Wallerand PERBRO(?) laboureur à Marcq en Baroeul puis Jean FAVA de Marquette puis Philippe SIX laboureur à Marquette.

R: Le second doit 9 livres 6 sols et 8 livres 18 sols, 7 livres 8 sols 6 deniers, 60 sols, 13 livres 13 sols, 76 sols et 19 livres 5 sols 6 deniers parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1461 - 25/07/1597 (413)

D: Martin LEROUGE.

C: Pierre DELEDICQUE de Wasquehal.

R: Le second doit 70 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1462 - 25/07/1597 (413)

D: Michel PERCOURT kenteleur à Lille.

C: Blaise BRUNIN laboureur à Gruson.

R: Le second doit 19 livres 16 sols de reste à cause de la vente d'un lit et parchèvement.

2B30 n1/1463 - 25/07/1597 (413)

D: Olivier TRANEL.

C: Guillaume DEMARCQUILLIES du hameau de le Val.

R: Le second doit 26 livres 12 sols parisis de reste de vente d'un cheval de poil gris.

2B30 n1/1464 - 26/07/1597 (414)

D: Luc DUHEM.

C: (Antoine BUISINE notaire) Abraham DUQUESNOY de Radinghem fils d'Abraham, et Péronne BEHAGLE sa femme.

R: Le second a baillé une dîme garantie par hypothèque.

S: Jean SIX et Jean RIBREUCQ d'Houplines.

S: Eustache DUQUESNOY prêtre.

2B30 n1/1465 - 26/07/1597 (415)

D: Dierick VANDENKERCHOVE acquisateur.

C: Christophe DELEVOYE de Tourcoing.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente de 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an au rachat de 50 florins carolus et autre de 6 florins 5 patards au rachat de 100 florins obligeant Jean DUMORTIER dont il doit 31 florins 5 patards pour 10 années de la première rente et 62 florins 10 patards pour aussi 10 années. Le second devant 400 livres parisis au dit DUMORTIER qu'il doit déposer entre les mains de justice.

2B30 n1/1466 - 26/07/1597 (416)

D: Maître Philippe SCHOT et maître Jean LEMESRE prêtres, exécuteurs testamentaires de feu Sr Pierre LEFEBVRE vivant prêtre pasteur de Pérenchies.

C: Jacques BENTIN et Louise DEROUBAIX sa femme.

R: Le dit feu pasteur a pris en bail des Dames religieuses et abbesse de Lestrin avec Rémy DUFLOCQ une dîme à Pérenchies chacun pour moitié et par conséquent à l'encontre des second, la dite auparavant veuve du dit DUFLOCQ qui prétendent tenir la totalité.

2B30 n1/1467 - 26/07/1597 (417)

D: Vénérables et discrets seigneurs, Messieurs les doyen et chapitre de l'EGLISE COLLEGIALE DE SAINT PIERRE de Lille, les chapelains d'icelle église, maître Antoine CARPENTIER prêtre curé de Lambersart et Jean BEHAGLE leur fermier.

C: André LEVESQUE de Lambersart, censier du "Petit Crocquet".

R: La dîme de Lambersart leur appartient spécialement celle des veaures, agneaux, pourchelets et garanches qu'ils sont en bonne possession ancienne. Pour les garanches à l'avenant du 15ème denier du prix de vente ou de leur valeur qui se répartissent de 6 parts les 4 au profit des dits chapelains, un au doyen et chapitre et la dernière au dit curé. Les veaures 12ème a payer au doyen et chapitre la moitié et au dit pasteur l'autre. Les pourchelets de 16 patards pour chacune portée et les agneaux un sol par tête, les dites 2 parties aux dits doyen et chapitre et curé par moitié. Le second n'ayant jamais payé les droits depuis 3 ans estimés 72 livres parisis, il doit le faire et faire déclaration de ses bêtes.

2B30 n1/1468 - 26/07/1597 (418)

D: Les vénérables et discrets Sr Messieurs les doyen et chapitre de l'EGLISE COLLEGIALE DE SAINT PIERRE de Lille, Demoiselle Antoinette DUHOT veuve de Guillaume DELIOT et Charles DELANNOY leur fermier et Sr Dorny (blanc) curé de Flers.

C: Jean LEMAISTRE d'Hellemmes.

R: Les premiers ont droit de 2 gerbes aux doyens, 6 à la veuve et 1/9ème de la dîme de Flers à l'avenant de 9 de chacun cent des gerbes des avestures y compris sur 2 bonniers dont le second prétend avoir droit et a levé la dîme à cause d'Hellemmes pour 6 livres parisis pour l'avoine et 36 livres parisis pour le blé. Demande de restitution des gerbes en nature et non détériorées et interdiction de lever la dîme par la suite.

2B30 n1/1469 - 26/07/1597 (419)

D: Denis CHOCQUET laboureur à Sainghin en Mélantois.

C: Roland ROHART et Antoine WARTEL laboureur à Péronne en Mélantois.

R: Le premier a droit par bail, cédion et transport de Jean DELAFUETE admodiateur des biens de messieurs les Religieux abbé et COUVENT DE SAINT QUENTIN D'ISLE à Sainghin, Péronne et environs du droit de terrage de 10ème gerbe que les habitants sont tenus de charrier en la grande des dits Srs sur 5 bonniers 8 cens de terre occupés par les seconds mais dont ils n'ont par payé le droit en août dernier.

2B30 n1/1470 - 26/07/1597 (419)

D: Guillaume DE WARENGHIEN fils de feu François, procureur à Lille.

C: Jean CHUFFART de Templeuve en Pévèle.

R: Le premier a une maison du 21 cens à Templeuve en Pévèle près du pont de Hucquin et 14 cens de pâture devant celle-ci occupés sans titre par le second. Demande de sortir.

2B30 n1/1471 - 26/07/1597 (420)

D: Vénérables et discrètes dames les Dames religieuses, abbesse et COUVENT DU REPOS NOTRE-DAME à Marquette.

C: (3/01 et 07/02/1597 aux plaids) Michel WAMBACQ bailli du fief de La Madeleine à Ronchin, Arnould CARLIER Sr du fief de Bercquehem, Gilles VANHULSE bailli de la Srie de La Madeleine

R: Les premières sont en procès contre Betreumieux MASUREL qui a demandé à ce que les seconds soient de sa partie.

2B30 n1/1472 - 26/07/1597 (420)

D: Antoine DENOYELLES collecteur de la taille d'Ennetières en Weppes.

C: Guillaume LAMBERT laboureur à Ennetières en Weppes puis Pierre GHESQUIERE laboureur à Ennetières.

R: Le premier a commencé l'exécution du second pour avoir paiement de 6 livres 2 sols 6 deniers pour son contingent de la taille de Noël 1596 à quoi il s'est opposé en déposant la somme entre les mains de Pierre WAMBACQ sergent de la Gouvernance. Et la troisième partie pour avoir paiement de 5 livres 2 sols parisis de reste.

2B30 n1/1473 - 26/07/1597 (421)

D: Gilbert ROUZEE bourgeois et marchand à Lille ayant droit par transport.

C: (Hommes de fief de le Vincourt) Olivier DESPRETZ et Catherine CARPENTIER sa femme de Mons en Pévèle.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritières de 6 florins 5 patards par an vers Melchior PICAUVET.

2B30 n1/1474 - 26/07/1597 (421)

D: Jean WAIGNON époux de Marguerite NOLLET fille et héritière de feu Catherine DUCASTEL veuve de Jacques NOLLET qui fut sœur et héritière de feu Jacques DUCASTEL (*a priori à Neuville en Ferrain*).

C: Guillaume DELEPORTE de Tourcoing.

R: Le second occupe un bien hypothéqué par une rente héritière donnée des bailli et échevins de La Hamedde obligeant Hercules CLOUT et Catherine LEMAN sa femme vers le dit feu Jacques DUCASTEL pour 6 livres 5 sols par an.

2B30 n1/1475 - 26/07/1597 (422)

D: Jean DELESAULCH procureur postulant en court laye.

C: Arnould DELETOMBE laboureur à Ronchin et Jeanne DENOYELLE sa femme auparavant veuve de François MESCART.

R: Le dit feu MESCART a créé une lettre de rente de 18 livres 15 sols parisis par an vers le premier.

2B30 n1/1476 - 26/07/1597 (422)

D: Antoine DEFOURMESTRAUX curateur d'Antoine DESMERPONT.

C: Jean BUISINE carlier à Beaucamps fils et héritier de feu Jean qui fut fils et héritier de feu Jacques.

R: Devant les juges rentiers des Sries de Beaurepair d'Artois et Dames d'Estrun une lettre de rente de 7 livres 10 sols parisis par an a été créée obligeant aujourd'hui le second.

2B30 n1/1477 - 26/07/1597 (422)

D: Maître Jean BRUNEAU acquisateur.

C: Jean MORTREUL époux de Madeleine ROSTIN auparavant veuve de Jean ROUSSEL vivant.

R: Pierre WILLEMONT et autres ont créé une lettre de rente de 9 florins 7 patards 6 deniers tournois par an vers le premier, obligeant aujourd'hui les seconds.

2B30 n1/1478 - 26/07/1597 (422)

D: Pierre DUBUCQUET ayant droit par transport représenté par Michel BUCQUET.

C: Michel DELEPREE de Lille.

R: Le second a acheté un bien hypothéqué par une rente donnée des échevins de Cobrieux obligeant Betreumieux DEFACHE vers Olivier LESAIGE pour 5 florins carolus par an faisant 9 livres 6 deniers par an au rachat de 150 livres parisis.

2B30 n1/1479 - 26/07/1597 (422)

D: Maître Florent YSERBIT, Jean DUGARDIN et Nicolas YSERBIT.

C: Pierre ESPAIGNART et Jean LANSEL de Flecquières paroisse de Wattignies.

R: Les seconds ont acheté un cent 1/2 de quesneaux.

2B30 n1/1480 - 26/07/1597 (423)

D: Jacques ROUZEE.

C: Nicolas PLATEAU de Péronne.

R: Le second doit 48 livres parisis.

2B30 n1/1481 - 26/07/1597 (423)

D: Mahieu LEBLOND brasseur.

C: (Adrien LAILLIER notaire) Madeleine DELESALLE veuve de Pierre DESRUMALX et Pierre DUTHOIT son caution.

R: La seconde doit au premier 300 livres parisis.

2B30 n1/1482 - 26/07/1597 (423)

D: Jean DE FOURMESTRAUX bourgeois, époux de Catherine LACHIER.

C: (Jean DOUCHET notaire) Jacques MAHIEU(?) d'Ennetières lez Avelin.

R: Le premier a baillé 20 cens 1/2 de labeur à Ennetières.

2B30 n1/1483 - 26/07/1597 (423)

D: Jean DELEBASSEE laboureur à Mouchin.

C: (Isambart LADAIN notaire) Etienne BENOIT laboureur à Nomain.

R: Le second doit 8 livres parisis et une rasière de soile.

2B30 n1/1484 - 26/07/1597 (423)

D: Michel PARENT boulanger à Lille.

C: (Pierre DEHEULST notaire) François COCHET hôte à Seclin.

R: Le premier a baillé une portion de la maison où pend l'enseigne "La Pele d'Argent" à Lille.

2B30 n1/1485 - 26/07/1597 (424)

D: Péronne SIX fille à marier de feu Jacques.

C: (Germain DELETOMBE notaire à Quesnoy) Guillaume SIX fils de feu Jacques, et Marie GHESQUIERE sa femme de Comines.

R: Les seconds doivent 475 livres parisis.

2B30 n1/1486 - 26/07/1597 (424)

D: Christian MARIIVAL marchand de vin.

C: Nicolas VANDERLENDE de Comines.

R: Le second doit 4 livres de gros.

2B30 n1/1487 - 26/07/1597 (424)

D: Antoine DURETZ.

C: Laurent BERNARD de Runegem paroisse de Loos.

R: Le second doit 23 livres parisis.

2B30 n1/1488 - 26/07/1597 (424)

D: Jacques MOREL.

C: Jeanne PINGRES d'Armentières.

R: La seconde doit 164 livres parisis à cause de vente de grasserie.

2B30 n1/1489 - 26/07/1597 (424)

D: Robert BONDUEL laboureur à Marcq en Baroeul.

C: Abraham DELERUE de Tourcoing.

R: Le second doit 11 livres parisis de reste à cause de livraison d'un bœuf.

2B30 n1/1490 - 26/07/1597 (425)

D: Martin MALFAICT.

C: Jacques LEDOULX de Tourcoing.

R: Le second doit 32 livres 10 sols parisis à cause de la vente de laine.

2B30 n1/1491 - 26/07/1597 (425)

D: Pierre GRUART.

C: Guillaume DUCASTIEL de Quesnoy sur Deûle.

R: Le second doit 8 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1492 - 26/07/1597 (425)

D: Jean DELEVALLEE dit Bretin.

C: Jean CARPENTIER de Wavrin.

R: Le second doit 11 livres de gros à cause de la vente d'une jument de poil noir.

2B30 n1/1493 - 26/07/1597 (425)

D: Louis DESMAZIERES bailli du Temple à Radinghem.

C: Mahieu BURETTE charpentier à Beaucamps.

R: Le second doit 24 livres parisis à cause de vente de charpentage d'un colombier sur le lieu délaissé par Jean DELEBARRE.

2B30 n1/1494 - 26/07/1597 (425)

D: Toussaint DECARNES de Prêmesques.

C: Jacques BECQUART de la "Cense des Prevostez" à Frelinghien.

R: Le second doit 200 livres parisis tantmoins à 972 livres parisis à quoi porte le prix de la vente par le premier de l'avesture de 3 bonniers de blé pris en 4 bonniers à Pérenchies.

2B30 n1/1495 - 26/07/1597 (425)

D: Charles DEGHESTEM.

C: Louis DESMAZIERES de Radinghem.

R: Le second doit 40 livres à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1496 - 26/07/1597 (425)

D: Jacques GRARD dit de Bruxelles.

C: Louis DESMAZIERES.

R: Le second doit 20 livres parisis à cause de vente de 8 fais de foeur.

2B30 n1/1497 - 26/07/1597 (425)

D: Maître Jean DRAGON licencier es lois, procureur et receveur spécial des administrateurs des biens de feu maître Jean DE VENDEVILLE vivant évêque de Tournai et des tuteurs des enfants de Marie DEVENDEVILLE fille du dit feu et femme de maître Léonard BOXHORN, héritiers du dit maître Jean.

C: Mathias MESREL de Cysoing.

R: Le second doit payer 12 rasières de blé de cense pour 1594 à 1596.

2B30 n1/1498 - 26/07/1597 (426)

D: Maître Pierre MALE receveur du chapelain de la chapelle Notre-Dame fondée à l'église Ste Marguerite en Tournai.

C: Pierre DUMOLLIN de Gruson.

R: Le second doit 16 rasières de blé pour deux années de cense pour 7 quartiers de terre.

2B30 n1/1499 - 26/07/1597 (426)

D: Toussaint CHARLET et Péronne DUMOLLIN sa femme auparavant veuve de Christophe DEHELLEMES.

C: Pierre SAMPSON de Lomme.

R: Le second doit 60 sols parisis pour une épaule de mouton prêtée à rendre au premier mariage de l'un d'eux, or le dit Pierre est parvenu au dit état de mariage.

2B30 n1/1500 - 26/07/1597 (426)

D: Toussaint CHARLET et Péronne DUMOLLIN sa femme auparavant veuve de Christophe DEHELLEMES.

C: Gilbert DESMAZURES demeurant hors de la porte Desrigneaux à Lille.

R: le second doit 6 livres 10 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1501 - 26/07/1597 (426)

D: Hubert LEPERS époux de Rose CASTIEL auparavant veuve de Pasquier DESTAILLEURS.

C: pierre FASCON de Loos.

R: le second doit 5 livres 10 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1502 - 26/07/1597 (426)

D: Mahieu CASTELLAIN Sr de Wattignies, Becquerel etc. et Charles DE APPELTERREN conseiller du roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Lille.

C: Charles DUPONT brasseur à Ascq.

R: Le second doit 980 livres parisis comme héritier de Charles DUPONT son père pour arriérage d'une brasserie et terres.

2B30 n1/1503 - 26/07/1597 (426)

D: Jean MUTEAU hôte.

C: Vincent DURIES de Gondecourt.

R: Le second doit 60 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1504 - 26/07/1597 (426)

D: Gaspard DUFOSSE sergent de la prévôté.

C: Michel MARCQUET alias Passetemps porteur au sac demeurant près le Wault à Lille.

R: Le second doit 101 sols (sic) à cause de l'achat d'un corset lors d'une vente aux enchères dont le premier doit collecter le fruit.

2B30 n1/1505 - 26/07/1597 (427)

D: Martin DEMAILLY hôte à Chemy.

C: Antoine LEPE de Wachemy.

R: Le second doit 35 livres et 8 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1506 - 26/07/1597 (427)

D: Martin DEMAILLY (de Chemy?).

C: Noël DORCHIES le jeune d'Avelin.

R: Le second doit 10 livres 18 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1507 - 26/07/1597 (427)

D: Philippe LEURIDAN ayant droit par transport de Jean DESCAMPS, hôte.

C: Antoine CORNILLE de Marcq en Baroeul.

R: Le second doit 7 livres 12 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1508 - 26/07/1597 (427)

D: Jacques POTTEAU et Claire DESPRETZ sa femme pour eux, Henri DESPRETZ, Herman SCHALLABRE et Jean DECOUROUBLE tuteurs de Charles REUWE.

C: Jacques, Augustin, Noël, Denis, Antoine et Jeanne DUMEZ veuve de Pierre AHAGE enfants et héritiers de Jeanne BRESOUL veuve de Denis DUMEZ.

R: Défaut.

2B30 n1/1509 - 26/07/1597 (427)

D: Philippe, Grard et Jean CARDON frères, Gilles, Antoine et Jacques CARDON et Jeanne CARDON tous neveux et héritiers de feu Gilles.

C: Gabrielle ROGIER veuve de Jacques DEREGNAULCOURT.

R: Défaut.

2B30 n1/1510 - 26/07/1597 (428)

D: Guillaume WATTIER époux d'Isabeau DELEFRELIER, nièce et héritière de Jacquemine GRARD veuve d'Antoine FASCON.

C: Simon LEFEBVRE laboureur à La Bassée.

R: Défaut.

2B30 n1/1511 - 26/07/1597 (428)

D: François LEBATTEUR.

C: Etienne POILVESCHE et Michel CROMBET son caution.

R: Défaut.

2B30 n1/1512 - 26/07/1597 (428)

D: Chrétien LESCOUFFLE bourgeois de Lille.

C: Josse CHOMBART de Tourcoing.

R: Défaut.

2B30 n1/1513 - 26/07/1597 (428)

D: Louis DESTOMBES, laboureur à Bondues.

C: Michel DESCAMPS.

R: Le second a été condamné aux dépenses.

2B30 n1/1514 - 26/07/1597 (428)

D: Jean DAUSSY et Arnould DESCAMPS.

C: Josse DESCAMPS.

R: Défaut.

2B30 n1/1515 - 26/07/1597 (428)

D: Philippe BLONDIN époux de Suzanne LEDOULX fille et héritière de feu Valentin.

C: Jean DUTRIEZ.

R: Défaut.

2B30 n1/1516 - 26/07/1597 (428)

D: Guillaume DESMILLESCAMPS.

C: Lambert CAPPON de Lomme.

R: Défaut.

2B30 n1/1517 - 26/07/1597 (428)

D: Henri COLPART.

C: Antoine WILLECOMME de Fromelles.

R: Défaut.

2B30 n1/1518 - 26/07/1597 (428)

D: Guillaume SCRIECK.

C: Vincent BOTTEAU de Seclin.

R: Défaut, le dit SCRIECK est mort.

2B30 n1/1519 - 18/09/1597 (429)

D: Roland DELEPLANCQUE de La Bassée.

C: Pierre VICHERY rewart, Thomas VANDALLE, Toussaint BAUDUIN et Hubert DUROT échevins de La Bassée.

R: Les rewart et échevins de La Bassée ont rendu une sentence à son préjudice au profit d'Antoine CRETON contre laquelle il porte appel.

2B30 n1/1520 - 18/09/1597 (430)

D: Robert ESCAFFETTE demeurant la Neuve Chapelle.

C: (26/07/1597) Pierre VICHERY rewart, Thomas VANDALLE, Toussaint BAUDUIN et Hubert DUROT échevins de La Bassée.

R: Le premier a été condamné par les seconds contre Jean RUYANT et porte appel.

2B30 n1/1521 - 18/09/1597 (430)

D: Charles PREVOST de La Bassée.

C: (20/06/1597 devant les rewart et échevins de La Bassée) François LECLERCQ et autres.

R: Le premier a été condamné et porte appel.

2B30 n1/1522 - 18/09/1597 (430)

D: Mathieu LEFEBVRE fils unique et héritier de feu Pierre et de Marie SIX d'Illies.

C: Jean DECOURCHELLES d'Illies.

R: Suivant la coutume le mort saisit le vif ce qui le rend propriétaire d'une maison sur 2 cens contre laquelle se trouve la propriété du second.

2B30 n1/1523 - 18/09/1597 (431)

D: Jeanne PIROT(?) veuve de Jean DESANTES, boucher de la Grande boucherie à Lille.

C: Marguerite SURRON femme de Mahieu DESTAILLEURS (plus loin DEFLANDRES).

R: La second est venue la trouver il y a trois mois lui priant qu'elle volsist demourer avecq elle et que moyennant 100 livres parisis sur sa table par an elle la nourrirait, gouvernerait et solviteroit suite à quoi la première est allée chez elle avec ses meubles et vêtements : un banc à coffre, un petit métier de blanc bois, un petit coffre, un corset de draps noir, une un gardecul destamette, une baye de draps noire, 4 tableaux et plusieurs asselles servant a un callit, deux caudrons d'arrain, une paire de solliers de trippe, un benitoir, une caudière d'arrain et y est restée 7 semaines après quoi elle est partie sans que les seconds lui rende le trop payé ni rendre ses meubles estimés 24 florins carolus.

2B30 n1/1524 - 18/09/1597 (432)

D: Louis CAILLAU(?) fils et héritier de feu Louis et de Péronne BUISINE.

C: Pasquier RICOURT de Beaucamps.

R: La dite Péronne a laissé en sa maison mortuaire diverses parties de linges tant chemises d'homme, femme, nappes, serviettes, linceuls et autres espèces servant au ménage estimés 300 livres parisis et pour le moins en espèces 700 livres parisis or le second a scandaleusement et en absence du premier emporté les dits linges et deniers.

2B30 n1/1525 - 18/09/1597 (433)

D: Damoiselle Isabeau LEMOISNE veuve de Martin DELEBOE.

C: Jacques LEFEBVRE.

R: La première a droit d'une rente héritière de 12 livres 10 sols par an au rachat de 200 livres parisis obligeant Guillaume SIX et Marguerite LEMESRE sa femme vers Jean DELECOURT depuis reconnue exécutoire par le second comme ayant acheté un bien hypothéqué.

S: Pierre LEFEBVRE qui a en mains 50 livres qu'il doit en rendage a son dit père pour avoir payment de 37 livres parisis pour trois années de rente.

2B30 n1/1526 - 18/09/1597 (434)

D: Charles BONDUEL greffier de Wavrin et Marguerite WATRELOS sa femme.

C: Nicolas MASURE et Jérôme DEROUILLERS de Santes.

R: Les premiers ont 14 cens de labeur et 8 cens de pré à Santes occupés par moitié par les seconds ayant fait fin de cense à la St Rémy prochain biens que les seconds se vantent de poursuivre encore trois ans. Demande de sortir.

2B30 n1/1527 - 18/09/1597 (435)

D: Pierre MALLET laboureur à Phalempin.

C: (blanc) HACOUE veuve de Jean DANCOISNE de Wachemy.

R: Le premier tient des religieux de Phalempin la branche de dîme de la Justice levée entre autre sur une pièce de 5 à 6 cens qu'occupe la seconde qui n'a pas déclaré l'avesture dernière.

2B30 n1/1528 - 18/09/1597 (436)

D: Joachima HENNERON veuve de Joachim TOLLENARE.

C: Pasquier DUPONT

R: Appartient à la première une maison sur 1/2 cent dont le second prétend continuer le bail sans droit.

2B30 n1/1529 - 18/09/1597 (437)

D: Gilles CARDON époux de Damoiselle Péronne DEFOURMESTRAUX, Antoinette et Marie DEFOURMESTRAUX pour eux, Jean et André DEFOURMESTRAUX et Guillaume MUETTE tuteurs de Catherine DEFOURMESTRAUX, les dits Péronne, Antoinette, Marie et Catherine filles et héritières de feu Damoiselle Jeanne MUETTE veuve d'Antoine DEFOURMESTRAUX.

C: Noël DEHENNION alors à Mouvaux et maintenant à Tourcoing.

R: Pour donner assurance à la dite veuve des étoffes qu'elle a livré à Oste GADENNE de Mouvaux pour employer et mettre en oeuvre en bourats en quoi il s'entremettait pour la dite veuve, le second s'est porté caution du dit GADENNE jusqu'à 50 florins carolus mais la dite veuve a fourni des étoffes pour beaucoup plus grande somme.

2B30 n1/1530 - 18/09/1597 (437)

D: Jean DELAMOTTE écuyer, Sr du Montharlet, du Mez etc. époux de Damoiselle Jeanne DE GANTHOIS fille de feu Nicolas vivant écuyer, Sr de Templeuve en Dossemer, sœur et héritière de feu Arnould DE GANTHOIS écuyer, Sr du dit Templeuve.

C: Nicolas DELECAMBRE dit GANTHOIS.

R: Le père de la dite a fait partage à ses enfants dont à Nicolas, son second fils, de la seigneurie d'Escannappes à charge de payer à la dite Jeanne 600 florins carolus une fois ou s'obliger sous forme de rente sous 40 jours après la mort de leur père. Le dit feu Arnould le 27/04/1593 a reconnu avoir reçu du premier comparant 200 florins carolus qu'il avait promis de rendre sous un an d'autant que le dit Nicolas DELECAMBRE dit GANTHOIS, frère et héritier du dit feu Arnould ne paye pas.

2B30 n1/1531 - 18/09/1597 (438)

D: Les fiesves et tenants de la seigneurie de WARNAVE tenue de Raisse.

R: Les échevins d'Armentières.

R: Les seconds ont octroyé pour six ans de lever chacune livre de gros six patards moitié à la charge du vendeur et l'autre de l'acheteur de toutes les ventes des fiefs et terres tenues des seigneuries et pairies d'Armentières, Saint Simon et Raisse depuis le 16/07/1594 pour acquitter la ville d'Armentières des frais encourus durant les troubles passés. Des questions de vassalité étant posées, elles retardent la jouissance du droit.

2B30 n1/1532 - 18/09/1597 (440)

D: Pierre DELEZENNES marchand à Lille.

C: Les bailli et hommes de fief d'Aigremont.

R: Gilles VANEECHOUTE a demandé saisine par la seigneurie d'Aigremont de 48 rasières 2 quarels d'avoine et 25 rasières de blé compris 3 rasières de soille, le premier a donné bonne caution et a obtenu main levée qui ne lui ont pas été restitués.

S: Au Sr DE PIMBECQUE afin de faire ouverture de son château pour y récupérer ses biens.

2B30 n1/1533 - 18/09/1597 (441)

D: Jean OLLIVIER collecteur de la taille d'Ennevelin.

C: Antoine DESSAULX d'Antroeuil (Avelin) puis Jean DESMONS au même lieu.

R: Le second doit 30 sols parisis pour son contingent de la taille et l'autre 9 livres 15 sols parisis.

2B30 n1/1534 - 18/09/1597 (441)

D: Antoine DELOBEL neveu et héritier en ligne directe de feu Martine DELATTRE.

C: Antoine DESCAMPS brasseur à Wavrin, époux d'Anne HOCHART auparavant veuve de Robert DAUXY.

R: Afin d'entrer en partage et rapporter tous titres et lettres laissés par la dite DELATTRE quinze jours après Pâques 1597 et avoir paiement de 533 livres 17 sols 10 deniers contingent du premier en la somme de 1079 livres 15 sols 10 deniers parisis par compte rendu par le dit DESCAMPS et sa femme. Le premier a fait exécuter le second qui a nampti la dite somme pour contester sur quoi le premier demande main levée.

2B30 n1/1535 - 18/09/1597 (442)

D: Marie DEMILLEVILLE veuve de Betreumieux ROHART.

C: Mahieu LEFEBVRE de Tourelle, paroisse d'Illies.

R: Le second détient et occupe un bien chargé d'une lettre de rente héritière obligeant Thomas HURIN et Jeanne DESCAMPS sa femme vers Jean BOUCHERY pour 64 florins carolus par an.

2B30 n1/1536 - 18/09/1597 (442)

D: Damoiselle Isabeau DELACOSTURE veuve de Guillaume DELELYS qui fut frère et héritier de feu maître Nicolas ayant en son vivant acquis droit.

C: Pierre DELEHAYE de Santes, Vinchenette et Marguerite DELEHAYE de Wavrin, les dits DELEHAYE enfants et héritiers de feu Pierre.

R: Le dit feu Pierre a acheté un bien hypothéqué par une lettre de rente héritière obligeant Ysambart BUISINE vers Pierre BARBE pour 2 sols 6 deniers par an.

2B30 n1/1537 - 18/09/1597 (443)

D: Jeanne DUROT veuve de Jean PUISSANT.

C: Nicolas DUGARDIN et Jeanne FABVIER sa femme fille et héritière de feu Antoinette BERNARD veuve de Jean FABVIER qui fut fille et héritière de feu Catherine COCHET veuve de Pierre BERNARD d'Avelin.

R: La dite COCHET est obligée en une lettre de rente héritière vers feu Jean PUISSANT de 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/1538 - 18/09/1597 (443)

D: Philippe DUTHOIT laboureur à Marcq en Baroeul ayant droit par transport.

C: Vaast MOREL, Marie DUTHOIT sa femme, Grard WAUQUIER, Pauline DUTHOIT sa femme et Antoinette ROUZEE veuve de Nicolas DUTHOIT, les dits DUTHOIT enfants et héritiers de feu Toussaint.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente héritière de 3 florins 2 patards 6 deniers par an obligeant le dit feu Toussaint DUTHOIT.

2B30 n1/1539 - 18/09/1597 (443)

D: Damoiselle Isabeau CRESPEL veuve de Jean ROLLAND, sœur et héritière de feu Jean CRESPEL ayant en son vivant acquis droit.

C: Martin QUENNIPEL et Jean HACOUL.

R: Les seconds détiennent et occupent un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Josse DESMONS vers Jean DEHAS pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1540 - 18/09/1597 (444)

D: Messire Philippe DE HENNIN chevalier, Sr de Lesquin, la Motte etc. fils et héritier de feu Messire Jean, chevalier, Sr dudit lieu, Wambrechies etc. ayant acquis droit de son vivant.

C: Arnould THIEULLAINE SR du Fermont.

R: Le second a acheté in lieu manoir à Ronchin affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente pour 9 livres parisis par an passée devant les bailli et juges de la Srie de la Phalesque obligeant Jacques LECLERCQ vers Jean FLAMENG pour 12 livres parisis par an.

2B30 n1/1541 - 18/09/1597 (444)

D: Jean FLINOIS receveur à Lille ayant droit par transport.

C: Mahieu CASTIEL et François BULLU (*BILLET?*) dit Quenine de Neuville en Ferrain.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente de 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an au rachat de 50 florins obligeant Jean DESFERRETZ et Marie LEDOULX sa femme vers François FERNANDE, depuis à la charge de Jean PETIT ayant acheté 3 cens de terre y affectés pour 2 florins 3 patards 2 deniers 1 party demie et moitié de demi party par an au rachat de 34 florins 11 patards 6 deniers tournois et depuis a été à la charge pour la même portion de Jean MALFAICT lors cleric du dit Neuville en Ferrain et maintenant par les seconds comme ayant acheté le dit bien.

2B30 n1/1542 - 18/09/1597 (444)

D: Isabeau DELATTRE veuve de Nicolas GRAU.

C: André POTTIER.

R: Le second est obligé par une lettre de rente héritière de 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1543 - 18/09/1597 (445)

D: Simone LEMAHIEU veuve de Jacques DEFFONTAINES.

C: (Clément DELEFOSSE notaire) André MOREL bailli d'Illies.

R: La première a baillé au second 3 bonniers 2 cens de terre à Illies.

2B30 n1/1544 - 18/09/1597 (445)

D: Arnould DENOYELLE procureur ayant droit par transport.

C: (Jean MOREL notaire) Pierre DELEHAYE de Gondecourt.

R: Le second doit 60 livres parisis.

2B30 n1/1545 - 18/09/1597 (445)

D: Guillaume (DELECAMBRE - rayé) VANDERCAMERE grand bailli de Messieurs les administrateurs des personnes et biens de Damoiselles Marie et Jeanne DEHOUTAIN nièces en ligne collatérale et héritières de feu Messire Pierre DE SAINTONIER dit de Morbecque, chevalier, Sr de Hollebecque, Duremont etc.

C: (Jean BOUREL notaire) Gilles BONTE et Jacques DEBEAUCARNES son caution.

R: Le premier a baillé au dit BONTE une ferme sur 24 bonniers.

2B30 n1/1546 - 18/09/1597 (445)

D: Demoiselle Anne LEMOISNE veuve de Martin DELEBOE ayant droit à titre d'achat.

C: (Pierre DESTAILLEURS notaire) Robert DUBOIS.

R: Abel FOURNIER a baillé au second 24 cens de terre.

2B30 n1/1547 - 18/09/1597 (445)

D: Louis DEMADRE receveur.

C: (Antoine MANISENT notaire) Antoine MANCHE hôte, Mathis GAHIDDE, Philippe DEBRUCQUOIS et Michel DEFFRENNES cautions du dit MANCHE.

R: Le dit MANCHE doit 220 livres parisis.

2B30 n1/1548 - 18/09/1597 (446)

D: Damoiselle Anne DELEMER veuve avec enfants de maître Claude MIROUL en son vivant licencier es lois, conseiller et pensionnaire de la ville de Lille.

C: (Victor HACHE notaire) Charles PETIT laboureur à Seclin.

R: La première a baillé au second 7 cens de labeur à Seclin.

2B30 n1/1549 - 18/09/1597 (446)

D: marie WANCQUET (ou WAUCQUER) veuve d'Etienne DESREVEAUX, Philippe HAUWEL, Bauduine HAUWEL veuve de Jean LECHERF, Betreumieux ROHART et Catherine HAUWEL sa femme, Pierre LEMESRE et Marguerite HAUWEL sa femme.

C: (Roland DEBEAUMARES notaire) Martine BOUCHERY veuve de Marc WANCQUET.

R: La seconde doit 1666 livres 13 sols 4 deniers parisis.

2B30 n1/1550 - 18/09/1597 (446)

D: Georges HUBERT marchand à Tournai.

C: Amand DEBURG et Blaise BRUNIN de Gruson.

R: Les seconds doivent 13 livres 5 sols de gros et 40 livres parisis.

2B30 n1/1551 - 18/09/1597 (446)

D: Georges HUBERT marchand à Tournai.

C: Blaise BRUNIN de Gruson.

R: Le second doit 56 livres parisis.

2B30 n1/1552 - 18/09/1597 (447)

D: Pierre DETOLLENAIRE sergent à masse au bailliage de Lille.

C: Louis DESMAZIERES.

R: Le second doit 56 livres 12 sols parisis.

2B30 n1/1553 - 18/09/1597 (447)

D: Jean POILLON.

C: Jean FOURMENT de Camphin.

R: Le second doit 20 livres parisis.

2B30 n1/1554 - 18/09/1597 (447)

D: Hippolyte BRAEM procureur à cette cour.

C: Laurent DELEMARRE charpentier au faubourg de la Barre à Lille.

R: Le second doit 37 florins 13 patards.

2B30 n1/1555 - 18/09/1597 (447)

D: Claude DEBAUDEQUIN écuyer, Sr de la Haye.

C: (Gilles VANHULPE notaire) Noël LEZY laboureur à Avelin.

R: Le premier a baillé au second 2 bonniers 14 cens de labeur.

2B30 n1/1556 - 18/09/1597 (448)

D: Robert DELEBERGHE fils et héritier de feu Oste.

C: Mahieu WERRIN de Tourcoing.

R: Pour répondre au contenu d'une lettre de sentence donnée à ce siège.

2B30 n1/1557 - 18/09/1597 (448)

D: Pierre TOLLENARE, Charles DUPONT et Guillaume CUVILLON procureurs.

C: Louis DESMAZIERES de Radinghem.

R: Le second doit 30 livres parisis.

2B30 n1/1558 - 18/09/1597 (448)

D: Philippe François GRENU et compagnie.

C: Jean VAAS demeurant aux faubourgs de Saint Pierre à Lille.

R: Le second doit 114 livres 5 sols de gros.

2B30 n1/1559 - 18/09/1597 (448)

D: Denis ROTTY brasseur à Lannoy.

C: Jean BRAS de Sailly.

R: Le second doit 12 florins 10 Patards à cause de la vente de 4 tonneaux de boire de grains.

2B30 n1/1560 - 18/09/1597 (449)

D: Guillaume et Nicolas MESREL.

C: Jacques DELERUE de Wambrechies.

R: Le second doit 49 livres parisis de reste de plus grande somme à cause de vente d'une vache.

2B30 n1/1561 - 18/09/1597 (449)

D: Philippe LEURIDAN sergent de Bondues ayant droit par transport.

C: Guillaume LEURIDAN de Mouvaux.

R: Jean DESCAMPS a vendu au premier la dette du second pour 4 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1562 - 18/09/1597 (449)

D: Jean DELEVALLEE dit Bretin.

C: Jacques DEFACHE de Salomé.

R: Le second doit 68 sols parisis de salaire pour avoir été commis manneur en sa maison par Jacques POISSONNIER sergent.

2B30 n1/1563 - 18/09/1597 (449)

D: Adrien CHASTELLAIN prêtre curé propriétaire d'Ennetières.

C: Michel LEGHIES laboureur à Ennetières.

R: Le second doit 10 Livres parisis de prêt pour certains soldats logés en sa maison.

2B30 n1/1564 - 18/09/1597 (449)

D: Henri DUMORTIER écuyer, Sr du Sartel.

C: Pasquier DELEMOTTE laboureur au "Moulin de Lesquipe" paroisse de Wazemmes.

R: Le second doit 14 livres parisis de reste à cause d'arriérage de cense.

2B30 n1/1565 - 18/09/1597 (449)

D: Jean DELAVAL maréchal.

C: Antoine DEMASINGHEHEM carlier demeurant hors de la porte de la Barre à Lille.

R: Le second doit 42 livres parisis de reste de plus grande somme à cause d'ouvrage et livraison de fer pour le ferrage d'un chariot.

2B30 n1/1566 - 18/09/1597 (449)

D: Catherine et Hélène DUBACQ filles et héritières de feu Jean et de feu Michelle DERODDES.

C: Laurent DEROUBAIX et Jean DUMORTIER pour eux et comme marglisseurs de l'église de Roncq.

R: Les seconds doivent 45 livres 2 sols 6 deniers parisis à cause de la vente de chandelles et autre cire.

2B30 n1/1567 - 18/09/1597 (450)

D: Jean LUPART de Bondues.

C: Pierre LHERMINET de Bondues.

R: Le second doit 16 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1568 - 18/09/1597 (450)

D: Jean LUPART de Bondues.

C: Philippe DENOYELLE censier "des Obeaux".

R: Le second doit 18 livres 4 sols parisis pour sa part des dépenses que le premier a supporté en sa maison pour le train du capitaine MATHIEU au mois de septembre dernier.

2B30 n1/1569 - 18/09/1597 (450)

D: Nicolas CARRON de Lille.

C: Etienne DELEBECQUE d'Armentières.

R: Le second doit 60 sols pour une quinne de filet livrée.

2B30 n1/1570 - 18/09/1597 (450)

D: Nicolas CARRON de Lille.

C: Jacques LHERMITTE drapier à Armentières.

R: Le second doit 10 livres 8 sols de reste de plus grande somme à cause de vente de filets et deux aulnes de baicq.

2B30 n1/1571 - 18/09/1597 (450)

D: Adrien VANBROUCQUE hôte.

C: Pierre SAINTERME.

R: Le second doit 17 livres 1 sol 6 deniers parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1572 - 18/09/1597 (450)

D: Adrien VANBROUCQUE hôte.

C: André POTTIER charpentier.

R: Le second doit 60 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1573 - 18/09/1597 (450)

D: Adrien VANBROUCQUE hôte.

C: Pierre DESPATURES.

R: Le second doit 6 livres 1 sol à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1574 - 18/09/1597 (450)

D: Hugues DESQUENNES procureur postulant à ce siège.

C: Marc DELAVAL du Maisnil.

R: Le second doit 35 livres parisis à cause du rendage de 10 cens de terre au Maisnil.

2B30 n1/1575 - 18/09/1597 (451)

D: Jacques CROMBET marchand de laine.

C: Cornille DESROUSSEAUX de Tourcoing.

R: Le second doit 12 livres parisis à cause de vente de laine.

2B30 n1/1576 - 18/09/1597 (451)

D: Jacques CROMBET marchand de Laine.

C: Cornille LEBLANCQ.

R: Le second doit 171 livres 6 sols parisis à cause de vente de laine.

bus et fuit auctores veronum et dices
de dicitur per se in forma et dicitur
offrant per fas veronum et dicitur aut dicitur
et sur de nous auons caduto ransu r dmp a
ebd

Surro que dicit barbijs de caduto qualiter
de eorum non a esse quid dicitur de romes
et a creditur in dicitur a touz romes
que dicitur in eorum a touz romes
rouse a jarques de romes non se au
et au sur melus com ad dicitur de dicitur sans
adus et au bors dicitur de dicitur de romes
rouz de romes de jarques de
saimon notaire et dicitur de dicitur de romes

Surro que dicitur de dicitur de dicitur
a que surro Quot de romes de romes
nara tunc que dicitur de dicitur de dicitur
est aut de romes de dicitur de dicitur
romes de dicitur de dicitur de dicitur
bouduel de dicitur de dicitur de dicitur
de romes de dicitur de dicitur de dicitur
dequel romes de dicitur de dicitur de dicitur
de la mayor de dicitur de dicitur de dicitur
de romes de dicitur de dicitur de dicitur
de dicitur de dicitur de dicitur de dicitur
de dicitur de dicitur de dicitur de dicitur
de dicitur de dicitur de dicitur de dicitur
de dicitur de dicitur de dicitur de dicitur

A.D.59 – 2 B 30 / 1 (n°1580 et 1581)

2B30 n1/1577 - 18/09/1597 (451)

D: Jacques CROMBET marchand de laine.

C: Balthazar BARBION.

R: Le second doit 40 livres 12 sols à cause de vente de laine.

2B30 n1/1578 - 19/09/1597 (452)

D: Maître Maximilien GILLEMAN auditeur du roi en sa Chambre des Comptes à Lille.

C: (27/07/1597 Jean DELEGRANGE notaire) Antoinette WATELIER veuve de Jean BOSQUILLON, mère et héritière et Pierre BOSQUILLON et Jean BOSQUILLON se disant aussi héritier du dit Pierre à Armentières.

R: Les seconds doivent 1000 florins de reste de 1200 florins que le dit Pierre a reconnu devoir à payer à la Toussaint prochaine garantis par une maison à usance de boucher.

S: François LEBOURGEOIS lieutenant de bailli d'Armentières.

2B30 n1/1579 - 19/09/1597 (453)

D: Mahieu DESPLANCQUES l'aîné, laboureur à Hallennes.

C: (31/03/1598 -sic- Melchior DEMARCQUILLIES notaire) Mahieu DESPLANCQUES son fils.

R: Le premier et son dit fils ont fait les comptes à raison du retrait par proximité lignagère d'une maison à Hallennes qu'avait fait le dit Mahieu le jeune à feu, lors vivant, Antoine DELEHAYE dont la décharge de rentes dues à Bauduin DELEHAYE, Etienne DUMEZ et François CAPPON jusqu'en septembre 1598. Le second a pris à sa charge une rente de 6 livres et 5 sols par an au rachat de 100 livres, autre de 4 livres parisis par an au rachat de 54 livres au profit du dit Bauduin, autre de 75 sols par an au rachat de 60 livres au profit du dit CAPPON et autre de 62 sols 6 deniers parisis par an au rachat de 50 livres au profit du dit DUMEZ. Acte garanti par une maison avec grange et étable sur 2 cens, une vache noir marcottée et une génisse de poil noir.

2B30 n1/1580 - 19/09/1597 (454)

D: Gauthier BARBION receveur spécial de Louis BOLLAIN et ayant droit par transport du rendage.

C: (Jacques FARVACQUE notaire) Jean DELEGATTE de Tourcoing puis Jacques DELEMOTTE.

R: Appartiennent au dit BOLLAIN 8 cens de labour à Tourcoing occupés par le second d'après bail pour six ans finissant à la St Rémy passée au rendage de 12 livres parisis et dont il ne veut se déporter. Même problème avec le dit DELEMOTTE.

2B30 n1/1581 - 19/09/1597 (455)

D: Jean DEBONDUES laboureur à Quesnoy.

C: Jean BONDUEL.

R: Il y a environ trois semaines est venue loger à Quesnoy une compagnie de gens de cheval pour laquelle le second a été chargé par billet des gens de Loi de Quesnoy de recevoir un soldat lequel "*combien quil se deust avoir logé en la maison dudit BONDUEL ne autrement se seroit fourré en la maison du dit impétrant où, de force il se auroit faict accomodé et tellement usé de composition qu'il auroit frayé cinq florins carolus que le dit BONDUEL est refusant de paier*".

2B30 n1/1582 - 19/09/1597 (456)

D: Pierre FASSE et Allard THEVELIN exécuteurs testamentaires de feu Gratien DECROIX vivant fermier de Messieurs les doyens et chapitre de l'EGLISE COLLEGALE DE SAINT PIAT de Seclin et naguère aussi du feu curé de Seclin.

C: Quentin CARPENTIER laboureur à Seclin puis Jean DELERUE laboureur à Seclin puis Charles CUVILLON laboureur à Seclin puis Martin QUANIPEL laboureur à Seclin.

R: Le dit chapitre et le dit curé ont droit de maiolle qui se lève sur les moutons, brebis et agneaux que les censiers et laboureurs de Seclin, Gondécourt, Houplin, Attiches et environs ont et font tondre à l'avenant de 10ème veure et 10ème agneau que leurs brebis produisent dont les 2/3 appartiennent au chapitre et le tiers restant au curé. Le second n'a pas payé les années 1591 à 1597 pour 120

moutons, brebis tondus et a vendu veures sans avoir payé, revenant pour les deux premières années a 24 veures et autres années les 2/3 portant ensemble 72 veures. Même chose pour le deuxième pour 1590 à 1596 pour 120 moutons. Même chose pour le troisième pour 1596-1597 et 100 moutons et brebis. Même chose pour le cinquième pour 1595-1597 pour 90 moutons.

2B30 n1/1583 - 19/09/1597 (458)

D: Laurent DAUCQUIGNIES laboureur à Ennevelin.

C: Louis DUBUISSON de Fretin.

R: En juin dernier le Sr Bernard LELEU lui a baillé 5 cens de terre pour en récolter l'avesture à Fretin suivant le déport du second en payant au dit DUBUISSON les fers, labeurs et semence. Or le second a enlevé l'avesture de poix sans laisser sécher sur la terre, les transportant sur un sien jardin et depuis a fait abattre le reste de l'avesture qui est de vesche prétendant les emmener à son profit, ce qu'il a fait. Réclame 15 florins carolus pour les poix, de récupérer le reste de l'avesture de vesche et 6 livres pour ce qui est déjà parti.

2B30 n1/1584 - 19/09/1597 (459)

D: Jeanne SEROUL veuve de Guillaume ROGIER.

C: Michel DUMOLLIN d'Halluin.

R: Par ordonnance le second a namptis certaine somme pour purger certain héritage par lui acquis de Jean NOLLET hypothéqué par une rente de 200 livres en principal à laquelle a droit la première mais l'acheteur n'a nampti que 24 livres parisis. Elle lui demande d'augmenter cette somme afin de parvenir au paiement des arriérages de la rente depuis 1593 jusqu'à la vente.

S: Josse VERDIERE receveur du fief de Halluin dit de le Ruelle.

2B30 n1/1585 - 19/09/1597 (459)

D: Jeanne LEMISRE veuve de Nicolas DELECOURT.

C: Charles DELOBEL.

R: Par ordonnance prononcée le 22/09/1595 une maison a été vendue par Lion TIERCH au second, bien hypothéqué par une rente de 200 florins carolus en principal. Le second a nampti 62 livres 15 sols 4 deniers parisis pour arriérage de rentes seigneuriales mois 63 sols 56 deniers reçus par le collecteur avec 10 sols pour la quittance et 70 sols parisis pour les lettres de purge il reste seulement 80 livres 1 sol 6 deniers alors qu'un cent 1/2 10 verges sont chargés d'une rente de 53 livres par an le bien étant estimé 150 livres. Demande d'augmenter son namptissement.

2B30 n1/1586 - 19/09/1597 (460)

D: Marie MAUPETIT.

C: Ambroise LEKEULX.

R: La première a droit d'une rente sur un fief de 24 cens vendu comme délaissé par le trépas de Jean LEKEULX au second qui a namptis 9 livres 3 sols 7 deniers ce qui est insuffisant.

2B30 n1/1587 - 19/09/1597 (461)

D: Robert COCQUEL collecteur de la taille d'Ennetières en Weppes.

C: François WATRELOS.

R: Le second doit 21 sols parisis pour son contingent de la taille.

2B30 n1/1588 - 19/09/1597 (461)

D: Jean DUPONT(?) procureur postulant à Lille.

C: Jacques ROUSSEL l'aîné et Marguerite GHESQUIERE veuve de Jacques ROUSSEL le jeune comme héritiers de feu Jacques ROUSSEL.

R: Les seconds doivent 37 florins 10 patards pour une année de rente.

2B30 n1/1589 - 19/09/1597 (461)

D: Guillaume CRIEL.

C: Bonnette CUVELIER veuve d'Antoine PARISIS.

R: Pour reprendre un procès entre le premier et le dit défunt.

2B30 n1/1590 - 19/09/1597 (462)

D: Messieurs les QUATRE HAUTS JUSTICIERS, mayeur et échevins de Lille représentant les Etats de la châtellenie de Lille, Douai et Orchies.

C: Jean BRABANT et Simon CUVILLON curateurs des biens de feu Guillaume CUVILLON et Damoiselle Marie FEBVRIER sa veuve.

R: Pour reprendre un procès entre les premier et le dit feu CUVILLON.

2B30 n1/1591 - 19/09/1597 (462)

D: Dame Jeanne DE BAUFFREMEZ veuve avec enfants de feu Messire Jean DE POTTES vivant chevalier, Sr d'Aulnoy qui fut neveu et héritier de feu maître Nicolas DE POTTES vivant prêtre et chanoine de Saint Piat à Seclin et aussi mère et héritière mobilière de feu Jacques DE POTTES qui fut neveu et héritier mobilière par bénéfice d'inventaire de feu Jacques DE POTTES qui fut neveu et héritier du dit feu maître Nicolas.

C: Damas(?), Antoine, François et Jean CAUWET, Louis DELOBEAU et (blanc) CAUWET sa femme, les dits CAUWET enfants et héritiers de feu Thomas et de feu Catherine PLACHET.

R: La première a droit d'une lettre de rente de 31 patards 3 deniers tournois par an au rachat de 25 florins carolus obligeant Jean LEMESRE et Marie DEMAUGRE sa femme vers le dit Nicolas dont les dits feus ont acheté 2 cens 1/2 de terre affectés par l'hypothèque de la dite rente. Et autre lettre de rente de 2 florins par an.

2B30 n1/1592 - 19/09/1597 (463)

D: Noël LECANDELE l'aîné.

C: Françoise DELECOURT dernièrement veuve de François DORCIES et avant de Jean DELEVALLEE fils de Romain.

R: Les dits feus Jean et Romain DELEVALLEE ont créé une lettre de rente de 15 florins 12 patards 6 deniers tournois par an vers le premier.

2B30 n1/1593 - 19/09/1597 (463)

D: Jean POLLET fils et héritier de feu Marc.

C: Jean COCHET fils et héritier de feu Antoine et de feu Michelle POLLET sa femme de Templeuve en Pévèle.

R: Les dits feus ont créé une lettre de rente héritière de 6 livres 5 sols parisis par an vers le dit feu Marc.

2B30 n1/1594 - 19/09/1597 (463)

D: Guillaume DEBEAUVOIS et (blanc) FOURNIER sa femme fille et héritière de feu Roger.

C: Arnould THIEULLAINE Sr du Fermont.

R: Le second possède et occupe un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Catherine DELEBARRE veuve de Willemme CHUFFART, Alexandre, Michel CHUFFART et Péronne POUPART épouse du dit Alexandre vers le dit feu FOURNIER.

2B30 n1/1595 - 19/09/1597 (464)

D: Isaac CARLIER ayant droit par transport.

C: Jacques POLLET laboureur à Mouvaux.

R: Le second possède 6 cens de labour tenus du fief de Courouble affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente devant les échevins de Mouvaux obligeant Jacques FARVACQUE vers les tuteurs des enfants de feu Bertin DELESPAULT pour 6 livres 5 sols parisis par an.

2B30 n1/1596 - 19/09/1597 (464)

D: Simon BAIART laboureur à Hem.

C: (Nicolas VINCRE notaire) Jean PIPPART laboureur à Estaimbourg.

R: Le second et d'autres ont promis de décharger le premier d'une rente.

2B30 n1/1597 - 19/09/1597 (464)

D: Pierre MEURILLON époux de Mathienette PLANCQUELLE et Jacquemine PLANCQUELLE nièces de feu Marie BUISINE de Quesnoy sur Deûle.

C: (Mathis DATICHES notaire) Michel DURIES et Péronne DEBAUX sa femme fille et héritière de feu Marguerite BUISINE sœur et héritière de feu Marie BUISINE.

R: La ite Marie BUISINE a données aux dites Mathienette et Jacquemine ses nièces 50 livres parisis à prendre à son trépas.

2B30 n1/1598 - 19/09/1597 (464)

D: Guillaume DAMIDDE receveur du fief et seigneurie du Bois à Phalempin.

C: Antoine LEMAHIEU de Carnin.

R: Le second doit 15 livres 4 sols 8 deniers parisis.

2B30 n1/1599 - 19/09/1597 (465)

D: Guillaume DAMIDDE receveur de la seigneurie du Bois à Phalempin.

C: Allard DELEUZY de Camphin en Carembault (lez Seclin).

R: Le second doit payer des chênes.

2B30 n1/1600 - 19/09/1597 (465)

D: Guillaume DAMIDDE receveur de la seigneurie du Bois à Phalempin.

C: Noël MORTREUL de Carnin.

R: Le second doit 33 livres 9 sols 10 deniers obole.

2B30 n1/1601 - 19/09/1597 (465)

D: Jean BAUE sayeteur à Lille ayant droit par transport.

C: Allard BOUCHE hôte à Tourcoing.

R: Le second doit 22 livres 5 sols 1 denier de gros.

2B30 n1/1602 - 19/09/1597 (465)

D: Amand BARAT meunier à Ennevelin.

C: (Charles BERNARD notaire) Pasquier GHILLAIN, Marguerite PETIT veuve de Louis GHILLAIN sa mère et Jean GHILLAIN ses cautions.

R: Le premier a baillé en avant-cense au dit Pasquier la moitié du "moulin d'Ennevelin" avec la moitié d'un cent de terre.

2B30 n1/1603 - 19/09/1597 (465)

D: François MARIAIGE ayant droit par transport.

C: (Jean DENOIREUL notaire) Noël LEROY de Marquillies.

R: Marie LEROY doit avec le second, son caution, 110 livres parisis.

2B30 n1/1604 - 19/09/1597 (466)

D: Jossine RAMERY veuve en premières noces d'Antoine DUTHOIT et dernièrement de Guillaume VANDENBROELE.

C: Barbe LEPIPRE veuve de Bauduin DELOBEL d'Armentières.

R: Le dit DELOBEL doit au dit DUTHOIT 50 florins carolus.

2B30 n1/1605 - 19/09/1597 (466)
D: Mahieu FLEURY marchand.
C: Charles DELEBARRE d'Armentières.
R: Le second doit au premier 46 livres parisis.

2B30 n1/1606 - 19/09/1597 (466)
D: Mahieu FLEURY marchand.
C: Michel LEGHIES laboureur à Ennetières en Weppes.
R: Le second doit 100 livres parisis.

2B30 n1/1607 - 19/09/1597 (466)
D: Vincent LEPLEU.
C: (Jacques DEGRAVE notaire) Pierre CHAVATTE d'Houplines.
R: Le second a pris en cense une maison.

2B30 n1/1608 - 19/09/1597 (466)
D: Pierre DESAINS charpentier à Armentières.
C: (Jacques DEGRAVE notaire) Fery LEBRUN et Mahieu GROUSET d'Houplines.
R: Les seconds ont pris en cense une maison sur 12 cens à Houplines. Puis contre ledit GROUSET seul qui lui doit 12 livres de gros.

2B30 n1/1609 - 19/09/1597 (467)
D: Nicolas DUMONT maréchal à Lille.
C: Adrien DELANNOY hôte.
R: Le second doit 5 livres parisis à cause de la vente d'une chemise.

2B30 n1/1610 - 19/09/1597 (467)
D: Jean DESCAMPS.
C: Jean DESROUSSEAUX demeurant hors de la porte de Courtrai puis contre Pierre LERMINET demeurant près de la place de Bondues.
R: Le second doit 13 livres 6 sols parisis à cause de dépenses de bouche. Le second doit 15 livres parisis pour la même raison.

2B30 n1/1611 - 19/09/1597 (467)
D: Guillaume MOUTON hôte.
C: François SCAILLEBERT et Gilbert BOUCHE époux de Marguerite SCHAILLEBERT, les dits SCHAILLEBERT enfants de feu Noël.
R: Les seconds doivent 48 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1612 - 19/09/1597 (468)
D: Louis THIBREGHIEN.
C: La veuve Pierre DELESPAU de Tourcoing.
R: La seconde doit 8 livres 5 sols pour avoir nourri certains soldats.

2B30 n1/1613 - 19/09/1597 (468)
D: Guillaume MOUTON hôte.
C: Arnould LEFEBVRE de Tourcoing.
R: Le second doit 18 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1614 - 19/09/1597 (468)

D: Jean LEPERS.

C: Michel DELOBEL de Marquette.

R: Le second doit 8 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1615 - 19/09/1597 (468)

D: Martin FLORIEULX de Wattrelos.

C: Jacques et Antoine MOUTON.

R: Les seconds doivent 66 livres 4 sols à cause de vente de veures en mai dernier.

2B30 n1/1616 - 19/09/1597 (468)

D: Antoine DELABROIE écuyer, Sr du Bois.

C: Maître Jean MOREL bailli, Jacques HENNERON et Pierre CARLIER hommes et juges de Gondécourt.

R: Les seconds doivent 75 livres parisis à cause de prêt au dit village au Carême 1595.

2B30 n1/1617 - 19/09/1597 (468)

D: Antoine DELABROIE écuyer, Sr du Bois.

C: Jean LEBORGNE fils de Noël.

R: Le second doit 18 livres à cause de l'accord entre eux concernant certain procès.

2B30 n1/1618 - 19/09/1597 (468)

D: Nicolas WILLEMIN marchand à Lille.

C: Allard BOUCHE de Tourcoing.

R: Le second doit 25 livres parisis pour avoir rabattu les ouches sur cent livres de filet que le dit BOUCHE a vendu au premier.

2B30 n1/1619 - 19/09/1597 (468)

D: Pierre DUPONT procureur.

C: Bauduin LHERMITTE.

R: Le second 15 livres paris qu'il a promis de payer à l'acquit des brasseurs du francq mollaige d'Armentières pour ses vacations pour avoir été par leur charge à l'information du dit droit.

2B30 n1/1620 - 19/09/1597 (469)

D: Michel WAMBACQ.

C: Bauduin LHERMITTE.

R: Le second doit 10 livres parisis à cause de ses vacations.

2B30 n1/1621 - 19/09/1597 (469)

D: Jean DENIS fils de feu Jean.

C: Bauduin LHERMITTE.

R: Le second doit 21 livres parisis pour déboursement par lui fait dans la dite complainte.

2B30 n1/1622 - 19/09/1597 (469)

D: Charles DELEBOE brasseur.

C: Tassin FRERIN de Lambersart.

R: Le second doit 28 livres 10 sols à cause de vente de keulte.

2B30 n1/1623 - 19/09/1597 (469)

D: Charles DELEBOE brasseur.

C: Cornille LEROY.

R: Le second doit 14 livres à cause de vente de boires de grains.

2B30 n1/1624 - 19/09/1597 (469)

D: Charles DELEBOE brasseur.

C: François LOTTIN.

R: Le second doit 60 livres parisis à cause vente de keulte.

2B30 n1/1625 - 19/09/1597 (469)

D: Jacques ROLLAND d'Ascq.

C: Bauduin DELEMARRE et Marie (blanc) sa femme.

R: Les seconds doivent 12 livres 15 sols parisis à cause de vente d'une rasière de blé.

2B30 n1/1626 - 19/09/1597 (469)

D: Pierre FASSE et Allard THEVELIN exécuteurs du testament de feu Gratien DECROIX vivant fermier de Messieurs de Saint Piat de Seclin.

C: Nicaise DUGARDIN de Seclin.

R: Le second doit 32 livres parisis pour 4 années de ses veaures 1594-97.

2B30 n1/1627 - 19/09/1597 (469)

D: Antoine DELEBASSEE.

C: Jean WAUCQUIER de Nomain.

R: Le second doit 5 livres de reste à cause de vente de bois.

2B30 n1/1628 - 19/09/1597 (470)

D: Louis LHERNOULT.

C: Pierre HOLLEBECQUE de Tourcoing.

R: Le second doit 108 livres de reste à cause de vente de toiles.

2B30 n1/1629 - 19/09/1597 (470)

D: Jacques LEMAHIEU.

C: François DEBEAUSART de Wambrechies.

R: Le second doit 12 livres 8 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1630 - 19/09/1597 (470)

D: Jacques BOUTRY et Michelle DELEBOE sa femme.

C: Laurent POLLET de Capinghem.

R: Le second doit 7 livres parisis de reste pour la dépense et nourriture d'un soldat qu'ils ont logé.

2B30 n1/1631 - 19/09/1597 (470)

D: Pierre MOURET hôte.

C: Jean CORNILLE de Pérenchies.

R: Le second doit 11 livres 19 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1632 - 19/09/1597 (470)

D: Jacques MAS.

C: Claude MARGA d'Annappes.

R: Le second doit 8 livres 10 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1633 - 03/10/1597 (471)

Gilbert FREUMAULT laboureur à Baisieux.

C: Wallerand DELANDAS écuyer, Sr de Wannehain bailli, Antoine DELANDAS écuyer, Mathias MESREL, Antoine MANISENT, Georges DANIEL (ou prénom?) et Grard COMBLET hommes de fief de Cysoing.

R: Les bailli, hommes de fief ou autres officier de la baronnie de Cysoing ont fait visitation ont condamné le premier à deux amendes contre lesquelles il se porte appelant.

2B30 n1/1634 - 03/10/1597 (472)

D: Jean MULLIER et Judith DEBEAUMONT sa femme.

C: (7/05/1597) Michel FIEBVE ayant occupé le fief.

R: Feu lors vivant Antoine DEFERRET (ou TERRET) auditeur du roi époux de Damoiselle Jacqueline DECOUROUBLE ont baillé au premier le "fief de Ribault Escoeuil" tenu de la Moussonnerie à Flers sur 6 cens parfait d'un autre fief que les premiers sur 7 bonniers 12 cens jusqu'à la St Rémy 1597, bail que le second prétend continuer.

2B30 n1/1635 - 03/10/1597 (473)

D: Jacques BUISINE laboureur à Santes.

C: (25/02/1595) Germain BUISINE.

R: Le premier a baillé au second une maison sur 13 cens de labour qu'il souhaite reprendre à la St Rémy 1597.

2B30 n1/1636 - 03/10/1597 (473)

D: Oste BONTE laboureur à Flers.

C: Jean DELETOMBE de Flers.

R: Le premier a une maison sur 10 cens 1/2 à Flers dont le second ne veut se déporter.

2B30 n1/1637 - 03/10/1597 (474)

D: Germain BUISINE laboureur à Santes.

C: Jacques BUISINE.

R: Le premier a pris en bail du second en 1595 une maison sur 10 cens et 4 cens de labour pour 3 ou 6 ans dont le second veut le chasser avec les ouvriers, menaçant de les battre, les injuriant de fait et de paroles sans vouloir laisser achever les labours.

2B30 n1/1638 - 03/10/1597 (475)

D: Les dames abbesse et religieuses et COUVENT DE MARQUETTE.

C: Jean DEBOULLONGNE procureur.

R: Par l'ordonnance des deniers de la vente par Simon DESRUMAULX au second d'un lieu manoir à Wambrechies tenu en partie des dites dames, elles réclament namptissement des arriérages de rentes seigneuriales pour 53 livres 15 sols 1 denier paris.

2B30 n1/1639 - 03/10/1597 (475)

D: Jacques DEVENDEVILLE bourgeois de Lille.

C: André, Péronne et Isabeau BUISINE enfants et héritiers de feu Antoine et de Jeanne DESCROUTELES.

R: Les seconds doivent une lettre de rente héritière due par le dit feu Antoine pour 9 florins 7 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/1640 - 03/10/1597 (476)

D: Nicolas DUFOUR et (blanc) GOUE héritiers à cause de leurs femmes de feu Jude FLAHAULT et comme tuteurs de Jude FLAHAULT fils mineur du dit Jude.

C: Philippe CUIGNET couturier à La Bassée.

R: Le second possède une maison à La Bassée hypothéquée par une lettre de rente de 65 patards par an.

2B30 n1/1641 - 03/10/1597 (476)

D: Damoiselle Antoinette DURETZ veuve de Philippe HANGOUART.

C: Jean DOIGNIES époux de Marguerite FLINOIS fille et héritière de feu Catherine JOVENEL veuve de Jean FLINOIS.

R: Le dit feu Jean a acheté une maison affectée par l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Jean LESTHERNY et Jacques FLINOIS vers le dit feu HANGOUART pour 16 florins 10 patards 3 deniers par an.

2B30 n1/1642 - 03/10/1597 (476)

D: Maître Jacques GHESQUIERE prêtre ayant droit par donation.

C: Péronne FOURNIER veuve de Jean POLLET.

R: Le dit feu Jean a acheté un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente passée devant les échevins de La Bassée obligeant Jacques LEFEBVRE pour 6 florins 5 patards par an.

2B30 n1/1643 - 03/10/1597 (477)

D: Pierre LESTIENNE brasseur à Armentières.

C: Mahieu BURETTE charpentier.

R: Le second doit 26 livres parisis.

2B30 n1/1644 - 03/10/1597 (477)

D: Pierre LESTIENNE brasseur à Armentières.

C: Antoine LEVESQUE d'Escobecque.

R: Le second doit 52 livres 12 sols parisis.

2B30 n1/1645 - 03/10/1597 (477)

D: Jacques CANIPEL marchand à Avelin.

C: Nicolas LEGROUL fils de Luc de Phalempin.

R: Le second doit 92 livres parisis.

2B30 n1/1646 - 03/10/1597 (477)

D: Maître Arnould MIROUL licencier es lois, Sr de Chanteraine.

C: Guillaume CHOMBART de Radinghem.

R: Le second doit 100 florins carolus.

2B30 n1/1647 - 03/10/1597 (477)

D: Pierre MARLIERE prévôt d'Esquermes bailli et receveur de la seigneurie des Maret.

C: (Jacques AGACHE notaire) Frédéric DESCAMPS et Jeanne LAMBLIN sa femme de Loos.

R: Le premier a baillé aux seconds 30 cens de labour au dit lieu.

2B30 n1/1648 - 03/10/1597 (478)

D: Robert DURIES ayant droit par transport d'Antoine DESMILLESCAMPS.

C: (Pierre DEHEULST notaire) Hubert BRAEM laboureur à Attiches.

R: Le second doit 100 florins carolus.

2B30 n1/1649 - 03/10/1597 (478)

D: Nicolas DUMONT maréchal à Lille.

C: François COCHET hôte de "L'esquier" à Seclin.

R: Le second doit 75 livres parisis à cause de vente de funérailles et compte fait ensemble.

2B30 n1/1650 - 03/10/1597 (478)

D: Christophe DESANTES ayant droit par transport.

C: Noël BOURGEOIS puis Arnould MESCART de Ronchin puis Bon ROZE de Chemy.

R: Les seconds doivent 20 livres, 8 livres et 9 livres parisis à cause de dépenses de bouche chez (*blanc*) hôtesse à Baisieux.

2B30 n1/1651 - 03/10/1597 (478)

D: Jean RAOUL hôte.

C: Grard LEROUGE carlier à Fretin.

R: Le second doit 9 livres 10 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1652 - 03/10/1597 (479)

D: Maître Arnould MIROUL prévôt de Lille.

C: Martin TRUFFAULT de Radinghem puis Jean RICOULT puis Antoine BUISINE de Beaucamps.

R: Les seconds doivent 16 livres 5 sols, 5 livres 15 sols et 6 livres 5 sols parisis à cause de vente de bois.

2B30 n1/1653 - 03/10/1597 (479)

D: André DEBURE hôte.

C: Robert BOUTON hôte à Wambrechies.

R: Le second doit 10 livres 10 sols à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1654 - 03/10/1597 (479)

D: André DEBURE hôte.

C: Vincent NOLLET.

R: Le second doit 90 livres à cause de dépenses de bouche par lui et ses soldats.

2B30 n1/1655 - 03/10/1597 (479)

D: Nicolas QUENIPEL et Pierre MALLET ministres de la charité des pauvres de Phalempin.

C: Jean et Marc LEGROUL enfants et héritiers de la veuve Jacques LEGROUL de Phalempin puis Chrétien VALLOIS fils et héritier de la veuve Jean GALLOIS.

R: Les seconds doivent 35 livres 2 sols et l'autre 36 livres 4 sols 6 deniers à cause de revente de grains d'arriérage de sous-rentes due aux pauvres.

2B30 n1/1656 - 03/10/1597 (2) (479)

D: Frédéric YWERTZ marchand à Lille.

C: (26/06/1597) Damoiselle Antoinette DE HENNIN femme et procuratrice de Claude DEMERPONT écuyer, Sr de la Vacquerie.

R: La seconde a baillé une maison de plaisance sur motte avec fossés jusqu'à la Deûle à Saint André sur le fief de la Vacquerie.

2B30 n1/1657 - 03/10/1597 (2) (481)

D: Hubert DELEVALLEE laboureur à Gondcourt.

C: (28/10/1596 Jean MOREL notaire) Jean DESBIENS de Gondcourt.

R: Jeanne MARCQUANT veuve de Jean LEMERCHIER a baillé 4 cens de labour à Gondcourt lez la "Plancque à l'orthie" que le second ne veut pas quitter.

2B30 n1/1658 - 03/10/1597 (2) (482)

D: Toussaint DEBEAUPRET laboureur.

C: Josse DEBEAUPRET son neveu à Beaucamps.

R: Lui appartient une maison sur 4 cens 16 verges à Beaucamps occupée par le second qu'il souhaite à présent occuper.

2B30 n1/1659 - 03/10/1597 (2) (483)

D: Antoine DELERUELLE laboureur à Wavrin.

C: Paul LEVIEUX de Wavrin.

R: Jean BUISINE lui a vendu une maison sur 8 cens à Wavrin pour en jouir depuis la mi-mars 1597 dont le second ne veut pas sortir.

2B30 n1/1660 - 03/10/1597 (2) (483)

D: Les gens de Loi et manants de Vendeville.

C: (10/07/1587) Noël COMBLET lieutenant de bailli, Guillaume DESAMERPON, Pierre DUVIVIER et autres manants de Lesquin.

R: Par sentence rendue à ce siège confirmée au Conseil de Flandre le 08/07/1590 au sujet du logement de soldats envoyés par la communauté de Lesquin condamnée.

2B30 n1/1661 - 03/10/1597 (2) (484)

D: Alphonse PERALTE marchand de la nation d'Espagne.

C: Robert BACLER.

R: Le premier a fait saisir es mains de Jean DEGRUISSONS et Antoinette PREVOST sa femme 18 livres de gros qu'ils doivent au second pour avoir payement de 14 livres de gros de reste de plus grande somme.

2B30 n1/1662 - 03/10/1597 (2) (485)

D: Simon LEMESRE hôte et brasseur à Bachy.

C: Thomas BRESOUL de Bachy.

R: Lui appartient 1/2 bonnier de labour à Bachy qu'il a acheté à Mathias CARPENTIER et sa femme que le second occupe sans vouloir en sortir.

2B30 n1/1663 - 03/10/1597 (2) (485)

D: Thomas BRESOUL laboureur à Bachy fils et héritier de feu Pierre.

C: Nicolas CARRETTE de Bachy.

R: Par partage entre le premier et Pierre MALLET alors époux de Philippotte BRESOUL, sa sœur lui appartient une maison à Bachy sur 6 cens occupée par le second qui ne veut pas en sortir.

2B30 n1/1664 - 03/10/1597 (2) (486)

D: Valentin RICHEBE de Chely pays de Hainaut.

C: Charles LEGROUL hôte à Pont à Tressin.

R: Le premier a échangé une jument de poil baye jus d'âge de la hauteur de 15 paulines contre une autre de poil rouen jus d'âge de la hauteur de 15 à 16 palmes avec le second moyennant 12 florins que le second doit. La dite jument de poil rouan a depuis été reconnue par Jean DESGARDINS laboureur à Quoieux et faite saisir par la prévôté et juste de Saint Pol es mains de Jean DENOYELLE qui l'avait achetée d'Adrien PELE et le dit PELE du dit premier comparant. Le dit DENOYELLE a consenti à ce que le dit DESGARDINS ait main levée, annulant l'échange.

2B30 n1/1665 - 03/10/1597 (2) (487)

D: Allard DEFFERRETZ laboureur à Willems.

C: Jean MUTEAU et Péronne DEBAUDIMONT sa femme.

R: Le premier en juillet dernier a fait saisir les deniers des seconds à cause de la vente qu'il lui ont fait d'une maison pour sureté de la somme de 700 livres parisis moins 96 livres parisis que les seconds ont été condamnés à payer au premier.

2B30 n1/1666 - 03/10/1597 (2) (487)

D: Gilles VANDENEECHAUTE écuyer, Sr de Pumbecque.

C: (13/02/1597) Augustin WAUCQUIER et Anne LEPLAT sa femme, meunier de Templeuve.

R: Le premier a baillé au dit Augustin le moulin à moudre blé de Templeuve en Pévèle que le premier a fait ériger, le dit devant obliger aussi sa femme ce qu'il n'a pas fait.

2B30 n1/1667 - 03/10/1597 (2) (488)

D: Gilles DEPREMESQUE laboureur à Santes.

C: Louis LECOCCQ.

R: Le premier a une maison avec grange sur 18 cens dont le second doit sortir.

2B30 n1/1668 - 03/10/1597 (2) (488)

D: Péronne ROCHART ayant droit par transport.

C: Jean DELEFORTRIE.

R: Le second doit 18 Livres 15 sols pour trois années de rente obligeant Jeanne LEBAILLY, Jean TAHON et autres vers Justin GRANDIN pour 6 livres 5 sols parisis par an à quoi le second s'est opposé.

2B30 n1/1669 - 03/10/1597 (2) (489)

D: Gabriel VINCART ayant droit par transport.

C: Nicolas HEDDEBAULT et Marguerite DELEZENNES sa femme.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente héritière de 6 livres 5 sols par an au rachat de 100 livres parisis obligeant Catherine DEGREMONT veuve de Nicolas HEDDEBAULT vers Denis DELEZENNES dont les seconds doivent trois années.

2B30 n1/1670 - 03/10/1597 (2) (489)

D: Gilles DEFRETIN collecteur de la taille de Mouvaux.

C: Philippe DESTOMBES de Tourcoing.

R: Le second doit 40 livres 12 sols 6 deniers parisis pour son contingent de la taille qu'il refuse de payer.

2B30 n1/1671 - 03/10/1597 (2) (489)

D: Antoine DURIES collecteur de la taille de Camphin.

C: Valérien MALLET puis Jean DELEHAYE.

R: Les seconds doivent 66 sols et 54 sols parisis pour leur contingent de la taille.

2B30 n1/1672 - 03/10/1597 (2) (490)

D: Jean DECAMBRONNE collecteur de la taille de Lomme.

C: Jacques BOUSSEMARE.

R: Le second doit 60 livres parisis pour son contingent de la taille.

2B30 n1/1673 - 03/10/1597 (2) (490)

D: Gringolle POISSONNIER collecteur de la taille de Marquillies.

C: Mahieu BASSET puis Guillaume HENNEQUIN puis Guillaume BILLAU.

R: Les seconds doivent 13 livres, 7 livres et 4 livres 4 sols parisis pour son contingent de la taille.

2B30 n1/1674 - 03/10/1597 (2) (490)

D: Antoinette DESALOMEZ veuve de feu Jean VELLERAT.

C: Guillaume HENNEQUIN.

R: Pour reprendre le procès entre ledit VELLERAT et le second.

2B30 n1/1675 - 03/10/1597 (2) (491)

D: Louis et Antoine GALLIOT.

C: Antoinette DESALLOMEZ veuve de Jean VELLERAT.

R: Pour reprendre le procès entre les premiers et le dit VELLERAT.

2B30 n1/1676 - 03/10/1597 (2) (491)

D: Damoiselle Jeanne DETHOULOZE veuve d'Antoine VRETE écuyer.

C: Pierre PLOUCQUET.

R: Pour reprendre le procès entre le dit VRETE et le second.

2B30 n1/1677 - 03/10/1597 (2) (491)

D: Dame Jeanne DEBAUFFREMEZ veuve de Messire Jean DE POTTES chevalier, Sr d'Aulnoy qui fut neveu et héritier de feu maître Nicolas DE POTTES prêtre chanoine de saint Piat de Seclin.

C: Betreumieux LESCUTIER et Marie WINGLET sa femme et Pasquier WINGLET enfants et héritiers de feu Antoine et de feu Noëlle POTTEAU.

R: Le dit feu Nicolas avait acquis droit d'une lettre de rente héritière obligeant le dit feu Antoine pour 3 florins 2 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/1678 - 03/10/1597 (2) (491)

D: Dame Jeanne DEBAUFFREMEZ veuve de Messire Jean DE POTTES chevalier, Sr d'Aulnoy qui fut neveu et héritier de feu maître Nicolas DE POTTES prêtre chanoine de saint Piat de Seclin.

C: Pierre WAUCQUIER de Hérrin fils et héritier de feu Jean et Mahieu DESBIENS.

R: Le dit feu Nicolas avait acquis droit d'une lettre de rente héritière obligeant le dit feu Jean WAUCQUIER pour 4 florins 13 patards 9 deniers tournois par an dont le dit DESBIENS a acheté un bien chargé d'hypothèque.

2B30 n1/1679 - 03/10/1597 (2) (492)

D: Jacques DELANNOY procureur ayant acquis droit.

C: Jean MARINUSE de La Bassée.

R: Le second a créé une lettre de rente devant les échevins de La Bassée vers Jeanne DELOHEM fille de feu Pierre pour 18 livres 15 sols parisis par an.

2B30 n1/1680 - 03/10/1597 (2) (492)

D: Toussaint DEBEAUPRET ayant droit par transport.

C: Antoine DELAVAL.

R: Le second a acheté une maison charge de l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Martin BUISINE vers Jean COUSIN pour 6 florins carolus par an.

2B30 n1/1681 - 03/10/1597 (2) (492)

D: Maître André GARCHETTE prêtre et chanoine de l'église collégiale Saint Pierre de Lille ayant droit par transport.

C: Jacques ROUZE d'Armentières.

R: Le second a acheté un bien chargé de l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Joachime FACON veuve de Joachim PROUVOST vers Antoine FACON pour 27 livres parisis par an.

2B30 n1/1682 - 03/10/1597 (2) (492)

D: Maître André GARCHETTE prêtre et chanoine de l'église collégiale Saint Pierre de Lille ayant droit par transport.

C: les enfants et héritiers de feu Antoine HACQUELOT.

R: Le dit feu HACQUELOT a créé une lettre de rente héritière de 37 florins 10 patards par an.

2B30 n1/1683 - 03/10/1597 (2) (493)

D: Messire Lamoral DE MOL chevalier, seigneur de Sterbecque, fils et héritier de Dame Françoise LE SAUVAIGE veuve douairière de Doetinghe qui fut sœur et héritière de feu Françoise LE SAUVAIGE veuve de Messire Inglebert DELAMARCHE chancelier de Brabant.

C: Noble Adrien BETTE Sr de Fontaine et maître Denis LE GUILLEBERT licencier es droits tuteurs de Damoiselles Renée et Catherine DELADOUVE enfants et héritières de feu Bernard écuyer, Sr de Sainghin, fils et héritier de feu Jacques et aussi frère et héritier de feu Charles.

R: Le premier a droit de 240 livres parisis de rente héritière par an obligeant Charles DELADOUVE écuyer, Sr de Sainghin.

2B30 n1/1684 - 03/10/1597 (2) (493)

D: Henri ROBILLART ploumier et Marguerite DECASTRE sa femme nièce et héritière en ligne directe de feu Catherine TOURNEMINE.

C: Bauduin DUBOIS dit de Hoves écuyer, Sr de Hérignies, Rumez etc., Mahieu CASTELLAIN Sr du Becquerel, Damoiselle Marie DUBOIS dite de Hoves sa femme, Josse MIROUL Sr de Beuvrecque et Damoiselle Marguerite DUBOIS dite de Hoves sa femme, tous enfants et héritiers de feu Zègre DUBOIS dit de Hoves vivant écuyer, Sr du Buc etc.

R: Le dit feu Zègre a acheté un bien affecté par l'hypothèque d'une lettre de rente passée devant les bailli et juges de la seigneurie de Beaumont obligeant Jean TURBELIN vers Maximilien DOMMESSENT pour 7 livres parisis par an.

2B30 n1/1685 - 03/10/1597 (2) (493)

D: Jeanne LIETART fille et héritière de feu Guillaume.

C: Roger LALLOE meunier de Phalempin et Jeanne (blanc) sa femme fille et héritière de Jeanne DURIES.

R: La première a droit par transport d'une lettre de rente héritière de 4 livres 10 sols par an passé devant la seigneurie de Camphin obligeant la dite DURIES vers Antoine CLICQUET.

2B30 n1/1686 - 03/10/1597 (2) (493)

D: Jean MAHIEU capitaine d'une compagnie bourgeoise de Lille.

C: Roland CAPPON bailli de Verlinghem.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente héritière de 4 florins 13 patards 9 deniers tournois par an au rachat de 75 florins carolus obligeant Pierre LESAFFRE et sa femme, le second ayant acheté un bien affecté par l'hypothèque de la dite rente.

2B30 n1/1687 - 03/10/1597 (2) (494)

D: Demoiselle Anne BUIGNET veuve avec enfants de Jean CORDIER.

C: Jean COLLART fils et héritier de feu Bauduin d'Armentières.

R: La première a droit d'une lettre de rente passée devant les notaires d'Arras obligeant le dit feu Bauduin vers le dit CORDIER.

2B30 n1/1688 - 03/10/1597 (2) (494)

D: Jean ROUSSEL.

C: Denis et Michel BRETON tuteurs des enfants et héritiers de feu Michel DESPRETZ.

R: Le dit feu Michel a acheté une maison chargée de l'hypothèque d'une lettre de rente obligeant Jean BOUTRY et sa femme vers Pierre ROUSSEL pour 9 florins 7 patards 6 deniers tournois par an.

2B30 n1/1689 - 03/10/1597 (2) (494)

D: Jeanne DETRAMMASURE veuve de Jacques DOUCHET.

C: Antoine HEDDEBAULT et Catherine DELANNOY sa femme.

R: La première a droit d'une lettre de rente héritière passé devant le tabellion de Tournai obligeant les seconds pour 4 florins 13 patards 9 deniers par an.

2B30 n1/1690 - 03/10/1597 (2) (495)
D: Pierre GHESQUIERE laboureur.
C: Willaume CHOMBART laboureur à Radinghem.
R: Le second doit 7 livres 1/2 de gros.

2B30 n1/1691 - 03/10/1597 (2) (495)
D: Alexandre LEMESRE hôte.
C: Gard MATTE demeurant au faubourg de Fives.
R: Le second doit de l'argent.

2B30 n1/1692 - 03/10/1597 (2) (495)
D: Maître Jacques DUCCELLIER receveur.
C: Nicolas et Pierre VANHEULLE.
R: Les seconds doivent 20 livres un sol 10 deniers parisis.

2B30 n1/1693 - 03/10/1597 (2) (495)
D: Jean DUMORTIER.
C: (Simon FARVACQUE notaire) Philippe CAZIER laboureur à Halluin.
R: Le second doit 39 livres parisis.

2B30 n1/1694 - 03/10/1597 (2) (495)
D: Maître Jacques DUCIELIER, receveur.
C: Josse LEGROUL de Libercourt.
R: Le second doit 24 livres 6 sols 5 deniers.

2B30 n1/1695 - 03/10/1597 (2) (495)
D: Maître Jacques DUCIELIER, receveur.
C: Pierre DEROUBAIX de Libercourt.
R: Le second doit 11 Livres 15 sols 9 deniers.

2B30 n1/1696 - 03/10/1597 (2) (496)
D: Maître Jacques DUCIELIER, receveur.
C: Hector DEBEAUREPAIRE de Wahagnies puis Antoine LEGROUL de Libercourt puis Louis HERRENG cuisinier puis Jean WATRELOS de Libercourt.
R: Les seconds doivent 63 livres 13 sols 6 deniers, 5 livres 2 sols, 27 livres 8 sols, 8 livres 6 sols et 64 livres 16 sols parisis.

2B30 n1/1697 - 03/10/1597 (2) (496)
D: Pasquier COISNE cordonnier à Linselles.
C: (Jean GHESQUIERE notaire) Jean DESBONNETZ et Anne LEFEBVRE sa femme.
R: Les seconds doivent 50 livres parisis.

2B30 n1/1698 - 03/10/1597 (2) (496)
D: Josse VERDIERE receveur de Monsieur le président de NAMUR.
C: Noël YSACQ d'Ennetières lez Avelin puis Jean HACOUL de Has paroisse d'Avelin.
R: Les seconds ont pris en bail 22 cens et 19 cens 1/2 de terres du premier.

2B30 n1/1699 - 03/10/1597 (2) (497)
D: Guillaume DUQUESNE.
C: Jacques AHAIGE.
R: Le second doit 74 sols parisis de reste de plus grande somme pour avoir scié du bois en achielles.

2B30 n1/1700 - 03/10/1597 (2) (497)

D: Thomas DELAOULTRE.

C: Pierre DELEPORTE de Neuville en Ferrain.

R: Le second a vendu 424 bourées moyennant 24 livres parisis non livrées.

2B30 n1/1701 - 03/10/1597 (2) (497)

D: Alexandre LEMESRTE hôte.

C: Gérard MATTE.

R: Le second doit 9 livres 9 sols parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1702 - 03/10/1597 (2) (497)

D: Antoine CHARLET tonnelier.

C: Eustache DESAILLY (ou LEROY?).

R: Le second doit 30 florins carolus à cause de la table due par Paul LEROY fils du dit Eustache (*sic*) pour deux années.

2B30 n1/1703 - 03/10/1597 (2) (497)

D: Jean ROUSSEL de Sequedin.

C: Jean HEDDEBAULT d'Illies.

R: Le second doit 8 livres parisis pour une année de cense de 5 cens de terre.

2B30 n1/1704 - 03/10/1597 (2) (498)

D: Mahieu FLEURY.

C: Charles DELEBARRE laboureur à Armentières.

R: Le second doit rendre 24 livres 10 Sols parisis que le premier a payé à sa place à Pierre DEPONT et 40 sols pour un lot de vin à Jean BUISOT hôte.

2B30 n1/1705 - 03/10/1597 (2) (498)

D: Henri DE BEAUFFREMEZ époux de Damoiselle Louise BALLET auparavant veuve de Jean HENNACHE.

C: Chrétienne VICERY veuve de Nicolas BECQUET.

R: La seconde doit 400 florins carolus que le dit Nicolas avait en avancement de mariage d'autant plus que le dit HENNACHE son cohéritier de à présent défunte Madeleine GALLOIS étant devisé par le traité de mariage du dit feu Nicolas qu'il serait tenu de rapporter et mettre en mont commun ce qu'il avait eu en avancement de son mariage.

2B30 n1/1706 - 03/10/1597 (2) (498)

D: Jeanne LEVESQUE veuve d'Antoine CLEMENT.

C: Gabry DEFAILLON d'Ascq.

R/ Le second doit 19 livres parisis à cause de prêt.

2B30 n1/1707 - 03/10/1597 (2) (498)

D: Mahieu TRESEL.

C: Marie POTTIER veuve de Regnault BRIET de Huvet paroisse de Fretin.

R: La seconde doit 15 florins carolus de reste à cause de vente d'une jument de poil noir.

2B30 n1/1708 - 03/10/1597 (2) (498)

D: Louis DEVENDEVILLE.

C: Mahieu DURETZ meunier d'Ascq.

R: Le second doit 5 livres 10 sols 5 deniers parisis de reste à cause de bois non livré au premier.

2B30 n1/1709 - 03/10/1597 (2) (498)

D: Jean HENNOT hôte.

C: Robert BACLER.

R: Le second doit 36 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1710 - 03/10/1597 (2) (498)

D: Nicolas DUMONT maréchal.

C: Jacques BOUCHART.

R: Le second doit 36 livres parisis à cause de vente de ferrailles.

2B30 n1/1711 - 03/10/1597 (2) (499)

D: Antoine LEGHIEZ époux de Marie CAULLET auparavant veuve de Feuris DUBOIS.

C: Jacques MILLE et sa femme d'Ennetières.

R: Les seconds doivent 4 livres 14 sols à cause de vente de bure (*beurre*).

2B30 n1/1712 - 03/10/1597 (2) (499)

D: Martin LABBE, boucher.

C: Jean GRARD de Gondécourt.

R: Le second doit 36 livres parisis à cause de revente de blé de cense.

2B30 n1/1713 - 03/10/1597 (2) (499)

D: Michel PARENT, Robert COLLA..., Jean ROSTIN et Jean WAIMEL tuteurs de Charles, Michel, Guillaume et Nicolas DELAOUTRE enfants et héritiers de feu Olivier.

C: Noël BATAILLE et Jacques LAGACHE laboureurs à Avelin puis Philippe TOURNEMINE demeurant à le fossemare puis Philippe LECLERCQ puis Jérôme WAULLART.

R: Les seconds doivent 125 livres, 24 livres, 46 livres et 60 livres à cause de vente de blé.

2B30 n1/1714 - 03/10/1597 (2) (499)

D: Hubert LEPERS époux de Rose CASTEL veuve auparavant de Pasquier DESTAILLEURS.

C: Pierre DUTHOIT puis Guillaume SIX dit Bontemps.

R: Les seconds doivent 13 livres et 4 livres parisis à cause de dépenses de bouche.

2B30 n1/1715 - 03/10/1597 (2) (499)

D: Simon MAUROIT, caucheteur.

C: Georges MARIAIGE.

R: Le second doit 4 livres 7 sols 6 deniers à cause de vente de draps.

2B30 n1/1716 - 03/10/1597 (2) (499)

D: Marie LE GUILLEBERT épouse et procuratrice de Jean DELEHAYE.

C: Jean RACHET demeurant au hameau de Basinghehem paroisse d'Esquermes.

R: Le second doit 19 livres 2 sols parisis à cause de dépenses de bouche faites et accrues par feu Jean DUHEM duquel le second a épousé la veuve.

2B30 n1/1717 - 03/10/1597 (2) (500)

D: Pierre PEUTEMAN marchand à Lille.

C: Jacques LECLERCQ dit Testelmolle de Bachy.

R: Le second doit 47 florins carolus de reste à cause de vente d'un cheval hongre.

2B30 n1/1718 - 03/10/1597 (2) (500)

D: Les quatre HAUTS JUSTICIERS messieurs les mayeur et échevin de la ville de Lille représentant des Etats de Lille et châtellenie de Lille, Douai et Orchies.

C: Damoiselle Marie FEBVRIER veuve de Guillaume CUVILLON, Jean DEBRABANT et Simon CUVILLON curateurs commis aux biens du dit feu Guillaume.

R: Défaut de présentation.

2B30 n1/1719 - 03/10/1597 (2) (500)

D: Sire Michel LEMAHIEU prêtre.

C: Simon DUHEM fils et héritier de feu Guillaume.

R: Défaut de présentation.

2B30 n1/1720 - 03/10/1597 (2) (500)

D: Guillaume CRIEL hôte.

C: Thomas DESBO...

R: Défaut de présentation.

2B30 n1/1721 - 03/10/1597 (2) (501)

D: Damoiselle Agnès FASSE veuve de Roger DEVENDEVILLE.

C: Noël FISCHÉL.

R: Défaut de présentation.

2 B 30 / 2

2B30 n2/01 - 21/01/1633 (3)

D: Jean WACRENIER fils de François et de feu Marie RIBREUCQ, marchand à Lille.

C: Tous.

R: Suite au trépas de François RIBREUCQ son grand-oncle et au partage fait avec ses cohéritiers, il a hérité un quart et par achat de Pierre TROSTER et Damoiselle Marie WACRENIER sa femme autre quart faisant la moitié de biens à Armentières.

S: Marguerite RIBREUCQ veuve de Félix LEDIEU de Lille en son absence parlant à son fils (*virgule manquante?*) André RIBREUCQ à Armentières

2B30 n2/02 - 21/01/1633 (5)

D: Simon LORTHIOIR fils de feu Martin, laboureur et Marie ROMON sa femme de Santes.

C: (21/12/1632 Simon STINPUT notaire) Jean FERRET plouvier à Lille.

R: Le second a baillé une maison sur 6 cens à Santes.

S: Simon DEROZENDAL bailli de Santes, Charles GLORIAN lieutenant de bailli de Wavrin.

2B30 n2/03 - 21/01/1633 (6)

D: La table des pauvres de Beaucamps.

C: (01/12/1632 Nicolas GOULLON notaire) Jean LEBLANCQ fils de feu Allard, laboureur à Beaucamps.

R: Le second a donné 25 livres parisis aux pauvres par an.

S: Laurent BUISINE lieutenant de la seigneurie du Fresnoy, Jean LEBLANCQ au faubourg des Malades à Lille, Vincent PLANCQUE et Jeanne LEBLANCQ sa femme de Beaucamps.

2B30 n2/04 - 21/01/1633 (7)

D: Damoiselle Catherine HANGOUART veuve d'Adrien DOUCHET vivant sergent à ce siège et maître Bauduin EMPIN licencié es droits, avocat postulant à ce siège, la dite comme mère et le dit comme curateur des biens des dits enfants.

C: (09/10/1632 Nicolas BRIDOUL et Jean DUHAMEL notaires) Gilbert GRANDSIRE fils de feu Gilbert laboureur à Pont à Marcq et Guillaume CRESPIN fils de feu Antoine, laboureur et hôte "Au croissant" à Pont à Marcq.

R: Les seconds doivent payer 50 livres parisis par an pour atteindre 900 livres parisis finalement pour répondre au contrat passé devant Maximilien LEFEBVRE l'aîné, Pierre LIPPENS, Simon STINPUT et Pierre CARON, garantit par une vache, tonneaux, blé... et terres.

S: Jean LEMESRE bailli de Vertain, Antoine DURIEZ.

2B30 n2/05 - 21/01/1633 (9)

D: Philippe NOLLET et sa femme laboureur à Phalempin, censier des "Rigolles".

C: Damoiselle Jeanne LEGUILLEBERT, Allard THEVELIN curateur de François LEGUILLEBERT et Louis THEVELIN de Lille.

R: Les seconds lui ont baillé la dite cense sur 9 bonniers 5 cens 1/2.

S: Jean MALLET lieutenant de Phalempin, au dit THEVELIN et sa femme et aux dits curateurs.

2B30 n2/06 - 21/01/1633 (9)

D: Antoine REGNART marchand à Lille et Demoiselle Madeleine DUPONT sa femme et Demoiselle Jeanne DUPONT célibataire à Lille filles et héritières de feu Demoiselle Jeanne DELECOURT veuve de Gard DUPONT.

C: Tous.

R: Par le trépas de leur mère leur sont succédées 2 pièces de 10 cens de terre à Fâches.

S: Charles PETIT lieutenant de bailli de Fâches.

2B30 n2/07 - 21/01/1633 (10)

D: Antoine MINET couturier et laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (08/03/1632) Louis LIBERT de Vendeville.

R: Le second a baillé une maison sur 6 cens à Bonanche paroisse de Templeuve en Pévèle.

2B30 n2/08 - 21/01/1633 (11)

D: Marie LOLLIEUR fille de feu Mathis et feu Péronne CAULDRON vivante fille de Michel et de Marguerite POLLET.

C: (13/06/1616 Jean DELAHAYE notaire) Le dit Michel CAULDRON et Valérien CAULDRON son fils, fils de la dite POLLET.

R: Suite au trépas de la dit POLLET leur sont succédé à eux trois le tiers d'un cent 1/2 de jardin et maison à Roubaix dont le dit Valérien a droit de par la coutume ce à quoi son père l'a fait renoncé moyennant 108 livres parisis à condition qu'il ne prétende en rien sur les droits qu'Hélène CAULDRON et les enfants de Péronne CAULDRON peuvent avoir sur le dit lieu chacune pour un tiers. Puis le dit Valérien a fait donation à la dite Hélène sa sœur et aux enfants de la dite Péronne aussi sa sœur leur permettant de faire mise de fait sur les 2/3 ce que la première comparant seule fille de la dite Péronne pour son tiers.

S: Jean DELESPAU lieutenant du bailli de Roubaix, Wallerand LEZY de Roubaix.

2B30 n2/09 - 18/02/1633 (13)

D: Philippe VICCART.

C: Charles APOURCHEAULX.

R: Le premier droit d'une lettre de rente au rachat de 150 florins. Jean VICCART ayant vendu un héritage hypothéqué par cette rente au dit APOURCHEAULX.

2B30 n2/10 - 18/02/1633 (14)

D: Pierre BERNARD écuyer, seigneur de Taintignies.

C: (27/01/1610 devant les juges de la seigneurie de Guignies) Jean LEGRIN.

R: Le second a créé une lettre de rente héritière au rachat de 400 florins.

2B30 n2/11 - 18/02/1633 (15)

D: Josse DESMONS fils de Martin de Has paroisse d'Avelin.

C: (09/04/1631 Philippe CUIGNET et Laurent SCRIECK notaires) Guillaume DEBRAY sergent à ce siège.

R: Le second a baillé des terres à Avelin.

S: Messire Pierre DE CROIX seigneur d'Oyembourg à cause de son fief d'Has et Jean PETIT bailli d'Estaimbourg.

2B30 n2/12 - 18/02/1633 (15)

D: Michel LECOMTE laboureur à Attiches époux de Jeanne DESMONS et Marie DESMONS sœurs, nièces et héritières de feu François DESMONS et de Jeanne DESMASURE leurs grand-père et mère-grande.

C: Tous.

R: Suite au décès de leurs grands-parents leur appartiennent 1/6° d'une maison sur 6 cens 1/2 à Avelin (*acte non terminé*).

2B30 n2/13 - 13/01/1640 (17)

D: Jeanne WAYMEL veuve avec enfants de Pasquier DARLET et dernièrement d'André HOUSEE de Noyelles, Guillaume DARLET, Antoine LEFEBVRE et Barbe DARLET sa femme, ceux deux derniers enfants du dit feu Pasquier, les dits Guillaume DARLET et Antoine LEFEBVRE, Thomas THIBAUT et Antoine DUTHILLEUL tuteurs de Josse, Pierre, Jeanne et Marie DARLET enfants et héritiers de feu Pierre qui fut fils et héritier du dit feu Pasquier.

C: Tous.

R: Par le trépas du dit Pasquier sont échus à Guillaume, Barbe et feu Pierre et aux dits Josse, Pierre, Jeanne et Marie DARLET ses enfants différents biens dont la dite veuve jouit en particulier une maison sur 3 cens à Noyelles que Jude DELECROIX de Noyelles maintient avoir acheté à Etienne DESCLOQUEMAN époux de Marie THIBAUT auparavant veuve du dit Pierre DARLET.

S: Wallerand DECROIX lieutenant bailli et Antoine VANHEUREBECQ aussi lieutenant bailli.

2B30 n2/14 - 13/01/1640 (18)

D: Georges PIERRACHE boulanger.

C: (04/02/1629 Pierre DEHULST notaire) Jean BECQUART laboureur à Wazemmes.

R: Le second a baillé une boulangerie porte de la Barre à Lille.

2B30 n2/15 - 13/01/1640 (18)

D: Antoine PENNEL, Jacques DILLIES et Jean SAMPART tuteurs de Jean PENNEL fils d'Arnould et de feu Jeanne DILLIES dont le mineur est héritier.

C: (11/03/1639 Jacques DEPARMENTIER notaire) Le dit Arnould PENNEL fils de feu André demeurant à Loos.

R: Le dit père a fait formature à son fils promettant de le nourrir... et lui donne 2 cens 37 verges 1/2 à Loos.

2B30 n2/16 - 13/01/1640 (19)

D: Noble homme Ferry DE LA HAMAIDE seigneur du Fay, d'Egmont etc. demeurant à Thumeries, exécuteur testamentaire de feu Messire Robert DE LA HAMAIDE vivant prévôt de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Cambrai, seigneur du Fay et comme neveu et héritier du dit son oncle.

C: (08/02/1617 devant les hommes de fief du Hainaut) Noble homme Messire Jean DE DION chevalier, seigneur de Wandomme et Gilles DE DION seigneur de Lormignies(?) père et fils.

R: Le dit défunt a acheté à Damoiselle Bauldru COSPEAU veuve de maître François LEROY qui l'avait acheté à Noble Damoiselle Catherine DE CARONDELET chanoinesse de l'illustre chapitre Madame Sainte Bauldru une lettre de rente créée par les seconds au profit de la dite chanoinesse au rachat de 800 livres tournois.

2B30 n2/17 - 27/01/1640 (20)

D: Charles DELOS fournier au faubourg des Malades à Lille et Antoinette PHILIPPE (ou FLIPO) sa femme nièce et donatrice de feu Jeanne BEHAGHE veuve d'Adrien PHILIPPE (ou FLIPO) vivant demeurant au faubourg des Reneaux à Lille.

C: (11/03/1619 Gilles MARISSAL notaire) La dite BEHAGHE.

R: La dite seconde a donné à la dite Antoinette et autres enfants de François PHILIPPE (ou FLIPO) tous ses biens sauf une maison à Pérenchies.

S: François PHILIPPE, Robert VIGNOBLE et Jeanne PHILIPPE sa femme du faubourg des Malades.

2B30 n2/18 - 27/01/1640 (21)

D: Jean MARTIN et Roland LEBOUQC de Lille tuteurs de Jacques SELOSSE fils mineur de feu Jacques et de feu Catherine BLONDIN.

C: (21/12/1639 Jean CUVILLON et Jacques DEPARMENTIER notaires) Philippe BLONDIN fils de feu Philippe, cordonnier à Lille.

R: Dette du second vers le dit mineur pour 1300 livres parisis qu'il a reçu comme tuteur pour lequel il a vendu ses meubles pour 477 livres, 822 livres restant donc.

2B30 n2/19 - 27/01/1640 (21)

D: Françoise DUMOLLIN mère et tutrice d'Anne DELATTRE qu'elle eut de feu Jacques qui fut fils et héritier de Demoiselle Marie HEDDEBAULT qui fut fille et héritière de François HEDDEBAULT et Demoiselle Allionore BRAICQ.

C: (01/02/1633 les auditeurs du baillage de Lille) Toussaint et Guillaume LEMAYEUR père et fils, tanneurs, François BONAVENTURE boucher et Philippe HEDDEBAULT fils dudit François tous de Lille.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente vers le dit François HEDEBAULT fils de feu Guillaume de Lille de 43 florins carolus et 15 patards par an.

S: En la taverne "La Rouge Geulle" de Lambersart leur propriété, Daniel ADAM lieutenant de bailli de Lambersart.

2B30 n2/20 - 27/01/1640 (22)

D: Toussaint et Philippe CASTEL et Antoine MOREL époux de Marie CASTEL enfants de feu Martin CASTEL qui fut fils de feu Martin, les dits trois enfants cousins issus de germain et héritiers de feu Françoise VILLETTE fille de feu Pierre qu'il eut de feu Chrétienne CASTEL qui fut fille de feu Grard et le dit Grard du dit défunt Martin l'aîné.

C: Tous.

R : La dite VILLETTE fille de feu Pierre est morte sans hoirs, les premiers sont ses héritiers.

S: Jean GROUSETZ marchand grassier à Armentières son débiteur, Monsieur de WATTRELEZ bailli d'Armentières, aux religieuses de l'hôpital Comtesse et Jean HULLUIN.

2B30 n2/21 - 27/01/1640 (23)

D: Jean BEHAGLE fils de feu Jean, boulanger à Armentières.

C: (27/08/1636 Jacques VANDEWALLE notaire) Jacques DUTHOIT marchand à Armentières.

R: Le second a vendu une terre avec fournil à Armentières.

S: Monsieur DE WATTELET bailli d'Armentières, Jean LEPIPRE et Gilles DESRUYELLES curateurs commis aux biens délaissés par la mort de Jacques DUTHOIT.

2B30 n2/22 - 27/01/1640 (24)

D: Antoine LECAT marchand détailleur de draps à Armentières.

C: (13/05/1639 Nicolas BRETON notaire) Pierre FREMAULT fils célibataire de feu Pierre, laboureur à Illies.

R: Le second a une dette de 63 livres.

2B30 n2/23 - 27/01/1640 (24)

D: Philippe MOREL bourgeois marchand à Lille.

C: (01/12/1639 ou 1629 Jean MESMAN notaire) Michel DEVOS marchand grassier à Lille.

R: Dette du second pour 1550 livres 15 sols 11 deniers à cause de livraison de sel et seron(?).

S: Antoine PETTRIN bailli de Quesnoy (Taverne "L'écu" à Quesnoy sur Deûle).

2B30 n2/24 - 27/01/1640 (25)

D: Robert VIGNOBLE et Jeanne PHILIPPE (ou FLIPO) sa femme du faubourg des Malades à Lille.

C: (02/12/1639 Jacques BERTRAND notaire) François PHILIPPE (ou FLIPO) fils de feu Adrien, mandelier au dit faubourg père de la dite Jeanne.

R: Le second a donné des biens à Lille.

2B30 n2/25 - 27/01/1640 (26)

D: Gilles LECLERCQ et Pierre CRUCQ et Catherine LECLERCQ sa femme sœur du dit Gilles de Flers et Annappes.

C: (06/05/1639 Cornille PLOUCQUET notaire) Jeanne DELEBARRE veuve de Jean DEGRIMAUPONT d'Annappes.

R: La seconde a demandé que ses biens aillent à Marie DELEBARBE (sic), les dits Gilles et Catherine LECLERCQ ses frère et sœurs chacun pour 1/3.

S: Guillaume BAYART bailli d'Hem, Vaast DEGRIMAUPONT époux de Marie DELEBARRE qui a le tiers d'une partie des biens.

2B30 n2/26 - 15/02/1640 (27)

D: Adrien PROUVOST laboureur et Marguerite CORNILLE sa femme.

C: (27/08/1629 Gaspard SCRICK notaire) Damoiselle Françoise DELEZENNES veuve de Jacques IMBERT de Lille.

R: La seconde a baillé une fermette sur 3 bonniers 1/2 à Flers.

S: Jean MEURISSE bailli de l'échevinage d'Annappes, Michel CUVILLON écuyer, greffier criminel de Lille père et tuteur de Marie Françoise sa fille, Jacques IMBERT marchand héritier héréditaire de la dite Marie Françoise.

2B30 n2/27 - 27/01/1640 (28)

D: Antoine DESTIEU laboureur à Emmerin.

C: (09/03/1637 Wallerand BLAUART et François DESMADRIL) Jacques DUBURCQ époux de Péronne JENOYE.

R: Le second a baillé 14 cens de labeur à Loos.

2B30 n2/28 - 27/01/1640 (29)

D: Catherine POLLART veuve d'Antoine THOREL du faubourg de La Madeleine à Lille mère et héritière de Marie THOREL qui fut nièce et héritière de Nicolas THOREL son grand-père.

C: Tous.

R: Suite au trépas da dite fille lui appartient la moitié d'une maison sur 2 cens à Ostricourt à l'encontre de Mathieu LOYS d'Ostricourt.

S: Pierre CARLIER lieutenant d'Ostricourt.

2B30 n2/29 - 27/01/1640 (30)

D: Catherine DESCAMPS prieuse du couvent de Saint Sauveur dit des Campeaux.

C: Sœur Catherine FREMAULT au dit couvent.

R: La seconde doit une rente de 125 carolus par an au rachat de 2500 florins carolus.

S: Biens à Flers, Wasquehal et 7 bonniers avec fermette à Halluin appartenant à Pierre FREMAULT demeurant au faubourg des Malades à Lille. Jacques DUHAMEL Bailli de Wasquehal, Abraham PLANTEFEBVE bailli de Duremont à Halluin.

2B30 n2/30 - 27/01/1640 (31)

D: Jean DELEMARRE laboureur à La Neuville représenté par Jean DELEMARRE son fils.

C: (08/11/1639) Jacques CORDONNIER receveur de haut et puissant Sr Eugène DE NOYELLES marquis de Cysoing, comte de Marle et de Croix, Vicourt, de Melles, baron de Rosignol et de Raspe.

R: Vente par le second de 1/2 bonnier de bois à Mons en Pévèle.

S: Michel BARRAT laboureur et brasseur à Mons en Pévèle.

2B30 n2/31 - 27/01/1640 (32)

D: Arnould DUHAYON fils aîné et héritier de feu Jacques, laboureur à Wavrin.

C: Tous.

R: D'après la coutume le meilleur bien de ses parents à son choix lui appartient.

S: Charles GLORIAN lieutenant de bailli de Wavrin, Marie LUTUN veuve de Jacques DUHAYON, Antoine DUHAYON, Charles CARDON époux de Marie DUHAYON et Michelle DUHAYON fille célibataire du dit feu Jacques et Robert ROMON et sa femme.

2B30 n2/32 - 27/01/1640 (33)

D: Gilles DEJONVILLE fils émancipé de Martin.

C: (23/05/1639 Nicolas VINCRE notaire) Son père.

R: Son père a déclaré avoir eut en mariage de feu Jacqueline DERACHE un fils appelé Gilles alors âgé de 2 ou 3 ans en secondes noces lui promettant 1000 livres de Flandre et une paire de linceuls de lin ce qui fut accepté par Pasquier DEJONVILLE oncle, Charles JONVILLE cousin, Antoine CEUILLE et Noël MULLIE oncles alliés maternels et tuteurs du dit enfant.

S: Guillaume BAIART bailli d'Hem et Martin JONVILLE d'Annappes.

2B30 n2/33 - 27/01/1640 (34)

D: Chrétien BECQUEL époux de Jeanne DELECAMBRE drapier à Haubourdin et Catherine DELECAMBRE de Lille filles de feu Antoine et de feu Jeanne DUSAULCHOIR.

C: (09/06/1638 Etienne TAVERNE et Gérard HOCHART notaires) La dite Jeanne DELECAMBRE et Monsieur maître Michel JOLY prêtre doyen de la chrétienté et pasteur de Carvin et Jacques DELECOURT laboureur à Camphin lez Seclin tuteurs de Catherine DELECAMBRE et Antoine CHOMBART marchand drapier et Péronne CARPENTIER sa femme auparavant veuve du dit Antoine DELECAMBRE d'Haubourdin pour eux et la dite Péronne comme mère et tutrice d'Alexandre DELACAMBRE forts des autres tuteurs.

R: Etant en procès devant la justice d'Haubourdin ont trouvé un accord suite au trépas d'Antoine DELECAMBRE.

S: Guillaume CUVELIER bailli de Camphin en Carembault.

2B30 n2/34 - 23/02/1640 (36)

D: Laurent MILLEVILLE laboureur et Chrétienne BILLAU sa femme de Sainghin en Weppes.

C: (04/02/1636 devant les notaires royaux de La Bassée) Jacques BILLAU laboureur à Sainghin en Weppes.

R: Le second leur a donné la 13^e partie de 14 cens de fief à Sainghin.

2B30 n2/35 - 23/02/1640 (37)

D: Gaspard DELATTRE laboureur à Gamans paroisse de Lesquin.

C: (14/12/1638 Jacques BEGHIN notaire) Damoiselle Jacqueline MOUCQUE douairière de feu Jacques DUBOSQUEL vivant écuyer, Sr du Coustreberghe etc.

R: La seconde a baillé 31 cens de labour à Fretin.

S: Gaspard COMBLET de Lesquin.

2B30 n2/36 - 09/03/1640 (37)

D: Antoine LECAT marchand détailleur de draps à Armentières.

C: (09/01/1640 Jacques ERNOULD notaire) Jean DELECOEULLERIE laboureur à Fromelles.

R: Dette du second pour 115 livres à cause de vente et livraison de marchandise de draperie.

2B30 n2/37 - 09/03/1640 (38)

D: Jacques WILLOT dit de PERNES bourgeois et marchand à Lille pour lui et comme père et tuteur de Jacques et Marie WILLOT dits de PERNES ses enfants qu'il eut de Damoiselle Agnès DUGARDIN sa première femme.

C: (11/02/1640 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Antoine DECROIX fils de feu Antoine, bourgeois de Lille, époux de Damoiselle Jeanne LECANDELE, cousin du dit WILLOT.

R: Accord suite à un procès à ce siège concernant la mise de fait que le dit premier et sa femme ont demandé pour sûreté de la donation à eux faite pardevant Jean et Gilles BRABANT notaires le troisième de novembre 1625 du droit et action échus par le trépas de Pierre DECROIX son frère germain au cas qu'il fut advenu ou les biens qui lui succéderaient au cas où le dit Pierre expaysé passé plusieurs années viendrait à décréter avant le dit Antoine son frère et les droits venant de feu Martin DECROIX son frère consanguin pour la somme de 10 000 florins à cause de plusieurs bénéfices reçus du dit WILLOT et autre procès devant les échevins de Lille sur ce que le dit Antoine DECROIX a obtenu lettres patentes annulant la donation et autre procès à venir concernant la vente de terre à Ronchin par le dit DECROIX à Thomas SIX avec création de rente à payer par le second et sa femme et Olivier DESMAZIERES fils de feu Antoine et de la dite LECANDELE en premières noces.

S: Guillaume BAYART bailli d'Hem, Olivier DESMAZIERES, Jean DUGARDIN, Jacques WARESQUEL et Jean GILLES curateurs commis aux biens de Martin DEMONS et Damoiselle Marie DUJARDIN veuve de Jacques DETONDEUR, François PARENT, Gaspard DESBARBIEUX, Guillaume CASTELLAIN, Pierre DEROCQ, Jean DECASTEKERE, Etienne FACE, Antoine DUHOT, Michel CARDON, Jacques FACE, Antoine DENIS, Antoine PREVOST et Mahieu DESPLANCQUES ministres généraux de la bourse commune des pauvres de Lille.

2B30 n2/38 - 09/03/1640 (44)

D: Augustin HUESTE et Isabeau MOREL sa femme auparavant veuve de Jean GAILLARD et mère et tutrice d'Anne, Marie, Jeanne, Isabeau, Antoinette et Marguerite GAILLARD de Douvrin.

C: Tous.

R: Possèdent des biens suite au trépas de Jeanne MORTROEUL leur mère-grand paternelle veuve de Balthazar GAILLART suivant la présentation accordées par les dits grands-parents au contrat de mariage des dits Jean GAILLARD et Isabeau MOREL passé devant Jacques BONDUÉL notaire le 30/04/1617 à prendre à l'encontre de Jacques GAILLARD leur oncle.

S: Jacques GAILLARD à Douvrin, Marie GAILLARD épouse de Philippe DEJUSNE, Pierre, Jean, Jacques, Antoine et Guillaume LEROY enfants de feu Jean et de Jeanne GAILLARD.

2B30 n2/39 - 09/03/1640 (45)

D: Nicolas DUTHY d'Hérrin.

C: (10/11/1639 Bauduin DEHARNES notaire) Pierre DUTHY son frère laboureur à Aiche (Aix?).

R: Le second a donné le 3° de la moitié d'une maison sur 3 cens à Genech.

2B30 n2/40 - 09/03/1640 (46)

D: Messire Pierre DUCHAMBGE prêtre chanoine de l'église cathédrale Notre-Dame de Tournai, neveu et donataire de feu Pierre CAMBIER qui fut son père-grand.

C: (06/07/1628 Gaspard SCRIECK notaire) Tous.

R: Le dit grand-père lui a donné deux rentes viagères de 400 florins chacune par an à la charge de Martin, Simon et Jean CAMBIER ses enfants chacun pour un tiers et autre rente de 100 florins par an le 01/10/1632 obligeant le dit Simon. Le dit Martin, marchand à Anvers, étant mort depuis après son père délaissant Damoiselle Lucie CARLIE sa veuve avec enfants.

S: Les héritiers de Pierre BEAUVENTRE à Martinsart paroisse de Seclin, Jean DELEVOYE lieutenant du bailli de Comines, maître Pierre CAPPON bailli de Seclin, Jacques DELATTRE bailli de Willems, Renacle TRONZON receveur bailli du prince de CHIMAY à Comines, Philippe TREZEL et sa femme d'Hem, Jacques LEBLON à Willems.

2B30 n2/41 - 23/03/1640 (48)

D: Antoine LECAT marchand détailleur de draps à Armentières.

C: (30/01/1640 Jacques ARNOULD notaire) Pierre FREMAULT fils de feu Pierre d'Illies.

R: Dette du second pour 200 livres parisis à cause de vente et livraison de marchandise de draperie et grosserie.

2B30 n2/42 - 23/03/1640 (49)

D: Thomas DECROIX chevalier, seigneur de Mallavoy etc. fils et héritiers de feu Messire Pierre DECROIX chevalier, seigneur de la Fresnoy héritier de Messire Jean DE THIENNES chevalier, seigneur de Willerzy et de Dame Marguerite DE GHISELAIN.

C: Tous.

R: Suite au trépas de son père lui sont succédés 2 cens de labour pris en 4 cens à l'encontre des hoirs Toussaint LAMIOT à Avelin.

S: François DEWILLE et sa femme de Lille et Nicolas DEBACHY de Has à Avelin.

2B30 n2/43 - 23/03/1640 (50)

D: Jacques DELETOMBE de Tourcoing.

C: (07/12/1638 FARVACQUES notaire) Jeanne DELETOMBE sa mère de Tourcoing.

R: La seconde lui a baillé une maison sur 8 cens 1/2 à Tourcoing.

S: Le Sieur LEMALLORD bailli de Tourcoing, Jean, Pierre et Catherine DELETOMBE enfants de feu Jeanne DEMARHEM, Josse DUBOIS naguère époux de Marguerite DELETOMBE père et tuteur de ses enfants, Arnould DESROUSSEAU tuteur de Balthazar DELETOMBE fils et héritier de feu Betreumieux.

2B30 n2/44 - 23/03/1640 (51)

D: Romain DECROIX tondeur de grande forches à Lille fils et héritier de feu Agnès JACQUART veuve de Romain DECROIX, fille et héritière de feu Noël qui fut fils de (blanc) JACQUART.

C: Tous.

R: Suite au trépas de sa mère lui sont succédés 3 cens à Avelin.

S: Martin DUBUISON et Pierre DEROUBAIX occupeurs.

2B30 n2/45 - 23/03/1640 (52)

D: Charles DEBECQUE laboureur à Fromelles.

C: (10/12/1639 Jean DUTRIEZ notaire) Betreumieux LESAFFRE laboureur à Fromelles.

R: Le second lui a rebailé 12 cens à Fromelles et Herlies.

S: Jean FLAMENT bailli d'Herlies.

2B30 n2/46 - 23/03/1640 (52)

D: Pierre LEROY de La Bassée frère et héritier de feu Péronne et Michelle LEROY.

C: Tous.

R: Par les trépas de ses sœurs lui sont succédées les deux parts de cinq de 5 cens de labour à Salomé.

S: Jean LEMESRE bailli de Salomé, François WATTRELOS et (blanc) DUBIEZ sa femme, Hugues DUBIEZ, Marie DEBARGHE veuve d'Antoine DUBIEZ, Guy DUBIEZ, Louis DEFACHE et (blanc) DUBIEZ sa femme tous enfants et héritiers de la veuve Guy DUBIEZ.

2B30 n2/47 - 23/03/1640 (53)

D: Gallien POISSONNIER fils et héritier de feu Gallien, laboureur à Verlinghem.

C: (03/01/1629 Clément DELEFOSSE notaire) Charles MANESET.

R: Le second a baillé au dit feu Gallien et Gilles POISSONNIER frères 3 bonniers 1/2 de labour à Verlinghem.

S: Jacques DELANNOY marchand et la veuve Gilles LEBOUCCQ sa belle-mère de Lille.

2B30 n2/48 - 21/04/1640 (54)

D: Pierre SPELBROOT bourgeois et marchand à Orchies.

C: (11/01/1640 devant les auditeurs d'Orchies) Bartholomé SIGIER et Marie ROUSSEAU sa femme laboureur à Nomain.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 16 florins 8 patards par an au rachat de 262 florins 10 patards.

2B30 n2/49 - 21/04/1640 (55)

D: Damoiselle Catherine LEPERS veuve d'André LEBLANCQ bourgeoise Lille.

C: (03/08/1621 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Georges DEWALLIE lieutenant des bois de Flobecq, procureur spécial de Messire Antoine DONGNIES chevalier, seigneur de Pérenchies et de Dame Marguerite DE JAUSSE dicte de MASTAING sa compagne.

R: Les seconds ont créé une rente héritière au profit du dit Andrieu de 100 florins carolus par an réduite depuis du denier 16 au denier 18.

S: Messire Jean François DOIGNIES chevalier, comte de Willerval fils et héritier des dits.

2B30 n2/50 - 21/04/1640 (56)

D: Damoiselle Anne POLLET veuve de Philippe BASSEE vivant sieur de Hesecque demeurant à Lille.

C: (02/11/1623 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Georges DEWALLIE procureur spécial de Messire Antoine DONGNIES chevalier, sieur de Pérenchies.

R: Le second a créé une lettre de rente de 150 florins carolus par an réduite en 1625 du denier 16 au denier 18.

S: Messire Jean François DOIGNIES chevalier, comte de Willerval fils des dits.

2B30 n2/51 - 21/04/1640 (56)

D: Dame Marie DELANNOY veuve de Messire Antoine DE HARCHIES vivant chevalier, seigneur de Hallennes, dame douairière du dit Hallennes.

C: (13/05/1624 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Georges DEWALUE bailli des bois de Flobecq procureur spécial de Messire Antoine DONGNIES chevalier, Sr de Pérenchies.

R: Le second a créé une lettre de rente de 100 florins carolus par an.

S: Messire Jean François DOIGNIES chevalier, comte de Willerval fils du dit Antoine.

2B30 n2/52 - 21/04/1640 (57)

D: André LEGRAND marchand à Armentières.

C: (19/12/1639 Jacques BARBRY le jeune, notaire) Isaac SIX marchand teinturier à Armentières et Isabeau DUBIEZ sa femme.

R: Dette des seconds pour 153 livres 8 sols 7 deniers de gros de Flandre à cause de livraison de marchandises de draperie.

S: Philippe QUENEULTE bailli de Wambrechies.

2B30 n2/53 - 21/04/1640 (58)

D: Jean HUIS et Pasquette HONORE sa femme de Tourcoing.

C: (15/11/1639 Antoine CARDON notaire) Pierre LEMAHIEU fils de feu Antoine, laboureur à Rollegem Capelle.

R: Le second a baillé à Jean ROUSSEL et Jean DASSONNEVILLE d'Halluin, le moulin à blé de Roncq "Moulin du Forest" avec une taverne sur 18 cens. Par acte du 16/10/1639 devant le même notaire les dits ont fait avant-bail au dit premier comparant.

S: Catherine COISNE veuve de Jacques DUCROCQUET et Marie CORNILLE veuve de Pierre DUMORTIER de Roncq occupees sortantes.

2B30 n2/54 - 21/04/1640 (59)

D: Nicolas MULLIER brasseur au faubourg saint Pierre à Lille.

C: (31/07/1737 Maître Bauduin BEHAGLE prêtre notaire) Jacques VANDEWALLE hôte et Catherine DELANNOY sa femme du dit faubourg.

R: Dette des seconds pour 600 livres parisis.

2B30 n2/55 - 21/04/1640 (60)

D: Pierre LESAFFRE et Agnès SIX sa femme de Verlinghem.

C: (13/03/1640 Gilles DESMARESCAUX notaire) Jacques DELESAFFRE laboureur à Warneton.

R: Bail par le second de 6 cens à Verlinghem.

2B30 n2/56 - 21/04/1640 (60)

D: Arnould HORREN fils de feu Pierre, laboureur à Deûlémont.

C: (07/12/1639 Jean DUHAMEL notaire) Adrien LEHOUCQ fils de feu Gilles, marchand à Comines comme époux de Péronne LEWILLE (plus loin LEWILDE).

R: Le second a baillé 7 quartrons de pré à Deûlémont occupés par Etienne HORREN.

S: Jérôme LEWILDE laboureur à Deûlémont.

2B30 n2/57 - 21/04/1640 (61)

D: Guillaume CHEVALIER bourgeois d'Armentières.

C: (12/12/1635 Jacques BARBRY l'aîné notaire) Georges LIAGRE drapier à Armentières.

R: Le second a déclaré que le premier, son beau-père est son caution vers Louis et Emmanuel FARIA marchands à Lille pour 138 livres de gros à cause de l'achat de laine dont il a promis de le décharger ce qu'il n'a pas encore fait.

S: Pierre LANSART lieutenant de bailli d'Armentières, François DUMOLLIN bailli de la seigneurie de Bois Grenier.

2B30 n2/58 - 21/04/1640 (62)

D: Gilles DECOTTIGNIES fils de feu Pierre, et Antoinette LEURIDAN sa femme laboureurs à Wasquehal.

C: (09/05/1637 André VINCRE notaire) Son père.

R: Le second lui a baillé une maison sur 6 cens 1/2 à Wasquehal et autres terres et autres le 30/05/1639.

S: Louis DESAINS Bailli de Baroeul, Nicolas ROMON et Jeanne DECOTTIGNIES sa femme, Hélène DECOTTIGNIES veuve d'Amand LEBASIEU de Wasquehal, Vincent DURETZ et Péronne DECOTTIGNIES sa femme de Lambersart.

2B30 n2/59 - 21/04/1640 (63)

D: Jacques DORCHIES seul curateur commis aux personnes et biens de Jean et Antoine DUBURCQUE enfants et héritiers avec d'autres de Luce DELEZENNES vivante femme de Guillaume CROMBET et auparavant veuve de Rogier DUBURCQ père aux exposants.

C: (12/11/1638 Jean BOISACQ notaire à Fretin) La dite DELEZENNES alors épouse du dit CROMBET.

R: La seconde a fait partage aux enfants de ses deux mariages de biens à Templeuve en Pévèle venant de Jean DELEZENNES dit Bourguignon son père.

S: Guillaume CROMBET bailli de la Grurie, Michel WARTEL bailli de la seigneurie Despeaux, au dit Guillaume CROMBET pour lui et fort de Nicolas DELEMESLE et Lucquette CROMBET sa femme.

2B30 n2/60 - 04/05/1640 (64)

D: Pierre LEGILLON écuyer, Sr de Millevoeye ayant droit par transport de Jacques FOURNIER.

C: (28/04/1638 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Betreumieux LESAFFRE laboureur à Fromelles.

R: Le second s'est obligé pour 9 florins 7 patards 6 deniers tournoi de rente héritière par an au rachat de 150 florins. Le dit second a vendu des biens à Pasquier DUBOIS de Prêmesques.

2B30 n2/61 - 04/05/1640 (65)

D: Pierre DEFACHE fils de Jacques de Salomé.

C: (12/03/1630) Louis DEFACHE de Salomé.

R: Le premier a vendu au second ses droits sur 1/2 quartron de maison.

S: Jean LEMESRE bailli de Salomé.

2B30 n2/62 - 04/05/1640 (65)

D: Laurent DUPUICH fils de feu Pierre.

C: (14/12/1634 Guillaume LECLERCQ notaire) Jean BONDUEL et Louis BECQUART pour eux et forts de Jeanne CARTON veuve de Jean BONDUEL leur mère et belle-mère.

R: Les seconds ont baillé à Arnould LALLEMAN hôte au "Quyguenpot" et Barbe DINANT sa femme auparavant veuve de Pierre DEPUICH la dite taverne à Comines, bail qui se poursuit avec le premier comparant son fils.

S: Jean DELEVOY lieutenant de bailli de Comines, la dite veuve BONDUEL de Comines.

2B30 n2/63 - 19/05/1640 (66)

D: Marie Claire et Marguerite DUPONT filles suffisamment âgées de Pierre et Nicolas ROBILLART tuteur avec d'autres d'Adrien, Antoine, Jeanne, Antoinette de Françoise DUPONT enfants mineurs du dit Pierre.

C: (21/01/1640 devant les échevins de Lille) Leur dit père.

R: Leur père a fait parchon de 7000 florins à ses enfants, chacun d'eux 1000 florins.

S: Georges DESURMONT bailli de Fâches, Jacques BENTIN Bailli de Pérenchies, Monsieur WATTELETZ bailli de Râches.

2B30 n2/64 - 19/05/1640 (68)

D: Antoinette POLLET veuve de Jacques RIBREUCQUE et Pierre RIBREUCQUE son fils d'Armentières.

C: (22/11/1633 Nicolas CORNET notaire) Jeanne PADIEU fille célibataire de feu Antoine d'Armentières.

R: La seconde a baillé une fermette sur 2 bonniers 1/2 à Armentières.

S: Pierre LANSART lieutenant d'Armentières.

2B30 n2/65 - 19/05/1640 (68)

D: Grard CAUDRELIER laboureur à Mérignies et Catherine LAURIN sa femme.

C: Le révérend Père Josse CAMBIER prêtre et procureur du couvent des Jésuites à Lille.

R: (25/09/1638 Jean DUHAMEL notaire) Le second a baillé une ferme sur 7 bonniers 13 cens dit "cense de Camphin" à Mérignies.

S: Jean LEMESRE leu jeune bailli de Pont à Marcq, Martin POUTRAIN bailli de Messieurs de Phalempin, Venant DETOURMIGNIES bailli d'Avelin, Pierre DESCLEPPES bailli de Gomez.

2B30 n2/66 - 19/05/1640 (69)

D: Jean HAUWEL marchand sayeteur à Lille procureur spécial de Jeanne HAUWEL âgée de 18 ans fille de feu François.

C: (procuracion 02/04/1640 François LEFRANCQ notaire) Tous.

R: La dite fille a la moitié de 5 cens et 3 cens de terres à Seclin occupés par la veuve Pierre BIGOTTE et autres meubles à l'encontre de Catherine HAUWEL sa sœur consanguine par le trépas de leur père.

S: Jean POUTRAIN lieutenant de bailli de l'échevinage de Seclin, Jean CASTELLAIN et Catherine HAUWEL sa femme et Marie HAUWEL sa sœur, Quentin ISERBIT.

2B30 n2/67 - 19/05/1640 (70)

D: Louis CAMPRET et Jeanne DECAIGNY sa femme de Phalempin.

C: (27/03/1639 Jean BOISACQ notaire) Marguerite DECROIX veuve de Michel DUTHILLOEUL de Fretin.

R: La seconde a baillé une maison sur 8 cens à Phalempin.

S: Jean DUBRURCQUE époux d'Isabeau DUTHILLOEUL, Floris DENGREMONT époux de Marie DUTHILLIEU, Simon JACQUART époux de Marguerite DUTHILLIEU, Jean DUBRON époux de Jeanne DUTHILLIEU, Noël DUTHILLIEU, André et Anne DUTHILLIEU.

2B30 n2/68 - 19/05/1640 (71)

D: Noël HEREN marchand de hotz au faubourg de la Barre à Lille.

C: (09/05/1633 Clément DELEFOSSE notaire) Denis TERRIE marchand et facteur à Lille.

R: Le second a baillé une maison sur 2 cens au dit faubourg.

S: Pierre WATRELOS le jeune et Vincent DUROT du dit faubourg.

2B30 n2/69 - 19/05/1640 (71)

D: Wallerand HALLOUE et Madeleine THONNEAU sa femme de La Bassée, Charles GAPON et Jeanne THONNEAU sa femme de Violaine, Martin (blanc) et Marguerite THONNEAU sa femme de Sainghin en Weppes, les dites THONNEAU filles et héritières de feu Jean et de feu Péronne LESTIENNE.

C: Tous.

R: La succession de leurs parents.

S: Jacques DEFACHE bailli de Salomé.

2B30 n2/70 - 19/05/1640 (72)

D: Dame Claude DE MARHAIS Dame de Madoue etc. veuve douairière de Noble Sr Messire Charles DE PRESSY vivant chevalier, Sr de Flencques, Haloy, Remy etc. d'Armentières.

C: (15/03/1640 Jacques VANDEWALLE notaire) Nicolas BOIDIN et Péronne MERLE sa femme d'Armentières.

R: Les seconds ont vendu une maison rue de Glatigny à Armentières.

S: Jacques BACQUART receveur d'Armentières, Pierre LANSART lieutenant d'Armentières et à Demoiselle LECOUSTRE de Lille de qui la maison est tenue.

2B30 n2/71 - 19/05/1640 (72)

D: Roger FLAMENG lieutenant de bailli de Fromelles.

C: (02/04/1640 j et Théodore BARBRY notaires) Le Révérend Père Antoine FROIDEVAL procureur spécial de Damoiselle Marie Marguerite LENGART.

R: La seconde a baillé une fermette sur 2 bonniers 13 cens à Fromelles.

S: Philippe MALLE lieutenant bailli de Phalempin et Jean VALLOIS.

2B30 n2/72 - 19/05/1640 (73)

D: Henri BILLAU et Isabeau BILLAU sa femme de Salomé.

C: (26/12/1632 Frédéric LELEU notaire) Feu maître Charles BAUET vivant bachelier de la sainte et sacrée théologie, curé propriétaire de Salomé.

R: Ont procédé à un échange de maisons.

S: Jean DEBONNAIRE pasteur d'Hantay, testateur du dit curé.

2B30 n2/73 - 19/05/1640 (74)

D: Philippe MATHON laboureur à Bersée pour lui et ayant droit par transport de Jean MATHON son frère et par le trépas de Barbe DELEMERRE.

C: (19/06/1636) la dite DELEMERRE veuve de Marthon (*sic*) MATHON ses père et mère.

R: Lui sont succédés 5 cens à Bersée avec Jean MATHON.

S: Louis DUBUS laboureur à Mons en Pévèle.

2B30 n2/74 - 19/05/1640 (74)

D: Gilles LEROY fils de feu Robert, bourgeois et marchand à Lille, époux de Demoiselle Marguerite CORNILLE fille et héritière de feu Marc et Antoinette CAPPON.

C: (24/03/1640 devant les échevins d'Estaires) Martine DELATRE veuve de Nicolas WASTELIER d'Estaires.

R: Dette de la seconde pour 3837 livres 4 sols parisis à cause de livraison de marchandises de draps.

S: Pierre LANSEL lieutenant de bailli d'Armentières.

2B30 n2/75 - 01/06/1640 (75)

D: Pierre ADAM laboureur à Marquette époux de Chrétienne BARBE fille et héritière de Jean BARBE.

C: (27/02/1636 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Antoine SIX fils de feu Guillaume, laboureur et Jacqueline GHESQUIERE sa femme de Wambrechies.

R: Les seconds ont vendu au dit Jean BARBE une rente héritière de 3 florins carolus 2 patards 6 deniers tournois par an.

S: Jean DEPALLARS bailli de Lambersart, Jeanne (*sic*) GHESQUIERE veuve d'Antoine SIX de Wambrechies et Daniel ADAM de Lambersart.

2B30 n2/76 - 01/06/1640 (76)

D: Gérard CHARLET marchand à Fromelles.

C: (27/06/1637 Jean DELEBECQUE notaire) Vincent LEBAY fils de feu Jean de Fromelles.

R: Le second a vendu 10 cens de labeur à Aubers.

S: Pierre LEBAY d'Armentières fils du dit feu Vincent.

2B30 n2/77 - 01/06/1640 (77)

D: Pierre DELEVILLE le jeune marchand de buis à Tournai.

C: (29/09/1637) Sire Ambroise DE FOURMESTRAUX prêtre.

R: Le second doit 80 livres à cause de vente d'un habit de drap, capote, pourpoint et autres.

S: Georges CARPENTIER bailli de Wattrelos, Marie LESOIR veuve de Guillaume DEFOURMESTRAUX et Martin DEFOURMESTRAUX.

2B30 n2/78 - 15/06/1640 (77)

D: Demoiselle Louise DE CRECHY fille célibataire, sœur et héritière de feu Jean DE CRECHY Sr de Lez vivant donataire de feu Philippe DELANDAS Sr de Lompret.

C: Tous.

R: Suite à la mort du dit frère lui est succédée la "cense et seigneurie de Rupily" à Morpas paroisse de Mérignies.

S: Venant DETOURMIGNIES lieutenant bailli du baron de MINGOVAL, Charles DELACHAPPELLE écuyer, tuteur avec d'autres du baron DELANDAS.

2B30 n2/79 - 15/06/1640 (79)

D: Josse SOENE brasseur à Menin.

C: (14/03/1640 sous seing privé) Jean ADAM hôte à Marquette.

R: Le second doit 120 livres parisis à cause de vente et livraison de boire de grain.

2B30 n2/80 - 15/06/1640 (80)

D: Laurent GRANDSIRE fils de feu Pierre, et Anne DESBUISSONS sa femme d'Ennevelin.

C: (05/01/639 Pierre CARRON notaire) Pierre PLICHE laboureur et Catherine DESBUISSONS sa femme fille de feu Amand.

R: Les seconds ont cédé leurs droits dans une maison sur 4 cens à Ennetières lez Avelin suite au décès du dit Amand et Mathiette HENNICQ sa femme à l'encontre du premier.

2B30 n2/81 - 15/06/1640 (80)

D: Jacques ROTY laboureur à Bercus paroisse de Mouchin.

C: Jean LEPROUX fils de feu Pierre, laboureur à Bercus.

R: Le second a baillé une maison sur 1/2 bonnier à Bercus.

S: François MOUCQUE lieutenant de bailli de la seigneurie de Bercus.

2B30 n2/82 - 15/06/1640 (81)

D: Wallerand GOMBAULT écuyer, Sr de Nomain époux de Damoiselle Marie DE HAPIOT fille et héritière de feu Georges vivant écuyer Sr de Haulcourt ayant droit des lettres de rente.

C: (15/09/1583 devant les notaires royaux d'Arras) Haute et puissante Dame Bonne DE LANNOY douairière de Noircarmes veuve de Messire Philippe DE SAINTE ALDEGONDE chevalier, seigneur du dit lieu, gouverneur, capitaine et grand bailli de Hainaut.

R: La seconde doit 3200 florins qu'elle avait reçu de Messire Philippe LEPREVOST chevalier, Sr de Seulesches, conseiller du roi pour lequel elle a créée une rente héritière de 200 florins par an.

S: Rente garantie sur les biens de Messire Jean François DOIGNIES chevalier, comte de Willerval et ceux de Dame Agnès DE DAVRE sa compagne veuve de Messire François Lamoral comte de SAINTE ALDEGONDE fils et héritier de feu Messire Maximilien qui fut fils du dit Philippe et de la dite DE LANNOY. Au dépositaire de Lille suite à la vente par le dit de Willerval et sa femme de la terre et seigneurie de Sainghin et Wallerand GOMBAULT écuyer, Sr de Maming en qualité qu'il a procédé (*sic*) Dame Marguerite DE CHALON Dame de Lalleval, Fretin etc. et Robert DUBUS écuyer Sr de Breuze.

2B30 n2/83 - 15/06/1640 (82)

D: Robert DUBUS écuyer, licencier es droits, Sr de Breuze, conseiller du roi, avocat ayant droit de lettres de rente.

C: (28/08/1554 Jean LEFEBVRE lieutenant du bailli de St Omer) Monsieur Philippe Sr DE SAINTE ALDEGONDE de Noircarmes, Genech, Avelin etc. chevalier, gentilhomme de la Chambre de l'empereur et commissaire des Lois de Flandre.

R: Le second a accordé en ampliation de partage et récompense des droits naturels et successifs à Damoiselle Jeanne DE SAINTE ALDEGONDE sa sœur 150 florins carolus 4 patards de rente héritière chaque an au rachat de 2104 florins carolus.

S: Messire Jean François DOIGNIES chevalier, comte de Willerval et Dame Agnès DE DAVRE sa compagne auparavant veuve de Messire François Lamoral comte DE SAINTE ALDEGONDE fils de feu Messire Maximilien qui fut fils du dit feu Messire Philippe. Le dit DOIGNIES ayant vendu la terre et seigneurie de Sainghin dont le règlement se trouve chez le dépositaire de ce siège.

2B30 n2/84 - 15/06/1640 (83)

D: Haute et noble Dame Madame Marguerite DE CHALON dame de Lalleval, Fretin etc. veuve avec enfants de Messire Don Philippe DE ROBLES vivant seigneur des dits lieux, chevalier de Saint Jacques, ayant la dite droit de lettres de rente.

C: (10/06/1587 devant les notaires royaux d'Artois) Garin PROUVIER châtelain d'Arras et Hugues PROUVIER son fils.

R: Les second ont créé une lettre de rente au profit de haute et puissante Dame Madame Jeanne DE SAINT QUENTIN dame de Billies, Malpart, La Folie etc. veuve de Messire Gaspard DE ROBLES vivant chevalier, seigneur des dits lieux pour 233 florins carolus 6 patards 8 deniers tournoi par an au rachat de 3500 carolus 20 patards pièce. Le 12/06/1587 devant les mêmes notaires haute et puissant Dame Madame Bonne DELANNOY douairière de Noircarmes, Dame de Mingoal, Bugnicourt etc. a reconnu cette lettre exécutoire. Depuis elle terminât vie par mort laissant haut et puissant Sr Maximilien comte DE SAINTE ALDEGONDE son fils et Sr François Lamoral DE SAINTE ALDEGONDE aussi son fils, lequel à son trépas a laissé haute et puissante Dame Madame Agnès DE DAVRE qui a convolé en secondes noces avec haut et puissant Sr Jean François DOIGNIES comte de Willerval qui a vendu la terre de Sainghin en Mélandois.

2B30 n2/85 - 15/06/1640 (84)

D: Haute et noble Dame Madame Marguerite DE CHALON dame de Lalleval, Fretin etc. veuve avec enfants de Messire Don Philippe DE ROBLES vivant seigneur des dits lieux, chevalier de Saint Jacques, ayant la dite droit de lettres de rente.

C: (07/12/1581 devant les notaires royaux d'Arras) Haute et puissante Dame Bonne DE LANNOY douairière de Noircarmes veuve de Messire Philippe DE SAINTE ALDEGONDE chevalier, seigneur du dit lieu, gouverneur, capitaine et grand bailli de Hainaut.

R: Les second ont créé une lettre de rente au profit de haut et puissant Messire Gaspard DE ROBLES vivant chevalier, seigneur de Billies, Malpart, La Folie etc. et Dame Madame Jeanne DE SAINT QUENTIN sa femme pour 103 florins carolus 12 patards 6 deniers tournoi par an au rachat de 1658 carolus 3 patards. Le 12/06/1587 devant les mêmes notaires haute et puissant Dame Madame Bonne DELANNOY douairière de Noircarmes, Dame de Mingoal, Bugnicourt etc. a reconnu cette lettre exécutoire. Depuis elle terminât vie par mort laissant haut et puissant Sr Maximilien comte DE SAINTE ALDEGONDE son fils et Sr François Lamoral DE SAINTE ALDEGONDE aussi son fils, lequel à son trépas a laissé haute et puissante Dame Madame Agnès DE DAVRE qui a convolé en secondes noces avec haut et puissant Sr Jean François DOIGNIES comte de Willerval qui a vendu la terre de Sainghin en Mélandois.

2B30 n2/86 - 30/06/1640 (85)

D: Jeanne DURIEZ de Lille ayant droit par transport.

C: (14/11/1634 Pierre DEDOURS notaire) Antoine LOMBART fils de feu André, meunier à Erquinghem.

R: Dette du second vers Jean DURIEZ père de la comparante pour 25 livres de gros.

S: Pierre LANSART lieutenant de bailli d'Erquinghem et François DUMOLLIN bailli de la seigneurie de Bois Grenier.

2B30 n2/87 - 30/06/1640 (86)

D: Jeanne DURETZ fille de Jean de Lille ayant droit par transport.

C: (14/02/1640 Nicolas CORNETTE notaire) Pierre DELECOEULLERIE fils de feu Pierre, laboureur à Fromelles.

R: Dette du second vers le père de la comparante pour 212 livres parisis.

S: Roger FLAMENG lieutenant de bailli de Fromelles.

2B30 n2/88 - 30/06/1640 (87)

D: Jeanne DURETZ fille de Jean de Lille ayant droit par transport.

C: (07/12/1639 Pierre DEDOURS notaire) Gilles DELEBOE fils d'Arnould, laboureur à Erquinghem.

R: Dette du second vers le père de la comparante pour 114 livres parisis.

S: Pierre LANSART lieutenant de la seigneurie de Raise à Erquinghem. Biens à l'encontre de Thomas DELEBOE, Simone DELEBOE veuve de Pierre LELEU et Antoine LOMBART époux de Marie DELEBOE chacun pour 1/4.

2B30 n2/89 - 30/06/1640 (87)

D: Jeanne DURETZ fille de Jean de Lille.

C: (26/02/1640 Pierre DEDOURS notaire) Simone DELEBOE veuve de Pierre LELEU d'Armentières.

R: Dette de la seconde vers le père de la comparante pour 356 Livres parisis pour quoi Gilles DELEBOE son frère s'est porté caution.

S: Pierre LANSART lieutenant de la seigneurie de Raise à Erquinghem. Biens à l'encontre de Thomas et Gilles DELEBOE et Antoine LOMBART époux de Marie DELEBOE chacun pour 1/4.

2B30 n2/90 - 30/06/1640 (88)

D: Antoine CARON collecteur de Genech.

C: (04/04/1640 devant WARTEL notaire) Messire DE LANDAS laboureur à Genech.

R: Le second a vendu l'avesture de blé sur 3 cens de labour.

S: Salomon DE LANDAS bailli des Dames de Flines et Michel DE LANDAS.

2B30 n2/91 - 30/06/1640 (88)

D: Jean LESAFFRE laboureur à Frelinghien.

C: (31/01/1639 Philippe DELETOMBE notaire) Marie LESAFFRE fille de feu Jean sa sœur de Verlinghem.

R: La seconde lui a donné tous ses biens.

2B30 n2/92 - 30/06/1640 (89)

D: Bauduin SALLEMBIER bourgeois et marchand à Lille.

C: (16/07/1639 François DEROLLERS notaire) Philippe DUBURG et Jacqueline SALLEMBIER sa femme laboureurs au faubourg Saint Sauveur à Lille.

R: Suite au partage avec le premier le 13/11/1637 avec Georges SALLEMBIER des biens de feu maître Denis SALLEMBIER leur oncle ils ont un bonnier 1/2 à Wambrechies échus aux dits conjoints qu'ils ont cédé au premier comparant.

2B30 n2/93 - 30/06/1640 (89)

D: Jeanne DELOS veuve de Jean DECARNES de Lompret mère et tutrice de Jean et Marie DECARNES.

C: (13/12/1636 Nicolas GOULLON notaire) Tous.

R: Son feu mari a donné aux dits enfants une ferme sur 2 bonniers à Lompret où il résidait et autres terres.

S: Jean DEPALLAIS bailli de Lambersart, Antoine DECARNES laboureur à Lompret, Georges PLATEL et Marguerite DECARNES sa femme de Bas-Warneton, Jacques GHIS et Antoinette DECARNES sa femme de Deûlémont.

2B30 n2/94 - 30/06/1640 (90)

D: Antoine ROUZEE et Marie BECQUART sa femme de Marcq en Baroeul.

C: (17/07/1634 Jean SCRICK notaire) Damoiselle Marie RONDEAU veuve de maître Georges BOUREL de Lille.

R: La seconde a baillé 15 cens de labour à Marcq en Baroeul.

S: Wallerand CAULLIER de Lille, neveu et héritier de la dite RONDEAU.

2B30 n2/95 - 30/06/1640 (90)

D: Damoiselle Jeanne DASSONNEVILLE veuve de Liévin LAIGNEL vivant bourgeois et marchand à Lille.

C: (09/01/1640 Jacques DEPARMENTIER notaire) Pierre PREVOST fils de feu Corneille, laboureur à Forest paroisse d'Ascq.

R: Dette du second pour 48 livres de gros pour quatre années de cense d'une maison sur 28 cens et autres.

2B30 n2/96 - 30/06/1640 (92)

D: Christophe GAYLES (plus bas GAILES) orfèvre à Lille.

C: (01/02/1640 Jean MESSEMAN notaire) Damoiselle Catherine VANHAUWUIER(?) veuve de Gilbert NOLF de Lille.

R: La seconde a baillé une maison rue St Pierre ayant enseigne "Le Poisson Rouge" pour l'ouvroir et la chambre de devant.

2B30 n2/97 - 13/07/1640 (92)

D: Pierre ESCAILLET laboureur à Carnin.

C: (17/08/1639) Piat MOUTON fils de feu maître Denis.

R: Le second a baillé 2 bonniers 10 cens 1/2 avec maison à Carnin venus à lui par partage entre le dit MOUTON et Anne MIROUL sa mère le 14/03/1639 devant Pierre LIPPENS et Michel HOUEAU notaires.

S: Piat DELEVALLEE bailli de Carnin, les curateurs commis aux biens de Piat MOUTON fils de Denis.

2B30 n2/98 - 13/07/1640 (94)

D: Pierre CAPELLE tavernier à Comines.

C: (14/10/1637 Jean LECLERCQ notaire) Jean FLEURQUIN fils de feu maître Josse de Comines.

R: Le second a baillé la taverne du "Heulme" à Comines proche du pont de la Lys.

S: Jean DELEVOYE lieutenant de bailli de Comines, Catherine LECLERCQ veuve de Jean FLEURQUIN.

2B30 n2/99 - 13/07/1640 (95)

D: Mère anchelle (servante) et religieuses de l'Ordre de St François dites Capucines à Lille.

C: (20/01/1637 devant les hommes de fief de la vicomté d'Ypres) Jacques DE TELLENAIRE écuyer, Sr de Thieffries.

R: Le second a créé une lettre de rente de 130 florins 19 patards 6 deniers tournoi par an au rachat du denier 16.

S: Charles FIEBVE lieutenant de bailli d'Anstaing.

2B30 n2/100 - 27/07/1640 (96)

D: Catherine ERNOULD veuve de Pierre JOMBART d'Armentières.

C: (13/04/1638 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Jacques ERNOULD fils de feu Jacques, marchand à Armentières.

R: Le second a vendu 60 florins de rente héritière par an au rachat de 1200 florins.

S: Anne DEVOS veuve de Jean LECLERCQ et Josse DENYS d'Armentières.

2B30 n2/101 - 27/07/1640 (97)

D: Jean CLAY bourgeois de La Bassée.

C: (13/03/1640 Jean WATTIER notaire) Pierre LESECQ bourgeois demeurant à La Bassée.

R: Suite au contrat de mariage entre Elisabeth LESECQ sa fille avec le dit CLAY il a donné une mencaudée de terre faisant la moitié de 1/2 bonnier estimée 400 florins qu'il a vendu depuis.

2B30 n2/102 - 27/07/1640 (97)

D: Jean DEGRUISON marchand à La Bassée.

C: (05/05/1640 Jean CRESPIEN notaire) Noël PARMENTIER cordonnier et Marie CAILLET sa femme de La Bassée.

R: Dette des seconds pour 271 florins 16 patards pour vente et livraison de cuivre.

S: Frédéric DELAFOSSE chevalier, bailli de La Bassée, Jacques DILLIES bailli d'Illyes.

2B30 n2/103 - 27/07/1640 (98)

D: Philippe BAUFNE(?) hôte au faubourg de Notre-Dame à Lille.

C: (01/12/1638 Jean SCRICK notaire) Péronne BONTE femme et procuratrice de Noël DEKEMPRE de Menin.

R: La seconde a pris en bail une taverne à Wazemmes. La dite BONTE menaçant de l'en faire sortir.

2B30 n2/104 - 27/07/1640 (99)

D: Robert LAIGLE couturier et Péronne COCHET sa femme d'Haubourdin.

C: Tous.

R: Suite au trépas de Jean COCHET vivant père de la dite Péronne seule héritière à faute de fils lui est succédé le 6° d'un fief à Allennes lez Haubourdin à l'encontre de Jean LEFEBVRE laboureur à Allennes.

2B30 n2/105 - 27/07/1640 (99)

D: Catherine DECOTTIGNIES fille de feu Jean, veuve de Jacques DEFLANDRES vivant hôte à Hellemmes.

C: (20/05/1633 Daniel LECLERCQ notaire) lors de son contrat de mariage.

R: Il a été convenu qu'elle prendrait 150 livres, un lit d'étoffe et ses habit en cas de décès de son mari ainsi que la jouissance d'une maison sur 3 cens 1/2 à Lezennes.

S: Louis LEMAHIEU curateur commis aux biens délaissés par le dit DEFLANDRE et (blanc) FREMAULT du faubourg des Malades.

2 B 30 / 3

2B30 n3/01 - 10/05/1658 (3)

D: Antoine BOUTILLIER fils célibataire de feu Gilbert de Marquette.

C: (02/03/1658) Pierre et Marie Catherine BRASSART de Marquette, Jean Nicolas DELERUYELLE et Antoinette BRASSART sa femme de Lille enfants et héritiers de feu Pierre et Antoinette BOUTILLIER.

R: Vente par les seconds au premier de 3/7° sur deux terres à Marcq en Baroeul pour 6 cens et 9 cens 2 petites verges à Wasquehal.

S: Aux dits et à Alphonse TEIZE et Anne BOUTILLIER sa femme de Marquette.

2B30 n3/02 - 10/05/1658 (4)

D: Jacques FREMAULT fils de feu Gilles de Lomme et maître Barnabé PLATEL fils de feu François, chirurgien à Fleurbaix.

C: (05/04/1658 Pierre DEPOILLON notaire) Jérôme DEHALLUWIN fils de feu Mathieu, laboureur à Lomme.

R: Dette de 70 livres de gros pour la formoture de Catherine DUJARDIN femme du dit DHALLUWIN en premières noces de Gilles LEGRAND à Jeanne et Catherine LEGRAND femmes des dits demandeurs.

2B30 n3/03 - 10/05/1658 (5)

D: François DEHALLUIN fils de feu Jean, laboureur à Wambrechies.

C: (mars 1656 Philippe DELETOMBE) Jeanne HAZE veuve du dit Jean, sa mère.

R: Bail de ferme sur 10 bonniers 4 cens à Wambrechies.

S: Antoinette DELANNOY, Jean et Jacques DEHALLUIN.

2B30 n3/04 - 10/05/1658 (6)

D: Jean LEPERS fils de feu Pierre de Mouvaux.

C: (13/09/1655 Nicolas VINCRE notaire à Mouvaux) Pierre LEPERS son feu père pour lui et fort de Catherine et Jeanne DUCOUROUBLE enfants de Jean et de feu Catherine LEPERS, ses nièces, Josse LEPERS fils de feu Pierre de Mouvaux et Jean LIBERT et Marie LEPERS sa femme de Marcq en Baroeul.

R: Bail au premier d'une maison sur 1 cent à Mouvaux.

S: Le dit Jean DECOUROUBLE, Jean FARVACQ bailli de Mouvaux.

2B30 n3/05 - 10/05/1658 (7)

D: Josse LEPERS fils de feu Pierre de Mouvaux.

C: (13/09/1655 Antoine et Nicolas VINCRE notaires à Mouvaux) Pierre LEPERS son feu père pour lui et fort de Catherine et Jeanne DUCOUROUBLE enfants de Jean et de feu Catherine LEPERS, ses nièces, Jean LEPERS fils de feu Pierre de Mouvaux, Jean LIBERT et Marie LEPERS sa femme de Marcq en Baroeul.

R: Bail d'une maison sur 28 cens à Mouvaux.

2B30 n3/06 - 10/05/1658 (8)

D: Jean MAUROIS fils de feu André et de Marie MORTREUL d'Allennes les Marais.

C: (31/03/1655 Jean CRESPIEN et DE LE WATTIER notaires) Marie MORTREUL sa tante, veuve de Charles RESPILLET native d'Annœullin, demeurant à Lorgies.

R: Donation de la dite au premier de tous ses biens sauf une bague à l'image de Notre-Dame d'Annœullin, le tout se trouvant maintenant entre les mains de Jean DUBOSQUEL maître d'école à La Bassée.

2B30 n3/07 - 10/05/1658 (9)

D: Chrétien PICAVE fils de feu Etienne.

C: (23/03/1659) Messire Léandre DE FIENNES, chevalier, seigneur de Breucque, Thieffrie etc. et Madame Catherine SIX sa compagne de Baisieux.

R: Occupe une maison sur 6 bonniers à Wambrechies, deux moulins dits "de le Vigne" à Wambrechies l'un à moudre blé et l'autre tordoir à huile comme command de François PICALET vivant son frère. Dont les seconds lui ont fait nouveau bail.

2B30 n3/08 - 10/05/1658 (11)

D: Antoine DELEVALLE prêtre chapelain de Saint Pierre à Lille.

C: (18/06/1657 échevins d'Annœullin) Laurent BOURSETTE meunier à Sainghin en Weppes et Marie DELECAMBRE sa femme.

R: Leur a prêté 1200 florins carolus pour acheter un moulin à tordre huile à Sainghin pour laquelle a été créée une rente héritière.

S: Jean PINTE lieutenant de Wavrin.

2B30 n3/09 - 10/05/1658 (12)

D: Madeleine GROUSET veuve de François LEPETIT d'Armentières.

C: (04/12/1641 Jacques BARBRY notaire) Pierre DEVINDRE fils de feu Pierre, maître cordonnier à Armentières.

R: Dette de 1200 Livres pour la vente par le premier au second d'une maison à Armentières payée par une rente héritière au rachat de 600 florins obligeant Pierre STEELANT tanneur et Madeleine POUGNART sa femme d'Armentières vers le dit DEVINDRE depuis 1640.

2B30 n3/10 - 24/05/1658 (13)

D: Georges BILLON bourgeteur à Lille.

C: (22/09/1656 Pierre DEPOILLON notaire) Marie PREVOST fille de feu Bauduin, vivant sayeteur, épouse divorcée de Jacques BOURGOIS de Lille.

R: Pour le remercier de l'entretenir toute sa vie, elle lui a donné tous ses biens à Quesnoy sur Deûle.

S: Allard BRAEM sergent de la seigneurie du Gavre, Fleuris TRONZON bailly de la seigneurie de Wartembecque, Jean PREVOST de Lille.

2B30 n3/11 - 24/05/1658 (15)

D: Mathieu FACON laboureur et Catherine FREMAULT sa femme de Lomme.

C: (07/03/1658 Nicolas GOULLON notaire) Clément DESOBRY de Prêmesques.

R: Bail du second au premier 6 cens 1/2 de jardin et 4 cens de labour pris en 1/2 bonnier à l'encontre des enfants d'André DESOBRY.

2B30 n3/12 - 24/05/1658 (16)

D: Jacques SELOSSE laboureur à Marcq en Baroeul.

C: (06/05/1658 Jacques LEFEBVRE notaire) Antoine AGACHE de Fives.

R: Dette de 200 livres parisis.

2B30 n3/13 - 24/05/1658 (17)

D: Pierre DELESPINNE laboureur et Chrétienne BAILLEUL sa femme de Laventie.

C: (09/10/1656 Jean MANDUNT et TAFFIN notaires) Philippe EMPIS laboureur et Marie DECROIX sa femme d'Illies.

R: Pour éviter un procès entre eux suite au décès de Marie DELESPINNE leur fille vivante femme au dit EMPIS, morte sans enfants.

2B30 n3/14 - 24/05/1658 (18)

D: Nicolas et Pierre NOLLET enfants de Pierre et feu Jeanne MALFAIT de Tourcoing.

C: Leur père de Tourcoing.

R: (21/01/1652 Philippe MASUREL notaire à Tourcoing) Leur père reconnaissant en sa conscience qu'il avait peu partagé et satisfait aux dits exposants ses enfants lorsque le 20/04/1627 devant Philippe FARVACQ notaire à Tourcoing en leur donnant 1200 livres, chacun 600, pour la formature de leur mère, il leur a donné en plus 1800 livres, chacun 900.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing et leur père.

2B30 n3/15 - 24/05/1658 (20)

D: Paul NOIRGHET laboureur à Mouchin.

C: (08/05/1658 Antoine SIMON notaire) Salomon DELANDAS laboureur à Genech.

R: Dette de 582 livres pour le reste de la dot de Jeanne DELANDAS femme du premier qui doit être payé par la vente d'avestures.

2B30 n3/16 - 24/05/1658 (21)

D: Noble seigneur Messire Fery DE LA HAMAIDE, chevalier, seigneur du Fay etc.

C: (03/01/1631) Louis XIII châtelain de Lille.

R: Le second lui a vendu l'office de conseiller, bailli général de sa châtellenie de Lille, Court et Halle de Phalempin après le décès de Messire Henri DE HAYNIN, chevalier, vicomte du Broeucq son oncle, mort le 18 août 1657 pendant la présente guerre durant laquelle la dite châtellenie seroit dévolue à Sa Majesté, son Altesse Sérénissime, il a prêté serment devant la Chambre des Comptes le 10 octobre 1657.

S: Le sergent s'est transporté en la dite maison de la Motte Madame à Lille qui est partie du gros du fief du châtelain.

2B30 n3/17 - 24/05/1658 (22)

D: Robert DUQUESNE et Marie DELABBAYE sa femme de Lille.

C: (22/12/1657 Nicolas COUSIN notaire) Marie MORTREUL de Lille.

R: La seconde lui a donné 400 livres parisis sur sa succession entre les mains de maître Jean DUBOSQUEL de La Bassée.

S: Michel MAUPAYE d'Annœullin tuteur et curateur des biens de Jean MAUROY fils de feu André et de Marie MORTREUM vivants à Allennes et Thomas DUBOSQUEL prêtre pasteur d'Auchy qui détient les biens.

2B30 n3/18 - 07/06/1658 (23)

D: Isabeau DELEDICQUE veuve renoncée de Pierre DELESAFFRE du faubourg de Fives lez Lille.

C: (24/01/1637 Clément DELEFOSSE notaire) Tous.

R: On passé un contrat de mariage en 1637 qui précise qu'elle reçoit 600 livres parisis, ses droits de veuve coutumiers et tous ses linges, bagues, bijoux, les successions qu'elle a reçu venant de son côté sans charge des dettes.

S: Hellin WILLEMOT de Lille et Nicolas LECHERF laboureur à Fives tuteurs de Nicolas LECHERF fils mineur de feu Nicolas et de feu Marie LESAFFRE et à Olivier (blanc), hôte au "Petit Tournai" à Lille.

2B30 n3/19 - 07/06/1658 (25)

D: Eloi LEPOIVRE fils de feu Jacques et de Jeanne LECLERCQ de Wavrin.

C: Jean LECLERCQ son oncle laboureur à Wavrin.

R: Par la mort de sa mère lui sont succédés 2 cens de labour pris en 4 cens à l'encontre de son oncle à Wavrin.

2B30 n3/20 - 07/06/1658 (25)

D: Nicolas ALLIAME fils de feu Jean, marchand apothicaire à Lille, Henri PASQUIER sergent de la prévôté de Lille et Demoiselle Brigitte ALLIAME sa femme.

C: (23/02/1657 Jacques DEPARMENTIER et Mathieu NICQUET notaires) Tous.

R: Les dits ont déclaré que Jean ALLIAME leur frère leur a fait donation puis une nouvelle de tous ses biens en particulier une maison rue St Sauveur qu'il se partage.

2B30 n3/21 - 07/06/1658 (28)

D: Jacques SELOSSE laboureur à Marcq en Baroeul.

C: (15/05/1658 Jacques LEFEBVRE notaire) Marie SALLEMBIER veuve de Pierre DUTHOIT, Pierre, Jean et Chrétienne DUTHOIT ses enfants pour eux et forts de Vincent DUTHOIT leur frère.

R: Dette de 800 livres parisis.

2B30 n3/22 - 07/06/1658 (29)

D: Demoiselle Jeanne DESCOURS veuve de Louis A LA TRUYE dit de le Vigne, vivant bourgeois marchand à Lille.

C: (05/01/1652 Philippe CUINGNET notaire) Pierre VAN NIEUKERCKE fils de feu Frédéric et Demoiselle Marie DESCOURS sa femme auparavant veuve avec enfants de Robert BUISINNE bourgeois et marchand de Lille.

R: S'est portée caution pour 6000 livres parisis de formature du 07/01/1645 aux enfants du dit BUISINNE son premier mari.

2B30 n3/23 - 07/06/1658 (30)

D: Gabriel LEFEBVRE veuf de Damoiselle Marie DELESPIERRE, père et tuteur de Gabriel et Françoise LEFEBVRE, Sébastien RICOURT et Demoiselle Marie LEFEBVRE sa femme fille du premier comparant, Demoiselle Françoise DELESPIERRE veuve de Michel PILLOT, François et Bauduin DELESPIERRE pour eux et comme curateurs aux personnes et biens d'Adrien DELESPIERRE leur frère expaysé, Jacques LE MIEZ et Demoiselle Barbe DELESPIERRE sa femme, les dits François, Bauduin, Adrien et Barbe enfants de feu Adrien de Lille, la dite Françoise DELESPIERRE sœur des dits Adrien et Marie, héritiers de feu Bauduin aussi leur frère, cousins et cousines germains de Bernard DEROCQ à présent nommé frère Thomas d'Aquin à Ste Catherine, religieux professe, carme déchaussé, tous les dits enfants neveux et nièces et héritiers de feu Bauduin DELESPIERRE et Demoiselle Philippotte LEMESRE.

C: (08/08/1641 Pierre DEHEVEST notaire) Tous.

R: Ont droit à la succession à charge de payer une rente de 200 florins carolus par an au couvent des Révérends Pères Carmes Déchaussés où le Révérend Père Valérien, religieux profès fils des dits feux Bauduin DELESPIERRE et Damoiselle LEMESRE a sa demeure et autre rente de 50 florins par an donné par le dit frère d'Aquin à Demoiselle Catherine DELESPIERRE sa mère religieuse Clarisse urbaniste par acte du 20/11/1647 garanties par des bien à Neuville en Ferrain.

2B30 n3/24 - 07/06/1658 (32)

D: Maximilien Victor WARLOP écuyer, seigneur de Veltbecque etc. conseiller assesseur à Lille.

C: (10/05/1656 Gilles Guillaume DUPONT notaire) Pierre WAIGNON fils de Charles et Jacquemine VANDAME sa femme de Wambrechies.

R: Bail de ferme sur 14 bonniers 2 verges, cense "de la Motte".

2B30 n3/25 - 22/06/1658 (32)

D: Nicolas et Pierre HERBAULT, Floris HEDDEBAULT et Marguerite HERBAULT sa femme d'Ennevelin.

C: (13/04/1657 Noël CARON notaire) Jean HERBAULT fils de feu Pierre, père des dits premiers.

R: Suite aux grand avantages qu'ont reçu leurs frères et sœurs lors de leurs mariages, il leur a donné 300 livres de gros de 6 florins carolus chacune, trois vaches, linceuls de filet de lin. Avant d'entrer en partage avec leurs frères et sœurs, neveux et nièces, ils souhaitent mise de fait.

S: Charles DESCATOIRE et Jeanne HERBAULT sa femme de Templeuve en Pévèle, Jean HERBAULT fils

de Louis et de feu Péronne HEDDEBAULT, Pierre WAUCQUIER et Isabeau HEDDEBAULT sa femme d'Hellin à Ennevelin, Jean HOVART d'Ardompres naguère époux de Marie HEDDEBAULT, père et tuteurs des enfants qu'il en eut, Jean DENNEL de La Broie à Ennevelin naguère époux de Catherine HEDDEBAULT père et tuteurs des enfants qu'il en eut et Jean CASTILLON de Fretin naguère époux de Jeanne HEDDEBAULT pour la même raison.

2B30 n3/26 - 22/06/1658 (34)

D: Nicolas et Pierre HERBAULT laboureurs demeurant au hameau de Verd Rue à Ennevelin.

C: (24/05/1658 Noël CARON notaire) Jean HERBAULT leur père.

R: Il leur a baillé une maison sur 15 cens dans laquelle il habite vers le marais commun d'Ennevelin.

2B30 n3/27 - 22/06/1658 (35)

D: Jean DUTHOIT fils de François, laboureur à Fournes et Béatrice GARIN sa femme.

C: (04/03/1657 Maximilien FLAMENG notaire) Pierre DUHAYON laboureur à Wavrin et Laurent DEFACHE époux de Marie DUHAYON forts de Jacques DUHAYON crachier à Fromelles et Anne DUHAYON veuve de Jacques CARNES.

R: Les seconds ont baillé aux premiers une maison sur 4 cens 1/2.

S: Charles GARIN lieutenant de Fournes.

2B30 n3/28 - 22/06/1658 (35)

D: Pasquier DELOS fils de feu Jacques de Capinghem.

C: Tous.

R: Suite au trépas d'Antoine DELOS son frère suivant la coutume notoire par laquelle "*le mort saisit le vif son plus prochain héritier habile à lui succéder*", lui appartiennent 5 quartrons de jardinage à Capinghem et 1 cent.

S: Jean ODEN et Martine DELOS sa femme, Charles DROUVIN et Marie DELOS sa femme de Capinghem occupants qui doivent sortir.

2B30 n3/29 - 22/06/1658 (36)

D: Pierre MAUROIT laboureur à Pont à Marcq (Marcq en Pévèle) fils de Marie DURIEZ qui fut sœur d'Antoine DURIEZ.

C: (27/02/1658) Antoine DURIEZ fils et héritier de feu Antoine et Marguerite CHUFFART.

R: Le second lui a vendu 24 cens de labour à Ennevelin, 8 cens, 12 cens 1/2, 6 cens et 2 cens pour 1200 livres.

S: Mathieu DURIEZ pasteur de Templeuve en Pévèle, Toussaint DURIEZ, Isabeau PLATEL veuve de Jacques DURIEZ, Michel, Mathieu et Jean DURIEZ enfants du dit feu Jacques et de la dite Isabeau demeurant chez elle à Mons en Pévèle, Jean et Gérard DEDAMPS enfants de feu Philippe et de Julienne DURIEZ de Templeuve en Pévèle, Philippe MAUROIT fils de feu Jean et de Marie DURIEZ, Jean LEMESRE bailli de Pont à Marcq comme bailli et comme époux d'Hélène DUWELDE (plus loin DEWILDE) fille de feu Charles et de Marie DURIEZ, Pierre DELOS et ses enfants qu'il eut de Marguerite DURIEZ de Thumesnil et (blanc) DEDAMPS fille de la dite Julienne demeurant chez les DELOS, les dits DURIEZ, DEDAMPS et DELOS, DUWELDE et MAUROIT frères et sœurs, neveux et nièces et héritiers de feu Antoine DURIEZ et de feu Marguerite CHUFFART.

2B30 n3/30 - 22/06/1658 (39)

D: Robert DELEMER et Marie DESCAMPS sa femme d'Hellemmes.

C: (01/03/1651 Jacques DEPARMENTIER notaire) Noël DELINSELLES laboureur à Annappes et Jeanne LAMBLIN sa femme.

R: Lui ont vendu une lettre de rente de 1640 obligeant Jacques BARATTE et Marguerite SIX sa femme de Hellemmes au profit de Georges LAMBLIN père de la dite Jeanne au rachat de 800 florins. Lors depuis la dite Jeanne est trépassée ayant enfants.

2B30 n3/31 - 22/06/1658 (40)

D: Jacques SELOSSE laboureur à Marcq en Baroeul.

C: (29/06/1655 Josse DELOBEL notaire) Marie SALLEMBIER veuve de Pierre DUTHOIT, Pierre, Jean, Vincent et Chrétienne DUTHOIT ses enfants demeurant à Mons en Baroeul.

R: Dette des seconds pour 1133 livres 16 sols dans pour argent prêté que payement fait à Noël DESROUSSEAUX de La Madeleine.

2B30 n3/32 - 22/06/1658 (41)

D: Jacques BARTIER fils de Charles, laboureur à Radinghem.

C: (22/05/1658 Maximilien LEFEBVRE notaire) Jean ELBUCQ fils de feu Laurent et de feu Marie PAYELLE demeurant à Bailleul et Jean PAYELLE marchand à Lille procureur spécial de maître Pierre PAYELLE bachelier es droits à Douai.

R: Lui ont vendu une maison sur 6 cens avec deux pièces de labour de 10 cens chacune à Radinghem le tout occupé par Jacques DELEPLACHE.

2B30 n3/33 - 22/06/1658 (41)

D: Germain WEUGHE et Jean DERVEAUX de Quesnoy sur Deûle.

C: (29/10/1654 Jean DELETOMBE notaire) Jeanne LEHOUCQ veuve de Georges BUISINE de Quesnoy.

R: Elle leur a baillé une maison sur un bonnier à Quesnoy.

2B30 n3/34 - 22/06/1658 (42)

D: François GODEFROY marchand à Lille.

C: (18/05/1658 Jacques DEPARMENTIER notaire) Charles DESBUISSON fils de feu Grard, marchand brasseur et Demoiselle Anne MOREL sa femme de Lille.

R: Les seconds pour faire solution à la somme de 500 livres de gros suite à la vente et livraison de grain par le premier lui ont vendu le rendage de la moitié d'une maison ayant enseigne "*Mary en Bourg*" (*sic*) soit 22 livres de gros 1/2 par an du par Adrien LAILLIER le jeune, occupeur, la moitié du rendage d'une autre maison rue des Trois Couronnes occupée par Jean Baptiste HUSBAULT de 18 livres de gros par an, autre moitié de rendage d'une maison au marché au filet de lin occupée par Louis BARBIEUX pour 10 livres de gros par an et le rendage d'une blanchisserie au faubourg de Fives de 20 livres de gros l'an, brasserie de "Saint Vital", moulin "de l'escaille".

2B30 n3/35 - 05/07/1658 (45)

D: Philippe DELEVOYE fils de feu Philippe, et Catherine DELANNOY sa femme de Roncq.

C: (06/05/1658 Oste WIBAULT notaire) Josse DAL fils de feu Josse de Roncq et Josse VIENNE fils de feu Josse de Wervicq, tuteurs des enfants de Nicolas MULLIER des côtés paternel et maternel de Jean, Josse, Charles et Nicolas MULLIER.

R: Les seconds leur ont baillé une maison sur 14 cens à Roncq tenue de Bourgogne.

S: Jeanne NOLLET fille célibataire de feu François de Roncq.

2B30 n3/36 - 05/07/1658 (46)

D: Jean DESROEUX fils de feu Adrien.

C: (02/12/1643 Antoine VINCRE notaire) Cornille GADENNE fils de feu Nicolas de Flers.

R: Dette du second à Pierre DELEBECQUE fils de feu Jean, laboureur à Hem et à Jean CORNILLE fils de feu Etienne, laboureur à Lomme tuteurs des enfants d'Adrien DESROEUX pour 750 livres parisis à cause de prêt.

2B30 n3/37 - 05/07/1658 (47)

D: Chrétien WILLEMETZ laboureur à Loos ayant droit par transport d'Edmond CHEVEREZ et Jeanne CARPENTIER sa femme de laquelle vient le bien.

C: Tous.

R: Feu Chrétien WILLEMEZ a disposé par testament passé à Lille le 09/11/1652 devant Charles DEWALLERS notaire de donner 300 Livres à la dite CARPENTIER. Désirant être mis de fait sur les biens de Marie WILLEME fille mineure de feu Arnould, nièce et héritière du dit feu Chrétien et en particulier sur le résultat de la vente faite par Jacques WILLEME de Lille seul tuteur de la dite mineure d'un bien venu du dit Chrétien son père-grand.

2B30 n3/38 - 05/07/1658 (48)

D: Olivier GENART (ou GEVART) de Wambrechies et Marguerite GENART sa sœur de Frelinghien avec Etienne BILLAU neveux et nièce et héritiers de feu Gaspard BILLAU et de feu Marie BUISINNE sa femme leurs grands-parents, cette dernière héritière de feues Jacqueline et Denise LECLERCQ ses nièces enfants et héritiers de feux Louis et Jeanne BILLAU.

C: (29/01/1644 Philippe DELETOMBE notaire) Tous.

R: Les dits Gaspard BILLAU et Marie BUISINE ont voulu que tous leurs biens aillent également à Chrétienne BILLAU leur fille épouse de Jean MEFFLE, au dit Etienne BILLAU fils d'Antoine leur neveu et aux enfants de feu Jeanne BILLAU leur fille et par-dessus 79 livres 10 sols au dit Etienne par autre acte du 31/12/1643.

2B30 n3/39 - 05/07/1658 (49)

D: Jean HAUWEZ demeurant au faubourg de la Barre à Lille.

C: (16/07/1655 Antoine LEFRANCQ notaire) Jean DELEMARRE marchand sayeteur à Lille.

R: Le second lui a baillé une taverne au dit faubourg et le tiers de 4 cens de pré.

S: Françoise GOUBE veuve d'Henri GILLES et Jean DELEMARRE.

2B30 n3/40 - 05/07/1658 (51)

D: Jean PLOYART sergent à ce siège de Lille.

C: (30/11/1657 G. LIENART notaire) Philippe BRAY laboureur à Baisieux et Barbe DEFOURMESTRAUX sa femme.

R: Dette des second pour 100 livres parisis et autres 147 livres par acte devant Hippolyte TAVERNE notaire le 23/05/1657.

2B30 n3/41 - 19/07/1658 (53)

D: Damoiselles Catherine et Françoise DESTROOS DU HAULTMETZ demeurant à Maastricht pour elles et comme héritières de Damoiselle Judith DESTROOS DU HAULTMETZ leur sœur fortes de Jeanne DESTROOS.

C: (27/04/1658 LAMBRECHT à Maastricht) Simon Gaspard DEMAZAN et Dame Elisabeth DESTROOS DU HAULTMETZ sa compagne.

R: Suite au partage des biens de François DESTROOS, écuyer, Sr du Haultmetz du 24/05/1654 confirmé par acte notarial le 11/03/1656 furent assignées aux dites demanderesses et Jeanne leur sœur les fief, terre et seigneurie du Haultmetz et du Mesnil délaissés par leurs parents en la paroisse de Prêmesques.

S: Guillaume DUBOIS bailli de Pérenchies, Pierre DUBOIS bailli de Prêmesques.

2B30 n3/42 - 19/07/1658 (56)

D: François PLANQUEL marchand de vaches à Noyelles.

C: (27/02/1658 Jacques BOURSETTE notaire) A présent défunt Clément DUBOIS fils de feu Vincent avec François VERDIERE fils de feu Mathieu et Noël DESBIENS fils de feu Georges, laboureurs à Gondécourt.

R: Dette des seconds pour 22 livres de gros.

S: Jean MORTREUL lieutenant de Gondécourt, Jean DUPONCHEL et François DUBOIS de Gondécourt tuteurs des enfants du dit feu Clément DUBOIS.

2B30 n3/43 - 19/07/1658 (57)

D: Piat LEBORGNE fils de feu Guillaume de Gondécourt.

C: Tous.

R: Suite au trépas de Catherine LEBORGNE sa cousine germaine lui sont succédées des terres à Gondécourt.

S: Jean MORTREUL lieutenant du bailli de Gondécourt, Hippolyte MORTREUL de Chemy, Philippe WATTRELOS de Gondécourt époux de Jeanne BRISELANCE auparavant veuve de Jean LEPE, mère et tutrice des enfants qu'elle en eut, Nicolas LEPE, Jean LEBORGNE et Pierre ROMON de Gondécourt et Simon DESMAZURE boulanger à Lille.

2B30 n3/44 - 19/07/1658 (57)

D: Philippe ROUSSEL laboureur et Antoinette CHARLES sa femme et Catherine CHARLES fille célibataire à Laventie sœurs et héritières de feu François CHARLES.

C: (09/07/1643 devant les hommes de fief d'Erquinghem) Antoine LESAFFRE laboureur à Houplines et Pierre FEUTRYE laboureur à Erquinghem alors tuteurs de Jean et Jeanne LESAFFRE enfants de feu Jean et de feu Jeanne CHARLES.

R: Moyennant 2400 livres parisis que le dit François CHARLES a payé à l'acquit des dits Jean et Jeanne LESAFFRE à diverses personnes, notamment aux héritiers de Thomas LENGART à cause de la vente à eux faite d'une maison sur 16 cens à Erquinghem pour le remboursement de laquelle somme a été créée une lettre de rente héritière pour un capital de 1300 livres restant.

S: Pierre FAUCAUNNIER(?) lieutenant d'Erquinghem, Jean LESAFFRE laboureur à Fleurbaix, Nicolas PICHELLE laboureur à Laventie et Jeanne LESAFFRE sa femme enfants de feu Jean et de feu Jeanne CHARLES.

2B30 n3/45 - 19/07/1658 (58)

D: Antoine DUHAYON, Michel DEHENIN époux de Marguerite DUHAIN et Antoine DEHENIN époux de Péronne DUHAION, les dits DUHAYON enfants de feu Arnould vivant lieutenant de la baronnie de Wavrin et tuteur avec Antoine GHESQUIERE des personnes et biens de Charles et Antoinette GHESQUIERE enfants mineurs et héritiers de feu Jacques et feu Pasques MALBRANCO.

C: (02/03/1658 devant les hommes de fief de la "Cacquetrie") Les dits mineurs.

R: Après compte et liquidation du tutorat, les premiers ont droit à 484 livres 4 sols parisis que leur père a payé en trop ce qui est constaté devant Jean LEFRANCO, notaire à Herlies.

S: Jean PINTÉ lieutenant de Wavrin, Charles GARIN lieutenant de Fournes, Antoine GHESQUIERE d'Illies seul tuteur resté des dits mineurs.

2B30 n3/46 - 19/07/1658 (60)

D: Pierre DESRVEAUX fils de feu Nicolas, marchand à Tourcoing.

C: (26/05/1658 Arnould DELADERIERE notaire) André DUMORTIER fils de feu Pierre de Tourcoing.

R: Dette du second de 130 livres parisis à cause de livraison de laine.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing, Jacques CARTON bailli de Neuville en Ferrain.

2B30 n3/47 - 19/07/1658 (61)

D: Messire Emmanuel DE KESSEL chevalier, seigneur de Gavelens et maître de camp pour le service de sa Majesté et Dame Madeleine Philippotte DE LA BROYE dite de Laval Dame de Vieux Sailly, Marchenelle etc. sa compagne.

C: (11/05/1646 Luc MOUCQUE notaire) Jean PROUVOST fils de feu Cornille et de feue Antoinette DELEDICQUE, olieur à Hem.

R: Lui ont baillé pour 100 ans trois quartrons de motte sur lequel le dit PREVOST a un moulin à huile partie de leur cense du "Vieux Sailly" à Hem.

S: Le dit PREVOST étant décédé, signifiée à Anne TIERCH sa veuve et Luc DUTRIEZ lieutenant de Hem.

2B30 n3/48 - 19/07/1658 (62)

D: Nicolas FLAMENG oncle paternel, Jacques LEPERS grand-oncle et Pierre LEGRAND cousin maternels et tuteurs de Pierre, Jean, Guillaume et Marie LEMAHIEU enfants mineurs de Pierre qu'il eut de feue Barbe LESAFFRE.

C: (04/06/1637 Louis DESAINS notaire) Le dit Pierre LESAFFRE fils de feu Pierre, laboureur à Marcq en Baroeul rue du Plouy.

R: Le dit père à fait formoture à ses enfants dont des biens venus de feu Jean LESAFFRE et feue Marie GHESQUIERE leurs grands-parents.

2B30 n3/49 - 19/07/1658 (63)

D: Antoine et François LEMAHIEU et Michel BILLET à cause de Catherine LEMAHIEU sa femme enfants et héritiers de Jean LEMAHIEU et d'Elisabeth VIENNE.

C: (17/05/1658 Jean MALFAIT notaire) Jean CRUYCKE (CRUCQ) fils de Jean et la dite VIENNE sa femme d'Halluin.

R: Les second leur doivent 3600 livres parisis soit 1200 chacun à cause de la formoture de leur père ce qu'ils ont payé en leur cédant les meubles, outils et bestiaux.

2B30 n3/50 - 19/07/1658 (65)

D: Henri PIETER, hôte au faubourg de Fives.

C: (23/03/1656 Josse DELOBEL notaire) Martin MOREL fils et héritier de feu Guillaume, laboureur à Fives pour lui et fort de Barbe MOREL sa sœur.

R: Les seconds lui ont baillé une petite maison avec cave proche de la porte de Fives, le bailleur lui devant 21 livres de gros à déduire du louage.

S: André DELANNOY au faubourg de Fives.

2B30 n3/51 - 19/07/1658 (65)

D: Henri PIETER, hôte au faubourg de Fives et Madeleine THERY sa femme.

C: (21/10/1653 Louis DELEZENNE notaire) Martin et Barbe MOREL frère et sœur du dit faubourg.

R: Les seconds lui ont baillé une taverne à Fives en promettant d'y faire ériger 5 assiettes à faire feu sans toucher au fournil et une place à bourloire et un "*rend descail servant a breselle à usance de taverne*".

2B30 n3/52 - 19/07/1658 (66)

D: Thiery MARIE hôte à Noyelles.

C: (30/06/1658 Jacques BOURSETTE notaire) Jean DEBAUVIN fils de feu Denis, laboureur à Fléquières paroisse de Wattignies.

R: Dette du second pour 47 florins à cause de prêt et par acquit de dépenses de bouche en sa maison en règlement de quoi il a vendu l'avesture de 37 cens à Loos et autres.

2B30 n3/53 - 19/07/1658 (67)

D: Gabriel LEFEBVRE veuf de Damoiselle Marie DELESPIERRE, père et tuteur de Gabriel et Françoise LEFEBVRE, Sébastien RICOURT et Damoiselle Marie LEFEBVRE sa femme fille de la dite DELESPIERRE, Damoiselle Françoise DELESPIERRE veuve de Michel PILLOT, François et Bauduin DELESPIERRE pour eux et comme curateurs des personnes et biens d'Adrien DELESPIERRE leur frère expaysé, Jacques LEMYEZ et Damoiselle Barbe DELESPIERRE sa femme, les dits François, Bauduin, Adrien et Barbe enfants de feu Adrien demeurant à Lille, la dite Françoise DELESPIERRE sœur et les enfants susnommés desdits feux Adrien et Marie DELESPIERRE neveux et nièces en ligne collatérale et héritiers de feu Bauduin DELESPIERRE, la dite Françoise aussi tante et les dits enfants cousins et cousines germains et héritiers de Bernard DEROCQ à présent nommé frère Thomas DACQUIN de Sainte Catherine, religieux profès, Carme Déchaussé, tous les susnommés enfants, neveux et nièces héritiers de feu Bauduin DELESPIERRE et de feu Damoiselle Philippotte LEMESRE.

C: Tous.

R: Doivent payer une rente viagère de 200 florins carolus par an aux Pères Carmes Déchaussés où le Révérend Père Valérien est religieux profès, fils des dits feux Bauduin DELESPIERRE et Damoiselle LEMESRE suite à l'acte passé devant Pierre DEHEULST notaire le 08/08/1641 et autre rente viagère de 50 florins par an légatée par le dit Bernard DEROCQ prêtre religieux Carme au profit de Damoiselle Catherine DELESPIERRE sa mère religieuse Clarisse Urbaniste par acte du 20/11/1647. Pour assurer ces rentes.

2B30 n3/54 - 19/07/1658 (69)

D: Jean BECQUET marchand drapier à Lille.

C: (23/07/1653 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Pierre DESAINS de Lille.

R: Le second a créé une lettre de rente héritière de 50 florins carolus par an.

2B30 n3/55 - 19/07/1658 (70)

D: Jean BECQUET marchand drapier à Lille.

C: (20/04/1658 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Théodore LAMIRAND laboureur à Nieppe.

R: Le second a créé une lettre de rente héritière de 100 florins carolus par an.

2B30 n3/56 - 13/09/1658 (71)

D: Georges MARLIERE prêtre chanoine de St Piat à Seclin procureur spécial de maître Nicolas SEIM(?) lors étudiant en Sacrée Théologie à Douai.

C: Jean DURIETZ greffier de Seclin.

R: Au nom du dit étudiant a vendu au second 8 cens de terre à Seclin dont le dit acheteur reste débiteur de 300 livres, qu'il paye avec l'avesture de terres.

2B30 n3/57 - 13/09/1658 (72)

D: André EMPIS et Nicolas CAILLET le jeune époux de Marie Madeleine EMPIS, laboureurs à Illies enfants d'Emphenies et de feu Antoinette HACHIN.

C: Tous.

R: Suite au décès de leur mère leurs sont succédés plusieurs biens à Illies, leur père les occupant sans bail.

2B30 n3/58 - 13/09/1658 (73)

D: Michel DE HANGOUART chevalier, seigneur de le Court, du Plouich etc. époux de Dame Anne Marie DE PREUDHOMME d'HAILLY etc. fille et héritière avec d'autres de feu Madame Catherine DE CROIX veuve de Messire Jean DE PREUDHOMME vivant chevalier, baron de Poucques, seigneur de Neufville etc. qui fut fils et héritier de feu Dame Antoinette DE GRENETTE veuve de Messire Jean DE PREUDHOMME chevalier, baron et seigneur des dits lieux demeurant à Lille.

C: (19/04/1614 Clément DELEFOSSÉ notaire) Jonas SIX et Catherine MARTIN sa femme fille et

héritière de feu Daniel, Jean LEROY fils de feu Nicolas, teinturier et Marguerite DUPONT sa femme (actuellement veuve à Lille), Inglebert et François DUPONT fils à marier de Jérémy, les dits Marguerite, Inglebert et François DUPONT nièce et neveu en ligne directe et héritiers du dit feu Daniel, François (marchand détailleur de draps à Lille) et Catherine HONORE enfants à marier de feu Bernard et neveu et nièce du dit Daniel.

R: Ont vendu à la dite Antoinette DE GRENET 1000 florins carolus une lettre de rente héritière obligeant maître Jean DUMOLLIN marchand et Damoiselle Marie LHEURIDAN sa femme au profit du dit Daniel MARTIN par lettre de rapport d'héritage devant Monseigneur l'évêque de Bruges le 28/09/1609.

2B30 n3/59 - 13/09/1658 (75)

D: Hugues DE RICHEBOURG et Barbe DEHEURT sa femme de Lille.

C: Tous.

R: Suite au trépas d'Antoine DEHEURT son frère lui succède 1/2 d'une maison au faubourg de la Barre à Lille. Dont un tiers à prendre au dit tiers qui était un neuvième à l'encontre de Jean HENNEBO

2B30 n3/60 - 13/09/1658 (76)

D: Pierre OUDOY fils et héritier de feu Barbe PETIT épouse d'Arnould OUDOY qui fut fille et héritière de feu Charles et Jeanne DARRAS.

C: Tous.

R: Suite au décès de sa mère et de ses grands-parents il possède 1/5° de 3 cens 1/2 et 10 verges de labour à Loos. Pierre PETIT hôte à Loos ayant vendu du bois dont 1/5° appartient au demandeur.

2B30 n3/61 - 13/09/1658 (77)

D: Toussaint LIBERT marchand à Lille pour lui et comme facteur de Philippe MALFAIT marchand à Amsterdam.

C: (08/08/1659 Josse PARMENTIER notaire) Jean Chrysostome DUBOIS fils de feu Jean, marchand à Lille.

R: Dette du second pour 82 livres de gros de 6 florin chacune à cause de livraison de laine.

S: Robert LAMBELIN bailli de Bondues.

2B30 n3/62 - 13/09/1658 (79)

D: Jean DURANT laboureur à Ennevelin.

C: (09/08/1658 Jean THIBREGHIEN notaire) Jean DURANT son père à Ennevelin.

R: Le second lui a baillé une maison sur 6 cens à Ennevelin.

2B30 n3/63 - 13/09/1658 (79)

D: Damoiselle Claude ROBET veuve de Jacques JACOBS vivant marchand à Lille.

C: (27/04/1658 Jacques DEPARMENTIER notaire) Damoiselle Catherine FASSE veuve de Jacques VANLARRE vivant marchand, Etienne VANLARRE fils du dit feu Jacques et Damoiselle Anne JACOBS sa femme de Lille.

R: Dette des seconds pour 6000 livres de gros.

S: Jacques RAMERY bailli d'Armentières, Pierre FAUCONNIER bailli d'Erquinghem, Pierre VANDERBECQUE bailli de la Sr desfaisaines(?) à Verlinghem, Mathieu CASTELLAIN bailli de la Sr de la Masure dite de Lesquelle et de la Cessoie à Verlinghem, Allard BRAEM Sr de Villers à Ascq, Jean Jacques VANLAER bailli de Roulers.

2B30 n3/64 - 13/09/1658 (83)

D: Pierre LEROUX laboureur et Jacqueline DUTHOIT sa femme de Flers.

C: (11/04/1658 Liévin FERRET notaire) Antoinette BOUSSEMART veuve de Jean COUROUBLE de Flers.

R: La seconde lui a baillé 12 cens de labour en deux pièces à Hem.

2B30 n3/65 - 13/09/1658 (84)

D: Jacques VERGHEL (ou BERGHEL) marchand à Lille.

C: (17/06/1658 Jacques DEPARMENTIER notaire) Charles DESBUISSON fils de feu Grard bourgeois marchand brasseur à Lille et Damoiselle Anne MOREL sa femme.

R: Dette ses seconds pour 96 livres de gros à cause de livraison de soucrion.

2B30 n3/66 - 13/09/1658 (85)

D: Hippolyte TAVERNE procureur postulant à Lille.

C: (15/06/1657 Jacques VANSTIVORDE notaire) François DENIS Sr de le Deusle de Lille comme procureur spécial de Pierre MOUTON fils de feu Pierre de Gand.

R: Le second lui a vendu une lettre de rente de 1572 obligeant François DUBOIS et Antoinette DESQUIEN sa femme de Quesnoy sur Deûle au profit de Jean FREMAULT tanneur pour 33 florins 6 patards 8 deniers tournois par an au rachat de 600 florins réduite depuis du denier 18 au denier 20 depuis 1574, maintenant à la charge de Pierre DESQUIEN brasseur au dit Quesnoy.

2B30 n3/67 - 13/09/1658 (86)

D: Charles HENNIART bourgeois de Lille.

C: (31/01/1658 Jean Baptiste GENTIL notaire) Pierre GUENUTTE bourgeois de Lille.

R: Le second lui a baillé un fief de sergentise de la prévôté de Lille pour 16 livres de gros de 6 florins chacune par an.

2B30 n3/68 - 28/09/1658 (88)

D: Jean MARIAIGE fils de feu Pierre, bourgeois de Lille.

C: Son père.

R: Lui vient de son père une ferme sur 7 bonniers 14 cens 1 verge à Bousbecque occupée par Vincent NOULLET tenue de Bourgogne, Wattines, Bousbecque, Belcamp, Péruwez et 3 bonniers à Esquermes. Etant fils unique et héritier à l'exclusion de Marguerite et Jeanne MARIAIGE ses sœurs à lui succédé par le trépas de son père, d'Alexandre et Jean MARIAIGE ses frères morts sans enfants.

S: Marguerite MARIAIGE, Michel SAMPART, Nicolas MESPLAU, François MAUROY et Adrien ANDRIEU tuteurs de Jeanne MARIAGE mineure de Lille.

2B30 n3/69 - 28/09/1658 (90)

D: Noël LECLERCQ fils de feu Antoine, laboureur et raccoutreur de souliers à Hérrin.

C: (05/01/1657 Charles RUYANT notaire) Mathieu HENNERON fils de feu Thomas, laboureur à Carnin.

R: Le second lui a baillé 9 cens de labeur à Allennes et Gondecourt.

S: Jean MORTREUL lieutenant de Gondecourt, Robert DURIEZ lieutenant de St Piat de Seclin, Thomas HENNERON de Gondecourt, Pierre LABBE et Marguerite BARRE sa femme de Camphin, les parents les plus proches du dit feu Mathieu HENNERON.

2B30 n3/70 - 28/09/1658 (92)

D: Thomas SIX bourgeois marchand à Lille.

C: (04/04/1653) Tous.

R: Il a acquis par décret et exécution de justice à la requête de Demoiselle Marie Thérèse DELARUE fille célibataire de feu Adrien comme appert par la curatelle de feu Pierre MUETTE, une maison sur 8 cens à Ronchin, 26 cens, 2 bonniers 8 cens et 9 cens.

S: François MUETTE et Grégoire VANBUSTEDE pour eux et comme curateurs commis aux biens de feu Pierre MUETTE, Bauduin VANDERBURGHE et Damoiselle Péronne REULLE, Demoiselle Marguerite REULLE leur sœur, Liévin REULLE, Jean FONTAINE, Charles, Robert, Barbe, Elisabeth, Marie Madeleine et Catherine BAVE parlant au dit Charles leur frère tous de Lille.

2B30 n3/71 - 28/09/1658 (94)

D: Josse DEPARMENTIER écuyer, licencier es droits, Sr du Grand Bus.

C: Tous.

R: Suite au décès de Damoiselle Philippotte PICAVET épouse de Jean DEPARMENTIER, écuyer, sa mère lui appartient le fief, "terre et seigneurie de la Salle" anciennement nommé "Haultmont" à Mouvaux chargé de rente en chapons dont il a droit de lever en nature ou à la priserie à faire par les échevins de Mouvaux le mercredi devant ou après la St Rémy comme le font les seigneurs de Mouvaux. Dont les terres appartiennent à :

- La clergie, coûtrerie de Mouvaux.
- Gaspard, Anne et Françoise DELESAULCH héritiers de feu Gilles LHERNOULD héritier d'Agnès LEMAHIEU veuve de Jean LHERNOULD pour un bien à l'encontre de la veuve Florent LECOMPTE.
- Gilles DESPASTURES à cause de Marie DELEROIER sa femme de Besselmaere pour la moitié et Jeanne DELEROIER et Bauduin SELOSSE à cause de Marie DELEROIER sa femme de Wasquehal pour l'autre moitié.
- Hugues, Pierre et Bruno DELANNOY écuyers, Monsieur Jacques BRIDOUL de Lille à cause de Marie Madeleine DELANNOY sa femme et les enfants d'Antoine SIX qu'il eut de Barbe DELANNOY, les dits Hugues, Pierre, Bruno et Marie Madeleine enfants et les dits enfants d'Antoine SIX neveux et nièces et héritiers de Paul DELANNOY vivant écuyer, seigneur du Chastel.
- Philippe, Louise, Marguerite et Jeanne MEURISSE enfants et héritiers de feu Pierre de Mouvaux.
- Michel DECROIX fils de feu Jean et de feu Jeanne MARIAIGE de Lille.
- Balthazar LOIZE fils de feu Florent et de Damoiselle Jeanne VANDESTEENE de Lille.
- Maître Pierre LEFEBVRE docteur à Tournai à cause de Jeanne CHOMBART sa femme fille de Gauthier et de feu Louise LEMAISTRE pour 6 cens pris en 12 cens 1/2 à l'encontre de Florence PREVOST veuve de Josse DESTOMBES.
- Jean LEMAHIEU carlier à Mouvaux pour 6 cens 1/2 à l'encontre du dit LEFEBVRE. Autre pièce au lieu de Michel LORTHIOI. Autre pièce acquise de Marguerite LECOMPTE. Autre pièce par achat des hoirs Piat CASTEL.
- Martin CASTEL fils de feu Philippe de Marcq en Baroeul par achat de Jacques DURETZ qu'il avait avec Jean LEVASSEUR.
- Les enfants de Jean DEHELLEMES faisant profession de médecine tels que Maximilien, Jean et Marguerite de Mouvaux.
- Hélène et Jacqueline BRUNEAU filles de feu Jacques et de Jacqueline DELEPLANCQUE qui fut fille de feu Jean pour la moitié à l'encontre du Sr de LASSUS.
- Alphonse, Henri, Ferdinand et un fils et une fille du surnom VILLET enfants de Sr de Cambrin par donation de Ferdinand DE MAUBUS chevalier, Sr de Schoondorp.
- Gilles BOUILLET de Tourcoing par achat de Mahieu DELECROIX.
- Jacques DESTOMBES fils de feu Noël de Mouvaux. Autre pièce au lieu de la veuve Pierre HENNION.
- Jean DUPUICH et (blanc) LEGER sa femme de Villers au Bois, pays d'Artois héritière d'Adrienne LERUSTRE veuve en dernières nocces de Pierre WARESQUEL et avant de Louis LHERBIE.
- Les veuve et hoirs Jacques LIBERT de Lompret.
- Antoine VINCRE clerc de Mouvaux par achat de Jean DELEVALLE. Autre pièce acquise de Guillaume FERRET.
- François PARENT sayeteur à Lille par achat d'Isabeau LEFEBVRE veuve de Denis VAS et des hoirs Jacques DOMESENT.
- Philippe VANELSELANDE époux de la veuve Pieter BUS vivant brasseur à Menin par achat qu'elle en avait fait des hoirs Simon SEGARD au lieu d'Eloi BLOMME son beau-fils qui a déclaré son command pour une taverne venant de Louise DELERUE veuve d'Oste DUCOUROUBLE.
- Pierre FREMAULT de Tourcoing par achat de Jacques LEPERS pour 2 cens 3 quartiers en 7 cens à l'encontre de la veuve Jean LHERNOULD ayant hérité de Martin Waignon.
- Antoine MULLIER de Mouvaux par achat des enfants de Jacques LEPERS.
- Les enfants et héritiers de Jean DE WASQUEHAL vivant écuyer, Sr de Lassus par achat de Martin DESROUSSEAU. Autre pièce à l'encontre de Jacques DEFFONTAINE acquis par Martin DESROUSSEAU,

1/3 à la veuve Jean DESPRETZ et ses enfants et l'autre 1/3 à Josse DUFORST venant des veuve et hoirs Gaspard DESROUSSEAUX.

- Les hoirs de Jacques DEFFONTAINES et de Simon DEFFONTAINES pour le tiers ci-dessus.

- Les enfants de Jean DEWASQUEHAL venant de la succession de Jacques DE GHERBODE. Autre pièce à l'encontre de Marielle BAISIEU épouse de Pierre BAISIEU et Guillaume DESBEUVERNE. Autre pièce à l'encontre des hoirs Jean PLANCQUE.

- Guillaume DEHEULLE de Mouvaux, fils et héritier de Marie DELESPAU veuve de Vincent DEHEULLE sa mère pour une maison à l'encontre des enfants de feu Jean FERRET.

- Mathieu LEPERS de Mouvaux au lieu de Noël LEFEBVRE.

- Pierre DEHEULLE de Tourcoing, fils de feu Vincent.

- Les hoirs Gilles CARDON Sr de Lannoy tels que Jean ROUVROY de Lille à cause de sa femme pour un bien venant de la veuve Pierre HENNION.

- Salomon CATHOIRE de Leiden en Hollande et ses enfants à Mouvaux tels que Simon, Pierre, Marguerite et Jossine CATHOIRE. Autre pièce en commun avec la veuve HENNION et les enfants de François LEROY. Autre pièce appartenant à Philippe CASTEL à prendre à l'encontre de Paul DELANNOY acquis de Jacques DURETZ. Autre pièce acquise des hoirs François SEGAR. Autre pièce acquise par le dit Salomon de Pierre HENNION. Autre acquise aux hoirs François LEROY. Autre pièce acquise d'Antoinette HENNION.

2B30 n3/72 - 11/10/1658 (109)

D: Isabeau ROUZEE veuve de Philippe COUVREUR, mère et tutrice de Guillaume, Philippe, Jeanne et Antoinette COUVREUR en bas-âge, Pierre, Noël, Antoine et Marie COUVREUR suffisamment âgés, Thomas LEROUGHE époux d'Isabeau COUVREUR tous enfants du dit feu Philippe demeurant tous à Marcq en Baroeul.

C: (04/11/1645) Pierre LECOUVREUR fils de feu Noël de Marcq en Baroeul.

R: Le second a déclaré avoir deux frères germains tels qu'Antoine et le susdit Philippe aux enfants desquels il a donné également après sa mort tous ses biens meubles. Ont droit de 9 parts sur 12 à l'encontre de Philippe, Pierre et Catherine COUVREUR enfants du dit Antoine demeurant à Marcq.

S: Robert LAMBELIN bailli de Bondues.

2B30 n3/73 - 11/10/1658 (111)

D: Jean PLOYART sergent de la Gouvernance de Lille.

C: (18/05/1657 Hippolyte TAVERNE notaire et 21/02/158 Jacques BOURSETTE notaire) Philippe WARTEL fils de feu Jacques, bailli du fief des Moulliers à Templeuve en Pévèle.

R: Dette du second pour 28 livres de gros et 8 livres de gros. Le 19/06/1658 Marguerite DARRAS femme du dit WARTEL s'est obligée avec lui.

2B30 n3/74 - 25/10/1658 (114)

D: Thomas DANCQUIGNIES caurieur à Lille et Barbe FERRET sa femme.

C: (12/07/1658 Maximilien LEFEBVRE notaire) Jacqueline PENNEQUIN fille célibataire de feu Betreumieux de Lille, nièce en ligne directe et héritière avec d'autres de feu Jeanne REGNIER veuve de Nicolas PENNEQUIN.

R: La seconde leur a vendu 11 cens 3 quartrons à Ennevelin dont 3 quartron de fief Boursette.

S: Guillaume CARLIER prêtre, pasteur d'Anstaing, François MARTIN prêtre, pasteur d'Ennevelin.

2B30 n3/75 - 25/10/1658 (116)

D: Pierre DEGRUSON marchand à Armentières.

C: Philippe HENNION procureur spécial de Nicolas LAGACHE, marchand à Lille et de Bruno BAYART greffier de Lille et Hippolyte TAVERNE procureur à Lille curateurs commis aux biens abandonnés par Georges GRENU fugitif.

R: Le second lui a vendu une choque de maisons à Armentières.

S: Maître François DELABARRE et sa sœur à Lille.

2B30 n3/76 - 25/10/1658 (118)

D: Jean PEUCELLE laboureur à Fauquisart paroisse de Laventie.

C: (10/11/1645 devant les échevins du Pas de l'Alleu) Antoine BARBRY laboureur et Françoise CUINGNET sa femme de Fleurbaix.

R: Les seconds ont constitué une lettre de rente de 500 livres de Flandre payés par François LESECCQ laboureur et Marie VENIN sa femme de Sailly que le premier a acquit.

S: Antoine CUINGNET oncle, laboureur à Fournes, Pierre DELELIGNE laboureur à Sailly sur la Lys tuteurs de Robert BARBRY enfant mineur de feu Antoine et de Françoise CUINGNET qui a des biens à l'encontre de Jacques GAUWIN et autres.

2B30 n3/77 - 07/12/1658 (120)

D: Antoine LEROUX bourgeois de Lille.

C: (20/02/1652 et 30/11/1657 Pierre MONSTREUL notaire à Furnes) Nicolas François BRUYANT écuyer, Sr de Florenville et Demoiselle Marie IMBERT sa compagne.

R: Dette des seconds pour 400 livres de gros et 42 livres de gros.

S: Allard IMBERT écuyer, Sr de la Baseque de Lille et Paul DELAPORTE écuyer, Sr de Jobecque de Tournai tuteurs des enfants de feu Nicolas François BRUYANT et de la dite IMBERT, Jean DELILLE hôte de la maison "Lescu du Portugal" à Lille domicile de Demoiselle Marie Françoise BRUYANT, Demoiselle Marguerite Françoise LEMESRE tante des dits enfants, Demoiselle (blanc) DE FLORENVILLE.

2B30 n3/78 - 07/12/1658 (124)

D: Jean SCRIECK procureur à Lille.

C: (09/03/1652 devant le Souverain bailliage de Lille) Maître Philippe CAUDRELIER prêtre, pasteur de Mérignies et Venant DETOURMIGNIES fils de Jean, laboureur à Mérignies pour eux et forts de Claude DORCHIES bailli de Mérignies, Mathieu BILLOUE, Jean BARRATTE, Michel BARRATTE fils de feu Antoine et autres manants de Mérignies.

R: Dette des seconds pour 600 florins pour la communauté de Mérignies pour payer les contributions excessives aux Français en la ville de La Bassée par acte passé le 07/03/1652 devant Noël CARON notaire à Pont à Marcq.

S: François DELANDAS bailli d'Avelin.

2B30 n3/79 - 07/12/1658 (126)

D: Pierre BOIDIN couturier à Lambersart.

C: (07/11/1657 Pierre MILLE notaire) Charles DESBUISSONS et Marie PERCOULT sa femme de Lille.

R: Les seconds lui ont baillé une maison sur la place de Lambersart.

S: Mathias DELEFORTRIE sergent de Lambersart, Daniel ADAM lieutenant du bailli de Lambersart, Antoine et François LEQUIEN et Jacques LEFEBVRE tous de Lille.

2B30 n3/80 - 07/12/1658 (127)

D: Louis MASQUELIER laboureur à Gruson.

C: (03/07/1658 Philippe CUINGNET le jeune, notaire) Robert DEBOUVINES fils de feu Philippe, laboureur à Chéreng.

R: Dette du second reconnue à Jean DUMONT procureur du premier pour 294 livres parisis restant de plus grande somme suivant dette reconnue devant Guillaume LIENART notaire le 26/01/1657 et une rasière de blé.

2B30 n3/81 - 07/12/1658 (129)

D: Antoine DELAVAL fils de feu Jean et de Marie (blanc) de Lorgies.

C: Tous.

R: Par le trépas de sa mère 5 quartrons à Beaucamps.

S: Jacques LHERNOULD bailli de Beaucamps, François (blanc) et Marguerite CACQUANT sa femme auparavant veuve du dit Jean LEVAL de Wavrin.

2B30 n3/82 - 07/12/1658 (129)

D: Damoiselle Anne LHERMITTE femme autorisée et de présent abandonnée de Piat MOUTON de Lille.

C: (18/07/1657 HARTIUS notaire) Son mari.

R: Son mari ayant accepté qu'elle demande mise de fait pour sureté de sa dot ou douaire de 2000 florins suivant traité anténuptial.

S: Piat DELEVALLE lieutenant de bailli de Carnin.

2B30 n3/83 - 20/12/1658 (131)

D: Jean DELANNOY d'Ennetières en Weppes, Jean DELEBECQUE de Lomme, Jean FINNE(?) au dit lieu et François GRIGNON (ou GRIGUON) meunier d'Englos.

C: (29/10/1658 Bartholomé François SOURDEL notaire) Josse DENOYELLE laboureur et bailli à Ennetières.

R: Dette du second de 160 livres au premier et par acte du 06/11/1658 45 livres 10 sols au second et 77 livres 14 sols au troisième et un havot de blé et le 06/11/1658 156 livres 10 sols au quatrième.

2B30 n3/84 - 20/12/1658 (133)

D: Jean DUMONT hôte à Lille.

C: (19/11/1650 Pierre DUSAULCHOIT notaire à Tournai) Bauduin VERNIER fils de feu Bauduin d'Ennevelin, époux de Péronne DESMAZURE.

R: Le second lui doit 950 livres parisis. Pierre DESMAZURES devant au second pour la dot de sa fille 1400 livres parisis, dette qui a été vendue au premier.

S: Nicaise LIPPENS bailli de Cysoing, Pierre DESMAZURES laboureur à Gruson.

2B30 n3/85 - 20/12/1658 (134)

D: Pierre et Jean LEMAHIEU enfants suffisamment âgés de Pierre et de feu Barbe LESAFFRE, Jacques LEPERS grand-oncle et Pierre LEGRAND tuteurs de Guillaume LEMAHIEU fils mineur de la dite LESAFFRE.

C: (04/06/1637 Louis DESAINS notaire) Le dit Pierre LEMAHIEU père laboureur à Marcq en Baroeul.

R: Le second a fait formature à ses enfants pour 400 livres de Flandre à chacun, restant 374 livres à payer.

2B30 n3/86 - 17/01/1659 (136)

D: Les Révérends Pères DOMINICAINS de Lille ayant droit par transport.

C: (16/01/1640 Pierre DE POILLON notaire) Jean GILLES licencier es droits, avocats postulant à Lille.

R: Le second a créé une lettre de rente de 1200 florins carolus vers le dit couvent représenté par Pierre DEFFONTAINE prêtre leur procureur présents des Révérends Pères André GODIN docteur en théologie, prieur, Jean CARE sous-prieur et Toussaint GILLES prédicateur général dont 150 florins pour la fondation d'obits à l'intention de feu François POUVILLON, 100 florin pour la fondation d'obits pour l'âme de feu Robert DEFFONTAINES, 25 florins pour une messe pour l'âme de feu Catherine CLEMENT, 300 florins de lettre de rente du 26/01/1632 obligeant Louis BISCOP et Demoiselle Marie BAME sa femme au profit d'Hippolyte MOREL fils de feu Jacques que le couvent a acquis lors de la profès de frère Hippolyte MOREL et 619 florins carolus partie de remboursement d'une bourse fondée au dit couvent par feu Charles LESPILLETTE vivant docteur en médecine à Lille sur une lettre de rente du 18/03/1638 obligeant Damoiselle Madeleine DELAFOSSE veuve de maître Germain GILLES licencier es droits et premier échevin de Béthune au profit de dit feu donateur pour 75 florins carolus par an au rachat de 1200 florins carolus.

S: Jean DUHAMEL, Jean Baptiste LEGENTIL et Simon DESAINS procureurs et curateurs des biens délaissés par feu Jean GILLES vivant licencier es droits, avocat postulant à Lille.

2B30 n3/87 - 17/01/1659 (139)

D: Jacques DESMARESCAUX fils de Mahieu, bailli de Cysoing.

C: (27/01/1656 Pierre DUSAULCHOIT notaire à Tournai) Michel DUPONCHEL de Tournai.

R: Le second lui a baillé une maison sur 3 cens 1/3 à Cysoing.

S: Noël ROHART, Antoine LESCROHART et Pierre SERRURIER de Cysoing.

2B30 n3/88 - 17/01/1659 (140)

D: Jean DELERUE couvreur à Leers.

C: (29/11/1655 Pierre PREVOST notaire) Jean PARENT fils de feu Gilbert de Leers.

R: Dette du second pour 100 florins de 20 patards chacun.

2B30 n3/89 - 17/01/1659 (141)

D: Nicolas DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur à Gondecourt.

C: (27/02/1656 Charles RUYANT notaire) Michel LEBORGNE fils de feu Jean de Gondecourt.

R: Le second lui a baillé 5 cens de labeur.

2B30 n3/90 - 17/01/1659 (142)

D: Jean POUILLE bourgeois de Lille fils et héritier avec autre de feu Demoiselle Marie DELEPORTE veuve d'Henri POUILLE et Rémy FRUICT licencier es droits, conseiller pensionnaire de Lille, neveu et héritier de la dite dame qui fut sa mère-grand ayant droit respectivement de 2/2 de 2 bonniers 6 cens de labeur.

C: (01/12/1649 Jean DUHAMEL notaire) La dite veuve.

R: Elle a baillé à Jean RASSEL fils de feu Martin, laboureur à Wavrin pour lui et Marie DESMONS sa femme les 2/3 de 2 bonniers 6 cens de labeur à Wavrin à l'encontre des hoirs de la veuve Jérôme SCRICK qui ont le dernier tiers.

S: Jean PINTE lieutenant de bailli de Wavrin.

2B30 n3/91 - 17/01/1659 (143)

D: Pierre DUTHOIT laboureur à Marcq en Baroeul et Chrysole LELOEU de Comines tuteurs de Pierre, Philippe et Antoinette DUTHOIT enfants mineurs de feu Toussaint.

C: (17/10/1657 Antoine VINCRE notaire) Jeanne LELOEU veuve de Toussaint DUTHOIT de Tourcoing.

R: Elle a fait formoture à ses enfants.

S: Péronne GROILLON veuve de Pierre DESROUSSEAUX de Tourcoing débitrice de la maison mortuaire de Jeanne LELOEU et à Pierre FLORENT son mari encore vivant pour 400 livres parisis par instrument devant Arnould DELADERIERE notaire le 05/04/1650 lui demandant de ne payer à personne d'autre, Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing et Pierre FLORENT de Tourcoing veuf de la dite Jeanne LELOEU.

2B30 n3/92 - 17/01/1659 (144)

D: Antoinette MOUTON veuve de Cornille NOULLET de Tourcoing.

C: (02/04/1648 Philippe MASUREL notaire) Gilles ESQUINGNET fils de feu Jean de Tourcoing.

R: Le second lui ayant fait donation alors que son mari était encore vivant pour les services rendus journellement 400 livres parisis. Le 15/04/1648 son mari a accepté la donation précisant que s'il mourrait sans enfant la somme reviendrait aux plus proches parents du donateur.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing, Jean ESQUINGNET fils de feu Jacques, Antoinette et Simone ESQUINGNET filles célibataires de feu Guillaume, Jean, Louis et Antoinette ESQUINGNET enfants célibataires de feu Roger, Marie et Madeleine ESQUINGNET filles célibataires de feu Guillaume, Pierre, Martin et Antoinette DESMETTRE enfants de feu Jean et Catherine DESMETTRE fille de feu Pierre tous de Tourcoing, Jean et Gilles ESQUINGNET de Lille.

2B30 n3/93 - 17/01/1659 (145)

D: Sébastien DEWARENGHIEN et Demoiselle Madeleine VANDERMOTTE sa femme de Lille, nièce et donataire de feu Demoiselle Françoise LEROY.

C: (30/09/1651) Dom Nicolas DERENALCOURT élu abbé de Marchiennes.

R: Le second a reconnu par écrit que le 11/06/1622 Pierre LEROY fils de feu Jean, marchand à Lille s'est obligé avec Jean DESCAMPS fils de Jean et Guillaume DELETOMBE et leurs femmes, laboureurs à Ronchin au paiement annuel de 100 florins carolus en une lettre de rente héritière au profit de Damoiselle Catherine HEDDEBAULT veuve de Pierre MOUTON moyennant 1600 florins reçus comptant par les prédécesseurs du dit abbé de la dite HEDDEBAULT qui avaient été fournis et employés à l'achat du refuge des religieux à Lille. A la requête de la dite veuve MOUTON le dit abbé a payé au lieu des dits reprenant la dite rente garantie sur les biens de l'abbaye réduite au denier 18 depuis 1624 par Pierre MOUTON fils et héritier de la dite HEDDEBAULT.

2B30 n3/94 - 31/01/1659 (149)

D: Philippe WARTEL fils de feu Mathieu de Templeuve en Pévèle, époux de Yolande DELECOURT.

C: (12/03/1658) Georges DUBURCQ naguère meunier du "moulin de Vertain", Marie RAES sa femme de Templeuve en Pévèle et Denis DUBURCQ leur fils d'Ennevelin.

R: Les seconds ont baillé au premier une maison sur 8 cens à Wachemy, paroisse de Templeuve en Pévèle.

S: Mathieu BONNIER bailli.

2B30 n3/95 - 31/01/1659 (151)

D: Philippe CUINGNET l'aîné procureur postulant et Demoiselle Agnès DEBRAY sa femme.

C: (17/03/1628 Sire Ambroise DEFOURMESTRAUX notaire) Feu lors vivant Guillaume DEBRAY dit de Suisse, bourgeois de Lille et Demoiselle Marie WICCART sa femme.

R: Les seconds ont promis comme dot à leur dite fille 18 cens de labour à Mons en Pévèle alors occupé par Valérien BRIGODE couvreur d'estrains et aujourd'hui par Jean BRIGODE son fils.

S: Marie DERAFFLEE mère et tutrice de Philippe DEBRAY fils de feu François, neveu et héritier des dits feux Guillaume DEBRAY et WICCART.

2B30 n3/96 - 31/01/1659 (152)

D: Pierre LEROY veuf avec enfants d'Hélène PORTOIS, Jean MARLIERE époux d'Anne PORTOIS enfants de feu Philippe PORTOIS et Françoise LEDIEU pour eux et forts d'Anne DUTHOIT fille de feu Michel et de feu Marie LEDIEU et Jeanne SERCU(?) fille de feu Chrétien et de feu Jeanne LEDIEU.

C: (08/01/1621 Maximilien LEFEBVRE notaire) Marguerite RIBREUCQ veuve de Félix LEDIEU

R: La dite veuve, leur grand-mère, a disposé également de ses biens à Mathias, Françoise, Marie et Jeanne LEDIEU ses enfants ou à leurs enfants.

S: La femme LEPIPPRE veuve de Jean LIENART et Marie BACQUELET veuve de Mathias LEDIEU.

2B30 n3/97 - 31/01/1659 (154)

D: Les hoirs de feu Antoine DUPRETZ et feu Antoinette POTTIER, Pierre DUPRETZ fils d'Antoine, procureur spécial de son père, Pierre HAYART et Jacques COISNE de Deûlémont.

C: (06/02/1658 MILLE notaire) Catherine DILLIES veuve de Jean DURIBREU de Saint André.

R: Dette de la seconde pour 800 Livres 4 sols 6 deniers parisis.

S: Guillaume DURIBREUCQ curateur avec Antoine GRIMBEL des biens délaissés par le trépas de Jean DURIBREUCQ.

2B30 n3/98 - 31/01/1659 (155)

D: Pierre DOMICENT fils de feu Jean, marchand brasseur à Armentières.

C: (13/05/1643 devant les échevins de Doudeneem et Cloet à Nieppe) Jean LIAGRE fils de Jean, et Marie DOMICENT fille du dit Jean, sa femme.

R: Dette des seconds pour 300 livres de gros (*inventaire détaillé de linges...*).

2B30 n3/99 - 31/01/1659 (158)

D: Jean DAL fils de Jean et Nicaise CORNILLE époux d'Antoinette DAL de Bousbecque.

C: (05/01/1659 Oste WIBAULT notaire) Jean DAL fils de feu Jean, laboureur à Halluin.

R: Dette du second pour 4000 livres parisis pour argent prêté et port de mariage des dits (*biens haboutant à Roger et Mathieu DAL*).

S: Josse BILLET Bailli de Linselles, bailli de la seigneurie de Hollebecque, Pierre DECLEPS Bailli de la seigneurie des Wattines.

2B30 n3/100 - 31/01/1659 (159)

D: Vincent DESTIEU fils de feu Laurent, Pierre DUBOIS et Catherine DESTIEU sa femme, Pierre SIX et Marguerite DESTIEU sa femme et Marie DESTIEU fille célibataire, les dites DESTIEU filles et héritières de feu Jacques.

C: (12/02/1658 les échevins de Blaton et Linselles) Antoine DUHAMEL fils de feu Jean.

R: Le second a vendu au profit de Jacques et Vincent DESTIEU 18 livres 15 sols de rente héritière par an au rachat de 300 livres parisis.

S: Catherine CLAIS veuve d'Antoine DUHAMEL comme mère et tutrice de ses enfants, Françoise DUHAMEL fille de dit Antoine en premières noces de Linselles, Josse PARMENTIER bailli de Bousbecque.

2B30 n3/101 - 31/01/1659 (161)

D: Pierre BERNARD fils de feu Mathieu, laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (20/01/1659 Jean THIBREGHIEN notaire) Pierre CROMBET fils de feu Simon, laboureur à Templeuve en Pévèle.

R: Le second lui a baillé 5 cens de labour à Templeuve en Pévèle.

S: Adrien FICHEL bailli de Bonnance.

2B30 n3/102 - 14/02/1659 (162)

D: Philippe WARTEL fils de feu Mathieu, laboureur à Templeuve en Pévèle assisté d'Antoine CABY et Gilles DUBURCQ ses beaux-frères.

C: (06/04/1652 Pierre DUSAULCHOIT notaire à Tournai) Yolande DELECOURT fille de feu Charles et de Catherine LESCROHART assistée de Michel HOVINE son beau-père et sa mère, Valentin, Toussaint et Antoine LESCROHART ses oncles maternels.

R: Le dit jour a été fait traité de mariage entre eux. Les beau-père et mère de la futur ont promis de payer 300 livres et pour formature 50 livres au lieu d'une vache.

S: Robert DELECOURT bailli des religieux de Cysoing, Jacques MARESCAUX lieutenant de bailli de Cysoing, Frédéric DEFERRET lieutenant de bailli de Gruson, Mathieu CASTELLAIN bailli de Chéreng, Adrien DELECOURT de Guignies, Michel DELECOURT de Willemeau, Pierre LEPLAT et Jeanne DELECOURT sa femme, Antoine DELEHAYE et Liévine DELECOURT sa femme de Willemeau et Michel RICQUILART et Péronne DELECOURT sa femme d'Orcq frère et sœurs, enfants et héritiers des dits Charles DELECOURT et Catherine LESCROHART leurs parents.

2B30 n3/103 - 14/02/1659 (164)

D: Demoiselle Antoinette BOUGNON(?) régente de l'hôpital Notre-Dame dit des Sept Douleurs à Lille.

C: (07/10/1656 Jean DELERYELLE et Etienne François LORFEBVRE notaires) Marie Marguerite DEFIEBVES fille unique et héritière universelle de feu Guillaume vivant boucher à La Bassée, nièce et héritière d'Antoinette DEFIBVE sa tante paternelle.

R: La dite seconde voulant pourvoir à son alimentation et entretient le reste de sa vie mais étant insuffisante en revenus à raison des guerres qui rendirent la plus grande partie infructueuse, a donné au dit hôpital tous ses biens à cette charge.

S: Jacques FICHEL bailli du comté de Herlies, Michel DUQUESNE bailli de la seigneurie de Coisne et Marie Marguerite DEFIBVES.

2B30 n3/104 - 14/02/1659 (166)

D: Jean CAMBIER brasseur à Lille.

C: (13/10/1657 Gilles MASURE notaire) Mathis DURIEZ fils d'Antoine, boucher au faubourg de la Barre à Lille, marié.

R: Dette du second pour 109 florins 4 patards à cause de la livraison de boires de grains.

2B30 n3/105 - 14/02/1659 (168)

D: Jean LEMETTRE et François DESCAMPS tuteurs de François et Jean DESCAMPS enfants de feu Antoine et de vivante Légère MASUREL veuve de Josse FERRET.

C: (25/01/1659 Arnould DELADERIERE) Péronne MASUREL veuve de Jean DEBUISNES de Tourcoing.

R: Dette de la seconde aux dits enfants pour 430 livres 6 sols parisis à cause de marchandise de bêtes à cornes et autre à elle vendues par Josse FERRET et la dite Légère MASUREL sa femme en secondes noces. Marie FLAMENG veuve de Jean MASUREL mère de la dite Péronne est solidaire avec elle.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing.

2B30 n3/106 - 14/02/1659 (170)

D: Antoine POL marchand de grains à Lille.

C: (17/04/1658 François PETIT notaire) Jean LORTHIOIT fils de feu Jean, laboureur à Marcq en Baroeul.

R: Dette du second pour 9 livres 1/2 de gros à cause de prêt.

S: Robert TAVERNE sergent à Lille et Gilbert NOLLET curateurs aux biens délaissés par le dit Jean LORTHIOIT qui ont vendu un bien à Pierre MAUROY qui en demande la purge.

2B30 n3/107 - 14/02/1659 (170)

D: Catherine GHESQUIERE veuve de Jean CHOMBART de Tourcoing.

C: (18/03/1657 MASUREL notaire) Martin DELEPORTE fils de feu Philippe et Marie VALCQUE sa femme de Neuville (*plus loin* Moorsele).

R: Dette du second pour 923 livres 18 sols 4 deniers venant d'une cédille devant Arnould DELADERIERE notaire le 05/08/1649 vers le dit CHOMBART pour 1275 livres à cause de prêt, somme depuis réduite en argent de roi selon le placard des monnaies dernièrement publié à l'advenant de 38 pour le cent, cédille mise à néant.

2B30 n3/108 - 28/02/1659 (172)

D: Antoine TEMBREMANS fils de feu Jean, brasseur à Lille.

C: (17/11/1649 Philippe CUINGNET notaire) Michel NIERINCK Sr de Beure.

R: S'est porté caution du second pour neuf années de rendage d'un fief de sergentise du baillage de Lille affermé par Jacques COCQUEAU bourgeois marchand de Lille.

S: Wallerand Augustin NIERINCK tuteur de Liénard et Etienne NIERINCK enfants mineurs de feu Michel de Courtrai.

2B30 n3/109 - 28/02/1659 (174)

D: Pierre LECAT fils de Denis, bourgeois et marchand à Lille.

C: (28/04/1651 François DESAINS notaire) Jacques DUBURCQ fils de feu Pierre, échevin de Bachy pour lui et comme procureur spécial de François HERVE lieutenant, Arnould GARIN, Jacques et Pierre MARTINACHE, Simon POTTIER, Antoine DUBUS, Nicolas DEWANEHAING, Jacques et Gilles WAUCQUIER et Nicolas MARTINACHE hommes de fief et échevins de Bachy pour la communauté.

R: Dette des seconds pour 300 florins carolus pour subvenir aux nécessités du village. Plus 104 pistoles 1/2 évalués par les placards à 8 florins pièce. Plus le 30/05/1653 devant Pierre PLATEL notaire pour lui et comme procureur spécial de Jean MENSON bailli de Bachy, Philippe WAUCQUIER, Gérard FABVIER, Quentin DERENAUCCOURT, Jacques POTTIER et Valentin LUCAS hommes de fief et échevins de Bachy pour 30 florins carolus pour les intérêts des 300 florins mentionnés. Et finalement le 30/05/1653 devant le dit PLATEL pour 91 florins 14 patards pour l'intérêt des 104 pistoles.

2B30 n3/110 - 28/02/1659 (179)

D: Denis LECAT fils de feu Denis, bourgeois et marchand à Lille.

C: (28/04/1658 François DESAINS notaire) Jacques DUBURCQ fils de feu Pierre, échevin de Bachy pour lui et comme procureur spécial de François HERVE lieutenant, Arnould GARIN, Jacques et Pierre MARTINACHE, Simon POTTIER, Antoine DUBUS, Nicolas DEWANEHAING, Jacques et Gilles WAUCQUIER et Nicolas MARTINACHE hommes de fief et échevins de Bachy pour la communauté.

R: Dette des seconds pour 212 patacons et 8°.

2B30 n3/111 - 28/02/1659 (180)

D: Jacques DUMOLLIN laboureur et Philippotte VALLERY sa femme de Louvil.

C: (03/08/1654 Jean THIBREGHIEN notaire) Mathieu FRANQCQHOMME fils de feu Antoine et Pierre FRANQCQHOMME son fils de Louvil.

R: Les seconds lui ont baillé une maison sur 5 cens à Louvil.

S: Pierre FRANQCQHOMME de Cysoing, Philippe MONNIET de Louvil.

2B30 n3/112 - 28/02/1659 (181)

D: Philippe FARVACQUE fils de feu Jacques de Roubaix.

C: (02/02/1659 Jean CASTEL notaire) Pierre FARVACQUE fils de feu Jacques de Roubaix.

R: Le premier a prétendu contre le second tant pour l'hoirie de feu Jacques son frère que la difficulté de relocation (récollecion?) de ses comptes et bailli quittance au dit Pierre et suivant le dit Pierre lui a rendu et bail aux charges, devises et conditions qu'en avait Gilbert LECONTE des lieux manoirs déclarés par son bail devant le dit CASTEL le 21/12/1658 moyennant quoi le dit Philippe s'en rend content et de lui payer ses intérêts et le faire déporter de son bail pour lui en jouir.

S: Pierre DELESPAUL bailli de Roubaix.

2B30 n3/113 - 28/02/1659 (182)

D: Messire Jean Baptiste DELANNOY chevalier, seigneur des Pretz et Damoiselles Marie Thérèse et Marie Anne DELANNOY enfants héritiers de Damoiselle Marie DESBARBIEUX veuve de Jean DELANNOY vivant écuyer, seigneur de Raboudinghes, de le Vigne etc.

C: (28/11/1652 Jacques DEPARMENTIER notaire) La dite de Raboudinghes.

R: La seconde a baillé à Gaspard HONNART et Anne CASTEL d'Erquinghem Lys une ferme sur 14 bonniers 5 cens 1/2 qui était le lieu de la seigneurie, fief et cense de "Le Vigne" à Erquinghem Lys.

S: Pierre FAUCONNIER bailli d'Erquinghem sur la Lys.

2B30 n3/114 - 28/02/1659 (184)

D: Jean CAMBIER brasseur dhat (*sic*) à Lille.

C: (14/02/1659 Pierre DEPOILLON notaire) Mathis DURIEZ fils de feu Antoine, boucher au faubourg de la Barre à Lille.

R: Le second lui a vendu les bâtiments et fondations par lui faits sur 1 cent au dit faubourg que le dit DURIEZ a pris en cense de Marc DESROYELLES fils de feu Jean, et Françoise MAHIEU sa femme auparavant veuve d'Adrien MARTIN chapelier à Lille. Payé à la femme du vendeur trois pistoles de don gratuit, au médiateur Jean DELERUELLE une demi rondelle de forte bière et le principal de 800 livres parisis moins 418 livres que le vendeur devait à l'acheteur à cause de livraison de grains.

2B30 n3/115 - 14/03/1659 (186)

D: Jean ROGIER laboureur à Wasquehal.

C: (peu avant le Carême 1656) Feu lors vivant Jean DELEBARRE laboureur à Marcq en Baroeul et Catherine ROUSSEL sa femme.

R: En présence de Jean LEFEBVRE fils de feu Pierre, laboureur à Marcq en Baroeul et Frédéric DECOTTIGNIES fils de Jean, hôte à Marcq les seconds ont accordé en bail verbalement au premier une fermette sur 29 cens à Wasquehal.

S: Pierre DELERUE lieutenant de bailli de Wasquehal.

2B30 n3/116 - 14/03/1659 (188)

D: Maître Hermès POUFENAIRE(?) arquebusier à Lille.

C: (01/03/1659 Pierre COCQUEL notaire à Allennes les Marais) Arnould QUENNIPEL clerc d'Hérin et Marguerite DUBREUCQ sa femme.

R: Dette des seconds pour 288 livres à cause de dépenses de bouche et prêt.

2B30 n3/117 - 28/03/1659 (190)

D: Valentin LESCROHART fils de feu Pierre, laboureur à Cysoing.

C: (18/03/1659 Antoine DEBAILLENCOURT dit Courcol notaire) Philippe WARTEL fils de feu Mathieu, et Nicolas HAUWEL curateurs commis aux biens délaissés par le trépas de Catherine LESCROHART veuve en dernières noces de Michel HOVINE et avant de Charles DELECOURT.

R: Les seconds ont baillé une maison sur 168 verges à Cysoing en la rue du Bois.

S: Robert DELECOURT bailli de l'abbaye de Cysoing, Jacques DESMARESCAUX lieutenant de Cysoing.

2B30 n3/118 - 28/03/1659 (192)

D: Les vénérables et discrets doyen et chapitre de l'église collégiale SAINT PIAT à Seclin.

C: (16/07/1621 devant les échevins de Seclin) Messire Maximilien DE HAYNIN chevalier, seigneur du Breucq, Haultmontreul au Bois, Tourmignies etc. et Dame Marie DE GRAULT dame d'Avion sa compagne.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 80 florins carolus par an au rachat de 1600 florins.

S: Messire Pierre Ignace DEVERRECK chevalier, baron de Boulez et de Gene et Dame Marie Anne DE HAYNIN vicomtesse du Breucq sa compagne, Noble seigneur Georges DE TRAMECOURT seigneur du dit lieu, Saulis, Charchy, Beaurepaire et Dame Françoise Henriette DE HAYNIN sa compagne, sœurs, filles et héritières de feu Messire Henri vivant chevalier, vicomte du Breucq etc. qui fut frère du dit Maximilien, Messire marchand DE LIERES chevalier, comte de Saint Venant, baron du Val etc. fils et héritier de Dame Catherine DE LA TRAMERYE qui fut nièce et héritière de Dame Marie GRAULT veuve du dit Maximilien. (*Inventaire de la seigneurie de Tourmignies, cense de Lassus, terres à Mérignies*). Maximilien DUQUESNE lieutenant de Wahagnies, Jean DELETUE Bailli du fief de la Pecquerie.

2B30 n3/119 - 28/03/1659 (200)

D: Nicolas LEFRANCQ licencier es droits, surintendant du Mont de Piété à Lille.

C: (16/09/1658 devant les échevins de Lille) Pierre RICQILLART et Gérard DEPOILLON curateurs commis aux biens délaissés par le trépas de Jean BOURIGNON vivant sergent de la prévôté de Lille.

R: Le second ayant été condamné à payer 2260 florins 15 patards 3 deniers de dommages et intérêts en 1648.

S: Pierre DELABBYE bailli de Cysoing, Allard RENSON bailli de la seigneurie d'Escamain.

2B30 n3/120 - 28/03/1659 (202)

D: Gilles VANHOENACKER marchand brasseur à Lille.

C: (25/02/1654) Martin et Barbe MOREL frère et sœur à Fives.

R: Leur a acheté une taverne à Fives et 246 verges de jardin étant adhérité devant les hommes de fief de Roubaix mais a appris depuis que ces biens n'en dépendent pas mais font partie d'un fief en l'air appartenant aux hoirs et veuve SALLEMBIER dépendant de St Pierre de Lille.

S: André DELANNOY procureur spécial de Martin MOREL demeurant à Anvers à la brasserie du Percq.

2B30 n3/121 - 28/03/1659 (203)

D: Pierre REGNARD fils de feu Thomas de Tourcoing.

C: (14/01/1659) Noël et Simon DECOURCHELLE enfants de feu Nicolas et de feu Catherine LEMESRE de Tourcoing.

R: Les seconds lui ont vendu leurs droits sur une maison sur 3 cens moins un quartron à Tourcoing à l'encontre de l'acheteur et consorts échue par le trépas de Nicolas STRAETE et feu Jacqueline LIENART.

S: Floris DESURMONT sergent de Tourcoing, Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing.

2B30 n3/122 - 28/03/1659 (205)

D: Jacques LIBERT hôte à Ennetières en Weppes.

C: (19/04/1657 Nicolas GOULLON notaire) Gaspard BONTE laboureur et Jeanne LEFEBVRE sa femme d'Ennetières.

R: Dette des seconds pour 400 livres parisis.

2B30 n3/123 - 28/03/1659 (205)

D: Pierre BERNARD fils de feu Mathieu, laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (04/03/1659 Jean THIBREGHIEN notaire) Anne WARTEL veuve de Guillaume BERNARD de Templeuve en Pévèle.

R: La seconde lui a baillé 4 cens de labour à Templeuve.

2B30 n3/124 - 28/03/1659 (206)

D: Pierre HERBAULT hôte à Templeuve en Pévèle.

C: (06/07/1658 Jean THIBREGHIEN notaire) Anne WARTEL veuve de Guillaume BERNARD de Templeuve en Pévèle.

R: La seconde lui a baillé 4 cens 1/2.

2B30 n3/125 - 26/04/1659 (207)

D: Etienne HALLE bourgeois marchand à Lille.

C: (06/03/1659 Luc MOUCQUE notaire) Sœur Marie Françoise HALLE mère supérieure, Sœur Marie Florence BLOCQUEL et Sœur Marie Elisabeth DESRUIELLE religieuses de l'hôpital Notre-Dame de la Charité à Lille.

R: Les secondes ont reconnu que Sœur Marie CULLENAIRE en son vivant religieuse au dit hôpital avant sa profession le 14/02/1636 devant Gilles MARISSAL notaire à Lille a donné au dit hôpital tous ses biens acceptée par Sœur Yolande CHARLET religieuse maîtresse du dit hôpital dont 14 cens de labour à Chéreng, terre que le bailli ou lieutenant de Chéreng a fait saisir, sachant que "*gens de main morte ne peuvent posséder et retenir héritage en leurs mains cessant amortissement*" elle ont vendu l'action de la dite donation au dit exposant.

S: Mathieu CASTELLAIN bailli de Chéreng, Michel CULLENAIRE, Jean DELEMERRE et Catherine CULLENAIRE sa femme frère et sœur et plus proches parents de la dite Marie demeurant à Chéreng.

2B30 n3/126 - 26/04/1659 (209)

D: Jacques HELLIN fils de feu Jean, et Adrienne PETIT sa femme, laboureur à Wasquehal.

C: (30/06/1657 Jean François PENNEL notaire) Fleuris LECLERCQ fils de feu Nicolas de Tourcoing et Isabeau LEMAN sa femme veuve de Jean HELLIN de Wasquehal.

R: Le second lui a baillé une maison sur 2 bonniers 2 cens à Wasquehal.

S: Philippe DUPRET de Wasquehal.

2B30 n3/127 - 26/04/1659 (210)

D: Gérard SACQUELEU sergent à Lille.

C: (08/04/1658 Jean TURPIN notaire) Anne SACQUELEU veuve d'Alphonse DESAINS sa sœur à Lille.

R: Avaient en commun venant de Gérard SACQUELEU et Isabeau DESOBRY leurs parents une maison avec brasserie sur 7 cens à Beaucamps dont sa sœur lui a cédé sa moitié chargée d'une rente héritière au rachat de 600 livres obligeant Jean WATTRELOS fils d'Antoine vers Jacques BLOCQUEL depuis 1625 restée à charge de leur père depuis le 09/02/1640 par transport de Simon BLOCQUET fils du dit Jacques dont le dit Gérard a déchargé sa sœur ainsi que d'une rente de 800 livres obligeant la dite Isabeau DESOBRY et le dit DESAINS et sa femme au profit de Jean DURIEZ depuis 1643.

2B30 n3/128 - 26/04/1659 (212)

D: Jean LEFEBVRE laboureur et Anne MORTREUL sa femme de Marcq en Baroeul.

C: (14/05/1658 Liévin FERRET notaire) Adrien et Jeanne VALEZ enfants et héritiers de feu Jean de Wasquehal.

R: Les seconds lui ont baillé 14 cens de labour à Wasquehal.

2B30 n3/129 - 26/04/1659 (213)

D: Henri SCRIECK fils de Jean de Lille procureur et receveur spécial de Dame Jacqueline DE ZILLEBECQUE dame de la Cessoie dite Taconnerie à Verlinghem, Lambersart et Saint André veuve de Messire Antoine LEDIERES vivant chevalier, seigneur de Frefay, Montergon, Marle etc.

C: (04/10/1658) Gilles DESMARESCAUX greffier de Verlinghem.

R: Le second a naguère été receveur de "la Cessoie" et a rendu compte des rentes seigneuriales et reliefs dont il est redevable de 4349 livres 17 sols 5 deniers parisis.

S: Philippe DUFLOT lieutenant de bailli de la seigneurie de Verlinghem.

2B30 n3/130 - 26/04/1659 (214)

D: Pierre VANLATON et Jacques COLPART ministres des pauvres à Armentières.

C: (26/10/1640 Jacques BARBRY l'aîné) Thomas PERCHE, Jean et Péronne PERCHE ses enfants d'Armentières pour eux et forts de Thomas PERCHE expaysé et de Guillaume PERCHE mineur.

R: Les seconds ont vendu 1200 livres reçus de Nicolas MERLOS, Ghislain LAURENS et Philippe HAZE ministres des pauvres d'Armentières une lettre de rente héritière au rachat de 1200 livres parisis obligeant Antoine REDE fils de feu (blanc), marchand passementier à Armentières vers feu Jean LEGRAND vivant passementier à Armentières devant les échevins en 1620 à eux succédée par le trépas de Marie PERCHE veuve du dit feu Jean LEGRAND morts sans enfants dont le dit Thomas père est frère de la dite Marie par acte devant Gilles BAILLET notaire à Lille le 29/09/1634 dont ils ont laissé leur père jouir.

S: Antoine DORNY bailli d'Armentières, Adrien LECAT d'Armentières.

2B30 n3/131 - 26/04/1659 (217)

D: Nicolas DEHANE, Jacques LACHELIN et Adrien CASTRICK marglisseurs de l'église paroissiale d'Armentières.

C: (28/11/1647 Théodore BARBRY notaire) Philippe DURIEZ licencier es lois Sr du Vieux Metz, époux de Damoiselle Elisabeth BENNEKIN pour lui et fort de Demoiselles Marie et Madeleine BENNEKIN toutes trois sœurs et héritières de feu Michel LEBOURGEOIS mort à Armentières.

R: Les seconds pour satisfaire à la somme de 4400 livres que le défunt a légué à la dite église en présence de Monsieur Géry LESPAGNOL docteur en la sainte théologie, pasteur et Nicolas BRETON notaire à Armentières exécuteurs testamentaires leur ont vendu à François DESAINS, Floris LEENE, Jean LHERMITTE le jeune et Jacques BARBRY ministres de la dite église deux lettres de rente héritières portant la dite somme une de 1200 florins obligeant Gilbert SALLOME et Jeanne HENNART sa femme vers le dit défunt devant les échevins en 1645 et l'autre de 2000 livres parisis obligeant feu Jean DEBAILLEUL et Marie BOCQUILLON qui fut sa femme au profit du défunt devant les auditeurs de Lille en 1636.

sur le fait de par se male change
 pour y four cause del apl. y faisaient
 laquelle cause et fait y laquelle cause
 et fait les peyons avoir signifié y effe
 le meupneur le baill. de Lille y
 fournissent ensemble a adus de femme
 baill. faire y saeur enfant de gherard
 de feu Roy deys and thasquetal y
 Lit enfant le comfont come effe y de
 l'empereur come effe y saint de mistre
 yntel Roy de la Hayelle yroun yff
 yntoupe signifié

Parafine de
 lob
 S antoupe

Cardy comit
 y comit y
 yffle yntel
 terre de gley

Sur me que seing soult fir de Roy
 deys le Lille yff et adpueur effe
 de Dame Thasquetal de gherard Dame
 de la roffore dote taroume y bifne
 de meupneur anfone de Lucit human
 yff y de fustay monteroy marle y
 fice soult yff de laff yff de la
 roffore dote taroume yff yff
 yntel yff Lambertal de yff andrieu
 avoit de nous obtenu comit yff narratue
 que de my doctore deinde yff comit
 que gill de marofanz peffier de yntel
 de y deinde meupneur yff de la roffore
 dote taroume avoit rendu comit de
 la roffore de yff gherard deinde yff
 yff de laff yff de la roffore dote y
 taroume deinde yff de yff adpueur
 de laff yff deinde de yff yff deinde
 comit yff de la roffore dote comit
 yff deinde yff de marofanz peffier yff

2B30 n3/132 - 26/04/1659 (219)

D: Gaspard BASSECOURT laboureur à Fâches père et tuteur de Jean, Charles et Marguerite BASSECOURT ses enfants qu'il eut de Jeanne FABVIER sa femme.

C: (23/01/1654 Gilles DELANNOY notaire) Feu lors vivant Gaspard BASSECOURT son fils émancipé.

R: Le second a donné à ses frères et sœur consanguins la moitié de 15 cens 1/2 de labeur à Pont à Marcq à l'encontre de Denis THIBAULT et Anne FABVIER de Pont à Marcq, la dite moitié échue par le trépas de Jeanne FABVIER sa mère.

2B30 n3/133 - 26/04/1659 (220)

D: Jean DESURMONT et Simone DELEPORTE sa femme pour lui et comme tuteur avec Mathieu DESRUMAUX et Jean CASTEL de Charles et Marguerite DELEPORTE, les dits DELEPORTE enfants et héritiers de feu Jean de Tourcoing.

C: (21/05/1652 Philippe MASUREL notaire) Nicolas LEMESRE fils de feu Jean, et Catherine DUPONT sa femme de Tourcoing.

R: Dette des seconds vers le dit feu Jean DELEPORTE pour 239 livres.

S: Henri FREMAULT sergent de Neuville en Ferrain, Jacques CARTON bailli de Neuville, Josse MOUTON bailli de la seigneurie de Péruwez.

2B30 n3/134 - 26/04/1659 (221)

D: Marie CASTEL veuve de Jean MEURISSE de Bondues.

C: (01/05/1655 Antoine VINCRE notaire) Tous.

R: Le dit jour contrat de mariage fut passé entre eux qui prévoyait qu'au cas de décès sans enfants elle hériterait de tout.

S: Jean DUHAMEL bailli de Linselles et de la seigneurie du Thillooy, Jean LEPLAT fils de feu Charles de Tourcoing.

2B30 n3/135 - 26/04/1659 (222)

D: Théodore LOCART et Philippe LAMAN marchands à Lille.

C: (11/02/1656 Jean DUHAMEL notaire) Pierre DUBUS et Marie LEFEBVRE sa femme censiers de l'abbaye de Sainghin en Mélantois.

R: Dette des seconds pour 660 livres de gros à cause de lettres de change.

2B30 n3/136 - 26/04/1659 (224)

D: Jean DELESPAU de Wattrelos, oncle paternel et Robert LEPOUTRE de Tourcoing oncle allié et tuteurs de Jean, Marguerite, Marie et Isbergues DELESPAU enfants mineurs de feu Pierre qu'il eut de Catherine LAMBLIN.

C: (05/02/1653 Josse PARMENTIER et Adrien DESMADRIL notaires) La dite Catherine LAMBLIN veuve du dit DELESPAU censier de la Tannerie à Wattrelos autorisée de Jacques FARVACQUE fils de feu Pierre, son fiancé.

R: La dite a fait formature à ses enfants promettant des nourrir, vêtir, envoyer à l'école, leur apprendre un métier, les décharger de toutes dettes et à chacun 1479 livres 9 sols faisant en tout 5917 livres 16 sols moitié des biens de leur père.

S: Jean BISCOP bailli de Wattrelos, Jacques WALLERAVE bailli des Obeaux.

2B30 n3/137 - 26/04/1659 (226)

D: Damoiselle Claire BAVE veuve de Josse HACHE vivant procureur à Lille.

C: (13/03/1655 Jean TURPIN notaire) Josse DENOYELLE censier "de le Court" à Ennetières en Weppes.

R: Le second lui a vendu une lettre de rente de 1643 obligeant Jean HERLAN et Catherine PLANCQUE sa femme de Santes au profit du dit DENOYELLE pour 300 florins.

2B30 n3/138 - 26/04/1659 (228)

D: Pierre LECLERCQ fils de Charles, marchand à Roubaix.

C: Jean FERRET fils de Gilles de Roubaix et Marguerite CASTEL sa femme.

R: Les seconds ont vendu 1 cent 1/2 de jardinage à Roubaix.

S: Artus LEZY occupeur qui doit se départir.

2B30 n3/139 - 09/05/1659 (230)

D: Christophe VAAS naguère époux de Martine BLANCQUART à Lille.

C: (22/02/1649 devant les auditeurs de Lille) Pierre RIBREUCQ fils de feu Jean, Antoinette DESMECK sa femme de Saint André et Catherine DILLIES veuve du dit Jean RIBREUCQ de Lambersart.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière au rachat de 800 florins.

S: Guillaume DURIBREUCQ fils de feu Jean et de feu Catherine DILLIES de Lambersart.

2B30 n3/140 - 09/05/1659 (231)

D: Antoine ROUZE veuf avec enfants de Jeanne DECAIGNY de Lille.

C: (09/06/1625 Jean LEFRANCO notaire) Feu lors vivante Catherine CARRETTE vivante femme de Jean CAIGNY père de la dite Jeanne.

R: La seconde a donné à Bernard, Madeleine et Jeanne DECAIGNY enfants du dit Jean qu'il eut en premières noces de feu Jeanne FARINE suivant leur contrat de mariage anténuptial devant Antoine DENYS notaire le 13/02/1618 a chacun le tiers de ses biens estimé le tiers à 200 livres parisis et plus.

S: Maître Robert DURIEZ bailli de St Piat à Seclin de qui les héritages à Chemy sont tenus, Bernard DECAIGNY fils de feu Jean et héritiers de la dite.

2B30 n3/141 - 09/05/1659 (233)

D: Adrien DELEMARRE laboureur à Péronne et Guillaume DELEMARRE fils d'Adrien de Sainghin en Mélantois.

C: (12/03/1659 Gilles MASURE notaire) Roger COELEN bourgeois de Lille.

R: Le second a baillé 14 cens de labour à Sainghin.

S: Jacques WALRAVE bailli de Péronne.

2B30 n3/142 - 09/05/1659 (233)

D: Damoiselle Françoise DE BEAUFREMEZ fille célibataire de feu Henri de Lille.

C: (22/04/1644 Jacques BOURSETTE notaire) Adrien MANNESSIER écuyer, seigneur de Guebaussart époux de Demoiselle Isabelle Claire DE BOURGOGNE fille et héritière de feu Philippe de Bailleul.

R: Le second a vendu une lettre de rente de 1594 obligeant Michel et Jean DECOURCHELLE au profit de Messire Maximilien LECANDELE chevalier, Sr de Herbamez pour 250 florins que le dit Philippe DEBOURGOGNE a acheté en 1644, une autre de 1612 obligeant Martin HENNEQUIN et Madeleine MOREL sa femme au profit du dit Philippe DEBOURGOGNE pour 18 florins 15 patards par an, une autre de 1613 obligeant Jean POTTIER et Claire DESMAZIERES sa femme à Bellois paroisse de Lorgies au profit du même pour 12 florins 10 patards par an au rachat de 200 florins.

S: Jean LEBATTEUR bailli de Phalempin, Wallerand DUBOIS bailli de Marquillies, Jean Baptiste DEBOURGOGNE écuyer, Sr d'Herbamez demeurant à Marquillies, Charles DEVICCRE écuyer, Sr d'Estraselles demeurant à Illies.

2B30 n3/143 - 09/05/1659 (235)

D: Georges TANTIN, Martin DUBURCQ, Jeanne DUBURCQ veuve de Jean LAGACHE, Michel DUTHILLEUL et Anne CABY sa femme auparavant veuve de Gilles DUBURCQ mère et tutrice de Pierre et Quentin DUBURCQ qu'elle eut du dit feu Gilles, le dit TANTIN tuteur de Michel, Antoine, Marie et Catherine DUBURCQ enfants du dit feu Gilles qu'il eut d'Anne DEBOULOIGNE sa première femme.

C: Josse, Fabien, Michel et Péronne DUBURCQ enfants et héritiers de feu Robert qu'il eut de Marguerite LONGHESPEE.

R: Les seconds ont abandonné l'hoirie de leur père dont doit aller aux enfants du second mariage le fief situé à Fretin (*Note: pas de fin d'acte*).

2B30 n3/144 - 09/05/1659 (237)

D: Antoine DECAT de Wervicq père et tuteur de Jean, Antoine, Catherine et Hélène DECAT.

C: (02/03/1659 Jacques DEBUS notaire) Jeanne BOUTRY fille de Jacques.

R: La seconde a donné aux dits enfants 2 cens de terre à prendre en 8 à Verlinghem à l'encontre de Jossine BOUTRY de Verlinghem sa sœur et autres ses cohéritiers.

S: Jean BOUTRY de Comines.

2B30 n3/145 - 09/05/1659 (238)

D: Jean LAMPE fils de feu Claude, et Gérarde DESBOUVRIES sa femme de Roubaix.

C: (07/04/1659 Jacques CASTEL notaire) Pierre THIBREGHIEN fils de feu Arnould de Tourcoing.

R: Le second a baillé des maisons occupées par Thomas SENESCHAL sur 1 cent à Roubaix.

2B30 n3/146 - 09/05/1659 (239)

D: François DELANNOY laboureur au Bas du Crocq paroisse d'Armentières et Chrétienne LEBLOND sa femme.

C: (13/12/1655 François DESMILLEVILLE notaire) Jacques LEBLOND fils de feu Jacques, jeune homme à Armentières.

R: Le second a donné aux premiers ses sœur et beau-frère 6 cens de desricquy à Erquinghem venant par achat de Juge HUISEUX et 2 cens 34 verges de labour parfait de 6 et 8 lots en récompense de 7 ans de nourriture et entretien.

S: Michel DELADERIERE sergent d'Houplines, Pierre LEBLON, Vincent LEBLON et Agnès LEBLOND sa femme d'Houplines sur la Lys, la dite Agnès mère et tutrice de Michel ROUSSEAU qu'elle eut en premières noces de feu Michel ROUSSEAU.

2B30 n3/147 - 24/05/1659 (240)

D: Jean PLOYART sergent à Lille fils et héritier de Jean vivant laboureur à Le Vincourt paroisse de Mons en Pévèle.

C: Jean LEROY.

R: Suite au décès de son père lui appartient 4 cens de labour à Mons en Pévèle que son père a acheté à Pierre VANVROIX de Mérignies, le second, occupé du bien, doit sortir de cense bien qu'il dise qu'elle lui appartient par décret dont le demandeur n'a pas été signifié.

S: Pierre DUBUS bailli de le Vincourt et Antoinette CAUDRELIER.

2B30 n3/148 - 24/05/1659 (241)

D: Jacques DEROUBAIX laboureur à La Madeleine père et tuteur de Charles DEROUBAIX qu'il eut de Marguerite ROUZEE sa femme.

C: (28/10/1658 Antoine COMER notaire) Marguerite LEPLAT veuve de Philippe ROUZEE.

R: La seconde a donné au dit fils un douzième d'une maison sur 1 bonnier à Marcq en Baroeul occupée par la veuve Pierre HALLE à prendre à l'encontre de la dite veuve Antoinette LEFEBVRE (*sic*) et autres.

S: Pierre et Jean ADAM de Marquette, Catherine PREVOST veuve de Betreumieux BOUSSEMARE de Marcq en Baroeul et Philippe ROUZEE de Marcq.

2B30 n3/149 - 24/05/1659 (243)

D: Jacques DEROUBAIX laboureur à La Madeleine et Marguerite ROUZEE sa femme.

C: (28/06/1649 Louis DESAINS notaire) Marguerite LEPLAT veuve de Philippe ROUZEE de Marcq en Baroeul.

R: La seconde a donné à la dite ROUZEE fils de feu Antoine, sa filleule 1200 livres à prendre sur sa succession.

S: Pierre et Jean ADAM de Marquette.

2B30 n3/150 - 24/05/1659 (244)

D: Jean DELESPIERRE fils de Jean, laboureur à Ennetières en Weppes et Jeanne LORTHIOIT sa femme fille de feu Michel et de feu Barbe LEFEBVRE.

C: Tous.

R: Suite au trépas des dits LORTHIOIT-LEFEBVRE sa femme a droit au 5° de la moitié d'une maison sur 10 cens à Allennes lez Haubourdin à l'encontre de ses frères et sœurs.

S: Nicolas BALLENGHIEN bailli d'Allennes lez Haubourdin, Philippe LORTHIOIT, Jacqueline LORTHIOIT sa femme de Provin-Bauvin, Adrien BONNET et Barbe LORTHIOIT sa femme d'Haubourdin, Nicolas MASURE et Catherine LORTHIOIT sa femme de Santes (blanc) veuve de Jean LEFEBVRE pour elle et comme mère et tutrice de ses enfants mineurs, Antoine et Jacques LEFEBVRE enfants majeurs du dit feu Jean d'Allennes.

2B30 n3/151 - 24/05/1659 (244)

D: Jean COMBLET censier à Fretin.

C: (04/12/1658 Gilles Guillaume DUPONT notaire) Antoine WAUCQUIER fils de feu Pierre, et Jeanne DUPRET sa femme de Fretin.

R: Dette des seconds pour 500 livres parisis à cause de prêt.

S: Simon BOISACQ bailli de Fretin.

2B30 n3/152 - 24/05/1659 (245)

D: Jean COMBLET censier à Fretin.

C: (03/06/1658 Jean THIBREGHIEN notaire) Nicolas LEMESRE et Antoinette DUPRET sa femme de Wannehain.

R: Les seconds ont vendu 6 cens à Fretin.

S: Simon BOISACQ bailli de Fretin, Jean DUPUICH bailli de Seclin.

2B30 n3/153 - 24/05/1659 (246)

D: Jacques PLATEL laboureur à Prêmesques.

C: (04/06/1658 Gilles DESMARESCAUX notaire) Philippe DUFLOCQ (plus loin : DUFLOT) fils de feu Rémy, bailli de Verlinghem.

R: Le second a baillé 20 cens à Prêmesques et Capinghem.

S: Guillaume DUBOIS Bailli de Prêmesques, Jacques WALRAVE bailli de Lomme.

2B30 n3/154 - 24/05/1659 (247)

D: Jean, maître Toussaint, François et Demoiselle Marguerite GILLES enfants de feu Maximilien vivant bourgeois de Lille.

C: (06/07/1656 Jean TURPIN notaire) Jean WARTEL fils de feu Thomas de Templeuve en Pévèle pour lui et comme veuf de Marie DUBOIS fille unique et héritière universelle de Mathieu DUBOIS.

R: Le second a vendu une lettre de rente de 1630 obligeant Nicolas DESCATOIRE de Templeuve en Pévèle et Marguerite CROMBET sa femme au profit du dit Mathieu pour 200 florins, autre lettre de 1638 obligeant Jean DENNETIERES et Catherine HEDDEBAULT sa femme de Templeuve en Pévèle pour 225 florins vers le même et autre lettre de 1639 obligeant Jean CASTELLAIN fils de feu Jacques de Templeuve en Pévèle vers Jean WARTEL pour 300 florins reconnue exécutoire le 23/05/1653 par François CASTELLAIN de Templeuve fils et héritier du dit Jean.

S: Adrien FICHEL bailli d'Anchin et de Bonnance, Philippe WARTEL bailli de Boisleuille, Liévin PASQUIER bailli de Landas.

2B30 n3/155 - 24/05/1659 (249)

D: François GILLES fils de feu Maximilien de Lille.

C: (19/03/1658 Jean TURPIN notaire) Mathieu LEPERS sergent à Lille procureur spécial de Jean WARTEL fils de feu Thomas de Templeuve en Pévèle.

R: Le second a vendu six rentes de 1631 obligeant Jean DELEZENNE fils de feu Mathieu, manouvrier à Templeuve au profit de Mathieu DUBOIS de Templeuve pour 75 florins reconnue exécutoire par Allard DARRAS de Templeuve, une autre de 1635 obligeant Marie WAUCQUIER veuve d'Allard WARTEL de Templeuve au profit du dit Mathieu pour 100 florins, une autre de 1635 obligeant Marie et Catherine DELEZENNE filles et héritières de Denis de Templeuve au profit du dit Thomas pour 216 livres reconnue exécutoire en 1643 par Denis DELEZENNE de Templeuve dont les trois rentes le dit Jean WARTEL a droit comme veuf de Marie DUBOIS qui fut fille et héritière du dit Mathieu, autre rente de 1657 obligeant Jean HOVART fils de feu Henri et Marie MASENGHE sa femme de Templeuve au profit de Louis MAHEL pour 100 florins reconnue exécutoire par Antoine POTTIER époux de Catherine HOVART, Pierre WAUCQUIER époux de Jeanne HOVART, Pierre DELEMOTTE fils de Jean et de Marie HOVART et Catherine GRANDSIRE fille de Jean et de Péronne HOVART, les dites HOVART enfants de Pierre, autre lettre de 1563 obligeant Jean HOVART et Marie MASENGHE sa femme de Templeuve au profit du dit MAHEL pour 75 florins reconnue exécutoire comme dessus et autre lettre de 1570 obligeant Jean HOVART et Marie MASENGHE sa femme au profit du même reconnue exécutoire comme dessus.

2B30 n3/156 - 24/05/1659 (250)

D: Jean FAUCILLE fils de feu Jean, marchand épicier à Lille.

C: (06/02/1659 Bartholomé François SOURDEL notaire) François DECAULLERS fils de feu François, arpenteur à Lille.

R: Le second a vendu la moitié d'un cent de terre en arrentement perpétuel avec la moitié du chandelier, du moulin appelé "Meur de Soif" entre Lille et Lezennes à l'encontre de Philippe FERON.

2B30 n3/157 - 24/05/1659 (251)

D: Etienne HALLE bourgeois marchand à Lille.

C: (26/04/1659 aux plaids) Sœur Marie Françoise HALLE mère supérieure et Sœur Marie Florence BLOQUEL religieuses de l'hôpital Notre-Dame de la Charité.

R: Accord à propos d'une mise de fait.

2B30 n3/158 - 24/05/1659 (252)

D: Mathieu LEPERS sergent de Lille.

C: (23/12/1653 Erasme DELOS notaire) Feu lors vivant Messire Chrétien SARAZIN chevalier, seigneur de Lambersart.

R: Jacques PARREE vivant sergent à Lille a promis de se déporter de l'exercice de sergentise à Noël 1657, mais le dit Sr a accepté de le laisser en jouir jusqu'à la mort de maître Marc DEFFONTAINES qui l'a exercé pour 500 livres parisis que le dit PARREE lui devait. Puis le dit Sr a accordé au dit PARREE un autre office de sergentise, le premier office étant promis à Etienne LETURCQ mais celui-ci est mort avant le dit DEFFONTAINES, le dit Sr l'a alors baillé au dit PARREE qui depuis est mort laissant Catherine MESSEAN sa veuve avec enfants qui jouit des revenus du dit sergent. Le 23/12/1658 le demandeur s'est déporté du parfait du bail de sergentise moyennant 300 florins que le dit LEPER a promis de payer à la dite veuve pour racheter le nouvel office.

S: Jean Philippe Charles SARAZIN écuyer, seigneur de Lambersart demeurant à Lomporet.

2B30 n3/159 - 24/05/1659 (254)

D: Antoine DELEFORTRIE hôte et Marie DEROUBAIX sa femme de Saint André.

C: (13/11/1657 Philippe CUINGNET notaire) Hugues BRUNEAU fils de feu Jacques, bourgeois de Lille pour lui et fort de Damoiselle Hélène BRUNEAU sa sœur.

R: Les seconds ont baillé une taverne "Le Lion d'Or" au faubourg St Pierre à St André avec 4 cens de pré.

S: Pierre HODEN.

2B30 n3/160 - 24/05/1659 (255)

D: Antoine CARON et Anne TASNIER sa femme, Charles et Laurence TASNIER de Genech, frère et sœurs, neveu et nièces et héritiers de maître Jacques TASNIER vivant prêtre pasteur de Genech.

C: (05/11/1657 devant les hommes de fief de Genech) Bon WAUCQUIER fils de feu Antoine, laboureur et Michelle CASTELLE (ou CASTELLAIN) sa femme de Genech.

R: Vente des seconds au dit prêtre de 7 cens de labour à Genech.

S: Antoine DESCAMPS lieutenant de Genech.

2B30 n3/161 - 24/05/1659 (256)

D: Jacques VERGHELLE marchand à Lille.

C: (08/04/1659 Mathieu NICQUET notaire) Nicolas LHERMITTE marchand brasseur à Lille.

R: Dette du second pour 62 livres de gros de 6 florins carolus chacune à cause de vente de soucrion. François FLAMENT hôte de la taverne "L'espinette" à Marquette devant de l'argent au dit LHERMITTE.

S: Jacques DELERUE hôte à Forest.

2B30 n3/162 - 24/05/1659 (257)

D: Jacques COUTELIER et Jacques LEVIGNIER bourgeois de Tournai, exécuteurs testamentaires de Philippe COULON.

C: (21/01/1583 les échevins d'Outrebecque à Lys lez Lannoy et de Quesnoy à Toufflers) Pierre WIBERT et Jacquemine LEVIGNIER sa femme de Toufflers.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 600 livres parisis vers le dit COULON procureur postulant à Tournai et Martin ZEGHERES sa femme comme tuteurs de Jacques LEVIGNIER fils de feu Pierre et de la dite ZEGHERES, reconnue exécutoire le 25/09/1603 par Blasette HOUZET veuve de Jean MATHON de Toufflers ayant acquis un héritage hypothéqué, reconnue exécutoire en 1659 par Jacques DELESCLOSE et Jacques CASTEL de Roubaix curateurs des biens de feu Adrien LELOS (plus loin LELON puis LEOE) receveur de Roubaix qui a acheté le dit bien.

S: Denis DELESCLOSE et Pierre VANREUST de Roubaix.

2B30 n3/163 - 24/05/1659 (258)

D: Madeleine CUVELLIER de Lille.

C: (13/05/1659 Gilles MASURE notaire) Anne DESWAYMEAU veuve de Robert LABBE qui fut boucher à Lille.

R: La seconde pour faire solution de règlement à la première, sa mère à cause de nourriture et prêt a vendu son droit de bail sur 2 bonniers 1/2 de pré dit "Mousquetz" entre les portes de St Pierre et de la Barre à Lille avec les bâtiments et charpentage dessus que le dit LABBE y a fait ériger.

2B30 n3/164 - 24/05/1659 (259)

D: Julien LABBE bourgeois et marchand à Lille.

C: (Etienne François LORFEBVRE notaire) Gilles DELANNOY procureur à ce siège et Marguerite DEWALLE sa femme.

R: Les second pour faire solution de règlement au premier de 1200 florins, lui ont vendu la dette de 500 florins que maître Bauduin BEHAGLE prêtre chapelain de la collégiale St Pierre à Lille leur doit à cause de l'achat d'une maison et 21 cens à Marquette.

2B30 n3/165 - 06/06/1659 (261)

D: Antoine MOLLET hôte et Jeanne DELEBECQUE sa femme au faubourg de la Barre à Lille.

C: (13/06/1658 Antoine COMER notaire) Jacqueline DUTHOIT veuve d'Antoine FIEBVE de Lille.

R: La seconde a baillé une taverne au dit faubourg.

2B30 n3/166 - 06/06/1659 (262)

D: Jacques TURLURE fils d'Antoine de Cysoing, veuf de Catherine NOEL.

C: (29/12/1652 Nicolas VINCRE notaire) Tous.

R: Lors de leur contrat de mariage anténuptial passé le dit jour il a été convenu que le survivant sera viager de l'autre à charge des dettes et funérailles pour après le tout retourner de cote et ligne du défunt.

S: Gaspard DEMADRE prévôt de Cysoing et Pierre DELATTRE de Louvil.

2B30 n3/167 - 06/06/1659 (262)

D: Anne DESWAYMEUX veuve de Robert LABBE.

C: (22/06/1654 Valérien BLAUART notaire) Maître Pierre POLLET prêtre, licencié en la sainte théologie, chanoine de l'église collégiale de St Pierre à Lille, vicaire général de Noble et Illustre Sr Messire Pierre Ernest baron de MERCY, abbé, prieur de Fives...

R: Le second a baillé 2 bonniers 1/2 de pré "Mousquez" entre les porte St Pierre et de la Barre à Lille. La dite veuve n'ayant rien fait pour être privée de cette occupation mais Jean NOLLET hôte à Lille veut y entrer en occupation.

2B30 n3/168 - 06/06/1659 (264)

D: Jacques MALFAIT et Péronne DECOURCHELLES sa femme, Jacques DECOURCHELLES, Guillaume BOUCHE et Jeanne LEMETTRE sa femme tous de Tourcoing, les dites DECOURCHELLES et LEMETTRE frère et sœur, nièce et héritiers d'Hélène FLAMENG veuve de Jacques DECOURCELLES leur mère et mère-grand pour eux et forts de Pierre DECOURCELLES leur frère.

C: (27/05/1651 Arnould DELADERRIERE et Claude LEROUX notaires à Tourcoing) Pierre DEHALLUIN et Marguerite DECOURCFELLES sa femme de Tourcoing.

R: Leur mère a fait partage des biens de son mari aux premiers et aux seconds, pour ces derniers ayant eut des terres chargées de 1200 livres parisis au profit d'Antoine LEMESRE.

2B30 n3/169 - 06/06/1659 (265)

D: Jacques DORCHIES fils de feu Antoine, laboureur à Gondécourt.

C: (02/05/1659 Charles RUYANT notaire) Simon DESMAZURE fils de feu Jean, boulanger à Lille.

R: Le second a baillé 5 cens à Gondécourt.

S: Nicolas MORTREUL lieutenant de bailli de Gondécourt.

2B30 n3/170 - 21/06/1659 (267)

D: Gabriel PILOT laboureur et lieutenant de Flers.

C: (16/01/1659 Robert LAIGLE notaire) Jean Baptiste DRAGON écuyer, seigneur de la Grande Flamengrie etc.

R: Le second a baillé 19 et 21 cens de labour.

2B30 n3/171 - 21/06/1659 (268)

D: Daniel BOUSSEMARRE laboureur à Wambrechies frère unique et héritier de feu Michel mort sans hoirs et *ab intestat*.

C: (30/05/1645 Philippe DELEVOIE parteur et notaire) Antoine, icelui Daniel, Michel, Jacques et Marie BOUSSEMARRE enfants et héritiers de feu Charles et de feu Marie DUPONT, Antoine BOUSSEMARRE, Michel CAULLET époux de Marie BOUSSEMARRE.

R: Suite au partage entre les seconds le dit jour sont succédés au dit Michel 2 cens 1/2 de jardin à Wambrechies à prendre en 16 appartenant aux dits enfants par le trépas de Charles BOUSSEMARRE,

une maison et 2 cens 1/2 de labour. Suite au décès du dit Michel ces biens doivent lui revenir sans que Marguerite DEROULLERS veuve de Chrétien LEFEBVRE de Zunnebecque qui jouit du rendage depuis la mort du dit Michel arrivée il y a sept ans environ au préjudice du demandeur.

2B30 n3/172 - 21/06/1659 (269)

D: Maître Pierre MAUROY bourgeois et arpenteur à Lille.

C: (09/12/1658 Philippe CUINGNET notaire) Jacques LEZY fils de feu Jacques, bailli de Tressin et laboureur et Michelle BOUTRY sa femme.

R: Dette des seconds pour 1200 livres parisis de tailles, vingtièmes dont il les a déchargés.

S: Mathieu CASTELLAIN bailli de Croix.

2B30 n3/173 - 21/06/1659 (270)

D: Jean HONNART et (blanc) tuteurs de Gaspard, Pierre et Martin HONNART enfants de Gaspard et de feu Anne CASTEL.

C: (03/02/1657 Jacques ERNOULD notaire) Le dit père alors veuf d'Erquinghem sur la Lys.

R: Leur père ayant fait formature mobilière pour 600 livres parisis chacun.

S: Pierre FAUCONNIER d'Erquinghem et Jacques ERNOULD bailli du fief et seigneurie de Bailleul.

2B30 n3/174 - 21/06/1659 (271)

D: Michel DUFOREST fils de Jacques de Roubaix.

C: (11/06/1659 Jacques CASTEL notaire) André DELECOURT fils de feu Jean de Willems et Catherine DELATTRE sa femme.

R: Dette des seconds pour 500 livres parisis.

S: Jacques DELABBYE lieutenant de Baisieux.

2B30 n3/175 - 21/06/1659 (272)

D: Demoiselle Marie Claire FASSE veuve de Théodore LOCART vivant négociant à Lille.

C: (07/03/1659 Daniel LECLERCQ notaire) Jean HAVET fils de feu Jean, Marc VERDIERE fils de feu Charles, et Catherine DELECOURT sa femme de Sainghin en Mélantois, Jean VERNIER fils de feu Bauduin et Catherine VERDIERE sa femme de Gruson.

R: Dette des seconds pour 432 livres 18 sols 6 deniers de gros à cause de prêt.

S: Pierre VERDIERE bailli de l'échevinage d'Annappes, maître Jean HAVET bailli de la seigneurie de Sainghin.

2B30 n3/176 - 21/06/1659 (273)

D: Marie Françoise LEGRANDE de Lille.

C: (18/07/1658 Jean LAILLIER notaire) Damoiselle Marie Jeanne CAMBIER fille émancipée de Gilles de Lille.

R: Dette de la seconde pour 200 florins carolus.

2B30 n3/177 - 21/06/1659 (274)

D: Jean LEROUGE charpentier à Wavrin.

C: (28/03/1658 Jacques MUTEAU notaire) Pierre DUHAYON hôte à Wavrin.

R: Dette du second pour 202 livres 17 sols à cause de livraison de charpentage.

S: Jean PINTE lieutenant de bailli de Wavrin, Jean DEMAUGRE bailli du fief de Bauvin.

2 B 30 / 4

2B30 n4/01 - 04/07/1659 (3)

D: Bauduin MARMUSE fils de Pierre, laboureur à Mérignies.

C: (18/06/1659 Noël CARON notaire) Tous.

R: Il a payé pour son père 100 livres parisis à Monsieur DE BERLES pour une année de rendage de 18 cens de labour, à Pierre ROLLAND boucher 72 livres pour une année de rendage d'une maison, à Jean THIBAUT maréchal 72 livres à cause de rendage de 2 bonniers 1/2 de labeur, à Noël DELERUE 36 livres à cause de l'occupation d'un pré et labeur et aux bailli et gens de Loi de Mérignies 56 livres à cause de taille, XX^e et contributions contre diverses avestures de blé et avoine.

S: Venant DETOURMIGNIES bailli de Mérignies.

2B30 n4/02 - 04/07/1659 (5)

D: Philippe POLLET fils de feu Antoine, et Marie DURIBREUCQ sa femme.

C: (17/06/1658 Pierre CASTELAIN notaire) Jacques et Lucas BOIDIN frères, enfants de feu Philippe de Prêmesques et Quesnoy sur Deûle, Jacques VIENNE fils de feu Jacques, époux d'Anne BOIDIN de Comines Flandre et Lambert BOEZ fils de Jean de Quesnoy sur Deûle époux de Suzanne BOIDIN.

R: Les seconds ont accordé à titre de bail une choque de maisons joindant le cimetière de Prêmesques avec un petit jardin.

S: Pierre DUBOIS lieutenant de la seigneurie de Prêmesques.

2B30 n4/03 - 04/07/1659 (6)

D: Jean GROILLON fils et héritier de feu Louis pour lui et comme tuteur avec Isaac LEMESTRE et Pierre DEHALLUIN de Philippe et Marguerite GROILLON aussi enfants du dit feu Louis.

C: (20/07/1647 Pierre DUMONT notaire) Jean DEHALLUIN fils de feu Guillaume marchand à Mouvaux et Jeanne DESTOMBES sa femme

R: Les seconds doivent au dit lors vivant Louis GROILLON 2600 livres à cause de livraison de damas.

S: Jean FARVACQUE bailli de Mouvaux et au dit Jean DEHALLUIN d'une maison sur 11 cens de jardin et 12 de labeur, 5 quartrons de pré, 6 cens 1/2 de labeur, une taverne sur 5 cens de jardin et 5 cens de labeur le tout appartenant au dit DEHALLUIN à cause de sa femme.

2B30 n4/04 - 04/07/1659 (6)

D: Philippe FAUCHILLE et Marguerite DENAIRE sa femme, Philippe MIOT et Elisabeth DENAIRE sa femme, les dites femmes enfants de feu Gérard et de vivante Jeanne DEWALLE, Jeanne et Barbe HESPEL enfants célibataires de Michel et de la dite DEWALLE, la dite DEWALLE fille de feu Jean et de Jeanne GOUBES et en la dite qualité nièce en ligne directe de feu Jacques GOUBES de Lille.

C: (13/12/1619 devant Antoine PLOUVIER prêtre lors lieutenant de la paroisse de St Maurice) Tous.

R : le dit GOUBES a fait son testament, souhaitant que tous ses biens aillent à ses neveux et nièces. Fut alors succédé à Marguerite DEWALLE à présent épouse de Gilles DELANNOY et veuve de Georges CASIER, sœur à la dite Jeanne une lettre de rente obligeant les Etats de Lille, Douai et Orchies vers le dit GOUBES de 600 livres en principal et 587 livres 13 sols 4 deniers sur une rente de 2000 livres obligeant Maximilien BUOIS conseiller assesseur à ce siège. Rentes que la dite Marguerite bien que sans enfants de ses mariages a vendu au préjudice du dit fidéicommiss et de ses héritiers. (*blanc*) DUCHASTEL prêtre pasteur de Tournai et (*blanc*) DUCHASTEL sa sœur ayant acheté chacun pour la moitié une maison à Marquette aux dits DELANNOY et DEWALLE.

2B30 n4/05 - 04/07/1659 (8)

D: Jacques DESCAMPS fils de feu Simon, laboureur à Verlinghem.

C: (23/11/1655 Gilles DESMARESCAUX notaire à Verlinghem) Guillaume DUBOIS fils de feu Philippe de Verlinghem

R: Le second lui a vendu 6 cens 1 quartron de jardinage à Wambrechies chargés d'une rente de 600 livres au profit de Simon DESCAMPS, souhaitant savoir si le bien est tenu d'une seule seigneurie.

S: Philippe DUFLOT lieutenant de la seigneurie de Verlinghem, Guillaume BRIDOUL bailli de l'abbaye de Marquette et Guillaume DUBOIS vendeur.

2B30 n4/06 - 04/07/1659 (9)

D: Jean DELEBERGHE bourgeois et marchand à Lille, Damoiselle Catherine WINCRE sa femme, Daniel LEROUX bourgeois et Damoiselle Michelle WINCRE sa femme, les dites femmes filles d'Arnould et de Damoiselle Marie DELEBARRE qui fut fille de Guillaume et de Damoiselle Barbe DELELYS en secondes noces avec le dit Guillaume, laquelle fut fille de Guillaume dont viennent les héritages en question.

C: Tous.

R: Jean DENOYELLES à son trépas procureur postulant à Lille fils d'Arnould et celui-ci fils de Samson et de la dite Barbe DELELYS en premières noces. La mort saisissant le vif son plus prochain héritier habile à lui succéder, afin de le signifier aux occupants des dits biens.

S: Mathias PENNEQUIN bailli de la seigneurie d'Oultrebecque et St Calixte en Tournai, Antoine DUFORST écuyer, seigneur des Passetz, prévôt de l'échevinage de Lannoy et Jean FARVACQUES se disant procureur spécial de la veuve du dit Jean NOYELLES, à la femme de Jérôme SCRIECK, Pasquier DECOTTIGNIES procureur de Damoiselle Madeleine SCRIECK veuve de Philippe TRESSEL occupants.

2B30 n4/07 - 04/07/1659 (10)

D: Jacques POLLET fils de Jacques de Prêmesques et Jeanne DEFIVES sa femme.

C: (30/05/1658) Allard DELANNOY fils de feu Dominique, laboureur à Lomme et Antoinette DUBOIS sa femme

R: Les seconds leur ont vendu le quart de 6 cens de jardin à Prêmesques qu'occupait Jean CUINGNET à l'encontre de Pierre DUBOIS, des enfants de Clément DESOBRY à cause de sa femme Jeanne DUBOIS et Jacques POLLET père de l'acheteur par achat qu'il en a fait de feu François DUBOIS, ayant les acheteurs pris à leur charge 50 livres d'arréage de rente sur le dit bien au nom de tous payés à la veuve Toussaint BARBE de Pérenchies et autres sommes entre eux.

S: Jacques WALRAME bailli de la seigneurie de Toucquelocque, Allard DELANNOY et Pierre DUBOIS de Prêmesques.

2B30 n4/08 - 04/07/1659 (11)

D: Jacques CHOCQUEL laboureur à Ascq, marglisseur de l'église d'Ascq.

C: (04/05/1650) Dominique WALLE de Chéreng et Guillaume ALLAVANNE d'Anstaing tuteurs de Michel WALLE fils et héritier de feu Robert.

R: Les seconds ont reconnu devoir à la dite église 726 livres pour reliquat de compte rendu par la dit Robert des biens de l'église en qualité de marglisseur depuis 1643.

S: Maître Nicaise LIPPENS bailli de l'abbaye de Cysoing, Pierre DUBAR bailli du baron de HOUFFALIZE, Nicolas GUIDIN lieutenant di bailli de Messieurs de St Pierre de Lille, Pierre VERDIERE lieutenant du bailli de l'échevinage d'Annappes et aux dits tuteurs.

2B30 n4/09 - 04/07/1659 (12)

D: Antoine TEMBREMANN fils de feu Jean, brasseur à Lille.

C: (17/11/1647) Tous.

R: Le premier s'est porté caution de lors vivant Michel NERRINCK Sr de Bieure pour 9 années de rendage d'un fief en exercice de sergentise du bailli de Lille a lui affermé par Jacques COCQNEAU bourgeois et marchand à Lille, obligeant tous ses biens.

S: Diego SNELLAERT curateur commis aux biens de feu Michel NERRINCK.

2B30 n4/10 - 04/07/1659 (13)

D: Antoine LEROY capitaine d'une compagnie bourgeoise de Lille.

C: (21/10/1657 Mathieu NICQUET notaire) Jacques NOULLET fils de feu Josse, laboureur à Marquette et Antoinette FLAMENT sa femme

R: Les seconds ont reconnu lui devoir 941 livres 10 sols à cause d'années de rendage.

S: Martin FERRE fils de feu Jean de Wasquehal procureur du premier aux dits NOULLET et FLAMENT et Pierre DELESPAULT lieutenant du bailli de Roubaix.

2B30 n4/11 - 04/07/1659 (15)

D: Jean PLOYART sergent de ce siège frère et héritier de feu Martin qui fut fils de feu Jean vivant demeurant à Le Vincourt paroisse de Mons en Pévèle.

C: Tous.

R: Lui sont succédés 4 cens au dit Vincourt.

S: Pierre DUBUS bailli de Vincourt, Jacques DUBUS et Françoise PLOYART sa femme, Pierre DURIEZ et Marie PLOYART sa femme et Antoinette CAUDRELIER veuve d'Antoine DESPREZ.

2B30 n4/12 - 04/07/1659 (17)

D: Georges WAYMEL receveur des baillis dits quatre seigneurs haut justiciers de Lille, Douai et Orchies.

C: (12/04/1659) Adrien RABAU naguère fermier des impôts qui se lèvent sur le brandevin en cette châtellenie et Damoiselle Jacqueline VEUDIERE sa femme et Damoiselle Anne RABAU sa sœur.

R: Les seconds ont promis de payer 8715 livres qu'il restait au dit RABAU de la ferme de brandevin et du vin et bière de la ville de Comines.

S: Pierre DELEHETTE sergent à ce siège s'est transporté le 23 mai 1659 sur une maison sur 12 cens, 8 cens de labour, 7 cens de labour le tout à Bondues en présence de Pierre DUROT procureur du dit WAYMEL puis sur le 6° d'une maison dite "Le Chandelier d'argent" à Lille, le 8° d'une maison rue des Malades, pour 2 lettres de rente obligeant François LALLAINNE portant 300 florins de capital chacune, sur les édifices, fleurs et autres meubles dans un jardin rue de Fives et sur deux maisons rue Notre-Dame, 6° partie de la dite maison du "Chandelier d'argent", 102 livres de rente obligeant les Etats de Lille portant 1600 florins de capital pour signifier mise de fait à Robert LAMBELIN bailli de Bondues, Luc MOUCQUE bailli de la seigneurie de Cornette, Messire Lambert VANDERMAER prévôt de Lille et les dits RABAU.

2B30 n4/13 - 18/07/1659 (17)

D: Jean WATY seigneur de Rimersche et Ten Rimersche, sergent major d'un régiment de cavalerie au service de sa majesté.

C: (31/10/1658) François DEHAPIOT écuyer, seigneur de Haucourt lors vivant.

R: Le second a créé une lettre de rente de 50 florins carolus au rachat de 800 florins.

S: Biens à Quesnoy sur Deûle. Damoiselles filles et héritières de feu Monsieur DELAFOSSE vivant bailli de La Bassée *esquels meubles et bestiaux se trouvent*, sur une lettre de rente de 100 florins par an obligeant les dites Damoiselles héritières du Sr d'Haucourt et à Jean GILLES procureur à Lille et Georges WAYMEL receveur des Etats sur les capitaux deniers d'une rente de 100 florins par an que le dit sieur avait bon sur les dits Etats, à François LAILLIER procureur et curateur des biens du dit de HAUCOURT.

2B30 n4/14 - 18/07/1659 (19)

D: Damoiselle Charlotte DUBOSQUEL fille célibataire d'Antoine, écuyer, seigneur du dit lieu, Morpas etc. demeurant à Mérygnies.

C: (17/05/1658 DUPRETZ BACQUET notaire) Son père.

R: Le second à baillé à sa fille 4 bonniers 13 cens de labour en plusieurs pièces à Mérygnies pour les labourer, cultiver et remettre sur de blé et d'autres tels grains que bon lui sembleront pour 150 livres qu'elle doit retenir d'une rente de 100 florins par an qu'elle tient de son père. Un autre acte passé le

3 juin 1659 lui baille 3 bonniers 15 cens en plusieurs pièces à Mérignies moyennant 79 livres pour la même rente.

S: Jean DELECROIX et Honoré FACQUE manouvriers à Mérignies à Venant DETOURMIGNIES bailli du Sr de MERIGNIES, maître Jean HAVET bailli de Sainghin en Mélantois de qui les terres sont tenues et à son père.

2B30 n4/15 - 18/07/1659 (21)

D: Pierre DELANNOY fils de feu Pierre, peigneur à Tourcoing.

C: Jeanne HOLLEBECQUE veuve en dernières noces de Jacques DELETOMBE et auparavant aussi veuve d'Antoine DELEMOTTE de Tourcoing.

R: La seconde lui a vendu une maison sur 8 cens à Tourcoing pour 2000 livres, ayant entendu dire que la dite a acheté cette maison avec le dit DELEMOTTE son premier mari et qu'après son trépas elle a fait partage des biens de son feu mari avec les tuteurs de leurs enfants dont lui est restée à elle seule cette maison. Ne pouvant retrouver ce partage fait devant notaire.

S: Gaspard DESURMON lieutenant de Tourcoing, à la dite veuve, Philippe THIBREGHIEN et Jeanne MOTTE sa femme, Antoine YON fils de Guillaume, Jean BOUCHE et Marie THIBREGHIEN sa femme, Laurent MASUREL et Marguerite YON sa femme de Tourcoing.

2B30 n4/16 - 18/07/1659 (23)

D: Jean PLOYART sergent à ce siège.

C: (04/07/1659 Philippe CUINGNET le jeune, notaire) Josse DUBURG fils de feu Robert, laboureur et Antoinette WILLEMOT sa femme de Péronne en Mélantois.

R: Les seconds doivent 320 livres parisis à cause de la vente d'une cavale de poil brun baye avec un poulain lestreau, autre cavale de poil gris, une vache de poil noir, blanche au dessous du ventre contre une cavale de poil noir de trois ans avec une étoile au front pour 107 livres, une de poil brun baye juste âgée 100 livres et un chariot tout monté, ferré des quatre roues, escaillonné à charrier, gerbes et fiens pour 113 livres parisis.

2B30 n4/17 - 18/07/1659 (24)

D: Pierre CAPPEL fils de feu Guillaume, tavernier à Comines.

C: (15/08/1656 Philippe DELEVOIE notaire) Marie WULBRECHT veuve de Guillaume DEHEUVEL.

R: La seconde a baillé une taverne à Comines.

2B30 n4/18 - 12/09/1659 (25)

D: Antoine ROUSSEL et Jacques BARIZEL administrateurs des biens de l'école dominicale d'Armentières.

C: (07/12/1657 devant le pasteur, bailli et échevins d'Armentières) Henri DESRUELLES et Théodore BARBRY naguère administrateurs de la dite école.

R: Les second ont rendu leurs comptes depuis le 23/09/1651 et doivent 5534 livres 13 sols 2 deniers parisis contre lesquels ils sont en procès, craignant qu'ils deviennent insolubles.

S: Jean CUVELLIER bailli d'Armentières.

2B30 n4/19 - 12/09/1659 (26)

D: Les Mère et religieuses du couvent de Notre-Dame des Anges dites Pénitentes d'Armentières.

C: (24/03/1648 Christophe VANDEWALLE notaire) Théodore et Jacques BARBRY tuteurs de François Philippe et Nicolas BARBRY leurs frères consanguins enfants mineurs de feu Jacques et de Marie LHERMITTE d'Armentières.

R: Les seconds devant 5200 livres parisis de la dot de Marie Jacqueline BARBRY leur sœur religieuse au dit couvent qui avait vendu au dit couvent le 02/03/1647 une lettre de rente devant les échevins d'Armentières du 09/10/1626 obligeant Thomas LHERMITTE vers Charles DAROULT au rachat de 1000 livres parisis en laquelle rente le dit Jacques BARBRY père avait droit par transport du dit DAROULT devant Simon BAUCHET et Jacques BARBRY le jeune, notaires le 23/12/1632 et une autre

lettre de rente donnée le 26/03/1648. Rentes dont le cours a commencé le 26/03/1648, jour de la profession de la dite Marie Jacqueline. Elles sont en procès contre eux qui risque de durer longtemps, craignant que le dit Nicolas BARBRY se fasse religieux de même que le dit François Philippe rendant la famille insolvable.

2B30 n4/20 - 12/09/1659 (28)

D: Allard BARBE laboureur à Cysoing.

C: (03/05/1650) Simon DESMONS et Marie BARBE sa femme de Cysoing.

R: Les seconds ont vendu leurs droits sur la maison mortuaire de feu Noël BARBE et Catherine HOUSE leurs parents pour 9 livres de gros.

2B30 n4/21 - 12/09/1659 (29)

D: Dame Anne Marie DETREFFEL veuve de Messire Charles DE LA HAYE vivant chevalier, seigneur du dit lieu, Ennequin etc. mort le 05/10/1658, de Loos.

C: (22/04/1629 Gaspard SCRIECK notaire) Tous.

R: Lors de leur contrat de mariage il a été prévu qu'elle remporterait les biens qu'elle a apporté au mariage, sa chambre d'étoffe et autres biens de la maison mortuaire pour la valeur de 1000 florins une fois et comme douaire 800 florins de rente viagère par an. Elle a renoncé à sa succession dont le "château et bassecour de Landas", la cense et seigneurie "de Lannoy dite de la Haye" à Esquermes, la cense "de la Petite Anglée" à Esquermes, le 5° de la "seigneurie d'Ennequin" à Loos contre les héritiers du feu Sr DE THANNAY, un fief à Sainghin en Mélantois.

S: Nicolas PAYEN curateur des biens du dit DE LA HAYE, Mathieu CASTELLAIN bailli de Chéreng, Philippe BAUDUIN bailli de Gruson.

2B30 n4/22 - 12/09/1659 (37)

D: Charles BLANCQUART fils de feu Betreumieux, laboureur à Lille.

C: (03/03/1659 Maximilien LEFEBVRE notaire) François CARDON bourgeois et marchand à Lille commis de Messieurs du Magistrat de Lille avec Rémy POUILLE licencier es droits.

R: Les seconds ont rebailé des maisons et terres appartenant à l'hôpital SAINT NICOLAS à Lille dont 17 cens au premier comparant occupés par Claude GHEIRET.

2B30 n4/23 - 12/09/1659 (38)

D: Théodore PHLIPPOT fils de Philippe de Tourcoing.

C: (24/03/1659 Arnould DELADERRIERE notaire) Damoiselle Marguerite BEGHIN épouse de Pierre DESTOMBES marchand à Tournai.

R: La seconde a baillé une fermette sur 27 cens avec une petite maison occupée par Jacques DELETOUR.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing.

2B30 n4/24 - 12/09/1659 (40)

D: Gilbert FLAMENG fils de feu Denis de Bondues.

C: (02/08/1659 Oste WIBAULT notaire) Valérien (Wallerand) FREMAUX fils de feu Jean, marchand à Bondues et Anne FLAMENG sa femme.

R: Les seconds doivent 800 livres parisis à cause de prêt.

S: Robert LAMBELIN bailli de Bondues.

2B30 n4/25 - 12/09/1659 (41)

D: Louis BRUIERE marchand brasseur à Tournai.

C: (30/07/1659 Ignace DELEPORTE notaire royal à Esplechin) Jacques POTTIER laboureur au Quesnomont paroisse de Cysoing.

R: Dette du second pour 606 livres 16 sols parisis à cause de livraison de bière.

S: Jean DAMIDE bailli de la seigneurie de Bersée dit Cotterel, Louis LENNOT lieutenant de bailli de Bachy.

2B30 n4/25 - 12/09/1659 (42)

D: Marguerite DEHALLENES fille et héritière de feu Jean pour elle et forte de (blanc) tuteur de (blanc) DEHALLENES tous enfants du dit feu Jean de Mouvaux.

C: (05/12/1650 Antoine VINCRE notaire) Mahieu AGAICHE fils de Gaspard de Tourcoing.

R: Dette du second pour 220 livres parisis au dit feu Jean à cause de prêt.

2B30 n4/26 - 12/09/1659 (42)

D: Jeanne LAOULTRE veuve de Philippe PETIT de Cysoing.

C: (16/02/1652 Maximilien PELET notaire apostolique et royal à Tournai) Nicolas PETIT le jeune, laboureur à Mourcourt comté de Hainaut et Marie MOEULLENAIRE sa femme.

R: Dette des seconds pour 800 florins à cause de prêt.

2B30 n4/27 - 12/09/1659 (43)

D: Michel CARNOYE laboureur et Isabeau DELANNOY sa femme de Camphin lez Tournai.

C: (29/11/1657 Andrieu GRENIER notaire) Michelle MANCHE veuve de Pierre COSTANT au dit Camphin.

R: La seconde a baillé une maison sur 8 cens au hameau de Crespeline à Camphin.

2B30 n4/28 - 26/09/1659 (45)

D: Gilles, Guillaume, François, Jean et Catherine DELEDEUSLE enfants et héritiers de feu Pierre qui fut fils et héritier de feu Antoine et de feu Michelle MARISSAL, Antoinette DELEDEUSLE fille célibataire de feu Jacques qui fut fils des dits DELEDEUSLE-MARISSAL demeurant en cette châtellenie.

C: Tous.

R: Leurs sont succédés divers biens dont une maison sur 6 cens 3 quartrons à Mouvaux tenue du Tournais.

S: Simon et Pierre CATOIRE, Artus LEMAHIEU et Jossine CATOIRE sa femme de Mouvaux, Jacques DESQUIENS et Marguerite CATOIRE sa femme de Marcq en Baroeul et Jean FARVACQUES bailli de Mouvaux.

2B30 n4/29 - 26/09/1659 (47)

D: Jacques DELAVAL fils de feu Philippe du Maisnil en Weppes.

C: (02/09/1659 Jacques RAMERY notaire) Martine DEBEAUSART veuve de Philippe DELAVAL.

R: La seconde a baillé 13 cens de labour.

S: Balthazar CARLIER et Philippe DEBEAUSART curateurs des biens du dit Philippe DELAVAL.

2B30 n4/30 - 26/09/1659 (48)

D: Damoiselle Françoise DECROIX veuve de maître Jean HESPEL, Pierre CASTEL et Demoiselle Marie DECROIX sa femme, les dites DECROIX filles et héritières de feu Pierre de Lille.

C: (11/07/1635 Jean DEGHESTEM notaire) Nicolas DESMERPONT fils de feu Henri, bourgeois de Lille.

R: Le second a vendu une lettre de rente du 13/11/1631 obligeant Arnould DEBEAUMARETZ licencier es droits fils de maître Roland, Antoine DELEBECQUE fils de Jean, procureur postulant et Demoiselle Madeleine DUPONT sa femme de Lille vers le dit DESMERPONT au rachat de 700 florins carolus en 1632.

2B30 n4/31 - 26/09/1659 (49)

D: Messire Wallerand DE HANGOUART chevalier, seigneur de Belarbre demeurant à Lille.

C: (02/05/1658 Erasme DELOS notaire) Dame Marie DE NIEUWENHOVE veuve de Messire Louis OBERT vivant chevalier, Sr de Gaudiempret etc.

R: La seconde devant de l'argent, lui a cédé les arbres croissant sur les terres et seigneurie de Noyelles lez Seclin et alleux de plus de 40 ans.

S: Jean Baptiste OBERT écuyer, Sr de Noyelles.

2B30 n4/32 - 10/10/1659 (50)

D: Pierre LEBLANCQ fils de feu Pierre, procureur spécial d'Abraham DIEUSART fils de feu Abraham, marchand à Lille.

C: (22/02/1652 devant les auditeurs du Souverain Bailliage) Bon et Théodore LAMIRAND frères, fils de feu Philippe d'Houplines sur la Lys et Nieppe, Paul COISNE fils de feu Jean, et Marie LAMIRAN sa femme d'Houplines et Pierre DESAINS fils de feu Pierre, oncle aux dit LAMIRAND de Lille.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière de 50 florins par an vers le dit DIEUSART au rachat de 800 florins.

S: Jean BOCQUILLON brasseur à Armentières qui doit payé le 6° d'une rente dont les dits LAMIRAND ont droit sur l'école dont il est l'administrateur moderne par création de Maurice DELEHAYE au profit de Pierre DESAINS le 29/07/1629 succédée à Marie DESAINS sa fille vivante femme au dit (sic) VANTOUROULT avec la rente suivante due par Jean CAMBIER l'aîné suite à la succession du dit feu Pierre devant Jacques BARBRY notaire le 23/12/1658 dont elle avait droit par transport devant Maximilien LEFEBVRE et François RAMAUX notaires le 25/05/1650 et autre rente venant de même.

2B30 n4/33 - 10/10/1659 (52)

D: Françoise SADIN fille de feu Jean, veuve en premières noces de Zeger LEPER vivant bourgeois et à présent de Pasquier DEWERNER bourgeois et maître cordier à Lille.

C: (02/07/1650 Antoine COUVREUR notaire) Le dit DEWERNER.

R: Son dit mari a dit avoir 5 cens 1/2 de labour à Marcq en Baroeul rapportés au contrat de mariage.

S: Louis DESAINS bailli d'Esquermes et Andrieu DEWERNER cordier au faubourg de saint Pierre à Lille. A Toussaint DUTHOIT laboureur à Marcq occupeur pour qu'il ne paye à personne d'autre son loyer.

2B30 n4/34 - 10/10/1659 (53)

D: Jean DEGRUSON hôte à Lille.

C: (18/07/1659 Louis DELEZENNES notaire) Philippe BUISINE fils de feu Simon d'Ennetières en Weppes.

R: Dette du second pour 170 livres parisis à cause de la vente d'un buf (*bœuf?*), d'une paire de haute chausse d'homme et dépenses de bouche.

2B30 n4/35 - 10/10/1659 (54)

D: Thomas DESCAMPS fils de feu Absalon, laboureur à Ennetières en Weppes.

C: (06/09/1659 Pierre MONTAIGNE notaire) Jean VERMON fils de feu Jean, laboureur à Ennetières.

R: Dette du second pour 120 livres parisis.

S: Josse DENOYELLES bailli d'Ennetières en Weppes.

2B30 n4/36 - 10/10/1659 (54)

D: Jacques DUBOIS fils de feu Jean, laboureur à Ennetières en Weppes.

C: (22/09/1629 Jacques ARNOULD notaire) Françoise LEURIDAN veuve avec enfants vivants de feu Jean DUBOIS d'Armentières.

R: La seconde a baillé au premier, son fils, une fermette sur 3 bonniers à Ennetières.

S: Josse DENOYELLES bailli d'Ennetières et à la dite veuve.

2B30 n4/37 - 24/10/1659 (56)

D: Jean DUBOIS fils de feu Jean, laboureur à Armentières.

C: (17/09/1659 Jacques LHERNOULD notaire à Erquinghem sur la Lys) Françoise LHEURIDAN veuve avec enfants vivants de feu Jean DUBOIS d'Armentières.

R: La seconde a baillé au premier, son fils, une fermette sur 5 bonniers 1/2 à Armentières, Radinghem et Ennetières en Weppes.

S: Josse DENOYELLES lieutenant d'Ennetières, Jean CUVELLIER lieutenant d'Armentières et Gilles HOCHART bailli de Radinghem.

2B30 n4/38 - 24/10/1659 (58)

D: Jean BECQUET marchand drapier à Lille.

C: (19/03/1659 Erasme DELOS et Claude POTTIER notaires) Luc fort de Jean VANDALLE son frère demeurant à Nantes, Guillaume VANDALLE, Antoine BEHAGLE et Jacqueline VANDALLE sa femme marchands drapiers à Lille, Jean JENNEVOIS marchand foulon et Françoise VANDALLE sa femme de Lille ayant droit de la part d'Antoine VANDALLE novice de la Société de Jésus et fort d'Henri VANDALLE de Nantes, lesdits BEHAGLE et JENNEVOIS tuteurs de Marguerite RAVET fille et héritière de feu Jean et de Jeanne VANDALLE, les dits VANDALLE enfants de Jean, neveux et nièces, petite nièce et héritiers de Chrétienne VANEKE vivante fille célibataire à Lille.

R: Les seconds doivent 1368 livres d'arrérage d'une lettre de rente donnée le 20/11/1645 par le dit feu Jean et ses enfants qui se sont obligés au profit du premier.

2B30 n4/39 - 24/10/1659 (60)

D: Charles LEKOEUX huissier des Etats de la province de Lille.

C: (04/06/1656 Michel LEDUCQ notaire) Jean LEROUX prêtre à Marchiennes.

R: Le second a reconnu avoir reçu plusieurs faveurs du premier depuis plusieurs années, il lui a donné une maison à Lordière paroisse de Fives sur 28 cens, 17 cens de labour à Mont à Champs paroisse de Lambersart pris en 4 bonniers 4 cens venus par le trépas de Jean LEROUX son père.

2B30 n4/40 - 07/11/1659 (62)

D: Charles DELAHAIE fils de feu Jean, hôte à Roncq.

C: (../06/1659) Jean PREVOST hôte à Roncq.

R: Le second a baillé verbalement une taverne sur 7 cens à Roncq.

S: Pierre VANDERBECQUE bailli de la seigneurie de Bourgogne.

2B30 n4/41 - 07/11/1659 (63)

D: Nicolas FIEFVE fils de Jean, fils émancipé d'Ascq.

C: (24/09/1659 à 12h du midi Claude POTTIER notaire) Jean FIEBVE laboureur à Ascq.

R: Le second a baillé une maison sur 3 cens 1/2 à Ascq, 2 cens de labour et 1 cent de bois.

S: Pierre VERDIERE bailli d'Annappes.

2B30 n4/42 - 21/11/1659 (65)

D: Jean, Gilles, Charles, Venant, Marguerite et Péronne ALLOE de Verlinghem frères et sœurs, donataires de Nicolas GILLES.

C: (26/01/1635 Jacques DESMARESCAUX notaire) Ledit Nicolas GILLES.

R: Le second a donné tous ses biens.

S: Antoine ACCOLET curateur des biens délaissés vacants par le trépas de Marguerite GILLES femme de Laurent ACCOLET et avant veuve de Jean ALLOE.

2B30 n4/43 - 21/11/1659 (66)

D: Nicolas ALLIANNE marchand apothicaire à Lille, oncle et héritier de Jean Baptiste ALLIANNE qui fut fils et héritier de feu Jean.

C: Tous.

R: Lui sont succédés divers biens à Marcq en Baroeul.

S: Henri PASQUIER et damoiselle Brigitte ALLIANNE sa femme, Marie Jeanne LEGENTIL veuve du dit Jean ALLIANNE et mère et tutrice de Jean Baptiste ALLIANNE de Lille.

2B30 n4/44 - 21/11/1659 (68)

D: Gérard DEPOILLON.

C: (16/10/1659 devant le bailli de Lille) Tous.

R: Il a acheté le revenu de 29 ans et 1 jour du quart de biens délaissés par le trépas de Bauduin Jean A LA TRUYE dit de le Vigne et son enfant une maison sur 18 cens, 3 cens de pré, 18 cens de labeur et autres le tout occupé par Noël CORNILLE à Marcq en Baroeul faisant au total 2 bonniers 2 cens pour 9 livres de gros 1/2 par an contre Pierre LALATIRE, Jean MALATIRE, Catherine CRANNE et Jean CAULLIER de Lille.

S: Louis LEFEBVRE époux de damoiselle Anne DEROCQ auparavant veuve de Pierre DECLEPPELE, Michel BUISSERT, demoiselle Marguerite COLLART veuve de Pierre DUBOIS auparavant veuve de Pierre A LA TRUYE dit de le Vigne mère et tutrice de Marie Jeanne et Marie Marguerite A LA TRUYE, Maximilien LEFEBVRE et Mathieu NICQUET curateurs des biens délaissés par le trépas de Bauduin Jean A LA TRUYE dit de le Vigne. Le dit CAULLIER agent des affaires des enfants de Pierre MALLATIREZ.

2B30 n4/45 - 21/11/1659 (70)

D: Pierre LEPLAT et Jossine BILLET sa femme.

C: (28/12/1658 Josse NIEULAET notaire) Gilles Guillaume DUPONT procureur et receveur spécial de Damoiselle Marie RAFLE veuve de Jacques FONTAINE et auparavant de François DEBRAY, mère et tutrice de Philippe DEBRAY neveu et héritier en ligne directe de feu Guillaume DEBRAY et Damoiselle Marie WICCART.

R: La seconde a baillé une maison occupée par Jean LUPART, carlier, et terres sur 10 cens à Bondues appelée la "taverne de la Vignette".

2B30 n4/46 - 21/11/1659 (71)

D: Anne DANCQUENIES fille célibataire à Tournai.

C: (27/04/1647 devant les tabellions de Tournai) Michel DELANNOY laboureur et Marie POTIER sa femme de Camphin.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 10 livres tournois 20 patards par an.

S: Robert DELECOURT lieutenant de l'abbaye de Cysoing, à la fille des dits DELANNOY-POTTIER.

2B30 n4/47 - 21/11/1659 (72)

D: Marie GATEAU fille célibataire à Tournai.

C: (06/02/1649 devant les tabellions de Tournai) Michel DELANNOY laboureur et Marie POTIER sa femme de Camphin.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 10 livres tournois 20 patards par an.

2B30 n4/48 - 21/11/1659 (73)

D: Damoiselle Adrienne LEFEBVRE veuve avec enfants de Jacques LETURCQ vivant bourgeois marchand à Lille.

C: (30/01/1658 Philippe DUBOIS notaire) Jacques COCQUEL et Wallerand TAVERNE de Lille curateurs à l'hérédité jacente de maître Isaac TAILLANT.

R: Les seconds ont vendu à Guillaume DUPUICH librairie à Lille une lettre de rente du 24/01/1617 obligeant Pierre VISCERY fils de Pierre, et Anne TAILLANT sa femme au profit de Marie BRASSART fille

célibataire de feu Bonaventure pour 1000 florins, rente restée en cours le 24/01/1639 pour 30 florins 10 patards par an au rachat de 600 florins. Les héritiers de la dite BRASSART ayant vendu la rente à Nicolas DEGRUSON qui depuis l'a transportée à Jean CORNUEL et celui-ci à Isaac TAILLANT le 16/11/1630. La vente a été faite au dit DUPUICH mais le dit LETURCQ a surenchérit.

2B30 n4/49 - 21/11/1659 (75)

D: Noble Dame Marie Claire DE BERGHE veuve avec enfants de Messire Maximilien François BERNARD vivant chevalier, Sr d'Esquelmes, Florent, Luchin etc.

C: (30/07/1655 Jean DECOUTRAY notaire) Nicolas BATAILLE fils de feu Mathias, et Agnès DELABYE sa mère de Tournai sa caution.

R: La première a baillé la "cense de Luchin" à Camphin en Pévèle au second sur 43 bonniers 5 cens.

S: Jacques DESMARESCAUX bailli de la baronnie de Cysoing, Gilles BAUDUIN bailli de Gruson, Robert DUTRIEZ lieutenant de Sailly.

2B30 n4/50 - 21/11/1659 (77)

D: Noble Dame Marie Claire DE BERGHE veuve avec enfants de Messire Maximilien François BERNARD vivant chevalier, Sr d'Esquelmes, Jolain, Luchin, Florent etc. demeurant à Esquelmes.

C: (15/07/1642 LEMAIRE notaire) Agnès DELABYE veuve de Mathias BATAILLE de Tournai.

R: Le mari de la première a baillé à la seconde la "cense de Luchin" à Camphin en Pévèle sur 43 bonniers 5 cens.

S: Robert DELECOURT lieutenant de la baronnie de Cysoing.

2B30 n4/51 - 05/12/1659 (80)

D: Jacques BOIDIN fils et héritier de feu Philippe, laboureur à Prêmesques.

C: (devant notaire) Antoine LEFEBVRE couturier à Ennetières en Weppes fort de Jacquemine CRESPEL sa mère.

R: Le second a vendu au dit Philippe BOIDIN fils de feu Jacques, vivant laboureur à Prêmesques 4 petites verges de 100 verges pour 1 cent à Ennetières où se trouve une hôtellerie pris en 3 cens dont le reste appartient au vendeur.

S: Isabeau DEBRAY veuve d'Arnould MOREL de Lille, Marie DERAFFLE veuve de François DEBRAY, mère et tutrice de Philippe DEBRAY de St Omer.

2B30 n4/52 - 05/12/1659 (82)

D: Dame Marie Claire DE BERGHE veuve de Messire Maximilien François BERNARD vivant chevalier, Sr d'Esquelmes, Luchin etc. qui fut fils et héritier de feu Florent qui fut fils et héritier de feu Gérard et de feu Damoiselle Marie VILLAIN fille et héritière de feu Jean acquisateur de la rente.

C: (31/05/1520 devant le Souverain Bailliage de Lille) Feu Roland LEFEBVRE et Isabeau BACHELET sa femme.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 6 livres parisis par an au profit du dit Jean VILLAIN au rachat de six vingt (120) livres. Lettre rendue exécutoire le 03/02/1656 à la charge de Jean MANCHE, Catherine MANCHE veuve de Michel ROBBE, Pierre MONNET à cause de Marie MANCHE sa femme, Pierre CONSTANT à cause de Michelle MANCHE sa femme, Jean DELANNOY et Michelle MANCHE sa femme comme enfants et héritiers de feu Gilles et feu Marguerite LEFEBVRE sui fut fille des dits LEFEBVRE-BACHELET.

S: Michelle MANCHE veuve du dit CONSTANT ayant des biens à Camphin lez Tournai dont une maison qu'elle a vendu à Jean CAZIER de Camphin.

2B30 n4/53 - 05/12/1659 (83)

D: Jacques et Antoine MULLIER de Leers et Flers, Etienne LEMAHIEU de Flers et Catherine MULLIER sa femme, Pierre DELESALLE et Marie MULLIER sa femme de Lys lez Lannoy, les dits MULLIER enfants et héritiers de feu Jacques qui fut fils et héritier de feu Jean et d'encre vivante Judith DEBEAUMONT de Lille.

C: (27/04/1648 Cornille PLOUCQUET notaire) La dite veuve.

R: Elle a déclaré en présence des dits (*sic*) Jacques et Jean MULLIER, Nicolas GRAVELINE et Marguerite MULLIER sa femme aussi enfants et héritiers du dit feu Jean concernant sa succession ainsi que celle de feu Pierre MULLIER fils mineur, faire partage dont une maison au dit Jacques MULLIER qui a une terre jointante qu'il a acheté de Martine MULLIER veuve de Jacques DECOTTIGNIES à Flers.

S: Antoine MULLIER bailli du grand fief de Ribaullecoeu.

2B30 n4/54 - 19/12/1659 (86)

D: Martin DESCAMPS fils de feu Jacques de Lille.

C: (16/06/1656 devant le Souverain Bailliage de Lille) Jacques DESTOMBES fils de feu Jacques de Croix pour lui et comme procureur spécial de Balthazar et Jacques DESTOMBES ses enfants.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière de 37 florins 10 patards par an au rachat de 600 florins. Le dit second a vendu son bien à Jean FLORIN de Mouvaux.

2B30 n4/55 - 19/12/1659 (87)

D: Pierre DESROUSSEAU fils de Roger de Tourcoing.

C: (05/10/1657 Philippe MASUREL notaire) Pierre HACQUET fils de feu Pierre de Tourcoing.

R: Le second a baillé deux maisons à Tourcoing.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing.

2B30 n4/56 - 19/12/1659 (88)

D: Charles LALLOE fils de feu Romain de Wachemy (Chemy).

C: (15/06/1658 Jean DURIETZ notaire) Catherine DURIETZ fille de feu Vincent de Seclin.

R: La seconde se trouvant chargée de deux lettres de rente héritière de 250 livres et 200 livres parisis vers Philippe DURIETZ et la veuve Jean DEHENNION, la succession de ses parents étant insuffisante pour y pourvoir, elle a donné 4 cens de jardin à Wachemy et 2 cens de terres au premier comparant à charge de régler les rentes.

S: Antoine CARPENTIER et Catherine DURIEZ sa femme de Seclin.

2B30 n4/57 - 19/12/1659 (89)

D: Mathieu GUILLEBERT soyeur à Santes.

C: (25/05/1659 Jacques MUTTEAU notaire) Henri BRISELANCE laboureur et couvreur d'étréin à Santes époux de Françoise LEFEBVRE.

R: Le second a baillé une maison sur 5 cens à Santes.

S: Pierre LEFEBVRE lieutenant de Santes.

2B30 n4/58 - 16/01/1660 (90)

D: Jacques BRUNEAUX marchand boulanger à Lille.

C: (03/01/1659 Louis DELEZENNE notaire) Jacques LEPLAT fils de feu Wallerand, marchand graissier et Catherine MARTIN veuve de Betreumieux PENNEL de Lille.

R: Les seconds doivent 50 livres de gros de six florins chacune à cause de prêt.

2B30 n4/59 - 16/01/1660 (91)

D: Martin CASTEL fils de feu Philippe, laboureur à Marcq en Baroeul et Martin DESCAMPS fils de feu Jacques, marchand à Lille.

C: (31/10/1659 Guillaume LEFEBVRE notaire) Jean ROUZET fils de feu Charles, tisserand de toile et Jeanne LHEURIDAN sa femme demeurant au Has de Gand.

R: Les seconds doivent 600 florins carolus.

2B30 n4/60 - 16/01/1660 (92)

D: Pierre DOBIT marchand cordonnier à Lille.

C: (11/12/1659 Gilles LEGENTIL et Simon DEFLANDRES notaires) Allard LERICHE fils de feu Josse, marchand orfèvre à Lille.

R: Le second doit 360 florins qu'il a payé en partie avec 150 florins que lui doit feu Athanase SEGON ou ses héritiers.

2B30 n4/61 - 16/01/1660 (93)

D: Jean ROLLAND fils de Pierre, laboureur à Ascq et Philippe DECOTTIGNIES et Marie ROLLAND sa femme, laboureurs à Ascq.

C: (29/07/1642 Cornille PLONCQUET notaire) Le dit Pierre ROLLAND fils de feu Jacques, laboureur à Ascq veuf de Marguerite ROUSSEE, père et tuteur du dit Jean et de Marie ROLLAND qu'il eut de la dite d'une part, Pierre MEURISSE fils de feu Jean, censier de "Le Vallée" à Ascq et Pierre LOUAIGE fils de feu Wallerand, censier de "Le Trietter" à Wasquehal, oncles maternels et tuteurs des dits enfants d'autre part.

R: Le dit Pierre ROLLAND a fait formature à ses enfants dont 1800 livres parisis chacun à payer au jour de leur mariage.

S: Ferdinand HESPEL bailli de la comté de Croix.

2B30 n4/62 - 16/01/1660 (95)

D: Damoiselle Catherine DELAFOSSE veuve de maître Jacques LEVAILLANT de Douai.

C: (30/11/1656) Feu lors vivant Athanase SEGON.

R: Le second dans son testament a donné à la chapelle St Nicolas à Loos 100 florins, aux Père CAPUCINS de Lille 50 florins, aux pauvres CLARISSES 50 florins, à celles de Hesdin 50 florins, à chacun de ses exécuteurs testamentaire 200 florins et la première comparante 200 florins. Les héritiers ont vendu depuis à Henri Ignace JACOBS marchand à Lille un bien.

S: Jean GILLES de Lille, neveu et héritier de Jean GILLES licencier es droits vivant avocat à Lille, maître Toussaint GILLES chanoine de St Pierre, Jean François et Marguerite GILLES frère et sœur, Michel VANBASBANCQ époux de Demoiselle Anne MARISSAL et Gilles MARISSAL de Lille tous cousins et cousines et héritiers du dit SEGON.

2B30 n4/63 - 16/01/1660 (95)

D: Georges MAUROIT et Léon LABBE tuteurs des enfants mineurs de feu Hubert MAUROIT tous deux de Fretin.

C: (09/12/1659 Daniel LECLERCQ notaire) Jean GUISLAIN fils de feu Pasquier, époux de Catherine VILLETTE d'Attiches.

R: Les seconds ont vendu leur part d'héritage contre leurs cohéritiers d'un jardin sur 1 cent à Fretin à eux par le testament de feu Pierre VILLETTE et feue Adrienne DUWIN leurs grand-père et grand-mère.

S: Simon BOISACQ bailli de Fretin, Pierre MAGRE laboureur à Fretin.

2B30 n4/64 - 16/01/1660 (97)

D: Georges DUCROCQ de Lille, procureur spécial de Laurent DEPAU laboureur à Estaires.

C: (07/02/1656 Nicolas BRETON notaire) Pierre LEBATTEUR fils de feu Jean, laboureur à Radinghem.

R: Le second doit 800 livres parisis à cause de prêt.

S: Gilles HOCHART lieutenant de Radinghem, au beau-fils du dit LEBATTEUR.

2B30 n4/65 - 16/01/1660 (98)

D: Pierre HERRENG laboureur et Françoise PLOIART sa femme de Fromelles fille et héritières de feu Marguerite MESSEANT veuve de Pierre PLOYART et aussi tante et héritière avec Marie PLOIART sa sœur femme de Paul DELOBEL maréchal à Fromelles de feu Jean PLOIART mort en bas-âge qui fut fils et héritier de feu Jean et le dit Jean fils et héritier du dit feu Pierre.

C: Tous.

R: Suite au trépas du dit feu Jean PLOIART fils et héritier du dit feu Jean lui sont succédés divers biens dont une maison sur 10 cens à Fromelles.

2B30 n4/66 - 16/01/1660 (99)

D: Oste(?) PICAVET laboureur à Marcq en Baroeul au hameau du Plouich et Marie SUWIN sa femme.

C: (29/03/1659 Philippe CUINGNET et Hippolyte TAVERNE notaires) Maître Pierre MAUROY bourgeois et arpenteur à Lille.

R: Le second a baillé 4 cens 9 grandes verges de labeur au Plouich.

S: Ghislain DENOULLY lieutenant du bailli du marquisat de Roubaix.

2B30 n4/67 - 16/01/1660 (100)

D: Maître Hermès POUSELAIRE arquebusier à Lille.

C: (17/11/1659 Charles RUYANT notaire à Gondecourt) Arnould QUENIPEL clerc paroissial d'Hérrin et Marguerite DUBREUCQ sa femme forts d'Adrien DUBREUCQ leur frère.

R: Les seconds étant en procès à propos de la succession de feu maître Nicolas DUGARDIN leur cousin vivant prêtre, chantre et chanoine de l'église collégiale St Pierre à Lille contre Jeanne et Antoinette DESMONS et consorts. Le premier leur ayant avancé l'argent pour le procès pour frais d'enquête, journée de témoignage et dépenses de bouche pour 850 livres parisis et comme Philippe, Marie, Catherine et Marguerite DURIEZ enfants de feu André et de Jeanne DUBUS de Seclin sont aussi proches parents habiles à succéder aux dits biens au même degré que les seconds comparants chacun pour la moitié par accord passé devant CORNILLOT notaire le 18 avril entre Quentin DURIEZ laboureur à Seclin comme procureur spécial du dit Philippe DURIEZ et les autres DURIEZ le 1er septembre 1658.

2B30 n4/68 - 16/01/1660 (102)

D: Luc MOUCQUE procureur à Lille.

C: (30/09/1659 werp) Damoiselle Catherine VANDERBORGHT veuve du Sr Laurent DE BRY(?) capitaine, de Bruxelles procuratrice spéciale de noble et illustre Sr Dom Jeronimo Carlos DARRAGON, de Dame Louise Marie DARRAGON compagne de noble Sr Jacques Procoppe DE TRAISIGNIES et de Damoiselle Anne Marie DARRAGON fille non mariée, les dits DARRAGON enfants de feu illustre Sr Dom Jeronimo DARRAGON et de Dame Helena DALLEGAMBE.

R: Les seconds ont vendu le fief et seigneurie "des Masures" à Armentières et Houplines dont sont tenus deux arrière-fiefs pour 2050 florins. Ayant payé 1050 florins et le reste lorsqu'il aura tous les accords dont celui de Dom Balthazar MERCADER et dame Hélène Marie Thérèse DARRAGON sa compagne.

2B30 n4/69 - 16/01/1660 (106)

D: Hubert AERTS marchand brasseur à Lille.

C: (09/08/1659 Jacques DEPARMENTIER notaire) Nicolas GRASSIS négociant à Lille, procureur spécial de noble Sr Simon Gaspard DE MAZAN écuyer et Dame Elisabeth DESTROOS sa compagne et des Demoiselles Catherine et Françoise DESTROOS du HAULTMETZ de Maastricht.

R: Les seconds doivent 2626 livres parisis garantis par des biens à Prêmesques dont une cense sur 25 bonniers 1/2 et Le Maisnil pour le "fief du Bocquet".

S: Robert FENART sergent d'Ennetières en Weppes, Guillaume DUBOIS bailli de Pérenchies, Pierre DUBOIS bailli de Prêmesques.

2B30 n4/70 - 16/01/1660 (109)

D: Antoine et Mathieu CABIT laboureurs à Templeuve en Pévèle, pères et tuteurs, le dit Antoine de Marie CABIT et le dit Mathieu de Gérard et Catherine CABIT.

C: (12/11/1659 Jean THIBREGHIEN notaire) Pasques WARTEL veuve d'Honoré CABIT de Templeuve.

R: La seconde a procédé au partage des biens de son mari à ses dits petits-enfants tels que Marie, Gérard et Catherine CABIT en avancement d'hoirie.

2B30 n4/71 - 16/01/1660 (112)

D: Sire Jean WAGON prêtre et frère Allard DESWEZ chapelain de la collégiale St Pierre à Lille, le dit WAGON receveur d'office des vicaires de la dite église et le dit DESWEZ receveur de la charité de St Jean l'Evangeliste.

C: (08/08/1658 Jean DUHAMEL notaire) Jean GILLES licencier es droits, avocat à Lille naguère fermier avec ses consorts de la dîme de Marcq en Baroeul.

R: Les deux parties sont en procès à cause de la dépouille d'août 1656.

S: Jean GILLES de Lille, neveu et héritier du dit Jean GILLES.

2B30 n4/72 - 30/01/1660 (113)

D: Antoine RENARD fils de Jean actuellement à Lille.

C: (29/12/1659 François DESMILLEVILLE notaire) Emmanuel FIEBVET le jeune, marchand boulanger à Armentières.

D: Le second a baillé une choque de maison à Armentières à usage de boulangerie.

S: Jean CUVELLIER lieutenant de bailli de l'échevinage d'Armentières, Antoine DUQUESNE d'Armentières.

2B30 n4/73 - 16/01/1660 (114)

D: Philippe DELESPIERRE fils de feu Robert.

C: (02/12/1659 Philippe MASUREL) Marie DEHALLUIN dernièrement veuve de Guillaume LESAIGE.

R: La seconde a vendu au premier, son fils en premières noces, les 3/4 d'une maison sur 7 cens 1/2 à Tourcoing occupée par Pierre BOLLIN.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing.

2B30 n4/74 - 16/01/1660 (115)

D: Pierre GOBERT de Comines.

C: (20/09/1653 Philippe DELEVOYE notaire) Pierre SIX bourgmestre de Comines.

R: Il s'est obligé avec le second au profit de Jacques LEMESRE bourgeois marchand à Lille de 250 patacons à cause de prêt qu'ils n'ont pu rendre à temps. S'est alors obligé Pierre SIX licencier es droits avec le dit SIX son père et le dit GOBERT son beau-frère, lui promettant de l'indemniser.

S: Louis LECLERCQ bailli de la ville et baronnie de Comines, Pierre GOBERT et Pasquier WULLEBRECHT curateurs commis aux biens délaissés par le trépas de feu Pierre SIX vivant échevin premier de Comines.

2B30 n4/75 - 16/01/1660 (117)

D: Jean ROUSSEL ministre des pauvres de Tourcoing.

C: (18/12/1651 Arnould DELADERIERE notaire) Jean AHAIGE fils de feu Jean de Tourcoing.

R: Le second a donné aux pauvres 300 livres parisis en présence de François FARVACQUES qui l'a accepté pour les pauvres.

S: Isabeau FARVACQUES veuve de Jean AHAIGE, Jean, Allard et Antoine LEFEBVRE, Jean LEROUGE et Adrienne LEFEBVRE sa femme, Gilles LADDESOUZ et Jeanne LEFEBVRE sa femme tous de Tourcoing.

2B30 n4/76 - 16/01/1660 (118)

D: Pierre DUBOIS censier à Prêmesques.

C: (29/10/1642 Antoine COMER notaire) Antoine BARBE fils de feu Grégoire, laboureur à Capinghem.

R: Le second doit 100 livres parisis à cause de prêt.

S: Jacques WALRANE bailli de Capinghem, Josse DENOYELLE lieutenant de bailli de l'avouerie d'Ennetières en Weppes, Antoine BARBE d'Armentières, (blanc) veuve de Pierre BARBE de Capinghem mère et tutrice des héritiers de feu Antoine BARBE vivant fils de feu Grégoire.

2B30 n4/77 - 16/01/1660 (119)

D: Antoine de Bondues et Jean FARVACQUE de Wambrechies, Jacques LOUAIGE de Bondues et Guillaume DELEVOYE frères et beau-frère de Marcq en Baroeul.

C: (05/02/1653 Josse PARMENTIER et Adrien DESMADRIL notaires) Catherine LAMBELIN veuve avec enfants de Pierre DELESPAU vivant censier de "La Tannerie" à Wattrelos autorisée par Jacques FARVACQUE fils de feu Pierre son fiancé.

R: La seconde a fait formature de son dit feu premier mari à Jean, Marguerite, Marie et Isbergues DELESPAU ses enfants que Jean DELESPAU oncle paternel, Robert LEPOULTRE oncle allié, Denis et Balthazar LAMBELIN oncles maternel et tuteurs des dits enfants donnant à chacun 1479 livres 9 sols dont les premiers comparants se sont portés caution.

S: Jean BISCOP bailli de Wattrelos, Jacques FARVACQUE et Catherine LAMBELIN de Wattrelos.

2B30 n4/78 - 16/01/1660 (122)

D: Jean PLOIART sergent à ce siège.

C: (21/11/1659 Laurent CARRETTE notaire) Pierre DELEMASURE fils de feu Guillaume, et Antoinette MEURISSE sa femme, laboureur à Gruson.

R: Les seconds doivent 400 livres parisis à cause de prêt.

S: Mathias LIBERT lieutenant de Gruson, Mathieu CASTELLE bailli de Chéreng, Luc MOUCQUE bailli d'Ascq.

2B30 n4/79 - 13/02/1660 (124)

D: Pierre JOUVENEAU fils d'Etienne, et Jossine MARTINACHE sa femme d'Hem.

C: (27/01/1659 Antoine VINCRE notaire) Georges de Flers et Jean DELEMARRE d'Hem frères comme procureurs spéciaux d'Olivie TAVERNE veuve de Laurent DELEMARRE leur mère.

R: Les seconds ont baillé la maison grande la chambre (*sic*) du côté de l'église d'Hem et la cave avec toutes les loges et une estalle pour y mettre bestiaux.

S: Jean DUFOREST bailli d'Hem, Nicolas DUGARDIN et sa femme de Templeuve en Dossemer, Guillaume DELEBURIE d'Orcq lez Tournay et Jeanne DELEMARRE sa femme, Hugues POLLET demeurant chez Monsieur DUMOLLIN à Loos, Catherine BRACQUELIX veuve de Charles POLLET de Roubaix, les dits POLLET et DELEMARRE frères et sœurs, enfants, neveux et nièces et tous héritiers d'Olive TAVERNE.

2B30 n4/80 - 13/02/1660 (125)

D: Jean MASURE laboureur et Jossine PEUTEMANT sa femme de Marquillies.

C: (23/12/1653 devant les lieutenant et juges rentiers de l'abbaye de Phalempin) Betreumieux DELERUYELLE procureur spécial de Pierre HACHIN et Marie SAUVAIGE sa femme de Meurchin pays d'Artois.

R: Les seconds ont vendu la moitié de 14 cens de labour à Marquillies à prendre à l'encontre de François LAGACHE.

S: Wallerand DUBOIS lieutenant de Marquillies.

2B30 n4/81 - 13/02/1660 (127)

D: Charles DUBOIS bourgeois marchand drapier pour lui ayant droit par achat d'Antoine PARSIS tuteur avec lui de Jean DELESCAILLE fils de feu Michel et de feu Jacqueline PARSIS, Maurice BURETTE père et tuteur de Crépin, Wallerand et Adrienne qu'il eut de feu Marguerite PARSIS et procureur spécial d'Arnould PARSIS et François VOLANT époux d'Anne Marguerite FLINOIS fille de feu François et de feu Michelle PARSIS, les dits PARSIS enfants de feu Jean et de Marie DUBOIS, les dits DUBOIS frère et sœur, héritiers de feu Jean DUBOIS leur frère tous de Lille.

C: (29/10/1641 les échevins de Lille). Tous.

R: Le dit Jean DUBOIS et Marie MAS sa femme bourgeois de Lille se sont ravesti l'un l'autre de tous leurs biens meubles, droits et actions, laissant au survivant la totalité de la propriété et jouissance puis, à sa mort, par moitié à leurs héritiers de part et d'autre. La dite devenue veuve a utilisé les dits biens meuble en particulier pour acheter une maison sur 2 cens 5 verges à Basinghien paroisse d'Esquermes à Jean, Pierre, Marguerite, Jeanne et Françoise DEMAY, 5 cens de jardinage avec maison ruinée à Jean BECQUART fils de feu Jean, plouvier, 6 cens de labour à Esquermes et autres. Depuis elle est trépassée. Maître Toussaint MAS de Lille se dit héritier de la dite veut empêcher le partage.

S: Jacques CORDONNIER bailli de Fournes.

2B30 n4/82 - 13/02/1660 (129)

D: Charles DUBOIS bourgeois marchand à Lille.

C: (02/01/1660 Gilles DUBOIS notaire) Antoine PARSIS fils de feu Jean, bourgeois de Lille.

R: Le second a vendu au premier, son oncle, des portions de rentes héritières : l'une du 11/09/1642 obligeant les ville et châtellenie de Lille au profit de Damoiselle Marie MAS veuve de Jean DUBOIS pour 200 livres par an au rachat de 3600 livres, une du 01/02/1624 obligeant les mêmes au profit de Damoiselle Marguerite DUMORTIER veuve de Jacques DUBOIS pour 240 livres par an au rachat de 4800 livres, une du 06/11/1643 obligeant Charles DELOS et Antoinette PHILIPPE sa femme au profit de Damoiselle Marie MAS pour 75 livres par an au rachat de 1200 livres, une autre du 18/11/1643 obligeant Gilles CAPPEAU, Jacqueline CHARLET sa femme et le dit DELOS au profit de la même pour 62 livres 10 sols par an au rachat de 1000 livres, une du 30/04/1643 obligeant Jean DELESPINE et Catherine TERNOYE sa femme au profit de Pasquier LAURENS pour 25 livres par an au rachat de 400 livres, une du 02/05/1644 obligeant Jean ROUSEE et Marie DESWAYMEAUX sa femme au profit du même pour 37 livres 10 sols par an au rachat de 600 livres, toutes avec arrrages sauf la dernière.

2B30 n4/83 - 13/02/1660 (131)

D: Antoine VARLET lieutenant réformé d'une compagnie de cavalerie Sr de la Motte Masquin et Damoiselle Marie Françoise LEBOURGEOIS sa femme de Sainghin.

C: (24/05/1659 Théodore BARBRY notaire) Georges François LEBOURGEOIS Sr de Cocquerel et la Cazerie et Damoiselle Marie Françoise LEFEBVRE sa femme d'Armentières.

R: Les seconds ont vendu 16 mesures de labour à l'encontre de 11 bonniers appartenant aux vendeurs à Wicres. Autre vente par eux faite en septembre 1658 de 4 mesures de labour à Wicres, 2 mesures prises en 2 bonniers à Violaine et leurs droits sur 17 mesures de jardin et labour à Cuinchy occupés par Noël LALLEMAN par le trépas de Damoiselle Agnès LEBOURGEOIS sa tante à l'encontre des cohéritiers et leurs droits sur une lettre de rente héritière au profit de Paul PILLEMANT par un

certain LELONG et LENFFANT succédée par le trépas du dit PILLEMONT à maître Jean LEBOURGEOIS et depuis à François LEBOURGEOIS son fils et après au dit Sr de la Cazerie et ses cohéritiers enfants de feu François LEBOURGEOIS.

S: Jean CUVELLIER lieutenant de bailli d'Armentières, Joachim PROUVIER et Damoiselle Marie François LEFEBVRE sa femme auparavant veuve du Sr de la Cazerie, Pierre et Adrien LEFEBVRE, Gaspard LIAGRE tuteurs de ses enfants tous d'Armentières.

2B30 n4/84 - 13/02/1660 (133)

D: Jacques DUROT fils de feu Lion, tavernier à Marquette.

C: (20/01/1660 Jean LEFRANCOQ notaire) Jean Chrysostome DUBOIS fils de feu Jean de Lille.

R: Le second doit 10 livres de gros de 6 florins chacune à cause de prêt.

S: Robert LAMBELIN bailli de Bondues.

2B30 n4/85 - 13/02/1660 (134)

D: Damoiselle Marie FROIDURE et autres consorts, frères et sœurs, enfants et héritiers de feu Damoiselle Simone BUMART(?) veuve d'Henri FROIDURE de Lille.

C: (17/02/1617 devant le Souverain Bailliage de Lille) Henri FROIDURE fils de feu Jean.

R: Le second a créé une lettre de rente héritière de 15 florins par an au rachat de 300 florins vers maître Etienne DELEHAYE puis à charge de Jean SEGON ayant acheté le bien hypothéqué le 30/09/1642 au profit de Dame LANSART veuve de Louis DELEHAYE qui fut frère du dit maître Etienne. La dite veuve l'ayant vendue le 08/11/1642 à la première comparante. Le dit SEGON étant mort laissant un frère unique nommé Athanase SEGON qui s'est porté héritier de son frère. Le dit Athanase étant mort laissant ses biens aux enfants de Maximilien GILLES, Gilles MARISSAL, Michel BAESBANCO, Damoiselle Anne MARISSAL sa femme, Jean GILLES fils de feu maître Germain, Jean Baptiste DECONIG écuyer et autres qui ont procédé à la vente d'une cense à Loos à Henri Ignace JACOBS le 16/01/1660 pour 25800 livres.

S: maître Toussaint GILLES chanoine de St Pierre, François et Marguerite GILLES frère et sœur avec les autres cités tous cousins et cousines et héritiers du dit Athanase demeurant à Lille.

2B30 n4/86 - 13/02/1660 (135)

D: Mathieu DELESCLUSE, Jean DESROUSSEUX et Jeanne DELESCLUSE sa femme enfants et héritiers de feu Jacques de Tourcoing.

C: (05/04/1644 Arnould DELADERRIERE notaire) Josse DEHALLUIN fils de feu Jacques, et Catherine DUMORTIER sa femme de Tourcoing.

R: Les seconds doivent 50 livres parisis à cause de prêt.

S: Jacques, Noël et Arnould DEHALLUIN, Jean LEZY et Péronne DEHALLUIN sa femme de Tourcoing.

2B30 n4/87 - 27/02/1660 (136)

D: Barbe DELERUE veuve renoncée es biens et dettes de Jacques DELESALLE de Flers.

C: (23/06/1643 VINCRE notaire à Hem) Tous.

R: Leur contrat de mariage il a été prévu qu'elle remporterait 550 livres parisis sur leurs biens à Marcq en Baroeul, Wasquehal et Flers.

S: Louis DESAINS bailli de Marcq en Baroeul, Mathieu CASTELLAIN bailli de la seigneurie de Halluin dite de le Ruelle, Antoine TIERCH et Gaspard DESPLANCQUE de Flers curateurs aux biens laissés par le trépas de Jacques DELESALLE vivant demeurant au dit Flers.

2B30 n4/88 - 27/02/1660 (137)

D: Jean BECQUET bourgeois marchand à Lille.

C: (26/11/1658 devant le Souverain Bailliage de Lille) François HONOREZ fils de feu Bernard, bourgeois et marchand à Lille et Antoinette PINCQUET sa femme.

R: Les seconds devaient 3000 florins à cause de la vente de draps, laine et étamette, ils ont alors créé une lettre de rente dont ils payent le revenu annuel en lui cédant le rendage de divers biens dont celui de la taverne "La Couronne" au faubourg St Pierre à Lille occupée par Jacques FRANCHOIS, de la maison ayant pour enseigne "le Lièvre" occupée par Adrien MARCQUANT passementier et une maison sur 4 cens à Capinghem occupée par Robert DEFIVES. Le tout à concurrence de 150 florins par an.

2B30 n4/89 - 27/02/1660 (139)

D: Gérard LEFEBVRE fils de feu Guillaume et François FAUVARCQ fils de feu Jean de Tourcoing.

C: (25/10/1659 Arnould DELADERIERE notaire) Isabeau SAUVAIGE veuve de Jean AHAIGE, Jean, Antoine et Allard LEFEBVRE, Jean LEROUGE époux d'Adrienne LEFEBVRE et Gilles DELADESOUBZ époux de Jeanne LEFEBVRE tous de Tourcoing.

R: Les seconds doivent 400 livres parisis chacun en partie. Ils ont vendu une maison sur 10 cens à Marie DEHEULLE veuve de Jean DESTOMBE de Tourcoing.

2B30 n4/90 - 27/02/1660 (141)

D: Jeanne CUVELLIER veuve de Ghislain COLLE de Prêmesques.

C: (Valérien BLAUART notaire) Pierre CORNILLE fils célibataire de feu Martin de Frelinghem (Ferlinghem).

R: Le second doit à la première, sa tante, 216 livres parisis pour la table de quatre années d'avoir nourri et alimenté Gabrielle CUVELLIER veuve de Martin CORNILLE vivante mère du second et autres débours pour 38 livres 10 sols parisis. En règlement de laquelle somme il s'est engagé à payer 48 livres par an à prendre sur le louage d'une maison occupée par Noël BROUSSEN (plus loin BROUSSON) de Verlinghem.

S: Jacques CAULLET fils de feu Ghislain de Prêmesques procureur de la première comparante.

2B30 n4/91 - 12/03/1660 (142)

D: Jean DUQUESNE fils et héritier de feu Martin et de feu Anne LAURENS de Camphin.

C: Tous.

R: Divers biens lui sont échus suite à leur trépas.

S: Jean Baptiste WARTEL bailli de Moncheaux, Gilles LAGACHE, Ambroise LAGACHE, Allard DELEHAYE et Jean LEGRU tous de Moncheaux.

2B30 n4/92 - 12/03/1660 (143)

D: Noble homme François Albert DES TROMPES Sr de Boesinghe, Gheluwe etc.

C: (27/10/1606 devant les échevins de la Salle d'Ypres) Feu Messire Jean DES TROMPES chevalier, Sr de Westhove, Fresnoy etc., président de la Chambre des Comptes à Lille et Dame Jeanne COOLENS sa compagne grands-parents du premier.

R: Suite à un autre acte passé par les dits le 18/04/1609 devant Herman PROVOST, notaire, suite au premier acte, autre du 17/10/1609 devant les échevins de Lille et autre devant Jean DESRUMAUX notaire des dernières volontés de feu noble homme Messire Charles DES TROMPES Sr du dit Fresnoy, son oncle, sont succédés au premier la "seigneurie du Fresnoy" à Willems tenue de Cysoing et environs sur 29 bonniers avec marais jusqu'à 80 bonniers. Le dit Charles étant mort le 31/12/1658.

S: Monsieur François Alexandre DE WATTRELET Sr d'Immerserode.

2B30 n4/93 - 12/03/1660 (147)

D: Lamoral DUBOIS Sr de Sebbe, conseiller et maître de Chambre des Comptes du roi à Lille.

C: (29/03/1640 Pierre LEBARBIEUX notaire) Robert François DU CHASTEL, chevalier, Sr d'Ingleghem fort d'André DU CHASTEL Sr de Mouvaux son frère.

R: Les seconds ont vendu une lettre de rente de 1650 florins carolus du 02/03/1639 obligeant Jean DUMONT SAINT ELOI Sr de Wendin au profit des dits DU CHASTEL possédant une ferme sur 13 bonniers à Lambersart, une autre sur 32 bonniers à Bousbecque, 20 bonniers de dîme à Bousbecque, 8 bonniers à Quesnoy sur Deûle etc.

2B30 n4/94 - 12/03/1660 (151)

D: Nicolas THIBREGHIEN fils de feu Jacques de Tourcoing.

C: (26/02/1660 Philippe MASUREL et Oste WIBAULT notaires) Antoine DESURMONT fils de feu Philippe, laboureur à Tourcoing.

R: Le second a baillé une maison sur 8 cens.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing.

2B30 n4/95 - 12/03/1660 (153)

D: Pierre HERMAN fils de feu Pierre, maître charpentier à Lille.

C: (03/12/1657 Simon DEFLANDRES notaire) Pierre HERMAN fils de feu Michel, hôte à "L'empereur" au faubourg St Pierre à Lille et Marie LERUYELLE sa femme.

R: Les seconds doivent 539 livres 4 sols 9 deniers de reste de compte entre eux à cause de bois livré et main d'œuvre pour réédifier la dite maison.

2B30 n4/96 - 12/03/1660 (154)

D: Antoine GRANDEL censier à Lambersart.

C: (10/10/1655 Luc MOUCQUE notaire) Jean SCRIECK receveur des biens de Dame Marie Hélène GOMER veuve de noble homme Louis DEMANISENT écuyer, Sr de Montignies sur Roche résidente à Mons, fille unique et héritière de feu Hubert GOMER vivant écuyer, Sr de Thibault et de feu Damoiselle Marguerite DENNETIERES aussi sœur et héritière de feu Alexandre et Damoiselles Jacqueline et Antoinette frère et sœurs.

R: La seconde a baillé une ferme sur 12 bonniers 9 cens à Lambersart et Saint André.

2B30 n4/97 - 09/04/1660 (156)

D: Guillaume HEDDEBAULT laboureur à Péronne en Mélantois époux de Jeanne PETIT.

C: (21/05/1642 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Pierre MEURISSE fils de feu Jacques, laboureur et Marguerite DESNOEULLIN sa femme de Pont à Bouvines.

R: Les seconds ont créé au profit de la dite PETIT alors non mariée, fille de feu David une rente héritière de 31 florins 5 patards par an au rachat de 500 florins. La dite rente restée à la charge de Nicolas PETIT bailli de Bouvines depuis le 18/01/1651 comme ayant acheté une maison hypothéquée par la dite rente. Et aujourd'hui à Nicolas PETIT fils et héritier du dit Nicolas qui a vendu la maison à Nicolas VINCRE greffier de Bouvines.

2B30 n4/98 - 09/04/1660 (157)

D: Damoiselle Marie VANHOOSTWINCKELE veuve de Théodore DOULCET, bourgeois marchand à Lille.

C: (05/05/1645 Pierre DEPOILLON notaire) Hubert SAUVAIGE et Anne CHARLET sa femme taverniers au faubourg de la Barre à Lille.

R: Les seconds doivent 615 florins 16 patards 1/2 à cause de la vente de vin.

S: Antoine BLONDEL écuyer, bailli de Roubaix, Nicaise COUSIN bailli de Fâches et la dite CHARLET présentement veuve et Louis SAUVAIGE.

2B30 n4/99 - 09/04/1660 (159)

D: Paul COISNE fils de feu Jean, laboureur à Bas-Warneton.

C: (24/04/1659 Gilles MASURE notaire) Jean ROMON marchand de lin et Elisabeth DUBOIS sa femme de Lille.

R: Les seconds ont baillé 5 bonniers de labeur à Warneton et Bas-Warneton.

2B30 n4/100 - 09/04/1660 (160)

D: Maître Jacques, Claudine et Marie LABBE frère et sœurs demeurant à Lille.

C: (03/03/1660 Gilles DUBOIS notaire) Damoiselle Florence DELEFORGE veuve de François LABBE de Lille.

R: La seconde a donné tous ses biens dont certains à Wambrechies, à chacun pour un tiers.

2B30 n4/101 - 09/04/1660 (162)

D: Louis VANNIEUKERCKE marchand calandreur et teinturier à la Motte Madame à Lille pour lui et Laurent EMPIN marchand orfèvre son beau-père de Lille.

C: Tous.

R: Suite à la demande du premier à la Chambre des Comptes à propos de la requête de Simon DEROSSENDAL receveur du domaine à propos du louage de la maison nommée "La Motte Madame" partie du gros du fief du châtelain de Lille, court et Halle de Phalempin, qui l'a autorisé à reprendre bail avec le dit EMPIN son caution. La dite maison qu'il occupait déjà depuis 1654 et pour dix ans, étant dévolue à Sa Majesté par droit de guerre du chef du roi de France.

2B30 n4/102 - 09/04/1660 (163)

D: André LAIGNEL bourgeois et marchand à Lille.

C: (01/03/1660 Mathieu CASTELLE notaire) Louis DE MANISENT écuyer, Sr de Montignies, Ouvezy etc.

R: Le second lui a vendu le fief T'Lenthaeghe avec motte et cense "du Rosignol" à Warneton châtelainie d'Ypres et 26 cens de labeur fief à Comines-Flandre tenus de Schoonvelde pour 5336 florins de 20 patards pièce.

2B30 n4/103 - 09/04/1660 (165)

D: Henri LEFEBVRE laboureur et Antoinette LECAT sa femme de Capinghem.

C: (20/11/1652 Martin DELESAFFRE notaire) Catherine LECAT veuve de Jacques DUBOIS de Capinghem.

R: La seconde a donné 3000 florins à prendre sur sa succession en partie à Ennetières en Weppes au cas où Antoine DUBOIS son fils meurt sans laisser d'enfant.

2B30 n4/104 - 09/04/1660 (166)

D: Antoine DERENAU COURT de Lille.

C: (28/02/1660 Louis DELEZENNES notaire) Thomas DEGRE de Lille.

R: Le second a baillé la taverne "Larges pattes" au faubourg de Fives à Lille occupée par Alexandre PLUS et Thomas DEGRE qui doivent en sortir.

2B30 n4/105 - 09/04/1660 (168)

D: Joseph CRESPIN huissier d'armes des princes et grands consaulx de Sa Majesté.

C: (31/01/1660 devant les notaires royaux d'Artois et Douai) Damp (*sic* - Dom) Jean GILLIOT prêtre, religieux de l'abbaye SAINT VAAST d'Arras, procureur spécial de Monsieur Claude HACCART abbé du lieu.

R: Le second a baillé une maison dit "Les Trois Rois" à La Bassée occupée par Jean CRESPIN qui doit en sortir.

2B30 n4/106 - 09/04/1660 (169)

D: Pierre BRETON marchand drapier à Lille.

C: (31/03/1660 Gilles MASURE notaire) Henri CARON cordonnier à Armentières.

R: Le second doit 2000 livres parisis à cause de prêt.

S: Anselme DEVAUCHELLE fils de feu Anselme, procureur du dit CARON.

2B30 n4/107 - 09/04/1660 (170)

D: Noël LECOCQ laboureur et Catherine VERDIERE sa femme d'Ascq.

C: (07/03/1660 Pierre PATIN notaire) Marc TAVERNE procureur postulant à Lille.

R: Le second a baillé une fermette sur 14 cens à Ascq.

S: Pierre VERDIERE bailli de l'échevinage d'Annappes, Josse PARMENTIER bailli de la seigneurie de Libercourt.

2B30 n4/108 - 09/04/1660 (171)

D: Damoiselle Claudine ROBERT veuve du Sr Jacques JACOBS de Lille.

C: (16/03/1660 Jacques LEGRAND notaire) Damoiselle Marie Madeleine MASSART veuve du Sr Jean DASSIN et le Sr Jean François BRAYDA son fils de Lille ayant des biens à Wasquehal.

R: Les seconds doivent 1290 livres de gros à cause de prêt.

2B30 n4/109 - 09/04/1660 (172)

D: Jean OLLIVIER époux de Marie HEDDEBAULT, Alexandre MOLLET veuf avec enfants de Marguerite HEDDEBAULT et Mathieu MOLLET époux d'Anne HEDDEBAULT, les dits HEDDEBAULT enfants de feu Denis et de vivante Péronne CASTELLAIN tous de Templeuve en Pévèle.

C: (02/08/1639 Pierre WARTEL notaire) Tous.

R: La dite mère souhaitant convoler en secondes noces avec Noël CHUFFART a fait formoture à Marie, Marguerite et Anne ses enfants pour chacune 150 livres.

2B30 n4/110 - 09/04/1660 (172)

D: Pierre BERNARD fils de feu Mathieu, laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (06/02/1660 Noël CARON notaire) Philippe WARTEL fils de feu Jacques, laboureur à Templeuve.

R: Le second a baillé 4 cens et 1/3 cent de labour à Templeuve.

S: Adrien FICHEL bailli de la seigneurie d'Anchin.

2B30 n4/111 - 09/04/1660 (173)

D: Charles PETIT laboureur à Templeuve en Pévèle et Jean BERNARD fils de feu Mathieu, de Templeuve.

C: (03/01/1660 Jean THIBREGHIEN notaire) Catherine HAUWEZ veuve de Quentin WAUCQUIER du hameau de Plemont à Genech.

R: La seconde a baillé 4 cens de labour à Templeuve.

S: Philippe WARTEL bailli de la seigneurie de Boisleville.

2B30 n4/112 - 09/04/1660 (174)

D: Damoiselle Charlotte DU BOSQUEL demeurant à Mérignies fille franche et de libre condition d'Antoine, écuyer, Sr de Molpas.

C: (05/12/1659 DERVILLERS(?) et BACQUET notaires à Douai) Son père demeurant à Anchin.

R: Le second a baillé la "cense de la Froissardrie", la maison "Le Dauphin" et autres terres.

S: Jean HAVET Bailli de Sainghin et Victor EBAILLOEUL bailli d'Avelin.

2B30 n4/113 - 09/04/1660 (175)

D: Marie LEPIPPRE veuve de Michel GOMER vivant écuyer, Sr de Schoonenvelde de Lille.

C: (20/01/1657 Jean SCRIECK notaire) Dame Marie Jeanne GOMER douairière de Moligny (plus loin Montigny).

R: La première a cédé ses droits sur la maison mortuaire de son mari et celle de Robert DHERCLE Sr moderne de Schoonenvelde en vertu de contrat devant Jérôme MASURE notaire le 26/11/1632 et autres en 1633 compris une rente viagère de 550 florins par an moyennant une lettre de rente que la seconde lui a cédée acquise par les tuteurs de Martin TIEDRE fils de Pierre au rachat de 1200 florins à la charge des Etats de cette province, autre de 50 florins par an au rachat de 900 obligeant le roi au profit de feu Hubert GOMERE Sr de Tibauville père de la dite dame depuis 1630 et l'usufruit et jouissance viagère d'une ferme sur 12 bonniers dit "Rosignol" à Saint André occupée par Antoine GRANDEL et la maison et jardin de plaisir occupée par le Sr MONCHAUX. Elle pourra vendre la cense ou se faire racheter l'usufruit 4400 florins.

S: Sr Jean WATY sergent marot d'un tiers de cavalerie pour l'achat qu'il a fait du dit Sieur de Montigny d'un fief et Louis MANISENT écuyer, Sr de Montigny.

2B30 n4/114 - 09/04/1660 (178)

D: Jacques, Alphonse, Josse, Sébastien et Perpétuelle DUCHASTEL enfants d'Alphonse et d'Agnès LECOCQ de Sainghin en Mélantois.

C: (28/12/1646 Bauduin VERDIERE notaire) La dite veuve de Sainghin.

R: Leur mère leur a donné 400 livres à chacun à prendre à sa mort.

S: Jean HAVET bailli de Sainghin en Mélantois.

2B30 n4/115 - 09/04/1660 (178)

D: Philippe MALFAICT fils de feu Jean de Tourcoing.

C: (12/05/1650) Denis FLAMENG fils de feu Robert, et Noëlle NOLLET sa femme de Bondues.

R: Les seconds ont vendu une maison Tourcoing.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing et des Poutrain, la dite NOLLET à présent veuve, Gilbert FLAMENG fils de feu Denis de Bondues, Pierre LIBERT de Lille père et tuteur des enfants qu'il eut de feu Péronne DUJARDIN, Jacques DELEMASURE et Catherine DUJARDIN sa femme de Tourcoing, Pierre QUENNOY(?) et Jeanne DUJARDIN sa femme de Tourcoing, Pierre et Marie DUJARDIN enfants de feu Etienne de Tourcoing et Pierre NOLLET de Tourcoing. Jeanne DUJARDIN veuve de Philippe MALFAICT d'Amsterdam, Jean FERRET et Madeleine DUJARDIN sa femme de Leiden et Jean DUJARDIN de Has (à Avelin?).

2B30 n4/116 - 23/04/1660 (180)

D: Olivier HANGOUART surintendant du Mont de Piété à Tournai.

C: (28/08/1657 le tabellion royal de Tournai) Pierre BERTRAND procureur de la court spirituelle et Damoiselle Jeanne Françoise COCQUEL sa femme de Sainte Marguerite à Tournai.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière de 53 livres 2 sols 6 deniers de 20 patards par an au rachat de 850 livres tournois.

2B30 n4/117 - 23/04/1660 (181)

D: Messire Robert DUBUS chevalier, Sr du Tresnel et receveur spécial de Josse DEPARMENTIER écuyer, Sr du Grand Bus et Damoiselle Valentine DEPARMENTIER veuve de Gérard FOUCQUIER licencier es droits Sr de Tencques et Philippe FARVACQUE licencier es droits et Damoiselle Catherine FERNANDE sa femme héritière de maître François FERNANDE son frère.

C: (04/12/1648 Laurent SCRIECK notaire) Hippolyte DEPARMENTIER écuyer, bachelier es lois, Sr de Houplines demeurant à Lille.

R: Le second a donné au dit Josse DEPARMENTIER son oncle, Valentine sa tante, François et Catherine FERNANDE frère et sœur 16 cens à Lambersart occupés par Georges BLANCQUART à prendre après sa mort et celle de sa mère qui en a la jouissance.

S: Erasme DELOS bailli de Lambersart, Damoiselle Marie MUYSSART veuve de Robert DEPARMENTIER écuyer, Sr d'Houplines.

2B30 n4/118 - 23/04/1660 (183)

D: Jean CADO.

C: (20/03/1660 Gilles MASURE notaire) Madeleine CUVELLIER veuve de Michel DESWAYMEAU de Lille.

R: La seconde a baillé un pied de grandeur de 7 cens à Wazemmes à côté du moulin.

2B30 n4/119 - 23/04/1660 (184)

D: André DELEFORTRIE fils de feu André, laboureur à Beaucamps.

C: (13/03/1659 Jacques MUTTEAU notaire) Pierre CARLIER fils de feu Antoine, mayeur de Hambelain pays d'Artois.

R: Le second a vendu les cinq parts de 6 et 5 cens en jardin et labour à Beaucamps à l'encontre des hoirs Claudine DECUINGHEM.

2B30 n4/120 - 23/04/1660 (185)

D: Jean DELETTRE fils et héritier de feu Simon et de Catherine MEINE du faubourg de Cocquerel lez Tournai.

C: (03/12/1636 devant les bailli et gens de Loi de la seigneurie de Thin) Tous.

R: Par partage fait avec Gabriel MENE, les dits parents et autres enfants de feu Bartholomé et Catherine DUGARDIN, le dit Gabriel avait pris à sa charge une rente héritière de 1200 florins carolus au profit de Jacques ARNOULD de laquelle le Sr Jean DUMORTIER, capitaine d'une compagnie bourgeoise de Lille, époux de Damoiselle Cécile DELAGRANGE fille et héritière de Damoiselle Catherine VANLUIH avait droit et dont il reste encore 440 florins avec un grand nombre de cours à propos desquels le premier est poursuivi bien que le dit Gabriel en est chargé avec Michelle POULTRAIN sa femme qui ont promis de l'indemniser et, à leur mort, ensuite leur fils Gilles MENE maréchal à Cysoing.

2B30 n4/121 - 23/04/1660 (186)

D: Marguerite ABATTO fille de feu Daniel de Lille.

C: (08/04/1660 Olivier DEDAMPS notaire) Catherine DRUART fille de feu Guillaume, sa tante de Lille.

R: Les seconds doivent 120 patacons mentionnés dans le testament manuel du 8 décembre dernier à cause de prêt et autres 50 patacons, ils lui ont donné 26 cens en deux pièces à Martinsart paroisse de Seclin par acte devant Jean TURPIN notaire le 07/09/1647.

2B30 n4/122 - 23/04/1660 (187)

D: Jean LECLERCQ manouvrier à Bourghelles et Jeanne LEFEBVRE sa femme nièce et héritière de feu Barbe BOUVIER morte sans enfants femme de Jean BARBE, et consorts.

C: Allard BARBE.

R: Par le trépas de la dite BOUVIER la moitié d'une maison sur 1 cent à Cysoing à l'encontre d'Allard BARBE et autres dont le dit Allard s'est emparé sans titre ni raison.

2B30 n4/123 - 23/04/1660 (188)

D: Pierre DEWATTRELET écuyer, Sr du dit lieu, Caneghem, Hantache et neveu en ligne collatérale de Monsieur Charles DESTROMPES vivant prêtre, chanoine de l'église cathédrale Notre-Dame de Tournai.

C: Tous.

R: Suite au décès du dit son oncle lui est succédée la terre, "fief et seigneurie du Fresnoy" à Willems sur 29 et encore 14 bonniers dit le "marais du Fresnoy". La coutume étant empêchée de pouvoir opérer la dévolution par la disposition de feu Messire Jean DESTROMPES vivant président de la Chambre des Comptes du roi à Lille et de Dame Jeanne COLINS sa compagne en vertu de laquelle la

seigneurie succède à François Albert DESTROMPES écuyer, Sr de Boesinghes demeurant à Gand qui s'est montré indigne et incapable.
S: Dame DESTROMPES veuve de Messire Georges MAZIN chevalier, Sr de la Torelle de Bruges, parlant à son fils.

2B30 n4/124 - 23/04/1660 (192)

D: Damoiselle Isabeau LECLERCQ veuve avec enfants de Jean DESRUMAUX vivant receveur à Lille.

C: (28/03/1583 devant les rewart et échevins de La Bassée) Antoine DESNORICHE.

R: Le second a créé une lettre de rente héritière au profit de Pierre BECOURT et Marie MORTREUL sa femme pour 15 florins 12 patards 6 deniers par an au rachat de 250 florins. La dite rente due actuellement par Marguerite DESMAZIERE veuve de Jean LANSSON vivant cordonnier à La Bassée rue des Demoiselles qui l'avait à lui depuis par achat d'une maison chargée de l'hypothèque le 15/03/1637. La rente a été déclarée exécutoire le 13/06/1641 à l'encontre du dit feu LANSSON.

S: Vincent LANSON fils du dit feu Jean de La Bassée.

2B30 n4/125 - 23/04/1660 (194)

D: Chrétienne FAUVARCQUE fille âgée de Pierre demeurant à Roubaix et de feu Marie DUCROCQUET assistée de Jean et Pierre DUCROCQUET et Josse DEHALLUIN ses oncles et tuteurs apparents.

C: (16/01/1647 Jean PELETIER notaire) Tous.

R: Son père lui a donné en formature 1200 livres parisis garantie sur des biens à Roubaix.

2B30 n4/126 - 23/04/1660 (195)

D: Noël DESROEULX fils de feu Pierre, époux de Marie THEVELIN, nièce et héritière de feu Louise WASTEL.

C: (09/06/1651 Arnould DELADERIERE notaire) Pierre DESMETTRE fils de feu Philippe de Neuville en Ferrain.

R: Le second doit 239 livres restant à la dite WASTEL.

S: (blanc) LHEURIDAN veuve de Pierre DESMETTRE fils de feu Philippe.

2B30 n4/127 - 23/04/1660 (196)

D: Jacques GOBERT fils et héritier de feu Jacques, ayant droit par partage avec ses cohéritiers.

C: (24/01/1650 Josse NIEULAET notaire) Balthazar LAMBELIN époux de Marguerite GOBERT pour lui et comme tuteur des enfants mineurs du dit feu Jacques GOBERT.

R: Le second a baillé à Laurent DEHAZE d'Halluin 18 cens à Menin (*plus loin* Halluin).

S: Georges SOENE bailli de Bourgogne, Josse NIEULAET d'Halluin et Charles VANESLANDE curateurs aux biens de feu Laurent DEHAZE.

2B30 n4/128 - 08/05/1660 (197)

D: Pierre LECOMTE et Jeanne ROUSSEL sa femme fille de feu maître Jacques, héritière et donataire de Jacques ROUSSEL son frère, Jacques ROUSSEL fils de feu Jean, neveu et donataire du dit Jacques, Nicolas LECOMTE et Marguerite ROUSSEL sa femme fille du dit feu Jean et aussi nièce et donataire du dit Jacques, Jean LECOMTE fils de Pierre, donataire de Marie ROUSSEL sa tante qui était sœur et donataire du dit Jacques, Artus et Pierre LEMAHIEU enfants de Jean et de feu Marguerite ROUSSEL, le dit Jean LEMAHIEU père et tuteur de Jean, Marguerite et Péronne LEMAHIEU qu'il eut de la dite Marguerite ROUSSEL, les dits LEMAHIEU frère et sœurs enfants du dit Jean et de la dite Marguerite ROUSSEL qui était sœur, héritière et donatrice du dit Jacques ROUSSEL.

C: (25/08/1629 Jean DELAHAYE notaire) Tous.

R: Le dit Jacques ROUSSEL jeune homme à marier de feu maître Jacques, bouracher à Roubaix à qui sont succédés divers bien venant de son père et d'autres à venir de sa mère. Il a fait donation à ses sœurs, neveux et nièces à l'exclusion de Jean ROUSSEL son frère.

S: Artus, Pierre, Marie Etiennette et Jeanne ROUSSEL enfants de feu François de Wasquehal, Jeanne ROUSSEL veuve de Jean HESPAL de Croix, Mathias LECLERCQ et Marie ROUSSEL sa femme, Philippe POLLET et Elisabeth ROUSSEL sa femme de Roubaix acceptant pour Gilles ROUSSEL demeurant en Flandre, Jeanne ROUSSEL femme de Josse FLEURQUIN, Charles FARVACQUE et Pierre LECOMTE tuteurs des enfants de la dit Jeanne ROUSSEL qu'elle eut de feu Jean FARVACQUE vivant clerc de Roubaix.

2B30 n4/129 - 08/05/1660 (199)

D: Jean CAPPELIER fils de feu Antoine et héritier de feu Françoise CARPENTIER sa mère d'Houplines sur la Lys.

C: Tous.

R: Par le trépas de sa mère lui appartiennent diverses demeures en un lieu à Lambersart.

S: Valérien BLAUART bailli de Lambersart, Antoine DESCAMPS laboureur à Lambersart soit disant ayant acheté le dit lieu.

2B30 n4/130 - 08/05/1660 (199)

D: Jean DESBUISSONS raccoutreur de souliers à Ennevelin.

C: (10/03/1660 Gilles DELANNOY notaire) Jean VERNIER (plus loin VRENIER) fils et héritier de feu Bauduin, laboureur à Gruson.

R: Le second a vendu 2 cens de jardinage à Ennevelin avec maison en ruine.

2B30 n4/131 - 08/05/1660 (200)

D: Georges Albert CASTELLE Sr des Sauwins, homme d'arme es bandes d'ordonnance de sa Majesté en la compagnie de Monsieur le prince DE BORNONVILLE.

C: Allard SIX.

R: Il est héritier de Robert WARLOP écuyer, Sr de Bihamel et Demoiselle Jacqueline DE GILLEMAN ses grands-parents maternels de la "seigneurie des Sauwins" à Wambrechies sur un bonnier qu'Allard SIX occupe et dont il a vendu du bois.

S: Grard SIX de Wambrechies acheteur du bois.

2B30 n4/132 - 08/05/1660 (201)

D: Anne LEFEBVRE veuve d'Arnould CUIGNET de Marquillies.

C: (11/12/1656 devant notaire) Martin CUIGNET laboureur à Louvil.

R: Le second a vendu ses droits sur la maison de leurs feus parents au dit Arnould son frère. Le dit Martin devant acquitter une lettre de rente héritière de 300 livres parisis.

S: Robert DELECOURT lieutenant de bailli de Louvil.

2B30 n4/133 - 08/05/1660 (202)

D: Jean LETAL cuisinier et Marie LOYER sa femme de Lille.

C: (04/06/1649 Jacques BOURSETTE notaire) Frère Martin MOLLET fils de feu Nicolas.

R: Le second a donné 4 cens à Camphin ou Phalempin. Puis à nouveau le 12/03/1653 il a ratifié la donation entre vifs sur le dit bien à prendre sur 7 cens à l'encontre de ses frère et sœur.

2B30 n4/134 - 08/05/1660 (203)

D: Antoine BRIDELANCE fils de feu Jérôme, laboureur à Gondecourt.

C: (04/01/1656 Gilles DESMARESCAUX notaire) Feu lors vivant Guillaume DELEVALLEE fils de feu Lambert, laboureur à Verlinghem.

R: Le second a baillé une maison sur 4 cens à Gondecourt.

S: Jean MONTREUL lieutenant de bailli de Gondecourt et Jean THIBAULT laboureur à Verlinghem curateur des biens du dit feu DELEVALLEE.

2B30 n4/135 - 21/05/1660 (204)

D: Gérard BLONDE et Marie DELECOURT sa femme sœur et héritière consanguine de feu Alexandre DELECOURT lequel fut neveu et héritier en ligne directe de feu Wallerand DELECAMBRE de Lille.

C: Tous.

R: Ont des biens à eux succédés par le trépas du dit Alexandre dont 24 cens de jardinage à Camphin en Carembault.

S: Antoine DUQUESNE lieutenant du bailli de Camphin, Jean DEBEAUCAMPS et Catherine DELECAMBRE sa femme de Douai et Chrétien BECQUET et Jeanne DELECAMBRE sa femme de Lille.

2B30 n4/136 - 21/05/1660 (205)

D: Pierre et Catherine GHESQUIERE, Antoine VANPRUS et Françoise GHESQUIERE sa femme, Gérard VANVILLE et Marie GHESQUIERE sa femme, les dits GHESQUIERE frère et sœur, oncle et tante et héritiers de feu Marie CATTEAU fille de Jacques leur beau-frère et de feu Suzanne GHESQUIERE qui fut sœur des dits GHESQUIERE tous de Bousbecque.

C: Tous.

R: Ont une maison sauf ses meubles appartenant au dit Jacques CATTEAU comme père et héritier mobilière de sa fille à Bousbecque qui l'avait de la dite Suzanne qui l'avait apporté à son mariage.

S: Jacques CLAIS bailli de Bousbecque.

2B30 n4/137 - 21/05/1660 (206)

D: Pierre LECOCCQ chepier des prisons vulgairement dites "de Vendosme" rue de saint Pierre à Lille.

C: (05/08/1655) Messieurs les président et gens des comptes du roi à Lille.

R: Le premier a repris en bail pour lui et sa femme les dites prisons pour dix ans.

2B30 n4/138 - 21/05/1660 (207)

D: La révérende Mère Coetile (Cécile?) DE SAINT JOSEPH supérieure du couvent des Ursulines à Mons, Mère Marie Catherine DE JESUS, Mère Alexis et Mère Isabeau SAINTE URSULES toutes religieuses au dit couvent.

C: (26/11/1658) Sieur Louis MANISENT Sr Dannezie et de Montignies frère et héritier universel des autres biens de Sr Anne.

R: Feue lors vivante Sœur Anne de saint Joseph MANISENT dite de Montigny alors novice du dit couvent a donné ses linges, accoutrements, autres meubles et tout ce qu'elle a apporté avec elle plus 6000 florins entre les mains de Marie NOEUFBOURCQ sa servante mais son frère fait difficulté à payer la dot et a vendu un bien.

2B30 n4/139 - 21/05/1660 (208)

D: Pierre SOHIER censier à Camphin en Carembault.

C: (30/04/1660 Josse SCHOUTTETEN notaire) Gérard BLONDEL et Marie DELECOURT sa femme de Lille.

R: Les seconds ont baillé 24 cens à Camphin.

S: Antoine DUQUESNE lieutenant de bailli de Camphin.

2B30 n4/140 - 21/05/1660 (210)

D: Jacques DEPARMENTIER procureur postulant à Lille.

C: (20/10/1629) Abraham DEPARMENTIER vivant greffier.

R: Le second a créé une lettre de rente héritière de 87 livres 10 sols parisis par an au rachat de 700 florins au profit du premier. Le dit ayant une blanchisserie à Halluin appartenant maintenant à Jacques BRACKELMAN licencier es lois, lieutenant de bailli de Menin et Marie BOURGOGNE sa femme et Jean Baptiste BOUROGNE à prendre le tiers à eux à l'encontre du demandeur.

S: Jacques DEPEMELE d'Halluin, Philippe LECERF grand bailli de Menin, Jean DEBOURGOGNE docteur en médecine père et tuteur de Jean Baptiste, étudiant de Menin et Demoiselle Marie FORET de Courtrai.

2B30 n4/141 - 21/05/1660 (210)

D: Antoine CASTELLAIN laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (10/11/1659 Noël CARON notaire) Pierre CROMBET laboureur et Véronique DENGREMONT sa femme de Templeuve en Pévèle.

R: Les seconds ont vendu aux enchères 9 cens 1/2 de labour à Capelle en Pévèle aboutant à la terre de Simon CROMBET son frère.

S: Adrien FICHEL bailli de Vertain, Martin POUTRAIN bailli des Dames des Pret à Flines.

2B30 n4/142 - 21/05/1660 (211)

D: Jean LAMBERT le jeune de Ronchin.

C: (18/12/1658 Pierre PLATEL notaire) Jean LAMBERT l'aîné laboureur à Ronchin.

R: Le second a baillé une maison sur 7 cens 1/2 à Ronchin.

2B30 n4/143 - 21/05/1660 (212)

D: Pierre FACON capitaine d'infanterie pour le service de Sa Majesté.

C: (10/02/1653 devant notaire) Feu Michel NERRINCK Sr de Bevere.

R: Le second lui doit 200 florins garantis sur ses biens à Avelin.

S: Diego SNELLAERT curateur des biens du dit défunt.

2B30 n4/144 - 21/05/1660 (213)

D: Jean PLOYART sergent à ce siège.

C: (25/04/1660 Jean DELERUYELLE notaire) Pierre DURIEZ fils de feu Philippe, laboureur et Marie PLOYART sa femme de la Poissonnerie à Capelle en Pévèle.

R: Les seconds ont vendu 8 cens de labour à le Vincourt à Mons en Pévèle venant de la dite PLOYART par succession des feus Jean PLOYART et Françoise DUTRIEZ ses parents.

2B30 n4/145 - 05/06/1660 (215)

D: Jean DELEFOSSÉ fils de Melchior, laboureur à Gondecourt.

C: (28/01/1659 Etienne François LORFEBVRE notaire) Jean MARCHAND laboureur à Gondecourt.

R: Le second a baillé 4 cens 1/2 de fief à Gondecourt.

2B30 n4/146 - 05/06/1660 (216)

D: Guillaume BOUCHE fils de Guillaume de Tourcoing.

C: (23/04/1660 Arnould DELADERIERE notaire) Guillaume BOUCHE fils de feu Jacques de Tourcoing.

R: Le second a cédé ses droits à l'encontre du premier et de ses frères et sœur sur une maison à Tourcoing que le premier occupe déjà.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing, Guillaume BOUCHE fils de feu Jacques, son père.

2B30 n4/147 - 05/06/1660 (217)

D: Jacques ROUSSEL marchand à La Bassée époux de Marie DUVERBOIS fille et héritière de feu Jean vivant échevin de La Bassée.

C: (24/01/1633 Philippe et Frédéric LELEUX notaires) Jean FACON fils de feu Jean, marchand à La Bassée.

R: Le second a vendu au dit DUVERBOIS la somme de 28 florins 10 patards Artois de canon annuel au profit de 400 florins qui lui devait Jean DUMEZ de Vendeville(?).

S: Félix PATIS lieutenant colonel d'un tiers Irlandais et Isabelle FACON sa femme fille de feu Jean.

2B30 n4/148 - 05/06/1660 (218)

D: Pierre FACQ fils de Pierre, laboureur à Englos.

C: (04/02/1656 Antoine LEFRANCO notaire) François HAYART fils de feu Louis de Lille.

R: Le second a baillé une fermette sur 2 bonniers 1/2 à Englos et Ennetières en Weppes.

S: Gérard BUCQUET et Françoise HAYART sa femme, Thomas DESPLANCQUE et Marie HAYART sa femme.

2B30 n4/149 - 05/06/1660 (219)

D: Allard BRAEM Sr du Gavre demeurant à Lille fils et unique héritier de feu Damoiselle Françoise DUPONT veuve de Michel BRAEM vivant second argentier de Lille qui fut fille et héritière de feu Jean vivant procureur fiscal à la Gouvernance de Lille suivant partage avec ses cohéritiers.

C: (19/06/1626 Jean DETENRE et Jean DEGHESTEM notaires) Guillaume DEBRAY dit le Suisse, huissier extraordinaire des prince et grands consaulx de Sa Majesté demeurant à Lille.

R: Le second a vendu deux lettres de rente au dit Jean DUPONT, l'une du 18/01/1624 devant les juges rentiers de la Verdrie obligeant Jean LEMESRE fils de feu Antoine et Anne DUGARDIN sa femme, laboureur à Mérignies au profit de Pierre CAUDRELIER pour 9 florins 7 patards 6 deniers par an au rachat de 150 florins que le dit DEBRAY a acquis par transport. Le dit DEBRAY devant aussi 300 livres parisis au dit DUPONT à cause de diverses rentes héritières, il lui a vendu une autre lettre de rente du 07/03/1621 obligeant Pierre et Gilles DURANT père et fils pour 18 florins 15 patards par an au rachat de 300 florins depuis demeurée au cours de 9 florins 7 patards 6 deniers au rachat de 150 florins obligeant Jean DURANT laboureur et hôte à Ennevelin fils du dit Pierre.

S: Marie RAFLEE veuve dernièrement de Jacques FONTAINE et avant de François DEBRAY à Saint Omer mère et tutrice des enfants qu'elle en eut.

2B30 n4/150 - 05/06/1660 (221)

D: Louis DUHEM et Catherine NOEL sa femme auparavant veuve de Pierre DELOBEL de Louvil.

C: Pierre DELATTRE et Marie NOEL sa femme fille de feu Nicolas de Louvil.

R: Les seconds ont vendu au dit Pierre DELOBEL 1 cent 12 verges 1/2 de jardinage à Louvil à prendre en 13 cens à l'encontre de Géry DANVERS à cause de Françoise NOEL sa femme de Louvil, des hoirs Jean DELEZENNES et Catherine NOEL sa femme, Pierre DELOBEL fils de feu Pierre et des acheteurs, la moitié d'une maison à Cysoing sur 1/2 cent à l'encontre de l'acheteur.

S: Robert DELECOURT bailli de l'abbaye de Cysoing et Pierre DELATTRE de Louvil.

2B30 n4/151 - 05/06/1660 (222)

D: Nicolas DELOBEL et Noël FLINOIS (ou FLUMIOIS?) tuteurs de Pierre DELOBEL fils de feu Pierre de Louvil.

C: (29/12/1652 Nicolas VINCRE notaire) Catherine NOEL fille de feu Nicolas.

R: Suite au contrat de mariage entre la seconde et Nicolas TURLURE dans lequel il était précisé que si l'un mourait sans enfant, ce qui est le cas, elle donnerait à au dit Pierre fils de Pierre, son filleul et cousin germain 1 cent 13 verges de jardinage à prendre en 13 cens à l'encontre de Louis DUHEM et Catherine NOEL sa femme, Géry DANVERS à cause de Françoise NOEL sa femme de Louvil et des hoirs de feus Jean DELEZENNE et Catherine NOEL sa femme et des hoirs de feu Marie NOEL femme de Pierre DELATTRE ainsi que la moitié d'une maison sur 1/2 cent à prendre en 1 cent à l'encontre de

Louis DUHEM et Catherine NOEL sa femme auparavant veuve de Pierre DELOBEL à Cysoing.
S: Nicolas TURLURE de Cysoing.

2B30 n4/152 - 05/06/1660 (222)

D: Toussaint HENNET de Lille, frère et héritier de feu maître Jean HENNET jadis pasteur de La Bassée et à sa mort de saint Nicolas au Bruisle en Tournai.

C: Tous.

R: Les biens du dit pasteur lui étant échus comme plus prochain héritier apte à lui succéder.

S: La veuve Pierre BILLAU occupeuse d'une maison à La Bassée, Noël DESCAMPS cordonnier à La Bassée pour une rente héritière de 200 florins à cause d'une maison qu'il a acheté à la veuve Philippe CRESPIN, Catherine DELEBARRE et Michel LEIGNIEL à cause d'une rente héritière de 100 florins hypothéquée sur deux mesures de terre, Guillaume FENART tous de La Bassée, curateur des biens de feu Jean DESCAMPS à cause d'une rente héritière de 300 florins.

2B30 n4/153 - 05/06/1660 (223)

D: Pierre MILLE fils de feu Pierre, laboureur à Verlinghem.

C: (25/02/1659 Gilles DESMARESCAUX notaire) Pierre LEGRAND fils de feu Oste, laboureur à Wambrechies.

R: Le second a baillé 3 cens à Verlinghem.

S: Philippe DUFLOT lieutenant de Verlinghem, Jean WERQUIN laboureur à Verlinghem.

2B30 n4/154 - 05/06/1660 (224)

D: Barbe BOURLA, Louis BRUIERE veuf de Madeleine BOURLA, père et tuteur de Jeanne BRIERE, les dites BOURLA héritières de feu Agnès HUGHUES veuve de Philippe BOURLA de Tournai.

C: (13/10/1650 Jacques FROYE notaire royal à Tournai) Charles CHEVALIER hôte à Cysoing demeurant maintenant en Hollande pour lui et comme procureur de Jeanne PLICHART sa femme.

R: Le second doit à cause de la maison mortuaire de la dite HUGHUES 700 florins à cause de livraison de bière.

2B30 n4/155 - 05/06/1660 (225)

D: Philippe François VANOYE procureur à cette court, procureur spécial de Tors Andrieu PRUTE maître tondeur de drapas à Leiden en Hollande, époux de Catherine DUBIEZ auparavant veuve d'Antoine DELECOURT et procureur spécial de Jacques et Georges DUBIEZ frères, marchands à Leiden tuteurs de Thomas et Florence DELECOURT enfants mineurs de la dite DUBIEZ.

C: Tous.

R: Leur appartiennent 2/3 en 1/5 d'une fermette sur 5 bonniers à Bondues dont l'autre tiers a été vendu par le dit feu Antoine et audit (*sic*) Tors ANDRIES (*nom ou prénom?*) à cause de la dite DUBIEZ sa femme tous les biens meubles sur les 2/3. Demande que commandement soit fait à Etienne REGNAULD et Catherine DELECOURT sa femme de Lille qui ont profité des dits 2/3 de 1/5 depuis le 25/03/1645.

S: Robert LAMBELIN bailli de Bondues.

2B30 n4/156 - 05/06/1660 (226)

D: François DURESNEL marchand de chevaux à Lille.

C: (20/05/1660 Robert LAYGLE notaire) Ignace BLONDEL chevalier, Sr d'Hailly lez Gondecourt demeurant à Chemy.

R: Le second doit 1500 florins à cause de livraison de chevaux.

2B30 n4/157 - 05/06/1660 (228)

D: Guillaume DUPONT fils de feu Antoine, marchand à Tourcoing.

C: (11/10/1639 devant les lieutenant, bailli et échevins d'Halluin) Daniel DESPLENTER, Gilles DEPEMELE et Corryn MARGO maîtres égliseurs de l'église paroissiale d'Halluin.

R: Jean CRUCKE fils de Jean d'Halluin lui a vendu 1000 livres en la moitié d'une lettre de rente avec Isabeau VIENNE sa femme auparavant veuve de Jean LEMAHIEU. Les seconds ont créé une lettre de rente de 120 livres parisis par an au profit du dit Jean LEMAHIEU fils de feu Antoine, laboureur à Halluin.

S: Jacques DUPONT fils du dit feu Antoine, son procureur, Georges SOENE bailli de Bourgogne, Chrétien CASTEL, Jean LEMAHIEU et Alexandre LEFEBVRE maître marglisseurs d'Halluin et au pasteur.

2B30 n4/158 - 05/06/1660 (229)

D: Michel Gabriel VANOYE procureur et notaire à Armentières.

C: (01/10/1659 Antoine DELATTRE notaire à Houplines) Agnès BOUCHIE veuve de Charles TOUSA d'Armentières.

R: La seconde a baillé le tiers de 11 cens avec la taverne "Le Plat de Bois" avec le droit de pêcher à Houplines.

2B30 n4/159 - 05/06/1660 (230)

D: Maître Jacques LELEU prêtre de Saint Sauveur à Lille.

C: Tous.

R: Lui appartient la moitié de 5 cens de jardin à Gravelaine paroisse d'Illies à l'encontre de Nicolas LELEU son frère demeurant à Hullu pays d'Artois.

S: Jean LETURCQ d'Illies occupeur qui doit s'en déporter.

2B30 n4/160 - 05/06/1660 (231)

D: Maître Jacques LELEUX prêtre horiste de l'église Saint Sauveur à Lille et Demoiselle Antoinette LELEUX fille non mariée de Lille.

C: Tous.

R: Ils possèdent les 2/3 d'un bonnier de labour à Salomé à l'encontre de Nicolas LELEUX leur frère de Hullu pays d'Artois.

S: Guillaume DESPREAUX hôte à La Bassée.

2B30 n4/161 - 05/06/1660 (232)

D: Maître Jacques LELEUX prêtre heuriste à Saint Sauveur à Lille, maître Jean MELANTHOIS et Damoiselle Marie LELEUX sa femme, Damoiselle Chrétienne LELEU veuve de maître Jean DEFEBUIN et Damoiselle Antoinette LELEU, les dits LELEU frère et sœurs et donataires de maître Mathias BECQUET fils de feu Nicolas, les dits Jacques et Antoinette ayant l'administration des fruits et revenus de la dite Marie LELEU.

C: Tous.

R: Leur appartient la moitié d'un bonnier occupé par Guillaume DESPREAUX hôte à la Bassée.

S: Charles APPOURCHEAUX bailli de Salomé, Jean LEBATTEUR bailli de Phalempin, Martin DELEBARRE bailli d'Illies et Nicolas LELEU d'Hullen en Artois, Jean LETURCQ hôte à Illies occupeur de 10 autres cens.

2B30 n4/162 - 18/06/1660 (233)

D: Bauduin, Nicolas, Pierre et Jean VARUST.

C: Tous.

R: Suite au trépas de Roger SCRUIVE leur neveu mort sans enfants leurs sont succédés la moitié de 9 cens de labour à Halluin acquis pendant la conjonction de feu Jean SCHRYVERE et Marguerite VARUST parents du dit Roger, la dite Marguerite sœur des comparants.

S: Robert et Guillaume SCRIECK d'Halluin.

2B30 n4/163 - 18/06/1660 (234)

D: Pierre MATHON fils de feu Andrieu, et Marguerite CASTEL sa femme de Roubaix.

C: (27/06/1652 Jacques WAYMEL notaire) Pierre et Philippe MALFAICT père et fils.

R: Les seconds ont baillé une fermette sur 12 cens 3 quartrons à Roubaix au "Haut Fontenois", un bonnier 8 cens 3 quartrons de labour en plusieurs pièces.

S: Pierre DELESPAULT lieutenant de Roubaix et Nicolas VANTHIENNE marchand à Lille.

2B30 n4/164 - 18/06/1660 (235)

D: Bernard RAOULT laboureur et Jacqueline PLANCQUE sa femme d'Esquermes.

C: (04/12/1657 Luc MOUCQUE notaire) Jean VANPEENE marchand à Warneton comme père et tuteur de ses enfants.

R: Le second a baillé 5 cens de labour à Esquermes et Haubourdin.

2B30 n4/165 - 18/06/1660 (235)

D: Michel TREFFEL laboureur à Ennetières lez Avelin.

C: (29/05/1660 Gilles Guillaume DUPONT notaire) Michel TREFFEL son père laboureur à Avelin.

R: Le second a baillé une fermette sur 31 cens à Ennetières.

S: Damoiselle Catherine DEBEAUMARETZ veuve de maître Gilles SALLEMBIER s'y oppose.

2B30 n4/166 - 18/06/1660 (236)

D: Paul GRARD filetier à Lille, procureur spécial de Jeanne HERRENG veuve de Paul DEGRUSON.

C: (16/01/1637 Jean LEWATTIER notaire) Nicolas BOUTRY tanneur et cordonnier à La Bassée et Madeleine DELECAUCHIE sa femme.

R: Le second lui a vendu une dette de Pierre BONNECHANDEILLE marchand olieur et Françoise FOURNIER sa femme au faubourg de La Bassée pour 500 florins Artois à cause de l'achat d'une maison au dit faubourg par une lettre de rente héritière de 31 florins 5 patards par an depuis demeurée à Hubert SAUVAIGE hôte et Philippotte DELATTRE sa femme comme ayant acquis la maison hypothéquée.

S: Marie CHARLET veuve d'Hubert SAUVAIGE.

2B30 n4/167 - 18/06/1660 (237)

D: Antoine LIBERT fils de feu Antoine de Tourcoing.

C: (26/04/1658 Arnould DELADERIERE notaire) Antoine CHOMBART fils de feu Antoine de Tourcoing.

R: Le second a baillé à Michel CHOMBART son fils à Tourcoing deux maisons sur 8 cens 1/2 à Tourcoing. Par acte du 21/04/1659 le dit Michel CHOMBART a déclaré a déclaré le dit LIBERT comme son command.

S: Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing, Arnould DELADERIERE notaire et Jacques MALFAICT marchand à Tourcoing curateurs des biens laissés vacants par le trépas d'Antoine CHOMBART fils de feu Antoine, Philippe et Michel CHOMBART, Pierre LEMAIRE et Rose CHOMBART sa femme pour lui et comme procureur spécial d'Antoine CHOMBART son beau-frère, Pierre DELESPAULT et Jeanne CHOMBART sa femme.

2B30 n4/168 - 18/06/1660 (239)

D: Antoine PAUL fils de Gaspard, marchand de grains à Lille.

C: (25/04/1651 Jean DEGHESTEM notaire) Paul VANLHERBERGHE fils de feu Jean, marchand cordonnier à Lille.

R: Le second doit 32 livres de gros à cause de prêt.

S: Marguerite ORBRY veuve de Pierre GRUMEZ ayant de l'argent qu'elle doit au second.

2B30 n4/169 - 18/06/1660 (239)

D: Nicolas VINCRE greffier de Bouvines.

C: (13/02/1660) Nicolas DEMONCHY fils de feu Louis, laboureur à Louvil.

R: Le second a baillé 18 cens de labeur en fief à Bouvines.

S: Marguerite (blanc) femme du dit Nicolas, Jacques DELOS lieutenant de Bouvines.

2B30 n4/170 - 18/06/1660 (240)

D: Quentin PASQUIER de Templeuve.

C: (27/05/1654 Olivier DEDAMPS) Gilles DENGREMONT.

R: Le second a baillé une fermette sur 24 cens à Templeuve en Pévèle.

S: Henri LEFEBVRE bailli d'Anchin, Mathieu BONNIER bailli de Flines, Liévin PASQUIER bailli de Landas, Gilles DENGREMONT fils de feu Gilles, demeurant en Hollande actuellement à Lille.

2B30 n4/171 - 18/06/1660 (241)

D: Madeleine CUVELLIER veuve de Michel DESWAYMEAUX de Lille.

C: (10/07/1659 Claude POTTIER notaire) Damoiselle Péronne LEGRAND fille non mariée à Lille et héritière universelle de feu maître Pasquier LEGRAND vivant prêtre pasteur de Wazemmes.

R: La seconde a baillé une maison sur 6 cens à Wazemmes.

2B30 n4/172 - 18/06/1660 (241)

D: Antoine MOREL licencier en médecine et Damoiselle Jeanne DELEFOSSE veuve de François MOREL vivant licencier en médecine, mère et tutrice d'Antoine, François, Jeanne, Catherine, Michelle et Marie MOREL héritiers de leur père qui fut héritier avec le dit Antoine de maître David leur père par donation universelle de Damoiselle Agnès MOREL fille de Gaspard, leur tante.

C: (22/10/1639 Antoine COURCOL et Etienne TAVERNE notaires) Tous.

R: Le dit maître David MOREL a pris chez lui sa dite sœur jusqu'à la fin de sa vie en échange de tous ses biens dont une partie à l'encontre des hoirs Agnès CORNET, une lettre de rente de 500 livres due par les enfants de feu Nicolas BOULENGIER hypothéquée sur une maison rue des Bourgeois à Armentières, autre de 200 livres due par Maximilien DUTHOIT hypothéquée sur des biens à Ennetières en Weppes et une obligation à charge de Jean HULLIN d'Armentières et autre à la charge des enfants et héritiers de Vincent DEHARDUIN portant 1200 livres.

S: Nicolas BRETON bailli du fief de Carnin, Antoine SCHOENMACKERE lieutenant de bailli de la seigneurie de Saint Simon et Raisse, Jean Baptiste CORNETTE soldat à Lille, maître Nicolas MERLOS apothicaire à Armentières tous deux occupants.

2B30 n4/173 - 02/07/1660 (244)

D: Noble homme François Albert DESTROMPES Sr de Boesinghe, Gheluwe etc.

C: (27/10/1606 devant les échevins de la châtellenie d'Ypres et 24/04/1609 sous seing privé et Herman PROUVOST notaire et 17/10/1609 devant les échevins de Lille, autre du sous seing privé et Jean DESRUMAUX notaire) Tous.

R: Suite aux dispositions partagères de Messire Jean DESTROMPES chevalier, Sr de Westhove, Fresnoy etc., président de la Chambre des Comptes à Lille et Dame Jeanne COOLENS sa compagne, ses grands-parents et aux volontés de Messire Charles DESTROMPES Sr du Fresnoy, son oncle mort le 30/12/1658, lui est succédé le fief, terre et seigneurie "du Fresnoy" à Willems sur 29 bonniers et le marais sur 29 bonniers.

2B30 n4/174 - 02/07/1660 (248)

D: Pierre DUPONCHEL marglisieur de l'église de Sailly.

C: (14/10/1638 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Evrard et Jean MATHON frères demeurant à Toufflers.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière de 6 florins 5 patards par an au rachat de 100 florins demeurée à charge de feu, lors vivant, Noël DELOS de Roubaix depuis le 18/06/1646 ayant acheté un héritage chargé d'hypothèque.

S: Jacques DELESCLUSE curateur avec Jacques CASTEL des biens du dit feu DELOS.

2B30 n4/175 - 02/07/1660 (249)

D: Jean CADO fils émancipé de Jean.

C: (13/07/1659 Gilles MASURE notaire) Monsieur maître Luc ROUSSEL prêtre pasteur de Saint Etienne à Lille et de sieur Edouard INGELIART doyen des marglisieurs de la dite paroisse.

R: Les seconds ont vendu un terrain à bâtir où il y avait une brasserie avec les matériaux sur 1 cent à Wazemmes.

2B30 n4/176 - 02/07/1660 (249)

D: Bartholomé LEBACGRE, Andrieu MIELLET, Jean FRANCQUE maréchal et Procope DELEVALLEE tous de Genech.

C: (18/06/1660 François DELANNOY notaire) Messire Albert André DE SAINTE ALDEGONDE baron de Mingoal et Fromelles, chevalier, Sr de Bours, Avelin et Genech.

R: Le second pour payer le premier son domestique 2400 livres parisis de ses gages pour l'avoir servi 25 ans, au second son jardinier pour 800 livres pour l'avoir servi de longues années, le troisième maréchal à Genech pour 1200 Livres à cause de livraison d'ouvrages de maréchal et le dernier carlier à Genech pour 800 livres à cause de livraison et ouvrages de carlerie, il leur a vendu l'avesture de blé et autres sur 18 bonniers 8 cens et autres.

2B30 n4/177 - 02/07/1660 (252)

D: Thomas MARMUSE fils de feu Jean, neveu et héritier de feu Marie BILLAU veuve de Jean MARMUSE sa mère-grande, cordonnier à Gand.

C: Tous.

R: Suite au trépas de la dit BILLAU lui sont succédés la moitié d'une maison à La Bassée à l'encontre de Jean Jacques, HOVINS et Hélène MALBRANCQ sa femme auparavant veuve de Jean MARMUSE sa mère de La Bassée, le tiers d'un pré au faubourg de la porte Estaires sur 5 cens 1/2 et le tiers de 9 cens de labour.

2B30 n4/178 - 02/07/1660 (252)

D: Robert et Damoiselle Elisabeth LORTHIOIT neveu et nièce et héritiers de feu Robert WARLOP et feu Damoiselle Marguerite DESAINS de Lille.

C: (08/03/1638) Tous.

R: Le dit WARLOP s'est obligé au règlement du paiement d'une rente héritière du 23/02/1638 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille de 1350 livres par Jacques LAMIOT et Marie WARLOP sa femme, fille du dit Robert au profit d'Andrieu et Catherine DE SAINT SAULIEU enfants mineurs de feu François vivant cordonnier à Lille.

S: Charles CASIER occupeur d'un bien à Roncq.

2B30 n4/179 - 02/07/1660 (253)

D: Antoine DUPONT et Marie DELEFORTRIE sa femme de Lambersart.

C: (16/04/1657 Jacques BOURSETTE notaire) Marie DELEBECQUE veuve de Jean DELEFORTRIE de Lambersart.

R: La seconde a baillé une maison sur 18 cens à Lambersart.

S: Valérien BLAUART bailli de Lambersart, Pierre LESAFFRE et Catherine DELEFORTRIE sa femme de Lambersart.

2B30 n4/180 - 02/07/1660 (254)

D: Antoine LEFEBVRE laboureur à Wavrin et Barbe DARLET sa femme.

C: (19/03/1659 Pierre PLATEL notaire) Tous.

R: Par partage avec Guillaume DARLET, Gilbert MOREL époux de Catherine DESMARESCAUX, Josse DARLET fort d'Hubert LELIEVRE et Jeanne DARLET sa femme d'Attiches, Anne DARLET fille à marier de feu Jean, les dits DARLET : Guillaume de Lille et Barbe enfants et héritiers de feu Pasquier et la dite Catherine DESMARESCAUX fille de feu Antoinette DARLET d'Avelin, Josse, Jeanne et Anne de Lille DARLET neveu et nièces du dit feu Pasquier des biens délaissés par le dit Pasquier ils ont 5 cens et 1/3 de cent de labour à Ancoisne paroisse d'Houplin et autres terres à Noyelles et Wattignies.

S: Wallerand DECROIX lieutenant de Noyelles, Robert DURIEZ lieutenant de Saint Piat de Seclin, Hubert LABBE bailli de Wattignies, François CARLIER de Noyelles, Jean DECROIX pour lui et son frère de Loos, Georges DARLET d'Attiches.

2B30 n4/181 - 02/07/1660 (255)

D: Bernard DENOEUULLY de Lille.

C: (12/05/1660 Josse PARMENTIER et Luc MOUCQUE notaires) Messire Guillaume DEBILLON VENDOME Sr de la Prugne et de Biars, maréchal des camps et armées du roi très chrétien, conseiller d'Etat et de guerre de Sa Majesté, intendant des fortifications d'Artois, Hainaut et Luxembourg et gouvernement des villes et château de Monthuel, procureur spécial de Messire François DE ROUSSEREAU conseiller de Sa Majesté en ses conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes et secrétaire des commandes(?) de Monsieur le cardinal MAZARIN ayant droit des seigneuries de la Motte Madame, Phalempin, Plouy, Ostricourt, Attiches et appendances et dépendances.

R: Le second a baillé les prisons, conciergerie et château de Lille pour neuf ans au rendage de 72 florins.

2B30 n4/182 - 02/07/1660 (256)

D: Damoiselle Jacqueline GILLE veuve de Jean DELEFORTRIE de Lille.

C: (23/10/1655) Tous.

R: Par le trépas de Damoiselle Marie WAIGNON veuve de Robert GILLES, sa mère lui sont succédés ainsi qu'aux enfants de feu Philippe DUJARDIN et feu Damoiselle Catherine GILLES qui fut fille des dits GILLES-WAIGNON un lieu manoir à Linselles occupé par Jean WAIGNON vulgairement appelé "La cense des Bersées" tenue de Wartembecque. Suite à l'acte avec Philippe HEDDEBAULT a cause de Damoiselle Hélène DUJARDIN, Jacques MATHIEU receveur de Tourcoing à cause Damoiselle Jeanne DUJARDIN, François COLLART docteur en médecine et Gaspard HENNION procureur postulant à ce siège curateurs commis aux biens délaissés vacants par le trépas de Nicolas DUJARDIN, les dits Nicolas, Hélène et Jeanne avec Robert Guillaume DUJARDIN duquel le dit Nicolas a acquis la part, frère et sœurs, enfants des dits feu Philippe et feu Catherine GILLES et autre acte par Jean DUHAMEL et Martin GHESQUIERE priseurs assermentés de Linselles.

2B30 n4/183 - 02/07/1660 (258)

D: Pierre MONTAIGNE fils de feu Mathieu, Michel LHERMINET et Catherine MONTAIGNE sa femme fille du dit Mathieu de Wambrechies.

C: (19/05/1660 Mathieu NICQUET notaire) Marie DUCHASTEL leur mère de Marcq en Baroeul.

R: Leur mère leur a donné 600 livres chacun.

2B30 n4/184 - 16/07/1660 (260)

D: Marguerite ROUZEE veuve de Pierre HALLE de Marcq en Baroeul.

C: (24/05/1660 Louis DESAINS notaire) Pierre ROUZEE fils de feu Martin de Lille, neveu en ligne collatérale avec d'autres de feu Philippe ROUZEE son oncle.

R: Le second a vendu à la première, sa tante, ses droits sur une ferme sur un bonnier à Marcq en Baroeul.

S: Liévin FERRET bailli du Breucq dit Roubaix.

2B30 n4/185 - 16/07/1660 (262)

D: Nicolas LEQUIEN(?) fils de feu Louis, meunier et laboureur à Gondécourt.

C: (11/09/1658 Charles RUYANT notaire) Marie TRUFFAULT veuve de Gilles CARLIER de Lille et Pierre Jacques CARLIER son fils âgé de 21 ans non émancipé.

R: Les seconds ont baillé 11 cens de labour à Gondécourt.

2B30 n4/186 - 16/07/1660 (262)

D: Ghislain DANELLE marchand brasseur à La Bassée.

C: (23/06/1660 G. SMET et J. DELHUY(?) notaires royaux à Aires) Monsieur maître Jean DECLETY prêtre chanoine et doyen de l'église collégiale de saint Pierre à Aires et chapelain du Conseil d'Artois.

R: Le second a baillé une branche de dîme autour de La Bassée, Violaine, Lorgies, Salomé et Estaires comme l'avait Philippe CRESPIEN vivant échevin de La Bassée et autres fermiers.

S: Ghislain LESCOURCEU brasseur et laboureur à La Bassée occupé de la dîme.

2B30 n4/187 - 16/07/1660 (263)

D: Noble homme Maximilien VANDEBERGHE écuyer, Sr de Berghe etc. de Gand fils et héritier de feu Dame Marie LEMESTRE à son trépas veuve de noble homme Thomas VANDEBERGHE vivant écuyer, Sr de Berghe.

C: Tous.

R: Suite au trépas des dits VANDEBERGHE-LEMESTRE lui est succédée une maison sur 14 cens à Flers et autres terres.

S: Pierre DEPOILLON procureur, Gabriel VANWESBUS bourgeois et marchand à Lille, Gilles DUBUS de Flers occupants.

2B30 n4/188 - 16/07/1660 (265)

D: Noble sieur Georges DE TRAMECOURT écuyer, Sr du dit lieu, Sanbles, Vielbiez, la Cessoye etc.

C: (07/06/1660 Etienne François LORFEBVRE) Dame Anne DE TRAMECOURT autorisée du Sieur DESCARNIN son mari au Quesnoy le Comte.

R: La seconde a donné sur une ferme au hameau de Gamans à Fretin qu'elle avait avec Dame Marie DE TRAMECOURT sa sœur si elle meurt sans enfants.

2B30 n4/189 - 16/07/1660 (268)

D: Salomon, Martin (*nom ou prénom?*) et Thomas LECLERCQ de Wasquehal, tuteurs de Toussaint de Madeleine, Catherine et Marie DELESALLE enfants de Jacques et Barbe DELERUE.

C: (15/06/1657 VINCRE notaire) Le dit Jacques DELESALLE de Wasquehal.

R: Le second a donné aux dits enfants 50 florins chacun. Pierre FRANCHOMME de Wasquehal ayant acheté un bien à Antoine TIERCHE et Gaspard DESPLANCQUE de Flers, curateurs des biens délaissés par le dit Jacques DELESALLE.

2B30 n4/190 - 16/07/1660 (268)

D: Antoine CAZIER marchand à Lannoy, père et tuteur de Philippe, Henri et Madeleine CAZIER qu'il eut de Martin CONSTANT sa seconde femme.

C: (23/01/1660 Michel WAYMEL notaire) Jacques CAZIER son fils héritier de feu Marie BOURGOIS sa mère.

R: Le second a déclaré que se sentant malade sans apparence de retourner en convalescence et désirant favoriser et gratifier ses frères et sœur consanguins et ses parents collatéraux, il leur a donné 2400 livres parisis à prendre sur sa succession s'il meurt sans enfants, ce qui est arrivé.

S: Pierre et Marie BOURGOIS de Leiden en Hollande.

2B30 n4/191 - 16/07/1660 (269)

D: Marie (blanc) veuve de Michel COURIER vivant brasseur à Tournai.

C: (13/03/1660 MASUREL notaire) Pierre DELAOUTRE tavernier à Baisieux et Marie DEFFONTAINE sa femme.

R: Les seconds doivent 300 livres parisis et quatre tonneaux de bière au pris de 9 livres la pièce.

2B30 n4/192 - 16/07/1660 (270)

D: Louis DELEPORTE messenger de Lille à Bruxelles et Damoiselle Marie Monique WILLOCQUEL sa femme.

C: (12/05/1660 Gilles DELANNOY notaire) Maître Jean DUBOIS prêtre pasteur de Cobrieux, procureur spécial de Marie CHUFFART fille et héritière de feu Jean et d'Antoinette WILLOCQUEL, sa mère de Cobrieux.

R: La seconde a vendu 5 cens et 1 quartron de labour à Anstaing.

S: Jean DENOYELLE lieutenant d'Anstaing.

2B30 n4/193 - 16/07/1660 (271)

D: Florent FABVIER laboureur à Mons en Pévèle.

C: (07/07/1660 Gilles DELANNOY notaire) Michel DOUTRELONGNE boulanger et Marie BEHAGHE sa femme de Lille.

R: Les seconds doivent 471 livres parisis à cause de livraison de blé.

2B30 n4/194 - 16/07/1660 (272)

D: Gilles BLONDEL Sr du Pret, lieutenant premier de ce siège.

C: (30/06/1660 Gilles DELANNOY notaire) Michel DOUTRELONGNE boulanger et Marie BEHAGLE sa femme auparavant veuve de Pierre FOURNIER de Lille.

R: Les seconds doivent 700 florins carolus et 20 patards pièce.

2B30 n4/195 - 16/07/1660 (272)

D: Antoine LEHOUCQ laboureur à Bondues époux d'Antoinette DUMORTIER auparavant veuve de Pierre DESBONNETS.

C: (19/09/1646 Jean DEGHESTEM notaire) Jacques ACCART fils de feu Pasquier, foulon de draps à Lille.

R: Le second doit 300 livres parisis à cause de prêt.

S: Anne DELETOMBE veuve de Jacques ACCART de Lille.

2B30 n4/196 - 16/07/1660 (273)

D: Philippe DURIEZ marchand de grains à Lille.

C: (18/12/1658 Artus STRUPART notaire) Mathias DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur à Gondécourt.

R: Le second doit 19 livres de gros 1/2 à cause de la vente de soucrion.

S: Nicolas DORCHIES et Antoine CASTILLON de Gondécourt curateurs des biens délaissés par le trépas du dit Mathias.

2B30 n4/197 - 16/07/1660 (274)

D: Damoiselle Anne VANDENBERGHE fille non mariée de Lille.

C: (01/10/1616 devant les lieutenant et échevins de la châtellenie de Lille) Catherine HOTTIN veuve de Jean DATTACHE de Wahagnies.

R: La seconde a vendu à Marc LEGROUL de La Neuville en Phalempin 6 cens de labour payés en cours de rente au profit d'Anne FLINOIS veuve de Jean CAULIER dont le première a acquit droit par transport d'Antoine HOTTIN fils de feu Noël de Wahagnies naguère mari de Marguerite CAULLIER fille et héritière d'Anne FLINOIS par acte devant Pierre DEHEULST notaire le 24/03/1640. La dite rente ayant été reprise le 13/03/1632 et rendue exécutoire par Grard LEGROUL laboureur à Wahagnies comme ayant acquis le bien hypothéqué.

2 B 30 / 5

2B30 n5/01 - 10/09/1660 (02)

D: Pierre HENNEBEL fils de Guillaume de Frelinghien.

C: (05/05/1630 Gilles DESMARESCAUX notaire) Marguerite PLATEL fille non mariée de feu Jean et de Marie YOLLENT de Frelinghien.

R: La seconde a donné au premier leur frère utérin tous ses biens à prendre à son décès à Houplines et ailleurs.

S: Louis CALCAN bailli de Frelinghien et Bourgogne.

2B30 n5/02 - 10/09/1660 (04)

D: François DELEFORTRIE hôte à Lomme.

C: (24/02/1653 Pierre LEPLAT notaire) Nicolas LECHERF fils de Nicolas de Fives, Charles et Chrysole LELONG de Fives tuteurs de Pierre LELONG fils de feu Jean.

R: Les seconds ont baillé la taverne du "Romarin" sur 5 cens à Lomme.

2B30 n5/03 - 10/09/1660 (04)

D: Louis VANMEULKERCKE marchand calandreur et teinturier à La Motte Madame à Lille.

C: (12/05/1660 Luc MOUCQ et Jean Baptiste LEGENTIL notaires à Lille) Messire Guillaume DE BILLON VENDOSME Sr de la Prugne et de Biars, maréchal des camps et armées du roi... procureur spécial de Messire François DE ROUSSEREAU conseiller de Sa Majesté...

R: Suite au traité de paix entre les deux couronnes, le second a baillé la maison de la "Motte Madame" pour neuf ans.

S: Laurent EMPIN marchand orfèvre à Lille.

2B30 n5/04 - 10/09/1660 (06)

D: Marie CABOCHE veuve d'Allard DEBACQUEVILLE qui fut fils et héritier de feu Pierre et de feu Michelle DAUSSY à son trépas veuve du dit Pierre.

C: (27/10/1635 Gilles LEGENTIL notaire) Tous.

R: La dite DAUSSY a disposé de ses biens vers le dit Allard, ne restant qu'usufruitière et maintenant la dite CABOCHE aussi usufruitière pour la moitié de biens à Sainghin en Mélantois, Esquermes et Lille à l'encontre de ses enfants et nièce et qui doit recevoir les revenus des dits biens depuis le décès de son mari, revenus entre les mains de Jacques LECTEVOUT naguère mari de Marie Michelle DEBACQUEVILLE a première femme, fille du dit Allard, Jean COUSTEAU époux de Jeanne DEBACQUEVILLE aussi fille du dit Allard et de la première comparante demeurant à Menin.

S: Jean GILLAUME tuteur avec le dit COUTTEAU de Marie LICTEVOET fille de la dite Marie Michelle de Menin.

2B30 n5/05 - 10/09/1660 (07)

D: Pierre BUSQUET bourgeois de Lille.

C: (05/08/1660 Antoine LEFRANCO notaire) Louis SOHER fils de feu Guillaume, laboureur et Marie HAVET sa femme du Maisnil en Weppes.

R: Les seconds ont vendu au premier un corps de logis avec étable sur 5 cens et 3 cens de labour au Maisnil en échange du règlement de leur dette à cause de rendage.

D: Charles WARESQUEL bailli du Maisnil, André DUMOLLIN bailli de La Boutillerie.

2B30 n5/06 - 10/09/1660 (08)

D: Georges CAUSSE époux de Marie Françoise BERTHE, Pierre DELOBEL époux de Marie Madeleine BERTHE et Pierre Jean OLLIVIER époux d'Elisabeth BERTHE tous de Lille sauf le premier au faubourg des Malades, les dites BERTHE enfants de Denis.

C: (02/05/1657 Simon DEFLANDRES notaire) Pierre BERNARD fils de feu Jérôme, laboureur et hôte à Allennes les Marais et Madeleine THIBAUT sa femme.

R: Les seconds doivent au dit Denis 432 livres 11 sols parisis.

S: Noël DELEFOSSE lieutenant d'Allennes, maître Robert DUFOUR d'Houplin et Hubert DUFOUR d'Allennes tuteurs d'Hubert, Barbe, Simone et Jeanne BERNARD enfants de feu Nicolas qui fut fils du dit feu Pierre.

2B30 n5/07 - 10/09/1660 (09)

D: Philippe DUMAL laboureur à Lambersart.

C: (23/05/1660 Gilles Guillaume DUPONT notaire) Richard LANDE (ou LAUDE) époux de Damoiselle Anne Thérèse DOMINICLÉ, César et Ferdinand DE FOURMESTRAUX pour eux et forts de Damoiselle Martin QUETELAIRE veuve de Philippe DOMINICLÉ mère et tutrice des enfants qu'elle en eut.

R: Les seconds ont baillé une ferme sur 5 bonniers 7 cens à Lambersart.

2B30 n5/08 - 10/09/1660 (10)

D: Jean WERQUIN laboureur et Catherine DESMADRIL sa femme de Verlinghem.

C: (12/05/1659) Jacques DELANNOY fils de feu Dominique, laboureur à Verlinghem.

R: Le second a vendu 6 cens de labour pris en 7 à Saint André à l'encontre de Martin DELANNOY son frère.

2B30 n5/09 - 10/09/1660 (10)

D: Josse VANDENBROUCQ marchand à Lille.

C: (18/12/1653) Marie PACQUOY veuve d'Olivier WAUCQUIER, Olivier et Françoise WAUCQUIER ses enfants, laboureurs à Ennetières lez Avelin ces derniers forts de leurs frère et sœur en bas-âge.

R: Les seconds ont vendu 3 cens de labour à Ennetières.

S: Antoine, François, Françoise et Olivier WAUCQUIER.

2B30 n5/10 - 10/09/1660 (11)

D: Adrien SCREVE laboureur à Wambrechies père et tuteur de Pierre, François, Jacques, Adrien, Isabeau, Anne et Elisabeth, Pierre LEPLAT laboureur et Marie SCREVE sa femme, Antoine DELEMOTTE et Jeanne SCREVE sa femme, les dits SCREVE frère et sœurs, neveux et nièces et donataires de feu Jacques DEBEAUVOIS.

C: (19/07/1649 A. DESMADRIL notaire) Tous.

R: Le dit DEBERAUVOIS a précisé que s'il mourait sans enfants ses biens iraient à eux.

S: Christophe DELOS bailli de la seigneurie d'Herseaux, Pierre Jacques et Jean DELEPIERRE frères, du faubourg Saint Pierre.

2B30 n5/11 - 10/09/1660 (12)

D: Maître Adrien LENGART bachelier es droits à Lille.

C: (15/02/1660 Jacques BOURSETTE notaire) Bartholomé LESAFFRE de Letuin(?) pays d'Artois et Jeanne LESAFFRE sa sœur veuve de Martin DENOEUFEGLISE de Fromelles.

R: Le second doit le rendage de biens qu'il occupe pour lequel sa sœur s'est porté caution.

S: Christophe WILLETON bailli de Fromelles, Jean TURPIN bailli du comté d'Herlies.

2B30 n5/12 - 10/09/1660 (13)

D: Pierre DEBOURGES (ou DEBOURGIES), Pierre BIEN l'aîné et Jacques BAILLOEUL de Laventie.

C: (23/08/1660 Philippe HENNION notaire) Nicolas TRAISNEL fils de feu Jacques, ouvrier en soie à Amsterdam, actuellement à Armentières.

R: Le second doit 600 florins au premier et 200 aux second et troisième.

S: Guy DUBOIS bailli de Faucquisart.

2B30 n5/13 - 10/09/1660 (14)

D: Maximilien LEGHY sergent de Seclin et Marie DALLENNES sa femme de Seclin, fille et héritière de feu Jacques et de Catherine POUILLE.

C: (31/05/16552 Jean DURIEZ notaire) Jean DEMAY fils de Georges d'Avelin époux de Martine DALLENNES fille de la dite POUILLE.

R: Le second a ses droits mobiliers sur la succession de leurs parents témoin Anne DALLENNES leur sœur de Seclin.

S: Jean BAUDUIN bailli de Seclin, (blanc) et Anne DALLENNES sa femme.

2B30 n5/14 - 10/09/1660 (15)

D: Catherine BAYART veuve de Pierre DELERUE de Templeuve en Dossemer.

C: (15/05/1659 Guillaume VERDIERE notaire) Jacques DELAGRANGE fils non marié de feu Antoine de Templeuve.

R: Le second doit 1100 livres parisis à cause de prêt.

S: Adrien DILLIES bailli de Templeuve.

2B30 n5/15 - 10/09/1660 (16)

D: Jeanne DELANNOY veuve de Jean MUTEAU de Lille.

c: Tous.

R: Suite au trépas de Marguerite DELANNOY sa cousine germaine femme d'Antoine POLLART lui est succédée une maison à Ostricourt.

S: Marc PILLOT lieutenant d'Ostricourt, Nicaise Bernardin et Marie Anne POLLART frère et sœur, enfants et héritiers de feu Antoine d'Ostricourt.

2B30 n5/16 - 10/09/1660 (17)

D: Pierre CARDON fils de feu Pierre, laboureur et Marie WATTRELOS sa femme de Lambersart.

C: (15/07/1660 Antoine LEFRANCO notaire) Damoiselle Marie Péronne et Jeanne COLSENEAU sœurs, filles et héritières de feu Jean et de feu Damoiselle Jeanne CROCLIE de Lille.

R: Les secondes ont baillé une fermette sur 28 cens à Lambersart.

S: Jean COLSENEAU, Jean Baptiste DUBOSQUIEL, Damoiselle Péronne et Catherine COLSENEAU de Lille et Arnould CAPPON de Lambersart occupeur.

2B30 n5/17 - 10/09/1660 (18)

D: Messire Charles Philippe DOIGNIES chevalier, Sr du Chastel veuf de Dame Marie Anne DUQUESNOY auparavant veuve de Messire Adrien DE ROISIN chevalier, Sr de Belencourt.

C: (30/12/1655 Jean Baptiste DUSAULCHOIT notaire à Tournai) Messire Robert François DU CHASTEL dit de la Hovardrie, chevalier, Sr d'Espierre époux de Dame Jeanne DUQUESNOY sœur germaine de la dite.

R: Les premier et seconds se sont mis d'accord à propos du contrat de mariage entre de premier et la dite DUQUESNOY le 08/04/1655 qui prévoyait que si la dite mourrait sans enfants, ce qui est le cas, son mari aurait tous ses biens meubles et immeubles puisqu'elle lui a fait donation entre vifs ce que le second voulait annuler en vertu du testament du Sr DE LA VIGNE père-grand des dites dames. L'arrangement prévoit que le premier jouira usufruitièrement de la seigneurie du Bleu Chastel et autres biens à Tourcoing et Bondues qui retourneront ensuite au second.

S: Antoine LEROUX, Antoine DESPLANCQUE, Gilles LHERNOULD, Pierre DESREVEAUX et Antoine DEVIENNE occupants.

2B30 n5/18 - 10/09/1660 (20)

D: Jacques DELEVORDRE laboureur et Marie BIERRE sa femme de Roncq.

C: (05/02/1635 Antoine CARDON notaire) Marguerite DESMARESCAUX fille non mariée de feu Michel de Roncq.

R: Le second a donné à la dite Marie BIERRE et Adrien BIERRE son frère enfants de Philippe BIERRE et Adrienne CASTEL en récompense des bons services et assistance de leurs dits parents, 9 cens de labour à Verlinghem et 23 cens 1/2 dit "Le Camp Castelin".

S: Philippe DUFLOT bailli de Verlinghem, Denis BOUCHERY de Paschendale, Pierre VANNEEST et Jacquemine BOUCHERY sa femme de Moorseele, Florent BECQUART et Isabeau BOUCHERY sa femme de Dadizele et Mahieu BOUCHE occupé des 9 cens.

2B30 n5/19 - 10/09/1660 (21)

D: Antoine DEVENIN fils de feu Bernard de Tourcoing.

C: (18/07/1644 Arnould DELADERIERE notaire) Gérard DELETOMBE fils de feu Jacques de Tourcoing.

R: Le second doit 200 livres parisis à cause de prêt.

S: Georges CASTELLAIN bailli de Tourcoing, Robert LIAGRE et Marie DELETOMBE sa femme de Tourcoing.

2B30 n5/20 - 10/09/1660 (23)

D: Jacques MASQUELIER fils de Jacques.

C: (27/01/1659) Jeanne GAPAN veuve avec enfants d'Antoine MASQUELIER.

R: La seconde a vendu à Jacques BRUNEAU fils de feu François, boulanger à Lille une maison sur 5 cens et 1/3 à Marcq en Baroeul à prendre en un bonnier à l'encontre de l'acheteur qui l'a acheté de Philippe GAPAN dont le premier a droit de bail.

S: Louis DESAINS bailli de Marcq en Baroeul, Jean et David MASQUELIER enfants de feu Jeanne GAPAN de Wasquehal.

2B30 n5/21 - 10/09/1660 (23)

D: Jacques MASQUELIER fils de Jacques, laboureur à Marcq en Baroeul.

C: (09/12/1656 Louis DESAINS notaire) Philippe GAPAN fils de feu Adrien, couturier à Marcq en Baroeul.

R: Le second lui a baillé 10 cens 2 verges de jardin et labour qui sont les 2/3 d'un bonnier à l'encontre de Jeanne GAPAN sa sœur.

S: Louis DESAINS bailli de Marcq en Baroeul.

2B30 n5/22 - 10/09/1660 (24)

D: Gilles BAUDUIN et maître Michel LEDUCQ prêtre, exécuteurs testamentaires de feu Françoise SEGON, Dame d'Ionvalle.

C: (04/09/1660 Jacques et Maximilien BOUSETTE notaires) Gilles DELANNOY procureur postulant à Lille.

R: Le second a vendu 950 livres de dette que lui doivent (*blanc*) LOTTE frères, sayeteurs à Lille à cause d'achat de 10 cens.

2B30 n5/23 - 10/09/1660 (25)

D: Philippe CARPENTIER bailli d'Hantay.

C: (07/05/1655 Jean LEGAY notaire) Gilbert CARPENTIER son frère d'Hantay.

R: Le second a arrenté 3 cens 50 verges de labour à Hantay moyennant le règlement par le premier de 31 livres 5 sols parisis de rente à concurrence de 500 livres parisis.

2B30 n5/24 - 10/09/1660 (26)

D: Adrien LENGART fils de feu Pierre, bachelier es lois à Lille.

C: (23/07/1660 Maximilien BOURSETTE notaire) Etienne DUBOIS fils de feu Martin, et Antoinette LOYER sa femme de Marquillies.

R: Les seconds doivent 200 livres de gros de 6 florins chacune à cause de prêt.

S: Jean BATTEUR bailli de Phalempin.

2B30 n5/25 - 10/09/1660 (27)

D: Antoine DAMIDDE marchand sayeteur et Marguerite HAVRELANT sa femme, maître Antoine DAMIDDE prêtre horiste de l'église Saint Sauveur à Lille, Jean ZIEPPE taillandier et Pasques DAMIDDE sa femme de Lille.

C: (30/08/1659 devant notaire) Jean HEDDEBAULT fils de feu Betreumieux sayeteur à Lille.

R: Le second a donné à la dite HAVRELANT sa tante sa succession.

S: Gaspard DEHENNION bailli de Gondecourt, Gilles DUBOIS bailli de Hérrin, André et Robert CARLIER, Marie HEDDEBAULT fille célibataire et Jacques HARLEQUIN parlant à sa femme, Jeanne FREMAULT fille franche à Lille plus proches héritiers du dit Jean.

2B30 n5/26 - 10/09/1660 (28)

D: Gilles DUBOIS procureur postulant à Lille.

C: (09/08/1660 François PETIT notaire) Marie PREVOST femme divorcée de corps et biens de Jacques BOURGEOIS et Jean PREVOST échoppier fils et héritier de feu Jean, les dits feu Jean et Marie PREVOST enfants et héritiers de feu Bauduin de Lille.

R: Les seconds ont vendu aux enchères une maison sur 10 cens 1/2 à Quesnoy sur Deûle, 4 cens 1/2 et 5 cens de labour.

S: Allard BRAEM Sr du Gavre, Jean PREVOST bourgeois échoppier et François PETIT procureur postulant à Lille, curateur judiciairement commis à l'hérédité jacente de feu Marie PREVOST, Antoine PREVOST dit Moyse sayeteur.

2B30 n5/27 - 24/09/1660 (31)

D: François DESWEZ hôte et Jeanne LEGRAND sa femme de Cysoing.

C: (17/05/1660 Erasme DELOS notaire) Charles CHEVALIER marchand à Amsterdam.

R: Le second a baillé une fermette sur 12 cens.

2B30 n5/28 - 24/09/1660 (32)

D: Jeanne SNELLARTS veuve de Jean VAN QUICQUELBERGHE, tavernière à Lille.

C: (26/11/1659 Jacques THERY notaire) Nicolas DELEZENNE.

R: Le second doit 450 livres parisis et un cent de facheaux de bois d'écartelage, avec lui Pierre DELEZENNE laboureur à Genech son frère.

S: Philippe BUIGNET bailli de Genech et Denis DELEZENNE son frère à Genech qui va le lui faire savoir.

2B30 n5/29 - 24/09/1660 (33)

D: Gérard DUVRIEZ fils et héritier de feu Hélène RUIANT fille et héritière de feu Georges et de feu Chrétienne MARQUILLIES.

C: Tous.

R: Lui sont succédés 2 cens de jardinage avec bois et maison à Fromelles.

S: Nicolas RUYANT de Fromelles locataire qui doit partir.

2B30 n5/30 - 24/09/1660 (34)

D: Gérard DUTRIEZ fils et héritier de feu Hélène RUIANT qui fut fille de feu Georges RUIANT et de Chrétienne de MARCQUILLIES.

C: Tous.

R: Les dits ayant laissé des dettes pour lesquelles il peut être poursuivi sauf s'il porte une action contre Jeanne BURIER veuve de Jean DUTRIEZ auparavant son remariage avec la dite Jeanne, veuf de la dite Hélène RUYANT.

S: Nicolas RUYANT occupeur d'un bien de la dite Hélène à Fromelles.

2B30 n5/31 - 24/09/1660 (35)

D: Damoiselle Anne LEGILLON enfant de Erhard (ou Ersard) de Lille.

C: (21/05/1660) Gilbert CORNILLE fils de feu Jean et de Marguerite SALEMBIER, laboureur au Plouich paroisse de Marcq en Baroeul, Symphorien, Jacques, Anne et Antoinette CORNILLE enfants âgés, déchargés de tutelle, Louis CORNILLE, Pierre DESPASTURES et Nicolas COLPART laboureurs à Marcq, tuteurs d'Antoine, Jean, Martin (plus loin : Martine) et Catherine CORNILLE enfants mineurs du dit Gilbert et de feu Catherine DESPASTURES.

R: Les seconds ont vendu 9 cens en trois pièces à Marcq.

2B30 n5/32 - 24/09/1660 (37)

D: Charles DESPRETZ vivarier à Lille époux de Philippotte TOURNEMINE auparavant veuve de Guillaume DEFFRESNES, mère et tutrice de Catherine DEFFRESNES et Charles LAMIOT de Lille tuteur avec elle.

C: (29/04/1647 N. DILLIES notaire à Leers) Jean RIDON laboureur à Leers.

R: Le second doit au dit Guillaume DEFFRESNES fils de feu Jean de Lille 100 livres de Flandre à cause de prêt.

S: Pierre CORNU lieutenant de la Royère et Pierre DELEDICQUE lieutenant de la seigneurie des Wattines, Engrand DEFFRENNE et Henri DEDORPS curateurs des biens de feu Jean RIDON.

2B30 n5/33 - 24/09/1660 (37)

D: Paul MORTIER bourgeois et marchand tanneur à Lille, fils et héritier de Damoiselle Catherine LORTHIOIT veuve de Paul MORTIER.

C: (12/11/1627) Jacques LAMIOT fils de feu Toussaint, marchand tanneur et Damoiselle Marie WARLOP sa femme de Lille ayant des biens à Roncq.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 50 florins carolus par an au rachat de 1000 florins.

S: Mathieu CASTELAIN bailli de Bourgogne, la dite WARLOP à présent veuve, Antoine DHENIN et Marguerite LAMIOT sa femme.

2B30 n5/34 - 24/09/1660 (38)

D: Jacques DECROIX marchand tondeur de grandes forces à Lille.

C: (04/06/1659 François PETIT notaire) Pierre FOVARCQUES fils de feu Jacques de Bourghelles et Antoine LOCQUIFFIER fils de feu Jean, laboureurs à Roubaix.

R: Les seconds doivent 300 livres parisis.

S: Pierre DELEBECQUE de Roubaix acheteur au dit FOVARCQUES.

2B30 n5/35 - 08/10/1660 (40)

D: Jean CRESPEAU passementier, Grégoire DESQUIREZ et Marie CRESPEAU sa femme vieuwarier et Jean BEGHIN et Catherine CRESPEAU sa femme rubanier tous à Lille, les dits CRESPEAU enfants de Jean et de feu Anne LADESSUS.

C: (30/09/1660 Josse SCHOUTTETEN notaire) Tous.

R: Le premier comparant ayant souhaité que ses sœurs héritent à part égale avec lui concernant une maison sur 1 cent à Sainghin en Mélançois.

2B30 n5/36 - 24/09/1660 (42)

D: Ambroise GHESQUIERE de Warneton.

C: (25/10/1654 Philippe DELEVOYE notaire) Pierre GHESQUIERE fils de feu Allard, laboureur à Warneton.

R: Le second a baillé une fermette sur 4 bonniers 6 cens à Warneton.

S: Louis LECLERCQ bailli de Comines, des seigneuries de Ponte et de Capenet, Guillaume VAAS bailli de Zingleboute et au père du dit Pierre GHESQUIERE de Bas-Warneton.

2B30 n5/37 - 24/09/1660 (42)

D: Jean DOREMIEUX fils de feu Marc, laboureur à Mouvaux.

C: (08/04/1659 A. DESMADRIL notaire à Wambrechies) Antoine DUCASTEL fils de feu Roland, laboureur à Halluin.

R: Le second a baillé une fermette sur 2 bonniers 2 cens 1/2 et 1/2 quartron à Mouvaux.

S: Jean FARVACQUE bailli de Mouvaux.

2B30 n5/38 - 24/09/1660 (43)

D: Damoiselle Charlotte DUBOSQUEL fille franche d'Antoine, écuyer, Sr du Bosquel, demeurant à Mérignies.

C: (05/12/1659 DERUILLERS et BACQUET auditeurs à Douai) Son père.

R: Le second lui a baillé diverses pièces de terres à Mérignies.

S: Jean DETOURMIGNIES lieutenant d'Avelin, François ISEMBART bailli de Tourmignies, le dit père demeurant à l'abbaye d'Anchin.

2B30 n5/39 - 24/09/1660 (44)

D: Damoiselle Charlotte DUBOSQUEL fille franche d'Antoine, écuyer, Sr du Bosquel et Morpas, demeurant à Mérignies.

C: (24/03/1660 CUDELLE et BACQUET auditeurs à Douai) Son père.

R: Le second a baillé une taille de bois à Mérignies dont le rendage devra être payé à Madame DE BOGARD douairière de Mérignies et Damoiselle (*blanc*) ROUVEROIS veuve de (*blanc*) COMELIN vivant avocat et Pierre CHASSE marchand à Arras ses crédateurs.

2B30 n5/40 - 24/09/1660 (45)

D: Jean DEMESSE maître armurier à Lille époux de Chrétienne BILLAUD.

C: (31/12/1643 Philippe DELETOMBE notaire) Gaspard BILLAUT père de la dite Catherine avec Marie BUISINE sa femme.

R: Le second lui a donné 79 livres 10 sols parisis.

S: François MALBAU bailli de Quesnoy sur Deûle, Etienne BILLAUT de Verlinghem, Olivier et Marguerite GEMART de Lille enfants de feu Olivier et de feu Jeanne BILLAUT tous héritiers de feu Gaspard BILLAUT.

2B30 n5/41 - 24/09/1660 (46)

D: Henri LEFEBVRE laboureur et Antoinette LECAT sa femme de Capinghem.

C: (09/03/1660 Nicolas WALLON notaire) Christophe WILLETON l'ancien, séquestre de Messeigneurs du Grand Conseil à Malines gérant les biens du Sr de BEAUQUESNE.

R: Le second a baillé une ferme sur 12 bonniers 5 cens à Capinghem.

S: Jacques WALRAME bailli de Capinghem.

2B30 n5/42 - 24/09/1660 (48)

D: Catherine LORTHIOIT veuve renoncée de feu Jacques TESTELIN d'Allennes.

C: (26/04/1647 Gilles BAUDUIN notaire) Tous.

R: Suite à son dit contrat de mariage il a été convenu qu'elle remporterait sa dot soit 400 livres parisis et 200 livres pour son droit et amendement conventionnel.

S: Jacques DELANNOY bailli d'Allennes, Martin WAYMEL laboureur à Wavrin et Pierre LORTHIOIT d'Englos curateurs des biens du dit feu Jacques.

2B30 n5/43 - 24/09/1660 (48)

D: Symphorien, Jacques, Anne et Antoinette CORNILLE, Louis CORNILLE, Pierre DESPATURE et Nicolas COLPART tuteurs d'Antoine, Jean, Martine et Catherine CORNILLE enfants mineurs, les dits CORNILLE sauf Louis enfants de Gilbert et de feu Catherine DESPATURES de Marcq en Baroeul.

C: (10/03/1654 Louis DESAINS notaire) Le dit Gilbert CORNILLE demeurant à l'abbaye de Marquette.

R: Le dit Gilbert a fait partage a ses huit enfants pour 150 livres chacun.

S: Louis DESAINS bailli de Marquette, Pierre DELESPAUL lieutenant de bailli de Roubaix.

2B30 n5/44 - 24/09/1660 (50)

D: Gilbert COUROUBLE fils de feu Louis, de Reckem.

C: (03/06/1660 Jean MALFAICT notaire) Jean DELEPORTE fils de feu Jean, laboureur à Neuville en Ferrain.

R: Le second doit 234 livres parisis à cause de prêt.

S: Jean Baptiste MALFAICT bailli de Durmont.

2B30 n5/45 - 24/09/1660 (51)

D: Jacques DECROIX marchand tondeur de grandes forces à Lille.

C: (29/01/1646 François DESAINS notaire) Pierre DELANNOY bourgeois et marchand sellier et Damoiselle Françoise LECUPPERE sa femme fille et héritière de feu Lambert ayant des biens à Marcq en Baroeul.

R: Le second a vendu une lettre de rente héritière de 1622 au rachat de 1000 livres obligeant Messire Floris DEGRIBOVAL chevalier, Sr de Zulberghem, procureur spécial de noble homme Martin DE CROIX seigneur de Dadizele, Charles DE MARIVOODERDE Sr de Bachelorode et d'honorables personnes Antoine LUCTHEM, Michel VANTRAECBRET et Antoine SALLEMBIER hauts poincters et autres échevins de Courtrai au profit du dit Lambert, autre lettre de 800 livres obligeant les mêmes.

S: Henri LEFEBVRE bailli de la seigneurie de Baroeul à cause des Dames de Flines, Pierre, Jean Baptiste, Jacques, Marie Françoise DELANNOY, Jean MARCHAND et Jacqueline DELANNOY sa femme, Etienne DETENRE et Catherine DELANNOY sa femme, Robert DAUCHY et Marguerite DELANNOY sa femme tous de Lille enfants de feu Pierre DELANNOY et de feu Françoise LECUPPRE.

2B30 n5/46 - 24/09/1660 (52)

D: Jacques DEHERY laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (17/09/1660 Jean THIBREGHIEN notaire) Olivier DEVRENAY laboureur à Templeuve.

R: Le second a baillé une maison sur 3 cens 1/2 à Templeuve.

2B30 n5/47 - 24/09/1660 (53)

D: François BAJEU fils de Joachim d'Armentières.

C: (03/03/1659 Henri COMERE notaire) Paul COISNE laboureur à Houplines pour lui et fort de ses frères et sœur.

R: Le second a baillé 10 cens de desricque à Armentières.

S: Jean CUVELLIER lieutenant de bailli d'Armentières, Paul COISNE de Bas-Warneton.

2B30 n5/48 - 24/09/1660 (53)

D: Jean PLOYART sergent à ce siège.

C: (17/03/1660 François LALLIER notaire) Mathias LIBERT fils de Jean, lieutenant de Gruson.

R: Le second doit 123 livres 4 sols parisis à cause de vente.

2B30 n5/49 - 22/10/1660 (55)

D: Pierre HERRENG de Fromelles.

C: (26/08/1659 Gilles DESPIERES notaire) Claire LESAFFRE veuve de Mathieu VENIN et Jeanne LESAFFRE veuve de Martin DENOEUFGILISE de Fromelles.

R: Les secondes ont baillé 18 cens 1/2 de labour à Fromelles.

S: Jacques FICHEAUX lieutenant de la comté de Herlies.

2B30 n5/50 - 22/10/1660 (57)

D: Pierre DELECAMBRE meunier à La Bassée et Marie FACON sa femme.

C: (19/08/1651 Antoine SAUVAIGE notaire) Maître Laurent FOURNIER prêtre chapelain de La Bassée, procureur spécial de Jean CORNU laboureur à Bel Avesnes pays d'Artois.

R: Le second a baillé 29 mesures 1/2 cent de jardinage et labour à La Bassée et Salomé.

S: Pierre CORNU de Noyelles et Pierre DELEBECQUE de Salomé.

2B30 n5/51 - 22/10/1660 (60)

D: Martin CUINGNET père et tuteur de Marguerite CUINGNET, nièce et donatrice de feu Arnould CUINGNET de Lannoy.

C: (12/12/1656 Jean THIBERGHIEU notaire) Tous.

R: Le dit feu Arnould ayant acheté du dit Martin son frère, sa part d'une maison à Louvil où demeuraient leurs parents dont il a fait don à sa dite nièce.

S: Anne LEFEBVRE veuve d'Arnould CUINGNET.

2B30 n5/52 - 22/10/1660 (60)

D: François CUVELLIER le jeune, laboureur à Capinghem.

C: (22/03/1660 Nicolas WALLON notaire) Christophe WILLETON l'ancien, bailli et de receveur à Lille, séquestre commis aux biens du Sr de BEAUQUESNE à Capinghem.

R: Le second a baillé 14 cens de labour à Capinghem.

S: Jacques WALLERAME bailli de Lomme et Capinghem.

2B30 n5/53 - 22/10/1660 (61)

D: François CUVELLIER l'aîné, laboureur à Capinghem.

C: (29/02/1600 Nicolas Wallon notaire) Christophe WILLETON l'ancien, bailli et de receveur à Lille, séquestre commis aux biens du Sr de BEAUQUESNE à Capinghem.

R: Le second a baillé 2 bonniers de labour pris en 3 bonniers 10 cens occupés par feu François LEGRAND vivant meunier à Lomme et depuis abandonné.

2B30 n5/54 - 22/10/1660 (62)

D: Guillaume LESAFFRE laboureur de Saint André.

C: (28/09/1660 Gilles DUBOIS notaire) Jean Charles François SARAZIN écuyer, Sr de Lambersart, Villers etc.

R: Le second a baillé 25 bonniers avec la cense de la "Bassecourt du château et brasserie de Villers", les étables et la moitié du pigeonnier, écurie une chambre entrant dans le donjon, les grande et petite dîmes de Lompret et un bonnier de pré à Frelinghien.

2B30 n5/55 - 22/10/1660 (62)

D: Josse LEURIDAN de Fleurbaix, Antoine ROUSSEL maréchal à Ennetières en Weppes époux de Catherine Florence LEURIDAN et Arnould DELEFORTRIE laboureur à Englos époux de Michelle LEURIDAN.

C: (13/07/1646 Jacques et Théodore BARBRY notaires) Pierre et Philippe LEURIDAN frères de Verlinghem et Armentières et Jean LEBLEU laboureur à Nieppe.

R: Les seconds doivent aux dits premiers LEURIDAN enfants alors mineurs de feu Jean et de feu Louise LAMBIN avec l'accord de Simon LAMBIN leur tuteur 992 livres parisis à cause de prêt.

S: Jeanne BEHAGHE veuve du dit Philippe LEURIDAN en la cense de l'abbaye de Messines, François DUBOIS et Marie LEURIDAN sa femme de Nieppe, Marguerite LEURIDAN de Frelinghien épouse d'Antoine WERQUIN, Barbe LEURIDAN d'Armentières, Françoise LEURIDAN demeurant chez Monsieur DRAGON à Esquermes, Anne LEURIDAN de Warneton et Catherine LEURIDAN demeurant en la rue d'Erquinghem au logis de Martin CARPENTIER en Armentières.

2B30 n5/56 - 22/10/1660 (65)

D: Jean CARRETTE viewarier et Anne BAUVIN sa femme de Lille, fille et héritière de feu Jean qui fut frère et héritier avec d'autres de feu maître Pierre BAUVIN vivant prêtre chanoine de Seclin.

C: Tous.

R: Elle a hérité le quart d'une maison à Seclin.

S: Bauduin DEPOUCQUE bailli de Seclin, Adrien BAUVIN et Jean BOUTRY époux de Françoise BAUVIN de Seclin.

2B30 n5/57 - 22/10/1660 (65)

D: Gilbert LIENART et Marie DELEDICQUE sa femme laboureur à Fives.

C: (11/10/1660 Simon DEFLANDRE notaire) Martine DUTHOIT fille de feu Pierre de Lille.

R: Par contrat devant Simon HURE et Jacques LEGRAND le 25/09/1654 la seconde a donné la moitié d'une maison sur 1 cens 1/2 à prendre en 3 cens à l'encontre de Piat DEFRETIN et Isabeau WINOCQUE sa femme.

2B30 n5/58 - 22/10/1660 (67)

D: Jérôme MARCHAND laboureur à Gondecourt.

C: (13/02/1660 Jean DURIEZ notaire) Jean MARCHAND laboureur à Gondecourt.

R: Le second a baillé 4 cens de labour à Gondecourt.

2B30 n5/59 - 05/11/1660 (68)

D: Gilles LEFEBVRE hôte de la taverne du "Blancq Ballo" à Marcq en Baroeul, veuf de Marguerite MARQUINNER(?) auparavant veuve avec enfants de Guillaume DELETOUR.

C: (11/03/1658 Liévin FERRET notaire) Pierre DEHENNION laboureur et Jeannes DESPINOY d'Halluin, Marguerite, Françoise et Pierre DESPINOY enfants et héritiers de feu Jean.

R: Les seconds ont baillé au dit DELETOUR et sa femme une taverne sur 7 cens à Marcq.

S: Marguerite DESPINOY veuve de Thomas LIBERT de Fives, Françoise DESPINOY veuve de Wallerand LEMESRE d'Esquermes, Marguerite DESPINOY veuve de Pierre DESPINOY, Pierre DESPINOY son fils de Marcq en Baroeul.

2B30 n5/60 - 05/11/1660 (69)

D: Gilles LEROY et Damoiselle Marguerite CORNILLE fille et héritière de Marc et d'Antoinette CAPPON de Lille.

C: Tous.

R: Ils ont une maison sur 2 cens de fief à Marcq en Baroeul.

S: Aux enfants et héritiers ONCQUIERES.

2B30 n5/61 - 05/11/1660 (71)

D: Nicolas BILLAU fils de feu Nicolas bailli de Deûlémont, brasseur et laboureur et Michelle POULTRAIN sa femme.

C: (25/10/1660 Jean DUHAMEL notaire) Noble Damoiselle Florence DELAFOSSE fille franche et procuratrice spéciale de noble Dame Marie COTTEREL veuve de noble Sieur Messire Jean DE BETHUNE dit Desplancque pays d'Artois.

R: La seconde a baillé la cense, fief, terre et seigneurie de le "Mairie" à Deûlémont en 23 bonniers.

S: Robert DELESCLUSE et sa femme, Gilles BOUCHERIE de Deûlémont.

2B30 n5/62 - 05/11/1660 (73)

D: Antoine BOUILLET couturier à Bondues, procureur spécial de Jacques PLANTEFEBVE de Leiden en Hollande.

C: (08/10/1625) François DESTOMBES fils de feu Louis, et Jacquemine DUMORTIER sa femme de Roncq.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière au profit de Jacques PLANTEFEVE fils de feu Jacques, carlier à Bondues pour 6 florins 5 patards au rachat de 100 florins.

2B30 n5/63 - 05/11/1660 (74)

D: Pierre RENARD fils de feu Thomas de Tourcoing.

C: (08/01/1660 Arnould DELADERIERE notaire) Jacques DUCOULOMBIER fils de feu Arnould de Tourcoing.

R: Le second a baillé une maison à Tourcoing.

S: Georges CASTELAINE bailli de Tourcoing.

2B30 n5/64 - 05/11/1660 (75)

D: Lambert WALLERAND marchand de chevaux à Lille.

C: (24/03/1660 Simon DEFLANDRE notaire) Mathis LIBERT fils de Jean, laboureur à Gruson.

R: Le second doit 38 livres de gros et deux coqs d'Inde à cause de la livraison d'un cheval hongre de poil baye et d'une cavale de poil noir.

2B30 n5/65 - 19/11/1660 (76)

D: Charles DECOTTIGNIES laboureur au faubourg des Malades à Lille.

C: (24/10/1660 Pierre PLATEL notaire) Antoine JAMARS (ou JAMAIS) procureur spécial des Sieurs Jacques DESMAZIERES écuyer, Sr de Desgrebert et Pierre DESMAZIERES écuyer, Sr de la Motte.

R: Le second a baillé 3 bonniers 12 cens de labeur à Esquermes.

S: Albert MALBAU prévôt d'Esquermes.

2B30 n5/66 - 19/11/1660 (77)

D: Le Sieur Cornil VANRESCHOOT marchand à Gand.

C: (25/01/1660 François JEROSME notaire) Bon DEFFRESNES fils de feu Jean, lieutenant de bailli de Willems et Antoinette LEBLOND sa femme et Ambroise DEFRENNES son frère.

R: Le dit Bon doit 2400 florins carolus et le dit Ambroise 1500 florins depuis le 19/03/1651 devant LIENARD et DAUDENARD notaire à Tournai à cause de prêts.

2B30 n5/67 - 19/11/1660 (80)

D: Valentin DRUGY marchand brasseur à La Bassée.

C: (07/08/1659 devant notaire à Béthune) Jacques MARMUSE marchand à La Bassée.

R: Le second a créé une rente héritière de 18 florins 15 patards par an au rachat de 300 florins.

2B30 n5/68 - 19/11/1660 (80)

D: Jean DELILLE hôte de "L'écu de Portugal" à Lille.

C: (06/03/1660 François DECAOUBRONNE notaire) Jean CASTEL notable de Warneton et bailli d'Aubers.

R: Le second doit 69 livres de gros de 6 florins chacune.

2B30 n5/69 - 19/11/1660 (81)

D: Les Sr François SOPHIE commissaire des chevaux limoniers au service de sa Majesté Catholique et Jean DONCQUART promador(?) général de l'exercite de sa dite Majesté à Bruxelles ayant droit de l'action du Sr Garcia OIZORIO promador à Bruxelles.

C: (10/11/1660 devant les auditeurs du Souverain Baillage) Messire Jacques DELANDAS chevalier, Sr de Bierghes et grand panetier héréditaire du pays et comté de Hainaut.

R: Le second a créé une rente héritières pour 550 florins 11 patards et 2/3 de denier de rente héritière par an au rachat de 10 000 florins.

2B30 n5/70 - 03/12/1660 (83)

D: Denis MALLAGIER fils de feu Jean, laboureur et Madeleine HENNART sa femme d'Ennetières en Weppes.

C: (13/02/1657 Pierre MONTAIGNE notaire) Louis CASTEL censier et Péronne LALLAU sa femme d'Ennetières.

R: Les seconds ont baillé un bonnier 4 cens de labour à Ennetières.

S: Josse DENOYELLE bailli d'Ennetières, les dits CASTEL-LALLAU à la Chapelle d'Armentières.

2B30 n5/71 - 03/12/1660 (84)

D: Jean DEHEULLE et Marie BOLLIN sa femme de Mouvaux.

C: (17/07/1657 Nicolas VINCRE notaire) Jean DEHALLUWIN et Jeanne DESTOMBES sa femme de Mouvaux.

R: Les seconds ont baillé une taverne avec courtil à Mouvaux.

S: Jean FARVACQUE bailli de Mouvaux.

2B30 n5/72 - 03/12/1660 (85)

D: Hubert ARTS marchand brasseur à Lille.

C: (29/07/1660 Jacques DEPARMENTIER notaire) Noble Sr Simon Gaspard DE MAZAN pour lui et comme procureur spécial de Dame Elisabeth DESTROS DU HAULTMEZ sa compagne et de Damoiselles Catherine et Françoise DU HAULTMEZ.

R: Le second doit 1062 florins 10 patards, étant propriétaires de la cense de "Haultmez" à Prêmesques.

S: Guillaume DUBOIS bailli de Pérenchies, Pierre DUBOIS bailli de Prêmesques, Nicolas GRASSIS marchand à Lille chez lequel habite le dit DE MAZAN.

2B30 n5/73 - 03/12/1660 (87)

D: Noble Damoselle Antoinette DOIGNIES comtesse de Willerval, dame d'Allennes sur lez Marais, demeurant en son château seigneurial de la Deûle lez Ath.

C: Les confrères de saint Sébastien à Allennes lez Marais.

R: Lui appartient le fief et seigneurie d'Allennes et le droit d'abattre les bois sur lez marais ce que les seconds ont fait sans droit et usent du lieu pour tirer à l'arc. Les dits confrères ayant toujours demandé à la dite comtesse le droit d'espincer quelques arbres pour faire le feu le jour de la St Sébastien.

S: Jean POTTRA sergent d'Allennes, Noël DELEFOSSE lieutenant de bailli d'Allennes, Ambroise DURIEZ, Jean BERNARD, Thomas REGNARD et Michel DUHOT confrères.

2B30 n5/74 - 03/12/1660 (88)

D: Noble Damoiselle Antoinette DOIGNIES comtesse de Willerval, dame d'Allennes sur lez Marais, demeurant en son château seigneurial de la Deûle lez Ath.

C: Michel GLORIAN seigneur du Sr Prévôt de Lille.

R: La dite ayant droit de vendre les bois sur les marais ce qu'elle fit le cinq juin 1659 au second qu'il devait abattre pour la St Rémy 1659 sous peine d'amende.

S: Jean POTTRA sergent d'Allennes et Noël DELEFOSSE lieutenant de bailli d'Allennes.

2B30 n5/75 - 03/12/1660 (90)

D: Noble homme Gilles FABRITIUS licencier es droits, seigneur du Vieux Metz demeurant à Bruxelles.

C: (15/11/1642 Philippe LENAIN et maître Jacques BREBION notaires d'Artois) Jacques Ghislain OBERT écuyer, Sr des Mazures et Damoiselle Aliénor DE BELLEVALLET sa compagne demeurant au dit Mazures à Wattrelos.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 400 florins.

S: La dit DE BELLEVALLET veuve du dit à Wattrelos, Robert François OBERT écuyer, Sr des Mazures son fils et ses autres enfants.

2B30 n5/76 - 03/12/1660 (92)

D: Marc CAMBIER bourgeois et laboureur à Lille.

C: (07/././1657 Jean SCRIECK notaire) Antoine MAUWE curateur et receveur commis aux biens de feu Wallerand et feu Piat CAULIER.

R: Le second a baillé 16 cens de labour à Wazemmes.

2B30 n5/77 - 03/12/1660 (93)

D: Ferdinand VANLOUFFLET époux de Damoiselle Jacqueline DOUBLET et Jean DOUBLET son frère de Lille enfants et héritiers de feu Jeanne LEFEBVRE à son trépas veuve de Jean DOUBLET et en dernières noces de Gilles VANLIEBECQ.

C: (07/06/1636 les auditeurs du Souverain Bailliage) Mahieu et Jacques JONCQUIER père et fils, laboureurs à Wambrechies.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière de 18 florins carolus 15 patards par an, ayant des biens à Bondues.

S: Catherine DELEMAY veuve de Jacques JONCQUIERE de Wambrechies.

2B30 n5/78 - 17/12/1660 (95)

D: François LEMAHIEU fils de François, filleul d'Olivier DECORNE fils de feu Antoine.

C: (28/05/1637 Annart BECUWE notaire) Tous.

R: Le dit Olivier resté sans enfants a donné au premier 200 livres parisis.

S: François MALBAU bailli de Quesnoy sur Deûle, Jean BONNEL de Quesnoy et Jean LESCROHART de Frelinghien curateurs des biens du dit Oliver vivant demeurant à Quesnoy et Jean CARLIER de Quesnoy ayant le produit d'une vente entre ses mains.

2B30 n5/79 - 17/12/1660 (96)

D: Gaspard WERCLUS nachelier et Marie DENOEUVILLE sa femme de Lille.

C: (14/12/1632 devant notaire à Arras) Tous.

R: Lors du contrat anténuptial à la dite date entre Balthazar DELEFORGE et Marguerite DUPREEL auparavant veuve de Pierre DENOEUVILLE mère de la dite Marie à présent défunte il a été prévu que la veuve jouirait de l'ensemble de leurs biens sa vie durant et à sa mort les biens seraient répartis en deux parts, chacun du côté de chaque époux au cas de non-enfant. Pendant leur mariage ils ont acheté une maison sur 8 cens 3 quartrons 1/2 de Charlotte PLANCQUES veuve de Jean MONNET et Pierre MONNET son fils laboureur à Bouvines tenue des religieux de Saint Amand dont la moitié leur succède donc.

S: Nicolas DUGARDIN époux de Marie PASQUIER de Bouvines.

2B30 n5/80 - 17/12/1660 (98)

D: Joseph LALLEMAND de Quesnoy sur Deûle.

C: (mi mars 1660) Jean DUTHOIT tisserand de toile à Quesnoy.

R: En présence de Thomas DESCAMPS fils de feu Pierre, hôte à Quesnoy et de Gilles LAMBELIN sergent de Quesnoy il y a environ neuf mois se trouvant le second en la maison du dit DESCAMPS et parlant d'une maison qu'il avait à lui à Quesnoy, il l'avait baillé au premier comparant.

S: François MALBAU bailli de Quesnoy.

2B30 n5/81 - 17/12/1660 (98)

D: Pierre DELOS laboureur à Fâches.

C: (05/11/1657 Nicaise COUSIN notaire) Maître Gilles CANTILLON prêtre pasteur de Fâches.

R: Le second a baillé 6 cens de labeur appartenant à la cure.

2B30 n5/82 - 17/12/1660 (100)

D: Jean LEPERS laboureur à Marcq en Baroeul et Françoise AGACHE sa femme.

C: (29/05/1658 Louis DESAINS notaire) Toussaint LEPERS fils et héritier de feu Philippe de Marcq en Baroeul.

R: Le second a baillé le tiers d'une maison sur 31 cens.

S: Henri LEFEBVRE bailli de la seigneurie de Baroeul.

2B30 n5/83 - 17/12/1660 (101)

D: Guillaume MARQUANT marchand à Lille.

C: (18/11/1660 Gilles MASURE notaire) Pierre BOULLET navieur sur la Haute Deûle et Marie BÉNAU sa femme.

R: Les seconds ont vendu deux bateaux 400 florins.

2B30 n5/84 - 17/12/1660 (101)

D: Louis DELEBOURSE marchand à Lille.

C: (04/06/1660 Jean DELERUYELLE et François LALLOE notaires) Damoiselle Marie DE SALENGRE veuve de Gilles DASSONVILLE de Lille.

R: La seconde a baillé 6 bonniers de labeur à Provin et Bauvin.

S: Jean TOBO bailli de Provin.

2B30 n5/85 - 17/12/1660 (103)

D: Jean DUMONT hôte à Lille.

C: (04/10/1660 Bauduin VERDIÈRE notaire) Jacques LIBERT fils de feu Jean, laboureur à Gruson.

R: Le second a promis de décharger Mathias LIBERT son frère laboureur à Gruson de 300 Livres parisis.

S: Gilles BAUDUIN bailli de Gruson, Mathieu CASTELLAIN bailli de Chéreng.

2B30 n5/86 - 17/12/1660 (104)

D: Amand MAES fils de feu Amand, laboureur et tavernier à Frelinghien.

C: (02/06/1659 Noël DELEVOYE notaire) Antoine CLAIS fils de feu Jean fort de ses frère et sœurs.

R: Le second a baillé une maison sur 6 cens à Frelinghien.

2B30 n5/87 - 17/12/1660 (104)

D: Adam REGNER bourgeois et chef des échevins d'Orchies.

C: (21/08/1651 Nicolas DUMOULIN et Jacques MONNART auditeurs à Orchies) Marguerite DASSONNEVILLE veuve de Gaspard RAS tavernière et brasseresse à Genech.

R: La seconde doit 585 florins carolus et 16 patards 1/2 à cause de la cassation d'une obligation du 17/02/1637 à cause de livraison de soucrion et autres.

S: Antoine DESCAMPS lieutenant de Genech.

2B30 n5/88 - 17/12/1660 (106)

D: Antoine ROUSEE et Charlotte THEVELIN sa femme, brasseur à Marcq en Baroeul.

C: (06/10/1660) Tous.

R: Ils ont acheté de Charles DESBUISSONS l'aîné, bourgeois et marchand, maître Guillaume DESBUISSONS prêtre, neveu et héritier de feu Guillaume DESBUISSONS l'aîné, fils de feu Guillaume, sayeteur, Philippe LBOUCK et maître Antoine DESPERSIN tous de Lille, une place vide sur 4 cens 1/2 à Lille et Marcq en Baroeul où, avant la guerre, il y avait une taverne nommée le "Pont à Marcque" et deux autres maisons à usage de forge, comme commands de Germain DELETOMBE.

S: Michel DESBUISSONS fils de feu Guillaume le jeune aussi neveu et héritier du dit feu Guillaume DESBUISSONS l'aîné et frère du dit Michel.

2B30 n5/89 - 17/12/1660 (107)

D: Nicolas VANTHIENNE le jeune fils de Nicolas, bourgeois et marchand à Lille.

C: (30/01/1660) Aux enfants de Jean DE HAULTPORTE.

R: A été vendu par décret de justice une maison sur 5 cens à Santes, 13 cens de fief, 18 et 8 cens de labour et autres terres à Allennes lez Haubourdin.

S: Simon DEROSDAL bailli de Santes, Robert TAVERNE bailli de Ligny, Philippe DE HAULTPORTE écuyer, Sr de Pellegrin comme tuteur de Jean François Ignace et Marie DE HAULTPORTE enfants mineurs de feu Jean écuyer, Sr des Grands Sarts, Messire (blanc) DE LA VICHTÉ chevalier, Sr de Baudimont et Robert DE PRESSIS écuyer, Sr de Noeufvecourt etc. tous de Lille. Le premier les a achetés comme command de Jean TURPIN.

2B30 n5/90 - 14/01/1661 (111)

D: Noël OLLIVIER fils de feu Thomas, hôte à Lesquin.

C: (22/03/1659 Philippe François VANOYE notaire) Hermès DELEBOE fils de feu Josse de Lille, procureur spécial de Jeanne LAMIOT veuve de Pierre DAMETTE, sa belle-mère.

R: Le second a baillé 14 cens de labour en trois pièces à Lesquin.

S: Mathieu CASTELLAIN bailli de Lesquin.

2B30 n5/91 - 14/01/1661 (112)

D: François THIBAULT fils de feu Jean, laboureur et charron à Lesquin.

C: (22/03/1659 Philippe François VANOYE notaire) Hermès DELEBOE fils de feu Josse de Lille, procureur spécial de Jeanne LAMIOT veuve de Pierre DAMETTE, sa belle-mère.

R: Le second a baillé 2 bonniers de labour en 4 pièces à Lesquin.

2B30 n5/92 - 14/01/1661 (113)

D: Hubert ARTS marchand brasseur à Lille.

C: (19/11/1660 Jacques DEPARMENTIER notaire) Simon Gaspard DE MAZAN écuyer demeurant à Maastricht pour lui et comme procureur spécial de Damoiselle Elisabeth DESTROOS du Haumelz son épouse de Demoiselles Catherine et Françoise DESTROOS du Haulmelz ses belles-sœurs.

R: Les seconds doivent 550 livres de gros dont Jean POLLET laboureur à Prêmesque s'est porté caution.

S: Guillaume DUBOIS bailli de Pérenchies, Pierre DUBOIS bailli de Prêmesques, Nicolas GRASSIS marchand à Lille.

2B30 n5/93 - 14/01/1661 (115)

D: Nicolas GRASSIS négociant à Lille représenté par Nicolas POLLET fils de feu Antoine de Prêmesques.

C: (20/11/1660 Jacques DEPARMENTIER notaire) Simon Gaspard DE MAZAN écuyer demeurant à Maastricht pour lui et comme procureur spécial de Damoiselle Elisabeth DESTROOS du Haumelz son épouse de Demoiselles Catherine et Françoise DESTROOS du Haulmelz ses belles-sœurs.

R: Les seconds pour avoir main levée des deniers sous la main du dépositaire de ce siège qu'Henri BROIDE, écuyer, premier conseiller pensionnaire de Lille pour purger le "fief du Bosquel" vendu par eux s'est porté caution pour 746 florins 6 patards 8 deniers sans que le premier en soit inquiété.

S: Guillaume DUBOIS bailli de Pérenchies, Pierre DUBOIS bailli de Prêmesque, Bernard GRASSIS fils de Nicolas de Lille.

2B30 n5/94 - 14/01/1661 (116)

D: Pierre LOVIGNE et Catherine DEVERLAY sa femme de Lille.

C: (12/11/1641 Guillaume DETENRE notaire) Feue lors vivante Françoise DEVERLAY fille non mariée de feu Nicolas de Provin-Bauvin.

R: La seconde a donné 4 cens moins demi-quartron de labour à Provin.

S: Jean TOBO bailli de Provin, Jean PIPPELART de Bauvin, Vaast CAMBIER et Jacqueline WATTREQUIN sa femme, Pierre LEMENU et Marie WATTREQUIN sa femme, Noël DESPRETZ et Michelle WATTREQUIN sa femme, Sébastien BRUNEL et Marguerite WATTREQUIN sa femme de Provin, les dites WATTREQUIN enfants de feu Noël héritiers avec ledit PIPPELART de la dite Françoise tous de Provin.

2B30 n5/95 - 14/01/1661 (117)

D: Jean WICCART fils de feu Philippe de Bauvin.

C: (28/06/144 Jean DUCORNET notaire) Françoise VRELAY.

R: La seconde a donné une maison avec une mencaudée de terre à labour.

S: Jean TOBO bailli de Provin, Vaast CAMBIER et Jacqueline WATTREQUIN sa femme et aux autres comme à l'acte précédent.

2B30 n5/96 - 14/01/1661 (117)

D: Jacques et Agnès LEROUGE de Flers, Jacques (ou Gaspard) LOCQUIFFIER et Jacqueline LEROUGE sa femme de Roubaix, Jean PENNEL et Françoise LEROUGE sa femme et Michel RICQUIER et Barbe LEROUGE sa femme de Flers, les dits LEROUGE enfants de Josse et de Jeanne TIERCE fille de Noël et neveu et nièces en ligne directe et héritiers du dit Noël TIERCE.

C: Antoine TIERCE leur oncle demeurant à Flers.

R: Leurs sont échus les biens du dit Noël dont la moitié d'une ferme sur 14 cens 1/2 à Flers, une maison sur 3 cens et autres terres dont une partie lui est revenu par le trépas de Pierre et Jacques ses fils morts après leur mère administrés par le dit Antoine TIERCE depuis la mort du dit Noël qui doit leur en rendre compte.

S: Pierre VERDIERE bailli de l'échevinage d'Annappes, Toussaint LECOCQ bailli de la seigneurie Desprez.

2B30 n5/97 - 14/01/1661 (119)

D: Pierre HAROU marchand à Lille.

C: (30/09/1660 Etienne François LORFEBVRE notaire) Pierre DEWELDE fils de feu Pierre, et Michelle SAUVAIGE sa femme laboureur au Pont à Vendin.

R: Les seconds doivent 448 florins.

S: Nicaise LIPPENS bailli de Pont à Vendin.

2B30 n5/98 - 14/01/1661 (120)

D: Josse BLOME(?) brasseur à Menin.

C: (27/10/1660 VINCRE notaire) Antoine SELOSSE fils de feu Noël demeurant au Palatinat au village de Doppa, alors à Lille.

R: Le second a reconnu avoir reçu 531 livres 5 sols parisis du principal et cours d'une lettre de rente sur la taverne et héritage à la place de Mouvaux appartenant au premier passée devant les bailli et échevins de Mouvaux le 23/03/11604 obligeant Antoinette CARDON veuve de Simon SEGARD au profit de Jossine DUCOUROUBLE et depuis vers le dit Noël SELOSSE. Louis DESAINS bailli de Marcq en Baroeul disant y avoir droit aussi, Jean SELOSSE frère du dit Antoine, de Wasquehal, s'est porté caution de la somme payée.

2B30 n5/99 - 14/01/1661 (121)

D: Olivier CASTEL fils de feu Gratien de Marcq en Baroeul.

C: (17/03/1659 Antoine et Nicolas VINCRE notaires) Jean CASTEL fils de feu Gratien de Quesnoy sur Deûle.

R: Le second a baillé une petite maison à Marcq en Baroeul.

S: Jean SELOSSE bailli de la seigneurie du Quesnoy sur Deûle.

2B30 n5/100 - 14/01/1661 (122)

D: Hubert ARTS marchand brasseur à Lille.

C: (11/10/1660 Jacques DEPARMENTIER notaire) Pierre JOLAN hôte au "Cheval Bayart" au faubourg Notre-Dame à Lille et Catherine FRANCHOIS sa femme.

R: Les seconds doivent 1800 florins à cause de boire de grains et d'argent prêté.

2B30 n5/101 – 14/01/1661 (122b)

D: Jean CROMBET fils de Jean, laboureur à Hellin, paroisse d'Ennevelin.

C: (08/05/1656 Jean THIBERGHIEU notaire) Martin CROMBET fils et héritier de feu, demeurant au dit Hellin.

R: Le second a baillé 17 cens ½.

S: Simon CAUDRELIER bailli de Hollebecque à Ennevelin, Philippe DUBOIS bailli de le Boche.

2B30 n5/103 - 14/01/1661 (123)

D: Thomas CRESPIN fils de feu Gérard, laboureur à Noyelles lez Seclin.

C: (05/01/1661 Erasme DELOS notaire) Damoiselle Françoise LEGRAND veuve d'Hugues DELAOUTRE, marchande graissière à Lille.

R: La seconde a baillé une fermette sur 34 cens 1/2 à Noyelles.

2B30 n5/104 - 14/01/1661 (124)

D: Michel BECOURT dit Cadet, hôte et laboureur à Marquillies.

C: (09/12/1660 Claude POTTIER notaire) Gilles DEMARCQUILLIES laboureur à Marquillies, curateur seul resté des biens de feu Jacques GAUWIN.

R: Le second a baillé une maison sur 6 cens à Marquillies.

2B30 n5/105 - 14/01/1661 (124)

D: Jean A LA TRUYE dit de le Vigne, écuyer, époux de Damoiselle Anne POUILLON et Damoiselle Françoise DELESPERRE veuve dernièrement avec enfant de Michel PILLOT vivant bourgeois et marchand détailleur de draps à Lille.

C: (11/12/1647 Jean DEGHESTEM notaire) François BACCART fils de feu Jean, et Marie MASQUELIN sa femme de Prêmesques.

R: Les premiers ont baillé une ferme sur 9 bonniers moins 3 cens à Nieppe et Erquinghem sur la Lys.

2B30 n5/106 - 14/01/1661 (125)

D: Ambroise PREVOST fils de feu Jean d'Hem.

C: (09/08/1663 Antoine VINCRE notaire) Anne TIERCHE sa mère veuve du dit Jean d'Hem.

R: La seconde a baillé un moulin à tordre huile avec la motte à Hem.

2B30 n5/107 - 14/01/1661 (126)

D: Damoiselle Louise DESCAMPS veuve d'Adrien LALLIER vivant bourgeois de Lille.

C: (11/12/1660 François LALLIER notaire) Jean LEBORGNE fils de feu Michel et Jean LEBORGNE son fils qu'il eut de Marguerite ROMON, laboureur à Gondecourt.

R: Les seconds doivent 126 livres parisis.

2B30 n5/108 - 14/01/1661 (127)

D: Jean PLOYART sergent à ce siège.

C: (14/03/1650 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Olivier DEDAMPS procureur spécial de Paul NOIRGHET lieutenant de bailli de Mouchin, Jacques PROCUREUR, Mathieu WAUCQUIER et Arnould ROUSSEAU hommes de fief de Mouchin, procureurs de Gaspard DEFRESNES, Thomas DURETS, Jacques MOUCQUE, Antoine DEMARCQUE, Gilles LORTHIOIT, Michel VINCENT, Quentin DUTRIEZ, Jacques FIEVET, Vincent DELEBASSEE, Mathieu DUTRIEZ, Claude DUFLOCQ, Jean CAME(?), Claude DORENGHE et autres.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 50 florins par an au rachat de 800 florins carolus au profit de Pasquier WAUCQUIER de Tournai qui le 02/05/1658 devant Antoine SIMON notaire à Rumegies l'a donné à Josse WAUCQUIER son frère laboureur à Mouchin et le 10/10/1659 devant Etienne François LORFEBVRE ce dernier l'a vendu au premier comparant.

S: Pasquier WAUCQUIER de La Neuville paroisse de Phalempin.

2B30 n5/109 - 14/01/1661 (129)

D: Nicolas DECOURCHELLES fils de feu Pierre.

C: (17/02/1644 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Antoine et Philippe CHOMBART père et fils de Tourcoing.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière de 75 florins par an au rachat de 1200 florins.

S: Pierre NOLLET patinier, Jacques DELEMASURE et Pierre DECOURCHELLES tous de Tourcoing, Arnould DELADRIERE et Jacques MALFAICT curateurs des biens des dits feus Philippe et Antoine CHOMBART et à Gaspard DESURMONT lieutenant de Tourcoing.

2B30 n5/110 - 28/01/1661 (130)

D: Jean ROMON et Elisabeth DUBOIS sa femme fille de feu André de Lille.

C: Tous.

R: Suite au trépas de Pierre DUBOIS son oncle paternel et d'André, Philippe et Marie DUBOIS enfants de feu Gallien DUBOIS aussi son oncle, ses cousins et cousine germains lui appartiennent la moitié par le dit Pierre et l'autre moitié par le dit Gallien de 7 cens avec maison et autres terres en la seigneurie de le Ponte à Bas Warneton haboutant à la terre de Marguerite DUBOIS.

S: Jeanne LELEU veuve de Pierre HANCART de Warneton.

2B30 n5/111 - 28/01/1661 (131)

D: Jean ROMON et Elisabeth DUBOIS sa femme fille de feu André de Lille.

C: Tous.

R: Suite au trépas de Pierre DUBOIS son oncle paternel et d'André, Philippe et Marie DUBOIS enfants de feu Gallien DUBOIS aussi son oncle, ses cousins et cousine germains lui appartiennent la moitié par le dit Pierre et l'autre moitié par le dit Gallien de terres à Bas Warneton châtellenie de Lille.

2B30 n5/112 - 28/01/1661 (132)

D: Jean SINGIER laboureur à Wasquehal et Marie TESTELIN sa femme.

C: (22/11/1656 Pierre LEPPENS notaire) Damoiselle Marie Madeleine MASSART dernièrement veuve du Sieur Jacques BRAYDE de Lille.

R: La seconde a baillé une ferme sur 4 bonniers 11 cens à Wasquehal à prendre à l'expiration du bail fait à Jean LEPLAT devant Jacques LEGRAND, notaire le 18/11/1654.

S: Pierre DELESPAULT lieutenant de bailli de Roubaix.

2B30 n5/113 - 28/01/1661 (133)

D: François PINTE hôte et laboureur à Santes et Anne HISBLET sa femme auparavant veuve d'Opitus BECOURT.

C: (24/01/1656 Erasme DELOS notaire) Pierre LEFEBVRE lieutenant de Santes.

R: Le second a baillé au dit BECOURT une maison sur 6 cens 1/2 à Santes.

S: Simon DEROSSENDAL bailli de Santes.

2B30 n5/114 - 28/01/1661 (133)

D: Jacques BUISINE laboureur à Santes.

C: (02/10/1660 Jacques MUTEAU notaire) Antoinette HERLANT sa belle-mère veuve de Nicolas BATAILLE de Santes.

R: La seconde a baillé 5 cens 1/2 de labour à Santes.

S: Pierre BURETTE le jeune de Santes.

2B30 n5/115 - 28/01/1661 (134)

D: Charles DUCOULOMBIER fils de feu Louis de Tournai.

C: (09/07/1665) Louis André DUCOULOMBIER son frère.

R: Le premier a baillé en présence de Martin DOCQUOIS et Georges DELEBULCQUE une ferme sur 4 bonniers 14 cens à Mouscron. Depuis le dit frère qui était bourgeois de Courtrai est mort laissant Barbe BAUWET sa veuve qui est morte depuis devant 504 florins pour quatre années de rendage et dont une partie des biens à été vendue à Demoiselle Marie LEMESRE veuve de Jean DESCAMPS de Lille.

S: Mathias BAUWET de Tourcoing, Noël et Antoine BAUWET ses frères mineurs, Pierre LEPERS fils de Jean, et Marie BAUWET sa femme de Wattrelos pour lui et comme tuteur des dits mineurs et d'André et Jeanne BAUWET enfants de feu Pierre et héritiers avec d'autres.

2B30 n5/116 - 28/01/1661 (135)

D: Amand DESTREZ fils de feu Guillaume, échoppier et laboureur à Gondecourt, époux de Gabrielle DUGARDIN.

C: (28/03/1658 Charles RUYANT notaire) Jean MARCHAND fils de feu Vincent, époux de Marie MARCHAND laboureur à Gondecourt et Nicolas LEGRARD (LEGRAND?) fils de feu Toussaint d'Haubourdin.

R: Les seconds ont baillé 5 cens 1/2 quartron de labour en deux pièces à Gondecourt.

2B30 n5/117 - 28/01/1661 (136)

D: Jacques RAS marchand à Lille et Gaspard RAS son procureur

C: (20/12/1660 François DELANNOY notaire) Marguerite DASSONNEVILLE veuve de Gaspard RAS de Genech.

R: La seconde a vendu au premier, son fils une chaudière à brasseur et autre outils de brasseur en la maison prise en bail par le premier et des chevaux, chariots etc.

S: Philippe BUNGNET(?) bailli de Genech.

2B30 n5/118 - 28/01/1661 (137) (FINI)

D: Jacques RAS marchand à Lille et Gaspard RAS son procureur

C: (20/12/1660 François DELANNOY notaire) Marguerite DASSONNEVILLE veuve de Gaspard RAS de Genech.

R: La seconde a baillé une taverne et brasserie sur 11 cens au hameau du rieu du Joncquoy à Genech et autres terres.

2B30 n5/119 - 28/01/1661 (139)

D: Pierre CHOMBART laboureur à Aubers.

C: (24/09/1660 Maximilien BOURSETTE notaire) Martin DESCAMPS marchand thollier à Lille.

R: Le second a baillé 28 cens de labeur à Aubers.

S: Mathieu CASTELLAIN bailli de la seigneurie de le Val.

2B30 n5/120 - 28/01/1661 (139)

D: Jeanne GARIN veuve de François DUTRIEZ et auparavant veuve renoncée es biens et dettes d'Antoine DELECOURT de Bourghelles.

C: (14/02/1640 Martin DUGARDIN notaire)

R: Dans son contrat anténuptial à la date ci-dessus avec le dit DELECOURT elle a droit à une somme garantie sur un bien qui a été depuis vendu au Sr Antoine PHILIPPE prêtre chanoine de la collégiale St Pierre de Lille.

S: Josse SCHOUTTETEN et François WILLOT dit de Pernes curateurs des biens du dit feu DELECOURT.

2B30 n5/121 - 28/01/1661 (141)

D: François CUVELIER fils de François de Capinghem et Jean Baptiste son fils et procureur.

C: (28/02/1660 Nicolas WALLOON notaire) Christophe WILLETON l'aîné bailli et receveur à Lille, séquestre commis aux biens du Sr DE BEAUQUESNE à Capinghem.

R: Le second a baillé 26 cens de labeur à Capinghem.

S: Jacques WALARAME bailli de Capinghem.

2B30 n5/122 - 28/01/1661 (141)

D: Jean WATTEL et Antoinette DUCROCQUET sa femme de Wasquehal.

C: (07/04/1660 Antoine VINCRE notaire) Damoiselle Marie Madeleine MASSART veuve de Jean DASSIN de Lille.

R: La seconde a baillé une ferme sur 7 cens à Wasquehal, 1/2 bonnier et 3 cens 1 quartron.

2B30 n5/123 - 28/01/1661 (142)

D: Louis HOYAU fils non marié de feu Jean.

C: (26/05/1660) Mathieu WAUCQUIER hôte à Genech

R: Le premier a vendu 7 cens de labeur à Nomain.

S: Jean DUQUESNE bailli.

2B30 n5/124 - 28/01/1661 (143)

D: André DENOUEFGLISE fils d'Hugues de Radinghem.

C: (29/12/1660 Nicolas GOULLON notaire) Hugues DENOUEFGLISE laboureur à Radinghem.

R: Le second a baillé une fermette sur 2 bonniers 1/2 à Radinghem.

S: Nicolas WALLON bailli de la seigneurie.

2B30 n5/125 - 28/01/1661 (144)

D: Antoine DESMILLEVILLE laboureur à Lorgies.

C: (01/10/1657 devant les notaires royaux d'Artois) Michel CASTRICQUE laboureur et Marie PREVOST sa femme de Salomé.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 14 florins 3 sols tournois par an au rachat de 200 florins d'Artois.

2B30 n5/126 - 28/01/1661 (145)

D: Robert TAVERNE bourgeois de Lille.

C: (04/07/1652 Hippolyte TAVERNE notaire) Robert DEBOUVINES fils de Philippe, son caution, laboureur à Baisieux.

R: Le second a vendu à Pierre TAVERNE fils de feu maître Jean, bourgeois de Lille une lettre de rente du 15/05/1652 obligeant Vinchenette DEBOUVINES veuve d'Hubert LIBERT de Gruson au profit du dit Robert DEBOUVINES pour 75 livres par an au rachat de 1200 livres.

2B30 n5/127 - 11/02/1661 (148)

D: Paul DELANNOY fils de feu Léon, laboureur à Gondcourt.

C: (21/04/1660 Maximilien LEFEBVRE notaire) Maître Noël et Hippolyte BLOMME frères, fils de feu Pierre de Lille et Simon HURE époux de Jeanne BLOMME leur sœur et héritiers de feu Damoiselle Marguerite COCQUEL veuve du dit Pierre BLOMME.

R: Les second ont baillé au premier, à François BERNARD (*nom ou prénom?*) et Jacques RIVELLOIS laboureurs à Gondcourt 8 cens de labour à Wachemy paroisse de Chemy.

2B30 n5/128 - 11/02/1661 (149)

D: Henri USSELEUX licencier en médecine à Lens veuf de Damoiselle Marie Claire DERANCOURT, père et tuteur de ses enfants et Charles Albert DERANCOURT de Lille enfants de Pontus qu'il eut d'Isabeau DELANDAS donataire de feu Damoiselle Barbe DUROT à son trépas veuve de Gilles DELANDAS leur mère-grande.

(28/02/1648 François DESAINS notaire) Tous.

R: La dite DUROT a donné aux dit DERANCOURT 5 cens de labour a prendre en 15 venant du chef de feu Charles DUROT à Fretin.

S: La veuve de Charles DELANDAS de Lille.

2B30 n5/129 - 11/02/1661 (150)

D: La moral François DE VICQ écuyer, Sr de Zunebecque et Damoiselle Jeanne DE HAILLY sa compagne de La Bassée.

C: (22/06/1660 François LEFRANCQ notaire) noble homme Charles Anselme DE VICQ écuyer, Sr Destraselles son père à Illies.

R: Le second, père du premier, a promis lors de son contrat anténuptial à la dite date de donner la maison et "cense de la Bouchame" à Illies sur 80 mesures, animaux, le grand moulin d'Illies pour 5000 florins.

2B30 n5/130 - 11/02/1661 (155)

D: Antoine GHESQUIER laboureur à Frelinghien.

C: (1806/1660 André GRENIER notaire) Anne LESAFFRE veuve de Philippe GHESQUIER de Camphin.

R: La seconde a baillé 13 cens de labour à Frelinghien.

2B30 n5/131 - 11/02/1661 (156)

D: Antoine GHESQUIER laboureur à Frelinghien.

C: (23/01/1655 Noël DELEVOYE notaire) Charles GHESQUIER fils de feu Philippe, laboureur à Frelinghien.

R: Le second a baillé une maison sur 20 cens à Frelinghien.

2B30 n5/132 - 11/02/1661 (157)

D: Jean DESFRESNE hôte au faubourg saint Maurice à Lille et Péronne DUCROCQUET sa femme.

C: (04/11/1660 Simon DEFLANDRES notaire) Jean VANDEWALLE fils de feu François, bourgeois marchand à Lille.

R: Le second a baillé une taverne "La Bourse de Venise" au dit faubourg.

2B30 n5/133 - 11/02/1661 (158)

D: Gilles DEVENDEVILLE licencier es droits, administrateur et receveur de la maison des BONNES FILLES à Lille.

C: (04/09/1574 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Mahieu MAHETTE bailli de Provin, Vincent LEGRAND, Philippe DELEBOURSE et Noël CAMBIER fils de Philippe manants de Provin, Henri POTTEAU bailli de Bauvin, Antoine DELEBORGNE, Guillaume BAILLOEUL, Gilles HERMEZ (ou HENNEZ) et Philippe DOBY tous manants de Bauvin.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente héritière de 28 florins carolus 2 patards 6 deniers par an au rachat de 450 florins.

S: Jeanne DELOBEL veuve d'Antoine DELECOURT d'Annœullin (ou Ennevelin) fille et héritière de feu Jeanne LEBORGNE qui fut fille d'Antoine, Anne SALLEMBIER veuve de Piat DELEVALLEE de Hérrin fille de la dite Jeanne LEBORGNE, Marie SALLEMBIER épouse de François DORCHIES d'Attiches fille de la dit LEBORGNE, Antoinette SALLEMBIER veuve d'Antoine LEMESRE de Ronchin fille de la dite LEBORGNE, Jacques et Antoinette SALLEMBIER enfants de feu Antoine qui fut fils de la dite LEBORGNE, Pierre OUDART laboureur à Attiches époux d'Isabeau CRESPEL auparavant veuve du dit Antoine SALLEMBIER mère et tutrice des dits Jacques et Antoine SALLEMBIER et Denis SALLEMBIER de Bauvin tuteur des dits enfants. Jean THOBOIS bailli de Provin.

2B30 n5/134 - 11/02/1661 (160)

D: Guillaume et Jean DESMONS frères d'Avelin.

C: (20/01/1661 Gilles Guillaume DUPONT notaire) Catherine LEMESRE veuve de Josse DESMONS de Has paroisse d'Avelin.

R: La seconde a baillé une ferme sur 2 bonniers 4 cens 3 quartrons à Avelin.

2B30 n5/135 - 11/02/1661 (160)

D: Marguerite DASSONNEVILLE veuve de Gaspard RAS de Genech.

C: Melchior WAUCQUIER fils de feu Charles de Péronne en Mélantois.

R: La première a acheté 2 cens de labour à Genech dont feu Simon CROMBLET et Marie DUTRIEZ sa veuve s'était porté caution pour le dit WAUCQUIER.

2B30 n5/136 - 11/02/1661 (161)

D: Marguerite DASSONNEVILLE veuve de Gaspard RAS de Genech et Jacques RAS son procureur.

C: (27/11/1656 François DELANNOY notaire) Nicolas MARISSAL laboureur à Lamain comme veuf de Marie GRULLOIS et héritier usufruitier de celle-ci.

R: Le second a baillé 25 cens de labour à Genech.

S: Pierre DASSONNEVILLE bailli de Ste Marie Marguerite à Tournai, le dit MARISSAL vivant chez sa fille à Bourghelles.

2B30 n5/137 - 26/02/1661 (163)

D: Jacques CASTEL laboureur et Jacquemine DECOTTIGNIES sa femme de Wasquehal.

C: (11/08/1660 Liévin FERRET notaire) Damoiselle Marie DUFOREST veuve de Guillaume DUPISRE de Lille.

R: La seconde a baillé une ferme sur 25 cens à Wasquehal.

S: Henri LEFEBVRE bailli de la seigneurie du Baroeul, Jacques CORDONNIER bailli de Wasquehal.

2B30 n5/138 - 26/02/1661 (165)

D: Jean PLOYART sergent à ce siège.

C: (08/02/1660 Jean DELERUYELLE notaire) Mathias LIBERT fils de Jean, lieutenant, Jean LIBERT fils de feu Philippe, Pierre DELEMASURE, Antoine DESNOEULLIN, Philippe et Mathias LIBERT fils de feu Hubert hommes de fief de Gruson.

R: Les seconds doivent 592 livres 13 patards 6 deniers.

S: Gilles BAUDUIN bailli de Gruson, Mathieu CASTELLAIN bailli de Chéreng, Mathias et Jacques LIBERT frères.

2B30 n5/139 - 26/02/1661 (165)

D: Valentin TERRACE laboureur et Marie CORMORAN sa femme d'Emmerin fille et héritière de feu Hubert et de feu Michelle LECLERCQ.

C: Tous.

R: Lui sont succédés divers biens à l'encontre de Noël BECQUET pour 5 cens 1 quartron à Martinsart paroisse de Seclin venant du dit feu Hubert trépassé passé plusieurs années et sa femme quelque temps après.

S: Mathieu LEMOISNE et Françoise CORNILLE sa femme auparavant veuve d'Hubert CORMORANT de Martinsart qui doivent quitter leur occupation.

2B30 n5/140 - 26/02/1661 (167)

D: Damoiselle Jeanne WAUTHIER veuve de Jacques VANHEULLE de Lille.

C: (08/01/1661 Josse DELOBEL notaire) Boniface SALLANCE marchand jullier et Marie MIREL sa femme de Lille ayant des biens à Erquinghem sur la Lys.

R: Les seconds doivent 519 florins 5 patards.

S: Pierre FAUCONNIER bailli d'Erquinghem.

2B30 n5/141 - 26/02/1661 (168)

D: Antoine HALLE laboureur et Marie DESQUIEN sa femme de Flers.

C: (03/06/1652 Pasquier DECOTTIGNIES notaire) Pierre DEHENRICOURT bourgeois et marchand graissier et épicier.

R: Le second a baillé une maison sur 12 cens à Flers, 9 cens de labeur contre Michel VARLAY à cause de sa femme, 8 cens à Wasquehal.

S: Pierre DELERUE lieutenant de Wasquehal, Jacques SALLEMBIER de Mons en Baroeul et Gard GRULOIS de Wasquehal.

2B30 n5/142 - 26/02/1661 (169)

D: Nicolas (*pas de nom*) fils de feu Jacques, laboureur et Anne CUVELLIER sa femme de Gondecourt.

C: (10/01/1661 Charles RUYANT notaire) Michel LEBORGNE fils de feu Jean, manouvrier à Gondecourt.

R: Le second a baillé 5 cens de labeur à Gondecourt.

2B30 n5/143 - 26/02/1661 (170)

D: Martin DELEVOYE fils de feu Martin, laboureur à Bondues.

C: (08/11/1660 Oste WIBAULT notaire) Pierre GHESQUIERE fils de feu Nicolas demeurant à Le Move (ou Mone) pays Palatin, procureur spécial de Marie LENOIRE sa mère par procuration devant Louis DOUTREBEAUX notaire à la court provinciale de Hollande ayant des biens à Linselles.

R: Le second doit 1200 livres parisis à cause de prêt.

2B30 n5/144 - 26/02/1661 (171)

D: Nicolas COURTECUISSSE bourgeois et brasseur à Orchies.

C: (10/03/1611 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Piat MATHON et Martine DASSONNEVELLIN sa femme.

R: Le premier a droit d'une lettre de rente venant d'Anne ROLLAND franche veuve de Martin HERBO fille et héritière d'Hélène COURTECUISSSE veuve d'Antoine ROLLAND de 200 florins de 20 patards chacun obligeant les seconds vers David LECOMONT reconnue exécutoire à l'encontre de Josse MATHON de Cappelle en Pévèle et Martin MATHON de Bersée enfants et héritiers du dit feu Piat et de la dite le 21/01/1656.

2B30 n5/145 - 11/03/1661 (172)

D: Henri LEBRASSEUR laboureur et Jeanne NOEL sa femme de Cysoing, Nicolas DEMONCHY laboureur et Philippotte NOEL sa femme et Pierre DELANDAS laboureur et Catherine NOEL sa femme de Louvil, toutes sœurs et héritières de feu Robert NOEL vivant demeurant à Bruxelles.

C: Tous.

R: Par le trépas du dit Robert leur sont succédés divers biens à Cysoing et Louvil.

2B30 n5/146 - 11/03/1661 (173)

D: Jean POUPART hôte et laboureur à Deûlémont.

C: (17/12/1658 Antoine PLATEL notaire) Paul COISNE fils de feu Jean, laboureur à Houplines sur la Lys fort de Guillaume et Michelle COISNE ses frère et sœur.

R: Le second a baillé 6 cens à Deûlémont.

S: Au dit Paul de Bas-Warneton.

2B30 n5/147 - 11/03/1661 (174)

D: Louis DANCOISNE de Camphin en Carembault, fils et héritier de feu Jean qui fut oncle et héritier d'Antoine COUSIN vivant laboureur à Wachemy paroisse de Chemy.

C: Tous.

R: Par le trépas lui sont succédés divers biens à Chemy et Phalempin.

S: Philippe, Jean, François, Thomas et Françoise DANCOISNE d'Avelin.

2B30 n5/148 - 11/03/1661 (174)

D: Pierre FREMAULT.

C: Tous.

R: Suite au trépas de Roger et Marguerite FREMAULT ses sœurs lui sont succédés 9 cens de jardin et labeur à Marcq en Baroeul et autres terres dont certaines à l'encontre des enfants de feu Hélène FREMAULT.

S: Louis DESAINS bailli de Marcq, de la Prévôté d'Esquermes et de la seigneurie de Wasquehal, Gaspard DEHENNION bailli de la seigneurie du Breucq, Philippe LHEURIDAN et Jeanne FREMAULT sa femme, Antoinette et (blanc) FREMAULT ses belles-sœurs.

2B30 n5/149 - 11/03/1661 (175)

D: Jean DELETTRE (DELATTRE?) fils et héritier de feu Simon et de Catherine NEVE au faubourg de Cocquerel lez La...

C: (03/12/1636 devant les bailli et gens de loi de Thin) Simon NEVE.

R: Suite au partage avec à présent défunts Gabriel NEVE et Catherine POULTRAIN sa femme, ses parents et autres enfants et héritiers de feu Bartholomé et Catherine DUJARDIN, il a à sa charge une rente héritière de 1200 florins carolus au profit de Jacques ARNOULD dont le S^r Jean DUMORTIER capitaine d'une compagnie bourgeoise de Lille, époux de D^{elle} Cécile DELAGRANGE fille et héritière de D^{elle} Catherine VANLUITH a droit en reste de 440 florins avec de nombreux arrérages pour lesquels il est poursuivit. Le dit Simon NEVE fils de la dite POULTRAIN, chargé aussi, s'est depuis expaysé.

S: Catherine NEVE sœur du dit Simon à Gruson.

2B30 n5/150 - 11/03/1661 (177)

D: François CASTELLAIN collecteur de Templeuve en Pévèle.

C: (15/02/1661 Jean THIBREGHIEN notaire) Pierre CROMBET fils de feu Simon, et Véronique DESGREMONT sa femme.

R: Les seconds doivent 434 livres 14 sols parisis à cause de taille, vingtièmes et contributions pour le règlement desquels ils ont vendu 400 livres entre les mains du dépositaire de la Gouvernance de Lille donnés par Jean GODIN de Templeuve pour purger 4 cens de labour à Templeuve qu'il a acheté.

2B30 n5/151 - 11/03/1661 (178)

D: François CASTELLAIN laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (06/02/1661 Noël CARON notaire) Antoine DURIEZ fils de feu Antoine, laboureur à Templeuve.

R: Le second a baillé 6 cens de labour à Templeuve.

2B30 n5/152 - 11/03/1661 (178)

D: Philippe MILLE fils de feu Eloi, tavernier à Deûlémont.

C: (19/12/1659 Philippe DELEVOYE notaire) Guillaume VAAS fils de feu Jean, curateur des biens de feu Guillaume DECLERCQ.

R: Le second a baillé la taverne de "La Tache" à Deûlémont.

2B30 n5/153 - 11/03/1661 (179)

D: Ferdinand HESPEL bailli de la comté de Croix, maître Antoine PALLAIS prêtre, pasteur de Croix et Alexandre CABY marglisseur de l'église de Croix.

C: (18/01/1650) Nicolas GADENNE marglisseur de l'église de Croix.

R: Le second a rendu ses comptes dont il doit encore 318 livres 16 sols 5 deniers. Le dit GADENNE ayant des biens à Quesnoy sur Deûle dont certains à l'encontre d'Henri COUROUBLE à cause de Catherine GADENNE sa femme et Jean MEURISSE à cause de Philippotte GADENNE sa femme

2B30 n5/154 - 11/03/1661 (180)

D: Gilbert DILLIES laboureur et Antoinette TRACHET sa femme de Marcq en Baroeul.

C: (08/03/1658 Louis DESAINS notaire) Martin LEPERS laboureur et Catherine DILLIES sa femme de Marcq et Pierre DILLIES fils à marier de feu Pierre de Marcq.

R: Les seconds ont baillé les deux tiers à son encontre d'une maison sur 5 cens à Marcq.

S: Louis DESAINS bailli de Marcq.

2B30 n5/155 - 11/03/1661 (181)

D: Jeanne GARIN veuve d'Antoine DELECOURT de Bercus, paroisse de Mouchin.

C: (14/02/1640 Martin DUGARDIN notaire)

R: Lors de son contrat de mariage le dit jour il a été prévu que si aucun enfant ne leur succédaient elle remporterait ses vêtements, bagues et bijoux, lit, draps, coffre, une vache, une génisse et 12000 livres qu'elle a apporté au mariage.

S: Josse SCHOUTTETEN et François WILLOT dit de PERNES curateurs des biens du dit défunt.

2B30 n5/156 - 26/03/1661 (183)

D: Jacques, Pierre DELEMARRE, Nicolas FURE et Jeanne DELEMARRE sa femme tous de Lille enfants et héritiers de feu Jean DELEMARRE.

C: (25/02/1652 Daniel DELECLERCQ notaire) Simon DELEMARRE fils de feu Jacques, laboureur à Sainghin en Mélantois.

R: Le second a déclaré vouloir égalité entre tous ses enfants Thomas et Jean DELEMARRE plus un fief au dit Thomas seul provenant le payement au dit Jean de sa valeur. Le dit Thomas étant mort sans avoir réglé.

S: Jacques DEBEAUMARETZ commis aux biens de feu Thomas DELEMARRE et Guillaume POLLET aussi tuteur.

2B30 n5/157 - 26/03/1661 (185)

D: François SAUVAIGE procureur et notaire royal à Béthune pour lui et comme époux de Damoiselle Jeanne DEMANAIN nièce et héritière de feu Philippe DEMANAIN.

C: (04/02/1616 et 14/07/1623 devant les échevins du Pays de l'Alleu) Feu lors vivant Jacques TRANEL laboureur à Laventie et Chrétienne DUBOIS sa femme.

R: Les seconds doivent 36 florins 3 patards de rente héritière par an au rachat de 500 florins et 364 florins 15 patards d'arrérage.

S: Nicolas TRANEL d'Amsterdam fils et héritiers des dits, Pierre DEBOURGE de Laventie vendeur pour ledit Nicolas.

2B30 n5/158 - 26/03/1661 (185)

D: Jean DELEROYERE fils de feu Jean et Jean CRESPIER fils de feu Jean de Saint André.

C: (29/03/1660 Valérien BLAUART notaire) Pierre AHAIGE fils de feu Jacques, laboureur à Sequedin, François WATTRELOS fils de feu Lambert, Nicolas BUTTIN fils de feu Jean, laboureur à Lambersart forts de Catherine DESCAMPS leur sœur.

R: Les seconds ont baillé 28 cens à Saint André.

2B30 n5/159 - 26/03/1661 (186)

D: Thomas DEGAND laboureur et Marie DESOBRIS sa femme de Ronchin.

C: (15/11/1656 Bauduin BEHAGLE notaire) Jacques BEHAGLE bourgeois de Lille.

R: Le second a baillé une fermette sur 14 cens.

S: François DELEMERRE lieutenant de bailli de Marchiennes.

2B30 n5/160 - 26/03/1661 (187)

D: Léonard DECONINCK fils de feu Nicolas, brasseur et laboureur à Wambrechies.

C: (08/11/1657 Adrien DESMADRIL notaire) Jacquemine CAPPON veuve de Jean DUBOIS demeurant en refuge à Lille.

R: La seconde a baillé 4 cens de pâture à Wambrechies.

S: A la dite veuve à Saint André, parlant à son fils étant absente à 6h 1/2 du matin.

2B30 n5/161 - 26/03/1661 (188)

D: Nicolas DELERUE d'Espières, Marie DELERUE veuve de Jean VANPEUTE de Cuinghem, le dit Nicolas aussi tuteur de Maximilien et Jacqueline INGLEBERT enfants de feu Maximilien et héritiers de feu Catherine DELERUE leur mère, maître Liévin VANWELZENNAIRE d'Espières père et tuteur de Jacqueline qu'il eut de Blasette DELERUE, Gilles HERMAN et Jeanne DELERUE sa femme de Dottignies, les dits Nicolas, Marie, Catherine, Blasette et Jeanne DELERUE enfants et héritiers de feu Josse.

C: Tous.

R: Par le trépas de leur père leurs sont succédés chacun 1/8^e à l'encontre de Jean, Robert et Josse DELERUE leurs frères de 24 cens à Roubaix que Pierre DELESPAULT fils de feu Adrien, marchand à Roubaix occupe sans titre depuis le 20/05/1645 ayant acheté les parts des dits Robert et Josse.

2B30 n5/162 - 26/03/1661 (189)

D: Alexandre THES laboureur à Ascq.

C: (22/03/1659 Jean DUQUESNOY notaire) Pierre et Guillaume MALLET frères forts de Jean, Nicolas et Jacques MALLET leurs frères.

R: Les seconds ont baillé 9 cens de labour à Ascq.

S: Michel CHUFFART lieutenant de bailli d'Ascq.

2B30 n5/163 - 26/03/1661 (190)

D: Simon DELOS fils de feu Adrien, tisserand de toile et Catherine PLATEAU sa femme de Lompret.

C: (30/09/1659 Philippe DUBOIS notaire) Damoiselle Marie ROBETTE veuve de Jean CUVILLON vivant procureur à Lille et Damoiselle Antoinette BLOMME fille non mariée pour elle et ayant l'administration des biens de ses frères du chef de Damoiselle Antoinette DESMULLIERS leur mère-grande forts des enfants de feu Allard ROBETTE.

R: Les secondes ont baillé une petite maison sur 8 cens à Lompret.

S: Blaise LALLEMANT lieutenant de Lompret.

2B30 n5/164 - 26/03/1661 (191)

D: Jean RENAUCOURT fils de feu Jacques, et Thérèse DUBURCQ sa femme, hôte à Lambersart.

C: (29/11/1660) Jacques LEFEBVRE fils de feu Nicolas de Lille, époux de Marie VANBOSQUE.

R: Les seconds ont baillé une maison à Lambersart.

S: Daniel ADAM lieutenant de Lambersart.

2B30 n5/165 - 26/03/1661 (192)

D: Antoine FORMANOIR hôte à Cobrieux au Bois.

C: (23/03/1656 François DELANNOIS notaire) Antoine BRIEZ d'Ennevelin.

R: Le second a baillé une taverne à Cobrieux sur 1 cent.

S: Louis GRULOIS lieutenant de Cobrieux, Antoine DESSAUX espeschier et Anne BRIET sa femme de Lille.

2B30 n5/166 - 26/03/1661 (193)

D: Charles ROGIER et Anne GOUIZ sa femme de Templeuve en Pévèle.

C: (02/11/1654 Jean THIBREGHIEN notaire) Olivier DEVRENAY fils de feu Henri, laboureur à Templeuve et Antoinette WAUCQUIER sa femme.

R: Les seconds ont baillé une maison sur 3 cens 1/2 à Templeuve.

2B30 n5/167 - 26/03/1661 (193)

D: Antoine LHEURIDAN fils de feu Antoine, laboureur et Lucette BOUVIER sa femme d'Hem.

C: (04/02/1661 Antoine LEFRANCQ notaire) Nicolas RICQUIER bourgeois et marchand à Lille.

R: Le second a baillé une ferme sur 6 bonniers 7 cens 20 verges à Hem.

S: Gilles CORNILLE et Françoise LAMERAND sa femme occupants actuels.

2B30 n5/168 - 08/04/1661 (195)

D: Bauduin DESPINOY laboureur à Mons en Baroeul tuteur seul restant de Jean WAUCQUIER fils de feu Michel et aussi fils et héritier mobilière de Catherine DELINSELLES d'Annappes.

C: (09/04/1642 Cornille PLOUCQUET notaire) Michel WAUCQUIER fils de feu Mathurin.

R: Le second a fait formature mobilière de la dite DELINSELLES, lui promettant de le nourrir, vêtir, donner 1200 livres parisis et le décharger de toutes les dettes de sa mère.

S: maître Jean HAVET bailli de la seigneurie de Sainghin, Mathurin, Antoine, Waucquier (!), Antoine, Cornille, Marie, Anne et Marie (*sic*) WAUCQUIER enfants de feu Michel d'Annappes.

2B30 n5/169 - 08/04/1661 (196)

D: Pierre DUBOIS fils de feu Pierre, hôte et Jeanne FIEBVE sa femme du faubourg de la Barre à Lille.

C: (15/05/1659 Erasme DELOS notaire) Pierre VANDEWALLE bourgeois marchand à Lille.

R: Le second a baillé la taverne de "La Coupe d'Or" sur 5 quartrons au dit faubourg.

2B30 n5/170 - 08/04/1661 (197)

D: Marie Jeanne DELADERIERE fille non mariée à Cobrieux.

C: (28/07/1642 les bailli et hommes de fief de Cobrieux) Maître Jean DUBOIS à présent défunt, prêtre pasteur de Cobrieux.

R: Le second lui a donné 200 florins ce que Damoiselle Marie MULLET mère de la première a accepté.

2B30 n5/171 - 08/04/1661 (198)

D: Damoiselle Catherine CARRETTE veuve de Gilles DEVENDEVILLE vivant bourgeois de Lille.

C: (11/04/1629 Maximilien LEFEBVRE notaire) Feu lors vivant Maximilien CARRETTE de Lille ayant des biens à Mouvaux.

R: Elle a droit de la moitié avec Paul PANCOUCQ par transport de Regnault LEBOUCCQ hôte de l'abbaye de Lille, de la dette du second pour 341 livres parisis.

S: Jean FARVACQ bailli de Mouvaux, Gilles BLAUART et François WILLOT dit de PERNES curateurs des biens dut dit feu CARRETTE.

2B30 n5/172 - 08/04/1661 (199)

D: Damoiselle Antoinette BAUE veuve de Mathias PERCOU de Lille.

C: (05/02/1659 Jean DELERUYELLE notaire) Damoiselles Marie Jeanne et Marie Jeanne Victoire CAMBIER filles non mariées de Gilles de Lille.

R: Les secondes ont vendu à Jean DECARNIN fils de feu Claude, laboureur à Carnin 4 cens 1/2 de labeur à Provin pour 156 livres parisis. Elles ont ensuite devant le même notaire le 21/01/1659 vendu à Jean TOBOIS bailli de Provin 3 cens de labeur à Provin occupés par le dit DECARNIN pour 408 livres parisis. Les secondes ont vendu devant le même notaire le 14 des dits mois et an à Louis DELEBOURSE fils de feu Vaast, marchand à Lille 4 cens 1/2 de labeur à Provin occupés par le dit DECARNIN pour 312 livres parisis et encore les mêmes devant François LALLIER notaire le 28/01 et 04/02 1659 ont vendu à Martin DESBOUVRIES bailli d'Annœullin 4 cens de labeur à Provin toujours occupés par le dit DECARNIN pour 348 livres parisis. La première étant parente des vendeuses du côté d'où viennent les dites terres elle a fait retrait lignagé.

2B30 n5/173 - 08/04/1661 (200)

D: Gilles DEVENDEVILLE licencier es droits à Lille pour lui et comme procureur spécial de Damoiselles Anne et Marie Madeleine DEVENDEVILLE et de Jacques BEUVET licencier es droits époux de Damoiselle Marie DEVENDEVILLE, les dits DEVENDEVILLE frère et sœurs et héritiers de Jean Baptiste et Damoiselle Catherine DEVENDEVILLE leurs feus frère et sœur.

C: (03/07/1657 François DEBELS notaire à Wervicq) Feu lors vivant Oste NOLLET (*plus loin tous deux NOULLET*) et Catherine NOLLET (*plus loin MIGNOT*) sa femme laboureur à Comines.

R: Les premiers ont baillé au second 31 cens à Comines dont il doit des arrérages.

S: Jean VANLANNOOTE de Comines curateur avec Jean PLANCQUE de Wervicq des biens des dits époux.

2B30 n5/174 - 08/04/1661 (202)

D: André VANRY censier de "Petit Mez" à Saint André.

C: (12/08/1652) Mathieu CHOMBART époux de Marie ISERBY fille et héritière de feu Martin de Messines.

R: Le second a vendu une rente héritière de 6 florins 5 patards par an au rachat de 100 florins obligeant Léonard et Jean DOUDELET fils de Pierre tisserands de toiles au profit du dit Martin en date du 06/02/1647.

S: Albert DELECAMBRE lieutenant de bailli de Messines.

2B30 n5/175 - 08/04/1661 (203)

D: Paul ROHART marchand à Lille.

C: (31/03/1661 Josse DELOBEL notaire) Nicolas TRAISNEL d'Amsterdam.

R: Le second doit 900 florins à cause de prêt, et ayant vendu une fermette sur 2 bonniers 10 cens à Fauquisart à Nicolas POILLON de Laventie.

2B30 n5/176 - 08/04/1661 (204)

D: Jacques LEGRAIN laboureur à Erquinghem sur la Lys.

C: (09/11/1657) Louis DUPRETZ fils de feu Guillaume, laboureur à Armentières.

R: Le second a baillé une fermette sur 2 bonniers à Armentières.

S: Jean CUVELLIER lieutenant de bailli d'Armentières, maître Jean DEFACHE bailli de Bois Grenier et Jeanne HANCART veuve du dit Louis.

2B30 n5/177 - 08/04/1661 (205)

D: Betreumieux DESPLANCQUES et Marie POTTIER sa femme de Willems.

C: (03/03/1661 Olivier LIENART notaire) Jérôme DEFFONTAINES censier des Chartreux à Baisieux et Gérard POLLET censier des dits à Esquermes époux de Philippe (*sic*) DEFFONTAINES pour eux et le premier fort d'Evrard et Marie Luce DEFFONTAINES ses frère et sœur émancipés.

R: Les seconds ont baillé une fermette sur 4 cens à Baisieux.

S: Jacques DESMARESCAUX lieutenant de bailli de Cysoing.

2B30 n5/178 - 08/04/1661 (206)

D: Antoine LIETART fils de feu Antoine, et Elisabeth Françoise PENIN sa femme de Loos.

C: (18/12/1659 Jacques THERY notaire) Damoiselle Marie TOURNEMINE veuve avec enfants de Denis DESCOURS de Lille.

R: La seconde a baillé la taverne "Saint Jacques" sur 8 cens à Loos.

2B30 n5/179 - 08/04/1661 (206)

D: Marguerite VANHOENACKERE marchand toilière à Lille.

C: (24/03/1659) Françoise DELERUE fille de feu Jacques, à présent femme de Pierre MARISSAL.

R: La première à vendu diverses pièces de toile pour 47 livres 17 gros parisis, les seconds ayant vendu divers biens à Nicolas BARRATTE.

2B30 n5/180 - 08/04/1661 (207)

D: Jacques WAUCQUIER laboureur à Humet paroisse de Fretin.

C: (24/01/1651 Ignace DELEPORTE notaire royal à Esplechin) Jean LIBERT laboureur à Froidmont et Marie DESMONS sa femme.

R: Les seconds doivent 400 florins de 11 patards pièce de Flandre à cause de droit de cense et dot de mariage du premier avec Marthe DESMONS.

2B30 n5/181 - 08/04/1661 (208)

D: François DAMIDDE fils et héritier de feu Martin, laboureur à Louvil.

C: (26/02/1651 Nicolas VINCRE notaire) Nicolas DEHELLEMME fils de feu Pierre, déchargé de tutelle à Louvil, à présent expaysé depuis 8 ou 9 ans.

R: Le second a donné au dit Martin son oncle ses biens meubles et immeubles.

S: Robert DELECOURT bailli de Louvil et Antoine DEHELLEMME.

2B30 n5/182 - 08/04/1661 (209)

D: Jeanne GARIN veuve de François DUTRIEU et auparavant veuve renoncée aux biens et dettes d'Antoine DELECOURT de Mouchin.

C: (04/02/1640 Martin DUGARDIN notaire apostolique et royal) Jeanne VANOST veuve de Jacques INGELBERT de Tournai.

R: Lors de son contrat de mariage avec le dit DELECOURT à la dite date il a été convenu qu'elle remporterait divers biens. La seconde a fait saisir à cause d'une rente de 529 florins et arrérages pour laquelle le dit DELECOURT et elle étaient obligés.

S: Antoine LAGACHE lieutenant de Bourghelles, François DESMONS occupeur.

2B30 n5/183 - 06/05/1661 (211)

D: Hubert DELEFORGE laboureur à Hallennes lez Haubourdin.

C: (18/03/1660 Guillaume DETENRE notaire) Catherine LORTHIOIR veuve de Jacques TESTELLAIN de Frelinghien mambour de ses enfants.

R: La seconde a baillé 3 et 13 cens de labour à Hallennes.

S: Jean PLATEL de Lille.

2B30 n5/184 - 06/05/1661 (212)

D: Jean TAVIEL négociant à Lille.

C: (23/11/1660 Jacques DEPARMENTIER notaire) Jean LEFEBVRE fils de feu Jean du faubourg de la Barre à Lille et Claire CADO sa femme propriétaires de la taverne et brasserie de "Pont de Canteleu".

R: Les seconds doivent 103 livres 2 sols 6 deniers de gros à cause de prêt.

2B30 n5/185 - 06/05/1661 (213)

D: Philippe BEUDART fils de feu Pierre, laboureur et Barbe CASTILLON sa femme d'Emmerin.

C: (06/11/1658 Philippe CUINGNET le jeune, notaire) Le Révérend Père en Dieu messire Philippe LECLERCQ abbé du MONT SAINT ELOI lez Arras.

R: Le second a baillé la dîme d'Emmerin sur 14 bonniers 8 cens 1/2.

S: R.P. en Dieu Pierre LEROY abbé moderne de la dite abbaye.

2B30 n5/186 - 06/05/1661 (214)

D: Michel COUSTURIER laboureur à Hantay pour lui et comme procureur de Jean COUSTURIER son frère.

C: (31/01/1647 André LECOMTE notaire) Germain et Pierre ESCAILLET de Marquillies d'une part, François et Jean BEGHIN laboureurs à Hocron paroisse de Sainghin en Weppes d'autre part.

R: Le dit Pierre LESCAILLET aussi tuteur avec le dit Germain du côté paternel de Jacques ESCAILLET fils de feu Jean et de Barbe BEGHIN, les autres BEGHIN tuteurs maternels desdits Jean et Michel COUSTURIER, ils ont procédé au partage des biens venant de feu Marc ESCAILLET et Catherine OURSIN, promettant le dit Pierre ESCAILLET de décharger la maison mortuaire d'ici à quatre ans de rentes de : 200 livres au profit des veuve et hoirs Guillaume BILLAU, 150 livres au profit de l'église de Marquillies, 100 livres au profit de Jean DESREMAUX et 500 livres au profit de Jacques BRIDOUL de Lille.

S: Wallerand DUBOIS bailli de Marquillies, Pierre ESCAILLET naguère demeurant à Marquillies.

2B30 n5/187 - 06/05/1661 (216)

D: Pierre ROUSSEL de Fives.

C: (30/04/1660 Louis DESAINS notaire) Nicolas LEMESRE de La Madeleine.

R: Le premier a vendu une maison sur 30 cens 1/2 à l'exception des fiens et étrains et le bail qu'il conserve pour lui.

S: Liévin FERRET bailli de la seigneurie du Baroeul.

2B30 n5/188 - 06/05/1661 (216)

D: Damoiselle Claude ROBET veuve de Jacques JACOPS vivant bourgeois et marchand à Lille.

C: (03/02/1661 Pierre POILLON notaire) Guillaume DAVESNE écuyer, Sr d'Avesnes demeurant à Ennevelin et Jacques VERGHELLE de Lille pour eux et forts de Bon DE FOURMESTRAUX Sr de Guermanez, curateurs des biens de feu Damoiselle Marie Chrétienne DELEFLYE femme du dit Sr d'Avesnes, sœur et héritière de feu Damoiselle Antoinette DELEFLYE femme d'Allard François BLOCQUEL écuyer, Sr de Lambin qui fut fille et héritière de feu Maximilien vivant écuyer, Sr d'Ennevelin.

R: La première a acheté une maison sur 23 cens 16 verges et autres terres à Beaucamps.

S: Damoiselle Jeanne DEMASEMAN veuve de Florent DAVESNE d'Ennevelin, Dame Antoinette DELEFLYE veuve de Messire François DE VICQ vivant chevalier, Sr de Nieppe, Mathias Louis et marchand LEFRANCHOIS écuyers ses deux neveux, Messire Arnould DE THIEULLAINE chevalier, Sr du Fermont, Jacques PETIPAS écuyer, Sr de le Walle, Damoiselle Elisabeth Thérèse DEVOS DE THIEUWICK sa compagne de Lille.

2B30 n5/189 - 06/05/1661 (219)

D: Bernard DE HAYNIN écuyer, Sr de Reckem fils et héritier mobilière de feu Messire Philippe DE HAYNIN vivant chevalier, Sr de Wavrans, La Vallée, Portugal, Reckem etc.

C: (29/04/1636 devant les notaires royaux d'Artois) Dame Marie LEMERCHIER veuve de Messire Allard DE CROIX chevalier, Sr de Wismes, Havecamps etc.

R: La seconde a promis de décharger des dépenses, dommages et intérêts le dit Philippe DE HAYNIN de la caution qu'il a apporté le 23/04/1636 pour qu'elle puisse percevoir 12 500 florins, moitié de la somme laissé par le dit feu Sr de Wismes suivant leur contrat de mariage contesté par Georges LEPETIT écuyer, Sr de Vilers Sire, Simon, héritier mobilière et légataire universel du dit Sr de Wismes.

S: Gilles DUJARDIN bailli de Nomain.

2B30 n5/190 - 06/05/1661 (221)

D: Paul DELEDICQUE fils de feu Pierre, laboureur et Antoinette LOUAIGE sa femme de Wambrechies.

C: (22/05/1660 Josse PARMENTIER notaire) Jean Baptiste DEBEAUMONT et Damoiselle Catherine DEBEAUMONT veuve de Médard ROBILLART de Lille.

R: Les seconds ont baille la "Cense du Hem" sur 13 bonniers 1/2 cent à Wambrechies.

2B30 n5/191 - 06/05/1661 (223)

D: Antoine MOREL de Baisieux.

C: Maître Jacques PISSINNIER prêtre chapelain à Tournai.

R: Le second a baillé un bonnier 14 cens de labour à Baisieux.

2B30 n5/192 - 06/05/1661 (224)

D: Jean PROUVOST de Tourcoing.

C: (02/10/1659 Jean François PENNEL notaire) Yolande LEZAIRE veuve de Pierre DEHALLEWIN de Tourcoing.

R: La seconde a renoncé à ses droits de vivenotte et jouissance sur 9 cens de maison à Roubaix occupés maintenant par le premier comparant.

S: Gillette DEHALLEWIN.

2B30 n5/193 - 06/05/1661 (224)

D: Jacques DELECROIX bourgeois d'Estaires oncle et héritier en ligne directe de Péronne BAUDIN fille de feu Pierre et de Marie DELECROIX et Thomas LEFEBVRE d'Erquinghem Lys et Madeleine DEGRUSON sa femme fille de feu Gaspard et de Chrétienne DELECROIX, cousine issue de germain et héritière de la dite Péronne.

C: Tous.

R: Suite au trépas de la dite Péronne leurs échoient une maison et 3 bonniers en diverses pièces à Erquinghem Lys et autres terres occupée par Robert DELECOEUILLERIE, Pierre LESTUVE, Bauduin BEHAGUE et une lettre de rente héritière obligeant le corps et communauté d'Erquinghem au profit de Pierre BAUDIN père de la dite feu Péronne pour 50 florins par an au rachat de 800.

S: Pierre FAUCONNIER bailli d'Erquinghem, Pierre GRAU d'Armentières.

2B30 n5/194 - 06/05/1661 (227)

D: Antoinette CLICQUET veuve de Jean POISSONNIER et auparavant d'André WARCOING de Hérrin.

C: (11/09/1638 Philippe DUBOIS notaire) Jacques LOTTIN de Violaine et Antoine DECOURCHELLES au faubourg d'Estaires lez La Bassée ayant droit de la moitié venue de Michel, Bernard (*prénom ou nom ?*) et Hubert LEMESRE qui l'avait de Jean LEMARTIN.

R: Les seconds ont donné la moitié d'une lettre de rente du 05/11/1625 obligeant Jean WICCART fils de Michel, et Louise LERNOULD sa femme demeurant à Coisnes paroisse de Salomé avec d'autres au profit du dit Jean MARTIN pour 25 florins par an au rachat de 400 florins. Le 11/09/1638 feu, lors vivant Michel CARPENTIER a payé au dit feu André WARCOING alors lieutenant d'Hérrin 600 florins pour la moitié.

S: Philippe COPIN de Douai, Philippe DE MAILLY seigneur de Coisne, Bernard CAILLE tuteur et administrateur des biens de Michel CARPENTIER de Douai.

2B30 n5/195 - 06/05/1661 (228)

D: François WELLECOMME et Pierre JOIRE bourgeois à Armentières tuteurs de Jacques, Pierre, François, Jean, Marguerite et Marie Catherine WELLECOMME enfants de Jacques et de feu Catherine JOIRE.

C: (20/06/1653 J. BASTINCK partageur assermenté de la ville et bourgeoisie d'Ypres) Le dit Jacques WELLECOMME d'Armentières.

R: Le dit père a fait partage à ses enfants de 900 livres de gros portant à chacun des six 900 florins moyennant quoi le surplus des meubles et immeubles appartiennent au dit père avec les dettes passives, obsèques et funérailles.

S: Nicolas BRETON argentier d'Armentières au nom de la communauté qui doit de l'argent au dit père à cause d'une rente de 600 florins, Jean CUVELLIER lieutenant de bailli d'Armentières.

2B30 n5/196 - 06/05/1661 (229)

D: Mathieu CHARLET fils de feu Mathieu, laboureur à Fleurbaix.

C: (28/02/1661 et 14/03/1661 Jean DEFACHE notaire) Antoine FOEUTRIE fils de feu François, laboureur à Armentières et Catherine BOUTRY sa femme.

R: Les seconds doivent 900 livres à cause de prêt suite au contrat de mariage du dit Mathieu avec Marguerite FOEUTRIE, sœur du dit Antoine.

S: Jean CUVILLIER lieutenant de bailli d'Armentières.

2B30 n5/197 - 06/05/1661 (230)

D: André DUFLOCCQ fils de Michel, laboureur à Frelinghien.

C: (12/08/1657 Pierre LEPLAT notaire) Feu lors vivant messire Chrétien SARAZIN chevalier, Sr de Lambersart, Lompret etc.

R: Le second a baillé 6 cens de labour à Frelinghien.

S: Louis CALCAN bailli de Frelinghien.

2B30 n5/198 - 06/05/1661 (231)

D: Pierre DEHELLEMMES et Catherine LECOCC sa femme, laboureur à Cysoing.

C: (23/11/1660) Antoine DEHELLEMMES fils de feu Jacques, laboureur à Cysoing.

R: Le second a donné 11 cens de labour à Louvil.

S: Robert DELECOURT lieutenant de bailli de Cysoing.

2B30 n5/199 - 06/05/1661 (232)

D: Pierre DEHELLEMMES laboureur à Cysoing et Catherine LECOCQ sa femme.

C: (22/04/1652 Daniel LECLERCQ notaire) Antoine DEHELLEMMES fils de feu Jacques, laboureur à Cysoing.

R: Le second a donné une maison et grangette sur 5 cens à Cysoing.

2B30 n5/200 - 06/05/1661 (232)

D: Gérard VANDAME laboureur à Roncq.

C: (28/07/1660 Liévin FERRET notaire) Pierre FREMAULT laboureur à Antreuille (Avelin).

R: Le second a baillé 5 cens de labour à Roncq.

S: Jacques DUMORTIER bailli de Roncq.

2B30 n5/201 - 06/05/1661 (233)

D: Antoine COUSIN et Jacqueline DEFRENNES sa femme auparavant veuve avec enfants de Josse DELERUE d'Espière.

C: (12/06/1655 Bon PREVOST et Jean DELERUE notaires royaux à Tournai) Marie CARRETTE veuve d'Henri GRULOIS de Dottignies.

R: La seconde a vendu au dit feu DELERUE la moitié de 5 cens de terre acquis par décret des hoirs Josse DELTOUR à Espière et l'avesture de 25 cens à Dottignies et a reconnue devoir 144 livres à cause de prêt.

S: Louis GLORIEU bailli de la Haverie, Jacques SANDRA de Saint Léger curateur des biens de feu Marie CARRETTE, Guillaume, Antoine, Marie Catherine et Jeanne GRULOIS de Croix enfants et héritiers de la dite.

2B30 n5/202 - 06/05/1661 (234)

D: Noël CATTEL laboureur et hôte au Pont à Bouvines et Jeanne LEMESRE sa femme auparavant veuve avec enfants de Nicolas DELANDAS.

C: (04/06/1649 Michel MAZUREL notaire) Tous.

R: Lors du contrat de mariage ci-dessus entre le dit DELANDAS et la dite LEMESRE il a été convenu que la veuve restera viagère d'une ferme sur un bonnier 4 cens au Pont à Bouvines.

S: Jacques DELOS bailli de Bouvines, Pierre DELANDAS de Louvil, François MARESCAUX de Sainghin en Mélantois et Henri GUILLAIN de Péronne tuteurs de Wallerand, David, Marie Madeleine et Françoise DELANDAS enfants de la dite LEMESRE.

2B30 n5/203 - 06/05/1661 (235)

D: Nicolas DECOURCHELLES de Lille.

C: (17/07/1645 devant les auditeurs du Souverain bailliage de Lille) Damoiselle Marguerite FREMAULT veuve de Blaise PLOUCQUET et Evrard PLOUCQUET son fils de Lille et Antoine CHOMBART fils de feu Antoine de Tourcoing.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 187 florins 10 patards par an au rachat de 3000 florins. Rente reconnue exécutoire par Oste PLOUCQUET, Isaac CRESPIEN et Damoiselle Philippotte PLOUCQUET sa femme brasseur à Lille, enfants de la dite FREMAULT.

S: Jacques DELEMASURE et Pierre NOULLET patinier et Pierre DECOURCHELLES tous de Tourcoing ayant de l'argent à payer dans la succession du dit feu Antoine CHOMBART, Arnould DELADERIERE et Jacques MALFAICT curateurs de la dite succession, Georges CASTELLAIN bailli de Tourcoing.

2B30 n5/204 - 06/05/1661 (236)

D: Philippe CARRETTE laboureur à Templeuve en Dossemer.

C: (01/12/1659 J. DECOUTRAY notaire) Antoine BOUVINE laboureur à Frelinghien fort de Louis DUTRONCQUOY de Templeuve.

R: Le second a baillé une maison sur 9 cens à Templeuve.

2B30 n5/205 - 06/05/1661 (236)

D: Jean LECLERCQ fils de Charles d'Annappes.

C: (17/01/1660 HONORE notaire) Noël LINSELLES laboureur à Annappes.

R: Le second a baillé une maison sur 2 cens à Annappes.

S: Pierre VERDIERE bailli de l'échevinage d'Annappes.

2B30 n5/206 - 06/05/1661 (237)

D: Antoine DUPIRE laboureur à Ascq.

C: (26/11/1659 Gilles Guillaume DUPONT notaire) Gilles DESPREZ fils et héritier de feu Gilbert.

R: Le second a baillé 4 cens de labour à Ascq.

S: Michel CHUFFART bailli d'Ascq.

2B30 n5/207 - 21/05/1661 (238)

D: Marie DURIEZ veuve de Philippe LEVIEL vivant laboureur à Fournes.

C: (26/10/1658 Georges DEMONCHICOURT notaire) Pierre DEBEAUSSART naguère brasseur du "Wacquet" à Wicres.

R: Le second a baillé une ferme sur 3 bonniers 1/2 à Herlies et Fromelles.

S: Pierre WILLE bailli de Fromelles.

2B30 n5/208 - 21/05/1661 (239)

D: Pierre LEROUGE et Jeanne HAZEBROUCQ sa femme, Isabelle HAZEBROUCQ et Jacques GAUWIN de Wavrin.

C: (13/09/1653 Jean BONDUEL notaire) Robert CUINGNET fils non marié de feu Pierre.

R: Le second a donné ses biens à Fournes venant de son grand-père à Robert BARBRY fils d'Antoine son filleul et neveu à charge de payer aux premiers comparants à chacun 100 livres parisis.

S: Antoine CUINGNET pour lui et comme tuteur du dit Robert BARBRY.

2B30 n5/209 - 21/05/1661 (240)

D: Frédéric BOUCHERY laboureur à Prêmesques naguère mari d'Isabeau MALAGIER auparavant veuve de Charles GROUZET fils de feu Philippe.

C: (16/12/1642 Jacques BARBRY notaire) Nicolas BILLAU fils de feu Jean, laboureur à Fournes.

R: Le second doit au dit GROUZET 200 livres à cause de prêt pour laquelle somme Jean MALANGIER s'est rendu caution. Un bien ayant été vendu à Jean PLATEL boulanger à Lille appartenant à François MALANGIER fils et héritier de feu Jean de Prêmesques.

2B30 n5/210 - 21/05/1661 (241)

D: Matias, Philippe, Augustin et Pierre LIBERT, Pierre ROUZEE et Michelle LIBERT sa femme, Nicolas STU et Françoise LIBERT sa femme et Marguerite DUTILLEUL mère et tutrice des enfants qu'elle eut de feu Hubert LIBERT, les dits LIBERT enfants et héritiers de feu Hubert LIBERT vivant fils et héritier de Michelle BLAUET à son trépas veuve de Mathias LIBERT.

C: Tous.

R: Suite au décès de leurs grands-parents leurs sont dévolus divers biens à Gruson.

S: Gilles BAUDUIN bailli de Gruson, Jean TES (plus loin TEIZE) hôte à Ascq, Ignace CLAIS de Gruson et André MAUROIT fils de Pierre de Lille.

2B30 n5/211 - 21/05/1661 (241)

D: Maître François HONORE prêtre à Esquermes.

C: (02/12/1656 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) François HONORE fils de feu Bernard, marchand chausseteur alors à Lille, père du premier comparant.

R: Le second a promis au premier, alors aux études, de lui donner 100 florins chacun an sa vie durant pour quoi il a hypothéqué la taverne "La Couronne" à Lille.

S: Jacques FRANCOIS et Antoinette LAIGNIER sa femme hôte au dit lieu.

2B30 n5/212 - 21/05/1661 (243)

D: Hugues POISSONNIER fils et héritier de feu Betreumieux, laboureur à Lorgies.

C: Tous.

R: Suite au trépas du dit Betreumieux lui sont succédés 3 cens à Salomé.

S: Jean LETURCQ bailli de la seigneurie de Coisne, Jacques LEGRAND et Hubert LEMESRE occupants.

2B30 n5/213 - 21/05/1661 (244)

D: Pierre RENNUIY fils de Pierre, laboureur à Illies.

C: (13/07/1660) Le dit Pierre RENNUIY, père, fils de feu Jean, laboureur à Illies.

R: Le second a baillé une petite maison sur 7 mesures à Illies et Wicres.

2B30 n5/214 - 21/05/1661 (245)

D: Charles Claude CARRE fils et héritier de feu maître Jacques lequel était frère et héritier de Michel CARRE et le dit Michel fils et héritier de feu Antoine.

C: (28/11/1582 devant les rewart, échevins et prévôt de La Bassée) Antoine DESCAMPS marchand à Laventie.

R: Le second a vendu une maison rue de la Vollerie à La Bassée à Jean DELESTREE marchand à La Bassée pour 300 livres de 20 sols la livre dont 200 livres restent à payer sous forme de rente héritière. Depuis la maison a été vendue à Jean PREVOST cordier à La Bassée dont il doit 150 florins faisant partie de la rente, aujourd'hui à Eloi PREVOST d'Esquermes son fils.

2B30 n5/215 - 21/05/1661 (246)

D: Alexandre DEBARGES laboureur et Antoinette DEBEAUSART sa femme de Wicres.

C: (14/06/1656 Jean DELERUYELLE notaire) Feu lors vivant Michel DESWIMAUX laboureur à Lille et Madeleine CUVELLIER sa femme.

R: Les seconds ont baillé 26 cens de labour à Wicres et Herlies.

S: Guillaume FOUCQUIET bailli de Wicres, à la dite veuve demeurant à Wazemmes.

2B30 n5/216 - 21/05/1661 (246)

D: François COLBAU Sr de Thelu demeurant à Wavrin.

C: (08/03/1661 Pierre CARPENTIER notaire) Nicolas COLBAU Sr de Liswal son père demeurant à Wavrin.

R: Le second a baillé un lieu manoir avec étable partie en briques et tuiles, jardin, arbres fruitiers, bois, prairie et fossés sur 4 bonniers à Wavrin et autres terres dont les fiefs de "Thullu" et du "Pré Despas".

2B30 n5/217 - 21/05/1661 (248)

D: Gaspard PHILIPPOT fils de feu Noël de Tourcoing.

C: (23/02/1661 Arnould DELADERIERE notaire) Jacques DELEPLANCQUE fils de feu Gilles, et Jacqueline DESCAMPS sa femme de Tourcoing.

R: Les seconds doivent 216 livres parisis à cause de prêt.

S: Georges CASTELLAIN bailli de Tourcoing.

2B30 n5/218 - 21/05/1661 (248)

D: Jérôme LEFEBVRE fils de feu Arnould et Marie LEMAHIEU de Tourcoing.

C: (04/10/1660 Philippe MASUREL notaire) Antoinette SELOSSE veuve d'Arnould LEFEBVRE de Tourcoing.

R: La seconde a baillé une maison sur 2 bonniers 6 cens à Tourcoing.

2B30 n5/219 - 21/05/1661 (249)

D: Josse ESCROART fils de feu Antoine de Croix.

C: (28/01/1660 J. CASTEL notaire) Jacques DELESPAULT fils de feu Jacques de Roubaix.

R: Le second a baillé 8 cens de labour à Croix dont une partie à l'encontre de Jean CORSIN.

2B30 n5/220 - 21/05/1661 (250)

D: Pierre DELEHETTE sergent à ce siège.

C: (29/04/1661 François DESMILLEVILLE notaire) Philippe LIAGRE fils de feu Etienne, laboureur à Houplines sur la Lys.

R: Le second devant 276 livres parisis au premier, lui a vendu deux chevaux avec leurs harnachements (erveschures).

2B30 n5/221 - 21/05/1661 (250)

D: Philippe SAUTRUVE (?) laboureur à Wicres et Marie DELEBARRE sa femme.

C: (06/04/1658 Georges DEMONCHICOURT notaire) Damoiselle Madeleine CUVELLIER veuve de Michel DESWAYMEAUX de Lille.

R: La seconde a baillé une maison sur 5 cens à Wicres qu'occupait Denis GRUSONS.

S: Jacques DELEBARRE lieutenant de Wicres et à la dite veuve de Wazemmes.

2B30 n5/222 - 21/05/1661 (251)

D: Martin LESAFFRE fils de feu Martin, censier à Wervicq.

C: (15/05/1660 Thomas BECUWE notaire à Comines) Isabeau DELEVAL fille célibataire de feu Pierre et de feu Marie LADMIRANT d'Armentières.

R: La seconde a vendu 10, 9, 6 et 5 cens de labour à Comines.

S: A la dite fille demeurant à Bailleul.

2B30 n5/223 - 21/05/1661 (252)

D: Pierre LEFRANCQ (ou LAFRANCQ) marchand à Ypres.

C: (11/01/1661 Pierre DEPOILLON notaire) Boniface CHALANCE (plus loin SALANCE) bourgeois marchand jullier à Lille.

R: Le second doit 109 livres de gros à cause de marchandise d'argenterie vendue.

S: Pierre FAUCONNIER bailli d'Erquinghem sur la Lys.

2B30 n5/224 - 03/06/1661 (254)

D: Charles DUCASTEL laboureur et hôte à Linselles et Nicolas DUTHOIT graissier à Bondues.

C: (25/04/1661 François LEFRANCQ notaire) Antoine DAEL fils de feu Jean de Bousbecque.

R: Le second pour acquitter la pleigerie des premiers pour avoir main levée des biens saisis à la requête de Jacques WILLOT dit de Pernes bourgeois de Lille prétendant paiement de diverses sommes. Le dit WILLOT ayant obtenu par jugement 230 florins, le second donne aux premiers les graisses, amendises, fiens, étrains et tous autres droits d'occupeur des cense et terres appartenant à Damoiselle Antoinette LEGENTIL veuve DESRUIELLE et autres personnes avec les avestures pour 1661.

S: Jacques CLAIS bailli de Bousbecque.

2B30 n5/225 - 03/06/1661 (255)

D: Abraham VANDENGENDÉ fils d'Isabeau VERCRUYTS de Beverwick, plus proche héritier de Richard VERCRUYSE.

C: Tous.

R: Pas le trépas du dit Richard lui sont succédés divers biens dont deux maisons à Halluin dont "L'Ecu de France".

S: Josse MOUTON bailli de la seigneurie de Péruwez à Halluin, Georges SOENE bailli de Bourgogne, Charles POL de Tourout et Jean TAINTENY hôte de "La Coupe d'or" à Lille et Pierre NAUWINCK.

2B30 n5/226 - 03/06/1661 (256)

D: Jacques NOULLET époux de Jeanne WAINON auparavant veuve de Gilles DESREUMAUX de Wambrechies.

C: (04/05/1658 MASUREL notaire) Messire Léandre DE FIENNES chevalier, Sr du Broeucq, Thieffries etc. et Madame Catherine SIX sa compagne.

R: Les seconds ont baillé au dit DESREVEAUX (sic) fils de feu Jean, laboureur à Wambrechies 5 bonniers 6 cens de labour à Wambrechies.

S: Adrien DESMADRIL bailli de la seigneurie des Wazières, Damoiselle Claude DU CHEF de la Ville veuve de Salomon MEURISSE.

2B30 n5/227 - 03/06/1661 (257)

D: Les bourgmestre, échevins et conseil de la ville de Lyet en Brabant.

C: (11/02/1655 Antoine DEBALLENCOURT dit COURCOL et Jean DELERUIELLE notaires) Robert LABBE fils de feu Charles, marchand de bêtes et boucher de la Grande Boucherie et Anne DESWAYMEAUX sa femme de Lille.

R: Les seconds doivent 786 florins de 8 patards de reste d'une obligation passée devant le dit DELERUIELLE et Michel PETIT notaires le 10/06/1653. La dite DESWAYMEAUX s'étant remariée avec Antoine PORTILLE à Lille.

S: Josse NIEULAET bailli de la seigneurie de Durmont à Halluin, Philippe MASUREL bailli de la seigneurie de Meurin à Halluin.

2B30 n5/228 - 03/06/1661 (258)

D: Messire Maximilien DE HENIN LIETART chevalier, Sr baron de Fosseux, Sr de Dion, Burgault etc. fils et héritier de feu Dame Jossine DE DION vivante épouse de messire Jean DE HENIN LIETART baron et Sr des dits lieux, fille et héritière de feu messire Gilles DE DION chevalier, baron et Sr des dits lieux qui fut fils et héritier de feu Adrien et lui-même fils et héritier de feu Adrien et de feu Dame Jeanne DALLENNES qui fut fille et héritière de feu Guillaume DALLENNES vivant écuyer, Sr de la Guiotrie (*plus loin* Geotrie).

C: Damoiselle Jeanne ROUSEL veuve avec enfants de feu Mahieu DELEPORTE.

R: La seconde ayant droit de l'argent du dit Sr de Guiotrie a fait saisir le "fief de la Guiotrie" sur 3 bonniers à Wahagnies et autres terres. Revenus depuis vendus à la criée le 10/07/1561 à Philippe CUVILLON pour 100 ans et un jour.

S: Noël HOTTIN lieutenant de bailli de Wahagnies, Nicolas DURETESTE brasseur à Wahagnies, Antoine DUQUESNE lieutenant de Camphin en Carembault, Piat DUQUESNE de Wahagnies et (blanc) CUVELLIER de Gondécourt laboureurs.

2B30 n5/229 - 03/06/1661 (261)

D: Pasquier RUJOT(?) et Marie ROGIER sa femme de Chemy, Louis DEMAY et Agnès ROGIER sa femme d'Annœullin, les dites ROGIER enfant et héritières de feu Nicolas, nièces et héritières en ligne collatérale de feu François ROGIER.

C: Tous.

R: Suite aux décès de leurs père et oncle leurs sont succédés 4 cens à Ennecourt paroisse de Camphin en Carembault.

S: Antoine DUQUESNE lieutenant de Camphin, Jean et Nicolas DESBANS frères à Ennecourt occupants.

2B30 n5/230 - 03/06/1661 (262)

D: Damoiselle Anne RENAULD veuve de Jacques CAPPON marchande tavernière à Lille.

C: (04/03/1661 Mathieu NICQUET notaire) Melchior BLANPAIN fils de feu Pierre, maître cordonnier à Lille et Marie POUILLE sa femme.

R: Les seconds doivent 1750 livres parisis à cause de marchandise de cuirs tannés vendue.

S: Jean MORTREUL lieutenant de Gondécourt.

2B30 n5/231 - 03/06/1661 (264)

D: Damoiselle Catherine FASSE veuve de Jacques VANLAERE.

C: (18/10/1644 François DEMONCHY notaire) Jean LEPIPPRE fils de feu Denis, marchand drapier à Armentières.

R: Le second doit 82 livres 1 sol 7 deniers de gros à cause de laine vendue moins 38 livres 15 sols que le second maintient avoir payé à Etienne VANLAERE.

S: Maître Gratien LEPIPPRE prêtre fils et héritier de feu Jean qui a vendu une maison.

2B30 n5/232 - 18/06/1661 (265)

D: Antoinette DESMONS veuve de Nicolas LOYSELET vivant bourgeois de Lille.

C: Tous.

R: Suite au trépas du Sr Nicolas DUJARDIN vivant prêtre chanoine, chantre de la collégiale St Pierre à Lille, lui sont succédés 2 bonniers de fief à Chemy.

S: Jacques DEBEAUVOIS bailli d'Allennes les Marais, Catherine DESMONS veuve de Denis LETURCQ, Jeanne DESMONS fille célibataire de feu Guillaume, Artus LESAIGE et Françoise BONNET sa femme, Henri DELEFOSSE et Jeanne BONNET sa femme tous de Lille.

2B30 n5/233 - 18/06/1661 (266)

D: Marie LEROUGE veuve de Louis LEPOUL de Provin.

C: Tous.

R: Lui appartiennent 4 cens 1/2 de labour à Camphin en Carembault, une maison ruinée sur 12 cens 3 quartron à Camphin, 4 cens, 2 cens 1/2 et autres terres.

S: Antoine DUQUESNE lieutenant de bailli de Camphin, Louis DELERUE, Ambroise DURIEZ, Jean MOREL, Charles LEBREUX, Philippe, Noël et Catherine MALLET.

2B30 n5/234 - 18/06/1661 (267)

D: Noël DESBIENS fils de feu Georges, laboureur à Gondécourt.

C: (12/04/1656 Jacques BOURSETTE notaire) Philibert WAYMEL laboureur à Barghes paroisse de Wattignies.

R: Le second a baillé 8 cens de labour à Gondécourt.

2B30 n5/235 - 18/06/1661 (268)

D: Jean Augustin ARONIO marchand à Lille curateur seul resté aux biens d'Augustin LAMBERTY.

C: (24/05/1646 devant les échevins de Lille) Bauduin TAYENNE (TAVERNE?) receveur des aides de sa majesté et sa femme.

R: Les seconds doivent 200 florins.

2B30 n5/236 - 18/06/1661 (268)

D: Jean et Robert CLEMENT enfants de feu Jean de Mauldre et Becq, Jean et Arnould CLEMENT enfants de feu Guillaume de Hacquenies, les quels feus Jean et Guillaume enfants de feu Jean et de feu Eve ROUPIN qui fut fille de feu Jean.

C: (28/06/1669 devant les bailli et échevins de la seigneurie de Pestrieux en la paroisse de Becquerel) Le dit feu Jean ROUPIN.

R: Le second a donné Jean et Marie ROUPIN enfants naturels qu'il avait eu et aux autres qu'il aurait (dont la dite Eve auroit depuis provenue) la cense de "Respoix" sur 7 bonniers 1/2 sans pouvoir les vendre jusqu'à la troisième génération et en cas de non descendance des dits enfants elle irait aux enfants de Jean ROUPIN fils de Jacques.

S: Guillaume WATTRIPONT mayeur de Pétrieux, Jean et Philippe CARPENTIER, la veuve Pierre MARISSAL et Gaspard DEHOST de Tournai.

2B30 n5/237 - 18/06/1661 (270)

D: Paul VANMARCKE marchand à Lille.

C: (22/03/1661 Jacques DEPARMENTIER notaire) Boniface CHALANT marchand à Lille.

R: Le second doit 36 livres 6 sols 8 deniers de gros du reste d'une lettre de change du 29/07/1660.

2B30 n5/238 - 18/06/1661 (271)

D: Thomas BUISINNE fils de feu Thomas de Seclin.

C: (23/10/1641 Jacques MUTTEAU notaire) Pierre LORTHIOIT fils de feu Martin, laboureur à Santes.

R: Le second a donné 4 cens de labeur à Santes.

S: Christophe LORTHIOIT laboureur à Santes.

2B30 n5/239 - 18/06/1661 (271)

D: Messire Fery DE LA HAMAIDE chevalier, Sr du Fay, d'Egmont etc. bailli général de la châtellenie de Lille.

C: (04/02/1654) Maître Jean LOTTIN prêtre pasteur de Provin-Bauvin pour lui et fort de Marie HERRENG veuve de Pierre WAGRE sa belle-tante de Provin.

R: Les seconds ont vendu une maison sur 2 cens 1/2 à Thumeries.

2B30 n5/240 - 18/06/1661 (272)

D: Le dit sieur Denis (*sic*, Fery DE LA HAMAIDE ?).

C: (02/12/1650) Jean PLAISANT laboureur et Albin POLLART manouvrier à Thumeries, pour lui et au nom de Philippotte DEDRUMÉZ veuve d'Albin POLLET sa mère.

R: Les seconds ont vendu une maison sur 3 cens à Thumeries.

2B30 n5/241 - 18/06/1661 (273)

D: Jean HAZE hôte et laboureur à Esquermes.

C: (23/02/1658 Claude POTTIER notaire) Charles BENTEN marchand brasseur, Antoine RAISON marchand épicier époux de Barbe CAULIER et Jérôme CAULIER marchand épicier à Lille, le dit Jérôme pour lui et au nom de Jean CAULIER son frère.

R: Les seconds ont baillé une maison sur 1 quartron à Esquermes.

S: Guillaume LAMBERT lieutenant de la prévôté d'Esquermes.

2B30 n5/242 - 18/06/1661 (275)

D: Philippe DESTOMBES fils de feu Jacques de Roubaix.

C: (25/07/1659 J. CASTEL notaire) Pierre DEHALLUWIN fils de feu Pierre, laboureur à Roubaix et Françoise LECOMTE sa femme.

R: Les seconds doivent 800 livres parisis.

S: Pierre DELESPAULT lieutenant de bailli de Roubaix.

2B30 n5/243 - 18/06/1661 (276)

D: Gilles CABY fils de feu Antoine, laboureur à Croix.

C: (28/09/1660 Maximilien LEFEBVRE notaire) Jean et Vincent CORSIN de Lille pour eux et forts de Paul CORSIN leur frère d'Ennevelin.

R: Les seconds ont baillé 26 cens 1/2 de labeur à Croix.

2B30 n5/244 - 18/06/1661 (276)

D: Antoine LEPLAT pauvriseur de Quesnoy sur Deûle.

C: (30/06/1621 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Marc AGACHE fils de feu Pierre, Philippe BOIDIN fils de feu Jacques, et Marie AGACHE sa femme, et feus, lors vivants Charles DUPUICH fils de feu Laurent, et Antoinette AGACHE sa femme.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 9 florins 7 patards 6 deniers tournois par an au rachat de 150 florins au profit des pauvres de Quesnoy. Théodore DELARUIELLE ayant acheté à Jean GUILLEBERT et Marguerite DUPUICH sa femme de Linselles un bien des dits DUPUICH-AGACHE.

2B30 n5/245 - 18/06/1661 (277)

D: Jean LESAFFRE marguillier de Quesnoy sur Deûle et Jacques LESAIGE receveur des biens de la chapelle Notre-Dame du Rosaire en l'église du dit Quesnoy.

C: (10/07/1618 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille) Marc AGACHE fils de feu Pierre, maréchal et Péronne POLLET sa femme.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente au profit de maître Philippe TOURNEMINE prêtre pasteur de Quesnoy pour 18 florins carolus 15 patards par an au rachat de 300 florins. Les dits seconds depuis morts ayant laissé Antoinette LAGACHE leur fille épouse de Charles DUPUICH depuis morte ayant laissé comme héritière Marguerite DUPUICH sa fille épouse de Jean LEGUILLEBERT de Linselles. Théodore DELARUYELLE ayant acheté un bien des dits LEGUILLEBERT-DUPUICH.

2B30 n5/246 - 18/06/1661 (278)

D: Pierre LIAGRE fils de feu Pierre, et Marguerite SEQUEDIN sa femme de Bondues.

C: (13/10/1659 MALFAICT notaire) Roland BAISEUR fils de feu Roland demeurant à Leiden en Hollande.

R: Le second a baillé une maison sur 17 cens à Bondues.

S: Robert LAMBELIN bailli de Bondues, au dit BAISEUR actuellement à Tourcoing.

2B30 n5/247 - 18/06/1661 (279)

D: Philippe BENOIT maréchal à Quesnoy sur Deûle.

C: (05/04/1660 DELETOMBE notaire) Maillard BENOIT, Thomas VANPETEGHEM époux de Marguerite BENOIT et Nicolas LEROY époux de Catherine BENOIT, tous de Quesnoy sauf LEROY de Frelinghien.

R: Les seconds ont baillé une forge à Quesnoy.

S: François MALBAU bailli de Quesnoy.

2B30 n5/248 - 18/06/1661 (279)

D: Wallerand TEIZE fils de feu Jean, laboureur et Isabeau LEPERS sa femme de Wambrechies.

C: (01/09/1660 Adrien DESMADRIL notaire) Jean SEGARD fils de feu Georges, laboureur à La Madeleine.

R: Le second a baillé une fermette sur 3 bonniers à Wambrechies.

S: Philippe DUFLOT bailli de Verlinghem.

2B30 n5/249 - 18/06/1661 (280)

D: Pasquier WARTEL laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (12/04/1660 Noël CARON notaire) Pierre PAULLEZ laboureur à Cobrieux.

R: Le second a baillé 2 cens de labour à Templeuve en Pévèle.

2B30 n5/250 - 18/06/1661 (281)

D: Damoiselle Catherine FOURNIER veuve avec enfants d'Allard THEVELIN vivant procureur.

C: (23/02/1661 Guillaume WASTIN notaire) Jacques LECOMTE et Adrien BOUREZ de Pont à Vendin curateurs judiciairement commis aux biens de Vaast BOUREZ et Jeanne HACHIN sa femme de Pont à Vendin.

R: Les seconds pour satisfaire la première du capital d'une lettre de rente de 300 florins depuis le 06/05/1628 devant le Souverain Bailliage, lui ont vendu 6 cens de labour à Pont à Vendin.

S: Nicaise LIPPENS bailli de l'échevinage de Pont à Vendin, Nicolas et Adrien BOURREZ de Pont à Vendin enfants de la dite HACHIN.

2B30 n5/251 - 18/06/1661 (282)

D: Jacques de Quart, Pierre, François et Marie DUPRETZ de Pétrieux, André GRARD et Jacqueline DUPRETZ sa femme de Pétrieux et Pierre LEHON et Isabeau DUPRETZ sa femme de Thunaugy, les dits DUPRETZ enfants et héritiers de feu Pierre et Isabeau QUINTIN.

C: Tous.

R: par le trépas de leurs parents leur est échue une fermette sur 2 bonniers et 1/2 quartier dit "Le Dragon" à Pétrieux à l'encontre des pauvres.

S: Guillaume WATTRIPONT mayeur de Pétrieux, maître Pasquier DEBLECGNY prêtre pasteur de Becquerel.

2B30 n5/252 - 01/07/1661 (283)

D: Charles Jacques DE BOCHGL écuyer, Sr d'Ascq, Acq etc.

C: Jean COUROUBLE fils d'Antoine de Flers et autres.

R: Lui appartient la "seigneurie de Rocq" à Flers et Annappes dont un bois.

S: Luc MOUCQUE bailli des Chartreux de la Boutillerie.

2B30 n5/253 - 01/07/1661 (284)

D: Martin CASTEL fils de feu Philippe, laboureur à Marcq en Baroeul.

C: (11/05/1660 A. et P. VINCRE notaires) Roland DEBAISIEUR fils de feu Roland de Leiden en Hollande, ayant des biens à Bondues.

R: Le second doit 200 livres parisis à cause de prêt.

2B30 n5/254 - 01/07/1661 (285)

D: Damoiselle Marie Anne LEFEBVRE fille non mariée et héritière de maître Jean vivant avocat postulant au Conseil d'Artois et de Demoiselle Jeanne DE HAILLY à laquelle la rente en question a été donnée en avancement de mariage par Pierre son père et Damoiselle Jeanne VALLERA sa mère fille et héritière de Damoiselle Antoinette DE SALLOMEZ veuve de Jean VALLERA.

C: (09/10/1627 devant les notaires d'Artois) Marie CUVELLIER veuve de François DANEL, maître Martin DANEL prêtre propriétaire de Haisnes, Jean DANEL et Marie LEGRAND sa femme et Antoine DANEL d'Auchy.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente vers la dite DE SALLOMEZ pour 21 florins 9 patards par an, reconnue exécutoire le 07/12/1637 par Jean GOUDOULT laboureur à Auchy lez La Bassée époux de Jean DECOURCHELLES auparavant veuve avec enfants d'Antoine DANEL.

S: Jacques FACHEAUX lieutenant de bailli de la comté d'Herlies, au dit GOUDOULT à Herlies.

2B30 n5/255 - 01/07/1661 (286)

D: Damoiselle Antoinette ROTTY veuve de Maximilien DESPATURES de Lille.

C: (14/03 Laurent SCRIECK notaire) Jean DEROUBAIX fils de feu Piat, et Anne AUBERSART sa femme de Bersée.

R: La première a baillé une ferme sur 29 bonniers 6 cens dit "Wattinette" à Nomain.

S: Michel DEROUBAIX censier de "Le Motterie" à Mouchin et à la dite AUBERSART veuve à Orchies.

2B30 n5/256 - 01/07/1661 (286)

D: Dominique HERMAN laboureur à Carnin, cousin germain et héritier de feu Jean JACQUART.

C: Tous.

R: Par le trépas le dernier de pentecôte dernière de son dit cousin lui sont succédés 3 cens de labour à Carnin.

S: Nicolas BRIDELANCE baille de Carnin, Barbe LEMESRE veuve de Guillaume BRIDELANCE de Carnin occupeuse.

2B30 n5/257 - 01/07/1661 (287)

D: Philippe DELEPIERRE laboureur à Fournes.

C: (29/04/1661 Maximilien FLAMENG notaire) Anne DELEFORTRIE fille de feu Jacques, censière "de le Val" à Aubers.

R: La seconde a baillé 9 cens 3 quartrons de labour occupés par Charles DEBEAUSSART qui doit sortir.

2B30 n5/258 - 01/07/1661 (288)

D: Gilbert ROGE de Gondécourt seul tuteur restant de Piat et Marie LEMESRE enfants et héritiers de feu Piat et de Françoise LEFEBVRE.

C: Tous.

R: Par le trépas de leurs parents sont échus aux dits mineurs 4 cens de marais à Allennes les Marais.

S: Jean PINTE lieutenant de bailli de Wavrin, Noël DELEFOSSE lieutenant de bailli d'Allennes, François HOUCQUE d'Allennes.

2B30 n5/259 - 01/07/1661 (289)

D: Damoiselle Louise DUTRIEZ veuve de Mathias LAOUST de Lille.

C: (13/06/1661 Jacques DEPARMENTIER notaire) Le sieur Bauduin TAYENNE, conseiller du roi et receveur général des aides de Lille, Douai et Orchies.

R: Le second pour paiement d'une table vendue 366 florins 13 patards 8 deniers à prendre sur une année de ses gages.

2B30 n5/260 - 01/07/1661 (290)

D: Jean DUMORTIER fils de feu Nicolas de Fromelles.

C: (31/05/1660 Pierre DELESALLE notaire) Nicolas CHOMBART fils de feu Jean de Fromelles.

R: Le second a baillé 5 cens de labour à Fromelles.

2B30 n5/261 - 01/07/1661 (291)

D: François LEPLUS laboureur à Fromelles.

C: (09/11/1660 Pierre DELESALLE notaire) Jacques LEGRAND laboureur à Guembles pays de Flandre.

R: Le second a baillé 11 cens de labour à Fromelles.

2B30 n5/262 - 01/07/1661 (292)

D: Jacques LIENART laboureur à Mons en Baroeul.

C: (13/05/1658 Jacques THERY notaire) Pierre LIENART son frère et Jeanne ROLLAND sa femme d'Ascq.

R: Les seconds doivent 265 florins de 20 patards pièce.

2B30 n5/263 - 01/07/1661 (292)

D: Nicolas BRISELANCE de Carnin.

C: (05/06/1661 Pierre COCQUEL notaire) Jean JACQUART fils de feu Jean, laboureur à Carnin.

R: Le second a donné 4 cens de labour à Carnin et l'avesture de blé et colza sur le dit lieu sous conditions de messes.

S: Dominique HERMAN de Carnin.

2B30 n5/264 - 15/07/1661 (295)

D: Jean WILLEM oncle et héritier de Marie HENNION fille de feu Antoine et de feu Péronne WILLEM morte sans hoirs, demeurant à Armentières.

C: Tous.

R: Suite au trépas de la dite nièce lui est succédée une maison ruinée par les guerres sur 10 cens à Armentières et 7 cens de labour.

S: Jean CAULLIER et Marie CORNILLOT sa femme d'Armentières, Thomas DESPATURES et Marie WAUTIER sa femme de Lille, Chrétienne WILLEM, Jean HERME et Philippe CORNILLOT tuteur de Marie Madeleine WILLEM d'Armentières.

2B30 n5/265 - 15/07/1661 (296)

D: Gaspard LOXEMAN ils de feu Charles, laboureur à Seclin et Anne MOLLET sa femme.

C: (29/03/1656 Bauduin BEHAGLE notaire) Monsieur Nicolas DUJARDIN prêtre, chantre et chanoine de la collégiale St Pierre de Lille.

R: Le second a baillé une fermette sur un bonnier 1 quartron à Burgault paroisse de Seclin et autres terres.

S: Arnould QUENIPEL de Hérrin, Philippe et Quentin DUTRIEZ de Seclin, Artus LESAIGE et Henri DELEFOSSÉ son beau-frère, Antoinette, Catherine et Jeanne DESMONS de Lille.

2B30 n5/266 - 15/07/1661 (298)

D: Jean LESECQ marchand apothicaire à Armentières.

C: (10/11/1639) Feus lors vivants Jean BOSQUILLON et Péronne ROMON sa femme.

R: Les seconds ont reconnu que comme François RENEL et Marie DENIS sa femme se sont obligés au profit du premier pour 9600 livres à cause de prêt alors qu'ils s'étaient déjà obligés vers les seconds comparants qui souhaitent donner au premier satisfaction des avancements de mariage promis à la femme du dit LESECQ fille de la dite Péronne ROMON et de feu Olivier DENIS son premier mari à la date dite.

S: Jean CUVELLIER lieutenant d'Armentières, Jean ADEUILLE(?) et Marie Catherine BOSQUILLON sa femme fille de la dite ROMON.

2B30 n5/267 - 15/07/1661 (299)

D: Albert DELATTRE laboureur à Baisieux.

C: (03/04/1658 PREVOST notaire) Sire Jean HACCART écuyer, Sr du Pontoir, naguère grand bailli de Tournai.

R: Le second a baillé la cense et terre "du Pontoir" sur 16 bonniers 1 quartier à Baisieux, parfait du bail accordé à Pierre DELATTRE son père qui doit continuer jusqu'à Noël 1658.

S: Simon ASENFFANS Sr du Pontoir de Tournai héritier du dit HACCART.

2B30 n5/268 - 15/07/1661 (301)

D: Jean DUMORTIER maître pauvriseur, Philippe LACHELIN et Martin TRACHEZ pauvriseurs d'Halluin.

C: (24/04/1480 devant les bailli et échevins d'Halluin) Christophe DESFERRET fille de Collart, et Marguerite NOLLET sa femme d'une part, et Gilles WETTHEBROICK receveur de la carité des pauvres d'Halluin d'autre part.

R: Les pauvres ont acheté 5 cens de pré derrière le moulin de Menin.

S: Messire Guillaume DU BOSQUEL chevalier, Sr des Plancques et de le Rachies, Georges SOENE bailli de Bourgogne, Jean HOVYN messenger, Jacques DUHEM, Jean DENIS, Laurent BAES et Jacques DEMOUVAUX tous de Menin.

2B30 n5/269 - 15/07/1661 (302)

D: Roger FLAMENT laboureur et Gilles DESPIERE laboureur à Fromelles tuteurs d'Anne et Françoise FLAMENG filles de feu Georges et de vivante Françoise DUHAMEL.

C: (06/03/1658 Gilles DESPIERRE notaire) Feu Georges FLAMENG fils du dit feu Georges et de feue Marie MOREL.

R: Le second a donné tous ses biens succédés par le trépas de la dite MOREL.

S; Jacques FACHEAU bailli d'Herlies, Henri STREBEL lieutenant de bailli de Fromelles.

2B30 n5/270 - 15/07/1661 (302)

D: François DUGARDIN laboureur et meunier du moulin "de le Val" à Fromelles.

C: (Gilles DUPONT notaire) Jean Adrien DU BOSQUEL écuyer, Sr du Coustre, maréchal du pays de Boulonnais demeurant à Halluin.

R: Le second a baillé au premier et à Pierre BILLAU laboureur à Fromelles 3 bonniers de labour à Fromelles.

2B30 n5/271 - 15/07/1661 (303)

D: Pierre DUFLOT laboureur à Lorgies.

C: (03/11/1658 Jacques BOURSETTE notaire) Jacques Onulphe DE BELVALLET Sr d'Hameroeul, de Lannoy etc. demeurant au dit Hameroeul.

R: Le second a baillé 7 mesures de labour à Lorgies.

S: Martin DELEBARRE bailli d'Illies.

2B30 n5/272 - 15/07/1661 (304)

D: Maître Jean DOUTREBON greffier d'aubers et Catherine LEROY sa femme.

C: (22/04/1660 devant les bailli et échevins de la pairie d'Aubers) Simon BILLAU alter en la compagnie de Monsieur SIMON dans le régiment de Monsieur DE GUE (plus loin DEGEY).

R: Le second a vendu ses droits sur les biens meubles et immeubles de ses feus parents à l'encontre de ses cohéritiers pour une maison à La Bassée et des terres autour des fortifications.

S: Jean LECOCQ sergent d'Aubers.

2B30 n5/273 - 15/07/1661 (305)

D: Hubert DE FAUCOMPRETZ maître tailleur d'habits et Martin DUVIVIER laboureur et Pasque DE FAUCOMPRETZ sa femme, frère et sœur à Lille et héritiers de feu Catherine ISERBY épouse de Martin DE FAUCOMPRETZ de Seclin leur mère et héritiers d'Hélène DE FAUCOPRETZ leur sœur fille de la dite ISERBY.

C: Tous.

R: Suite aux décès des dites leurs sont succédés la moitié d'une maison sur 1 cent à Seclin à l'enseigne "Saint Piat". Maître Pierre LEMAHIEU prêtre chanoine de la collégiale s'est ingéré il y a quelques années de s'approprier la dite moitié et de recevoir le loyer.

S: Pierre et Antoine LEMAHIEU frères et chanoines de la dite église, Jean BOUTELY occupeur.

2B30 n5/274 - 15/07/1661 (306)

D: Gherbrant Frédéric DE BERTAULT dit de Hollande père et tuteur de ses enfants et Damoiselle Cornillia Adrienne DE BERTRAUULT dicte de Hollande fille émancipé du premier.

C: (05/08/1660 Jacques DEPARMENTIER notaire) Damoiselle Catherine DE BERTAULT dite de Hollande veuve du Sr François DELEZENNE vivant marchand et bourgeois de Lille.

R: La seconde a renoncé à ses dispositions précédentes dont celle passée devant Pierre VANDERBEKEM et le dit DEPARMENTIER le 12/01/1644 et a donné à la dite Cornélie Adrienne fille aîné du premier comparant ses droits sur la moitié d'une maison à Lille rue St Maurice suite à l'accord entre la dite veuve et François DELEZENNE son fillâtre et à tous ses neveux et nièces le "fief du Sauchoir" sur 7 bonniers à Pont à Marcq et 12 cens de terre à Baisieux occupés par Pierre LABBIE.

(suite plus loin)

S: Jacques DAUCHIES de Mérignies, bailli de la Froisardrie, Pierre LEMESRE bailli de la seigneurie de Heulle, François DELEZENNES fils de la seconde à Lille.

2B30 n5/275 - 15/07/1661 (308)

D: Pierre VAROUL laboureur à Wambrechies père-grand et tuteur de Marie VAROUL fille de feu Josse et de vivante Marguerite BENOIST à présent femme de Thomas VANPETEGHEM de Quesnoy sur Deûle.

C: (07/02/1647 Philippe DELETOMBE notaire) La dite veuve.

R: La seconde a fait formoture à sa fille pour 300 livres parisis.

S: Philippe BENOIS de Quesnoy qui a acheté un bien au dit VANPETEGHEM.

2B30 n5/276 - 15/07/1661 (309)

D: Antoine WATTEL fils de feu Jean, laboureur à Wasquehal.

C: (31/05/1661 VINCRE notaire) Oste WATTEL son frère à Wasquehal.

R: Le second, en raison des services rendus, a donné une grange et une étable sur la cense "des Sautecours" à Wasquehal que le dit Antoine occupe.

2B30 n5/277 - 15/07/1661 (310)

D: Philippe BIEY fils de feu Antoine, et Barbe FOURMESTRAUX sa femme de Sain paroisse de Baisieux.

C: (09/08/1660 Bauduin VERDIERE notaire) Jean COLLETTE fils de feu Mathieu, laboureur à Fretin époux de Marie VERNIER.

R: Le second a baillé 6 cens de labour à Chéreng.

S: Mathieu CASTELLAIN bailli de Chéreng, Allard RANSON lieutenant de Baisieux et Jean COLLET fils de feu Mathieu de Fretin.

2B30 n5/278 - 15/07/1661 (310)

D: Simon DELEZENNES laboureur à Genech.

C: (04/03/1661 Antoine SIMON notaire) Simon DELANDAS laboureur à Mouchin.

R: Le second a baillé une maison à l'encontre du premier à Genech sur 7 cens.

2B30 n5/279 - 15/07/1661 (311)

D: Jacques LALLEAU soldat de la compagnie du Sr GAVELENS.

C: (12/05/1661 Pierre PLATEL notaire) Antoine DUMONT laboureur au Bercus à Mouchin.

R: Le second a vendu pour 15 livres de gros d'avesture sur 2 bonniers de blé.

2B30 n5/280 - 15/07/1661 (312)

D: Jeanne DECOCHT épouse de Floury DUJARDIN de Roubaix.

C: (07/02/1653 Jean CASTEL notaire) Tous.

R: Lors de son contrat de mariage à la dite date il a été prévu qu'elle remporterait 700 livres parisis qu'elle a apporté et autres droits.

S: Pierre DELESPAULT lieutenant de bailli de Roubaix.

2B30 n5/281 - 15/07/1661 (313)

D: Isaac et Martin BEHAGLE frères, laboureurs à Neuville et Wervicq.

C: (08/07/1661 Pierre DEPOILLON notaire) Jacques BEHAGLE leur frère marchand peigneur à Lille.

R: Le second doit 660 livres parisis à cause de prêt, ayant des biens à Wambrechies et Deûlémont venant de leurs parents.

S: Philippe QUENUTTE bailli de Wambrechies, Nicolas MALBAU bailli de Deûlémont.

2B30 n5/282 - 10/09/1661 (316)

D: Dameselle Jeanne VERDIERE veuve de Jean POTTEAU de Lille.

C: (09/03/1654 Claude POTTIER notaire) Feue lors vivante Dameselle Marguerite FARVACQUE veuve de Simon VERDIERE.

R: La seconde doit 2400 livres pour rachat de deux lettre de rente héritières qu'elle devait à Damoiselle WUYART(?) et à Gilles LHERNOULD et 1461 livres d'arrérages.

S: Nicolas VERDIERE exécuteur testamentaire.

2B30 n5/283 - 10/09/1661 (317)

D: Dame Lucrèce DE HERTAIN veuve de Messire Michel DE BUISSY chevalier, Sr de Louez etc.

C: (19/11/1625 devant des notaires royaux d'Artois) Maître Hector CUVELLIER avocat au Conseil d'Artois, procureur de haut, puissant et illustre prince Messire Louis comte DEGMONT, duc de Gueldres et Julliers, prince de Gavre... et haute et illustre princesse Dame Marie DE LEUR comtesse douairière d'Egmont, baronne de deux Aubigny...

R: Le second a créé une lettre de rente héritière de 150 florins par an au rachat de 2400 florins.

S: Messire Philippe DEGMONT prince de Gavre, comte d'Egmont, Sr de Wavrin, Armentières, fils et héritier du dit Louis pour les château de Wavrin et sa baronnie, moulin à blé conformément aux rapport et dénombrement qu'a donné Dame Marguerite comtesse DE LALLAING dame et baronne de Wavrin le 02/04/1615.

2B30 n5/284 - 10/09/1661 (319)

D: Maximilien LORFEBVRE laboureur à Roubaix, Antoine LORFEBVRE laboureur à Gamans paroisse de Fretin, Abraham LEURIDAN et Catherine LORFEBVRE sa femme de Roubaix, les dits LORFEBVRE frères et sœur, oncles et tante et héritiers de Marguerite LORFEBVRE qui fut fille et héritière de feu Bruno frère aux dits exposants.

C: Tous.

R: Suite au décès de la dite Marguerite leur est succédée une maison sur 2 cens à Roubaix.

S: Pierre DELESPAULT lieutenant de Roubaix, Jacques DUJARDIN Brasseur à Roubaix, Marie BOUCHERY sa femme auparavant veuve de Bruno LORFEBVRE.

2B30 n5/285 - 10/09/1661 (320)

D: Jean ROUSSEL marchand crassier à Lille.

C: (16/07/1661) Oste FREMAULT marchand à Lille et Jean Joseph FREMAULT de Thumesnil, paroisse de Fâches.

R: Les second doivent 89 livres 13 sols 9 deniers de gros.

2B30 n5/286 - 10/09/1661 (320)

D: Jean TEIZE hôte à Ascq.

C: (17/07/1657 Gilles LEGENTIL notaire) Maître Wallerand et maître Martin DESBARBIEUX prêtres, Damoiselle Marie DESBARBIEUX veuve de Noël HACHIN et Jean CASTELLAIN bourgeois et marchand sayeteur et seul tuteur de Jean, Wallerand et Marie CARDON enfants de feu Jean et de feu Catherine DESBARBIEUX de Lille, les dits DESBARBIEUX enfants, neveux et nièce et héritiers de feu Jean DESBARBIEUX et de feu Damoiselle Louise DELATTRE vivant bourgeois et marchand à Lille.

C: Les seconds ont baillé 28 cens de labour en trois pièces à Ascq.

S: Robert DELECOURT lieutenant de bailli de Cysoing.

2B30 n5/287 - 10/09/1661 (321)

D: Charles François SARAZIN écuyer, seigneur de Lambersart.

C: (07/01/1629 Michel MAURISSEUR notaire à Bruxelles) Dame Ernestine Florence DE CARDENACQUE demeurant à Arras veuve de Messire Chrétien SARAZIN vivant chevalier, seigneur de Lambersart, Lompret, Villers.

R: Lors du contrat de mariage de la seconde à la dite date, il a été convenu qu'elle remporterait son droit de veuve suivant la coutume de la Salle de Lille sauf la maison mortuaire.

S: Pierre BECQUART commis avec le premier aux biens du dit feu Chrétien.

2B30 n5/288 - 10/09/1661 (322)

D: Guillaume CROMBET fils de feu Allard, laboureur à Templeuve en Pévèle.

C: (08/03/1658 Jean THIBREGHIEN notaire) Péronne DESTOMBE veuve d'André CHUFFART de Hellin paroisse d'Ennevelin.

R: La seconde a baillé 3 cens de labour à Templeuve.

S: Adrien FICHEL bailli de Templeuve en Pévèle.

2B30 n5/289 - 10/09/1661 (323)

D: Chrysole POISSONNIER laboureur à Verlinghem et Marie BENTIN sa femme.

C: (01/05/1656 Gilles DESMARESCAUX notaire) Gilles POISSONNIER et Antoinette DUTHOIT sa femme.

R: Les seconds ont baillé 6 cens de jardinage et 23 cens de labour à Verlinghem et Wambrechies.

S: Wallerand LEVESQUE et Jeanne POISSONNIER sa femme auparavant veuve de Robert DELESALLE et Martin POLLET demeurant en la "cense du Metz" ayant emprins de le faire savoir à Louis POLLET son frère.

2B30 n5/290 - 10/09/1661 (323)

D: Chrysole POISSONNIER laboureur à Verlinghem.

C: (08/03/1660 Simon DEFLANDRES notaire) Antoinette DUTHOIT veuve de Gilles POISSONNIER de Verlinghem.

R: La seconde a baillé tous les hosteux, édifices et charpentages assis sur 7 cens de jardinage au lieu occupé par Jean DUMONT, Martin BOUCHERIE et Antoine DANIEL(?) et fruits des arbres.

2B30 n5/291 - 10/09/1661 (324)

D: Louis DUCASTEL et Péronne LALLAU sa femme.

C: (01/12/1656 Robert LAIGLE notaire) Jean Baptiste DRAGON écuyer, Sr de la Grande Flamengrie, des Wattines etc.

R: Le second a baillé la cense de la "Grande Flamengrie" sur 28 bonniers 1/2 à Armentières, Radinghem et environs.

2B30 n5/292 - 10/09/1661 (325)

D: Betreumieux DELAOUSSE fils de feu Vincent et Noël CASTEAU fils de Jacques tous deux de Neuville en Ferrain.

C: (23/05/1660 P. MASURE notaire) Cornille DESROUSSEAU fils de feu Arnould et Philippe DESROUSSEAU fils du dit Cornille fort de ses sœurs de Tourcoing.

R: Les seconds ont baillé 12 cens de labour à Neuville.

S: Georges SOEN bailli de la seigneurie de Bourgogne, Philippe, Françoise et Jeanne DESROUSSEAU, Antoine MOTTE et Catherine DESROUSSEAU sa femme enfants du dit feu Cornille de Tourcoing.

2B30 n5/293 - 10/09/1661 (326)

D: Gilles CARRETTE fils de feu Pierre, laboureur à Marcq en Baroeul et Guillaume DESTOMBE fils de feu Jacques, laboureur à Tourcoing tuteurs paternel et maternel de Catherine CARRETTE fille mineure de feu Jean et de feu Marie DESTOMBES.

C: (02/05/1648 Antoine VINCRE notaire) Jean CARRETTE de Marcq en Baroeul.

R: Le second a procédé au partage des biens de la dite DESTOMBES dont le second a racheté la part de la dite fille contre son entretien et 200 livres parisis.

S: Marie MONTAIGNE veuve de Jean CARRETTE mère et tutrice des enfants qu'elle en eut.

2B30 n5/294 - 10/09/1661 (327)

D: Philippe DESTAILLEUR marchand et laboureur à Wambrechies.

C: (09/12/1659 Josse DELOBEL notaire) Bauduin SALLEMBIER bourgeois de Lille.

R: Le second a baillé 25 cens de labour à Wambrechies.

2B30 n5/295 - 10/09/1661 (328)

D: Damoiselle Jeanne GOBERT fille non mariée de feu Jacques de Lille.

C: (13/07/1661 Simon DEFLANDRES notaire) Damoiselle Marie DENEUCK veuve de Jacques GOBERT, sa mère de Lille.

R: La seconde doit 600 florins carolus garantis par un bien à Comines à l'encontre des hoirs Charles DEBONNET.

2B30 n5/296 - 10/09/1661 (328)

D: Jean DELEBARRE fils de feu Toussaint, laboureur à Marcq en Baroeul.

C: (18/08/1661 Jean DELERUYELLE notaire) Noël GOUDEMAM marchand à Lille.

R: Le second a baillé 4 cens 1/2 3 verges moins de jardinage à Marcq.

2B30 n5/297 - 10/09/1661 (329)

D: Jean LAIGE marchand à Lille.

C: (26/09/1624 devant les auditeurs du souverain bailliage) Jeanne HERRENG veuve de Jacques DELEFOSSE d'Haubourdin.

R: La seconde s'est obligée au profit de Marguerite DELEFOSSE pour 6 florins 5 patards de rente héritière par an au rachat de 100 florins dont le premier a acquis droit par transport d'Isambart COISNE et la dite DELEFOSSE sa femme par acte devant Guillaume DETENRE notaire le 08/05/1638. Antoine LHERNOULD censier de "Fromez" à Hallennes lez Haubourdin ayant acheté de Jean et Nicolas DELEFOSSE enfants de feu Jean qui fut fils et héritier de la dite HERRENG, Catherine DEGRUISON veuve du dit Jean DELEFOSSE mère et tutrice d'Etienne DELEFOSSE, Philippe MAUROIT et Toussaint DEGRUISONS tuteurs du dit Etienne tous d'Haubourdin 10 cens de labour à Allennes.

2B30 n5/298 - 10/09/1661 (330)

D: Philippe DUBOIS fils de feu Jean, laboureur à Wasquehal.

C: (17/06/1661 Nicolas VINCRE notaire) Oste WATTEL fils de feu Jean de Wasquehal pour lui et comme mari de Marie DUBOIS.

R: Le second a baillé une maison sur 2 bonniers 8 cens à Wasquehal dont une partie a été achetée avec sa femme et le reste venant de son patrimoine.

S: Antoine WATTEL de Wasquehal, Pasquier PLANTEFEBVE de Frelinghien naguère mari de Jeanne DESCAMPS, père et tuteur de Jean PLANTEFEVE, Philippe DUFLOCQ de Lompriet époux de Marie DESCAMPS, Antoine, Simon et Louis DESCAMPS de Frelinghien, Jean BUTIN époux d'Antoinette FREMAULT, François et Charlotte FREMAULT et Romain AGACHE de Lille époux de Marie FREMAULT tous héritiers de feu Oste WATTEL.

2B30 n5/299 - 10/09/1661 (332)

D: Jean ROUZE fils de feu François, laboureur et Marie DESREUMAUX sa femme de Wambrechies.

C: (01/06/1660 Adrien DESMADRIL notaire) François CAPPON fort de Pierre CAPPON, de Pierre DUMORTIER et Jeanne CAPPIN sa femme, Jean LECOMTE et Marie CAPPON sa femme, Martin BAUL et Péronne CAPPON sa femme et de Catherine CAPPON célibataire, les dits Pierre, Jeanne, Marie, Péronne et Catherine frère et sœurs, ses enfants qu'il eut de Catherine RAMERY et comme tuteur avec Denis SIX de Jacques et Jean RAMERY enfants de feu Jacques, le dit CAPPON de Menin, Jean BLEUSET époux de Jeanne LENOIR fort de Jean et André LENOIR, les dits Jean, André et Jeanne enfants de feu Jean et de feu Marie RAMERY de Marcq lez Calais, Jean DELEMARE, Jacob DEFAVRE époux d'Anne DELEMARRE, les dits Jean et Anne enfants de Jean et de feu Jacqueline RAMERY de Guînes et Calais et Jean CATRIX fils de feu Jean, procureur spécial d'Isabeau RAMERY sa mère de Marcq lez Calais, les dits Isabeau, feu Jacques, Catherine, Marie et Jacqueline RAMERY enfants de feu Betreumieux.

R: Les seconds ont baillé une ferme sur 4 bonniers 15 cens compris 3 cens de jardin occupés par Jean MARCQUEZ à Wambrechies.

S: Au dit DEFAVRE de Wambrechies.

2B30 n5/300 - 10/09/1661 (334)

D: Jean PLOYART sergent à Lille.

C: (09/08/1661 François LALLIER notaire) Antoine PICQUET fils de feu Henri, laboureur et Madeleine DUBUS sa femme du hameau de la Joncquière à Mons en Pévèle.

R: Les seconds doivent 7 livres de gros 1/2 de 6 florins carolus chacune contre lesquels le premier les laisse jouir de 4 cens de labour à Le Vincourt paroisse de Mons en Pévèle, l'ayant en arrière-bail de Nazar CARON par acte de bail devant Pierre FONTAINE notaire à Bersée et arrière-bail devant Jean DELERUYELLE notaire à Lille.

2B30 n5/301 - 10/09/1661 (335)

D: Antoine DUBAR de Chéreng et Jacques DEFFONTAINE fils de feu Jean de Sain paroisse de Baisieux.

C: (23/11/1659 DUSAUCHOIT notaire) Dame Marie VANDERPORTE abbesse de l'ABBAYE DES PREZ PORCINS à Tournai.

C: La seconde a baillé 4 bonniers pris en 8 à Gruson.

2B30 n5/302 - 10/09/1661 (336)

D: Nicolas RACHENNE(?) lateur à Ostricourt et Barbe TRECA sa femme.

C: (16/12/1660 Daniel LECLERCQ notaire) Pierre DUBUS censier de la "cense de l'Abbaye de Saint Quentin d'Isle" à Sainghin en Mélançois.

R: Le second a baillé une fermette sur 9 cens à Sainghin.

2B30 n5/303 - 23/09/1661 (337)

D: Père Jean ANTHOINE prêtre et ermite à Esquermes.

C: (17/02/1659 Robert LAIGLE notaire) Père Antoine GOIZE prêtre et ermite.

R: Le second a vendu 200 florins avec l'accord de noble homme Jean Baptiste DRAGON écuyer, Sr de la Grande Flamengrie demeurant à Esquermes, tous ses droits sur l'ermitage qu'il occupait à Esquermes avec fond et héritage environné d'eau sur 1 cens appartenant au dit DRAGON.

2B30 n5/304 - 23/09/1661 (338)

D: Denis BOUCHERY fils de feu Guillaume, Maximilien DUPONT époux de Chrétienne PARENT, Jacques DELEBECQUE époux de Marguerite PARENT et Anne PARENT fille émancipée, les dites PARENT sœurs et héritières de feu Nicolas PARENT et de feu Marie BOUCHERY fille du dit Guillaume.

C: (18/04/1653 Michel PETIT notaire) Guillaume BOUCHERY fils de feu Robert, veuf de Chrétienne LEBLANCQ réfugié à Lille.

R: Le second par acte passé à Frelinghien sur la Lys le 06/11/1643 devant Jean et Philippe DELEVOYE père et fils, notaires il a procédé au partage en 5 parts égales : aux enfants de feu Jean ROUSSEL et Jeanne BOUCHERY, aux enfants de Nicolas PARENT et feu Marie BOUCHERY, à Robert et Denis BOUCHERY chacun pour une part et aux enfants de feu Roger BOUCHERY et de vivante Anne LADMIRAND sa femme pour la dernière part. Depuis ruine et détérioration par force majeure de guerre et emprinse pour fortifications de la ville d'Armentières d'une notable partie d'héritage de certaine pâture de 25 cens partagée pour 8 cens 1 verges 1/2 aux enfants de Jeanne BOUCHERY à l'encontre des enfants de Nicolas PARENT pour 8 cens 1 verge 1/2 et 9 cens 15 verges au dit Denis BOUCHERY. Le dit Guillaume souhaitant suppléer aux dommages, il a été convenu par acte en date précitée de prendre hors de la part de Jacques CORNILLOT fils de Jacques et de feu Marie ROUSSEL fille de Jean et de la dite feu Jeanne BOUCHERY à cause du trépas de la dite Marie ROUSSEL et des dits Jean et Jeanne BOUCHERY ses grands-parents, ensemble du trépas de Marguerite ROUSSEL sœur germaine de la dite Marie restée seule héritière du dit Guillaume BOUCHERY pour 1/5° de 18 cens à La Chapelle Grenier soit 2 cens au dit Denis et 8 cens aux enfants de Marie BOUCHERY.

S: Jacques CORNILLOT et Noël VANOYE d'Armentières tuteurs de Jacques CORNILLOT fils de la dite ROUSSEL.

2B30 n5/305 - 23/09/1661 (339)

D: Gilles LHERNOULD, Jean LEFEBVRE au nom de Jean DELEBARRE, Henri LEGRAND, Toussaint BARBERY, Philippe LEROY et Martin DELEBARRE naguère pauvriseur d'Aubers et le dit LEROY pauvriseur moderne d'Aubers y demeurant tous sauf le dit DELEBARRE d'Illies.

C: (12/09/1635 devant les auditeurs du souverain bailliage) Mahieu DODAINÉ fils de feu Jean, laboureur et Simone DELEBARRE sa femme d'Aubers.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente de 5 florins 12 patards 6 deniers par an au profit des pauvres, acceptée par Martin VIGNOBLE pauvriseur d'Aubers. Charles Mathieu (*plus loin* Mathieu *seul*) DODAINÉ et consorts ayant vendu un bien à Henri BROID pauvriseur.

2B30 n5/306 - 23/09/1661 (340)

D: Philippe François LEMESRE écuyer, Sr de Wailly, Blanche Maille etc. et Damoiselle Marie Marguerite DU BOSQUIEL sa femme donataire de feu Damoiselle Marie DU BOSQUIEL vivante femme de Charles DE MONCHEAU écuyer, Sr de Forestel.

C: (14/03/1647 devant les auditeurs de Douai) Les successeurs de la dite seconde.

R: La seconde a donné à la première 200 florins de rente héritière par an à elle donnée par feu Damoiselle Marguerite DE LOUVIGNIES sa mère veuve de François DU BOSQUIEL écuyer, Sr de Stradin à prendre sur sa terre et seigneurie de "la Froissardrie" à Mérignies depuis acte passé devant Pierre CARON notaire le 09/05/1631 par lequel elle a donné toute la terre, château, cense, fief et seigneurie de la Froissardrie à François et Antoine DU BOSQUEL ses fils, frères de la donatrice à condition qu'ils lui règlent la rente à partir de la mort de la dite DE LOUVIGNIES, ce qu'ils n'ont pas fait. Depuis la moitié de la seigneurie est échue aux enfants du dit feu François.

Contenu sur Mérignies, Avelin, Pont à Marcq et Fretin : un château avec bassecourt et jardin contenant (*blanc*), 8 bonniers de labour, 8 cens de pré, 12 cens de bois et labour, un fief d'un cent nommé la Froissardrie, 12 cens de pré, 8 cens de bois dit "Cardon", l'argent que doivent Mathias LEMAIRE de Fretin, Pierre DESCLOQUEMAN de Mérignies, Philippe POULTRAIN, Pierre DANIEL de Pont à Marcq, Martin FABVIER de Pont à Marcq, Jacques DAUCHY, Antoine HERBAULT de Mérignies, Jean DESPIERRE de Pont à Marcq, Jean et Antoine FRANCHOIS d'Ennevelin, François DECLERMORTIER de Mérignies, Antoine CARPENTIER de Mérignies, Jean WAUCQUIER et Antoine FRANCHOIS d'Ennetières lez Avelin et Antoine CORSIN.

S: Venant DETOURMIGNIES bailli de Mérignies, Victor DEBAILLOEUL bailli d'Avelin et Mingoval.

2B30 n5/307 - 23/09/1661 (342)

D: Jacques LOFT et Damoiselle Jean DUHAULTMEZ sa femme.

C: (30/06/1661 Martin BEECKMAN notaire à La Haye en Hollande) Gaspard Simon DE MAZAN lieutenant de capitaine réformé au service des provinces Unies drossart de la baronnie de Herstael et Damoiselle Elisabeth DUHAULTMEZ sa compagne.

R: Les seconds ont reconnu avoir eut l'administration des biens des feus Sieur et Dame DUHAULTMEZ parents de la dite DE MAZAN (*sic*) et d'avoir donné à Jacques PARMENTIER praticien à Lille le devoir d'aller devant la justice dont ressort la seigneurie du Haultmez en la châtellenie de Lille pour paiement de 3953 florins 18 patards que les seconds doivent au premier avec intérêts de 4% par an.

S: Jean POLLET occupeur de la cense "de Haultmez" à Prêmesques, Guillaume DUBOIS bailli de Pérenchies, Pierre DUBOIS bailli de Prêmesques.

2B30 n5/308 - 23/09/1661 (345)

D: François MATHON, Claude MARESCAUX et Catherine MATHON sa femme d'Hem, enfants de feu Oste MATHON et de feu Jeanne ROUSSEAU, Toussaint DEGRUISON d'Hem père et tuteur de Jeanne DEGRUISON qu'il eut de la dite Jeanne ROUSSEAU, Pierre et Philippe ROUSSEAU enfants et héritiers de feu Pierre de Willems et Forest pour eux et forts de Jean et Catherine ROUSSEAU leurs frère et sœur.

C: (31/05/1634 Josse HACHE notaire) Marguerite VINCHANT veuve avec enfants de Jacques ROUSSEAU du hameau de Forest à Ascq.

R: La seconde avait acquis avec son mari différents meubles dont elle jouissait et avant une fille nommée Françoise, aveugle, inhabile de faire quelque gain à laquelle elle désirait pourvoir à l'alimentation et éviter tous problèmes entre les enfants de Jean COUPLEU son premier mari et ceux de Jacques ROUSSEAU son second mari. Elle a donné à Jean et Gilles COUPLEU ses enfants 300 Livres, à Pierre et Jeanne ROUSSEAU autres 300 Livres et le reste à Pierre et Jeanne ROUSSEAU ou leurs enfants à condition que la dite Françoise ROUSSEAU en ait l'usufruit sans charge de dettes. Depuis la dite Marguerite VINCHANT, Pierre et Jeanne ROUSSEAU sont morts ayant enfants.
S: Françoise ROUSSEAU de Flers, Antoine LECLERCQ de Forest, Barbe FRUICT veuve de Gilles COUPLEU de Forest, Jean et Gilles COUPLEU.

2B30 n5/309 - 23/09/1661 (346)

D: Pierre BROUCQUART procureur spécial de Pierre MOREL, fils et héritier de Damoiselle Catherine BROUCQUART veuve de Jean MOREL.

C: (09/03/1644 devant les auditeurs du souverain bailliage) Feus lors vivants Antoine FIEBVE fils de feu Pasquier, charpentier et hôte et Jacqueline DUTHOIT sa femme au faubourg de la Barre à Lille.

R: Les seconds ont créé une lettre de rente vers Guillaume CUVILLON fils de feu Wallerand pour 38 florins 17 patards 9 deniers et 1/3 denier par an au rachat de 1700 florins. Le dit CUVILLON ayant vendu à la dite Catherine BROUCQUART le 01/08/1644 devant Philippe DUBOIS notaire, la dite rente échue à Pierre MOREL son fils unique héritier garantie par une maison à Lille, une autre à Lambersart ruinée par la guerre.

2B30 n5/310 - 23/09/1661 (348)

D: Maître Simon LHEURIDAN prêtre pasteur du Maisnil.

C: (07/07/1654) Tous.

R: Le premier a gouverné les biens de Joseph et Antoinette DELIEGE frère et sœur dont il a rendu compte à la dite date ayant trop payé 163 livres 8 sols parisis, la dite Antoinette actuellement mariée avec Martin RANIA à Maulde en Hainaut. Nicolas BATAILLE de Santes et Nicolas DELEFORTRIE de Beaucamps ayant acheté des biens à la dite fille.

2B30 n5/311 - 23/09/1661 (349)

D: Maître Gaspard DENOYELLES prêtre pasteur d'Erquinghem le Sec.
(07/07/1654) Tous.

R: Le premier a gouverné les biens de Joseph et Antoinette DELIEGE frère et sœur dont il a rendu compte à la dite date ayant trop payé 163 livres 8 sols parisis, la dite Antoinette actuellement mariée avec Martin RANIA à Maulde en Hainaut. Nicolas BATAILLE de Santes et Nicolas DELEFORTRIE de Beaucamps ayant acheté des biens à la dite fille.

2B30 n5/312 - 07/10/1661 (350)

D: Guillaume DELANNOY laboureur à Bousbecque.

C: (05/02/1657 Félix VINCRE notaire à Linselles) Josse et Jacques CLAIS enfants de feu Hugues, laboureurs à Roncq.

R: Les seconds ont baillé une fermette sur 3 bonniers à Bousbecque et 10 cens 1/2 de labour à Wervicq.

S: Charles CLAYS bailli de Bousbecque, les dits frères à Bousbecque.

2B30 n5/313 - 07/10/1661 (351)

D: Thomas DESCAMPS fils de feu Absalon, laboureur à Ennetières en Weppes.

C: (20/09/1661 Maximilien LEFEBVRE notaire) Pierre MONTAIGNE notaire et laboureur à Lille.

R: Le second doit 600 livres parisis.

S: Josse DENOYELLES bailli d'Ennetières.

2B30 n5/314 - 07/10/1661 (352)

D: Jean POLLET fils de feu Nicolas et Michel DELANDAS fils de feu Antoine, son neveu de Prêmesques.
C: (12/03/1660 Jacques DEPARMENTIER notaire) Le Sr Nicolas GRASSIS procureur spécial de Damoiselle Catherine et Françoise DESTROS dit HAULTMEZ demeurant à Maastricht.
R: Le second a baillé la "cense du Haultmez" à Prêmesques sur 25 bonnier 1 cent 63 verges.
S: Guillaume DUBOIS bailli de Pérenchies, Pierre DUBOIS bailli de Prêmesques.

2B30 n5/315 - 07/10/1661 (353)

D: Antoine ROUSE brasseur à Marcq en Baroeul pour lui ayant 18 cens à Marquette.
C: (30/09/1659 Erasme DELOS notaire) Philippe Jean BRIDOUL fils de feu Hippolyte, soldat volontaire de la compagnie du comte de BRUAY.
R: Le second a baillé au premier et à Jacques DUROTZ hôte à Marquette les dits 18 cens que le dit DUROTZ lui a cédé.
S: Guillaume BRIDOUL bailli de Marquette, Jean François BRIDOUL son frère.

2B30 n5/316 - 07/10/1661 (354)

D: Balthazar LAMBELIN bailli d'Halluin.
C: (06/05/1660 devant les bourgmestre et échevin du lieu) Mathieu CASTELLAIN séquestre de la terre et baronnie d'Halluin appartenant à son excellence le prince de CHIMAY.
R: Le premier est resté le plus offrant pour le bail de la "cense de le Becque" à Halluin sur 39 bonniers compris deux bonniers à prendre hors de plus grande masse occupée par Jean GHESQUIERE d'Halluin.
S: Hippolyte GHESQUIERE bourgmestre d'Halluin, Josse NIEULAET greffier d'Halluin.

2B30 n5/317 - 07/10/1661 (355)

D: Jean Marie DELAPORTE veuve avec enfants de Jean François DELOGHEHAGEN vivant écuyer, Sr d'Inghelmet, Desreumaus etc.
C: Tous.
R: Suivant la coutume de Lille une veuve jouie la moitié des biens de son mari sa vie durant dont le quart du "fief de la Tannerie" à Watrelos à l'encontre de Sr François DE PETITPAS Sr de Warcoing et Demoiselle Annelberghe DE LOGENHAGEN sa compagne et les héritiers de feues Damoiselles Marguerite et Barbe PETITPAS, la moitié de la "seigneurie de Waringhen" à Roncq avec lieu manoir sur 3 bonniers 12 cens occupés par François LEPOUTRE laboureur à Roncq et la cense de "Tannerie" occupée par Jacques FAUVACQUE laboureur à Watrelos et Catherine LAMBELIN sa femme, le "fief de Bersin" sur 28 cens à Sainghin en Mélantois naguère occupé par Thomas DELEMARRE.
S: Messire Jean Baptiste DE LANNOY chevalier, Sr des Pret et tuteur des enfants du dit feu Sr D'INGHELANDT à Lille.

2B30 n5/318 - 07/10/1661 (357)

D: Jean DELOBEL chirurgien à Wavrin.
C: (25/08/1661 J. BONDUES notaire) Piat GLAU (plus loin GLORIAN) fils de feu Pierre, laboureur à Allennes les Marais.
R: Le second a baillé une maison sur 3 cens.

2B30 n5/319 - 07/10/1661 (357)

D: Maître François DUBIEZ hôte de la taverne "Le Saulmon" à La Bassée.
C: (01/02/1661 J. DELESPERRE et les échevins de Pont à Vendin) Claude MARTIN et Marie BACHELET sa femme taverniers à Pont à Vendin.
R: Les seconds ont baillé la taverne "Rouen" qu'ils occupent à Pont à Vendin dans laquelle il n'a toujours pas pu entrer.
S: Nicaise LIPPENS bailli de Pont à Vendin.

2B30 n5/320 - 07/10/1661 (359)

D: Jacques SIX fils de feu Antoine, laboureur à Roncq.

C: (18/08/1661 Philippe MASUREL notaire en présence de Denis DESROUSSEAUX et François DESTOMBES) Jacques DELANNOY de Bondues, Noël DESCAMPS de Tourcoing, Denis DERVEAU fils de feu Josse et Jean BILLET fils de feu Pierre de Roncq en la taverne du "Blan Four" à Roncq tous héritiers de feu Marguerite WAIGNON vivante veuve de Jean DELANNOY, ils ont baillé une maison sur 21 cens à Roncq que le premier occupe actuellement.

S: Jacques DELETOUR bailli de Roncq et Warenguien, Denis DERVEAU et Marguerite DELESPIERRE sa femme, Noël DESCAMPS et Jeanne DELANNOY sa femme et Marguerite DELANNOY veuve de Pierre CARTON de Tourcoing.

2B30 n5/321 - 07/10/1661 (360)

D: Philippe LANSEL, Gérard DUPONCHEL et Anne LANSEL sa femme de Templeuve en Pévèle, enfants de feu Adrien LANSEL et de feu Marguerite OLLIVIER.

C: (04/11/1614 Christophe DEDAMPS notaire) Tous.

R: Suite aux dispositions de Pierre OLLIVIER et Catherine DUTHILLOEUL leurs grands-parents ils ont 2 cens de labour à prendre en 5 cens à Templeuve donnés à la dite Marguerite OLLIVIER qui en a vendu le droit à feu Nicolas CABIT actuellement à Jacques MARISSAL et Catherine CABIT sa femme et Françoise CABIT enfants du dit Nicolas alors que la dite Catherine n'avait pas le droit de vendre suivant le dit acte.

2B30 n5/322 - 07/10/1661 (361)

D: Jean WARLOP de Comines et Antoinette WARLOP femme d'André GHESQUIERE et auparavant veuve de Simon LAMBIN de Deûlémont.

C: (26/02/1661 François LEFRANCO notaire) Catherine LAMBIN veuve de Georges WARLOP leur mère de Comines.

R: La seconde a donné aux dits Jean et Antoinette WARLOP quatre pièces de terres à labour à Comines.

S: Louis LECLERCQ bailli de Comines et à la dite mère.

2B30 n5/323 - 07/10/1661 (363)

D: Germain VEUGLE brasseur et laboureur à Quesnoy sur Deûle.

C: (19/01/1656 Etienne François LORFEBVRE notaire) Damoiselle Marie DEVEUGLE veuve de Jacques GOBERT et mère et tutrice des enfants légitimes qu'elle en a eut, demeurant à Lille.

R: La seconde a baillé 4 bonniers de labour à Quesnoy.

S: Guillaume DUBOIS bailli de la comté de Motterie.

2B30 n5/324 - 07/10/1661 (364)

D: Philippe DELAVAL dit Mario, hôte et marchand au Maisnil en Weppes.

C: (12/09/1661 Jacques ERNOULD notaire) Anne COUSTENOBLE fille célibataire de feu François d'Erquinghem sur la Lys.

R: La seconde a baillé 3 cens 1/2 de labour au Maisnil.

S: Nicolas CAILLETZ bailli du Maisnil.

2B30 n5/325 - 07/10/1661 (364)

D: Marin COUSTENOBLE de Lille ayant droit par transport de Maximilien DELAGRANGE écuyer, Sr de Leers demeurant à Lille pour lui et fort de Jean Jacques DELAGRANGE écuyer son frère d'une rente à l'encontre d'Antoine COURCOL dit BAILLENCOURT pour la moitié.

C: (20/01/1612 devant les auditeurs du souverain bailliage de Lille) Guillaume GILLES fils de feu Antoine.

R: Le second a créé une lettre de rente au profit de Damoiselle Jeanne BLONDEL veuve de Jean DELAGRANGE vivant licencier es lois Sr de Nédonchel pour 31 florins 5 patards par an au rachat de 500 florins carolus, reconnue exécutoire le 05/11/1649 par Guillaume GILLS fils et héritier du dit feu Guillaume d'Erquinghem sur la Lys.

2B30 n5/326 - 07/10/1661 (365)

D: Allard RAS laboureur et cabaretier à Genech.

C: (16/07/1661 Pierre TREHOULT notaire) Salomon DELANDAS de Mouchin.

R: Le second a baillé 9 cens de labeur à prendre en 18 à l'encontre de Louis DELANDAS et Jacques MOUCQUE à Fourmes paroisse de Genech.

2B30 n5/327 - 07/10/1661 (366)

D: André RAS laboureur et hôte à Genech.

C: (31/08/1661 François DELANNOY notaire) Jacques MOUCQUE laboureur à Mouchin.

R: Le second a baillé 4 cens 1/2 de labeur pris en 18 cens à Genech.

S: Philippe BUIGNET bailli de Genech.

2B30 n5/328 - 07/10/1661 (366)

D: Jacques RAS laboureur et brasseur à Genech.

C: (16/07/1661 Pierre TREHOULT notaire) Jean DASSONNEVILLE laboureur et censier à Mouchin.

R: Le second a baillé 12 cens de labeur à Genech à l'entre d'André ROUSSEL à cause de sa femme.

S: Philippe BUIGNET bailli de Genech.

2B30 n5/329 - 07/10/1661 (367)

D: Jean DELAOULTRE et Jeanne GADENNE sa femme d'Ascq.

C: (21/08/1659 Gilles LEGENTIL notaire) Maître Wallerand DESBARBIEUR prêtre et Damoiselle Marie DESBARBIEUR veuve de Noël HACHIN de Lille pour eux et comme administrateurs des biens appartenant à Jeanne, Wallerand et Marie CARDON enfants et héritiers de feu Jean et de feu Damoiselle Catherine DESBARBIEUR.

R: Les seconds ont baillé 15 cens de labeur à Ascq.

S: Pierre RICQUILLART de Lille aussi administrateur.

2B30 n5/330 - 07/10/1661 (368)

D: Mathieu CAMBIER marchand brasseur de Lille.

C: (27/06/1659 Jean Baptiste LEGENTIL et Simon DESAINS notaires à Lille) Wallerand HERRENG fils de feu Pierre et d'encore vivant Catherine CARPENTIER, hôte à Lille et Marguerite MACCART sa femme présentement hôte à Allennes.

R: Les seconds doivent 748 livres parisis à cause de livraison de boisson.

2B30 n5/331 - 07/10/1661 (369)

D: Jean Baptiste RAMERY bourgeois et marchand à Lille.

C: (26/06/1659 Jean SCRIECK et Luc MOUCQUE notaires) Romain RAMERY son fils.

R: Le second désirant embrasser la vie religieuse sous les ordres de séraphique père Saint François de l'Ordre des pères Capucins et depuis a fait ses vœux donnant tous ses biens à son père mais étant en difficulté avec Albert DELEZENNE licencier es lois, Damoiselle Jacqueline DELEZENNE veuve de Jean WILLEMIN, Bauduin SALLEMBIER et Damoiselle Marguerite DELEZENNE sa femme et François DELEZENNE bourgeois de Lille, les dits Albert, Jacqueline et Marguerite oncle et tante et le dit François cousin germain du dit Romain RAMERY présentement frère Joseph Marie de Lille fils du dit Jean Baptiste et de feu Damoiselle Françoise DELEZENNE à raison de la disposition faite par sa dite feu mère devant Jacques DEPARMENTIER notaire le 28/08/1637 au profit des dits DELEZENNE au cas du trépas de tous ses enfants dont une maison sur 2 bonniers à Wambrechies à prendre contre le dit Albert occupée par Nicolas LERNOULD et le "fief du Rozier" sur 4 bonniers entre les portes St

Maurice et La Madeleine occupé par les héritiers de feu Simon MATHON. Après accord aux dits DELEZENNE appartiendra le dit fief et au premier comparant la moitié de la maison à Wambrechies.
S: Victor DELOS bailli d'Herseaux.

2B30 n5/332 - 07/10/1661 (371)

D: François DELNESTE fils de Nicolas et Perpétuelle GHESQUIERE sa femme de Camphin en Pévèle.

C: (15/04/1660 André GREMIER notaire) Anne LESAFFRE veuve de Philippe GESQUIERE de Camphin.

R: La seconde a baillé une maison sur 12 cens.

S: (blanc) MARESCAUX lieutenant de Cysoing, Jean DOUDELET et Martin COGNEAU curateurs des biens de Philippe GHESQUIERE et Anne LESAFFRE.

Christophe YERNAUX, 2013

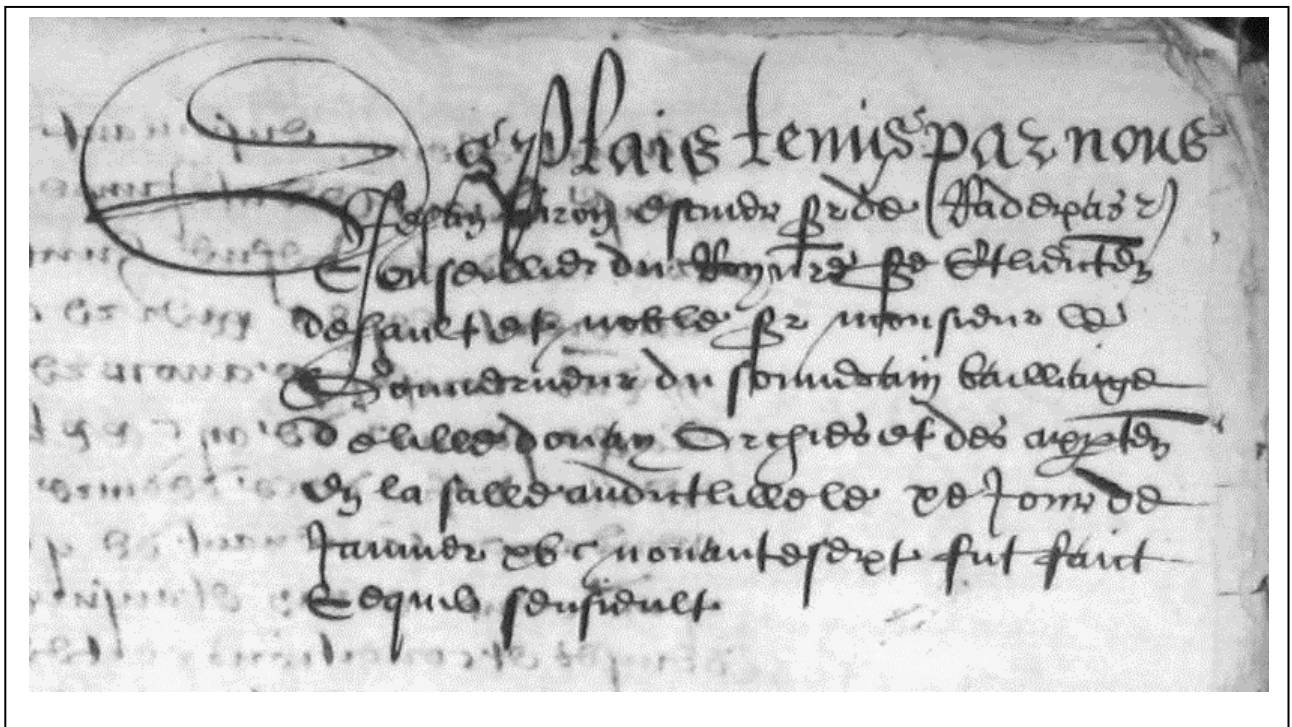


TABLE DES NOMS DE PERSONNES

ABATTO n4/121
 ABBAYE DES PREZ PORCINS n5/301
 ABBIETTE n1/1289
 ACCART n4/195
 ACCOLET n4/42
 ACCOLLET n1/872
 ACQUART n1/755
 ADAM n2/19/75/79, n3/79/148/149,
 n5/164
 ADAN n1/658
 ADEUILLE n5/266
 AERTS n4/69
 AGACHE n1/1114/1451/1452/1647, n3/12,
 n5/82/244/245/298
 AGAICHE n4/25
 AGAIGES n1/782
 AHAGE n1/1508
 AHAIGE n1/17/552/1123/1245/1306/1699
 n4/75/89, n5/158
 AHAIGES n1/377/1365
 A LA TRUYE n3/22, n4/44, n5/105
 ALATRUYE n1/383
 ALLARD n1/276
 ALLAUWE n1/455/1106
 ALLAVAIN n1/776/941/1318
 ALLAVANNE n4/08
 ALLEE n1/214
 ALLERAN n1/169
 ALLIAME n3/20
 ALLIANNE n4/43
 ALLOE n1/507/952, n4/42
 AMAND n1/1057
 ANDRIES n4/155
 ANDRIEU n3/68
 ANTHOINE n5/303
 APOURCHEAULX n2/09
 APOURCHEAUX n4/161
 ARCQUINGHEHEM n1/1364
 ARNOULD n2/41, n4/36/120, n5/149
 ARONIO n5/235
 ARTHUS n1/1228
 ARTS n5/72/92/100
 ASENFFANS n5/267
 AUBERSART n5/255
 AUDENT n1/01/55/996/1277/1288
 AUPATIN n1/910
 AUPATTIN n1/1327/1425
 AUPOING n1/574/706
 AUSINS n1/570
 AUXESCACHES n1/362
 AWERAN n1/169
 BA... n1/1262/1267
 BACCART n5/105
 BACCLE n1/165
 BACHELER n1/988
 BACHELET n4/52, n5/319
 BACHY n1/1080/1102
 BACLER n1/1101/1661/1709
 BACLES n1/1177
 BACQUART n1/1043/1156, n2/70
 BACQUELER n1/780
 BACQUELET n3/96
 BACQUELLER n1/1439
 BACQUET n4/112, n5/38/39
 BAES n1/688, n5/268
 BAESBANQC n4/85
 BAIART n1/380/750/1228/1394/1596,
 n2/32

BAICLER n1/780
 BAILLENCOURT n5/325
 BAILLET n1/210/392/450/503/585/1134/
 1270/1376/1398, n3/130
 BAILLEUL n3/13
 BAILLOEUL n5/12/133
 BAIS n1/617
 BAISEUR n5/246
 BAISIEU n3/71
 BAJEU n5/47
 BALLENGHIEN n3/150
 BALLET n1/56/1022/1037/1705
 BALLURO n1/72
 BALTUS n1/790
 BAME n3/86
 BAPALMES n1/959
 BARAINE n1/289
 BARAT n1/1602
 BARATTE n3/30
 BARBAIZE n1/504
 BARBE n1/1536, n2/75, n4/07/20/76/122
 n5/305
 BARBERY n1/494/790/1025/1188/1230
 BARBIEUR n3/34
 BARBIEUX n1/250/1577/1580
 BARBION n1/159/1375, n2/52/57/71,
 n3/09/76/130/131, n4/18/19,
 n4/32/83, n5/55/208/209
 BARBRY n1/616
 BARE n1/865
 BAREL n1/672
 BARINE n1/289/298
 BARINNE n1/1375
 BARISSSEL n4/18
 BARIZEL n1/832, n2/30
 BARRAT n3/78, n5/179
 BARRATTE n3/69
 BARRE n1/198/500
 BARRON n1/623/870, n3/32
 BARTIER n1/511, n3/132
 BASSECOURT n2/50
 BASSEE n1/1673
 BASSET n5/195
 BASTINCK n1/1079/1184/1255/1266/1386/
 1451/1452/1713, n4/49,
 n4/50, n5/114/310/311
 BATAILLE n1/1165
 BATEAU n5/24
 BATTEUR n4/19
 BAUCHET n1/1253
 BAUDART n5/193
 BAUDIN n1/727/807
 BAUDOUL n1/122/720/1052/1215/1519/
 1520, n4/21/49, n5/13/22,
 n5/42/85/138/210
 BAUDUIN n1/405/624/1281/1389/1601,
 n5/172
 BAUE n2/72
 BAUET n2/103
 BAUFNE n5/299
 BAUL n1/779, n5/56
 BAUVIN n1/298, n5/115
 BAUWET n3/70/137
 BAVE n2/25/37, n3/75, n5/14
 BAYART n5/41/52/53
 BEAUQUESNE n1/457
 BEAUREPAIRE n1/332/478/792/865, n2/40
 BEAUVENTRE n1/880
 BECHELER n4/124, n5/104/113
 BECOURT n1/82/100/283/423/1042/1053/
 1143/1307/1494, n2/14,
 n2/62/94, n4/81, n5/18/287

BECQUEL n2/33
 BECQUET n1/489/1705, n3/54/55,
 n4/38/88/135/161, n5/139
 BECUWE n5/78/222
 BEECKMAN n5/307
 BEGART n1/399
 BEGHIN n1/29/182/606/816/844/859/
 1030/1127/1220/1289/1397,
 n2/35, n4/23, n5/35/186
 (voyez BLEGIN)
 BEHAGHE n2/17, n4/193, n5/55
 BEHAGLE n1/22/174/346/382/873/906/
 1464/1467, n2/21/54, n3/164,
 n4/38, n4/194, n5/159/265/281
 n5/193
 BEHAGUE n1/1134/1185
 BELTREMIEU n5/83
 BENAU n3/131
 BENNEKIN n1/723
 BENNET n5/275
 BENOIS n5/275
 BENOIST n1/1483, n5/247
 BENOIT n5/241
 BENTEN n1/1466, n2/63, n5/289
 BENTIN n3/65
 BERGHEL n1/112/278/433/471/662/671/
 754/797/1093/1354/1487,
 n1/1537/1602, n2/10,
 n3/101/123/124, n4/49/50/52,
 n4/110/111, n5/06/73/127
 BERNARD n1/671
 BERNART n1/853
 BERNISSE n1/817
 BERTEN n5/06
 BERTHE n1/503/584/728/880/1190
 BERTOUL n2/24, n4/116
 BERTRAND n1/1290/1314/1315
 BERUISSE n1/280/1355/1683
 BETTE n1/698, n5/185
 BEUDART n5/173
 BEUVET n5/12
 BIEN n5/18
 BIERRE n5/277
 BIEY n2/66
 BIGOTTE n1/201/241/244/267/287/305/
 689/928/1037/1278/1288,
 n1/1305/1354/1673, n2/34/72,
 n3/38, n4/152/177, n5/61,
 n5/186/209/270/272
 BILLAUD n5/40
 BILLAUT n5/40
 BILLET n1/818/1216/1219/1541,
 n3/49/99, n4/45, n5/320
 BILLON n3/10
 BILLOT n1/668
 BILLOUE n3/78
 BILLOUET n1/564
 BINART n1/454/456/833/1021
 BINAULT n1/1172
 BISCOP n3/86/136, n4/77
 BLANCART n1/496
 BLANCQUART n1/11/38/189/332/507/564/605/
 696/783/1036, n3/139,
 n4/22, n4/117
 BLANPAIN n5/230
 BLAUART n2/27, n3/167, n4/90/129/179,
 n5/158/171
 BLAUET n5/210
 BLAUWART n1/342/626/859
 BLEGUIN n1/869
 BLERVACQUE n1/1112
 BLEUSET n5/299

BLOCQUEL n3/125/127/157, n5/188
 BLOCQUET n3/127
 BLOME n5/98
 BLOMME n3/71, n5/127/163
 BLONDE n4/135
 BLONDEL n1/681/744/745/1109/1193,
 n4/98/139/156/194, n5/325
 n1/926/927/1014/1166/1515,
 n2/18
 BLONDIN n1/1019
 BLONDINAU n1/1215
 BOBY n1/659
 BOCHART n3/131, n4/32
 BOCQUILLON n4/02
 BOEZ n1/178/430/453/583/615/1074/
 1245/1309, n2/70, n3/79,
 n4/02, n4/51, n5/244
 n2/59/67, n3/151/152, n4/63
 n1/1580
 BOLLE n1/945
 BOLLIN n4/73, n5/71
 BONAVENTURE n2/19
 BONDUEL n1/40/474/1115/1154/1489/1526
 /1581, n2/38/62, n5/208
 n5/318
 BONNAVENTURE n1/1006/1033
 BONNEAVENTURE n1/1006/1033
 BONNECHANDEILLE n4/166
 BONNECHANDELLE n1/386
 BONNEHEM n1/506
 BONNEL n1/1308, n5/78
 BONNES FILLES n5/133
 BONNET n1/538/855, n3/150, n5/232
 BONNIER n1/948, n3/94, n4/170
 BONN ENFANTS n1/123
 BONTE n1/820/912/1140/1545/1636,
 n2/103, n3/122
 BONVARLET n1/157/590/885
 BONVOISIN n1/659/811
 BOSQUILLON n1/179/180/403/469/942/1284/
 1285/1578, n5/266
 BOTTEAU n1/1518
 BOTTEMAN n1/877
 BOTTIN n1/213/235/509/718/742/897
 BOUCGHERY n1/1378
 BOUCHART n1/1710
 BOUCHE n1/619/1601/1611/1618, n3/168,
 n4/15/146, n5/18
 n5/61/290
 BOUCHERIE n1/13/81/328/335/336/337/338/
 339/340/388/473/626,
 n1/1164/1169/1535/1549,
 n5/18/209/284/304
 n4/158
 BOUCHIE n1/62/360/1117/1126/1248/1393
 BOUCHIER n1/718/1040
 BOUCHIN n1/299/484/1025
 BOUCQUENOIS n3/103
 BOUGNON n1/604, n3/71, n5/62
 BOUILLET n4/172
 BOULENGIER n1/723
 BOULLENGIER n5/83
 BOULLET n1/1077
 BOURDON n1/06/159/197/230/238/719/751
 BOUREL /752/1080/1148/1545, n2/94
 n5/250
 BOUREZ n1/05/10/116/403/497/851/887/
 1110/1252/1355/1650,
 n5/26
 BOURGOGNE n4/140
 BOURGOIS n3/10, n4/190
 BOURIGNON n3/119

BOURLA	n4/154	BRUIANT	n3/77
BOURLENS	n1/1215	BRUIERE	n4/25/154
BOUROGNE	n4/140	BRUNEAU	n1/187/385/964/1477, n3/71/159, n5/20
BOURREZ	n5/250	BRUNEAUX	n4/58
BOURSETTE	n1/1150, n3/08/42/52/73/142, n4/133/179, n5/11/24, n5/119/234/271	BRUNEL	n1/292/338/390/575/749/855/ 1037, n5/94
BOUSETTE	n5/22	BRUNET	n1/1443
BOUSSEMARE	n1/147/271/291/431/439/473/ 493/499/500/689/699, n1/867/894/1173/1305/1306/ 1428/1672, n3/148	BRUNIN	n1/143/770/1462/1550/1551
BOUSSEMARRE	n3/171	BRUNNIE	n1/609
BOUSSEMARY	n3/64	BRURINNE	n1/325
BOUTELY	n5/273	BRUYANT	n3/77
BOUTILLIER	n3/01	BUCQUET	n1/121/180/245/710/711/712/ 851/911/1395/1478, n4/148
BOUTON	n1/1653	BUIGNET	n1/1687, n5/28/328
BOUTRY	n1/167/345/358/409/415/690/ 845/992/1033/1137/1159, n1/1254/1285/1630/1688, n3/144/172, n4/166, n5/56, n5/196	BUINGNET	n5/327
BOUVIER	n1/1372, n4/122, n5/167	BUISINE	n1/06/300/382/489/651/753/840 /975/1232/1278/1279, n1/1464/1476/1524/1536/1597/ 1635/1637/1639/1652, n1/1659/1680, n2/03, n3/33/38, n4/34, n5/40/114
BOUVINE	n5/204	BUISINNE	n1/799/895/1186/1249, n3/22/38, n5/238
BOXHORN	n1/1497	BUISOT	n1/1704
BRABANT	n1/67/87/459/644/752/866/878/ 885/894/900/1180/1383, n1/1590, n2/37	BUISSERT	n4/44
BRACKELMAN	n4/140	BULLU	n1/1541
BRACONNIER	n1/502	BULTEL	n1/203
BRACQUART	n1/123	BUMART	n4/85
BRACQUELIX	n4/79	BUNGNET	n5/117
BRAEM	n1/103/117/159/416/467/469/ 495/517/547/569/605/847, n1/884/1246/1311/1345/1554/ 1648, n3/10/63, n4/149, n5/26	BUOIS	n4/04
BRAEME	n1/874	BURETTE	n1/59/162/497/668/812/842/ 1332/1339/1354/1439/1493, n1/1643, n4/81, n5/114
BRAICQ	n2/19	BURIEEER	n1/721
BRAME	n1/984/990	BURIER	n1/1112, n5/30
BRAS	n1/957/1559	BUS	n1/184, n3/71
BRASME	n1/181/1084	BUSCAILLE	n1/209/704/1120
BRASSART	n1/27/104/841, n3/01, n4/48	BUSQUET	n5/05
BRAY	n3/40	BUTIN	n5/298
BRAYDA	n4/108	BUTTIN	n1/382, n5/158
BRAYDE	n5/112	CABILLAU	n1/420/436
BRDOUL	n1/1260	CABIT	n1/09/398/798/1445/1454, n4/70, n5/321
BREBION	n5/75	CABOCHE	n5/04
BRESOUL	n1/595/596/879/1508/1662/1663	CABY	n1/1021, n3/102/143, n5/153/243
BRETON	n1/434/1100/1410/1688, n2/22, n3/131, n4/64/106/172, n5/195	CACQUANT	n3/81
BREUWART	n1/88	CACQUET	n1/479
BRICQUET	n1/1294	CADO	n4/118/175, n5/184
BRIDELANCE	n4/134, n5/256	CAHU	n1/357/995
BRIDOUL	n1/48/496/576/645/707/870/ 1258/1259, n2/04, n3/71, n4/05, n5/186/315	CAIGNEL	n1/1411
BRIERE	n4/154	CAIGNY	n3/140
BRIET	n1/286/1039/1707, n5/165	CAILLAU	n1/1524
BRIEZ	n5/165	CAILLE	n5/194
BRIGODE	n3/95	CAILLEAU	n1/1362
BRISELANCE	n1/592/714/1288, n3/43, n4/57, n5/263	CAILLEAUX	n1/1219
BRISSE	n1/1215/1263	CAILLET	n1/487, n2/102, n3/57
BRIX	n1/934/935	CAILLETZ	n5/324
BROID	n5/305	CALCAN	n5/01/197
BROIDE	n5/93	CALLAU	n1/275
BROUCQUART	n5/309	CAMBECQUE	n1/1367
BROUSSEN	n4/90	CAMBIER	n1/107/217/376/598/647/848/ 933/1109/1373, n2/40/65, n3/104, n3/114/176, n4/32, n5/76/94/95/133/172/330
BROUSSON	n4/90	CAME	n5/108
BRUAY	n5/315	CAMPRET	n2/67
		CANDELE	n1/222/223
		CANIPEL	n1/1645
		CANSIE	n1/459
		CANTILLON	n5/81
		CAPELLE	n2/98

CAPPEAU	n4/82	CATTEAU	n4/136
CAPPEL	n4/17	CATTEL	n5/202
CAPPELIER	n4/129	CATTRIE	n1/281/1446
CAPPIN	n1/422, n5/299	CAUCHETEUR	n1/175/653/1322
CAPPON	n1/438/586/698/750/855/858/ 933/993/1037/1069/1071, n1/1251/1447/1516/1579/1686, n2/40/74, n5/16/60, n5/160/230/299	CAUDRELIER	n1/501/1000/1040/1220, n2/65, n3/78/147, n4/11, n4/149 n2/08
<i>CAPUCINS</i>	n4/62	CAULDRON	n1/667
CARBONNEL	n1/129	CAULET	n4/197, n5/76/241
CARDON	n1/74/75/116/268/564/617/741/ 838/990/1000/1105/1111, n1/1228/1509/1529, n2/31/37/53, n3/71, n4/22, n5/16, n5/18/98/286/329	CAULLE	n1/756
CARE	n3/86	CAULLET	n1/578/579/580/760/855/1711, n3/171, n4/90
CARLE	n1/747/1281	CAULLIE	n1/10
CARLIE	n2/40	CAULLIER	n1/87/105/218/381/426/551/911 /950/1050/1144, n2/94, n4/44, n4/197, n5/264
CARLIER	n1/288/300/852/894/1004/1269/ 1471/1595/1616, n2/28, n3/74, n4/29/119/180/185, n5/25/78	CAUSSE	n5/06
CARNAIGE	n1/1432	CAUWET	n1/1591
CARNES	n3/27	CAZIER	n1/60/297/499/630/631/886/ 1148/1693, n4/52/190
CARNOYE	n1/1018, n4/27	CEUILLE	n2/32
CARON	n1/477, n2/04/90, n3/25/26/78/160, n4/01/106/110/141, n5/151, n5/249/300/306	CHALANCE	n5/223
CARPENTIER	n1/116/236/314/353/472/489/ 559/560/718/893/915, n1/916/985/1163/1467/1473/ 1492/1582/1662, n2/33/77, n3/37, n4/56/129, n5/23/55/194/216/236/306/330	CHALANT	n5/237
CARRE	n5/214	<i>CHAPITRE DE L'EGLISE COLLEGIALE DE SAINT</i>	n1/1388
CARRETTE	n1/65/1102/1663, n3/140, n4/78, n5/56/171/201/204, n5/293	<i>CHAPITRE NOTRE-DAME DE TOURNAI</i>	n1/1379
CARRON	n1/1569/1570, n2/80	CHARLAT	n1/121
CARTON	n1/47/836/954/962/1185/1302, n2/62, n3/46/133, n5/320	CHARLEM	n1/1264
CASIER	n4/04/178	CHARLES	n1/179, n3/44
CASTEAU	n5/292	CHARLET	n1/99/100/283/569/664/748/757 /1375/1499/1500/1702, n2/76, n3/125, n4/82/98/166, n5/196
CASTEL	n1/566/981/982/1060/1286/1326 /1714, n2/20, n3/71/112, n3/113/133/134/138/145/162/ 173/174, n4/30/59/157, n4/163/174, n5/18/68/70/99/137/219/242/ 253/280	<i>CHARTREUX DU MONT SAINT ANDRE</i>	n1/1189
CASTELAIN	n1/618/1077c, n4/02, n5/33	CHASSE	n5/39
CASTELAINE	n5/63	CHASTELLAIN	n1/1563
CASTELLAIN	n1/228/1347/1502/1684, n2/37/66, n3/63/102/125, n3/154/160/172, n4/21/87/109/141, n5/19/85/90/119, n5/138/150/151/203/217/277/ 286/316	CHAVATTE	n1/146/309/713/857/1405/1406/ 1607
CASTELLE	n3/160, n4/78/102/131	CHAVETTE	n1/1391
CASTIEL	n1/281/391/531/698/787/1418/ 1501/1541	CHEVALIER	n2/57, n4/154, n5/27
CASTILLON	n3/25, n4/196, n5/185	CHEVEREZ	n3/37
CASTRICK	n3/131	CHIMAY	n2/40, n5/316
CASTRICQUE	n5/125	CHOCQUEL	n1/1387, n4/08
CATAIGNE	n1/1116	CHOCQUET	n1/207/363/502/533/540/571/ 785/1024/1319/1453/1469
CATHOIRE	n3/71	CHOMBART	n1/283/315/316/467/503/513/ 1157/1440/1512/1646/1690, n2/33, n3/71, n3/107, n4/167, n5/109/119/174/203/260
CATOIRE	n4/28	CHRETIEN	n1/530
CATRIE	n1/627	CHUFFART	n1/298/490/671/683/1323/1470/ 1594, n3/29, n4/109, n4/192, n5/162/206/288
CATRIX	n5/299	CLAIS	n3/100, n4/136, n5/86/210/224/312
		CLARISSE	n1/1215
		CLARISSES	n4/62
		CLAUWART	n1/177/502/1348
		CLAY	n2/101
		CLAYS	n5/312
		CLEMENT	n1/1706, n3/86, n5/236
		CLERCQ	n1/1023
		CLICQUET	n1/493/801/1685, n5/194
		CLOUT	n1/1474
		COCGNEAU	n5/332
		COCHEFER	n1/1025
		COCHET	n1/74/382/671/780/1101/1228/ 1284/1484/1537/1593/1649, n2/104
		COCQNEAU	n4/09
		COCQUEAU	n3/108
		COCQUEL	n1/90/380/450/603/1587,

n3/116, n4/48/116, n5/127,
 n5/263
 COCQUIEL n1/10
 COCQUIN n1/462
 COELEN n3/141
 COENE n1/365/488/619/761
 COGET n1/14/628
 COISNE n1/550/658/795/1010/1148/1697
 n2/53, n3/97, n4/32,
 n4/99, n5/47/146/297
 COISSEAU n1/770
 COLBAU n1/1313, n5/216
 COLINS n4/123
 COLLA n1/1713
 COLLART n1/1687, n4/44/182
 COLLE n4/90
 COLLEGALE SAINT PIAT n1/1374
 COLLET n5/277
 COLLETTE n1/470/1421, n5/277
 COLPART n1/1203/1517, n3/130, n5/31/43
 COLSENEAU n5/16
 COMBLE n1/116/600
 COMBLET n1/231/302/554/646/1082/1328/
 1633/1660, n2/35, n3/151,
 n3/152
 COMELIN n5/39
 COMER n3/148/165, n4/76
 COMERE n5/47
 CONSTANT n4/52/190
 COOLENS n4/92/173
 COOPMAN n1/1347
 COPIN n5/194
 CORDIER n1/1687
 CORDONNIER n1/279/303/879, n2/30, n4/81,
 n5/137
 CORMONTAIGNE n1/391
 CORMORAN n5/139
 CORMORANT n5/139
 CORNET n1/466/679/755/778/1101,
 n2/64, n4/172
 CORNETTE n2/87, n4/172
 CORNILLE n1/294/382/524/633/805/910/
 1081/1130/1223/1327,
 n1/1408/1425/1442/1507/1631,
 n2/26/53/74, n3/36/99,
 n4/44, n4/90,
 n5/31/43/60/139/167
 CORNILLE DEGLAS n1/1397
 CORNILLOT n1/503/614/801/805/973/1223,
 n4/67, n5/264/304
 CORNNAVOIR n1/799
 CORNU n1/240/241/242/270/979,
 n5/32/50
 CORNUEL n4/48
 CORSIN n1/514/530, n5/219/243/306
 COSMAN n1/1149
 COSPEAU n2/16
 COSTANT n4/27
 COTTEREL n5/61
 COULLART n1/245
 COULLON n1/1148
 COULON n3/162
 COUPIGNY n1/1269
 COUPLEU n5/308
 COURCOL n4/172, n5/227/325
 COURIER n4/191
 COUROUBLE n1/945, n3/64, n5/44/153/252
 COURTECUISSIE n1/1120, n5/144
 COURTY n1/730
 COUSIN n1/38/39/390/669/953/987/1112
 /1139/1289/1351/1362,
 n1/1680, n3/17, n4/98,

n5/81/147/201
 n5/04
 COUSTENOBLE n1/137/1124/1395, n5/324/325
 COUSTURE n1/564/789/1228
 COUSTURIER n1/802/803, n5/186
 COUTELIER n3/162
 COUTTEAU n5/04
 COUVE n1/943
 COUVENT DE MARQUETTE n1/1638
 COUVENT DE SAINT CHRISTOPHE n1/1400
 COUVENT DE SAINT QUENTIN D'ISLE n1/1469
 COUVENT DU REPOS NOTRE DAME n1/1023/1397/1379/1471
 COUVREUR n1/1183, n3/72, n4/33
 COUZIN n1/888/1178/1435/1436/1443/
 1444
 COYART n1/148/914/1225
 CRANIN n1/801
 CRANNE n4/44
 CRAUWIN n1/973/1321
 CRESPEAU n5/35
 CRESPEL n1/564/585/713/937/1224/1249/
 1539, n4/51, n5/133
 CRESPIEU n1/1243
 CRESPIN n1/704/985, n2/04/102, n3/06,
 n4/105/152/186, n5/103,
 n5/158/203
 CRESTAL n1/886
 CRETON n1/309/1088/1519
 CRIEL n1/1589/1720
 CRISTAL n1/297/558
 CROCHERON n1/749/1172
 CROCLIE n5/16
 CROMBET n1/98/501/542/642/698/959/963
 /1029/1049/1102/1111,
 n1/1155/1276/1431/1454/1455/
 1456/1459/1511/1575,
 n1/1576/1577, n2/59,
 n3/101/154, n4/141, n5/150,
 n5/288
 CROMBLET n5/135
 CROUSE n1/1183
 CRUCKE n4/157
 CRUCQ n2/25, n3/49
 CRUGEOT n1/802/803
 CRUGOT n1/802/803
 CRUYCKE n3/49
 CRYEE n1/1164
 CRYEL n1/920/1190
 CUDELLE n5/39
 CUIGNET n1/594/776/825/1024/1640,
 n2/11, n4/132
 CUIINGNET n3/22/76/80/95/108/159/172,
 n4/07/16/66, n5/51/185,
 n5/208
 CULLENAIRE n3/125
 CUVELIER n1/111/291/409/623/870/873/
 1227/1589, n2/33, n5/121
 CUVELLIER n3/163,
 n4/18/37/72/83/90/118/171,
 n5/47/52/53,
 n5/142/176/195/215/221/228/
 254/266/283
 CUVILLIER n5/196
 CUVILLON n1/56/129/216/295/307/346/395
 /458/515/516/576/649,
 n1/1014/1061/1083/1162/1186/
 1353/1355/1557/1582,
 n1/1590/1718, n2/18/26,
 n5/163/228/309
 DACHEVILLE n1/876
 DACQUIN n3/53
 DAEL n5/224

DAEM n1/1062
 DAIGREMONT n1/571
 DAILLY n1/1161
 DAL n3/35/99
 DALLEGAMBE n4/68
 DALLENNES n1/999/1420, n5/13/228
 DAMART n1/293
 DAMBRE n1/335
 DAME n1/1471
 DAMETTE n1/939, n5/90/91
 DAMIDDE n1/1270/1598/1599/1600,
 n5/25/181
 DAMIDE n4/25
 DANCOISNE n1/1527, n5/147
 DANCOISNES n1/465/847/1329
 DANCQUENIES n4/46
 DANCQUIGNIES n3/74
 DANDRIGNIES n1/223
 DANEL n5/254
 DANELLE n4/186
 DANIEL n1/462/571/1633, n5/290/306
 DANSET n1/1286
 DANTHIN n1/104
 DANTREULLES n1/151
 DANVERS n4/150/151
 DAPVRIL n1/551
 DARLET n2/13, n4/180
 DAROULT n4/19
 DARRAGON n4/68
 DARRAS n1/717/1459, n3/59/73/155
 DARTHOIS n1/192/981/982/1420
 DASSIN n4/108, n5/122
 DASSONNEVELLIN n5/144
 DASSONNEVILLE n1/932/1113, n2/53/95,
 n5/87/117/118/135/136,
 n5/328
 DASSONVILLE n1/532, n5/84
 DASTICES n1/870
 DASTUES n1/105
 DATHIS n1/382/1253
 DATICES n1/472/861/895/1181
 DATICHES n1/105/199/454/631/678/832/
 896/952/1306/1597
 DATIS n1/281/906
 DATTACHE n4/197
 DAUCHIES n5/274
 DAUCHY n1/384, n5/45/306
 DAUCQUIGNIES n1/1583
 DAUDENARD n5/66
 DAUDRUMEZ n1/1038/1152/1210
 DAUSSY n1/1154/1229/1514, n5/04
 DAUSTRICOURT n1/1062
 DAUXY n1/10/106/1534
 DAVESNE n5/188
 DAVID n1/788
 DE APPELTERREN n1/1502
 DEAUSART n1/955
 DEBACHY n2/42
 DEBACKERE n1/776
 DEBACQUERE n1/1006
 DEBACQUEVILLE n5/04
 DEBAILLENCOURT n3/117
 DEBAILLEUL n3/131
 DEBAILLOEUL n1/966/1154, n5/306
 DEBAILLON n1/39
 DEBAINE n1/663
 DEBAISIEU n1/183/387/1211
 DEBAISIEUR n5/253
 DEBALLENCOURT n5/227
 DEBAPALMES n1/847
 DEBARGES n5/215
 DEBARGHE n2/46

DEBAUDEQUIN n1/1555
 DEBAUDIMONT n1/120/1665
 DE BAUFFREMEZ n1/213/214/1591
 DEBAUFFREMEZ n1/1037/1677/1678
 DEBAUVE n1/663
 DEBAUVIN n3/52
 DEBAUX n1/1597
 DEBAVIERE n1/1258/1259/1260
 DEBAY n1/617/1289
 DEBEAUCAMPS n4/135
 DEBEAUCARNE n1/1169
 DEBEAUCARNES n1/173/1148/1545
 DE BEAUFFREMEZ n1/218/463/1705
 DE BEAUFREMEZ n3/142
 DEBEAUMARES n1/361/743/951/1242/1254/1355
 /1375/1549
 DEBEAUMARETZ n4/30/165, n5/156
 DEBEAUMEZ n1/1199
 DEBEAUMONT n1/1634, n4/53, n5/190
 DEBEAUPRET n1/382/625/1658/1680
 DE BEAUQUESNE n5/121
 DEBEAUREPAIRE n1/1696
 DEBEAUSART n1/650/955/1629, n4/29, n5/215
 DEBEAUSSART n5/207/257
 DEBEAUVENTRE n1/991
 DEBEAUVOIS n1/1594, n5/10/232
 DEBECQUE n2/45
 DE BELLEVALLET n5/75
 DEBELS n5/173
 DE BELURE n1/1264
 DEBELVALET n1/116
 DE BELVALLET n5/271
 DEBERAUVOIS n5/10
 DE BERGHE n4/49/50/52
 DE BERGHES n1/1241
 DE BERLES n4/01
 DE BERTAULT n1/1028/1223/1399, n5/274
 DEBERTAULT n1/637/805/882/1290
 DE BERTRAULT n5/274
 DEBETHENCOURT n1/397
 DE BETHUNE n5/61
 DEBILLON VENDOME n4/181
 DE BILLON VENDOSME n5/03
 DEBLECGNY n5/251
 DE BOCHGL n5/252
 DEBOFFRE n1/1032/1276/1426
 DE BOGARD n5/39
 DEBOILLEUX n1/822
 DEBONDUES n1/1581
 DEBONNAIRE n2/72
 DEBONNET n5/295
 DE BONNIERES n1/230
 DEBONNIERES n1/197/296/672
 DE BORNONVILLE n4/131
 DEBOULLONGNE n1/189/195/196/332/806/877/
 1388/1638
 DEBOULOIGNE n1/02, n3/143
 DEBOURGE n5/157
 DEBOURGES n5/12
 DEBOURGHES n1/577
 DEBOURGIES n5/12
 DE BOURGOGNE n3/142
 DEBOURGOGNE n3/142, n4/140
 DE BOURNONVILLE n1/1235/1438
 DEBOUVIGNES n1/1348/1368
 DEBOUVINES n3/80, n5/126
 DEBRABANT n1/378/1718
 DEBRACQUAVAL n1/1268
 DEBRAY n2/11, n3/95, n4/45/51/149
 DEBRUCQUOIS n1/1547
 DEBRUIELLE n1/1409
 DEBRUINNE n1/264/266

DE BRY n4/68
 DEBUICHY n1/1029
 DEBUIGNE n1/163
 DEBUIGNES n1/1233
 DEBUIRE n1/193/644/947
 DEBUISNE n1/354
 DEBUISNES n1/512/1148, n3/105
 DEBUISON n1/389
 DE BUISSY n1/1029, n5/283
 DEBURE n1/1342/1653/1654
 DEBURG n1/1550
 DEBUS n3/144
 DECACANT n1/1343
 DECAESTEKERE n1/821
 DECAIGNY n1/301/865/1330/1332, n2/67,
 n3/140
 DECALLAN n1/464
 DECALLONE n1/980
 DECALLONNE n1/890/980/1055
 DECAMBRAY n1/791
 DE CAMBRONNE n1/461
 DECAMBRONNE n1/985/1672
 DECAMP n1/583
 DECANDELE n1/211/212
 DECAOUBRONNE n5/68
 DE CARDENACQUE n5/287
 DECARNES n1/756/1077/1494, n2/93
 DECARNIN n1/214, n5/172
 DE CARONDELET n2/16
 DECASSELE n1/1283
 DECASTEKERE n1/971, n2/37
 DECASTRE n1/1684
 DECAT n3/144
 DECAULLERS n3/156
 DECAYE n1/1448
 DE CHALON n2/82/84/85
 DECHAVESIE n1/1387
 DECKE n1/1361
 DECLEPPELE n4/44
 DECLEPS n3/99
 DECLERCQ n5/152
 DE CLERIEU n1/200
 DECLERMORTIER n5/306
 DECLETY n4/186
 DECOCHT n5/280
 DECOMONT n1/289
 DECONIG n4/85
 DECONINCK n5/160
 DECORDES n1/34
 DECORNE n5/78
 DECORTE n1/800
 DECOTIGNIES n1/557/681/1085/1239/1268
 DECOTTIGNIES n2/58/105, n3/115, n4/06/53/61,
 n5/65/137/141
 DECOULLONG n1/959
 DECOUNNONT n1/815
 DECOURCELLES n3/168
 DECOURCFELLES n3/168
 DECOURCHELLE n3/121/142
 DECOURCHELLES n1/855/1056/1239/1522, n3/168,
 n5/109/194/203,
 n5/254
 DECOUROUBLE n1/279/303/364/365/761/800/
 879/1508/1634, n3/04
 DECOUTRAY n4/49, n5/204
 DE CRECHY n2/78
 DE CROIX n1/396/463/1446, n2/11, n3/58,
 n5/45/189
 DECROIX n1/317/605/628/672/789/917/
 1228/1582/1626, n2/13/37,
 n2/42/44/67, n3/13/71,
 n4/30/180, n5/34/45

DE CROY n1/1397
 DECUINGHEM n1/30, n4/119
 DEDAMPS n3/29, n4/121/170, n5/108/321
 DE DAVRE n2/82/83/84/85
 DEDELPORTE n1/68
 DEDEUXVILLES n1/84/419/435/1021
 DEDIEU n1/1348
 DE DION n2/16, n5/228
 DEDORPS n5/32
 DE DOUAY n1/616
 DEDOUAY n1/624
 DEDOURS n2/86/88/89
 DEDRUMEZ n5/240
 DEFACHE n1/42/245/819/1150/1206/1478/
 1562, n2/46/61/69, n3/27,
 n5/176, n5/196
 DEFAILLON n1/1706
 DEFAMECHON n1/65
 DEFAUCOMPRET n1/210
 DE FAUCOMPRETZ n5/273
 DE FAUCOPRETZ n5/273
 DEFAULCOMPRET n1/379
 DEFAVRE n5/299
 DEFEBUIN n4/161
 DEFERRET n1/1634, n3/102
 DEFFERRETZ n1/1665
 DEFFONTAINE n1/1015, n3/71/86, n4/191,
 n5/301
 DEFFONTAINES n1/86/118/144/147/278/284/378
 /605/709/766/793,
 n1/856/995/1065/1205/1287/
 1441/1543, n3/71/86/158,
 n5/177
 DEFFOSSEZ n1/293
 DEFFRENNE n5/32
 DEFFRENNES n1/979/1268/1547
 DEFFRESNES n5/32/66
 DEFIBVE n3/103
 DEFIBVES n3/103
 DEFIEBVES n3/103
 DE FIENNES n3/07, n5/226
 DEFIVE n1/458/991
 DEFIVES n1/379/1152, n4/07/88
 DEFLANDRE n1/899/1218, n2/105, n5/57/64
 DEFLANDRES n1/367/393/434/562/911/1131/
 1209/1217/1311/1523,
 n2/105, n4/60/95,
 n5/06/132/290/295
 DEFLEFORTRIE n1/1154
 DEFLIVES n1/235
 DEFLOCC n1/27
 DE FLORENVILLE n3/77
 DEFORCHEVILLE n1/866
 DEFOURMANNOIR n1/1395
 DE FOURMESTRAUX n1/181/1374/1425/1482, n2/77,
 n5/07/188
 DEFOURMESTRAUX n1/365/521/522/1075/1082/1093
 /1476/1529, n2/77,
 n3/40, n3/95
 DEFRANCE n1/880
 DEFRANCHE n1/364/728/1296
 DEFRELIN n1/231/232/233/1243
 DEFRENNES n5/66/201
 DEFRESNES n1/979, n5/108
 DEFRETIN n1/309/715/977/1005/1182/1670
 n5/57
 DEFREZY n1/231/232/233
 DEGAND n1/424/574/706/877, n5/159
 DEGANDT n1/53
 DE GANTHOIS n1/1530
 DE GERMAUPRET n1/663
 DEGEY n5/272

DE GHERBODE n3/71
 DEGHERBODE n1/397
 DE GHERMAUPRET n1/663
 DEGHERMAUPRET n1/66/974
 DEGHESELLE n1/137
 DEGHESTEM n1/534/796/1495,
 n4/30/149/168/195, n5/105
 n2/42
 DE GHISELAIN n1/1099
 DE GHISTELLES n4/131
 DE GILLEMAN n1/1438
 D'EGMONT n1/296/396/397/1005/1235,
 n5/283
 DEGDMONT n1/231/232/233
 DE GOMMER n1/792
 DEGORNAIN n1/143
 DEGOUY n1/143
 DEGOUYE n3/118
 DE GRAULT n1/754/911/1153/1200/1429/
 1607/1608
 DEGRAVE n4/104
 DEGRE n1/1669
 DEGREMON n3/58
 DE GRENET n3/58
 DE GRENETTE n5/45
 DEGRIBOVAL n1/566/1282, n2/25
 DEGRIMAUPONT n1/1151
 DEGRISON n2/102, n5/297/308
 DEGRUISON n1/755
 DE GRUISONS n1/411/582/595/596/597/730/
 855/863/1080/1097,
 n1/1288/1300/1424/1449/1661,
 n5/297
 DEGRUSON n3/75, n4/34/48/166, n5/193
 DE GUE n5/272
 DEHAILLIES n1/866
 DE HAILLY n5/129/254
 DEHALLENES n4/25
 DEHALLEWIN n5/192
 DEHALLUIN n1/206/965/1013/1141/1145/
 1380, n3/03/168, n4/03,
 n4/73/86/125
 n3/02, n5/71/242
 DEHALLUWIN n3/131
 DEHANE n3/58, n4/31
 DE HANGOUART n2/82
 DE HAPIOT n4/13
 DE HARCHIES n2/51
 DEHARDUIN n1/583, n4/172
 DEHARNES n1/312/468/1205/1208, n2/39
 DEHAS n1/1539
 DEHAUE n1/1386
 DEHAULTERNE n1/591
 DE HAULTPORTE n5/89
 DEHAUSY n1/668
 DE HAYNIN n3/16/118, n5/189
 DEHAZE n4/127
 DEHELLELLES n1/377
 DEHELLEMMES n5/181
 DEHELLEMMES n1/121/607/722/1499/1500,
 n3/71, n5/198/199
 DEHELLENNES n1/1220
 DEHELLIN n1/72/330/384/408/586/632/822/
 /1447
 DEHENIN n3/45
 DE HENIN LIETART n5/228
 DEHENNEUZE n1/588
 DE HENNIN n1/1540/1656
 DEHENNIN n1/669/739/881/889/992/1002/
 1068/1132
 DEHENNION n1/146/258/964/1256/1402/1403/
 /1529, n4/56, n5/25,

n5/59/148
 DEHENRICOURT n5/141
 DEHERRIN n1/892
 DE HERTAIN n5/283
 DEHERY n5/46
 DEHEULLE n3/71, n4/89, n5/71
 DEHEULST n1/363/714/715/747/852/859/
 958/968/1075/1401/1484,
 n1/1648, n3/53, n4/197
 DEHEURT n3/59
 DEHEUVEL n4/17
 DEHEVEST n3/23
 DE HOLLANDE n1/1270
 DEHOLLEBECQUE n1/1098
 DEHOST n5/236
 DEHOUPPINNES n1/328
 DEHOUTAIN n1/1545
 DEHULST n2/14
 DE JAUSSE n2/49
 DE JESUS n4/138
 DEJONGHE n1/401/420/436
 DEJONVILLE n2/32
 DEJUSNE n2/38
 DEKEMPRE n2/103
 DE KESSEL n3/47
 DELABARGE n1/1356
 DELABARRE n3/75
 DELABBAIE n1/775
 DELABBAYE n3/17
 DELABBIE n1/1018
 DELABBYE n3/119/174
 DELABROIE n1/1616/1617
 DE LA BROYE n3/47
 DELABUISSIERE n1/407
 DELABYE n4/49/50
 DELACAMBRE n2/33
 DELACAUCHIE n1/116
 DELACESSOYE n1/298
 DE LA CHAPELLE n1/1384
 DE LA CHAPPELLE n1/178/989/1396
 DELACHAPPELLE n1/111/378/1227, n2/78
 DELACOUSTURE n1/290/356/496/1536
 DELADERIERE n3/46/91/105/107/146,
 n4/75/89/126/146/167, n5/19,
 n5/63/170/203/217
 n3/168, n4/23/86
 DELADERIERE n4/89
 DELADESOUBZ n1/280/1683
 DELADOUVE n5/109
 DELADRIERE n1/1469
 DELAFUETE n2/102, n3/86, n4/13/62, n5/61
 DELAFOSSE n1/302, n4/120, n5/14/149/325
 DELAGRANGE n4/40
 DELAHAIE n2/16, n3/16, n5/239/240
 DE LA HAMAIDE n4/21
 DE LA HAYE n1/116/158/950, n2/08, n4/128
 DELAHAYE n5/283
 DE LALLAING n1/1683
 DELAMARCHE n1/1530
 DELAMOTTE n2/90
 DE LANDAS n1/127/169/397/714/797/878/
 1633, n2/78, n3/15/78,
 n5/69,
 n5/128/145/202/278/314/326
 n5/165
 DELANNOIS n1/396/397/404, n2/82/85,
 n5/317
 DE LANNOY n1/09/104/124/131/158/273/526/
 /527/559/560/620/673,
 n1/731/854/980/1034/1110/1148/
 /1330/1468/1609/1679,
 n1/1689, n2/47/51/54/84/85,

n3/03/35/50/71/83/113,
 n3/120/132/146/164,
 n4/04/07/15/27/46/47/52/130,
 n4/176/192/193/194,
 n5/08/15/22/42/45/117/118/127,
 n5/136/312/320/327
 n4/46
 DELANNOY-POTTIER
 DELAOULTRE n1/1098/1700/1713, n4/191,
 n5/103/329
 DELAOUSSE n1/945, n5/292
 DELAPLACHE n1/1004
 DELAPORTE n3/77, n5/317
 DELARUE n3/70
 DELARUIELLE n1/803, n5/244
 DELARUYELLE n1/803, n5/245
 DE LA TRAMERYE n3/118
 DELATRE n2/74
 DELATTRE n1/107/174/200/376/398/399/
 408/410/493/495/504/524,
 n1/676/738/806/813/831/848/
 850/855/931/1034/1073,
 n1/1077c/1179/1240/1357/1433/
 1534/1542, n2/19/35,
 n2/40, n3/166/174,
 n4/150/151/158/166,
 n5/149/267,
 n5/286
 DELAVAL n1/25/343/579/1565/1574/1680,
 n3/81, n4/29, n5/324
 DELAVALLEE n1/1332
 DE LA VICHTE n1/56, n5/89
 DE LA VIGNE n5/17
 DELCHAMBRE n1/570
 DELEBARBE n2/25
 DELEBARRE n1/118/163/470/478/656/1013/
 1140/1141/1232/1233,
 n1/1395/1493/1594/1605/1704,
 n2/25, n3/115, n4/06,
 n4/152/161, n5/221/271/296/305
 DELEBASSEE n1/15/288/771/772/773/774/775
 /776/959/1111/1142,
 n1/1276/1459/1483/1627, n5/108
 DELEBECQUE n1/81/214/229/344/359/518/640
 /753/896/946/1051,
 n1/1052/1056/1077b/1148/1294/
 1569, n2/76, n3/36/83,
 n3/165, n4/30/179, n5/34/50/304
 DELEBERGHE n1/1556, n4/06
 DELEBEULCKE n1/663
 DELEBOE n1/12/345/430/523/901/998/
 1112/1525/1546/1622/1623,
 n1/1624/1630, n2/88/89,
 n5/90/91
 DELEBORGNE n5/133
 DELEBOURSE n1/503/638/669/1285,
 n5/84/133/172
 DELEBULCQUE n5/115
 DELEBURIE n4/79
 DELECAMBRE n1/457/503/863/864/1160/1192/
 1352/1530/1545, n2/33,
 n3/08, n4/135, n5/50/174
 DELECAUCHIE n4/166
 DELECLERCQ n5/156
 DELECOEULLERIE n5/193
 DELECOEULLERIE n1/640/643/709/753/755,
 n2/36/87
 DELECOURT n1/96/103/104/200/204/235/361
 /415/503/526/564/629,
 n1/637/653/654/655/675/678/
 794/822/824/845/865/875,
 n1/883/977/994/1044/1050/1125
 /1137/1149/1151/1196,

n1/1197/1230/1246/1330/1349/
 1460/1525/1585/1592, n2/06,
 n2/33, n3/94/102/117/174/175,
 n4/46/50/132/135/139,
 n4/150/155,
 n5/120/133/155/181/182/
 198/286
 DELECROIX n1/05/158/784/887, n2/13,
 n3/71, n4/14, n5/193
 DELEDEUSLE n1/232, n4/28
 DELEDICQUE n1/163/862/1233/1461,
 n3/18/47, n5/32/57/190
 n5/188
 DELEFLYE n1/1301
 DELEFOLLIE n4/100, n5/79/183
 DELEFORGE n1/299/347/604/606/679/680/
 1064/1187/1383/1427,
 n1/1668, n3/79/159,
 n4/119/179/182, n5/02/55/257,
 n5/310/311
 DELEFOSSE n1/310/724/831/904/1073/1098/
 1433/1543, n2/47/68,
 n3/18, n3/58, n4/145/172,
 n5/06/73/74/232/258/265,
 n5/297
 DELEFRELIER n1/1510
 DELEGATTE n1/1580
 DELEGLISE n1/171
 DELEGOE n1/233
 DELEGRANGE n1/1228/1578
 DELEHAMEDDE n1/463
 DELEHAYE n1/158/653/791/875/877/938/
 1058/1097/1144/1536,
 n1/1544/1579/1671/1716,
 n3/102, n4/32/85/91
 DELEHETTE n4/12, n5/220
 DELELIGNE n3/76
 DELELYS n1/496/677/1098/1536, n4/06
 n5/299
 DELEMARE n1/19/953/1121/1328/1554/1625
 n2/30, n3/39/141,
 n4/79, n5/156/299/317
 DELEMASURE n4/78/115, n5/109/138/203
 DELEMAY n5/77
 DELEMER n1/04/285/1156/1367/1548,
 n3/30
 DELEMERRE n2/73, n3/125, n5/159
 DELEMESLE n2/59
 DELEMONTAIGNE n1/1229
 DELEMOTTE n1/288/371/531/825/929/1123/
 1179/1348/1564/1580,
 n3/155, n4/15, n5/10
 DELEPIERRE n1/385/457, n5/10/257
 DELEPLACHE n3/32
 DELEPLANCQUE n1/62/97/125/439/717/898/1001
 /1020/1053/1519,
 n3/71, n5/217
 DELEPLANCQUES n1/656
 DELEPORTE n1/194/637/663/904/1176/1392/
 1399/1474/1700, n3/90,
 n3/107/133, n4/25/192,
 n5/44/180/228
 DELEPREE n1/88/1340/1478
 DELEROIER n3/71
 DELEROYERE n1/284/1281, n5/158
 DELERUE n1/28/259/279/470/670/675/713
 /1079/1082/1110/1268,
 n1/1271/1277/1298/1402/1403/
 1423/1489/1560/1582, n3/71,
 n3/88/115/161, n4/01/87/189,
 n5/14/141/161/179/201,
 n5/233

DELERUELLE n1/517/1659, n3/114
 DELERUIELLE n1/634/866/900/936/1149/1420,
 n5/227
 DELERUYELLE n3/01, n4/80/144,
 n5/84/138/172/215/296/300
 DELERYELLE n3/103
 DELESAFFRE n2/55, n3/18, n4/103
 DELESALLE n1/382/1379/1481,
 n4/53/87/189, n5/260/261/289
 DELESAULCH n1/231/1475, n3/71
 DELESCAILLE n4/81
 DELESCLOSE n1/104/150/721, n3/162,
 n4/86/174, n5/61
 DELESPAUN n1/1612, n2/08, n3/71/136, n4/77
 DELESPAUL n3/112, n5/43
 DELESPAULT n1/1389/1595, n4/10/163/167,
 n5/112/161/219/242,
 n5/280/284
 DELESPIERE n1/93/163/406/1148/1233
 DELESPIERRE n1/207/217/531/1242,
 n3/23/53/150, n4/73, n5/105,
 n5/319/320
 DELESPINE n4/82
 DELESPINNE n1/626, n3/13
 DELESTREE n1/1251, n5/214
 DELETOMBE n1/298/352/409/680/726/954/
 1114/1475/1485/1636, n2/43,
 n2/91, n3/03/33/38/93,
 n4/15/195, n5/19/40/88/247,
 n5/275
 DELETOUR n1/425, n4/23, n5/59/320
 DELETRAMERIE n1/662
 DELETTRE n4/120, n5/149
 DELETUE n3/118
 DE LEUR n5/283
 DELEUZY n1/1599
 DELEVAL n1/282/642/663/925/1070/1274,
 n5/222
 DELEVALLE n1/75, n3/08/71/82
 DELEVALLEE n1/102/140/301/479/503/529/
 592/621/623/651/652,
 n1/692/839/847/861/870/975/
 1105/1332/1407/1439,
 n1/1492/1562/1592/1657, n2/97,
 n4/134/176, n5/133
 DELEVILLE n2/77
 DELEVOIE n3/171, n4/17
 DELEVORDRE n5/18
 DELEVOY n2/62
 DELEVOYE n1/137/143/1465, n2/40/98,
 n3/35, n4/74/77, n5/36,
 n5/86/131/143/152/304
 DELEWALLE n1/586
 DE LE WATTIER n3/06
 DELEZENNE n3/51/155, n4/58/151,
 n5/28/274/331
 DELEZENNES n1/83/84/112/113/127/169/190/
 286/331/394/418/697,
 n1/738/765/805/963/1000/1166/
 1180/1191/1223/1414,
 n1/1416/1431/1532/1669,
 n2/26/59, n4/34/104/150,
 n5/274, n5/278
 DELHUY n4/186
 DELIEGE n5/310/311
 DE LIERES n3/118
 DE LIGNE n1/04/800
 DELIGNY n1/464/575/576/888/1248
 DELILLE n3/77, n5/68
 DELINSELLES n1/868/1006, n3/30, n5/168
 DELIOT n1/1468
 DELNESTE n5/332

DELOBEAU n1/1591
 DELOBEL n1/01/55/391/564/599/645/717/
 873/1026/1030/1077,
 n1/1151/1162/1288/1534/1585/
 1604/1614, n3/31/50, n4/65,
 n4/150/151,
 n5/06/133/140/175/294/318
 DE LOGENHAGEN n5/317
 DELOGHEHAGEN n5/317
 DELOHEM n1/1679
 DELONGEHAYE n1/1445
 DELORTHOIR n1/234
 DELOS n1/11/406/500/505/616/624/664
 /861/870/871/1019/1304,
 n2/17, n2/93, n3/28/29/158,
 n4/31/38/82/117/169,
 n4/174,
 n5/10/27/81/103/113/163/169/
 202/315/331
 DELOURGHES n1/577
 DE LOUVIGNIES n1/628, n5/306
 DELTOUR n5/201
 DEMADRE n1/202/571/788/994/1348/1547,
 n3/166
 DE MAEDA n1/786
 DE MAILLY n1/1269, n5/194
 DEMAIIY n1/1329/1505/1506
 DEMANAIN n5/157
 DE MANISENT n4/102
 DEMANISENT n4/96
 DEMANNARE n1/98
 DEMARCQUE n5/108
 DEMARQUILLIES n1/640/956/1112/1213/1463/
 1579, n5/104
 DE MARHAIS n2/70
 DEMARHEM n2/43
 DE MARIVOORDE n5/45
 DEMARQUILLIES n1/640
 DEMARSY n1/990
 DEMASEMAN n5/188
 DEMASINGHEHEM n1/1565
 DEMASELIER n1/251
 DE MASTAING n1/1241
 DE MAUBUS n3/71
 DE MAUGENDRE n1/1277
 DE MAUGRE n1/1184/1185
 DEMAUGRE n1/954/1591, n3/177
 DEMAUGREZ n1/896
 DEMAY n4/81, n5/13/229
 DE MAZAN n4/69, n5/72/92/93/307
 DEMAZAN n3/41
 DEMAULX n1/386
 DE MEAUX n1/513
 DE MELENTHOIS n1/486
 DEMELENTHOIS n1/471
 DE MELUN n1/04/800/1334
 DEMERPONT n1/1656
 DEMESSE n5/40
 DE MEULIN n1/800
 DEMEY n1/598
 DEMILLEVILLE n1/1535
 DE MOCHY n1/571
 DE MOL n1/648/1008/1683
 DEMON n1/160
 DE MONCHEAU n5/306
 DE MONCHEAUX n1/485
 DEMONCHEAUX n1/884/887/1452
 DEMONCHICOURT n5/207/221
 DEMONCHY n1/290/327/384/1111, n4/169,
 n5/145/231
 DEMONS n1/260/1254, n2/37
 DEMOUCHIN n1/1063

DEMOUVAUX n1/1328
 DEMOUVAUX n1/432, n5/268
 DENAIRE n4/04
 DE NASSAU n1/396/397
 DENAVARRE n1/334/1459
 DENCLOS n1/30
 DENEUCK n5/295
 DE NEUFVILLE n1/1378
 DENGLOS n1/11/747
 DENGREMONT n1/963/1431, n2/67, n4/141/170
 DE NIEUWENHOVE n4/31
 DENIS n1/145/181/1081/1099/1121/
 1294/1621, n2/37, n3/66, n5/266,
 n5/268
 DENNEL n3/25
 DENNEQUIN n1/134/500
 DENNETIERES n1/02/1028, n3/154, n4/96
 DENOUEFGLISE n1/802/803, n5/11
 DENOUEFGLISE n5/49/124
 DENOUEFVILLE n1/474
 DENOUEULLY n1/455/743, n4/66/181
 DENOUEVILLE n5/79
 DENOIELLE n1/308
 DENOIELLES n1/409
 DENOIREUL n1/1603
 DENOUEFGLISE n5/124
 DENOYELLE n1/193/208/452/595/630/631/
 690/742/873/927/958,
 n1/984/1159/1440/1475/1544/
 1568/1664, n3/83/137, n4/76,
 n4/192, n5/70
 DE NOYELLES n2/30
 DENOYELLES n1/631/1472, n4/06/35/36/37,
 n5/311/313
 DENYS n1/536/710/711/712, n2/100,
 n3/140
 DEPALLAIS n2/93
 DEPALLARS n2/75
 DEPARMENTIER n1/159/613/722/911/1146/1147/
 1231, n2/15/18/95,
 n3/20, n3/30/34/63/65/71/113,
 n4/69/117/140, n5/72,
 n5/92/93/100/184/237/259/274/
 314/331
 DEPATRE n1/705/1437
 DEPATTIE n1/735
 DEPAU n4/64
 DEPEMELE n4/140/157
 DE PETITPAS n5/317
 DEPIEVENAIGE n1/1034
 DE PIMBECCQUE n1/1532
 DE POILLON n3/86
 DEPOILLON n3/02/10/114/119, n4/44/98/187,
 n5/223/281
 DEPOIX n1/790
 DE POLLINCHOVE n1/153
 DEPONT n1/1704
 DE PONTREWART n1/849
 DE POSTELLA n1/983
 DE POTTES n1/213/214/729/1591/1677/1678
 DEPOTTES n1/869/1108
 DEPOUCQUE n5/56
 DE POUCCQUES n1/494
 DEPREMESQUE n1/1667
 DEPREMESQUES n1/949
 DE PRESSIS n5/89
 DE PRESSY n2/70
 DE PREUDHOMME n3/58
 DEPREUDHOMME n1/317
 DEPREYS n1/154
 DEPUICH n2/62
 DEQUINT n1/211

DERACHE n2/32
 DERAFFLEE n3/95
 DERAFFLE n4/51
 DERANCOURT n5/128
 DERE n1/1400
 DE REBREMETTES n1/849
 DERE COURT n1/1224
 DERE GNAUCOURT n1/70
 DERE GNAULCOURT n1/33/113/1000/1180/1509
 DERENAUCOURT n4/104
 DERENAULCOURT n3/93/109
 DERENTY n1/356
 DEREWARDE n1/746
 DE RICHEBOURG n3/59
 DERIFFLART n1/1039
 DERIN n1/247
 DE ROBLES n1/404, n2/84/85
 DEROCQ n1/955, n2/37, n3/23/53, n4/44
 DERODDES n1/1566
 DEROEUERE n1/1189
 DE ROISIN n5/17
 DERON n1/1175
 DERONCQ n1/1333
 DERONNE n1/291
 DEROSENDAL n4/101, n5/89/113
 DE ROUBAIX n1/787
 DEROUBAIX n1/52/171/172/246/317/324/405
 /470/564/587/713/930,
 n1/1036/1110/1119/1190/1246/
 1252/1256/1421/1466,
 n1/1566/1695, n2/44,
 n3/148/149/159, n5/255
 DEROUCO n1/937
 DE ROULLERS n1/563
 DEROULLERS n1/351/943/1011/1460/1526,
 n2/92, n3/171
 DE ROUSSEREAU n4/181, n5/03
 DEROUVROY n1/111
 DEROUWART n1/474
 DEROZENDAL n2/02
 DERUILLERS n5/38
 DERVEAU n5/320
 DERVEAUX n1/243, n3/33
 DERVILLERS n4/112
 DESAILLY n1/670/801/973/990/1376/1702
 DESAINCTAUBIN n1/973
 DE SAINCTONIER n1/1545
 DESAINS n1/107/376/457/791/858/873/
 1237/1438/1608, n2/58, n3/48,
 n3/54/85/86/109/110/127/131/
 149, n4/32/33/87/178,
 n4/184,
 n5/20/21/43/45/82/98/128/148/
 54/187/330
 DE SAINT AUBIN n1/463
 DESAINCTAUBIN n1/801
 DE SAINTE ALDEGONDE n1/404, n2/82/83/84/85, n4/176
 DE SAINT JOSEPH n4/138
 DE SAINT QUENTIN n2/84/85
 DE SAINTQUENTIN n1/404
 DE SAINT SAULIEU n4/178
 DE SALENGRE n5/84
 DE SALLOMEZ n5/254
 DESALLOMEZ n1/1675
 DESALOMEZ n1/1674
 DESAMERPON n1/1660
 DESANTES n1/313/1523/1650
 DE SARAZIN n1/572
 DE SARRAZIN n1/1099
 DESAUTIER n1/1184
 DESAUAIGE n1/1305
 DESBANS n5/229

DESBARBIEUR n1/703/1234, n5/329
 DESBARBIEURS n1/1148/1234
 DESBARBIEUX n2/37, n3/113, n5/286
 DESBEUVERNE n3/71
 DESBIENS n1/422/460/1069/1657/1678,
 n3/42, n5/234
 DESBO... n1/1720
 DESBONNETS n1/329/604/1107/1392, n4/195
 DESBONNETZ n1/559/560/1098/1697
 DESBOUVRIES n1/953, n3/145, n5/172
 DESBUCQUOIS n1/427/721/1056/1277
 DESBUISSON n3/34/65
 DESBUISSONS n1/312/602/867, n2/80, n3/79,
 n4/130, n5/88
 DESCAMBOURG n1/257
 DESCAMPS n1/07/08/16/24/43/46/50/106/
 197/228/230/569/571,
 n1/578/639/650/677/725/757/
 758/760/793/855/915/919,
 n1/990/1096/1098/1110/1122/
 1201/1229/1252/1304,
 n1/1308/1338/1372/1377/1385/
 1404/1507/1513/1514,
 n1/1534/1535/1561/1610/1647,
 n2/29, n3/30/93/105,
 n3/160, n4/05/35/54/59/129/152,
 n5/80/87/107/115,
 n5/119/158/214/217/298/313/
 320
 DESCARNIN n4/188
 DESCATOIRE n1/963/1431, n3/25/154
 DESCATOIRES n1/642
 DESCLEPPES n2/65
 DESCLOCQUEMAN n2/13, n5/306
 DESCOURS n1/1164, n3/22, n5/178
 DESCOUTIER n1/1134
 DESCRETONS n1/1413
 DESCRIVE n1/401
 DESCRIVERE n1/370/401/741
 DESCROUTELLES n1/1639
 DESELIERS n1/859
 DESEQUEDIN n1/1170
 DESFERRET n5/268
 DESFERRETZ n1/1541
 DESFRESNE n5/132
 DESGARDINS n1/1664
 DESGREMONT n5/150
 DESION n1/525/1429
 DESLOBBES n1/674
 DESMADRIL n1/1146/1147, n2/27, n3/136,
 n4/77, n5/08/10/37,
 n5/160/226/248/299
 DESMAISTRE n1/1248
 DESMAISTRES n1/1056/1148
 DESMARCAY n1/942
 DESMARCHELIERS n1/251/359
 DESMARESCAULX n1/109/124/571/687/987/1114/
 1139
 DESMARESCAUX n2/55, n3/87/117/129/153,
 n4/05/42/49/134/153,
 n4/180, n5/01/18/177/289
 DESMARETZ n1/709
 DESMASURE n2/12
 DESMAZIERE n4/124
 DESMAZIERES n1/157/345/473/485/597/809/
 849/885/1103/1251,
 n1/1493/1495/1496/1552/1557,
 n2/37, n3/142, n5/65
 DESMAZURE n3/43/84/169
 DESMAZURES n1/1500, n3/84
 DESMECK n3/139
 DE SMERPONT n1/724

DESMERPONT n1/634/1476, n4/30
 DESMET n1/961
 DESMETTRE n3/92, n4/126
 DESMILLESCAMPS n1/874/993/1084/1229/1516/
 1648
 DESMILLEVILLE n3/146, n4/72, n5/125/220
 DESMONS n1/113/217/266/295/319/322/
 600/665/674/739/768/1068,
 n1/1533/1539, n2/11/12, n3/90,
 n4/20/67, n5/134,
 n5/180/182/232/265
 DESMULLIERS n1/700, n5/163
 DESNOEULLIN n1/783, n4/97, n5/138
 DESNORICHE n4/124
 DESNOUETTES n1/1239
 DESOBRIS n1/946, n5/159
 DESOBRY n3/11/127, n4/07
 DE SOUASTRE n1/296
 DESPAING n1/1289
 DESPASTURES n3/71, n5/31
 DESPATURE n5/43
 DESPATURES n1/1384/1460/1573,
 n5/43/255/264
 DESPERSIN n5/88
 DESPIERE n5/269
 DESPIERES n5/49
 DESPIERRE n5/269/306
 DESPINNOY n1/128/944
 DESPINOY n5/59/168
 DESPLANCQUE n4/87/148/189, n5/17
 DESPLANCQUES n1/11/393/553/731/1127/1280/
 1311/1579, n2/37,
 n5/177
 DESPLENTER n4/157
 DESPREAUX n4/160/161
 DESPRETZ n1/216/299/776/810/879/901/
 966/967/983/1103/1148,
 n1/1284/1316/1317/1318/1328/
 1473/1508/1688, n3/71,
 n5/32, n5/94
 DESPREZ n1/334, n4/11, n5/206
 DESQUENNES n1/105/158/1574
 DESQUIEBS n1/344
 DESQUIEN n3/66, n5/141
 DESQUIENS n1/169/691, n4/28
 DESQUIREZ n5/35
 DESREMAUX n1/1161, n5/186
 DESREULX n1/1065/1234
 DESREUMAUX n5/226/299
 DESREUX n1/133/256/1015
 DESREVEAUX n1/978/1189/1549, n5/17/226
 DESROEULX n4/126
 DESROEUX n3/36
 DESROUSSEAU n2/43, n3/71, n4/55, n5/292
 DESROUSSEAUX n1/452/657/746/834/1575/1610,
 n3/31/71/91, n4/86,
 n5/320
 DESROYELLES n3/114
 DESRUELLES n4/18
 DESRUIELLE n3/125, n5/224
 DESRUIELLES n1/159/380
 DESRUMAULX n1/121/143/247/282/402/712/
 751/752/1115/1481,
 n1/1638
 DESRUMAUX n1/377/607/693/712, n3/133,
 n4/92/124/173
 DESRUYELLES n2/21
 DESRVEAUX n3/46
 DESSAULX n1/1163/1533
 DESSAUX n5/165
 DESTAILLEUR n1/329/1060/1326, n5/294
 DESTAILLEURS n1/1023/1418/1501/1523/1546/

1714
 DESTIEU n2/27, n3/100
 DESTOMBE n4/89, n5/288/293
 DESTOMBES n1/391/566/1148/1377/1513/
 1670, n3/71, n4/03/23,
 n4/54, n5/62/71/242/293/320
 DESTRAIELLES n1/797
 DESTREES n1/606
 DESTREZ n5/116
 DES TROMPES n4/92
 DESTROMPES n4/123/173
 DESTROOS n3/41, n4/69, n5/92/93
 DESTROOS DU HAULTMETZ n3/41
 DESTROS n5/314
 DESTROS DU HAULTMEZ n5/72
 DESULMON n1/746
 DESURMON n4/15
 DESURMONT n1/344/746/1148, n2/63,
 n3/14/46/91/92/105/121,
 n3/133,
 n4/23/55/73/94/115/146/167,
 n5/109
 DESWAIMEAU n1/1262
 DESWAIMEAUX n1/826/828/829
 DESWATINES n1/10
 DESWAYMEAU n3/163, n4/118
 DESWAYMEAUX n3/167, n4/82/171, n5/221/227
 DESWEZ n4/71, n5/27
 DESWIMAUX n5/215
 DESYON n1/1200
 DE TELLENAIRE n2/99
 DETENRE n1/121/1218/1296/1452, n4/149,
 n5/45/94/183/297
 DE TENREMONDE n1/173/176/200/465
 DETENRENOTE n1/1255
 DE THANNAY n4/21
 DE THIEFFRIES n1/170/1288
 DE THIENNES n2/42
 DE THIEULLAINE n1/1398, n5/188
 DETHOULOZE n1/1676
 DETOLLENAIRE n1/1552
 DETONDEUR n2/37
 DETORNAY n1/1444
 DETOURCOING n1/1371
 DE TOURNIGNIES n1/601
 DETOURMIGNIES n2/65/78, n3/78, n4/01/14,
 n5/38/306
 DE TRAISIGNIES n4/68
 DE TRAMECOURT n3/118, n4/188
 DETRAMMASURE n1/1689
 DETREFFEL n4/21
 DETROYE n1/104
 DETZ n1/167
 DEUBIN n1/932
 DEVALLOIS n1/824
 DEVAUCHELLE n4/106
 DE VENDEVILLE n1/670/719/1497
 DEVENDEVILLE n1/31/108/459/801/817/973/
 1079/1228/1497/1639,
 n1/1708/1721, n5/133/171/173
 DE VENDOMES n1/1225
 DE VENDOSMES n1/914
 DEVENIN n5/19
 DEVERLAY n5/94
 DEVERRECK n3/118
 DEVEUGLE n5/323
 DEVICCRE n3/142
 DE VICQ n5/129/188
 DEVIENE n1/790
 DEVIENNE n5/17
 DEVILLERS n1/09/1027
 DEVINDRE n3/09

DEVOS n2/23/100
 DEVOS DE THIEUWICK n5/188
 DEVRENEY n5/46/166
 DEWAILLY n1/669
 DEWALLE n1/787, n3/164, n4/04
 DEWALLERS n3/37
 DEWALLIE n2/49/50
 DEWALUE n2/51
 DE WANEHAING n1/537
 DEWANEHAING n3/109/110
 DE WARENGHIEN n1/462/747/764/1250/1470
 DEWARENGHIEN n1/159/275/494, n3/93
 DEWARLERS n1/1113
 DE WASQUEHAL n3/71
 DEWASQUEHAL n3/71
 DE WATTELET n2/21
 DEWATTIGNIES n1/1332
 DE WATTRELET n4/92
 DEWATTRELET n4/123
 DEWELDE n5/97
 DE WERCHIN n1/04/800
 DEWERNER n4/33
 DEWILDE n1/143, n3/29
 DEWILLE n2/42
 DE WITTEM n1/1280
 DEYDEGHEM n1/1446
 DEZIDDE n1/512/1189/1369/1370
 DE ZILLEBECQUE n3/129
 DEZUYT n1/1271
 DHALLUWIN n3/02
 DHENIN n5/33
 DHERCLE n4/113
 DHOMESSENT n1/315
 DHOMMESSENT n1/1444
 DIEUSART n4/32
 DIEUSSART n1/616
 DILLIES n1/78/79/200/465/626/886/1241,
 n2/15/102, n3/97/139,
 n5/14, n5/32/154
 DINANT n2/62
 D'INGHELANDT n5/317
 DIPISTE n1/648
 DOBIT n4/60
 DOBY n1/792/816/884/1293/1381,
 n5/133
 DOCLO n1/163/890
 DOCQUOIS n5/115
 DODAINE n5/305
 DODEINE n1/337
 DOIGNIES n1/494/854/1012/1084/1280/
 1641, n2/49/50/51/82/83,
 n2/84/85, n5/17/73/74
 DOMESSENT n3/71
 DOMESSENT n1/473
 DOMICENT n3/98
 DOMINICAINS n3/86
 DOMINICLE n5/07
 DOMMESSENT n1/11/258/1684
 DONCQUART n5/69
 DONGNIES n2/49/50/51
 DORCHIES n1/182/826/844/880/883/988/
 1349/1506, n2/59, n3/78,
 n3/89/169, n4/196, n5/133
 DORCIES n1/1592
 DOREMIEUX n5/37
 DORENGE n1/208/464/1359/1360
 DORENGHE n5/108
 DORESMIEULX n1/44/855
 DORNY n3/130
 DOSSIGNIES n1/1108
 DOSSINIES n1/869
 DOUBLET n5/77

DOUCHET	n1/28/165/181/356/412/550/789/910/1121/1226/1425, n1/1440/1482/1689, n2/04	DUCELIER	n1/16/17/18/19/20/21/22/23/24/ 25/26/916
DOUCHIN	n1/1458	DUCCELLIER	n1/1692
DOUDELET	n1/290/384/1063, n5/174/332	DUCHAMBGE	n2/40
DOULCET	n4/98	DU CHASTEL	n4/93, n5/17
DOULTRELEAUWE	n1/12	DUCHASTEL	n1/166/388, n4/04/114/183
DOUTREBEAUX	n5/143	DU CHEF	n5/226
DOUTREBON	n5/272	DUCIELIER	n1/1694/1695/1696
DOUTRELONGNE	n4/193/194	DUCORNET	n5/95
DOUVIGNIES	n1/539	DUCOULLOMBIER	n1/694/695
DRAGON	n1/1497, n3/170, n5/55/291/303	DUCOULOMBIER	n1/175, n5/63/115
DROUVIN	n3/28	DUCOUROUBLE	n1/1118/1437, n3/04/05/71, n5/98
DRUART	n4/121	DUCROCQ	n4/64
DRUGY	n5/67	DUCROCQUET	n2/53, n4/125, n5/122/132
DRUON	n1/506/1224	DUFAU	n1/400
DU BACQ	n1/803	DUFLOCQ	n1/160/355/841/1265/1466, n3/153, n5/108/197/298
DUBACQ	n1/1566	DUFLOT	n3/129/153, n4/05/153, n5/18/248/271
DUBACQUEROT	n1/616	DUFOIR	n1/495
DUBAR	n1/09/194/333/960/1085/1271/ 1335/1355, n4/08, n5/301	DUFORST	n1/494/635/701/702/709/1119/ 1239, n3/71/174, n4/06, n4/79, n5/137
DUBIEZ	n2/46/52, n4/155, n5/319	DUFOSSE	n1/201/277/508/636/732/910/ 1016/1273/1425/1504
DUBOIS	n1/41/50/108/114/287/348/366/ 378/381/474/519/528/582, n1/586/591/796/827/888/892/ 966/980/998/1049/1117, n1/1142/1201/1251/1254/1261/ 1280/1287/1300/1302, n1/1344/1352/1404/1424/1546/ 1684/1711, n2/43/60, n3/41, n3/42/61/66/100/142/153/154/ 155, n4/02/05/07/36/37, n4/44/48/69/76/80/81/82/84/93/ 99/100/103/192, n5/12, n5/24/25/26/54/55/72/92/93/110 /111/157/160/163/169, n5/170/186/194/298/307/309/ 314/323	DUFOUR	n1/727/997/1640, n5/06
DU BOSQUEL	n4/112, n5/268/270/306	DUFRESNE	n1/860
DUBOSQUEL	n1/127/309/480/750/787/835/ 889/967/999/1088/1250, n1/1299/1396, n2/35, n3/06/17, n4/14, n5/38/39	DUGAND	n1/1357
DU BOSQUIEL	n5/306	DUGARDIN	n1/57/58/59/119/146/155/175/ 189/248/478/494/516, n1/521/546/735/837/852/859/ 892/893/901/989/999, n1/1075/1093/1161/1258/1318/ 1479/1537/1626, n2/37, n4/67, n4/79/120/149, n5/79/116/120/155/182/270
DUBOSQUIEL	n5/16	DUGAVRE	n1/1152
DUBREUCQ	n3/116, n4/67	DUHAIN	n3/45
DUBREUL	n1/1096	DUHAION	n1/122/203/219/269/475, n3/45
DUBRON	n1/1388, n2/67	DUHAMEL	n1/453/951/1371, n2/04/29/56/65, n3/86/90/100/134, n3/135, n4/71/182, n5/61/269
DUBRUISLE	n1/1102	DU HAULTMEZ	n5/72
DUBRURCQUE	n2/67	DUHAULTMEZ	n5/307
DUBRUSLE	n1/1338	DUHAYON	n2/31, n3/27/45/177
DUBUCQUET	n1/1478	DUHEM	n1/326/1095/1464/1716/1719, n4/150/151, n5/268
DUBUISON	n2/44	DUHOT	n1/1433/1468, n2/37, n5/73
DUBUISSON	n1/1583	DUJARDIN	n1/400/694/695/705, n2/37, n3/02, n4/115/182, n5/149, n5/189/232/265/280/284
DUBURCQ	n2/27/59, n3/94/102/109/110/143, n5/164	DULANT	n1/797
DUBURCQUE	n2/59	DUMAL	n5/07
DUBURG	n1/67/144/176/177/202/239/661/ /767/963/1016/1017/1102, n1/1250/1414/1431, n2/92, n4/16 n1/71	DUMARES	n1/393
DUBURQUE	n1/34/35/128/155/311/424/514/ 683/686/730/763/764/776, n1/853/948/989/1036/1066/ 1077c/1095/1113/1188/1244, n1/1271, n2/73/82/83, n3/109/110/135/147, n4/11/67, n4/117/187, n5/300/302	DUMARETZ	n1/1166
DUBUS	n1/741/1228/1252/1491	DUMEZ	n1/124/382/500/879/905/906/ 1508/1579, n4/147
DUCASTEL	n1/293/1010/1474, n5/37/224/291	DUMOLLIN	n1/08/352/639/995/1148/1390/ 1437/1498/1499/1500, n1/1584, n2/19/57/86, n3/58/111, n4/79, n5/05
DUCASTIEL	n1/741/1228/1252/1491	DUMONT	n1/07/611/711/806/867/877/ 1236/1290/1357/1609/1649, n1/1710, n3/80/84, n4/03, n5/85/279/290
DUCASTILLON	n1/676/979/1001/1020	DUMONT SAINT ELOI	n4/93
		DUMORTIER	n1/109/229/359/838/850/947/ 1148/1290/1342/1465, n1/1564/1566/1693, n2/53, n3/46, n4/82/86/120/195,

DUMOULIN n5/62, n5/149/200/260/268/299
 n5/87
 DUPARCQ n1/506
 DUPIRE n5/206
 DUPIRE n1/311/648/662/1107/1216/1219
 /1322/1331/1419, n5/137
 DUPLOICH n1/719
 DUPLOUY n1/368
 DUPONCEL n1/159
 DUPONCHEAU n1/96
 DUPONCHEL n1/304/858/1111/1284,
 n3/42/87, n4/174, n5/321
 DUPONT n1/378/500/582/603/674/676/
 708/868/1007/1008/1009,
 n1/1128/1158/1244/1281/1300/
 1378/1404/1502/1528,
 n1/1557/1588/1619, n2/06/63,
 n3/24/58/133/151/171,
 n4/30, n4/45/149/157/165/179,
 n5/07/134/206/270,
 n5/304
 DUPOT n1/1430
 DUPREEL n5/79
 DUPRET n1/621/728/755/785/979/1094/
 1205/1268/1439/1453, n3/126,
 n3/151/152
 DUPRETZ n3/97, n5/176/251
 DUPRETZ BACQUET n4/14
 DUPUICH n1/747/1022, n2/62, n3/71/152,
 n4/48, n5/244/245
 DUPUICH-AGACHE n5/244
 DUQUESNE n1/86/379/532/896/991/1047/
 1049/1113/1148/1181,
 n1/1238/1255/1266/1450/1699,
 n3/17/103/118, n4/72,
 n4/91/135/139,
 n5/123/228/229/233
 DUQUESNOY n1/1245/1345/1350/1351/1464,
 n5/17/162
 DURANT n1/408, n3/62, n4/149
 DURES n1/227
 DURESNEL n4/156
 DURETESTE n5/228
 DURETS n1/160/1439, n5/108
 DURETZ n1/355/518/621/1206/1282/1487
 /1641/1708, n2/58/87/88,
 n2/89, n3/71
 DURIBREU n3/97
 DURIBREUCQ n1/403, n3/97/139, n4/02
 DURIES n1/195/271/363/384/411/459/
 503/521/522/577/585/621,
 n1/629/675/855/865/884/893/
 1075/1078/1161/1167,
 n1/1221/1398/1399/1503/1597/
 1648/1671/1685
 DURIETZ n2/86, n3/56, n4/56
 DURIEU n1/401
 DURIEZ n2/04,
 n3/29/69/104/114/127/131/140,
 n4/11/56/67/144,
 n4/180/196,
 n5/13/58/73/151/207/233
 DURIN n1/1030
 DURLIN n1/1286
 DUROT n1/76/310/463/720/881/1519/
 1520/1537, n2/68, n4/12/84,
 n5/128
 DUROTZ n5/315
 DUSAUCHOIT n5/301
 DUSAUCHON n1/518
 DUSAULCHOIR n1/1241, n2/33
 DUSAULCHOIT n3/84/87/102, n5/17

DUSAUSON n1/519
 DUSOLLIER n1/349/972
 DUTHILIEU n2/67
 DUTHILLEUL n1/08, n2/13, n3/143
 DUTHILLIEU n2/67
 DUTHILLOEUL n1/798, n2/67, n5/321
 DUTHOIT n1/205/209/299/382/412/451/
 491/632/691/781/787/790,
 n1/956/1063/1092/1100/1381/
 1481/1538/1604/1714, n2/21,
 n3/21, n3/27/31/64/91/96/165,
 n4/33/172, n5/57/80,
 n5/224/289/290/309
 DUTHY n2/39
 DUTILLEUL n5/210
 DUTRIES n1/459/776/888
 DUTRIEU n5/182
 DUTRIEZ n1/1166/1515, n2/45, n3/47,
 n4/49/144, n5/30/108,
 n5/120/135/259/265
 DUTRO n1/455
 DUTRONCQUOY n5/204
 DUTROT n1/1106
 DUVAL n1/203/1350
 DUVELLIER n1/262
 DUVERBOIS n4/147
 DUVIVIER n1/908/1660, n5/273
 DUVRELIER n1/07/1236/1257
 DUVRIEZ n5/29
 DUWELDE n3/29
 DUWIN n4/63
 DYSSEMBECQ n1/1071
 EBAILLOEUL n4/112
 EFFET n1/506
 EGLISE COLLEGALE DE SAINT PIAT n1/1582
 EGLISE COLLEGALE DE SAINT PIERRE n1/1467/1468
 EGLISE COLLEGALE SAINT PIAT n1/1333
 EGLISE COLLEGALE SAINT PIERRE n1/1286
 EGMONT n1/616/1099/1156
 ELBUCQ n3/32
 EMPIN n2/04, n4/101, n5/03
 EMPIS n1/1247, n3/13/57
 ENGRAMEL n1/568
 ERNOULD n2/36/100, n3/173, n5/324
 ESCAFFETTE n1/291/1520
 ESCAILLET n2/97, n5/186
 ESCAMBOURG n1/179
 ESCROART n5/219
 ESPAINART n1/1479
 ESPINOY n1/56
 ESQUINGNET n3/92
 FABRITIUS n5/75
 FABVIER n1/02/416/671/1110/1243/1317/
 1537, n3/109/132, n4/193,
 n5/306
 FABVREL n1/794
 FACE n2/37
 FACHE n1/76/105/162/200/465/497
 FACHEAU n5/269
 FACHEAUX n5/254
 FACON n1/85/1681, n3/11, n4/143/147,
 n5/50
 FACQ n4/148
 FACQUE n4/14
 FAIGNART n1/709
 FARIA n2/57
 FARINE n3/140
 FARVACQ n3/04/14, n5/171
 FARVACQUE n1/229/234/524/746/813/947/
 961/1117/1126/1342,
 n1/1580/1595/1693, n3/112/136,
 n4/03/77/117/128, n5/37,

FARVACQUES	n5/71/282	FOUCQUIET	n5/215
FASCON	n1/721, n2/43, n4/06/28/75 n1/12/171/172/384/409/801/ 1115/1257/1301/1343/1418, n1/1501/1510	FOURLESTRAUX	n1/629
FASSE	n1/108/293/987/1228/1582/1626 /1721, n3/63/175, n5/231	FOURMANNOIR	n1/586
FATREZ	n1/1054	FOURMANOIR	n1/1432
FAUCAUNNIER	n3/44	FOURMENT	n1/801/1320/1321/1454/1455/ 1456/1553
FAUCHILLE	n4/04	FOURMESTRAUX	n1/761/790/910/1121, n5/277
FAUCILLE	n3/156	FOURNIER	n1/1171/1546/1594/1642, n2/60, n4/166/194, n5/50, n5/250
FAUCOMPRET	n1/503	FOVARCQUES	n5/34
FAUCON	n1/214	FRANCHOIS	n1/428/591/902, n4/88, n5/100/306
FAUCONNIER	n3/63/113/173, n5/140/193/223	FRANCHOMME	n1/1319/1324/1326, n4/189
FAUVACQUE	n1/234, n5/317	FRANCOIS	n1/104/495, n5/211
FAUVARCQ	n4/89	FRANCQHOMME	n3/111
FAUVARCQUE	n1/249, n4/125	FRANCQUE	n4/176
FAVA	n1/774/1460	FRANCQUERUE	n1/304
FAVREL	n1/979	FRANQUET	n1/33/369/394/434/1180
FEBVRIER	n1/1590/1718	FREMAULT	n1/298, n2/22/29/41/105, n3/02/11/66/71/133, n5/25, n5/148/200/203/285/298
FENART	n4/69/152	FREMAUX	n4/24
FERBU	n1/865	FREMIN	n1/32/1344
FERNANDE	n1/488/1231/1541, n4/117	FREMON	n1/1394
FERON	n3/156	FRERIN	n1/1622
FERRE	n4/10	FRERON	n1/1287
FERRET	n1/308/468/617/1027, n2/02, n3/64/71/74/105/128/138, n4/115, n4/184, n5/59/137/187/200	FREUMAULT	n1/298/716/867/1286/1633
FEUTRIER	n1/616/624	FREUMAUT	n1/662
FEUTRYE	n3/44	FREVIN	n1/676
FICHEAUX	n5/49	FROIDEVAL	n2/71
FICHEL	n3/101/103/154, n4/110/141, n5/288	FROIDURE	n1/362/489/855, n4/85
FIEBVE	n1/1242/1634, n2/99, n3/165, n4/41, n5/169/309	FROYE	n4/154
FIEBVET	n4/72	FRUICT	n1/421/958/1177/1178/1396, n3/90, n5/308
FIEFVE	n4/41	FRULEUX	n1/30
FIEVET	n5/108	FURE	n5/156
FILLET	n1/130/131	GADENNE	n1/1529, n3/36, n5/153/329
FINNE	n3/83	GAHID	n1/636
FISCHEL	n1/108/1252/1721	GAHIDDE	n1/978/1547
FLAHAULT	n1/1640	GAILES	n2/96
FLAMENG	n1/136/259/300/395/791/1025/ 1060/1298/1423/1540, n2/71, n2/87, n3/27/48/105/168, n4/24/115, n5/257/269	GAILLARD	n2/38
FLAMENT	n1/476, n2/45, n3/161, n4/10, n5/269	GAILLART	n1/158, n2/38
FLEURQUIN	n2/98, n4/128	GALLIOT	n1/61/215/1675
FLEURY	n1/1605/1606/1704	GALLOIS	n1/1655/1705
FLINOIS	n1/57/78/79/135/275/372/413/ 805/869/1108/1136/1223, n1/1401/1417/1422/1541/1641, n4/81/151/197	GANHOIS	n1/1530
FLIPO	n1/1290, n2/17/24	GANTHOIS	n1/1530
FLORENT	n3/91	GAPAN	n5/20/21
FLORIEULX	n1/1615	GAPON	n2/69
FLORIN	n1/972, n4/54	GARCHETTE	n1/1681/1682
FLOURET	n1/339/684	GARIN	n3/27/45/109/110, n5/120/155/182
FLOURIN	n1/175/707	GATEAU	n4/47
FLUMIOIS	n4/151	GAUWIN	n1/1390, n3/76, n5/104/208
FOEUTRIE	n5/196	GAVELENS	n5/279
FONTAINE	n1/1148, n3/70, n4/45/149, n5/300	GAYLES	n2/96
FORCHEVILLE	n1/900	GEMART	n5/40
FORET	n4/140	GENAR	n1/126
FORFEBVRE	n1/279	GENART	n3/38
FORMANOIR	n5/165	GENTIL	n3/67
FORMONT	n1/144	GERARD	n1/1373/1451
FOUBERT	n1/88/156/764/1095	GERY	n1/572
FOUCQUIER	n4/117	GESQUIERE	n5/332
		GEVART	n3/38
		GH...	n1/1425
		GHEIRET	n4/22
		GHEMART	n1/343/626/761/1083/1450
		GHESART	n1/1303
		GHESQUIER	n5/130/131
		GHESQUIERE	n1/114/279/296/303/381/402/ 507/625/627/633/710, n1/795/820/834/855/968/1030/

1290/1393/1442/1472,
 n1/1485/1588/1642/1690/1697,
 n2/75, n3/45/48/107,
 n4/136, n4/182,
 n5/36/143/316/322/332
 GHESTEM n1/196
 GHILLAIN n1/1602
 GHIS n2/93
 GHISELIN n1/1446
 GHURE n1/901/910
 GILLAUME n5/04
 GILLE n4/182
 GILLEMANN n1/1578
 GILLES n1/152/316/486/604/1435,
 n2/37, n3/39/86/154/155, n4/13,
 n4/42/62/71/85/182, n5/325
 GILLES-WAIGNON n4/182
 GILLIOT n4/105
 GILLON n1/386
 GILLS n5/325
 GLAU n5/318
 GLORIAN n1/895/1313, n2/02/31,
 n5/74/318
 GLORIEU n5/201
 GLORIEULX n1/1027
 GOBERT n1/1457, n4/74/127, n5/295/323
 GODDIN n1/112/686/1272
 GODEFROY n3/34
 GODIN n3/86, n5/150
 GODSCHAELCK n1/754
 GOIZE n5/303
 GOMBAULT n2/82
 GOMER n4/96/113
 GOMERE n4/113
 GOMMER n1/503/729
 GOMMEZ n1/811
 GONSE n1/166/531
 GONSELAERE n1/1163
 GONSELARE n1/1230
 GONTHIER n1/1215
 GOSARE n1/1292
 GOSSART n1/841/1167
 GOUBE n1/494/691/806/877/910/1021,
 n3/39
 GOUBES n4/04
 GOUEDEMAN n5/296
 GOUDONCLE n1/192
 GOUDOULT n5/254
 GOUE n1/1640
 GOUIZ n5/166
 GOULLON n1/350/351/412/1439, n2/03/93,
 n3/11/122, n5/124
 GOURDIN n1/796
 GOUSELARE n1/472/997
 GOUSSELARE n1/91
 GRANDEL n1/779, n4/96/113
 GRANDEME n1/376
 GRANDIN n1/1668
 GRANDPRE n1/275
 GRANDSIRE n1/02/123/190/341/394/469/588
 /628/907/1007/1008,
 n1/1228/1262/1310/1327/1399/
 1417, n2/04/80, n3/155
 GRARD n1/220/224/292/310/545/678/
 725/1106/1296/1496/1510,
 n1/1712, n4/166, n5/251
 GRASSIS n4/69, n5/72/92/93/314
 GRAU n1/107/174/398/399/408/504/
 524/676/738/806/831/848/850,
 n1/1073/1077c/1240/1433/1542,
 n5/193
 GRAULT n3/118

GRAVELIN n1/330
 GRAVELINE n4/53
 GREMIER n5/332
 GRENIER n4/27, n5/130
 GRENU n1/1558, n3/75
 GREVE n1/736
 GRIGNON n1/1278, n3/83
 GRIGUON n3/83
 GRIMBEL n3/97
 GRIMBERT n1/240/701/709
 GRISSON n1/365/378/761
 GROILLON n3/91, n4/03
 GROUSET n1/1608, n3/09
 GROUSETZ n2/20
 GROUZET n1/891, n5/209
 GRUART n1/184/1034/1491
 GRUISSON n1/1288
 GRULLOIS n1/168/331/366, n5/136
 GRULOIS n5/141/165/201
 GRUMEZ n4/168
 GRUSONS n5/221
 GUENUTTE n3/67
 GUIDIN n4/08
 GUILLAIN n5/202
 GUILLEBERT n1/839, n4/57, n5/244
 GUISLAIN n4/63
 HACCART n1/793/804, n4/105, n5/267
 HACHE n1/121/123/195/400/1548,
 n3/137, n5/308
 HACHIN n3/57, n4/80, n5/250/286/329
 HACOUE n1/1527
 HACOUL n1/151/191/522/528/547/665/
 666/1539/1698
 HACQUELART n1/101
 HACQUELOT n1/1240/1682
 HACQUET n4/55
 HAIART n1/1269
 HAILLY n3/58
 HALLE n1/311/333/458/781/924,
 n3/125/148/157, n4/184, n5/141
 HALLET n1/391
 HALLOUE n2/69
 HAMET n1/1285
 HANCART n5/110/176
 HANCQUART n1/180/567
 HANGOUART n1/119/882/1282/1641, n2/04,
 n4/116
 HANNEDOUCHE n1/720
 HANNOTEL n1/703/727
 HARLEQUIN n5/25
 HAROU n5/97
 HARTIUS n3/82
 HASTREMAN n1/1443
 HAUCOURT n4/13
 HAULTMETZ n4/69
 HAULTMEZ n5/314
 HAUTS JUSTICIERS n1/1718
 HAUWEL n1/802/803/1549, n2/66, n3/117
 HAUWERT n1/1166
 HAUWEZ n3/39, n4/111
 HAUWIEL n1/278
 HAVERBELLE n1/414
 HAVET n1/302/883/1136, n3/175,
 n4/14/112/114, n5/05/168
 HAVRELANT n1/1090/1132/1336, n5/25
 HAYART n3/97, n4/148
 HAZE n1/134/498/879/1343,
 n3/03/130, n5/241
 HAZEBROUCQ n5/208
 HECQUINE n1/643
 HECQUINNE n1/206/756
 HEDDEBAULT n1/71/72/73/168/170/275/773/

	856/936/988/1034, n1/1158/1266/1344/1389/1409/ 1431/1669/1689/1703, n2/19, n3/25, n3/93/154, n4/97/109/182, n5/25		
HEDEBAUT	n1/772/1416	HORNES	n1/264
HEDEBAULT	n2/19	HORNET	n1/609/978/980
HELBAULY	n1/963	HORREN	n2/56
HELLIN	n3/126	HOTTIN	n4/197, n5/228
HENDRICQ	n1/68/535/830	HOUCQUE	n5/258
HENNACE	n1/1037	HOUEAU	n2/97
HENNACHE	n1/1705	HOUFFALIZE	n4/08
HENNART	n1/402/569/682, n3/131, n5/70	HOUPLON	n1/1030
HENNEBAU	n1/505	HOUSE	n1/1018, n4/20
HENNEBEL	n5/01	HOUSEE	n2/13
HENNEBELLE	n1/1267	HOUVINE	n1/821
HENNEBO	n3/59	HOUZET	n1/349/1447, n3/162
HENNECQUIN	n1/855	HOVART	n3/25/155
HENNEDOUCE	n1/616	HOVELACQUE	n1/905
HENNEDOUCHE	n1/624/976	HOVIN	n1/357/1148
HENNEQUIN	n1/898/1673/1674, n3/142	HOVINE	n1/1148, n3/102/117
HENNERON	n1/1528/1616, n3/69	HOVINNE	n1/405
HENNET	n4/152	HOVINS	n4/177
HENNEUZE	n1/715	HOVYN	n5/268
HENNEZ	n5/133	HOYAU	n5/123
HENNIART	n3/67	HOYEL	n1/1356
HENNICQ	n2/80	HUBERT	n1/272/1138/1323/1550/1551
HENNIION	n3/71/75, n4/182, n5/12/264	HUESTE	n2/38
HENNOCCQ	n1/177/395	HUGHUES	n4/154
HENNOT	n1/1709	HUIS	n2/53
HENNRON	n1/1332	HUISEUX	n3/146
HENRY	n1/733	HULLIN	n1/1006/1033, n4/172
HERBAULT	n3/25/26/124, n5/306	HULLUIN	n2/20
HERBO	n5/144	HURE	n5/57/127
HEREMBAULT	n1/1432	HUREL	n1/18/198/684/758
HEREN	n2/68	HURIN	n1/1535
HERLAN	n3/137	HUSBAULT	n3/34
HERLANT	n1/842, n5/114	HUVINO	n1/796
HERMAN	n1/816/864, n4/95, n5/161/256/263	HUVINOT	n1/859
HERME	n5/264	IMBERT	n2/26, n3/77
HERMEZ	n1/614/817, n5/133	INGELBERT	n5/182
HERNAIN	n1/517/618	INGELIART	n4/175
HERNU	n1/866	INGHELVERT	n1/719
HERRENG	n1/51/105/263/281/298/343/483 /496/610/801/973/1076, n1/1086/1175/1410/1433/1449/ 1696, n4/65/166, n5/49, n5/239/297/330	INGLEBERT	n5/161
HERVAIN	n1/517/589/618/1369	ISEMBART	n5/38
HERVE	n3/109/110	ISERBIT	n2/66
HESPAL	n4/128	ISERBY	n5/174/273
HESPEL	n1/410/531/1022, n4/04/30/61, n5/153	JACOBS	n4/62/85/108
HESTER	n1/992	JACOPS	n3/63, n5/188
HETS	n1/1005	JACQUART	n1/217/275/295/739/1068, n2/44/67, n5/256/263
HETTE	n1/390/1036	JACQUEMONT	n1/49/1052
HEUVELE	n1/1148	JACQUET	n1/92
HEUWIN	n1/194	JACQUIGNART	n1/1301
HISBLET	n5/113	JAMAIS	n5/65
HOCHART	n1/744/1534, n2/33, n4/37/64	JAMARS	n5/65
HOCHEDÉ	n1/830/871	JANNE	n1/802
HOCHEDPIEDT	n1/842	JAUNE	n1/802
HOICHEPIED	n1/876	JENNEVOIS	n4/38
HOICHEPIEDT	n1/840/841	JENOYE	n2/27
HOCQ	n1/242/819/1002	JEROSME	n5/66
HODEN	n3/159	JOIRE	n5/195
HOLLEBECQUE	n1/625/1628, n4/15	JOLAN	n5/100
HONNART	n3/113/173	JOLY	n2/33
HONORE	n2/53, n3/58, n5/205/211	JOMBART	n1/1157, n2/100
HONOREZ	n4/88	JONCQUIER	n5/77
HOPITAL NOTRE-DAME	n1/1267	JONCQUIERE	n5/77
		JONVILLE	n2/32
		JOURDIN	n1/709/976
		JOUVENEAU	n4/79
		JOVENEL	n1/883/1641
		JUMONT	n1/235
		JUYER	n1/1162
		KENEULTE	n1/535
		KINT	n1/357
		LABBE	n1/503/617/1132/1299/1332/ 1336/1712, n3/69/163/164,

LABBIE n3/167, n4/63/100/180, n5/227
 LABIN n5/274
 LACHIN n1/389/1195
 LACHELIN n3/131, n5/268
 LACHIER n1/1452/1482
 LADAIN n1/1483
 LADDESOUZ n4/75
 LADESSUS n5/35
 LADMIRAND n5/304
 LADMIRANT n5/222
 LAFRANCQ n5/223
 LAGACHE n1/729/852/1134/1713,
 n3/75/143, n4/80/91, n5/182,
 n5/245
 LAIGE n5/297
 LAIGLE n2/104, n3/170, n5/291/303
 LAIGNEL n1/855/1395, n2/95, n4/102
 LAIGNIEL n1/1183/1231/1373
 LAIGNIER n5/211
 LAILLIER n1/145/149/703/901/902/903/
 1481, n3/34/176, n4/13
 LALATIRE n4/44
 LALLAINNE n4/12
 LALLAU n1/1018/1133, n5/70/291
 LALLEAU n5/279
 LALLEMAN n1/492/608/724/924/925/1070/
 1081, n2/62, n4/83
 LALLEMAND n5/80
 LALLEMANT n1/342, n5/163
 LALLIER n5/48/107/172/300
 LALLO n1/269
 LALLOE n1/503/668/675/734/1332/1685,
 n4/56, n5/84
 LAMAN n3/135
 LAMANT n1/205/685
 LAMBELIN n1/105/646/717/970/1091/1092/
 1359, n3/61/72, n4/12,
 n4/24/77/84/127/155,
 n5/80/246/316/317
 LAMBERT n1/1472, n4/142, n5/241
 LAMBERTY n5/235
 LAMBIN n5/55/322
 LAMBLIN n1/1647, n3/30/136
 LAMBRECHT n3/41
 LAMERAND n5/167
 LAMIOT n2/42, n4/178, n5/32/33/90/91
 LAMIRAN n4/32
 LAMIRAND n1/700, n3/55, n4/32
 LAMIRANT n1/568
 LAMPE n3/145
 LANDAS n1/963
 LANDE n5/07
 LANDRIEU n1/115/502/602/805/986/1199/
 1211/1223
 LANDRIEUX n1/963
 LANNOY n1/877
 LANSART n2/57/64/70/86/88/89, n4/85
 LANSEL n1/573/590/860/1337/1479,
 n2/74, n5/321
 LANSON n4/124
 LANSSON n4/124
 LAOULTRE n4/26
 LAOUST n5/259
 LASSUS n3/71
 LAUDE n5/07
 LAURENS n1/836/1394, n3/130, n4/82/91
 LAURIN n2/65
 LAUSNAY n1/1432
 LAYGLE n4/156
 LEBACGRE n4/176
 LEBACQUERE n1/732
 LEBACRE n1/1033

LEBAILLY n1/909/1668
 LEBAISIEU n2/58
 LEBARBIEUX n4/93
 LEBATTEUR n1/1122/1511, n3/142, n4/64/161
 LEBAY n1/1362/1434, n2/76
 LEBLANC n1/779
 LEBLANCQ n1/54/170/281/282/412/779/
 1076/1086/1232/1351/1576,
 n2/03, n2/49, n4/32, n5/304
 LEBLEU n5/55
 LEBLON n1/368/573/860, n2/40, n3/146
 LEBLOND n1/1481, n3/146, n5/66
 LEBORGNE n1/527/1192/1271/1314/1332/
 1373/1617, n3/43/89, n5/107,
 n5/133/142
 LEBOUCK n5/88
 LEBOUCC n1/87/212/382/516/596/618/868
 /1087/1194/1249, n2/18,
 n2/47, n5/171
 LEBOURGEOIS n1/723/1061/1099/1250/1578,
 n3/131, n4/83
 LEBRASSEUR n5/145
 LEBREUX n5/233
 LEBRUN n1/892/1608
 LECAMP n1/1067
 LECANDELE n1/110/219/220/221/224/225/
 226/227/799/811/812,
 n1/843/847/891/1031/1044/1045
 /1173/1174/1289/1292,
 n1/1293/1331/1339/1390/1592,
 n2/37, n3/142
 LECAT n1/274, n2/22/36/41,
 n3/109/110/130, n4/103, n5/41
 n4/140
 LECERF n1/354
 LECHAMBRE n1/116/237/306/515/516/1148/
 1549, n3/18, n5/02
 LECLAT n1/36
 LECLERCQ n1/58/85/150/232/320/506/563/
 669/677/694/721/821,
 n1/865/892/953/962/971/987/
 1020/1022/1139/1191,
 n1/1307/1358/1370/1521/1540/
 1713/1717, n2/25/62/98,
 n2/100/105,
 n3/19/38/69/126/138/175,
 n4/63/74/122,
 n4/124/128/189,
 n5/36/139/185/199/205/302/308
 /322
 LECOCQ n1/125/347/455/502/561/884/
 929/1064/1353/1366/1667,
 n4/107, n4/114/137,
 n5/96/198/199/272
 LECOMONT n5/144
 LECOMPTE n3/71
 LECOMTE n1/1413, n2/12, n4/128,
 n5/186/242/250/299
 LECONTE n1/143/192/693/955/987/1139/
 1176, n3/112
 LECOUP n1/1356
 LECOUSTRE n2/70
 LECOUVREUR n3/72
 LECTEVOUT n5/04
 LECUPPERE n5/45
 LECUPPRE n5/45
 LEDET n1/132/138/139
 LEDEZ n1/375
 LEDIERES n3/129
 LEDIEU n2/01, n3/96
 LEDOULX n1/1166/1305/1490/1515/1541
 LEDRU n1/988

LEDUCQ n1/1244/1277, n4/39, n5/22
 LEENE n3/131
 LEFEBVRE n1/51/53/77/143/148/160/199/
 262/306/352/399/414,
 n1/419/424/429/434/435/438/
 490/504/505/562/580/674,
 n1/679/680/709/913/938/952/
 1011/1151/1156/1161,
 n1/1170/1185/1201/1202/1237/
 1301/1340/1343/1391,
 n1/1405/1412/1435/1436/1443/
 1444/1448/1466/1510,
 n1/1522/1525/1535/1613/1642/
 1697, n2/04/13/83/104,
 n3/12/21/23/32/53/71/74/79/96/
 115/122/128/135/148/150/171,
 n4/22/32/44/48/51/52/57/59/75/
 83/89/103/122/132/157/170/180,
 n5/41/45/51/59/77/82/113/127/
 137/164/171/184/193/218/243/
 254/258/305/313
 LEFEBVRE-BACHELET n4/52
 LEFEL n1/216
 LEFER n1/1295
 LEFORT n1/1409
 LEFRANCHOIS n5/188
 LEFRANCO n1/511, n2/66,
 n3/39/45/119/140, n4/84/148,
 n5/05/16/129/167/223/224/322
 n5/23
 LEGAY n3/86, n4/43/60,
 n5/03/04/224/286/329/330
 LEGER n3/71
 LEGH... n1/11
 LEGHE n1/162
 LEGHIER n1/398
 LEGHIES n1/223/596/621/1232/1563/1606
 LEGHIEZ n1/1711
 LEGHY n5/13
 LEGILLON n1/613/720/802/803, n2/60,
 n5/31
 LEGRAIN n1/1272, n5/176
 LEGRAND n1/543/549/853, n2/52,
 n3/02/48/85/130, n4/108/153,
 n4/171,
 n5/27/53/57/103/112/116/133/
 212/254/261/305
 LEGRANDE n3/176
 LEGRARD n1/621, n5/116
 LEGRIN n2/10
 LEGROUL n1/133/314/818/823/827/835/
 1215/1645/1655/1664/1694,
 n1/1696, n4/197
 LEGRU n4/91
 LE GUILLEBERT n1/695/808/1280/1315/1683/
 1716
 LEGUILLEBERT n1/280/291/1190/1251, n2/05,
 n5/245
 LEHON n5/251
 LEHOUC n1/858
 LEHOUCQ n1/164/711, n2/56, n3/33, n4/195
 LEIGNIEL n4/152
 LEJOSNE n1/1283
 LEKEULX n1/1586
 LEKOEUX n4/39
 LELEU n1/183/450/894/947/981/982/
 1003/1018/1170/1198/1235,
 n1/1342/1423/1583,
 n2/72/88/89, n4/159/161, n5/110
 LELEUX n4/147/160/161
 LELIEVRE n4/180
 LELLEMANT n1/1345

LELOE n3/162
 LELOEU n3/91
 LELON n3/162
 LELONG n1/101/567, n4/83, n5/02
 LELOS n3/162
 LEMAHIEU n1/197/230/296/364/561/572/
 627/794/965/1296/1441,
 n1/1543/1598/1629/1719,
 n2/53/105, n3/48/49/71/85,
 n4/28, n4/53/128/157,
 n5/78/218/273
 LEMAIRE n1/461, n4/50/167, n5/306
 LEMAISRE n1/27
 LEMAISTRE n1/1468, n3/71
 LEMALLORD n2/43
 LEMAN n1/348/1474, n3/126
 LEMANNOIR n1/1343
 LEMARTIN n1/590, n5/194
 LEMAYEUR n2/19
 LEMENU n5/94
 LEMERCHIER n1/102/103/356/460/676/686/
 1272/1312/1332/1420,
 n1/1657, n5/189
 LEMESRE n1/02/138/155/156/157/289/295
 /298/318/357/375/503,
 n1/505/617/670/719/739/778/
 810/874/907/908/970,
 n1/1012/1035/1068/1089/1131/
 1202/1209/1218/1246/1247/1382
 /1466/1525/1549/1591/1662/
 1691, n2/04,
 n2/46/61/65,
 n3/23/29/53/77/121/133/152/
 168, n4/74,
 n4/149,
 n5/59/115/133/134/187/194/202
 /212/256/258/274/306
 LEMESRTE n1/1701
 LEMESTRE n1/1102, n4/03/187
 LEMETTRE n1/292/755, n3/105/168
 LEMHIEU n1/1105
 LEMICHIEL n1/226/1264
 LEMICQUIEL n1/1254
 LEMIEUVRE n1/778
 LE MIEZ n3/23
 LEMISRE n1/1585
 LEMMENS n1/1075
 LEMOISNE n1/520/998/1525/1546, n5/139
 LEMONNIER n1/732
 LEMOUNIER n1/880
 LEMPEME n1/1167
 LEMYEZ n3/53
 LENAIN n5/75
 LENFANT n1/804
 LENFFANT n4/83
 LENGART n1/362/1329, n2/71, n3/44,
 n5/11/24
 LENNOT n4/25
 LENOIR n5/299
 LENOIRE n5/143
 LENRY n1/1447
 LEPAN n1/399
 LEPE n1/05/117/141/285/415/475/494
 /545/546/728/869/887/899/922/
 948/1272/1329/1332/1460/1505,
 n3/43
 LEPER n1/845, n3/158, n4/33
 LEPERS n1/163/200/282/292/310/391/
 564/713/716/782/987/1106,
 n1/1139/1233/1237/1326/1405/
 1418/1501/1614/1714, n2/49,
 n3/04, n3/05/48/71/85/155/158,

LEPESQUEUR	n5/82/115/154/248 n1/866	LESTRIEVENON	n1/910
LEPETIT	n1/1099, n3/09, n5/189	LESTUVE	n5/193
LEPIPPRE	n1/992/1121/1604, n2/21, n3/96, n4/113, n5/231	LETAL	n4/133
LEPLAT	n1/101/425/565/604/620/731/ 770/1154/1169/1286/1298, n1/1423/1427/1666, n3/102/134/148/149, n4/45/58, n5/02/10/112/197/244	LETHELIER	n1/171/172/272/1119
LEPLEU	n1/1607	LETHERY	n1/09/275/729/805/895/1223/ 1345
LEPLUS	n1/1185, n5/261	LE THIEULLIER	n1/739
LEPOIVRE	n1/11, n3/19	LETHIEULLIER	n1/1068/1165
LEPOUL	n5/233	LETURCQ	n1/718/1019/1221, n3/158, n4/48/159/161, n5/212/232
LEPOULTRE	n4/77	LEURENS	n1/32/1216
LEPOUTRE	n3/136, n5/317	LEURIDAN	n1/754/1152/1242/1507/1561, n2/58, n4/36, n5/55, n5/284
LEPPENS	n5/112	LEVAILLANT	n4/62
LEPREVOST	n2/82	LEVAISSEAU	n1/1421
LEPROULX	n1/502/1357	LEVAL	n3/81
LEPROUX	n1/115, n2/81	LEVASSEUR	n3/71
LEQUIEN	n3/79, n4/185	LEVESQUE	n1/345/747/904/985/1467/1644/ 1706, n5/289
LEQUIND	n1/843	LE VICQ	n1/427
LEQUINT	n1/1272	LEVICQ	n1/407
LERICHE	n1/1088, n4/60	LEVIEL	n5/207
LERMINET	n1/1610	LEVIELLE	n1/622
LERNOULD	n5/194/331	LEVIEU	n1/350/918/969/1160/1420
LEROUGE	n1/40/336/374/392/511/517/598 /697/1032/1149/1426, n1/1461/1651, n3/177, n4/75/89, n5/96/208/233	LEVIEULX	n1/221
LEROUGHE	n3/72	LEVIEUX	n1/1659
LEROULS	n1/294	LEVIGNIER	n3/162
LEROULX	n1/10/299/484/491/673/778/859 /888/1146/1411/1458	LEWATHIER	n1/409
LEROUX	n3/64/77/168, n4/06/39, n5/17	LEWATIER	n1/1301
LEROY	n1/160/222/569/615/669/740/ 1037/1112/1603/1623/1702, n2/16, n2/38/46/74, n3/58/71/93/96/147, n4/10, n5/60/185/247/272/305	LEWATTIER	n4/166
LERUSTERE	n1/508	LEWILDE	n2/56
LERUSTRE	n3/71	LEWILLE	n2/56
LERUYELLE	n4/95	LEZAIRE	n1/940, n5/192
LESAFFRE	n1/347/669/1064/1077b/1103/ 1139/1444/1686, n2/45, n2/55/60/91, n3/18/44/48/85, n4/179, n5/11/49/54, n5/130/222/245/332	LEZPE	n1/140
LESAIGE	n1/954/1185/1213/1478, n4/73, n5/232/245/265	LEZY	n1/889/1234/1316/1555, n2/08, n3/138/172, n4/86
LE SAUVAIGE	n1/1683	LHERBIE	n3/71
LESAUVAIGE	n1/1008	LHERMINET	n1/1567, n4/183
LESCAILLET	n1/942, n5/186	LHERMITTE	n1/36
LESCHEVIN	n1/1268	LHERMITTE	n1/274/1295/1570/1619/1620/ 1621, n3/82/131/161, n4/19
LESCORNET	n1/05	LHERNOULD	n1/123/189/476/477/694/695, n3/71/81, n4/37, n5/17, n5/282/297/305
LESCOUFFE	n1/394/886	LHERNOULT	n1/175/660/1628
LESCOUFFLE	n1/882/1157/1195/1394/1512	LHEURIDAN	n1/63/64/1303, n3/58, n4/37/59/126, n5/148/167, n5/310
LESCOURCEU	n4/186	LHOIR	n1/552/872
LESCROHART	n1/571, n3/87/102/117, n5/78	LIAGRE	n1/1061, n2/57, n3/98, n4/83, n5/19/220/246
LESCUTIER	n1/1373/1677	LIAIGRE	n1/721
LESECQ	n1/1287, n2/101, n3/76, n5/266	LIBERT	n1/378/654/995, n2/07, n3/04/05/61/71/122, n4/78/115, n4/167, n5/48/59/64/85/126/ 138/180/210
LESEL	n1/882/1167	LICTEVOET	n5/04
LESION	n1/718/725	LIENARD	n5/66
LESOIR	n2/77	LIENART	n1/1077b/1309, n3/40/80/96/121, n5/57/177/262
LESPAGNOL	n3/131	LIENNART	n1/387
LESPILLETTE	n3/86	LIETART	n1/533/537/538/539/540/541/ 542/543/544/751/752/913, n1/1133/1368/1685, n5/178
LESTHERNY	n1/1641	LIEVIN	n1/364/625
LESTIENNE	n1/536/855/937/1041/1043/1112 /1126/1224/1294/1643, n1/1644, n2/69	LINSELLES	n5/205
LESTIEVENON	n1/384/910/1042/1046/1251/ 1425	LIPPENS	n2/04/97, n3/84, n4/08, n5/97/250/319
		LOCART	n3/135/175
		LOCQUE	n1/866/900
		LOCCQUIFFIER	n1/342, n5/34/96

LOCQUIFIER	n1/492/608/695	MANESET	n2/47
LOFT	n5/307	MANISENT	n1/554/599/1547/1633, n4/113/138
LOGHE	n1/162	MANISIET	n1/483
LOHEM	n1/955	MANNESIER	n3/142
LOIZE	n3/71	MANNET	n1/1448
LOLLIEUR	n1/833, n2/08	MANNIER	n1/195
LOMBART	n1/23/406/505/692/1446, n2/86/88/89	MARCHAND	n4/145, n5/45/58/116
LONGHESPEE	n1/228/631, n3/143	MARCHANT	n1/141/364/503/728/864/897/ 921/922/923/1004/1046, n1/1105/1192/1296/1332
LONNAR	n1/423	MARQUANT	n1/102/460/942/1657, n4/88
LOOS	n1/383	MARQUET	n1/1504
LORFEBVRE	n1/641/1222, n3/103/164, n4/145/188, n5/97/108, n5/284/323	MARQUETTE	n1/862
LORTHIOI	n3/71	MARCQUEZ	n5/299
LORTHIOIR	n1/20/1268, n2/02, n5/183	MARCQUILLIES	n5/30
LORTHIOIT	n3/106/150, n4/178, n5/33/42/108/238	MARESCAUX	n3/102, n5/202/308/332
LORTHIOIT-LEFEBVRE	n3/150	MARGA	n1/1632
LOTTE	n5/22	MARGO	n4/157
LOTTIN	n1/1624, n5/194/239	MARIAGE	n1/170/299/757, n3/68
LOUAIGE	n1/1214, n4/61/77, n5/190	MARIAIGE	n1/484/758/1603/1715, n3/68/71
LOUVIGNIES	n1/1228	MARIAVAL	n1/1486
LOVIGNE	n5/94	MARIE	n3/52
LOXEMAN	n5/265	MARIEE	n1/1400
LOYER	n4/133, n5/24	MARINUSE	n1/1679
LOYS	n2/28	MARISSAL	n1/158/463, n2/17, n3/125, n4/28/62/85, n5/136/179, n5/236/321
LOYSELET	n5/232	MARLEN	n1/104
LUCAS	n1/496, n3/109	MARLIERE	n1/864/1647, n3/56/96
LUCTHEM	n5/45	MARMET	n1/1448
LUDART	n1/796	MARMUSE	n1/955, n4/01/177, n5/67
LUPART	n1/1078/1567/1568, n4/45	MARQUANT	n5/83
LUTHUN	n1/756	MARQUILLIES	n5/29
LUTTIN	n1/382	MARQUINNER	n5/59
LUTUN	n2/31	MARTIN	n1/29/496/762/873/1181/1337/ 1365, n2/18, n3/58/74, n3/114, n4/58, n5/194/319
LUYTON	n1/548	MARTINACHE	n1/776, n3/109/110, n4/79
LYS	n1/855	MAS	n1/89/90/91/92/93/94/95/206/ 280/557/660/661/777/944, n1/1130/1632, n4/81/82
MACCART	n5/330	MASENGHE	n1/309/325/417/609/715/763/ 837, n3/155
MACHICLER	n1/643	MASETTE	n1/638
MACQ	n1/508	MASQUELIER	n1/164/263/400/433/610/612/ 745/767/1102/1246, n3/80, n5/20, n5/21
MAES	n1/186/187/188, n5/86	MASQUELIN	n1/1343, n5/105
MAGRE	n4/63	MASSART	n4/108, n5/112/122
MAGREZ	n1/297	MASSELOT	n1/869/1108
MAHEL	n3/155	MASTAING	n2/49
MAHETTE	n1/647/670/725/736/737/1022/ 1026/1212/1270/1373, n5/133	MASURE	n1/350/351/596/605/918/969/ 1232/1526, n3/104/141/150, n3/163, n4/80/99/106/113/118/175, n5/83/292
MAHIEU	n1/290/628/1145/1228/1482/ 1686, n3/114	MASUREL	n1/814/854/939/1353/1366/1471 n3/14/92/105/107/133, n4/15, n4/55/73/94/191, n5/218/226/227/320
MAILLART	n1/304	MATHIEU	n1/1568, n4/182
MALAGIER	n5/209	MATHON	n1/163/237/451/726/1233, n2/73, n3/162, n4/163/174, n5/144, n5/308/331
MALANGIER	n5/209	MATTE	n1/1691/1701
MALATIRE	n4/44	MATTON	n1/1174
MALBAU	n5/40/65/78/80/247/281	MAUNIER	n1/503
MALBESIN	n1/525	MAUPAIE	n1/843/922
MALBRANCQ	n3/45, n4/177	MAUPAYE	n1/211/503/527/728/1109/1271/ 1314/1407, n3/17
MALBRANCQUE	n1/326/474	MAUPETIT	n1/1586
MALE	n1/1498		
MALET	n1/702		
MALFAICT	n1/663/721/1107/1392/1490/ 1541, n4/115/163/167, n5/44, n5/109/203/246		
MALFAIT	n3/14/49/61/168		
MALLAGIER	n5/70		
MALLATIREZ	n4/44		
MALLE	n2/71		
MALLEBRANCQUE	n1/1212		
MALLET	n1/214/307/502/589/729/1348/ 1441/1527/1655/1663/1671, n2/05, n5/162/233		
MANCHE	n1/262/564/770/846/1412/1547, n4/27/52		
MANDUNT	n3/13		

MAURISSEUR n5/287
 MAUROIS n3/06
 MAUROIT n1/161/379/416/417/495/865/
 991/1045/1188/1243/1715,
 n3/29, n4/63, n5/210/297
 MAUROY n3/17/68/106/172, n4/66
 MAUWE n5/76
 MAZARIN n4/181
 MAZIN n4/123
 MAZLLET n1/323
 MAZUREL n5/202
 MEFFLE n3/38
 MEINE n4/120
 MELANTHOIS n4/161
 MELSEAN n1/855
 MELSEANT n1/283/749/1172
 MELSIALIS n1/802
 MENE n4/120
 MENGIER n1/63/64/437/529/598/871/1059
 /1419/1420
 MENSON n3/109
 MERCADER n4/68
 MERCY n3/167
 MERIGNIES n4/14
 MERLE n1/721, n2/70
 MERLIOT n1/692
 MERLOS n3/130, n4/172
 MESCART n1/409/1475/1650
 MESMACQ n1/194
 MESMAN n2/23
 MESPLAU n3/68
 MESREL n1/31/571/1179/1497/1560/1633
 MESSEAN n3/158
 MESSEANT n1/99/244/267/553/555/748/
 1214, n4/65
 MESSEMAN n2/96
 MESSETIEP n1/225
 MEURICE n1/237
 MEURILLON n1/1597
 MEURISSE n1/97/171/172/268/496/559/
 1148, n2/26, n3/71/134,
 n4/61, n4/78/97, n5/153/226
 n4/176
 MIELLET n1/60/1207
 MIGNART n1/320/1380, n5/173
 MIGNOT n1/165/257/1711, n3/79/97,
 n4/153, n5/152
 MILLESCAMPS n1/458/536/560/583/1067
 MILLEVILLE n1/855, n2/34
 MILLIER n1/391
 MILLON n1/159
 MINART n1/54
 MINET n2/07
 MINGOVAL n2/78
 MIOT n4/04
 MIREL n5/140
 MIRLIER n1/1167
 MIROUL n1/03/04/104/144/196/278/391/
 685/709/858/1156/1548,
 n1/1646/1652/1684, n2/97
 n4/26
 MOEULLENAIRE n1/1165, n3/165, n4/109/133,
 n5/265
 MOLLET n4/113
 MONCHAUX n1/761
 MONDEFIN n1/364
 MONDESIN n5/87
 MONNART n1/432/599/953, n4/52, n5/79
 MONNET n3/111
 MONNIET n3/77
 MONSTREUL n4/35/183, n5/70/293/313
 MONTAIGNE n4/134
 MONTREUL

MONT SAINT ELOI n5/185
 MONVOISIN n1/523
 MORDACQUE n1/807
 MOREL n1/37/45/102/287/353/358/370/
 371/373/423/496/513/564/621/
 635/653/728/814/816/851/866/
 900/928/968/1003/1004/1030/
 1072/1094/1103/1125/1172/1204
 /1307/1420/1488/1538/1543/
 1544/1616/1657, n2/20/23/38,
 n3/34/50/51/65/86/120/142,
 n4/51/172/180,
 n5/191, n5/233/269/309
 MORTELESCQUE n1/829
 MORTELESQUE n1/481
 MORTIER n5/33
 MORTREUL n1/204/503/676/1168/1272/1477
 /1600, n3/06/17/42/43,
 n3/69/128/169, n4/124, n5/230
 MORTREUM n3/17
 MORTROEUL n2/38
 MOTHEZ n1/145/149/785/868
 MOTTE n1/229/746, n4/15, n5/292
 MOUCHIN n1/1104
 MOUCQ n5/03
 MOUCQUE n2/35/81, n3/47/125,
 n4/12/68/78/96/164/181, n5/108,
 n5/252/326/327/331
 MOULLON n1/200
 MOURET n1/1631
 MOUTON n1/405/601/939/1078/1158/1244
 /1611/1613/1615, n2/97,
 n3/66, n3/82/92/93/133, n5/225
 n1/672/1529, n3/70
 n1/407/426/487/705/735/1437
 n5/170
 MULLET n2/32
 MULLIE n1/66/73/145/385/455/491/493/
 588/722/790/884/964,
 n1/974/1089/1090/1129/1634,
 n2/54, n3/35/71, n4/53
 MUTEAU n1/20/313/437/940/1057/1058/
 1059/1072/1503/1665, n3/177,
 n5/15, n5/114
 n4/57/119, n5/238
 MUTTEAU n4/117
 MUYSSART n1/1698
 NAMUR n5/225
 NAUWINCK n1/1459
 NAVARRE n4/09/143
 NERRINCK n1/1434
 NEUVE ABBIETTE n5/149
 NEVE n3/20/161, n4/10/44/183, n5/230
 NICQUET n3/108
 NIERINCK n4/45/127, n5/227/316
 NIEULAET n1/77
 NIEULET n1/507
 NIS n3/166, n4/150/151, n5/145
 NOEL n4/138
 NOEUFBOURCQ n1/1000
 NOIRENT n3/15, n5/108
 NOIRGHET n1/453/888/951/1371, n2/96
 NOLF n1/1474/1584/1654, n2/05,
 n3/14/35/106/167, n4/115,
 n5/109, n5/173/268
 NORREUL n1/495
 NOTRE-DAME n1/457
 NOTTEBART n1/965/1460
 NOULLET n1/465, n3/68/92, n4/10,
 n5/173/203/226
 NOVE n1/1334
 NOYELLES n4/06

NUTTEN	n1/1078/1457			n1/1227/1259/1541/1548/1602,
NYS	n1/335/336/337/338/339/340/ 734			n2/06/11, n3/59/106, n3/126, n4/26/97/111, n5/26/34/227/304
OBERT	n4/31, n5/75			n1/159/564/574/1237, n5/317
OCHIN	n1/362/1108	PETITPAS		n2/23
ODEN	n3/28	PETRIN		n3/76
ODET	n1/895	PEUCELLE		n1/894/1717
ODET	n1/914/1225	PEUTEMAN		n4/80
ODOU	n1/254	PEUTEMANT		n1/19/1290, n2/17/24, n4/82, n5/120
OIZORIO	n5/69	PHILIPPE		n5/217
OLIVIER	n1/112	PHILIPPOT		n4/23
OLLIVIER	n1/112/113/1028/1029/1533, n4/109, n5/06/90/321	PHILIPPOT		n1/1457
ONCQUIERES	n5/60	PIAT		n1/1448
OPATIN	n1/910	PICAREE		n3/07
ORBRY	n4/168	PICAVE		n1/124/1473, n3/07/71, n4/66
OSTIN	n1/185	PICAVET		n3/44
OSTINE	n1/1148	PICHELLE		n5/300
LOUDART	n1/107/118/163/376/995/1233, n5/133	PICQUET		n1/1445
OUDOY	n3/59	PIEDANNAS		n2/14
OURSIN	n5/186	PIERRACHE		n3/50/51
OUVRY	n1/857	PIETER		n1/214/374/601/759/1171/1278/ 1357/1420
OYSEL	n1/1167	PIETIN		n1/1319
PACQUOY	n5/09	PIETRE		n4/83
PADIEU	n2/64	PILLEMANT		n4/83
PALLAIS	n5/153	PILLEMONT		n1/1135/1341, n3/23/53, n5/15/105
PANCOUCQ	n5/171	PILLOT		n3/170
PARCQUET	n1/1261	PILOT		n1/273/1158/1295
PARE	n1/711	PINCHON		n1/1244, n4/88
PAREE	n1/07	PINCQUET		n1/1488
PARENT	n1/06/95/104/110/206/291/356/ 503/605/734/1031/1312, n1/1349/1484/1713, n2/37, n3/71/88, n5/304	PINGRES		n1/563/1209/1218, n3/08/45/90/177, n5/113/258
PARET	n1/1297	PINTE		n1/1292/1596
PARISIS	n1/738/920/1310/1589	PIPPART		n1/280/798/939/1041, n5/94
PARMENTIER	n1/655/836, n2/102, n3/61/100/136, n4/77/107/181, n5/190, n5/307	PIPPELART		n1/1523
PARREE	n3/158	PIROT		n5/191
PARSIS	n4/81/82	PISSINNIER		n1/1591
PASQUIER	n1/1079/1415, n3/20/154, n4/43/170, n5/79	PLACHET		n5/240
PATERNE	n1/504	PLAISANT		n1/455
PATIN	n1/923, n4/107	PLANCH(ON?)		n1/771/815/884/1048/1207
PATIS	n4/147	PLANCHON		n1/433/500/612/622/1143/1213/ 1262/1345, n2/03, n3/71, n3/137, n4/164, n5/173
PATTIN	n1/299/503/1168	PLANCQUE		n3/42
PAUL	n4/168	PLANCQUEL		n1/1597
PAULLEZ	n5/249	PLANCQUELLE		n5/79
PAYELLE	n1/03/118/724, n3/32	PLANCQUES		n2/29, n5/62/298
PAYEN	n4/21	PLANTEFEBVE		n5/62/298
PELE	n1/1664	PLANTEFEVE		n1/290/384/497/657/1480, n5/163
PELET	n4/26	PLATEAU		n2/93, n3/02/29/109/153, n4/142/180, n5/01/65/146, n5/183/209/279
PELETIER	n4/125	PLATEL		n1/333/781
PENIN	n5/178	PLATIEL		n4/154
PENNEL	n2/15, n3/126, n4/58, n5/96/192	PLICHART		n2/80
PENNEQUIN	n1/136/163/285/855/1215, n3/74, n4/06	PLICHE		n1/283, n4/65/78
PERALTE	n1/1661	PLOIART		n1/1358, n4/61
PERBRO	n1/1460	PLONCQUET		n1/05/979/1358/1676, n2/25, n4/53, n5/168/203
PERCHE	n1/403/1435/1436/1443/1444, n3/130	PLOUCQUET		n1/721/1281, n4/04 n3/40/73/147, n4/11/16/65/144, n5/48/108/138/300
PERCOU	n5/172	PLOUVIER		n4/104
PERCOULT	n3/79	PLOYART		n1/363/686/687/714/715/852/ 968/1553, n5/175/188
PERCOURT	n1/1244/1265/1462	PLUS		n1/78/372/518/519/520/776/ 1511
PERCOUT	n1/663	POILLON		n1/1128
PERNES	n2/37, n5/155/171	POILVESCHE		
PETILLON	n1/1294/1435/1436/1443/1444	POINGNART		
PETIPAS	n5/188			
PETIT	n1/111/120/132/275/298/320/ 321/322/348/822/1111/1112,			

POISSONNIER	n2/47	QUENTIN	n1/116
POISSONNIER	n1/463/606/709/894/928/1264/ 1562/1673, n5/194, n5/212/289/290	QUENUTTE	n5/281
POL	n3/106, n5/225	QUETELAIRE	n5/07
POLLART	n1/1215/1263, n2/28, n5/15/240	QUIENBECQ	n1/733
POLLET	n1/07/94/360/462/641/791/946/ 1174/1216/1219/1222, n1/1236/1263/1307/1433/1436/ 1593/1595/1630/1642, n2/08, n2/50/64, n3/167, n4/02/07/79/128, n5/92/93/156, n5/177/240/245/289/307/314	QUINTIN	n5/251
POLLIE	n1/1003	RABAU	n4/12
PONCHEL	n1/164	RABAULT	n1/380
POPPET	n1/69/70	RACHENNE	n5/302
PORTILLE	n5/227	RACHET	n1/1716
PORTOIS	n3/96	RADOUL	n1/628/1228
POTIER	n4/46/47	RAES	n1/1147, n3/94
POTTE	n1/804	RAFLE	n4/45
POTTEAU	n1/453/454/456/482/677/833/ 879/949/1021/1508/1677, n5/133, n5/282	RAFLEE	n4/149
POTTIER	n1/236/327/340/368/456/473/ 482/768/777/960/988/1138, n1/1335/1422/1542/1572/1707, n3/97/109/110/142/155, n4/25, n4/38/41/171, n5/104/177/241/282	RAISON	n5/241
POTTRA	n5/73/74	RAMAUX	n4/32
POUCHIN	n1/1248	RAMERY	n1/52/500/1066/1095/1148/1357 /1604, n3/63, n4/29, n5/299, n5/331
POUFENAIRE	n3/116	RANIA	n5/310/311
POUGNART	n3/09	RANSON	n5/277
POUILLE	n1/390/1228/1260, n3/90, n4/22, n5/13/230	RAOUL	n1/185/238/413/565/986/1001/ 1020/1651
POUILLON	n5/105	RAOULT	n4/164
POULLART	n1/1102	RAS	n5/87/117/118/135/136/326/327 /328
POULTRAIN	n1/722/1374, n4/120, n5/61/149/306	RASSEL	n1/931/1293, n3/90
POUPART	n1/1594, n5/146	RAVET	n4/38
POUSELAIRE	n4/67	REDE	n3/130
POUTRAIN	n2/65/66, n4/141	REGNARD	n3/121, n5/73
POUVILLON	n3/86	REGNART	n1/1375, n2/06
PREVOST	n1/246/362/410/677/750/857/ 965/1132/1145/1239/1299, n1/1319/1336/1521/1661, n2/37/95, n3/10/47/71/88, n3/148, n4/40, n5/26/106/125/201/214/267	REGNAULD	n4/155
PRINGHIEL	n1/942	REGNAULT	n1/778/888
PROCCUREUR	n5/108	REGNER	n5/87
PRONNE	n1/1273	REGNIER	n1/581/593, n3/74
PRONNIER	n1/1352	RENARD	n4/72, n5/63
PROUVIER	n2/84, n4/83	RENAUCOURT	n5/164
PROUVOST	n1/1107/1376/1681, n2/26, n3/47, n4/173, n5/192	RENAULD	n5/230
PROVOST	n1/282, n4/92	RENEL	n5/266
PRUS	n1/901	RENNUY	n5/213
PRUTE	n4/155	RENS	n1/260/261/429/431/587/611/ 696/759
PUISSANT	n1/1537	RENSON	n3/119
QUANIPEL	n1/1582	REPILLEZ	n1/80
QUATRE HAUTS JUSTICIERS	n1/1590	RESPILLET	n3/06
QUENEULTE	n1/205/270, n2/52	RESTEAU	n1/649
QUENEUTE	n1/205	REULIN	n1/802
QUENEUWEZ	n1/1028	REULLE	n3/70
QUENIPEL	n1/161/275/743/1387/1398/1655 n4/67, n5/265	REUWE	n1/879/1279/1508
QUENNIPEL	n1/191/665/941/1134/1401/1539 n3/116	RIBREUCQ	n1/10/1464, n2/01, n3/96/139
QUENNOY	n4/115	RIBREUCQUE	n2/64
QUENOCART	n1/998/1232	RICHEBE	n1/1664
QUENOCQUART	n1/735	RICOULT	n1/1652
		RICOURT	n1/1524, n3/23/53
		RICQILLART	n3/119
		RICQUE	n1/170
		RICQUIER	n1/506, n5/96/167
		RICQUILART	n3/102
		RICQUILLART	n5/329
		RIDDE	n1/384/756/809
		RIDON	n5/32
		RINGO	n1/214
		RIVELOIS	n1/471/503/736/737/1022/1045/ 1315, n5/127
		ROBBE	n4/52
		ROBELIN	n1/730
		ROBERT	n1/788/1278/1279, n4/108
		ROBET	n3/63, n5/188
		ROBETTE	n5/163
		ROBICQUET	n1/307/323/584
		ROBILLART	n1/1112/1684, n2/63, n5/190
		ROCHART	n1/1668
		ROGE	n5/258

ROGEAU	n1/61/215/301/466/855	SANDRA	n5/201
ROGEOAU	n1/919	SARAZIN	n3/158, n5/54/197/287
ROGIER	n1/05/833/1000/1169/1204/1382 /1509/1584, n3/115, n5/166, n5/229	SAUTRUVE	n5/221
ROGIN	n1/15/1155	SAUVAIGE	n1/647/894/1241/1428, n4/80/89/98/166, n5/50/97, n5/157
ROHART	n1/507/956/1324/1357/1469/ 1535/1549, n3/87, n5/175	SCAILLEBERT	n1/1611
ROLLAND	n1/713/1539/1625, n4/01/61, n5/144/262	SCAT	n1/1109
ROLLOF	n1/1025	SCHAILLEBERT	n1/1611
ROMON	n1/149/702, n2/02/31/58, n3/43, n4/99, n5/107/110/111, n5/266	SCHALABRE	n1/879
ROMONT	n1/1435/1436/1443/1444	SCHALLABRE	n1/1508
RONDEAU	n2/94	SCHOENMACKERE	n4/172
ROSTIN	n1/481/769/1477/1713	SCHOT	n1/1466
ROTTY	n1/1559, n5/255	SCHOUTTETEN	n4/139, n5/35/120/155
ROTY	n1/957, n2/81	SCHRYVERE	n4/162
ROUPIN	n5/236	SCOMONT	n1/1148
ROUSE	n5/315	SCORION	n1/1182
ROUSEE	n4/82, n5/88	SCREVE	n1/734, n5/10
ROUSEL	n1/769, n5/228	SCRICK	n2/26/94/103, n3/90
ROUSSEAU	n1/153/154/958/1414/1416, n2/48, n3/146, n5/108, n5/308	SCRIECK	n1/247/637/685/1006/1050/1165 /1353/1518, n2/11/40, n3/78, n3/129, n4/06/21/96/113/117/162, n5/76/255/331
ROUSSEE	n4/61	SCRUIVE	n4/162
ROUSSEL	n1/296/402/481/712/1025/1100/ 1118/1443/1477/1588, n1/1688/1703, n2/53, n3/44/115, n4/18/75/128/147, n4/175, n5/55/187/285/304/328 n5/39	SEGAR	n3/71
ROUVEROIS	n1/1227, n3/71	SEGARD	n1/382/667/909/1184, n3/71, n5/98/248
ROUVROY	n1/1681, n3/140, n5/299	SEGON	n1/755, n4/60/62/85, n5/22
ROUZE	n1/549/868/990/1025/1208/1319 /1360/1473/1480/1538, n2/94, n3/72, n3/148/149, n4/184, n5/210	SEIM	n3/56
ROUZEE	n4/59	SELON	n1/548
ROUZET	n1/882/1244	SELOSSE	n1/838/1107/1118, n2/18, n3/12/21/31/71, n5/98/99, n5/218
ROYART	n1/1220/1650	SENESCHAL	n1/466/754, n3/145
RUJANT	n5/29/30	SEQUEDIN	n5/246
RUJOT	n5/229	SERCU	n3/96
RUYANT	n1/1520, n3/69/89/169, n4/67/185, n5/29/30/116/142 n3/127	SEROUL	n1/1169/1584
SACQUELEU	n4/33	SERROELS	n1/294
SADIN	n1/1261	SERROEN	n1/710
SAIN	n1/403	SERRURIER	n3/87
SAINCTIVE	n1/501/779	SERRUS	n1/1139
SAINT ANDRE	n1/76/77/130/131/324	SERUS	n1/987
SAINT CHRISTOPHE	n2/82	SETTE	n1/688
SAINT ALDEGONDE	n1/779	SEUWIN	n1/1448
SAINT MARIE MADELEINE	n1/1571	SIGIER	n1/1187, n2/48
SAINTERME	n4/138	SIMON	n1/1074, n3/15, n5/108/272/278
SAINTE URSULES	n1/635/1119, n4/22	SINGIER	n5/112
SAINT NICOLAS	n1/705/865/1175, n3/118	SIRET	n1/69
SAINT PIAT	n1/802/808/1074	SIX	n1/36/274/352/421/498/534/564 /995/1030/1056/1153/1290, n1/1343/1460/1464/1485/1522/ 1525/1714, n2/37/52/55, n2/75, n3/07/30/58/70/71/100, n4/74/131, n5/226, n5/299/320
SAINT PIERRE	n4/105	SLOIVRE	n1/1244
SAINT VAAST	n5/223	SLOVERE	n1/1244
SALANCE	n5/31	SMET	n4/186
SALEMBIER	n1/37/305	SNELLAERT	n4/09/143
SALLADIN	n5/140	SNELLARTS	n5/28
SALLANCE	n1/882/1234, n2/92, n3/21/31/120, n4/165, n5/45, n5/133/141/294/331	SNETSBAUET	n1/116
SALLEMBIER	n3/131	SOEN	n5/292
SALLOME	n1/1325	SOENE	n2/79, n4/127/157, n5/225/268
SALMON	n1/1148/1446	SOGELENT	n1/629
SAMIN	n2/15, n3/68	SOHER	n5/05
SAMPART	n1/1499	SOHIER	n1/104/643/723/748/902/903/ 1194/1254, n4/139
SAMPSON		SOPHIE	n5/69
		SOUASTRE	n1/197/230
		SOUPLET	n1/213
		SOURDEAU	n1/978

SOURDEL	n3/83/156	THOREL	n2/28
SPELBOU	n1/1177	THUMEREL	n1/690
SPELBROOT	n2/48	TIEDRE	n4/113
SPELMAN	n1/562	TIERCE	n5/96
SPINNEWIN	n1/142	TIERCH	n1/1353/1366/1585, n3/47, n4/87
SRET	n1/48	TIERCHE	n4/189, n5/106
STALLIN	n1/663	TOBO	n5/84/94/95
STEELANT	n3/09	TOBOIS	n5/172
STEEN	n1/320	TOLLENARE	n1/1528/1557
STEP	n1/966	TOLLIN	n1/253
STINPUT	n2/02/04	TONNAR	n1/1307
STRAETE	n3/121	TOULOUZE	n1/1345
STRAT	n1/945	TOURNEMINE	n1/308/378/510/1129/1684/1713
STRATE	n1/912		n5/32/178/245
STREBEL	n5/269	TOURNOY	n1/375
STROBE	n1/1124	TOURNOYE	n1/139
STRUPART	n4/196	TOUSA	n4/158
STRUPPART	n1/277	TOUSSAINS	n1/903/1215
STU	n5/210	TRACHET	n1/276/807, n5/154
SURRON	n1/1523	TRACHEZ	n5/268
SUWIN	n1/1053/1143, n4/66	TRAINEL	n1/784/917
TACCOEN	n1/294	TRAISNEL	n5/12/175
TACOEN	n1/673	TRAMERIE	n1/1433
TACQUET	n1/1196/1197	TRANEL	n1/1463, n5/157
TAFFIN	n3/13	TREBIT	n1/787
TAHON	n1/35/755/1162/1668	TRECA	n5/302
TAILLANT	n4/48	TREFFEL	n1/307/323/584, n4/165
TAINTENY	n5/225	TREFFET	n1/311/1363/1364
TANCRE	n1/281/1154	TREHOULT	n5/326/328
TANT	n1/348	TRENTESAULX	n1/1406
TANTIN	n3/143	TRESEL	n1/02/168/520/586/628/1035/ 1096/1707, n4/06
TARELLE	n1/503	TRESON	n1/1104
TASNIER	n3/160	TRESOU	n1/1104
TAVERNE	n1/719, n2/33, n3/40/66/73/75/106, n4/48/66/79/107, n4/172, n5/89/126/235	TREZEL	n1/740, n2/40
		TRIEL	n1/626
TAVIEL	n5/184	TRONZON	n2/40, n3/10
TAYENNE	n5/235/259	TROSTER	n2/01
TEFFEL	n1/828	TRUFFAULT	n1/595/596/753/996/1652, n4/185
TEIZE	n1/344, n3/01, n5/210/248/286	TURBELIN	n1/1684
TELLART	n1/38	TURLURE	n3/166, n4/151
TEMBREMAN	n3/108, n4/09	TURPIN	n1/669, n3/127/137/154/155, n4/121, n5/11/89
TERNOYE	n4/82		n1/429
TERRACE	n5/139	USBIT	n1/429
TERRET	n1/1081/1634	USSELEUX	n5/128
TERRIE	n2/68	VAAS	n1/378/1558, n3/139, n5/36/152
TERRIN	n1/633/1442	VAAST	n1/940
TES	n5/210	VALCQUE	n3/107
TESTELIN	n1/143/186/766, n5/42/112	VALEZ	n3/128
TESTELLAIN	n5/183	VALLEE	n1/214
TESTELLIN	n1/1420	VALLENDICQ	n1/1152
THERY	n1/275/979, n3/51, n5/28/178/262	VALLERA	n5/254
THES	n5/162	VALLERY	n3/111
THEVELIN	n1/215/1097/1355/1582/1626, n2/05, n4/126, n5/88, n5/250	VALLOIS	n1/674/807/926/1655, n2/71
THIBAUT	n1/130/135/297/387/725/886/ 897/921/1360/1363, n2/13, n3/132, n4/01/134, n5/06/91	VANBASBANCQ	n4/62
THIBERGHIE	n1/373, n5/51	VANBOSQUE	n5/164
THIBREGHIE	n1/252/255/1148/1612, n3/62/101/111/123/124/145, n3/152, n4/15/70/94/111, n5/46/150/166/288	VANBROUCKE	n1/308
THIEULLAINE	n1/32/196/349/365/394/972/ 1283/1291/1387/1388/1540/1594	VANBROUCQUE	n1/1084/1571/1572/1573
THOBOIS	n5/133	VANBUSTEDE	n3/70
THOIR	n1/857	VANCAMERE	n1/1148
THONNEAU	n1/1113, n2/69	VANDALLE	n1/38/1519/1520, n4/38
THONNEL	n1/1091/1238	VANDAME	n3/24, n5/200
		VANDAMME	n1/1457
		VANDEBERGHE	n4/187
		VANDEBERGHE-LEMESTRE	n4/187
		VANDENBERGHE	n4/197
		VANDENBROELE	n1/1604
		VANDENBROUCQ	n5/09
		VANDENDECHAUTE	n1/369
		VANDENDESCHANTE	n1/32
		VANDENECHAUTE	n1/1062/1394/1666

VANDENECHOUTE	n1/394/418/434	VANTOUROULT	n4/32
VANDENGENDE	n5/225	VANTRAEGBRET	n5/45
VANDENHEE	n1/378	VANVILLE	n4/136
VANDENHEEDE	n1/116	VANVROIX	n3/147
VANDENKERCHOVE	n1/1408/1465	VANWELZENAIRE	n5/161
VANDENKERCKOVE	n1/243	VANWESBUS	n4/187
VANDENKNOCQUE	n1/1347	VANZAUTE	n1/216
VANDERBECQUE	n1/198, n3/63, n4/40	VARLAY	n5/141
VANDERBEKEM	n5/274	VARLET	n4/83
VANDERBORG	n4/68	VAROUL	n5/275
VANDERBURGHE	n3/70	VARUST	n4/162
VANDERCAMERE	n1/1545	VAS	n3/71
VANDERHAEGHE	n1/1325	VASSAL	n1/284
VANDERLENDE	n1/1486	VASSEUR	n1/558
VANDERMAER	n4/12	VATTIN	n1/236
VANDERMOTTE	n3/93	VELLE	n1/510
VANDERPORTE	n5/301	VELLERAT	n1/49/80/581/593/1674/1675
VANDESTEENE	n3/71	VENIN	n3/76, n5/49
VANDEWALLE	n2/21/54/70, n4/19, n5/132/169	VENNIEL	n1/509
VANDRIESSCHE	n1/617	VERBECQUE	n1/688/1176
VANECHOUTE	n1/493/1532	VERBO	n1/720
VANEKE	n4/38	VERBROUCQ	n1/401
VANELSELANDE	n3/71	VERCRUYS	n5/225
VANESLANDE	n1/215, n4/127	VERCRUYSSE	n5/225
VAN GHEND	n1/688	VERDIERE	n1/53/150/153/154/424/457/496 /682/884/932/1007, n1/1093/1121/1367/1584/1698, n3/42/175, n4/08/41, n4/107/114, n5/14/85/96/205/277/282
VANGHENDT	n1/187/188/480/1148	VERGHEL	n3/65
VANHOUWUIER	n2/96	VERGHELLE	n3/161, n5/188
VANHEULLE	n1/1148/1263/1457/1692, n5/140	VERMON	n4/35
VANHEUREBECQ	n2/13	VERNAN	n1/472/1163
VANHEYE	n1/1413	VERNIER	n3/84/175, n4/130, n5/277
VANHOENACKER	n3/120	VEUDIERE	n4/12
VANHOENACKERE	n5/179	VEUGLE	n5/323
VANHOOSTWINCKELE	n4/98	VICCART	n2/09
VANHULPE	n1/1555	VICERY	n1/1705
VANHULSE	n1/1081/1471	VICHERY	n1/76/489/720/1385/1519/1520
VANKERKHOVE	n1/248/249/250/251/252/253/ 254/255/256	VIDAIGNIER	n1/786
VANLAER	n3/63	VIENNE	n1/555/556/620, n3/35/49, n4/02/157
VANLAERE	n5/231	VIGNOBLE	n2/17/24, n5/305
VANLANNOOTE	n5/173	VILLAIN	n4/52
VANLANNOOTTE	n1/556	VILLET	n3/71
VANLARRE	n3/63	VILLETTE	n1/642/1230/1456, n2/20, n4/63
VANLATON	n3/130	VINCART	n1/1669
VANLHERBERGHE	n4/168	VINCENT	n5/108
VANLIEBECQ	n5/77	VINCHANT	n1/152, n5/308
VANLOUFFLET	n5/77	VINCHENT	n1/14
VANLUIITH	n4/120, n5/149	VINCQUIERE	n1/1239
VANMARCKE	n5/237	VINCRE	n1/1596, n2/32/58, n3/04/05/36/71/91/134/166, n4/25/79/87/97/151/169/189, n5/71/98/99/106/122/181, n5/253/276/293/298/312
VANMARCQUE	n1/1115	VISAIGE	n1/1116
VANMEULKERCKE	n5/03	VISCERY	n4/48
VANNEEST	n5/18	VISELIN	n1/367
VAN NIEUKERCKE	n3/22	VISSELIN	n1/89
VANNIEUKERCKE	n4/101	VOLANT	n4/81
VANOBTALLE	n1/61	VOLLANT	n1/1135/1341
VANOOSTHOREN	n1/1116/1226	VREBELLE	n1/1198
VANORSELE	n1/168	VRELAY	n5/95
VANOST	n1/125/126, n5/182	VRENIER	n4/130
VANOYE	n4/155/158, n5/90/91/304	VRETE	n1/1676
VANPEENE	n4/164	VU...	n1/1234
VANPETEGHEM	n5/247/275	VUIST	n1/1217
VANPEUTE	n5/161	WACRENIER	n1/26/233/381/1001/1020, n2/01
VANPITTEGHEM	n1/352	WAGON	n4/71
VANPRUS	n4/136	WAGRE	n5/239
VAN QUICQUELBERGHE	n5/28		
VANRESCHOOT	n5/66		
VANREUST	n3/162		
VANRY	n5/174		
VANSTHORE	n1/1289		
VANSTIENPUT	n1/207		
VANSTIVORDE	n3/66		
VANTHIENNE	n4/163, n5/89		
VANTHUNE	n1/142		

WAIGNON	n1/378/388/585/604/639/741/ 910/914/1093/1235/1274, n1/1361/1425/1474, n3/24/71, n4/182, n5/226/320	1276/1364/1453/1459, n1/1627/1666/1678, n3/25/109/110/151/155/160, n4/111, n5/09/108/123/135/166/ 168/180/306
WAIMEL	n1/613/872/1713	n1/261
WALARAME	n5/121	WAULA
WALLE	n1/808/1453, n4/08	WAULLART
WALLERAME	n5/52	WAUQUIER
WALLERAND	n1/905/909, n5/64	WAUTHIER
WALLERANE	n1/473	WAUTIER
WALLERAVE	n1/570, n3/136	WAYMEL
WALLET	n1/1030, n4/08	n2/13, n4/12/13/163/190, n5/42/234
WALLON	n5/41/52/124	n5/195
WALLOON	n5/121	WELLECOMME
WALRAME	n4/07, n5/41	WERBROUCQ
WALRANE	n4/76	WERCLUS
WALRAVE	n3/141/153	WERCQUIN
WAMBACQ	n1/26/191/665/666/708/1471/ 1472/1620	WERQUIN
WAMBLE	n1/1210	WERRIN
WAMPE	n1/142	WETTHEBROICK
WANCQUET	n1/1549	WEUGHE
WANNEAU	n1/82	WIBAULT
WARBIER	n1/1375	WIBERT
WARCAING	n1/503/601/652/816/1038	WICCART
WARCOING	n1/525/574/706/1097/1332, n5/194	n1/159/365/428/730/761, n3/95, n4/45, n5/95/194
WARDAVOIR	n1/1051/1055	WIDELOUP
WARDAVOIRE	n1/306	WILLANT
WARESQUEL	n1/1128/1148/1208/1319/1430, n2/37, n3/71, n5/05	WILLATTRE
WARLOP	n1/770/884/1110/1397, n3/24, n4/131/178, n5/33/322	WILLAUT
WARNAVE	n1/1531	WILLE
WAROCQUIEL	n1/318/319	WILLECOMME
WAROCQUIER	n1/765	WILLEM
WARTEL	n1/144/801/1047/1079/1344/ 1363/1364/1394/1416/1469, n2/59, n2/90, n3/73/94/102/117/123/124/154/ 155, n4/70/91/109/110/111, n5/249	WILLEMETZ
WARTIEL	n1/09/144	WILLEMME
WASTEL	n4/126	WILLEMETZ
WASTELIER	n2/74	WILLEMMEZ
WASTIN	n5/250	WILLEMIN
WATELIER	n1/1578	WILLEMONT
WATRELOS	n1/13/398/474/996/1378/1526/ 1587/1696, n2/68	WILLEMONT
WATTEL	n5/122/276/298	WILLEMOT
WATTELETZ	n2/63	WILLEMOT
WATTIER	n1/1510, n2/101	WILLEPART
WATTRELEZ	n2/20	WILLETON
WATTRELOS	n1/291/708, n2/46, n3/43/127, n5/16/158	WILLETTE
WATTREQUIN	n5/94/95	WILLOCQUEL
WATTRIPONT	n5/236/251	WILLOT
WATY	n4/13/113	WINCRE
WAUCQUER	n1/1549	WINGLET
WAUCQUIER	n1/200/297/422/465/503/762/ 769/807/886/959/989, n1/1009/1017/1048/1069/1111/	WINOCQUE
		WOULTERS
		WULBRECHT
		WULLEBRECHT
		WUYART
		YOLENT
		YOLLENT
		YON
		YSACQ
		YSERBIT
		YWERTZ
		YZERBIT
		ZEGHERES
		ZIEPPE
		ZOENE
		ZUIGHEM
		n1/1405